

**SUPPLEMENT
FICHES ET
CARTOGRAPHIE
DES MASSES
D'EAU
SDVP77**





FRHR137

La Marne du confluent de la Semoigne (exclu) au confluent de l'Ourq (exclu)

Référence carte 2414 Est; 2414 Ouest;
IGN: 2513 Est; 2513 Ouest; 2514
Ouest; 2613 Ouest; 2614
Ouest

Statut: fortement
modifiée

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon potentiel
2027



Distance à la source : 444
Longueur cours principal: 41,2
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : potentiel médiocre

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR137-F626300 ru des signets

FRHR137-F626400 ru des effaneaux

FRHR137-F626800 rutel, de (ru)

FRHR137-F622500 ru de Montreuil aux Lions

La rivière Marne prend ses sources sur le plateau de Langres (52) et conflue en rive droite de la Seine, après un parcours de 525 km, à Charenton-le-Pont (94). Elle traverse successivement les départements de la Haute-Marne, de la Marne, de l'Aisne, puis de la Seine-et-Marne, où elle entre à Citty. En Seine-et-Marne, elle parcourt environ 112 km dont 41 km sur cette masse d'eau.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

ARMENTIERES-EN-BRIE	BASSEVELLE	BUSSIERES	CHAMIGNY
CHANGIS-SUR-MARNE	CITRY	COCHEREL	COULOMBS-EN-VALOIS
DHUISY	GERMIGNY-L'EVEQUE	ISLES-LES-MELDEUSES	JAIGNES
JOUARRE	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	LUZANCY	MARY-SUR-MARNE
MERY-SUR-MARNE	MONTCEAUX-LES-MEAUX	NANTEUIL-SUR-MARNE	PIERRE-LEVEE
REUIL-EN-BRIE	SAACY-SUR-MARNE	SAINTE-CYR-SUR-MORIN	SAINTE-AULDE
SAINTE-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	SAMMERON	SEPT-SORTS	SIGNY-SIGNETS
TANCROU	TRILPORT	USSY-SUR-MARNE	VENDREST
VERDELOT			

Population totale : 38 800
(recensement 2008)

2. Données réglementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- L'Entente Marne : entente interdépartementale pour l'aménagement de la rivière Marne et ses affluents.
- Voies Navigables de France

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 9585,39

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,25

Géologie : La Marne entaille les formations géologiques classiques du Plateau de Brie, dégagant les assises géologiques supérieures de l'Eocène. Elle coule sur des alluvions modernes qui reposent sur les Calcaires de Champigny, bordés ponctuellement par les sables et argiles du Cuisien.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
42,7	105,1	5,6	7,1	6,2	7,1	0,2	0,8	1,1	2,3	0,2

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03109000	RCS	La Marne	LA-FERTE-SOUS-JOUARRE	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03109000	0	La Marne	LA-FERTE-SOUS-JOUARRE	0			480 (30 Décembre 1993)

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03109000	La Marne	LA-FERTE-SOUS-JOUARRE				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03109000	RCS	La Marne	LA-FERTE-SOUS-JOUARRE	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP	non	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La description des habitats aquatiques est rendue délicate par la profondeur d'eau importante.

La largeur moyenne de la Marne varie entre 60 et 150 m pour une profondeur de l'ordre de 2.5 à 3.5 m. Le substrat dominant est composé de blocs et graviers, accompagnés de plages sablo-graveleuses dans les zones calmes à proximité des berges.

Le développement d'herbiers aquatiques en plusieurs secteurs constitue les principales potentialités d'abris piscicoles. Les secteurs exempts de navigation (bras secondaires et bras morts) offrent des zones de frayères intéressantes.

2. Peuplement piscicole

Tout le cours de la Marne est classé en 2ème catégorie piscicole. Le peuplement ichthyologique inventorié est caractéristique d'une rivière de **plaine à écoulement lent et sinueux**. Les espèces piscicoles dominantes sont les Goujons, les Chevesnes et les Ablettes, accompagnées par les Hotus, les Grémilles, les Loches franches et les Gardons. Les **Carnassiers** sont représentés par les Brochets, Perches et **Anguilles** (espèce protégée). On retrouve des effectifs restreints de **Chabots** (espèce d'intérêt communautaire), **Bouvières** (espèce d'intérêt communautaire), et Loches de rivière (espèce d'intérêt communautaire).

3. Divers

- Le document d'objectifs du site Natura 2000 "Boucles de la Marne" est en cours de réalisation.

La rénovation de la station d'épuration de Sept-Sorts est en cours.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

La masse d'eau est une zone essentiellement rurale où les communes riveraines restent de faible taille.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Son régime hydrologique est influencé par le jeu des différents barrages situés sur son cours et soumis au fonctionnement du barrage-réservoir "Marne" (Lac du Der-Chantecoq).

La rivière est constituée d'une succession de biefs déterminés par 3 barrages-écluses. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créée par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

L'extraction de granulats a condamné une partie du lit majeur. Cette activité a profondément remanié le paysage et peut être un facteur de perturbation important pour le maintien ou la reconquête du bon état écologique par les cours d'eau. Les exploitations dans le lit majeur de la Marne peut induire un rabattement de la nappe d'eau souterraine et ainsi accentuer considérablement les étiages. De plus, cette activité engendre des rejets d'eaux usées, notamment chargés en matières en suspension, qui vont rejoindre le cours d'eau et provoquer le colmatage des substrats favorables à la vie piscicole.

Les secteurs soumis à la navigation sont altérés par les phénomènes de batillage.

Des travaux de renforcement des berges ont été réalisés à la Ferté-sous-Jouarre afin de limiter l'érosion.

Les rejets agricoles (drainage et ruissellement) ne peuvent être quantifiés mais on considère qu'ils représentent des apports diffus importants de fertilisants et de produits phytosanitaires par les eaux de ruissellement et de drainage des zones de cultures intensives riveraines du cours d'eau. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

La pratique de l'élevage est source de pollution pour le Petit Morin, par les apports diffus de matières azotées et phosphorées par les animaux occupant les prairies situées en bordure du cours d'eau.

L'activité agricole prédomine, orientée vers la monoculture intensive (Maïs, Céréales,...).

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Le Goujon d'Armentières et de Jaignes" à Armentières.
- AAPPMA "La Perche Fertoise" à La Ferté-sous-Jouarre.
- AAPPMA "La Sonde de Changis-Saint-Jean-Ussy-Sammeron" à Changis-sur-Marne.
- AAPPMA "Amicale des Pêcheurs à la Ligne de Trilport" à Trilport.

Réserve de pêche :

- Réserve du bras rive droite de la Marne : Depuis la pointe amont de l'île de JAIGNES (PK 106.850) jusqu'au pont reliant l'île à la rive (PK 107.200).
- Réserve du bras rive droite de la Marne : Depuis la pointe amont de l'île MARY (PK 110.010) jusqu'au pont du chemin départemental (PK 110.624).
- Réserve de l'Ecluse et du Barrage de Méry-sur-Marne : Depuis 50 m en amont du musoir (PK 75.605) jusqu'à 50 m en aval du musoir (PK 75.769).
- Réserve de l'Ecluse et du Barrage de Courtaron : Depuis 50 m en amont du musoir (PK 87.057) jusqu'à 50 m en aval du musoir (PK 87.221).
- Réserve de l'Ecluse et du Barrage de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux : Depuis 50 m en amont du musoir (PK 100.568) jusqu'à 50 m en aval du musoir (PK 100.732).
- Réserve de l'Ecluse et du Barrage d'Isles-les-Meldeuses : Depuis 50 m en amont du musoir (PK 113.058) jusqu'à 50 m en aval du musoir (PK 113.222).

2. Activités nautiques

- Navigation de commerce.
- Tourisme fluvial (nombreux ports de plaisance, circuits de découverte en bateau)

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

La Marne est proche de l'objectif bon état, mais elle subit les activités qui s'exercent dans sa vallée sur les masses d'eau amont, en dehors de la Seine-et-Marne. Les principales pressions concernant ce territoire sont liées à la culture de la vigne, à la vinification et à une forte densité de population. Ces pressions sont accentuées par la topographie du milieu (fortes pentes). De plus, l'altération de la qualité physico-chimique des eaux est due aux impacts de la zone urbaine de la Ferté-sous-Jouarre et à l'accumulation de substances toxiques, car on se trouve à l'aval d'un grand bassin versant, couvrant plusieurs départements.

La qualité des habitats aquatiques est limitée. Ils n'apparaissent que sur les secteurs non navigables et sont limités aux herbiers de végétation aquatique, notamment du fait que le régime hydrologique soit influencé par le jeu des différents barrages situés sur son cours, et que ces derniers représentent des obstacles à la libre circulation piscicole et au transit sédimentaire. Les périodes de chômage de la rivière, liées aux travaux de restauration des barrages, entraînent des variations importantes des niveaux d'eau et des débits extrêmement faibles.

La gestion actuelle de la ligne d'eau confiée à Voies Navigables de France n'assure plus les connexions latérales qui conditionnent la fonctionnalité des zones humides annexes. Les crues ainsi réduites, altèrent les potentialités de reproduction du Brochet.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses industrielles
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

Amélioration de la gestion piscicole

- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR137

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

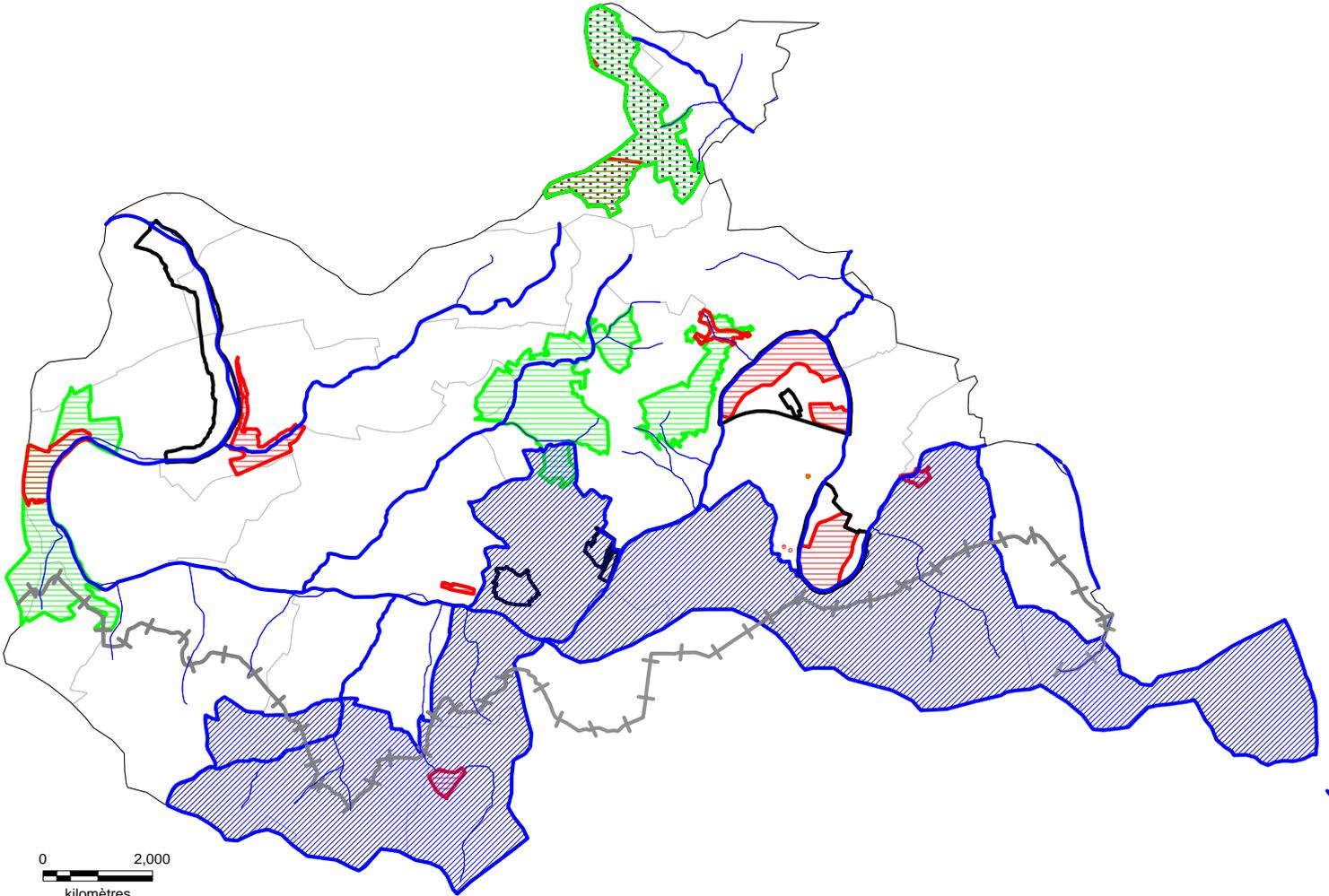
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR137

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Aqueduc
	Zone de Protection en Forêt		Petit chevelu
	Parc Naturel Régional (PNR)		Masse d'eau principale
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite de masse d'eau
	Réservoir biologique pertinent		Limite communale
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

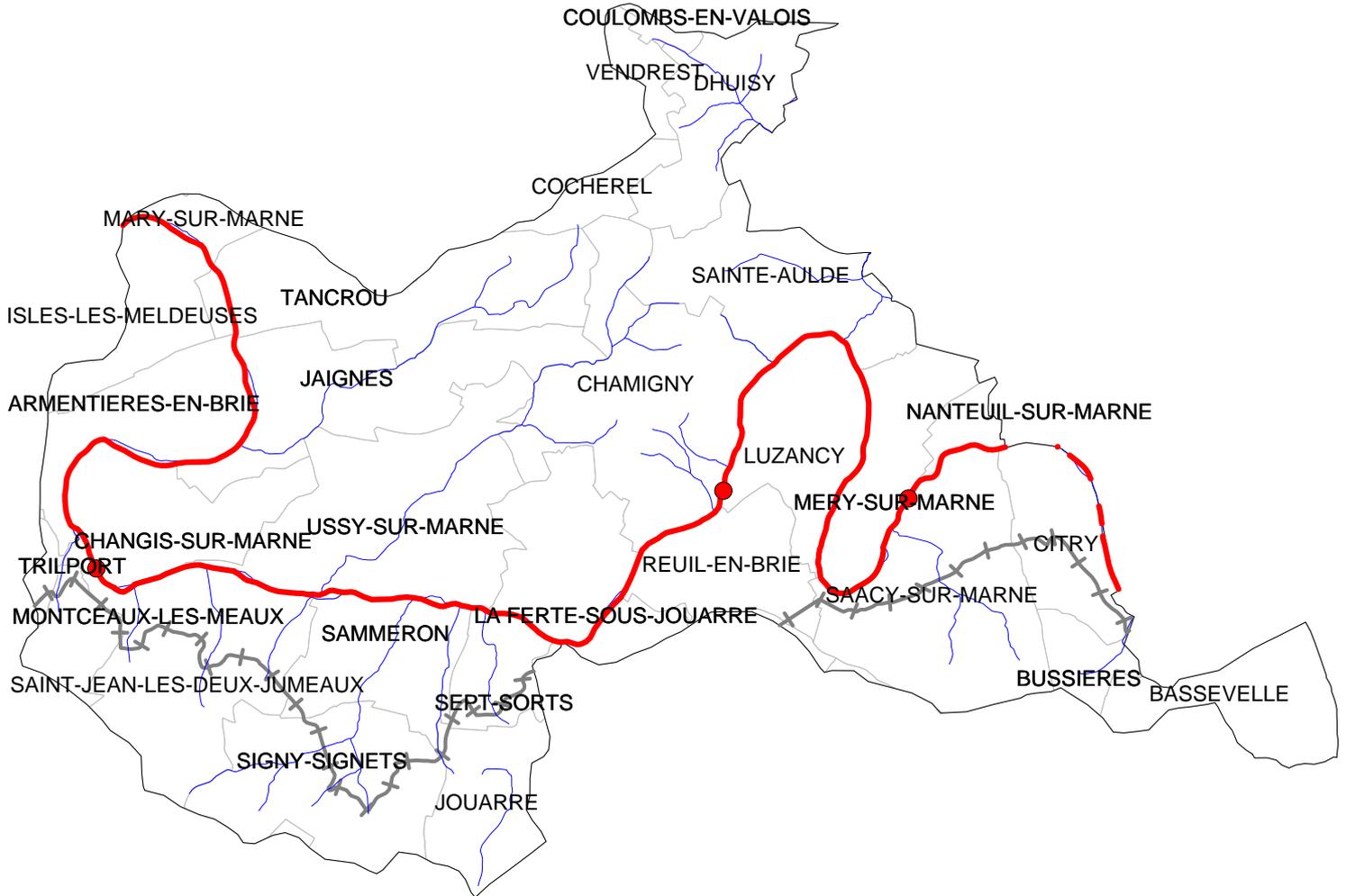
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,001
kilomètres

Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR137

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

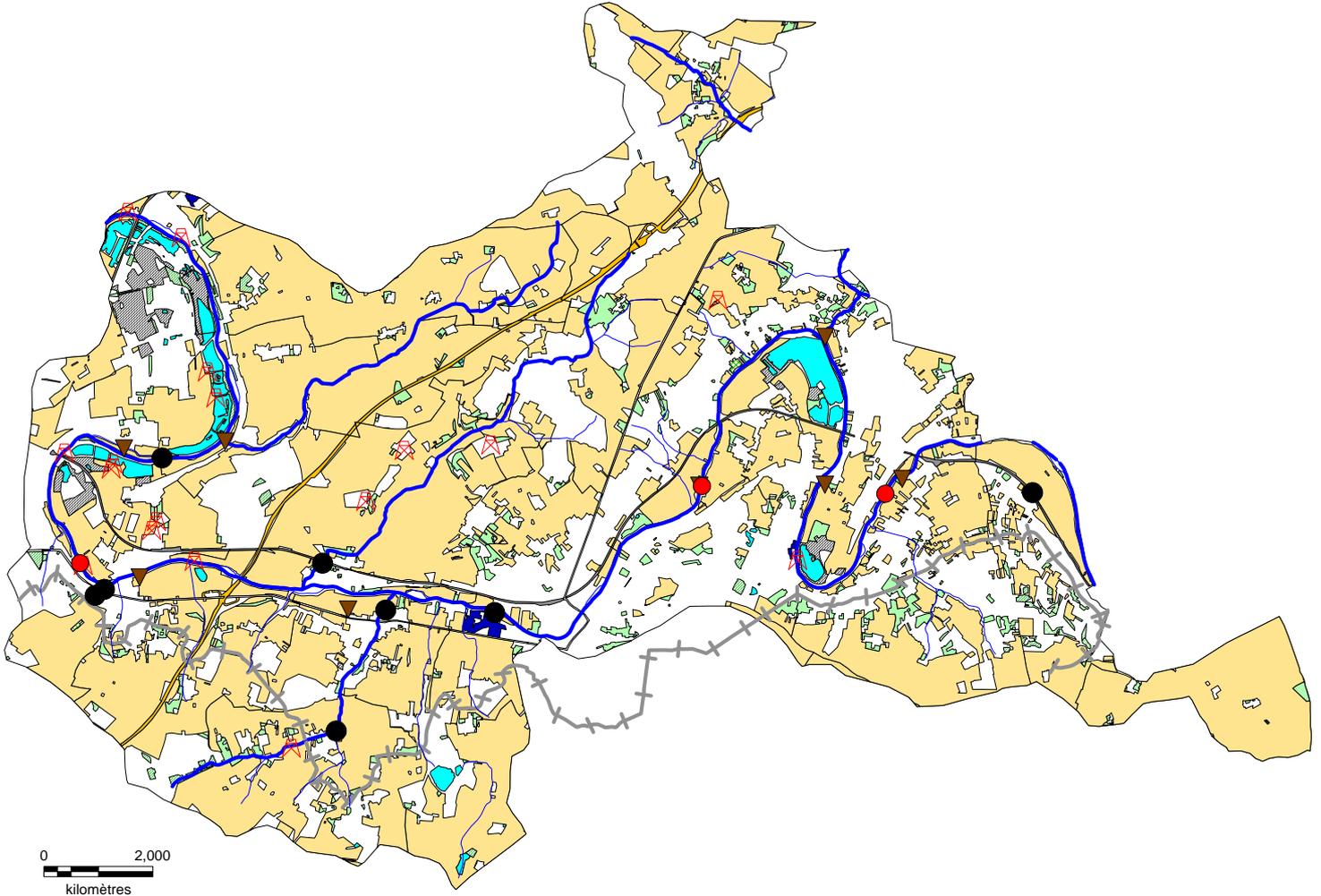
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
FD 77 : SDVP- 1993
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR137

- Rejet de station d'épuration
- ⚠ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

- Peupleraies
- Terres labourées
- Surface en herbe à caractère agricole
- Maraîchage, horticulture
- Cultures intensives sous serres
- Plan d'eau
- Carrières, sablières

Autres éléments :

- Petit chevelu
- +— Aqueduc
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

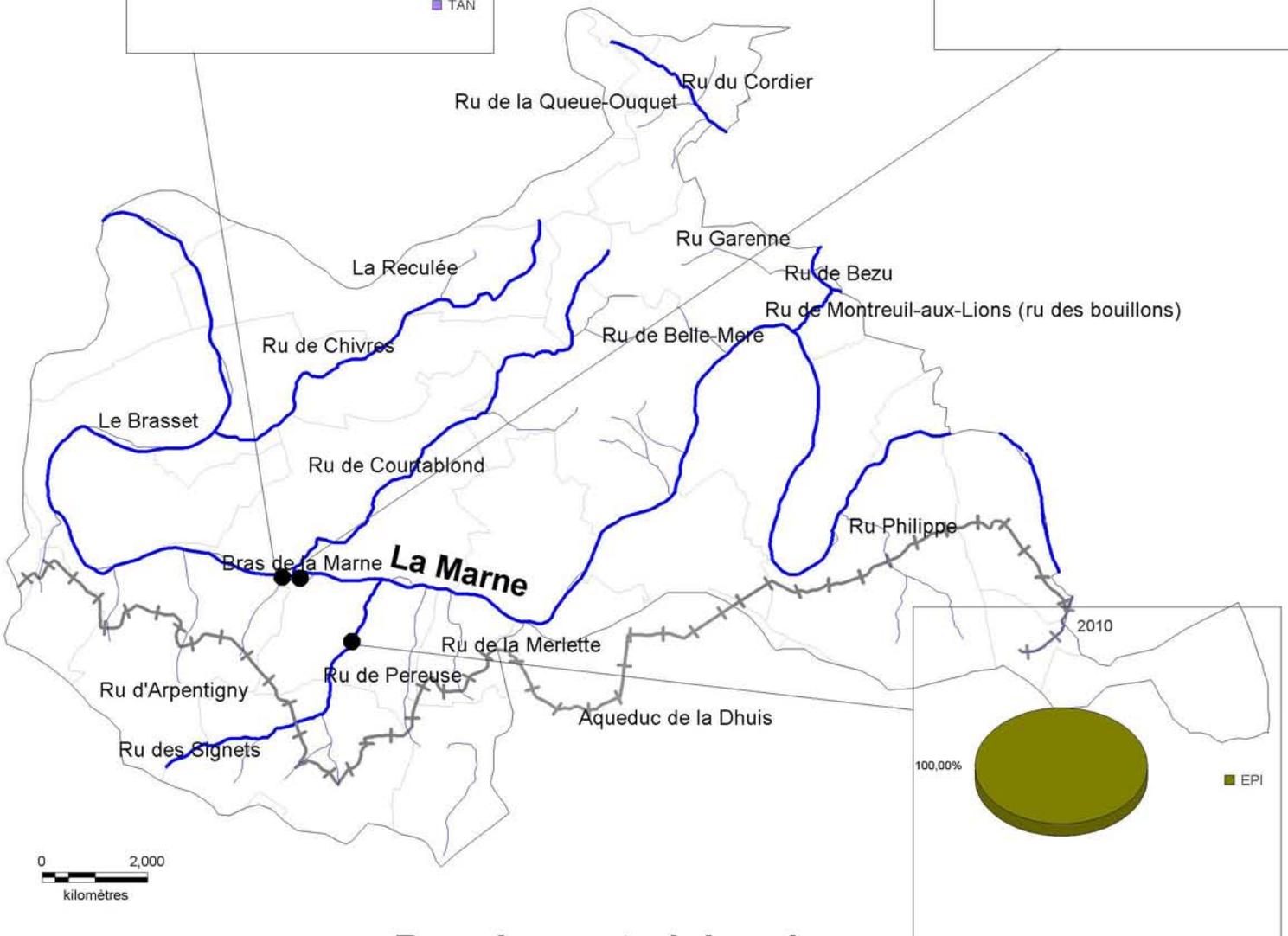
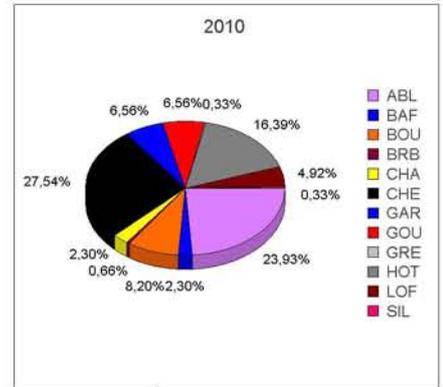
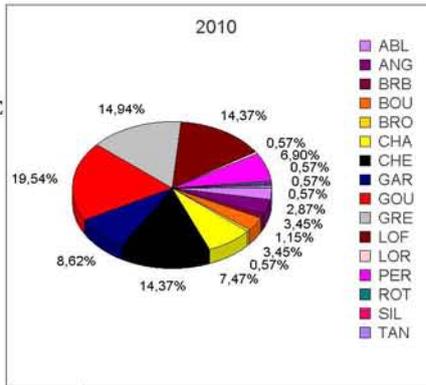
- Golfs
- Zones d'activités
- Pétrole (production, raffinage, stockage)
- Emprise de transport ferré
- Autoroutes
- Routes nationales
- Installations aéroportuaires

Sources :

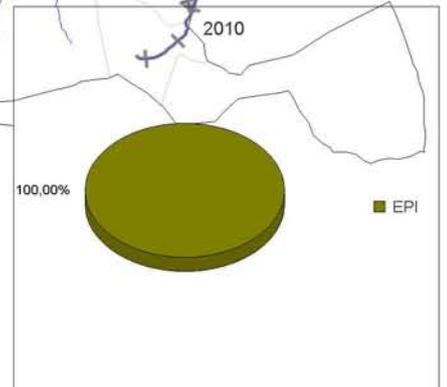
IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 IAURIF MOS 2003
 Données DDT
 Données ARS
 DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
 A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
 DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR137 (Effectif)

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

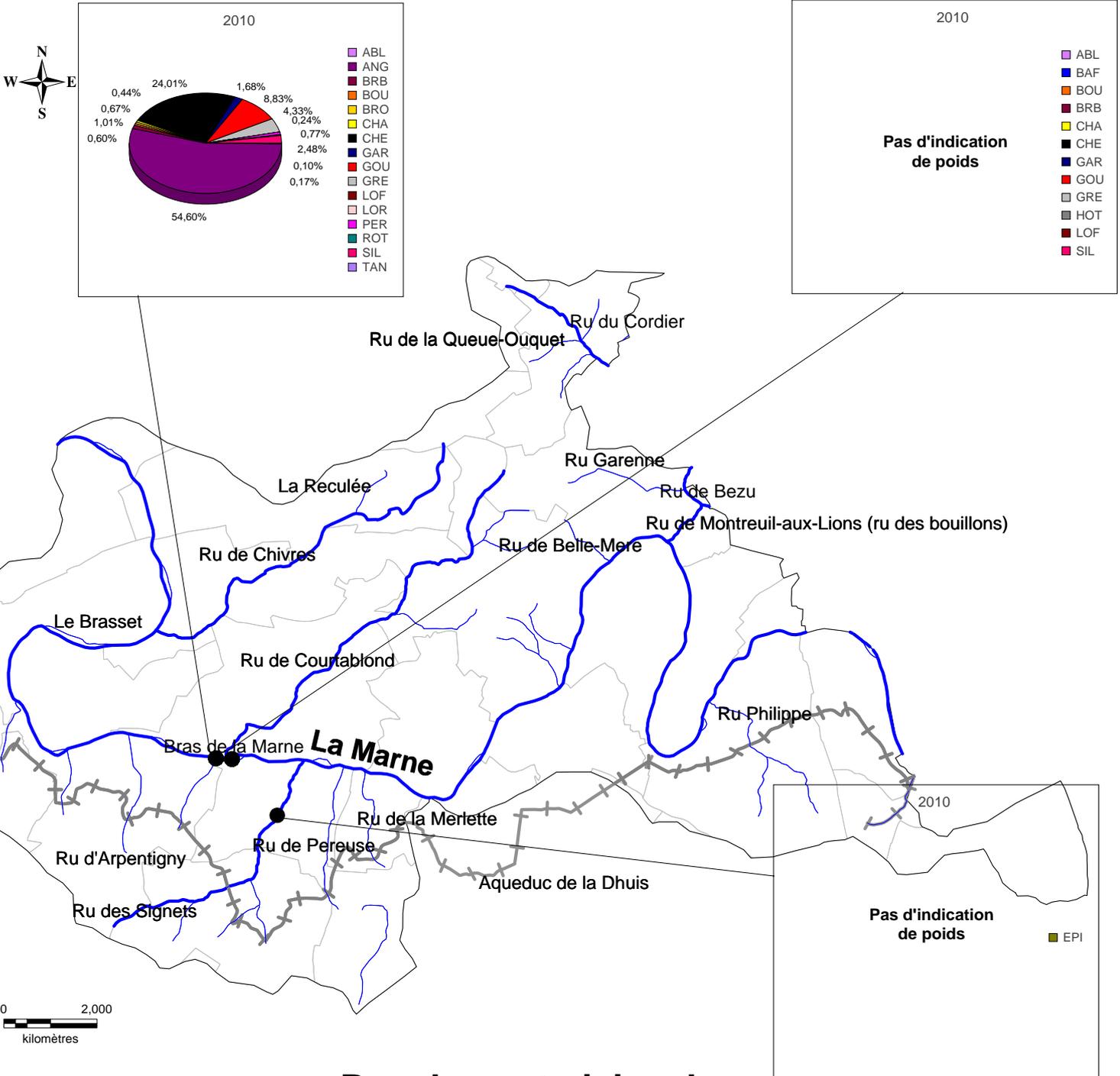
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR137 (Biomasse)

- +—+—+— Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données Hydrosphère



FRHR147

La Marne du confluent de l'Ourq (exclu) au confluent de la Gondoire (exclu)

Référence carte 2414 Est; 2414 Ouest;
IGN: 2513 Est; 2513 Ouest; 2514
Ouest; 2613 Ouest; 2614
Ouest

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2015

Distance à la source : 484
Longueur cours principal: 64,8
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: bon état

Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR147-F642200 mansigny, de (ruisseau)

FRHR147-F642800 ru des cygnes

FRHR147-F643100 ru de Rutel

FRHR147-F662100 ru bicheret

La rivière Marne prend ses sources sur le plateau de Langres (52) et conflue en rive droite de la Seine, après un parcours de 525 km, à Charenton-le-Pont (94). Elle traverse successivement les départements de la Haute-Marne, de la Marne, de l'Aisne, puis de la Seine-et-Marne, où elle entre à Courtry. En Seine-et-Marne, elle parcourt environ 112 km dont 65 km sur cette masse d'eau. Pour court-circuiter les secteurs naturels non navigables, respectivement entre Meaux et Chalifert et de Vaires-sur-Marne à Neuilly-sur-Marne (93), la Marne est doublée par le canal de Meaux à Chalifert et celui de Chelles.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

ANNET-SUR-MARNE	ARMENTIERES-EN-BRIE	BARCY	BOUTIGNY
BROU-SUR-CHANTEREINE	CARNETIN	CHALIFERT	CHAMBRY
CHANTELOUP-EN-BRIE	CHARMENTRAY	CHARNY	CHAUCONIN-NEUFMONTI
CHESSY	CONDE-SAINTE-LIBIAIRE	CONGIS-SUR-THEROUANNE	COUILLY-PONT-AUX-DAMI
COUPVRAY	CREGY-LES-MEAUX	CUISY	DAMP MART
ESBLY	FRESNES-SUR-MARNE	FUBLAINES	GERMIGNY-L'EVEQUE
GOVERNES	ISLES-LES-MELDEUSES	ISLES-LES-VILLENY	IVERNY
JABLINES	LA HAUTE-MAISON	LAGNY-SUR-MARNE	LE PIN
LE PLESSIS-AUX-BOIS	LE PLESSIS-L'EVEQUE	LESCHES	MAREUIL-LES-MEAUX
MEAUX	MONTCEAUX-LES-MEAUX	MONTEVRAIN	MONTHYON
MONTRY	NANTEUIL-LES-MEAUX	PENCHARD	POINCY
POMPONNE	PRECY-SUR-MARNE	QUINCY-VOISINS	SAINTE-FIACRE
SAINTE-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	SAINTE-SOUPPLETS	SAINTE-THIBAUT-DES-VIGNES	THORIGNY-SUR-MARNE
TORCY	TRILBARDOU	TRILPORT	VAIRES-SUR-MARNE
VARREDES	VAUCOURTOIS	VIGNELY	VILLEMAREUIL
VILLENY	VILLEROY	VILLEVAUDE	VINANTES

Population totale : 206 000
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- L'Entente Marne : entente interdépartementale pour l'aménagement de la rivière Marne, étude et travaux.
- Voies Navigables de France

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 12523,05

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,25

Géologie : La Marne entaille les formations géologiques classiques du Plateau de Brie, dégageant les assises géologiques supérieures de l'Eocène. Elle coule sur des alluvions modernes qui reposent sur les Calcaires de Champigny, bordés ponctuellement par les sables et argiles du Cuisien.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
48,6	147,3	12	17,6	18,5	24,8	3	6,3	4,4	7	2,6

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
0311000	RCO	La Marne	TORCY	MAC; ION; E
03110208	RID CG77	La Marne	MAREUIL-LES-MEAUX	MAC; E
03110160	RID CG77	Ru de Rutel	VILLENOY	Q; MAC

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
0311000	12073,6	La Marne	TORCY	0			
03110208	10570,3	La Marne	MAREUIL-LES-MEAUX	0			
03110160	34,6	Ru de Rutel	VILLENOY	0,064			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
0311000	La Marne	TORCY				
03110208	La Marne	MAREUIL-LES-MEAUX				
03110160	Ru de Rutel	VILLENOY				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
0311000	RCO	La Marne	TORCY	MAC; ION; E	non	
03110208	RID CG77	La Marne	MAREUIL-LES-MEAUX	MAC; E	oui	
03110160	RID CG77	Ru de Rutel	VILLENOY	Q; MAC	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La description des habitats aquatiques est rendue délicate par la profondeur d'eau importante.

La largeur moyenne de la Marne varie entre 100 et 150 m pour une profondeur de l'ordre de 2,5 à 3,5 m. Le substrat dominant est composé

de blocs et graviers, accompagnés de plages sablo-graveleuses dans les zones calmes à proximité des berges. Le développement d'herbiers aquatiques en quelques secteurs constitue les principales potentialités d'abris piscicoles. Les secteurs exempts de navigation (bras secondaires et bras morts) offrent des zones de frayères intéressantes. De part les apports diffus, il se produit un phénomène de colmatage important des substrats.

2. Peuplement piscicole

Tout le cours de la Marne est classé en 2ème catégorie piscicole. Le peuplement ichtyologique inventorié est caractéristique d'une rivière de **plaine à écoulement lent et sinueux**. Les espèces piscicoles dominantes sont les Gardons, les Chevesnes et les Ablettes, accompagnées par les Goujons et les Barbeaux fluviatile. Les **Carnassiers** sont représentés par les Brochets, Perches et **Anguilles** (*espèce protégée*). On retrouve des effectifs restreints de **Chabots** (*espèce d'intérêt communautaire*) et **Bouvières** (*espèce d'intérêt communautaire*).

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- La Marne entre Esbly et Chalifert.
 - La Marne à Jablines.
 - Le Ruisseau du Marais du refuge entre Chalifert et Jablines
- Le document d'objectifs du site **Natura 2000** "Bois de Vaires-sur-Marne" a été validé en Mars 2009.

Un projet de restauration de zones humides est mené conjointement entre le Conseil Général 77, le Conseil Régional d'Ile-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et la Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : Il s'agit du **Marais de Lesches**.

Le Conseil Général 77 entretient le tronçon non navigable entre le canal de Chalifert et le canal de Chelles, dans le cadre d'un programme quinquennal (environ 7 km par an).

La masse d'eau abrite des bases de loisirs, implantées sur les plans d'eau issus de la réhabilitation des carrières, comme Vaires sur Marne, Torcy et Jablines.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

La masse d'eau est une zone essentiellement rurale où les communes riveraines restent de faible taille, en amont de Meaux. Entre Meaux et Dampmart, les communes c'est une zone mixte, avec des communes faiblement peuplées à l'exception d'Esbly, puis on retrouve, notamment en rive droite, une zone plus urbaine, avec des communes plus densément peuplées (Lagny-sur-Marne, Vaires-sur-Marne) auxquelles s'ajoute l'agglomération de Marne-la-Vallée.

A l'aval de Meaux et dans les principales agglomérations se développent des activités industrielles de nature diverses, agro-alimentaire, métallurgie, traitement de surface...

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Son régime hydrologique est influencé par le jeu des différents barrages situés sur son cours et soumis au fonctionnement du barrage-réservoir "Marne" (Lac du Der-Chantecoq).

La rivière est constituée d'une succession de biefs déterminés par 5 barrages-écluses. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatiques, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces piscicoles, les empêchant de rejoindre leurs aires de reproduction notamment.

Le barrage de Trilbardou constitue l'usine élévatrice pour l'alimentation du canal de l'Ourcq.

L'extraction de granulats a condamné une partie du lit majeur. Cette activité a profondément remanié le paysage et peut être un facteur de perturbation important pour le maintien ou la reconquête du bon état écologique par les cours d'eau. Les exploitations dans le lit majeur de la Marne peut induire un rabattement de la nappe d'eau souterraine et ainsi accentuer considérablement les étiages. De plus, cette activité engendre des rejets d'eaux usées, notamment chargées en matière en suspension, qui vont rejoindre le cours d'eau et provoquer le colmatage des substrats favorables à la vie piscicole.

Nombreuses bases de loisirs dans les plans d'eau issus de la réhabilitation des carrières, comme Vaires sur Marne, Torcy et Jablines.

Les secteurs soumis à la navigation sont altérés par les phénomènes de batillage. Des dragages ont été effectués au droit des ouvrages. Des travaux de renforcement des berges ont été réalisés à Germigny-l'Evêque, Nanteuil-lès-Meaux, Esbly, et Lagny-sur-Marne. L'artificialisation des berges homogénéise le milieu et limite considérablement la diversité d'habitats en berges, nécessaire à l'accomplissement des différentes étapes du cycle biologique des espèces piscicoles (caches, nourrissage, grossissement et reproduction).

A hauteur de Trilbardou, une partie des eaux de la Marne est prélevées afin d'alimenter le canal de l'Ourcq.

Il existe une usine de potabilisation qui réalise des prélèvements en nappe souterraine à Annet-sur-Marne. Ces prélèvements contribuent à l'accroissement des étiages, préjudiciable à la vie piscicole.

Sur cette masse d'eau, la Marne reçoit les apports du Grand Morin.

Des rejets polluants diffus sont provoqués par les zones urbaines et d'activités (Meaux, Marne-la-Vallée) ; l'imperméabilisation importante engendre d'importants volumes d'eaux pluviales ayant ruisselées et rejoignant la rivière, chargées de substances polluantes. De plus, les systèmes d'assainissement plus ou moins conformes des agglomérations riveraines, telles que Saint-Thibault-des-Vignes, dont les rendements ne sont pas satisfaisants constituent des éléments impactants sur la qualité du milieu.

L'activité agricole prédomine, orientée vers la monoculture intensive (Maïs, Céréales,...).

- Présence d'**Erable du Japon** (*Acer negundo*) sur les bords de la Marne entre Meaux et Jablines.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Le Goujon d'Armentières et de Jaignes" à Armentières.
- AAPPMA "L'Hameçon de Dampmart-Lagny et Environs" à Dampmart.
- AAPPMA "Amicale des Pêcheurs à la Ligne de Trilport" à Trilport.
- AAPPMA "La Noquette de Vaires-Noisiel-Brou-Chantereine" de Vaires-sur-Marne.
- AAPPMA "Société Amicale des Pêcheurs à la Ligne de Villenoy-Mareuil" à Villenoy-Mareuil.
- AAPPMA de "Varredes-Germigny-l'Evêque et Congis" de Congis-sur-Thérouanne.
- AAPPMA "Esbly-Condé-Sainte-Libiaire" d'Esbly.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par la Fédération Départementale de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et les AAPPMA de Dampmart et Villenoy-Mareuil, à hauteur :

En 2009 :

des Tanches,
des Brochets,
des Sandres,
des Perches,
des Carpes commune,
des Goujons et,
des Gardons.

En 2010 :

200 Brochetons à *Trilbardou*,
200 Brochetons à *Ussy-sur-Marne*,
220 Brochetons à *Jablines*,
605 Brochetons à *La Ferté-sous-Jouarre*,
200 Brochetons à *Trilport*,
200 Brochetons à *Meaux*.

- Réserve de pêche :**
- Réserve du bras secondaire de l'île aux Vaches : Depuis l'embouchure du ru du Rapinet (PK 152 bis 900) jusqu'à 400 m en aval du ru (PK 152 bis 500).
 - Réserve du Barrage de Meaux : Depuis 140 m en amont du barrage jusqu'à 100 m en aval du barrage.
 - Réserve de l'Ecluse et du Barrage de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux : Depuis 50 m en amont du musoir (PK 100.568) jusqu'à 50 m en aval du musoir (PK 100.732).
 - Réserve de l'Ecluse et du Barrage d'Isles-les-Meldeuses : Depuis 50 m en amont du musoir (PK 113.058) jusqu'à 50 m en aval du musoir (PK 113.222).
 - Réserve de l'Ecluse de Cornillon : Depuis 50 m en amont du musoir amont jusqu'à 50 m en aval du musoir aval.
 - Réserve du débouché du Canal de fuite de la Centrale de Vaires-sur-Marne : Depuis le PK 155.615 jusqu'au parement amont de l'écluse (PK 155.875).
 - Réserve du Barrage de Noisiel : Depuis 50 m en amont du barrage (PK 158 bis 503) jusqu'à 50 m en aval du barrage (PK 158 bis 603).

2. Activités nautiques

- Navigation de commerce
- Tourisme fluvial (nombreux ports de plaisance, circuits de découverte en bateau)
- Pratique d'activités sportives et récréatives : canoë-kayak, aviron, voile, ski nautique

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

La qualité physico-chimique se dégrade progressivement vers l'aval, en particulier sur les paramètres azote et phosphore. Elle est notamment liée à la qualité des affluents (Thérouanne, Beuvronne, Gondoire et Morbras) de très mauvaise qualité que reçoit la

Marne et les apports diffus domestiques et pluviaux des grandes agglomérations comme Meaux, Marne-la-Vallée, et Lagny et les axes routiers et ferroviaires.

Les habitats aquatiques apparaissent peu diversifiés et peu abondants sur cette masse d'eau. Cependant, des herbiers aquatiques apparaissent sur les secteurs non navigables. L'altération de la qualité des habitats piscicoles est liée au fait que le régime hydrologique soit influencé par le jeu des différents barrages situés sur son cours, et que ces derniers représentent des obstacles à la libre circulation piscicole et au transit sédimentaire. Les périodes de chômage de la rivière, liées aux travaux de restauration des barrages, entraînent des variations importantes des niveaux d'eau et des débits extrêmement faibles.

La gestion actuelle de la ligne d'eau confiée à Voies Navigables de France n'assure plus les connexions latérales qui conditionnent la fonctionnalité des zones humides annexes. Les crues ainsi réduites, altèrent les potentialités de reproduction du Brochet. Cette masse d'eau est touchée par la présence d'une espèce floristique invasive.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses industrielles
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Diminution de l'incidence de l'extraction de granulats

- Gestion et suivi des carrières réaménagées

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

Amélioration de la gestion piscicole

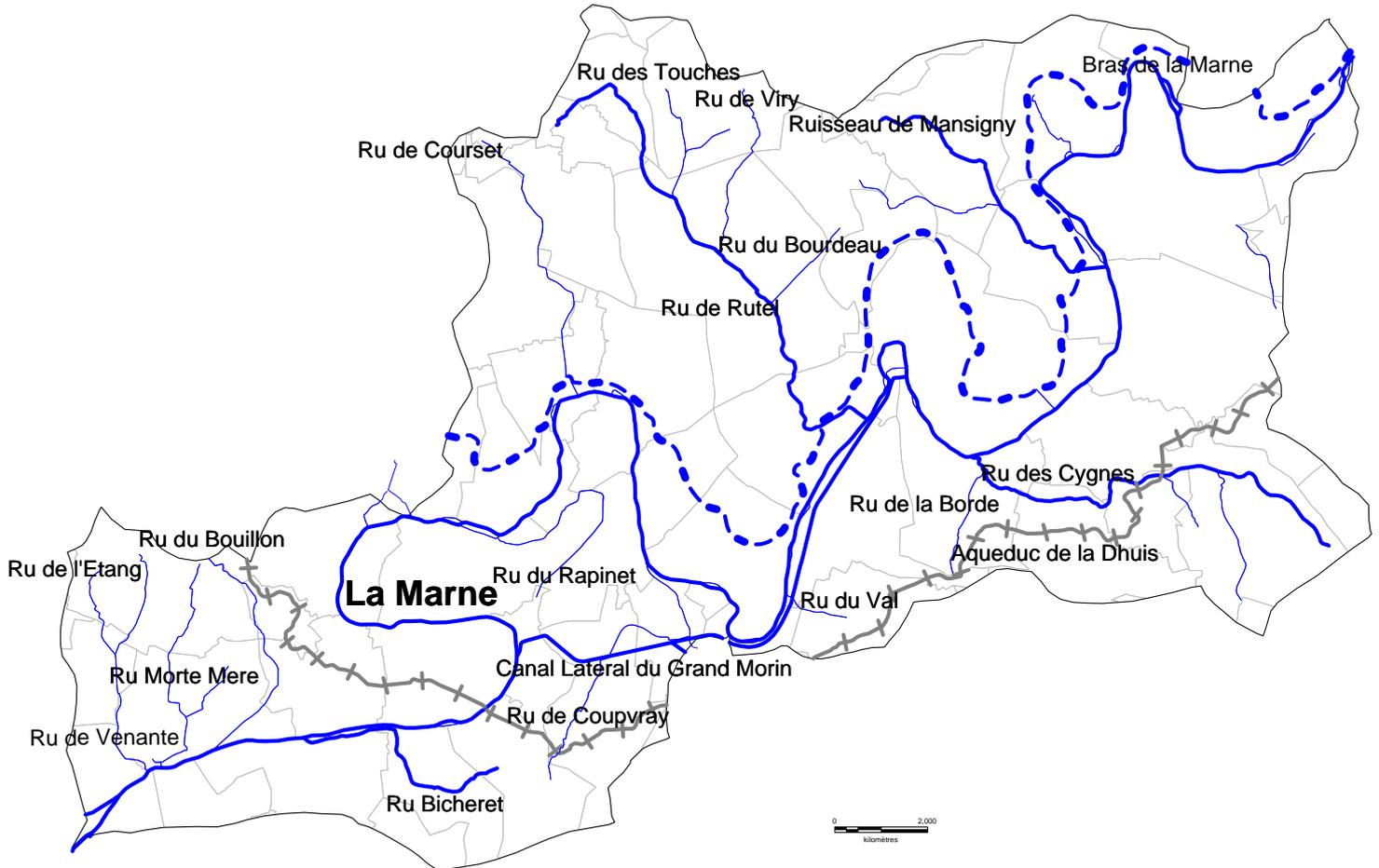
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR147

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Canal
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

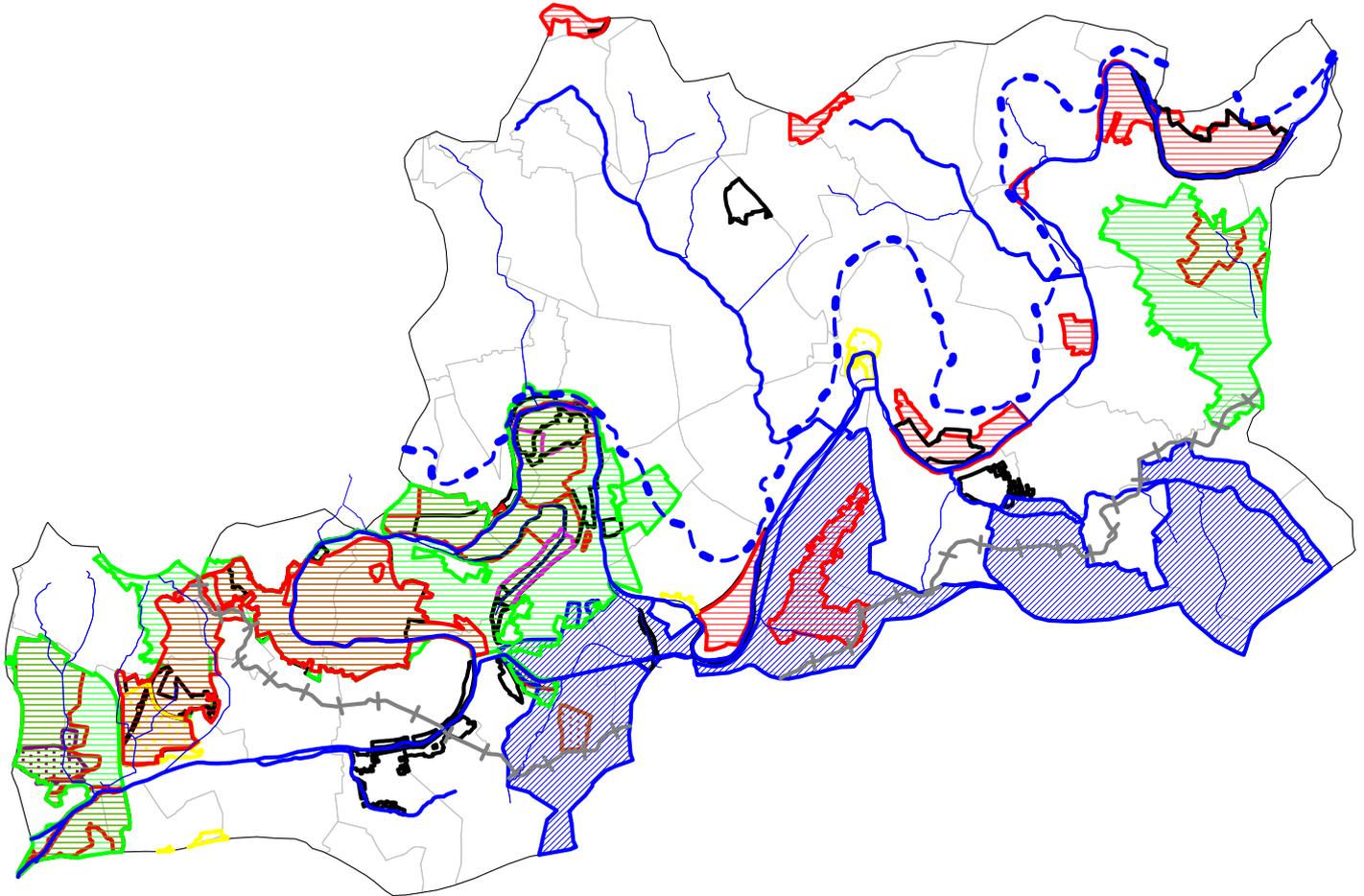
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR147

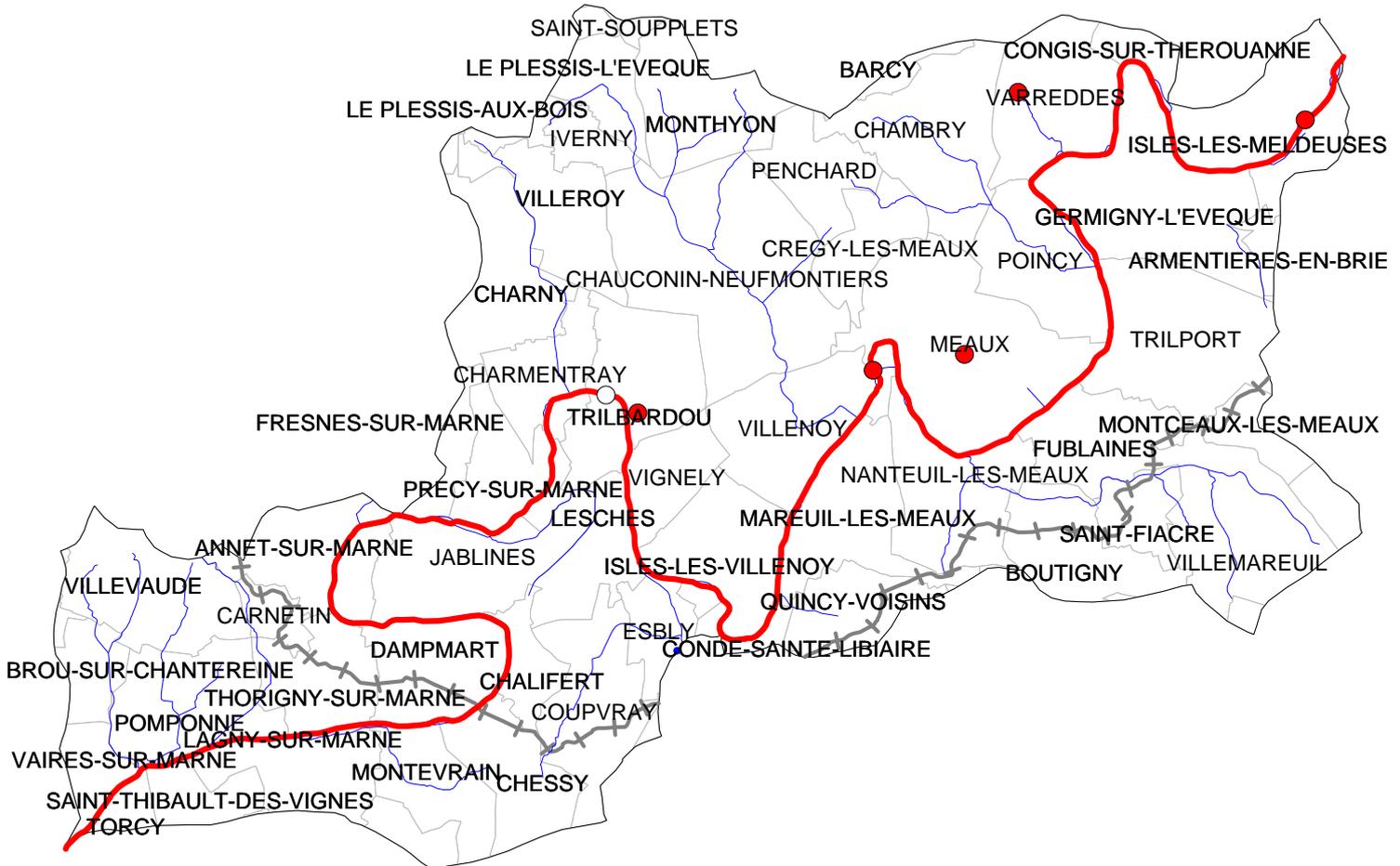
	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	<i>Sources :</i>
	Espace Naturel Sensible (ENS)		IGN BD Carthage - 2008
	Zone de Protection en Forêt		IGN BDCarto 2003
	Parc Naturel Régional (PNR)		AESN Masse d'eau MaJ30102009
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Département de Seine-et-Marne - SIG
	Réservoir biologique pertinent		
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUËIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR147

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

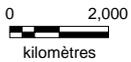
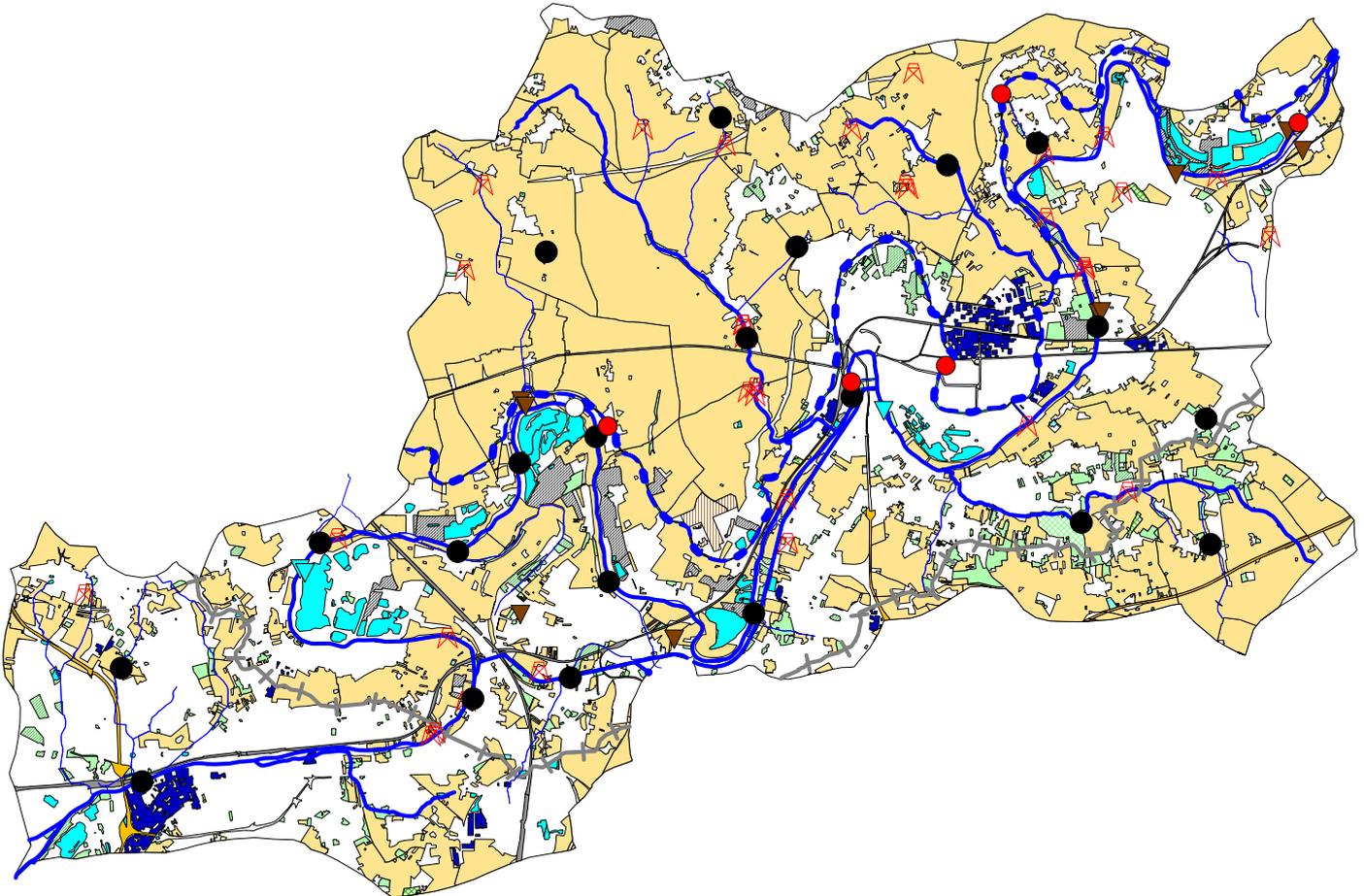
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 FD 77 : SDVP- 1993
 DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
 A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
 DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR147

- Rejet de station d'épuration
- △ Forage agricole
- ▽ Captage superficiel pour l'AEP
- ▽ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

- Peupleraies
- Terres labourées
- Surface en herbe à caractère agricole
- Maraîchage, horticulture
- Cultures intensives sous serres
- Plan d'eau
- Carrières, sablières

Autres éléments :

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Canal
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

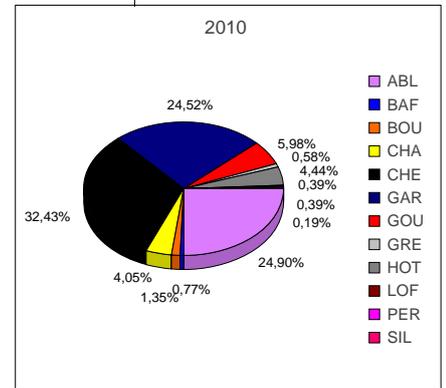
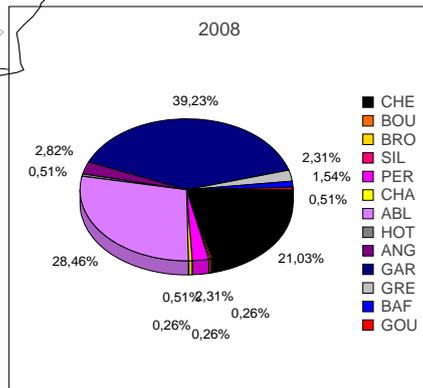
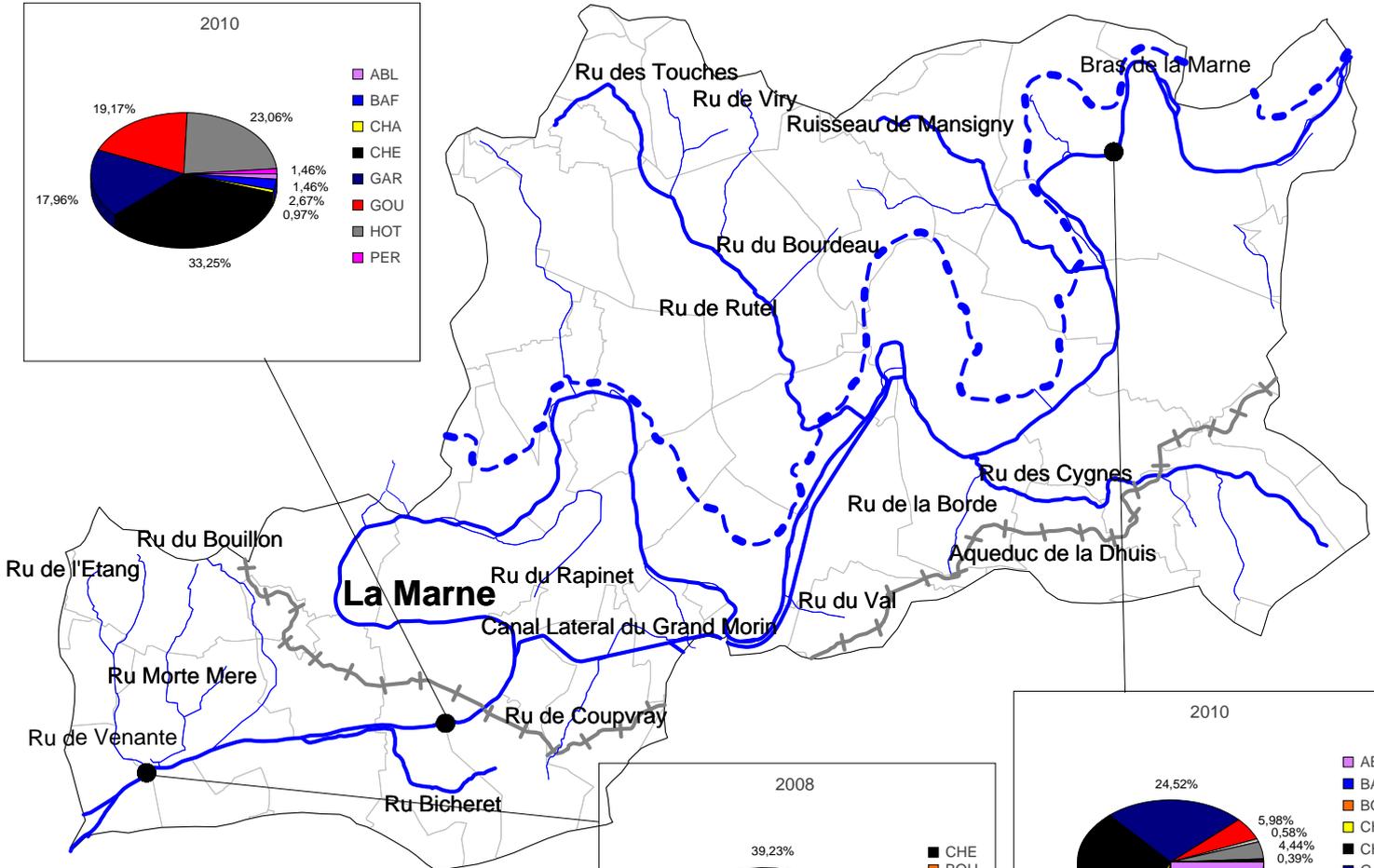
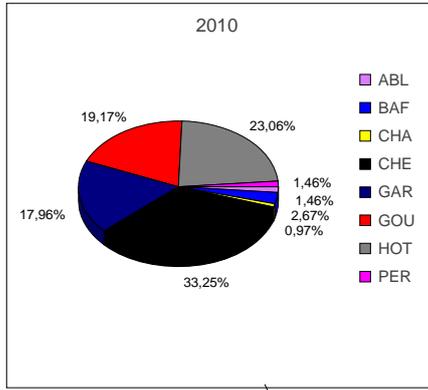
- Golfs
- Zones d'activités
- Pétrole (production, raffinage, stockage)
- Emprise de transport ferré
- Autoroutes
- Routes nationales
- Installations aéroportuaires

Sources :

- IGN BD Carthage - 2008
- IGN BDCarto 2003
- AESN Masse d'eau Maj30102009
- IAURIF MOS 2003
- Données DDT
- Données ARS
- DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR147 (Effectif)

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Canal
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

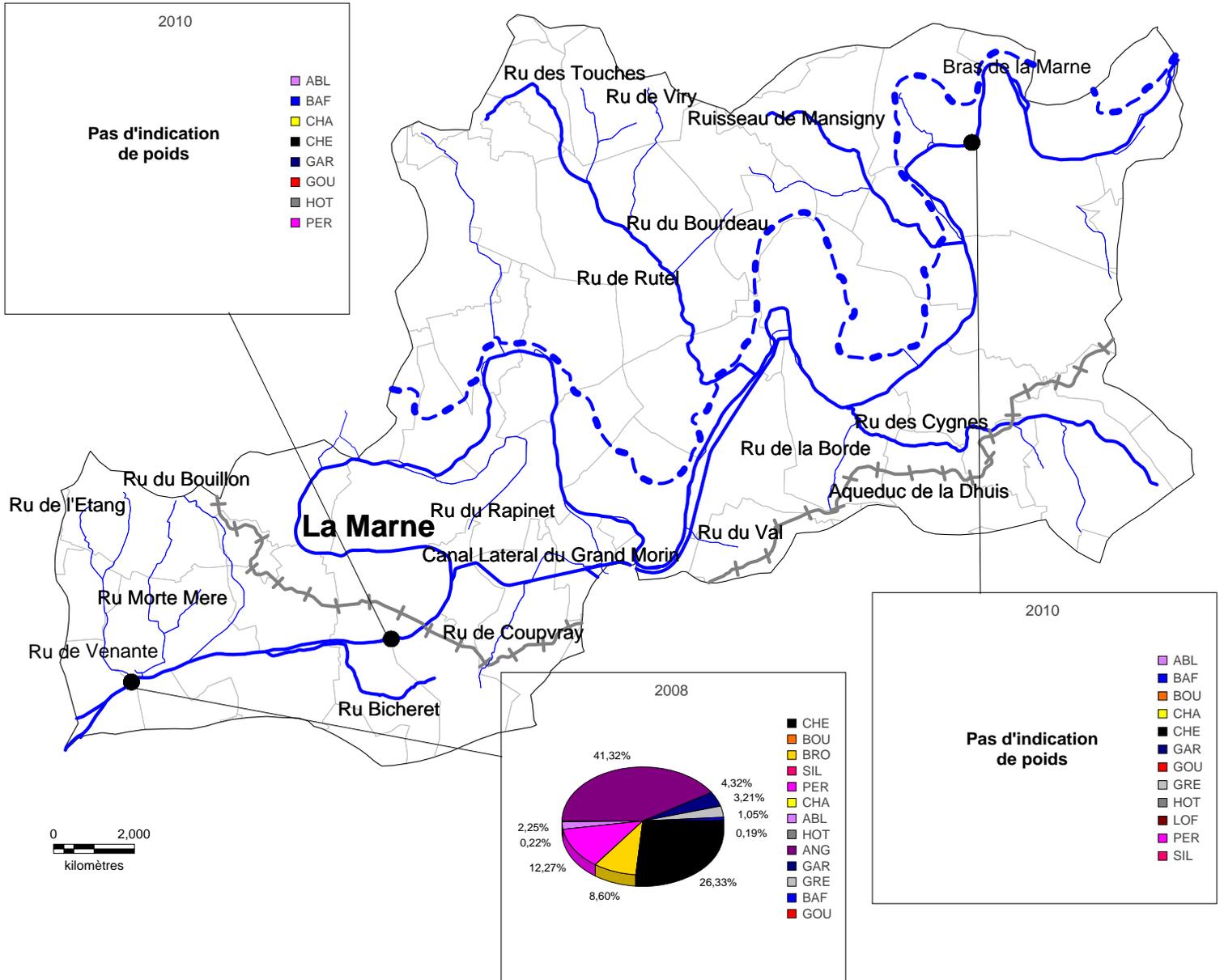
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR147 (Biomasse)

- +—+—+— Aqueduc
- Petites chevelures
- - - Canal
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données Hydrosphère

**FRHR154A**

La Marne du confluent de la Gondoire (exclu) au confluent de la Seine (exclu)

Référence carte 2414 Est; 2414 Ouest;
IGN: 2513 Est; 2513 Ouest; 2514
Ouest; 2613 Ouest; 2614
Ouest

Statut: fortement
modifiée

**Objectif global et
délai d'atteinte :** Bon potentiel
2027

Distance à la source : 548
Longueur cours principal: 5,8
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : potentiel médiocre

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR154A-F66410 **ru de chantereine**

FRHR154A-F66420 **Ru du Merdereau**

La rivière Marne prend ses sources sur le plateau de Langres (52) et conflue en rive droite de la Seine, après un parcours de 525 km, à Charenton-le-Pont (94). Elle traverse successivement les départements de la Haute-Marne, de la Marne, de l'Aisne, puis de la Seine-et-Marne, où elle entre à Courtry. En Seine-et-Marne, elle parcourt environ 112 km dont 6 km sur cette masse d'eau. Pour court-circuiter les secteurs naturels non navigables, entre Vaires-sur-Marne à Neuilly-sur-Marne (93), la Marne est doublée par le canal de Chelles.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BROU-SUR-CHANTEREINE	CHAMPS-SUR-MARNE	CHELLES	COURTRY
EMERAINVILLE	LOGNES	NOISIEL	OZOIR-LA-FERRIERE
VAIRES-SUR-MARNE			

Population totale : 149 500
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- L'Entente Marne : entente interdépartementale pour l'aménagement de la rivière Marne, étude et travaux.
- Voies Navigables de France
- Le Syndicat Marne Vive
- Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des communes de Brou-sur-Chantereine, Chelles, Vaires, Courtry, Le Pin (SIABCVCP)

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 12847,21

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,25

Géologie : La Marne entaille les formations géologiques classiques du Plateau de Brie, dégageant les assises géologiques supérieures de l'Eocène. Elle coule sur des alluvions modernes qui reposent sur les Calcaires de Champigny, bordés ponctuellement par les sables et argiles du Cuisien.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
23,6	16,3	2,5	4,9	8,1	20,1	3,1	6,1	2,7	7,1	0,4

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
		La Marne	GOURNAY-SUR-MARNE	
0311141	RID CG77	Ru de Chantereine	BROU-SUR-CHANTEREINE	Q; MAC
0311142	RID CG77	Ru de Chantereine	CHELLES	Q; MAC

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
		La Marne	GOURNAY-SUR-MARNE				
0311141	19,06	Ru de Chantereine	BROU-SUR-CHANTEREINE	0,012			
0311142	23,97	Ru de Chantereine	CHELLES	0,012			

3. Débits pour arrêts sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
	La Marne	GOURNAY-SUR-MARNE	32	23	20	17
0311141	Ru de Chantereine	BROU-SUR-CHANTEREINE				
0311142	Ru de Chantereine	CHELLES				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
		La Marne	GOURNAY-SUR-MARNE			
0311141	RID CG77	Ru de Chantereine	BROU-SUR-CHANTEREINE	Q; MAC	oui	
0311142	RID CG77	Ru de Chantereine	CHELLES	Q; MAC	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La description des habitats aquatiques est rendue délicate par la profondeur d'eau importante.

La largeur moyenne de la Marne varie entre 80 et 100 m pour une profondeur de l'ordre de 3 m. Le substrat dominant est composé de blocs et graviers, accompagnés de plages sablo-graveleuses dans les zones calmes à proximité des berges.

Les habitats aquatiques sont peu nombreux et peu diversifiés, limités à quelques substrats sablo-vaseux et quelques herbiers qui se développent ponctuellement à proximité des berges des îles situées sur Chelles.

2. Peuplement piscicole

Tout le cours de la Marne est classé en 2ème catégorie piscicole.

Aucune donnée d'inventaire ne permet de qualifier la nature du peuplement piscicole en place sur cette masse d'eau.

3. Divers

Le Conseil Général 77 entretient le tronçon non navigable entre le canal de Chalifert et le canal de Chelles, dans le cadre d'un programme quinquennal (environ 7 km par an).

- Cette masse d'eau est incluse dans le périmètre du SAGE Marne Aval, dont l'état des lieux est en cours d'élaboration.

- Un contrat de bassin 2010-2015, intitulé "Pour le retour de la biodiversité et de la baignade en Marne" devrait être finalisé et signé, fin 2010.

La masse d'eau abrite la base de loisirs de Vaires-sur-Marne, implantée sur un plan d'eau issu de la réhabilitation de carrières.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Cette masse d'eau est en zone urbaine entre Vaires-sur-Marne et Gournay-sur-Marne.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Son régime hydrologique est influencé par le jeu des différents barrages situés sur son cours et soumis au fonctionnement du barrage-réservoir "Marne" (Lac du Der-Chantecoq).

La rivière est cloisonnée par le barrage de Noisiel. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Des travaux de renforcement des berges ont été réalisés à Chelles.

Des rejets polluants diffus sont provoqués par les zones urbaines et d'activités ; l'imperméabilisation importante engendre d'important volumes d'eaux pluviales ayant ruisselées et rejoignant la rivière, chargées de substances polluantes.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "La Goujonnette de Chelles" à Chelles.
- AAPPMA "La Noquette de Vaires-Noisiel-Brou-Chantereine" de Vaires-sur-Marne.
- AAPPMA "Les Pêcheurs de Marne-la-Vallée" à Noisiel (plan d'eau).

Des opérations de repeuplement sont effectuées par les AAPPMA de Chelles et Vaires-sur-Marne, à hauteur :

En 2009 :

des Brochets,
des Sandres,
des Goujons et,
des Gardons.

Réserve de pêche : • Réserve du Barrage de Noisiel : Depuis 50 m en amont du barrage (PK 158 bis 503) jusqu'à 50 m en aval du barrage (PK 158 bis 603).

• Réserve du petit bras rive gauche, dit "bras des turbines" de l'usine de Noisiel : Depuis les turbines de l'usine Nestlé France (PK 158 bis 603) jusqu'à l'extrémité aval de l'île (PK 158 bis 800).

2. Activités nautiques

- Pratique d'activités sportives et récréatives : canoë-kayak, aviron, voile, ski nautique sur la base de loisirs de Vaires-sur-Marne

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

La qualité physico-chimique des eaux de la Marne s'altère sur cette masse d'eau.

Les habitats aquatiques apparaissent peu diversifiés et peu abondants. Cependant, des herbiers aquatiques apparaissent sur les secteurs plus calmes. L'altération de la qualité des habitats piscicoles est liée au fait que le régime hydrologique soit influencé par le jeu du barrage de Noisiel. Ce dernier représente des obstacles à la libre circulation piscicole et au transit sédimentaire. Les

périodes de chômage de la rivière, liées aux travaux de restauration du barrage, entraînent des variations importantes des niveaux d'eau et des débits extrêmement faibles.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Diminution de l'incidence de l'extraction de granulats

- Gestion et suivi des carrières réaménagées

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Favoriser l'acquisition de données sur la nature du peuplement piscicole en place

Amélioration de la gestion piscicole

- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR154A

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

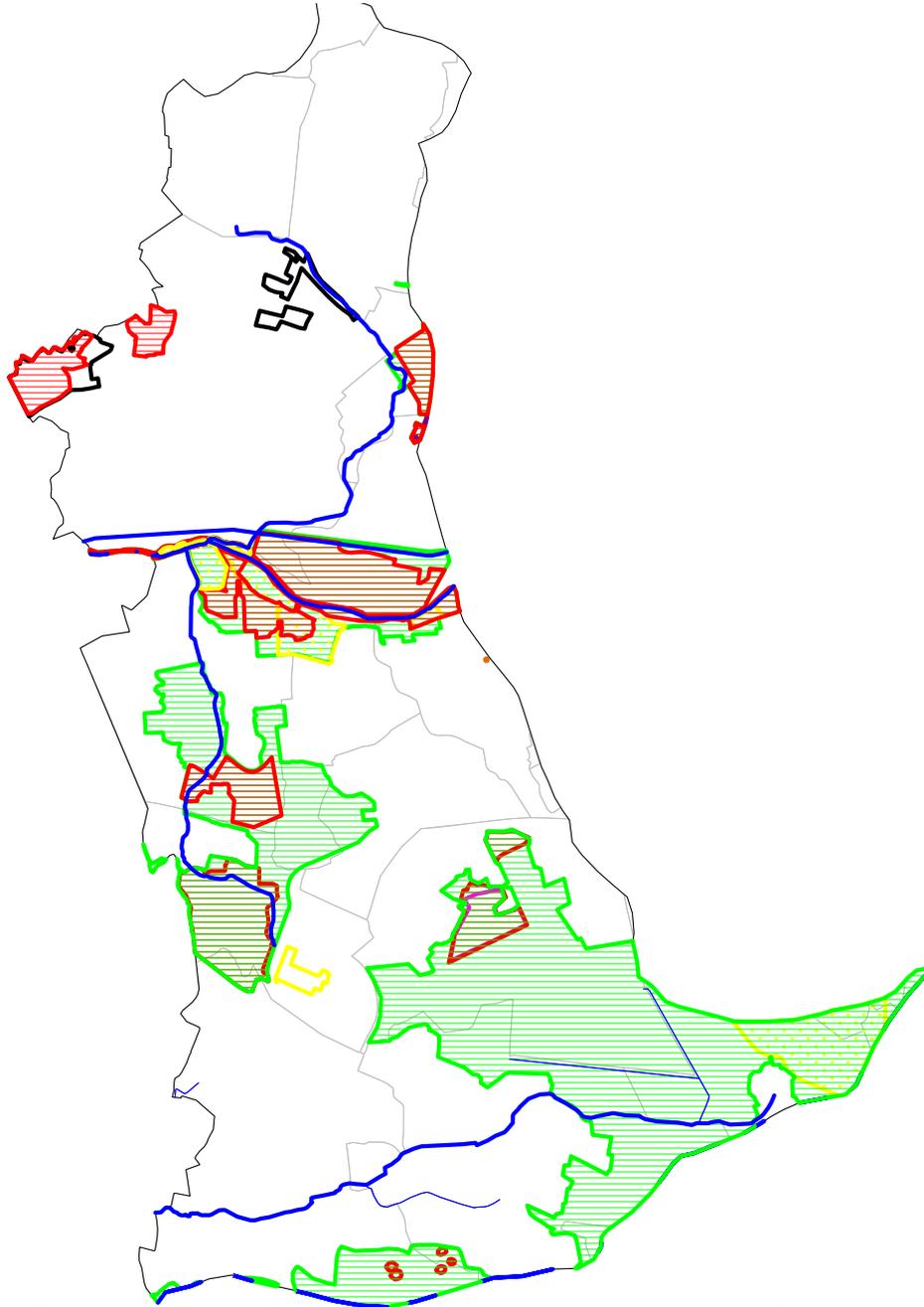
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR154A

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<u>Autres éléments :</u>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Masse d'eau principale
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite de masse d'eau
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite communale
	Réservoir biologique pertinent		
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'Indice de Potentialité Piscicole de la masse d'eau FRHR154A

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

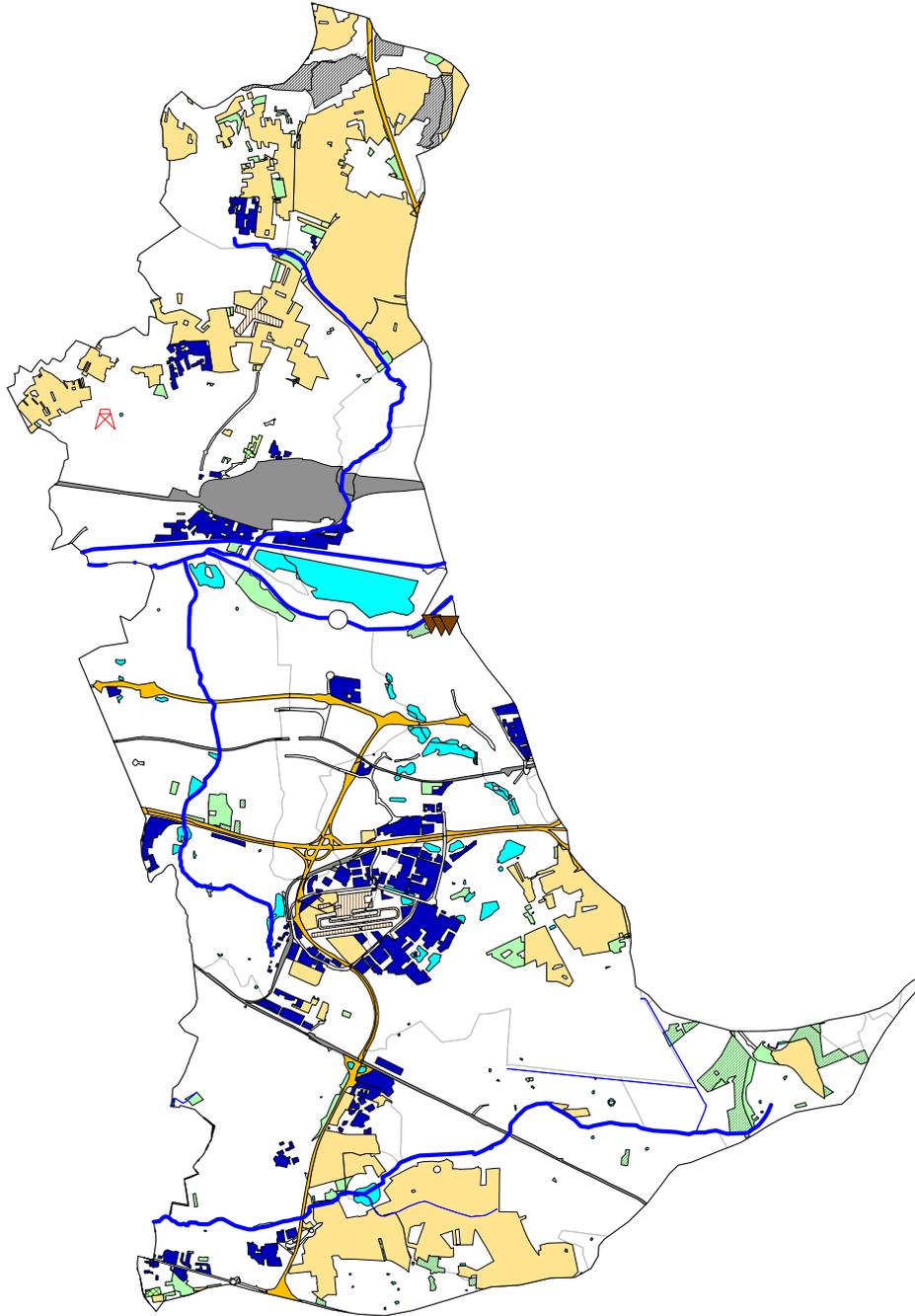
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
FD 77 : SDVP- 1993
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR154A

Forage agricole

Captage souterrain pour l'AEP

Infranchissable

Difficilement franchissable

Franchissable

Indéterminée

Peupleraies

Terres labourées

Surface en herbe à caractère agricole

Maraîchage, horticulture

Cultures intensives sous serres

Plan d'eau

Carrières, sablières

Autres éléments :

Petit chevelu

Masse d'eau principale

Limite de masse d'eau

Limite communale

Golfs

Zones d'activités

Pétrole (production, raffinage, stockage)

Emprise de transport ferré

Autoroutes

Routes nationales

Installations aéroportuaires

Sources :

IGN BD Carthage - 2008

IGN BDCarto 2003

AESN Masse d'eau MaJ30102009

IAURIF MOS 2003

Données DDT

Données ARS

DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES

A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE

DES RIVIERES- 2003

**FRHR146**

L'Ourcq du confluent de l'Auteuil (exclu) au confluent de la Marne (exclu)

Référence carte 2513 Est; 2513 Ouest
IGN:

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2027Distance à la source : 71
Longueur cours principal: 18
(km)Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR146-F638300 ru la croix helene

FRHR146-F638600 ru de chaton

FRHR146-F638400 gergogne, la (riviere)

La rivière Ourcq prend ses sources dans l'Aisne, elle devient canalisée à Troësnes. L'Ourcq canalisée s'écoule sur une dizaine de kilomètres entre l'Aisne et l'Oise jusqu'à Mareuil-sur-Ourcq où elle se divise alors en 2 réseaux :

- la rivière Ourcq qui s'écoule sur environ 20 km avant de confluer en rive droite de la Marne à Mary-sur-Marne.
- Le canal de l'Ourcq qui traverse la Seine et Marne sur 80 km puis la Seine-Saint-Denis et se divise en 2 bras que sont le canal Saint-martin qui traverse Paris et se jette en Seine et le canal Saint-Denis qui rejoint la Seine à Saint-Denis (93).

Les 2 principaux affluents de la rivière Ourcq sont le Clignon (RG), qui constitue la limite départementale entre la Seine-et-Marne et l'Oise, et la Gergogne (RD).

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

COCHEREL	CONGIS-SUR-THEROUANNE	COULOMBS-EN-VALOIS	CROUY-SUR-OURCQ
ETREPILLY	LE PLESSIS-PLACY	LIZY-SUR-OURCQ	MARY-SUR-MARNE
MAY-EN-MULTIEN	OCQUERRE	TANCROU	VENDREST
VINCY-MANOEUVRE			

Population totale : 11 500
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

Cette rivière domaniale dispose d'une structure originale de gestion créée en 1985 :

- Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et la Gestion de la rivière Ourcq, constitué par la Ville de Paris, et 9 communes appartenant à 3 départements. Un garde rivière veille au bon état du lit et des berges de l'Ourcq.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 1084,58

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,5

Géologie : ?

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
18,8	62,2	0,4	4,7	2,4	2	0,1	0,5	0,4	0,8	0,9

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
		L'Ourcq	CROUY-SUR-OURCQ	
03115990	RCB	L'Ourcq	OCQUERRE	MAC; ION; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
		L'Ourcq	CROUY-SUR-OURCQ				
03115990	1070,35	L'Ourcq	OCQUERRE	1,9			

3. Débits pour arrêts sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
	L'Ourcq	CROUY-SUR-OURCQ	1,8	1,4	1,2	0,8
03115990	L'Ourcq	OCQUERRE				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
		L'Ourcq	CROUY-SUR-OURCQ			
03115990	RCB	L'Ourcq	OCQUERRE	MAC; ION; E	non	oui

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La description des habitats aquatiques est rendue délicate par la profondeur d'eau importante.

La largeur de l'Ourcq varie entre 3 et 5 m, pour une profondeur moyenne de 0,5 m dans le secteur amont ; sur la partie aval, la largeur moyenne est de l'ordre de 8 à 10 m et la profondeur de 1 m. La granulométrie est très peu diversifiée et fortement colmatée par des vases, compte tenu de la très faible pente du cours d'eau. L'Ourcq offre peu d'habitats favorables au développement piscicole, du fait de l'uniformité des faciès qui résulte de l'absence de caches au niveau des berges, souvent abruptes, et de la prédominance d'un substrat envasé qui abrite une macrofaune benthique très peu diversifiée et peu abondante, limitant ainsi les capacités de nutrition pour l'ichtyofaune. L'absence d'herbier réduit les zones de fraie et les abris potentiels.

2. Peuplement piscicole

L'Ourcq est classée en 2ème catégorie piscicole sur l'ensemble de cette masse d'eau. Aucune donnée ne permet de caractériser le peuplement piscicole en place sur le cours principal de la rivière Ourcq.

Sur le **ru du Chaton**, affluent rive gauche de l'Ourcq, l'inventaire mené dans le cadre de l'étude de la pose d'une canalisation de gaz naturel, entre Cuvilly et Voisines, le peuplement piscicole est exclusivement constitué de Loches franche.

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- L'Ourcq entre Crouy-sur-Ourcq et Lizy-sur-Ourcq.
- Le document d'objectifs du site Natura 2000 "Bois des Réserves, des Usages et de Montgé" est prévu.

Les variations de débits constantes de la rivière servant à réguler la ligne dans le canal de l'Ourcq, entraîne un important marnage dans l'Ourcq.

La ville de Paris détient tous les droits d'eau pour l'alimentation du canal de l'Ourcq.

Des marais, et zones humides intéressants contribuent à l'auto épuration du cours d'eau et possèdent une richesse écologique remarquable.

Un projet de restauration de frayère à Brochets est en cours, sur la commune d'Ocquerre.

Une étude pour la réalisation d'un schéma directeur de restauration de l'Ourcq devrait voir le jour en 2011.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Le bassin versant de l'Ourcq couvre une superficie d'environ 450 km² en Seine-et-Marne, avec une plus forte urbanisation à l'aval. L'activité agricole prédomine sur l'ensemble de la masse d'eau, orientée vers des cultures intensives qui alternent avec des zones de prairies et de boisements.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

La gestion de l'alimentation du canal de l'Ourcq se fait par la prise d'eau de Mareuil-sur-Ourcq. Dans le but de maîtriser les variations de débits, les vannages de Crouy-sur-Ourcq et Lizy-sur-Ourcq ont été aménagés afin d'en automatiser la manoeuvrabilité. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatiques, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

La rivière a été curée par le passé. Ces opérations ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Une grande partie du débit de la rivière et de ses affluents est prélevée afin d'alimenter le canal de l'Ourcq. En période d'étiage, quasiment la totalité des débits sont prélevés pour l'alimentation du canal, entraînant un très faible débit d'étiage dans la rivière. Les pompes agricoles accentuent les faibles débits dans la rivière.

La rivière reçoit, de manière très irrégulière, des apports d'eau issus du canal à partir de 3 déversoirs (déversoir du Clignon, déversoir de Conroi, et celui d'Ocquerre).

Elle reçoit également, des apports diffus importants en éléments nutritifs (azote et phosphore) et de produits phytosanitaires liés à des pratiques agricoles intensives (drainage et ruissellement). Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivies par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Les activités d'élevages présentes dans la vallée apportent des éléments nutritifs dans le cours d'eau.

L'activité agricole prédomine sur l'ensemble de la masse d'eau, orientée vers des cultures intensives (Céréales, maïs, Betteraves) qui alternent avec des zones de prairies et de boisements. Dans le fond de vallée, on retrouve des peupleraies. L'activité industrielle est très peu développée, si ce n'est dans la partie aval à hauteur de Lizy-sur-Ourcq.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "l'Épinoche Crouyenne" de Crouy-sur-Ourcq.
- AAPPMA "Le Gardon Rouge lizéen" à Lizy-sur-Ourcq.

Réserve de pêche : • Réserve dans la propriété de Mr BAUDEMONT : 2000 m en rive gauche.

• Réserve du Vieux Moulin : 600 m en rive droite au niveau du Vieux Moulin.

• Réserve du Moulin de Crouy-sur-Ourcq : 200 m en rive droite au niveau du moulin de Crouy-sur-Ourcq.

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Le rythme saccadé des déversements du canal de l'Ourcq entraîne des variations importantes des débits dans la rivière. Le droit d'eau détenu par la Ville de Paris, qui rend prioritaire la prise d'eau pour alimenter le canal, entraîne une insuffisance très nette des débits en période d'étiage.

La présence d'habitats propices au développement de la faune piscicole est entravée par ce régime hydrologique particulier qui induit des marnages importants et fréquents.

L'élevage, la culture sur la tête de bassin, et un risque érosif fort (en amont de la Seine-et-Marne), et la présence d'ouvrages hydrauliques sont défavorables au bon état des milieux aquatiques. Des efforts restent à faire au regard de la qualité physico-chimique sur les paramètres biologiques et chimiques.

D'après les données historiques, le cours aval des affluents pourrait constituer des zones de frayère à Brochets.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Favoriser l'acquisition de données sur la nature du peuplement piscicole en place

Amélioration de la gestion piscicole

- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR146

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Canal
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

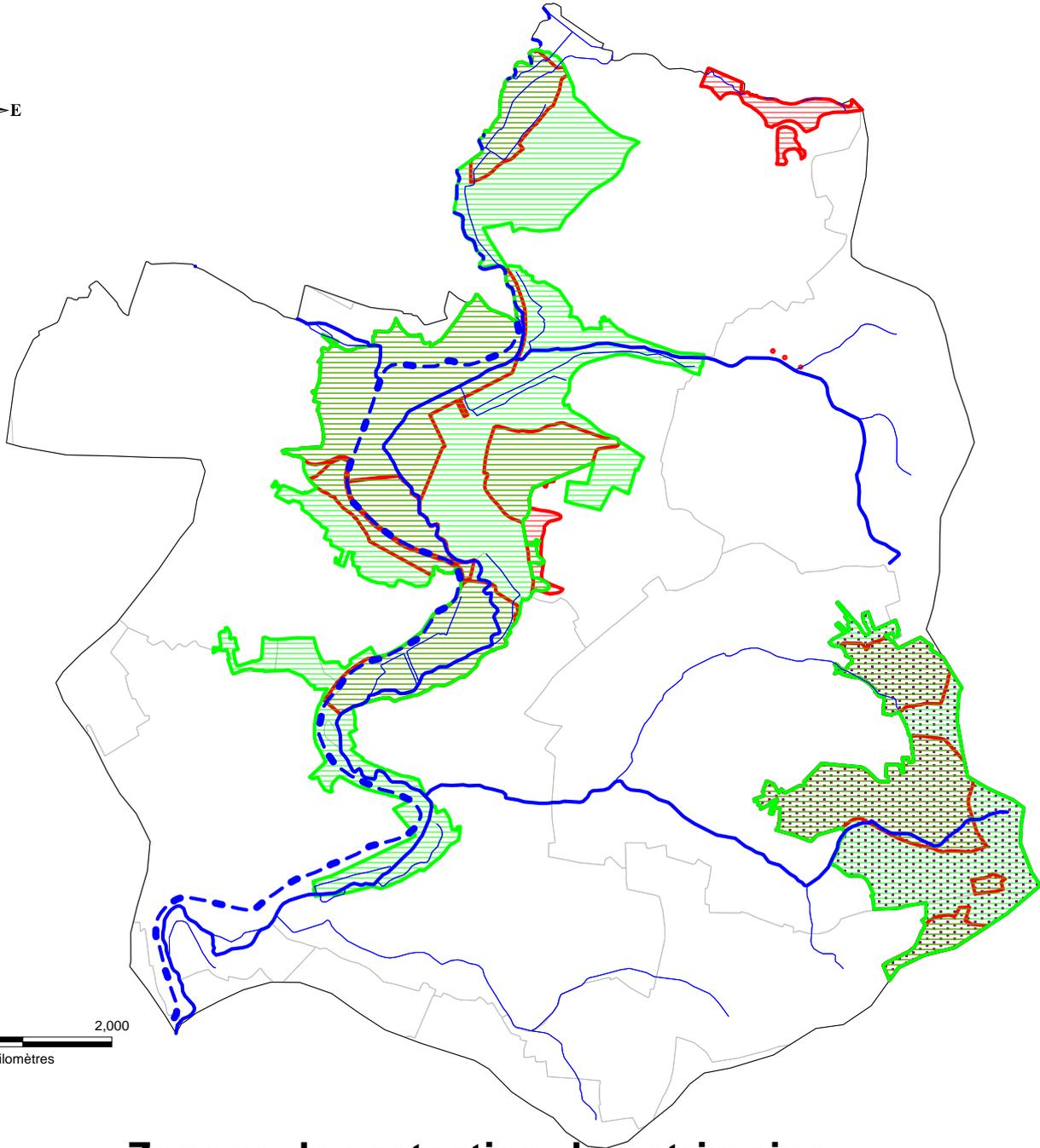
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR146

- | | |
|--|---|
| | Arrêté de Protection de Biotope (APB) |
| | Espace Naturel Sensible (ENS) |
| | Zone de Protection en Forêt |
| | Parc Naturel Régional (PNR) |
| | Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC) |
| | Réservoir biologique pertinent |
| | Réserve Naturelle Nationale (RNN) |
| | Réserve Naturelle Régionale (RNR) |
| | Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) |
| | Site classé |
| | Site inscrit |
| | Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEF) |
| | Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEF) |
| | Zone de Protection Spéciale (ZPS) |

Autres éléments :

- | | |
|--|------------------------|
| | Petit chevelu |
| | Masse d'eau principale |
| | Canal |
| | Limite de masse d'eau |
| | Limite communale |

Sources :

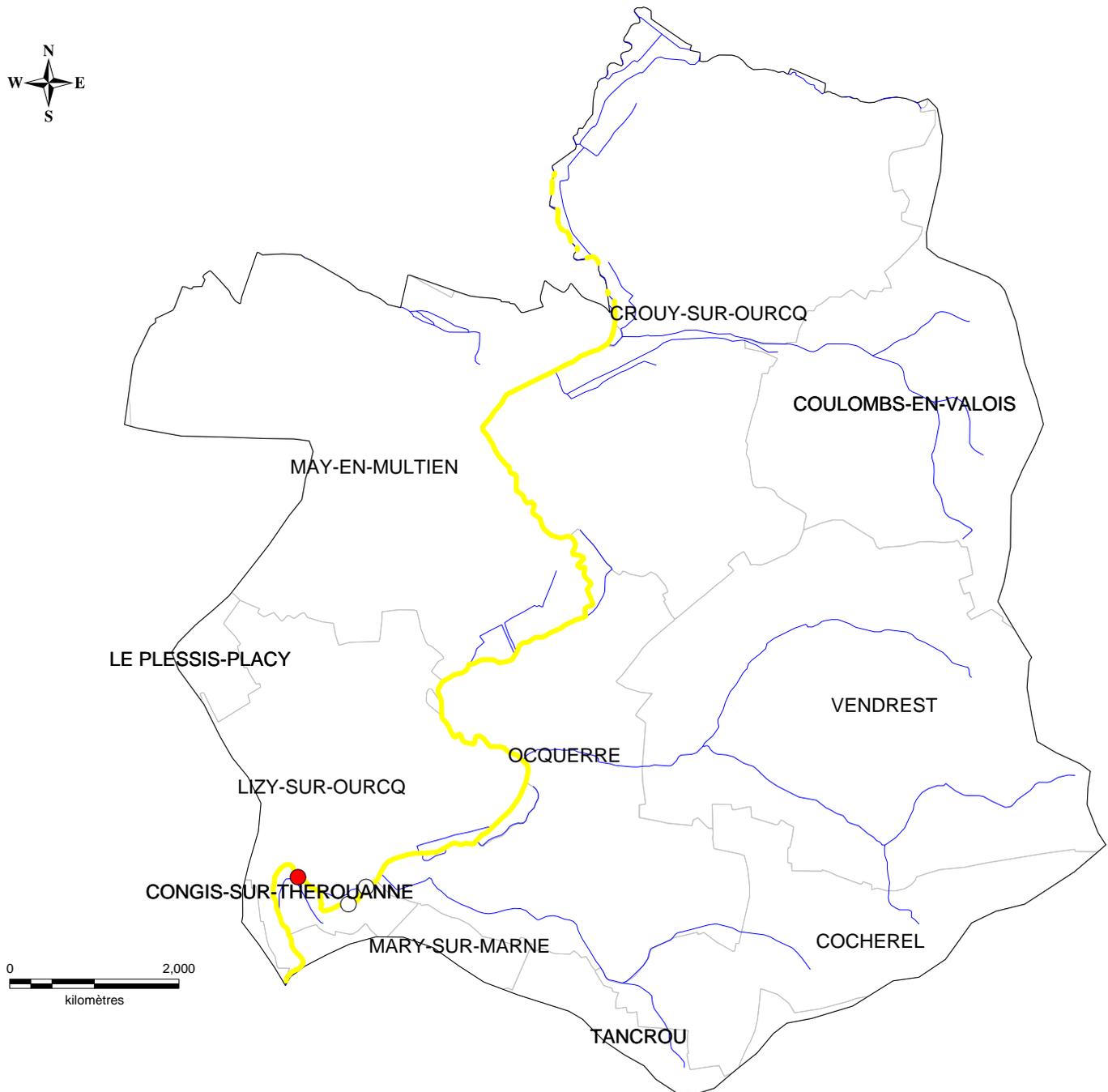
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUÉIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR146

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

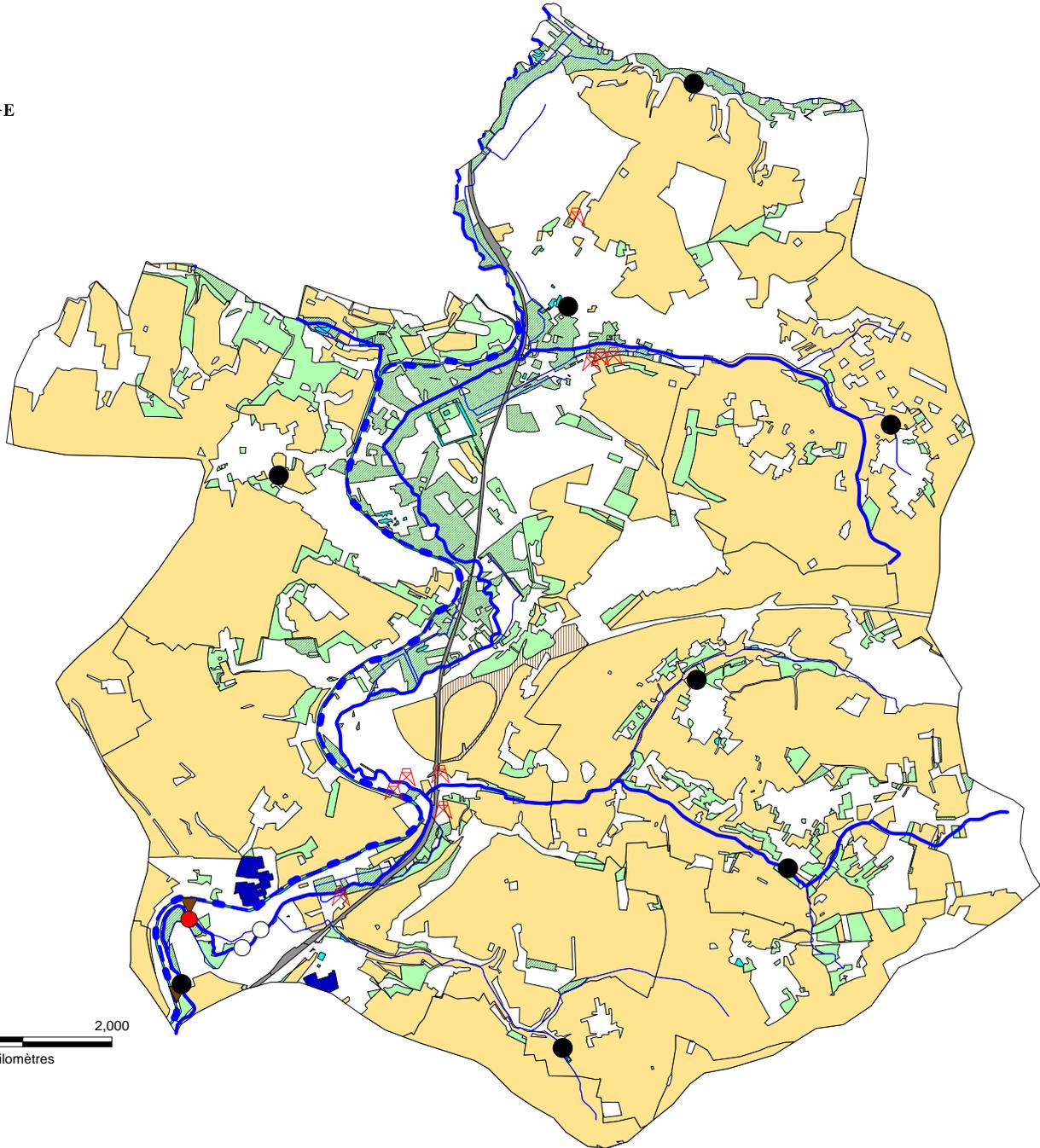
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
FD 77 : SDVP- 1993
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR146

- Rejet de station d'épuration
- ▲ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

- Peupleraies
- Terres labourées
- Surface en herbe à caractère agricole
- Maraîchage, horticulture
- Cultures intensives sous serres
- Plan d'eau
- Carrières, sablières

Autres éléments :

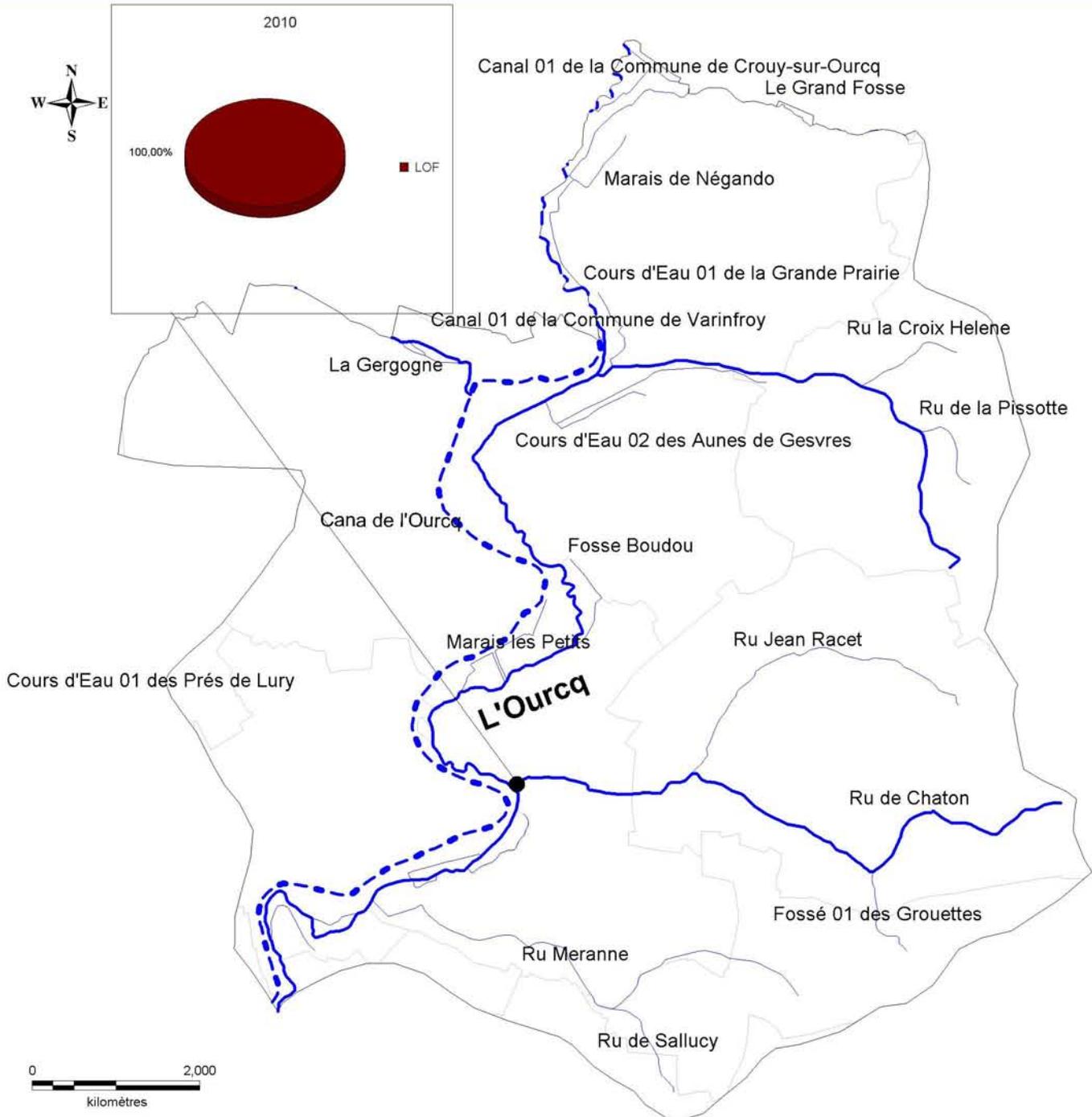
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- - - Canal
- Limite de masse d'eau
- Golfs
- Zones d'activités
- Pétrole (production, raffinage, stockage)
- Emprise de transport ferré
- Autoroutes
- Routes nationales
- Installations aéroportuaires

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 IAURIF MOS 2003
 Données DDT
 Données ARS
 DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
 A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
 DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR146 (Effectif)

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Canal
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR146 (Biomasse)

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Canal
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données Hydrosphère



FRHR148

La Théroouanne de sa source au confluent de la Marne (exclu)

Référence carte 2413 Est; 2513 Ouest
IGN:

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2021

Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 24
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen



* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR148-F641100 ru des avernes

FRHR148-F641200 ru de bregy

Les sources de Gouesche, dans l'Oise, forment la Théroouanne qui s'écoule sur une longueur d'environ 25 km en Seine et Marne avant de confluer en rive droite de la Marne, au niveau du bras de l'île d'Ancre.

La Théroouanne possède plusieurs affluents, dont les principaux sont le ru des Avernes (RD) et le ru du bois Colot (RD).

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BARCY	CHAMBRY	CONGIS-SUR-THEROUANNE	CUISY
DOUY-LA-RAMEE	ETREPILLY	FORFRY	GESVRES-LE-CHAPITRE
LE PLESSIS-PLACY	MARCHEMORET	MARCILLY	MAY-EN-MULTIEN
MONTGE-EN-GOELE	MONTHYON	OISSERY	PENCHARD
PUISIEUX	SAINT-PATHUS	SAINT-SOUPPLETS	TROCY-EN-MULTIEN
VARREDES	VINCY-MANOEUVRE		

Population totale : 20 400
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Théroouanne.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 178,99

Pente moyenne du cours principal (‰) : 2

Géologie : Le lit repose sur des alluvions modernes issus des formations géologiques argilo-sableuses appartenant à l'âge Bartonien (sables de Beauchamps et calcaires de Saint-Ouen). Dans la partie aval du cours d'eau apparaissent des alluvions anciens bordés par le calcaire grossier du Lutécien supérieur.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
7,2	112,4	0,1	3,3	2	4,2	0	0,7	0,6	0,1	0,1

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03109660	RCB	La Théroouanne	CONGIS-SUR-THEROUANNE	MAC; ION; E; PEST
03109585	RID CG77	La Théroouanne	FORFRY	Q; MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03109660	0	La Théroouanne	CONGIS-SUR-THEROUANNE	0,309	2		11,20 (10 Juillet 2000)
03109585	35,33	La Théroouanne	FORFRY	0,066			

3. Débits pour arrêts sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03109660	La Théroouanne	CONGIS-SUR-THEROUANNE	0,35	0,26	0,23	0,2
03109585	La Théroouanne	FORFRY				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03109660	RCB	La Théroouanne	CONGIS-SUR-THEROUANNE	MAC; ION; E; PEST	non	non
03109585	RID CG77	La Théroouanne	FORFRY	Q; MAC; E	oui	oui

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

Les secteurs en tête de bassin et en aval sont constitués principalement de substrats vaseux. Entre ces 2 zones, on retrouve des sables plus ou moins grossiers et ponctuellement le substratum est affleurant.

Les substrats relativement pauvres et colmatés du fait de la prédominance des faciès lenthiques, due à la faible pente, tendent à appauvrir et limiter les habitats aquatiques potentiels pour les populations de Cyprinidés d'eaux calmes et vives qui devraient théoriquement être représentés.

Les peupleraies constituent sur de nombreux secteurs la seule végétation rivulaire en place.

2. Peuplement piscicole

La Théroouanne est classée en 2ème catégorie piscicole sur l'ensemble de son linéaire. Les inventaires piscicoles révèlent une très faible diversité spécifique (3 espèces). On retrouve uniquement des individus de petites espèces peu exigeantes telles que les **Loches franche**, **Epinoches** et **Epinochettes**. Aucune espèce de Cyprinidé n'est représentée alors qu'ils constitueraient le peuplement théorique attendu.

D'après les données historiques, le peuplement piscicole était plus riche et diversifié, il y a 20 ans.

3. Divers

Le domaine régional du Grand Voyeux à Congis sur Théroouanne représente un fort intérêt écologique.

Le fond de vallée est occupé par des zones plus ou moins marécageuses.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Oissery et Congis-sur-Thérouanne sont les seuls bourgs à s'être construits autour de la rivière, les autres étant sur le plateau, ou perchés sur ses bords. ¾ de la population du bassin versant se situe à l'amont.

Les activités industrielles sont concentrées autour de Saint-Souplets (carrières de plâtre).

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

De nombreux ouvrages cloisonnent le cours de la Thérouanne. La présence d'ouvrage entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatiques, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

L'étang de Rougemont est classé en ZNIEFF en raison notamment de sa flore spécifique des milieux humides. Néanmoins, les eaux de la Thérouanne ont été déviées pour assurer son alimentation. La présence de ce plan d'eau entraîne le réchauffement des eaux, favorisant l'évaporation. De plus, cette élévation de la température est généralement accompagnée d'une diminution de la quantité d'oxygène dissous, au détriment de l'ichtyofaune en place. La sédimentation qui a lieu au niveau du plan d'eau entraîne le colmatage des substrats et frayères éventuelles provoquant donc la banalisation des habitats.

Le cours de la Thérouanne a subi de profondes modifications, visibles encore aujourd'hui par le fait qu'elle est 2 fois moins large et profonde à sa confluence avec la Marne qu'au milieu de son cours. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

A l'amont de Congis-sur-Thérouanne, une partie des eaux de la Thérouanne est prélevée afin d'alimenter le canal de l'Ourcq (au "Gué-à-Tresmes"). Ces prélèvements contribuent à l'accentuation des phénomènes d'étiage.

La Thérouanne reçoit des apports diffus importants en éléments nutritifs (azote et phosphore) et de produits phytosanitaires liés à des pratiques agricoles intensives. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivies par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Les rejets d'origine domestique semblent avoir un fort impact sur la Thérouanne. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

Le bassin versant est le siège d'une activité agricole orientée vers la monoculture intensive.

Des peupleraies sont implantées sur les 2 rives du cours d'eau, notamment autour de l'étang de Rougemont, et sur le ru de Brégy. Le peuplier est une espèce grande consommatrice d'eau. Sa présence en bordure de cours d'eau diminue la diversité des habitats en berges, en limitant la possibilité d'implantation d'une ripisylve arbustive et arborée offrant de sous-berges et le maintien des berges au regard des phénomènes d'érosion.

- 2 massifs de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) recensés sur les communes Congis-sur-Thérouanne, de respectivement 10 m² et 500 m².

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA de "Varredes-Germigny-l'Evêque et Congis" de Congis-sur-Thérouanne.

Réserve de pêche : • Réserve du Vannage du Moulinet : (sur la dérivation de la Thérouanne) 50 m en rive droite et rive gauche en aval du vannage du Moulinet.

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

La qualité des eaux de la Théroouanne est plutôt moyenne car dès l'amont elle subit de nombreux rejets, trop conséquents au regard de sa capacité d'auto-épuration. Elle s'améliore néanmoins vers l'aval mais les teneurs en azote et phosphore restent élevées, ce qui provoque le développement excessif d'algues filamenteuses réduisant ainsi les potentialités piscicoles. On constate le colmatage de nombreux secteurs du cours d'eau qui uniformise et banalise les habitats piscicoles. Ces phénomènes ne semblent pas avoir été résolus depuis ces 20 dernières années voire même s'être accentués dans le sens où l'on constate une perte importante de diversité spécifique piscicole sur la Théroouanne. Le colmatage est très certainement induit par les rejets d'origine domestique, la présence de l'étang et de peupleraies, le cloisonnement par les ouvrages hydrauliques et les lourds travaux hydrauliques qu'elle a subit. Les pollutions répétées du cours d'eau par les produits phytosanitaires ne font qu'accroître son état de dégradation. Les prélèvements réalisés pour l'alimentation du Canal de l'Ourcq accentuent les phénomènes d'étiage. Le bassin versant de la Théroouanne est touché par le développement de la Renouée du Japon (*espèce invasive*).

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques
- Supprimer les digues, merlons et remblais en haut de berges afin de restaurer les échanges latéraux avec les zones naturelles d'expansion des crues

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Diminution de l'incidence de l'extraction de granulats

- Réaménagement des carrières
- Gestion et suivi des carrières réaménagées

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau

Amélioration de la gestion piscicole

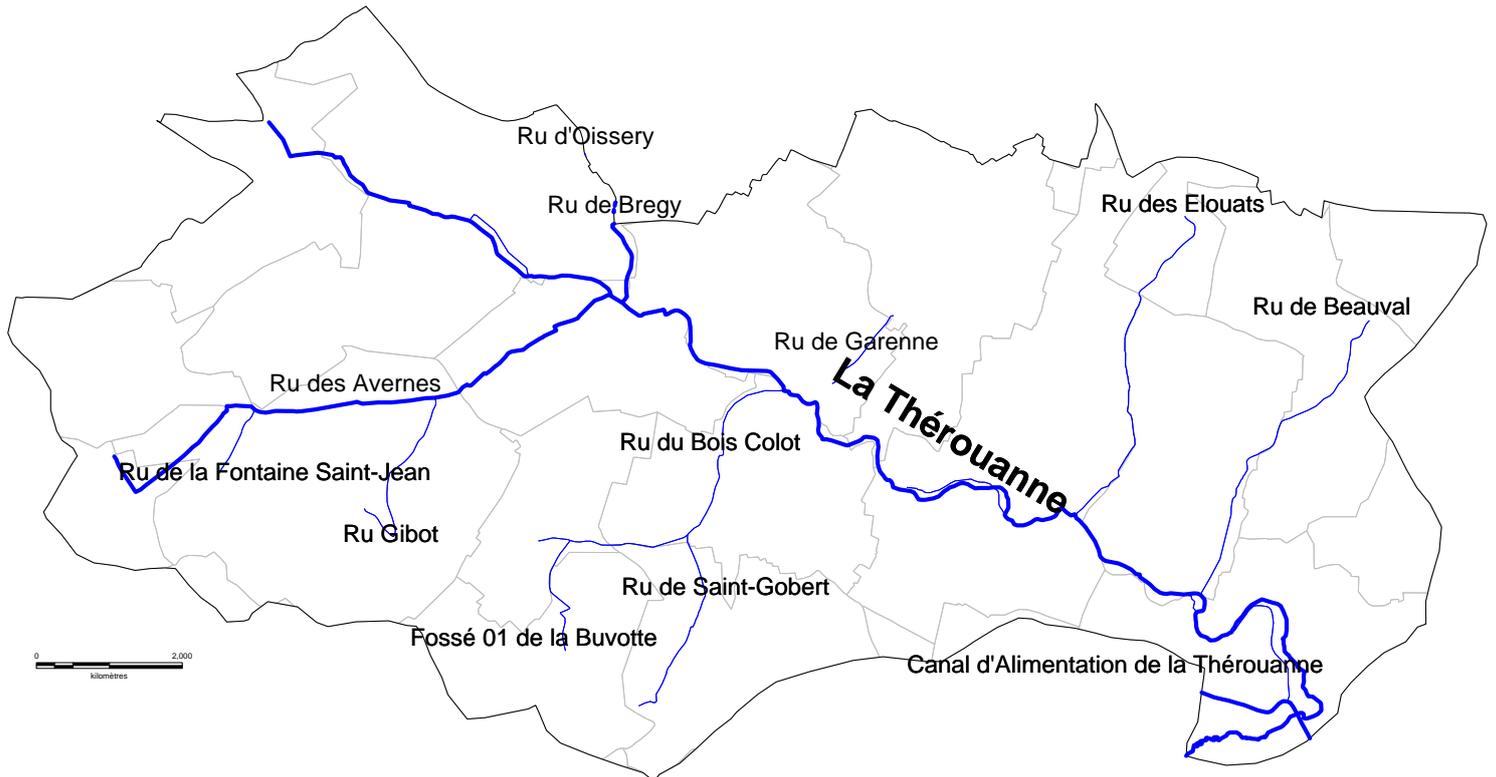
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR148

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

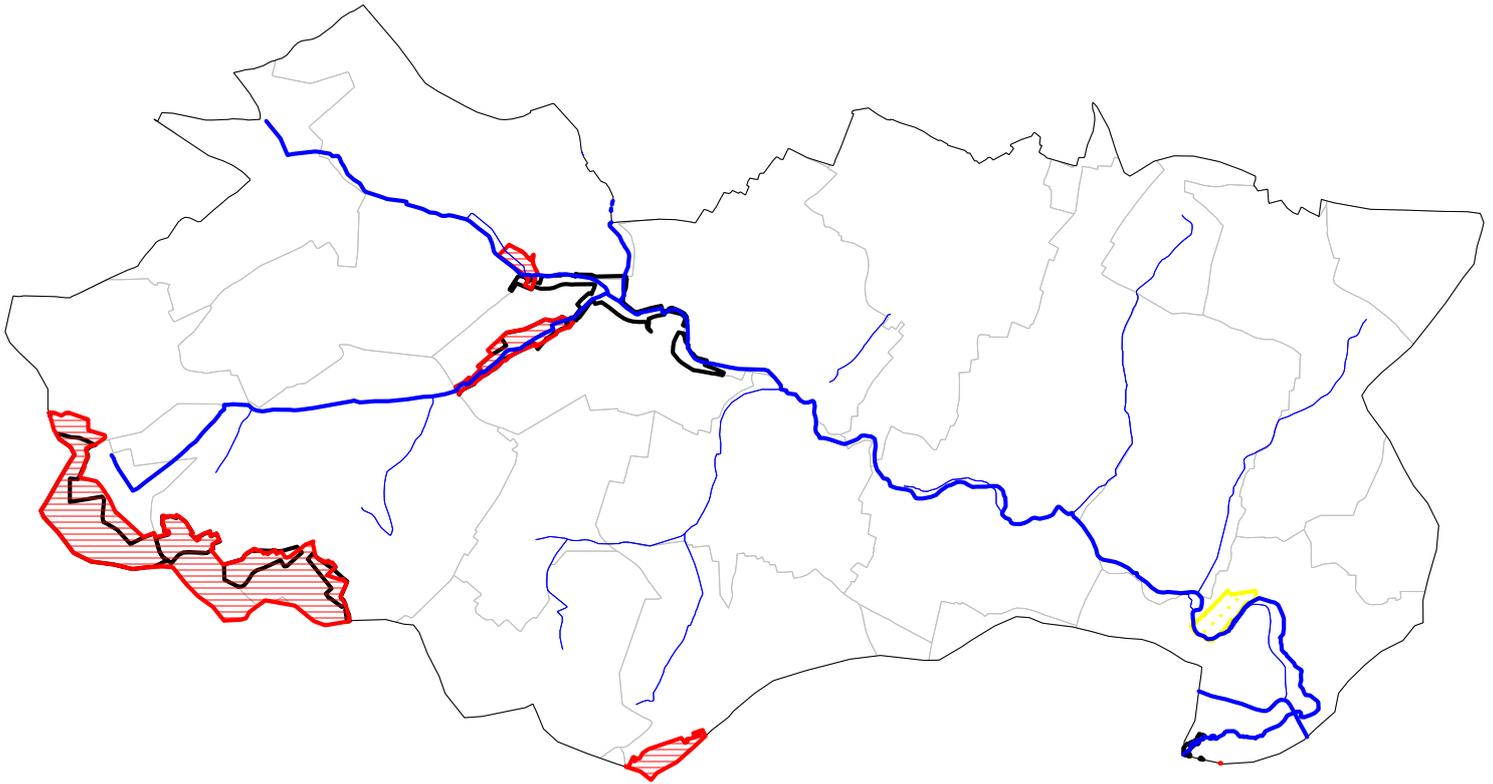
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR148

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>		Petit chevelu
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Masse d'eau principale	
	Zone de Protection en Forêt		Limite de masse d'eau	
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite communale	
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)			
	Réservoir biologique pertinent			
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)			
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)			
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)			
	Site classé			
	Site inscrit			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II			
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)			

Sources :

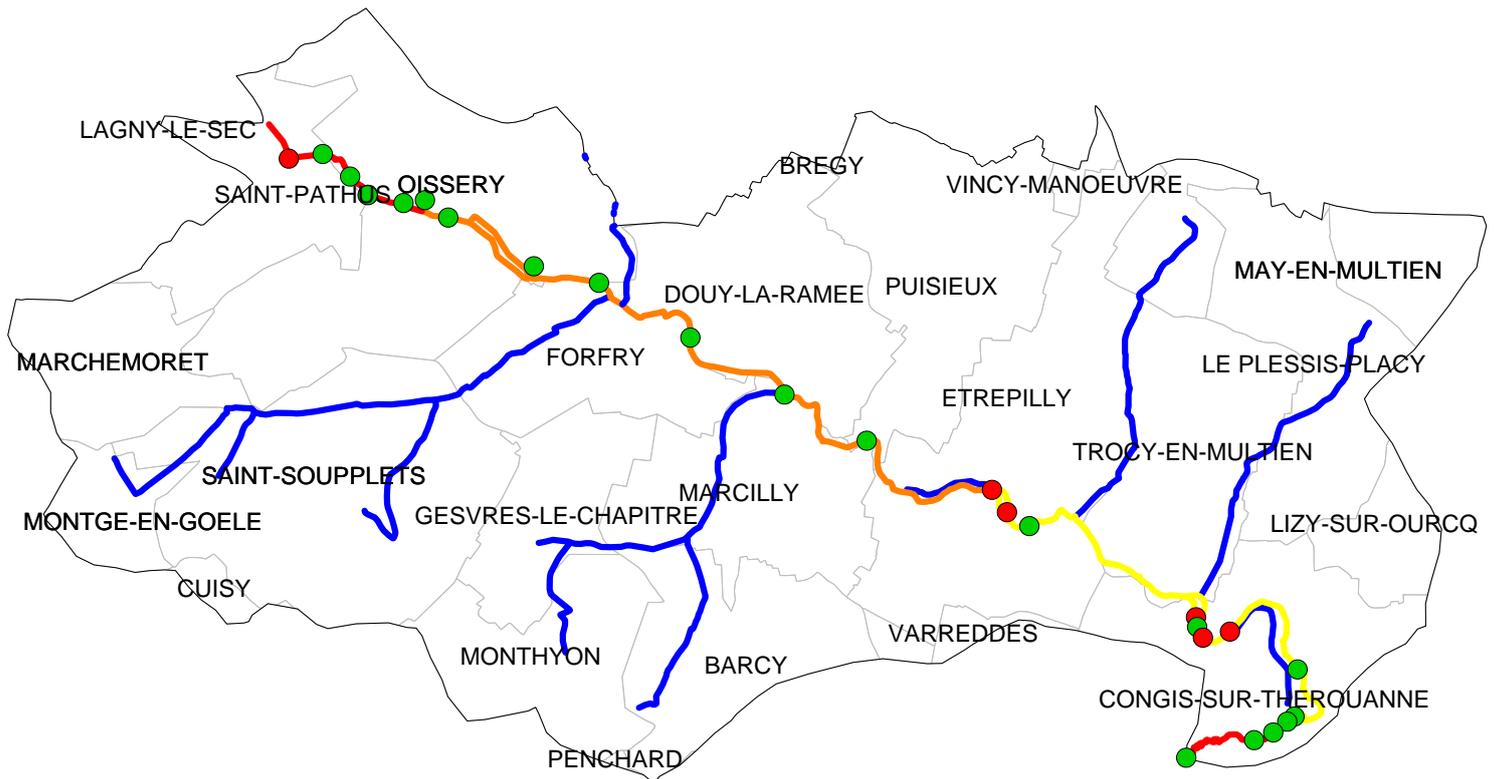
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR148

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]

Autres éléments :

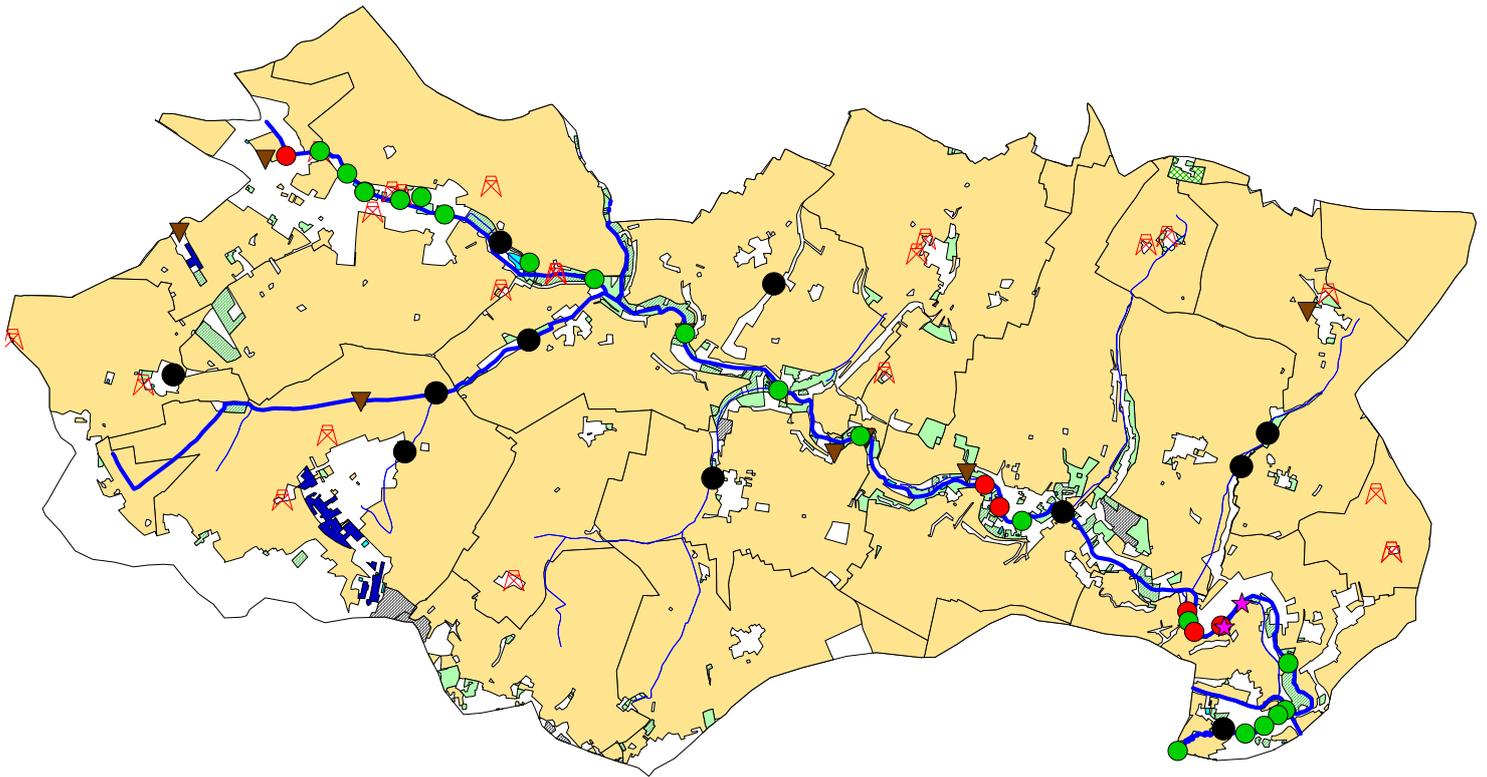
- Infranchissable
- Franchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Presions sur la masse d'eau FRHR148

- ★ Espèce envahissante
- Rejet de station d'épuration
- ⚠ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Franchissable

- Peupleraies
- Terres labourées
- Surface en herbe à caractère agricole
- Maraîchage, horticulture
- Cultures intensives sous serres
- Plan d'eau
- Carrières, sablières

Autres éléments :

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

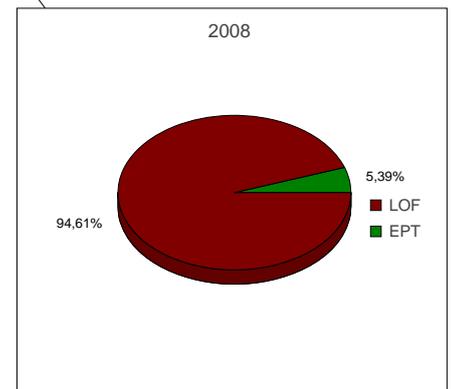
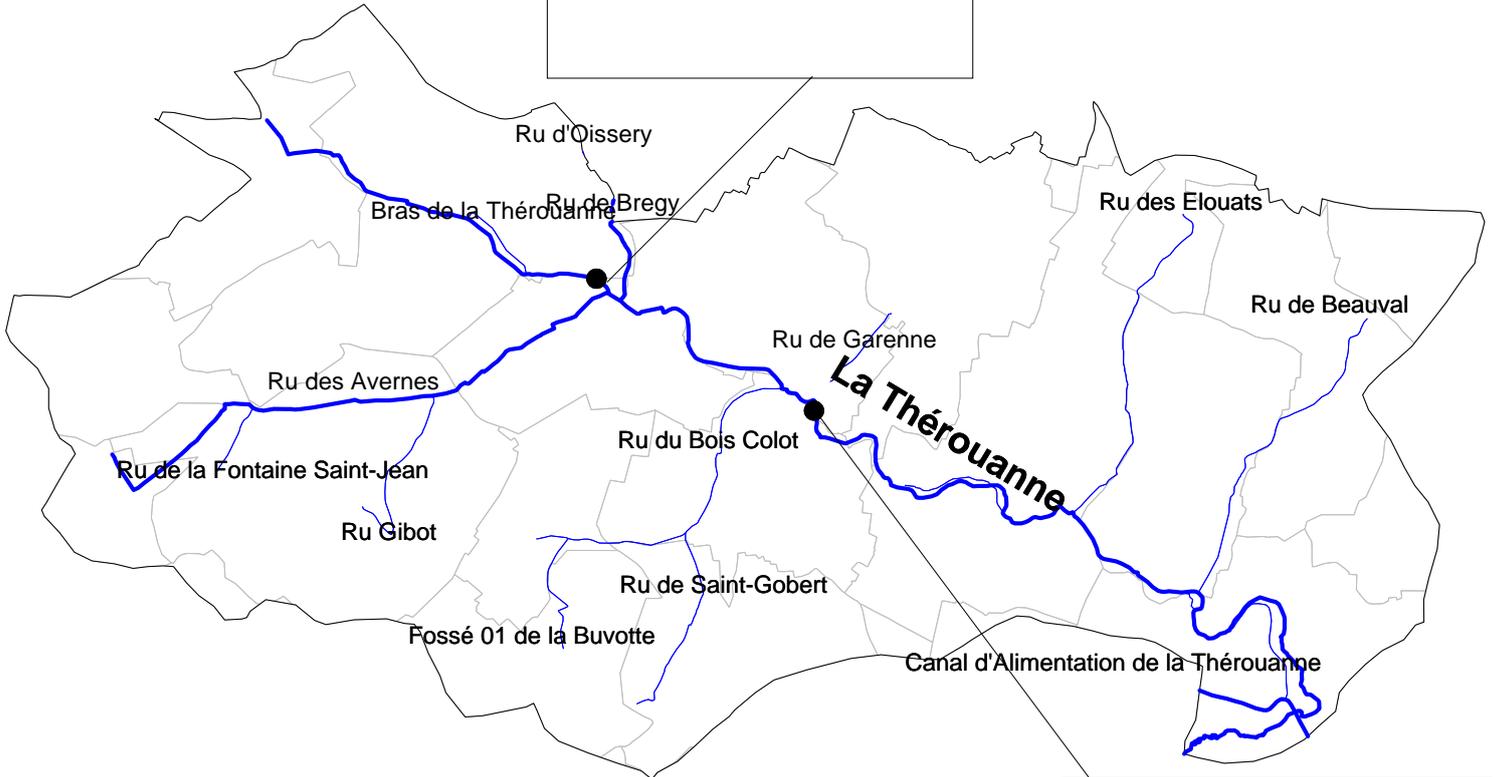
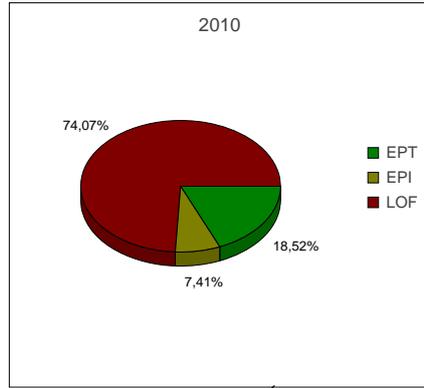
- Golfs
- Zones d'activités
- Pétrole (production, raffinage, stockage)
- Emprise de transport ferré
- Autoroutes
- Routes nationales
- Installations aéroportuaires

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 IAURIF MOS 2003
 Données DDT
 Données ARS
 DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
 A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
 DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR148 (Effectif)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

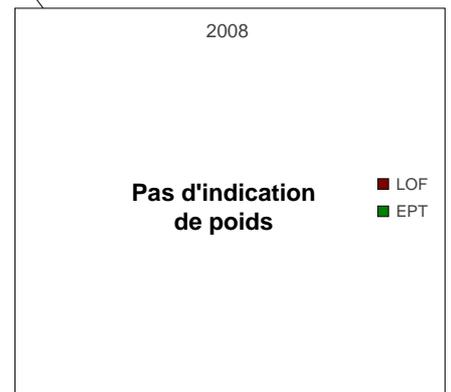
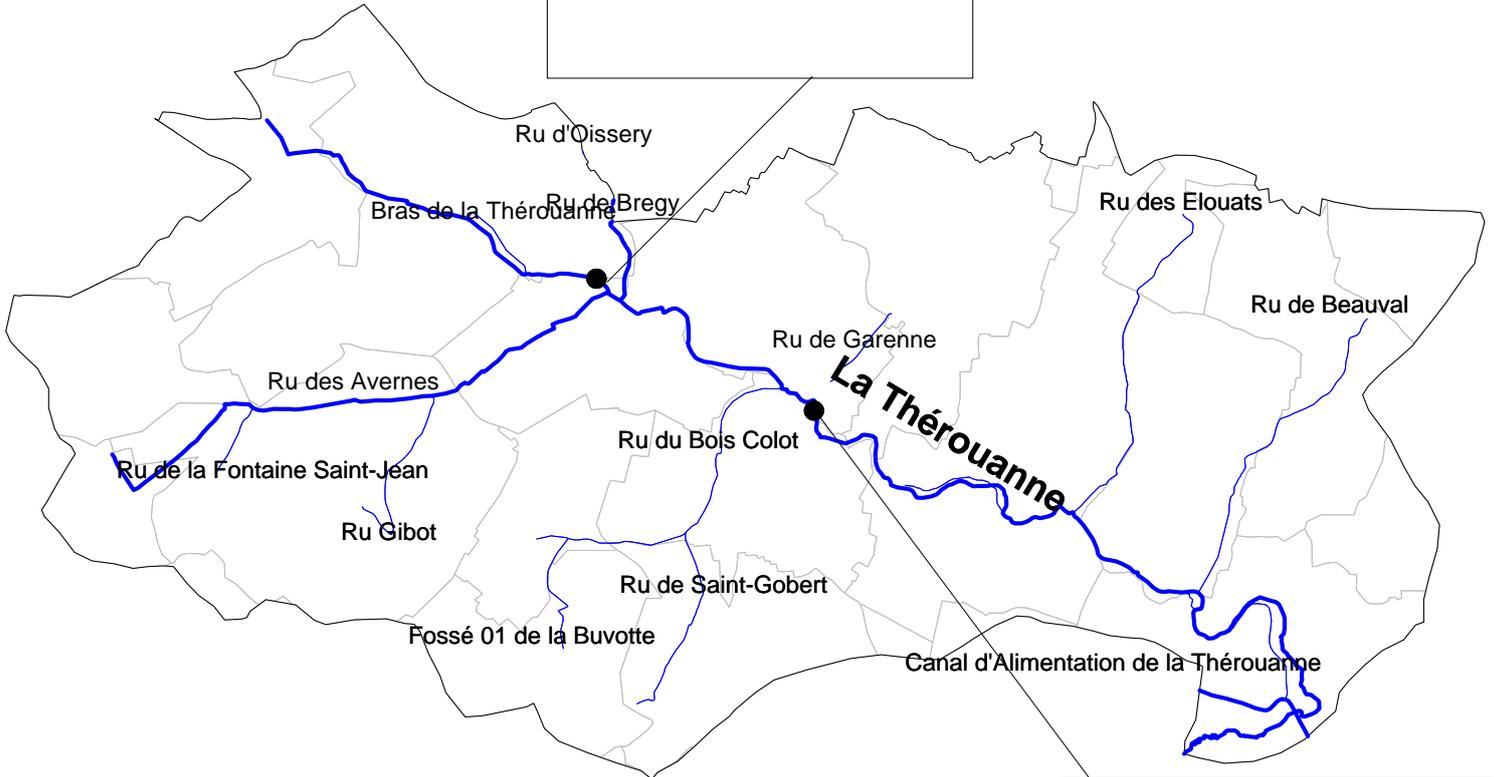
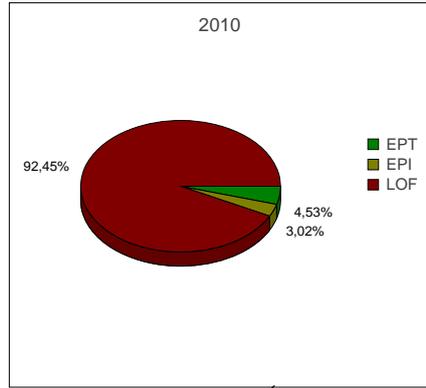
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR148 (Biomasse)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données FD 77



FRHR152

La Beuvronne de sa source au confluent de la Marne (exclu)

Référence carte IGN: 2413 Est; 2413 Ouest; 2414 Est; 2414 Ouest

Statut: fortement modifiée

Objectif global et délai d'atteinte : Bon potentiel 2027



Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 27 (km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : potentiel mauvais

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR152-F661200 **biberonne, la (riviere)**

FRHR152-F661400 **la Reneuse**

La Beuvronne parcourt une vingtaine de kilomètres avant de confluer en rive droite de la Marne par l'intermédiaire de 2 bras distincts. Elle reçoit tout au long de son cours, plusieurs affluents dont les principaux sont la Biberonne et la Reneuse.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

ANNET-SUR-MARNE	CHARNY	CLAYE-SOUILLY	COMPANS
CUISY	DAMMARTIN-EN-GOELE	FRESNES-SUR-MARNE	GRESSY
JUILLY	LE MESNIL-AMELOT	LE PIN	LE PLESSIS-AUX-BOIS
LE PLESSIS-L'EVEQUE	LONGPERRIER	MAUREGARD	MESSY
MITRY-MORY	MONTGE-EN-GOELE	MOUSSY-LE-NEUF	MOUSSY-LE-VIEUX
NANTOUILLET	OTHIS	SAINTE-MARD	SAINTE-MESMES
THIEUX	VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN	VILLEPARISIS	VILLEVAUDE
VINANTES			

Population totale : 86 700
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Syndicat Intercommunal pour l'Etude et l'Aménagement et l'Entretien de la Haute-Beuvronne.
- Syndicat Intercommunal pour l'Etude et l'Aménagement et l'Entretien de la Basse-Beuvronne.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 182,96

Pente moyenne du cours principal (‰) : 2,4

Géologie : Coule sur des alluvions modernes argilo-sableuses reposant sur les marnes Gypseuses, les sables de Cresnes, les calcaires de Saint-Ouen et les calcaires de Ducy. A partir de Claye-Souilly, les alluvions modernes reposent sur les marnes et les caillasses du Lutécien supérieur bordant la vallée de la Marne.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
13,2	123,8	0,6	10,6	5,1	9,4	0,5	5	1,3	5,2	6,2

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
		La Beuvronne	SAINT-MESMES	
03120800	RCB	La Beuvronne	GRESSY	Q; MAC; ION; E; PEST; TOX
03120685	RCO	La Biberonne	COMPANS	Q; MAC; ION; E; TOX
03121028	RID CG77	La Beuvronne	FRESNES-SUR-MARNE	Q; MAC; E
03121398	RID CG77	Ru des Cerceaux	GRESSY	Q; MAC
03120900	RID CG77	La Reneuse	GRESSY	Q; MAC
03120350	RID CG77	La Beuvronne	NANTOUILLET	Q; MAC

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
		La Beuvronne	SAINT-MESMES				
03120800	101,87	La Beuvronne	GRESSY	0,202			
03120685	58,84	La Biberonne	COMPANS	0,106	1,5		4,47 (7 Juin 1982)
03121028	201,27	La Beuvronne	FRESNES-SUR-MARNE	0,327			
03121398	58,97	Ru des Cerceaux	GRESSY	0,027			
03120900	67,63	La Reneuse	GRESSY	0,079			
03120350	28,03	La Beuvronne	NANTOUILLET	0,052			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
	La Beuvronne	SAINT-MESMES	0,18	0,12	0,09	0,06
03120800	La Beuvronne	GRESSY				
03120685	La Biberonne	COMPANS				
03121028	La Beuvronne	FRESNES-SUR-MARNE				
03121398	Ru des Cerceaux	GRESSY				
03120900	La Reneuse	GRESSY				
03120350	La Beuvronne	NANTOUILLET				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
		La Beuvronne	SAINT-MESMES			
03120800	RCB	La Beuvronne	GRESSY	Q; MAC; ION; E; PEST; TOX	oui	oui
03120685	RCO	La Biberonne	COMPANS	Q; MAC; ION; E; TOX	oui	
03121028	RID CG77	La Beuvronne	FRESNES-SUR-MARNE	Q; MAC; E	oui	
03121398	RID CG77	Ru des Cerceaux	GRESSY	Q; MAC	oui	
03120900	RID CG77	La Reneuse	GRESSY	Q; MAC	oui	non
03120350	RID CG77	La Beuvronne	NANTOUILLET	Q; MAC	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La zone amont de la Beuvronne est composée de sables plus ou moins grossiers, accompagnés d'un colmatage important par des vases. Néanmoins en aval de la confluence avec la Biberonne, les habitats piscicoles ont tendance à se diversifier. En revanche, à l'aval de la confluence avec la Reneuse, le substrat dominant est de type vaseux et les habitats sont inexistantes.

Sur la Biberonne, les substrats sont de nature vaseuse avec ponctuellement l'apparition de sables sur la partie aval. Dans la partie amont, les habitats sont quasi-inexistants et se diversifient ponctuellement dans la zone aval.

2. Peuplement piscicole

Classées en 2ème catégorie piscicole, la Biberonne et la Beuvronne abritent des peuplements piscicoles peu diversifiés et non représentatifs du peuplement théoriquement attendu, à savoir Cyprinicole.

Sur la Biberonne, la diversité spécifique est très faible (3 espèces) ; les **Cyprinidés d'eau vive** ne sont représentés que par les Goujons, accompagnés de petites espèces que sont les Epinoches et Epinochettes qui sont en effectif dominant.

Sur la Beuvronne, la richesse spécifique est supérieure (7 espèces) ; on retrouve des **Cyprinidés d'eau vive** tels que les Goujons, Gardons et Vandoises ; néanmoins le peuplement piscicole est dominé par les **petites espèces** de Loches franche, Epinochettes et Epinoches. On note la présence d'**Anguille** (*espèce protégée*). Les Carnassiers ne sont pas représentés.

3. Divers

La Beuvronne et la Biberonne ont une racine étymologique commune, signifiant « castor ».

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Sur la masse d'eau, les zones urbaines et industrielles se sont concentrées autour des cours d'eau. La principale commune traversée par la Beuvronne est Claye-Souilly. L'urbanisation s'accroît sur ce secteur.

Le bassin versant de la Beuvronne a la particularité de présenter la juxtaposition de secteurs à caractère rural, où prédomine une activité agricole, orientée vers la monoculture intensive et en aval des secteurs fortement urbanisés et industrialisés.

Le sous-bassin de la Biberonne est majoritairement occupé par des zones de cultures intensives.

De plus, l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle s'étend sur le périmètre de cette masse d'eau.

Il existe une zone industrielle implantée sur la commune de Mitry-Mory.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

10 ouvrages cloisonnent le cours de la **Biberonne**, dont 2 sont identifiés comme infranchissables. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

La Beuvronne et la Biberonne ont subi de lourds travaux hydrauliques de curage et traitement de la végétation rivulaire et d'aménagement. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

A l'amont de Claye-Souilly, la Beuvronne est prélevée d'une partie de son débit pour l'alimentation du canal de l'Ourcq.

Sur l'ensemble des cours d'eau de la masse d'eau, les rejets agricoles ne peuvent être quantifiés mais on considère qu'ils représentent des apports diffus importants de fertilisants et de produits phytosanitaires par les eaux de ruissellement et de drainage des zones de cultures intensives riveraines du cours d'eau. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Ils reçoivent également des rejets domestiques de hameaux ou habitations riveraines non raccordés à un dispositif d'épuration collectif. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

Dans la partie aval de la Beuvronne, les rejets industriels exercent une pression sur la qualité des eaux de la rivière. La Reneuse est le milieu receveur de rejets provenant de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle (ADP) et se jette dans la Beuvronne. Ces

rejets proviennent des bassins de décantation des eaux pluviales qui ruissellent sur les surfaces imperméabilisées et du "déglaçage" des produits dégivrant appliqués sur les avions.

Des rejets polluants chroniques sont provoqués par les activités sur la zone industrielle de Mitry-Mory.

Le bassin versant de la Beuvronne a la particularité de présenter la juxtaposition de secteurs au caractère rural où prédomine une activité agricole orientée vers la monoculture intensive et en aval des secteurs fortement urbanisés et industrialisés.

Le sous-bassin de la Biberonne est occupé par des zones de cultures intensives majoritairement.

Des peupleraies sont implantées en bordure de cours d'eau ; sur la Biberonne entre Villeneuve-sous-Dammartin et Thieux, sur la Beuvronne, à Claye-Souilly, Annet-sur-Marne et sur la Reneuse à Gressy. Le peuplier est une espèce grande consommatrice d'eau. Sa présence en bordure de cours d'eau diminue la diversité des habitats en berges, en limitant la possibilité d'implantation d'une ripisylve arbustive et arborée offrant des sous-berges et le maintien de ces dernières au regard des phénomènes d'érosion.

- 4 massifs de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) recensés sur les communes de Annet-sur-Marne, Thieux, Mitry-Mory et Moussy-le-Vieux. Les massifs sont associés à la présence d'ouvrages hydrauliques.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

Aucune activité de pêche.

Réserve de pêche : • Réserve du Vannage de partage des eaux : (sur la dérivation de la Beuvronne). 50 m en rive droite et rive gauche en aval du vannage de partage des eaux de la Beuvronne.

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Tous les cours d'eau de la masse d'eau : Beuvronne, Biberonne, Reneuse, le ru des Cerceaux et le ru des Grues sont de mauvaise qualité physico-chimique ; la faiblesse de leur débit, accentuée par les prélèvements, au regard de tout ce qu'ils recueillent (eaux pluviales, et eaux usées) en est la cause. Cette altération de la qualité physico-chimique des eaux conditionne l'implantation d'un peuplement piscicole équilibré.

Les cours amont de la Beuvronne et de la Biberonne, n'offrent que peu d'habitats favorables au développement et au maintien de la faune piscicole. Néanmoins, en aval de la confluence de la Biberonne, les substrats apparaissent relativement plus diversifiés.

Le bassin est touché par la présence de Renouée du Japon (*espèce invasive*). La pression urbaine entraîne une artificialisation ponctuelle des cours d'eau, conduisant à la banalisation et l'homogénéisation des habitats favorables au développement d'une ichtyofaune équilibrée.

Les ouvrages hydrauliques cloisonnent les cours d'eau et ne permettent pas d'assurer la libre circulation piscicole et sédimentaire.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses urbaines
- Réduire les pollutions accidentelles industrielles

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants

- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Favoriser la mise en place d'une structure de gestion (type syndicat de rivière) des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR152

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

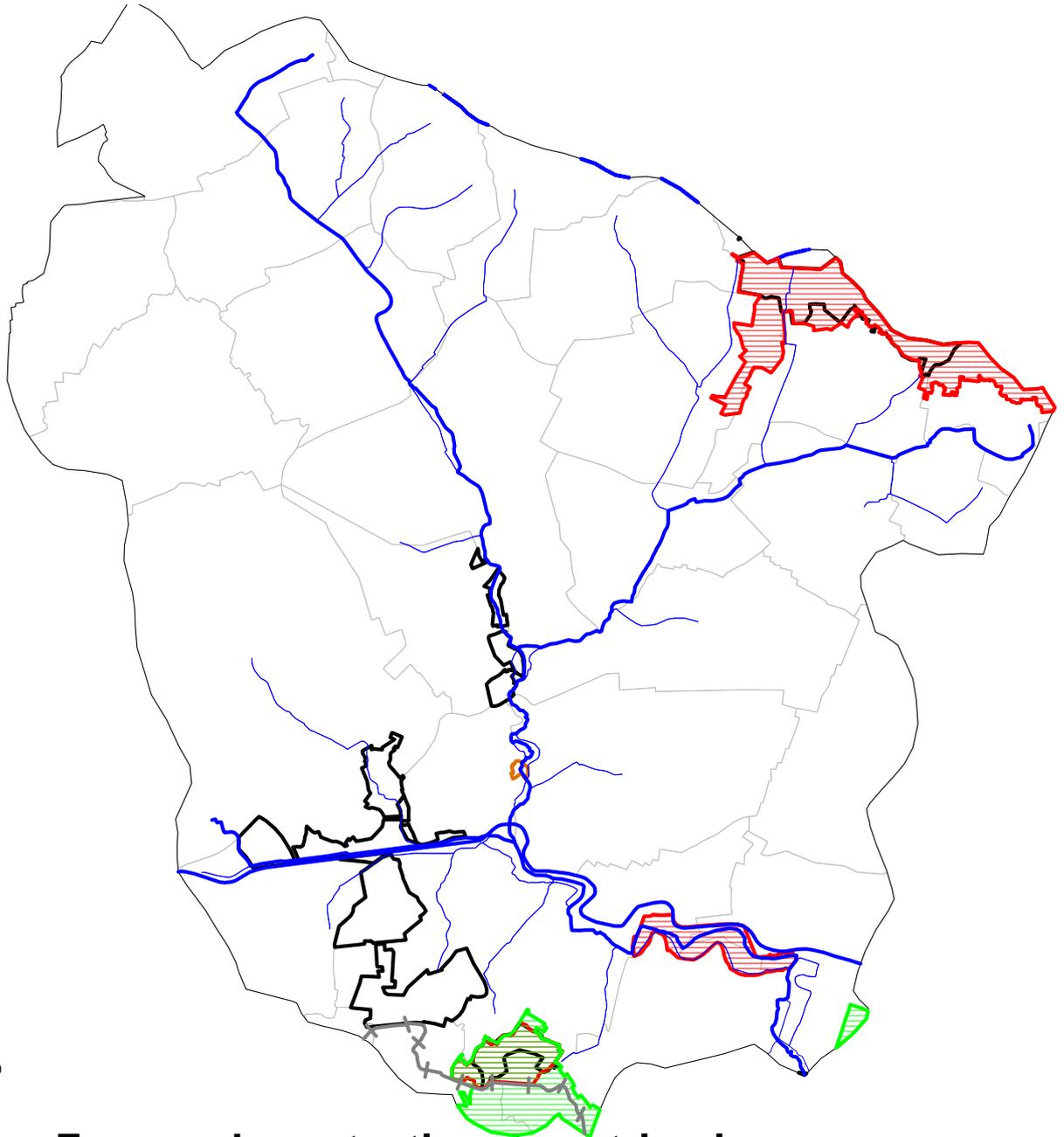
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR152

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Masse d'eau principale
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite de masse d'eau
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite communale
	Réservoir biologique pertinent		
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

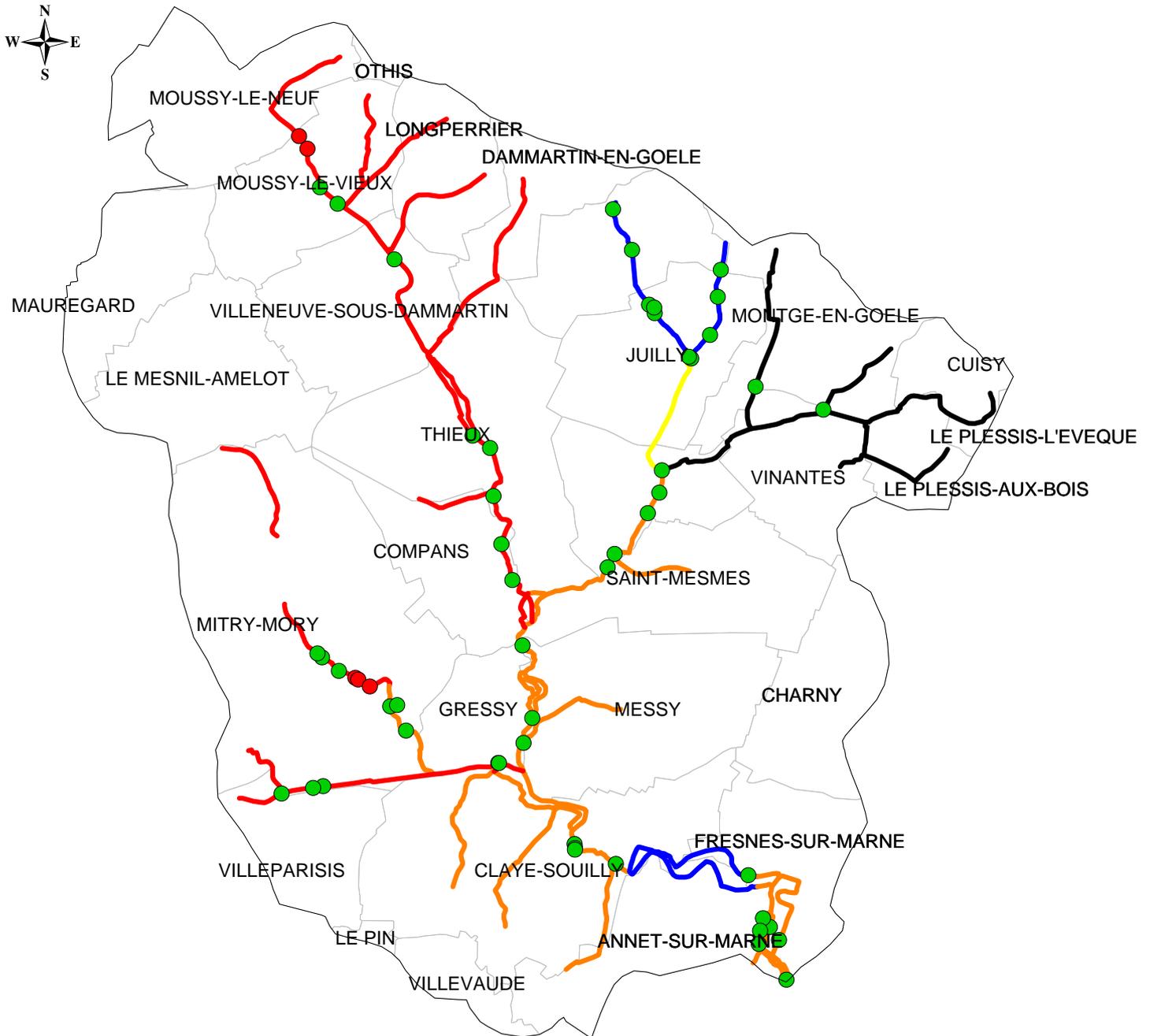
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUËIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2.000

Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR152

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

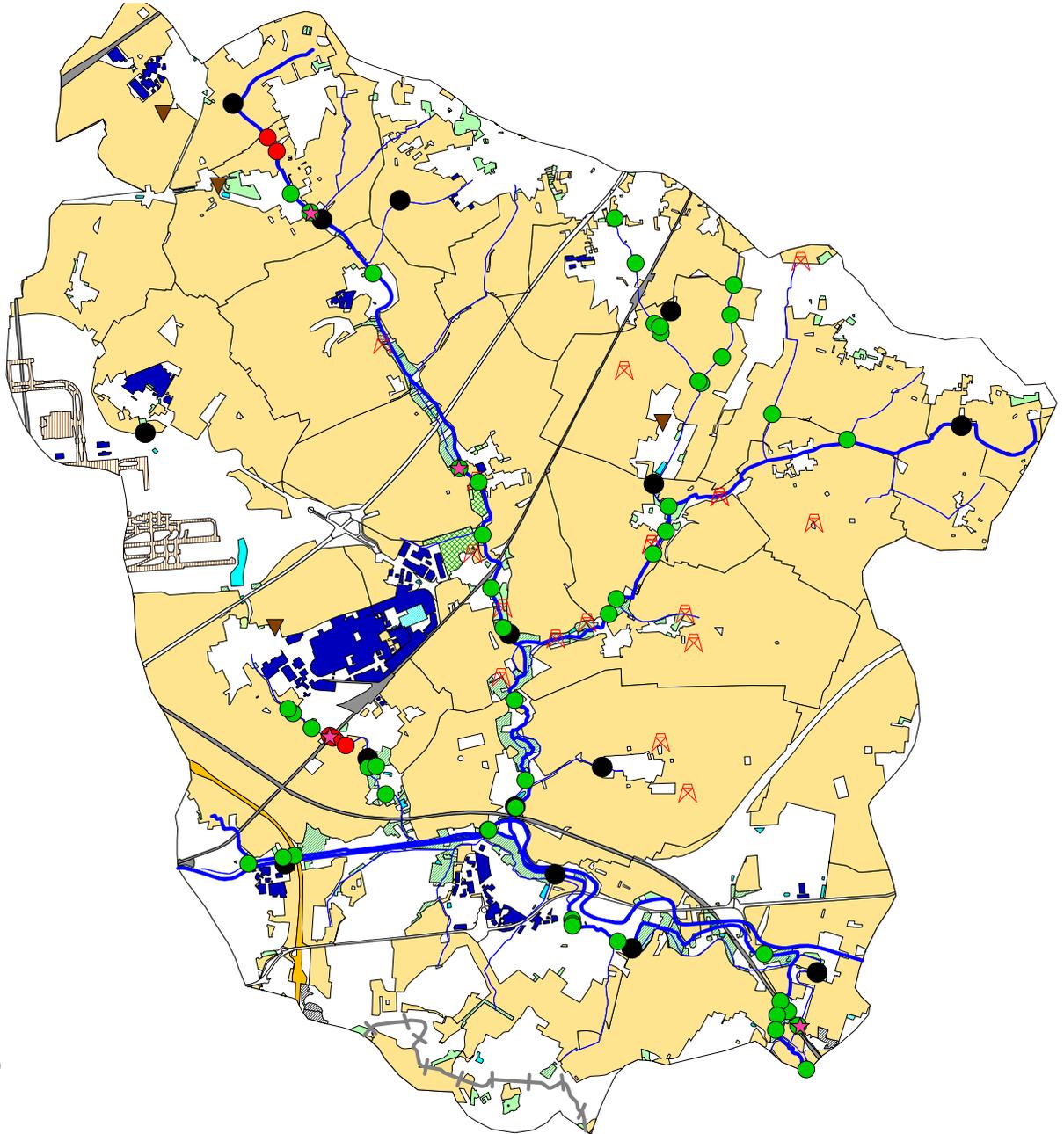
- Infranchissable
- Franchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Pression sur la masse d'eau FRHR152

- Rejet de station d'épuration
- ⚠ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- ★ Espèce envahissante
- Infranchissable
- Franchissable

- ▨ Peupleraies
- ▨ Terres labourées
- ▨ Surface en herbe à caractère agricole
- ▨ Maraîchage, horticulture
- ▨ Cultures intensives sous serres
- ▨ Plan d'eau
- ▨ Carrières, sablières

Autres éléments :

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

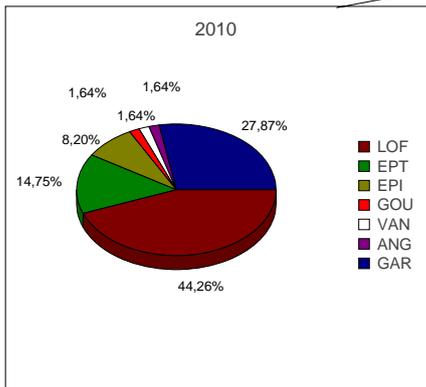
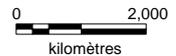
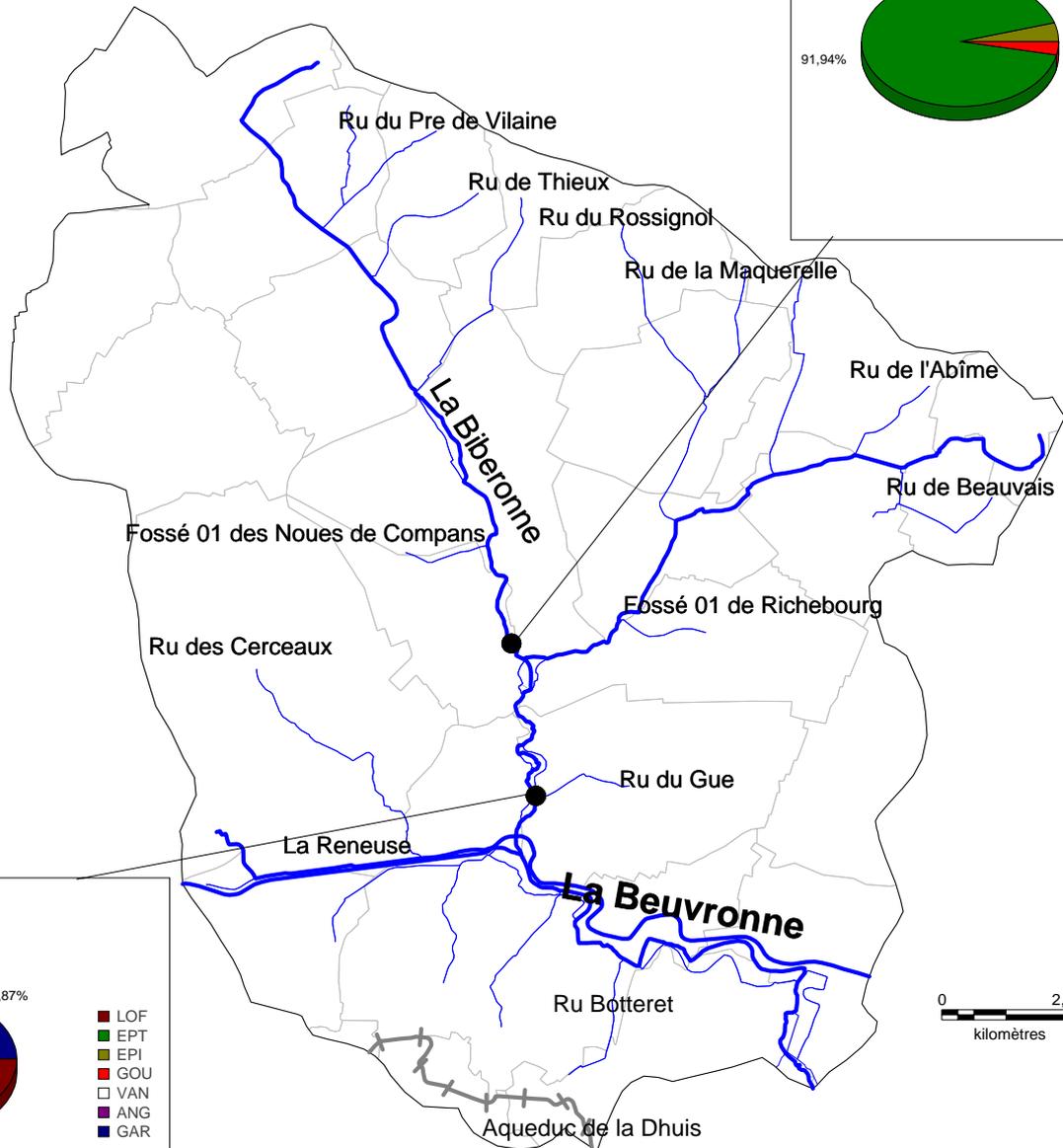
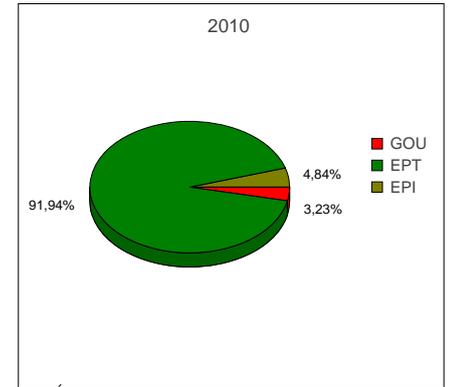
- ▨ Golfs
- ▨ Zones d'activités
- ▨ Pétrole (production, raffinage, stockage)
- ▨ Emprise de transport ferré
- ▨ Autoroutes
- ▨ Routes nationales
- ▨ Installations aéroportuaires

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
IAURIF MOS 2003
Données DDT
Données ARS



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR152 (Effectif)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

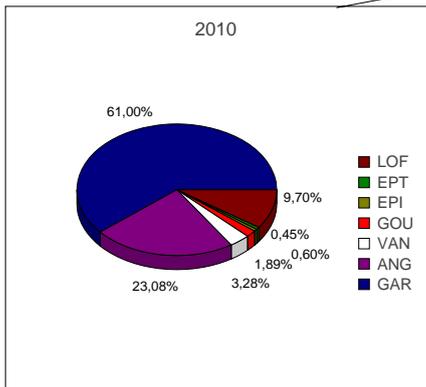
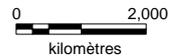
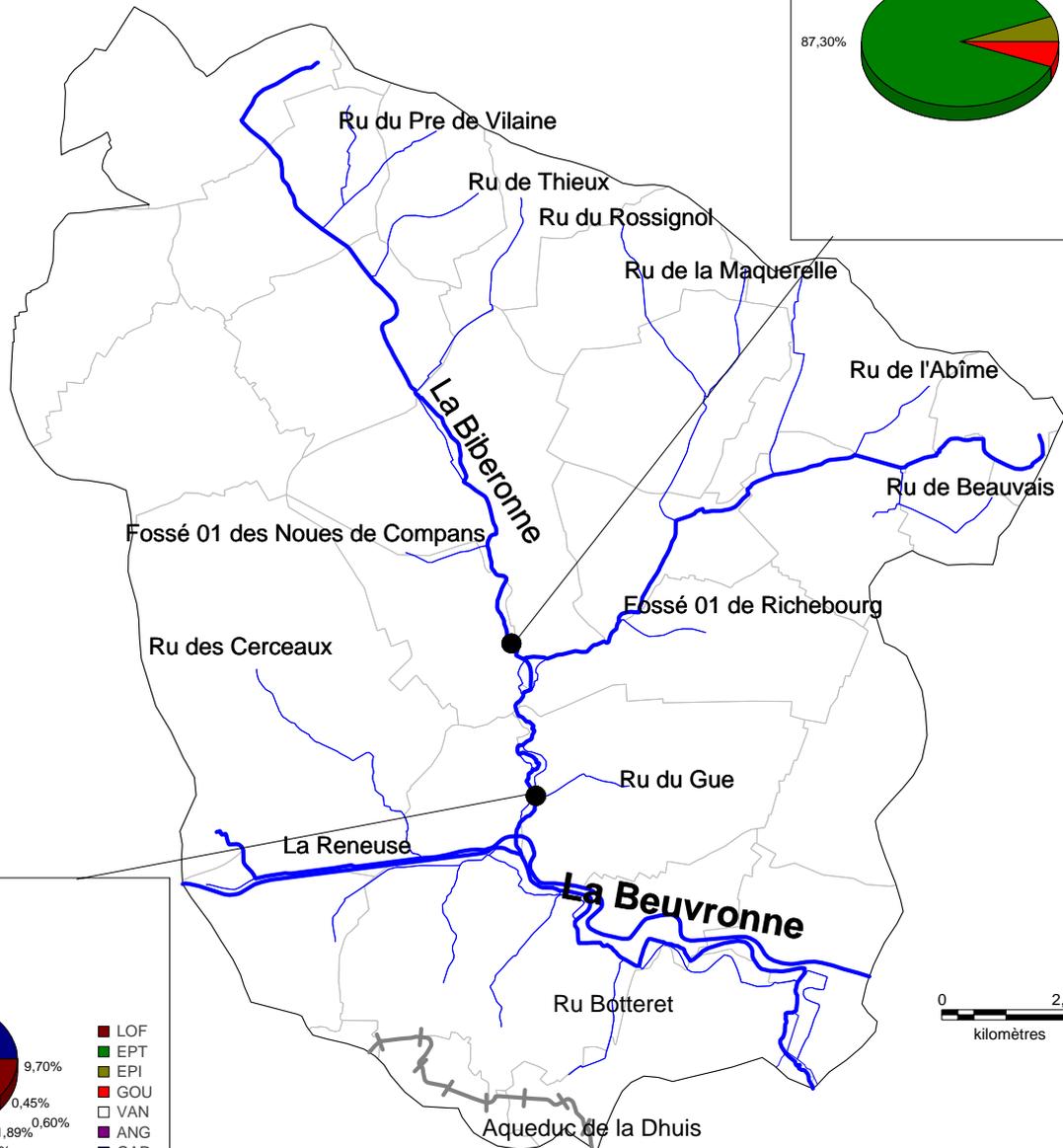
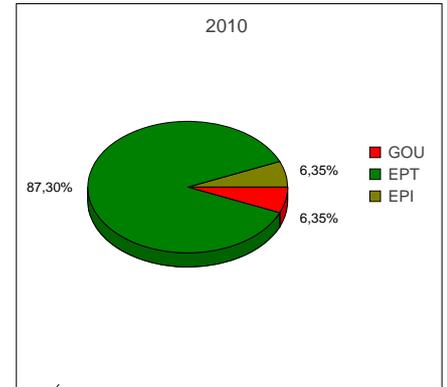
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR152 (Biomasse)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données FD 77

**FRHR153**

La Gondoire de sa source au confluent de la Marne (exclu)

Référence carte IGN: 2414 Est; 2514 Ouest

Statut: fortement modifiée

Objectif global et délai d'atteinte : Bon potentiel 2027

Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 12,1 (km)Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : potentiel médiocre

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR153-F663600 ru de la brosse

Le ruisseau de la Gondoire prend sa source en Seine et Marne et s'y écoule sur une dizaine de kilomètres. Il conflue en rive gauche de la Marne dans le Val de Marne.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BAILLY-ROMAINVILLIERS	BUSSY-SAINT-GEORGES	BUSSY-SAINT-MARTIN	CHANTELOUP-EN-BRIE
CHESSY	COLLEGIEN	CONCHES-SUR-GONDOIRE	COUPVRAY
CROISSY-BEAUBOURG	FERRIERES-EN-BRIE	GOUVERNES	GUERMANTES
JOSSIGNY	LAGNY-SUR-MARNE	MONTEVRAIN	PONTCARRE
SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES	SERRIS	TORCY	

Population totale : 85 500 (recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Néant

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 48,81

Pente moyenne du cours principal (‰) : assez faible

Géologie : ?

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
7,3	19,5	0,4	4,2	5	6,3	0,6	1,7	0,5	2,3	0,9

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
		La Gondoire	GOUVERNES	
03110863	RCB	La Gondoire	SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES	MAC; ION; E; PEST

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
		La Gondoire	GOUVERNES				
03110863	0	La Gondoire	SAINT-THIBAUT-DES-VIGN	0,019			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
	La Gondoire	GOUVERNES	0,01	0,007	0,005	0,003
03110863	La Gondoire	SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
		La Gondoire	GOUVERNES			
03110863	RCB	La Gondoire	SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES	MAC; ION; E; PEST	non	oui

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

Le substrat est composé de pierres et cailloux, accompagnés de sables. Dans les zones plus calmes il y a une sédimentation vase-limoneuse importante.

Les habitats aquatiques sont peu diversifiés et souvent envasés.

Le milieu relativement artificialisé abrite très peu d'habitats favorables au développement d'un peuplement ichthyologique équilibré.

2. Peuplement piscicole

Classé en 2ème catégorie piscicole, la Gondoire abrite un peuplement piscicole assez diversifié et dominé par les **Cyprinidés d'eau vive** (Goujons, Gardons, Chevesnes). On retrouve également des petites espèces telles que les **Loches franche** et **Epinoches** et les **Carnassiers** sont représentés par les Perches. On note la présence d'une espèce remarquable qu'est l'**Anguille** (*espèce protégée*) et la **Perche soleil** (**espèce introduite et susceptible de causée des déséquilibres biologiques**). La présence de **Carrassins** est liée au plan d'eau traversé par le ru de la Brosse qui conflue avec la Gondoire en amont de la station d'inventaire piscicole.

Le peuplement piscicole du ru de la Brosse, en amont de l'Etang de la Loy, est dominé par les **Epinoches**. On y retrouve un **Cyprinidé d'eau vive**, le Goujon, et la **Perche**. La faible diversité spécifique traduit une dégradation importante du milieu.

3. Divers

/

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Dans sa partie aval, le bassin versant est nettement urbanisé (agglomération de Marne-la-Vallée).

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Tous les ouvrages hydrauliques présents sur le cours de la Gondoire sont franchissables. Néanmoins, la présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" crée par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

connexion directe ou en dérivation du cours d'eau entraîne le réchauffement des eaux, favorisant l'évaporation. De plus, cette élévation de la température est généralement accompagnée d'une diminution de la quantité d'oxygène dissous, au détriment de l'ichtyofaune en place. La sédimentation qui a lieu au niveau du plan d'eau entraîne le colmatage des substrats et frayères éventuelles provoquant donc la banalisation des habitats.

Les plans d'eau de Marne-la-Vallée sont des bassins de récupération des eaux pluviales, destinés à la pratique d'une activité halieutique.

Très peu de prélèvements se font dans la Gondoire car les débits sont déjà naturellement faibles.

La Gondoire reçoit des apports diffus importants en éléments nutritifs (azote et phosphore) et de produits phytosanitaires liés à des pratiques agricoles intensives (drainage et ruissellement) développées dans la partie amont. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant le phénomène de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Des rejets d'eaux pluviales arrivent directement à la rivière sans traitement préalable. Les eaux pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

La tête de bassin à tendance agricole disparaît au profit d'activités touristiques telle que le parc d'attractions d'EuroDisney.

- 1 massif de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) recensé sur la commune de Gouvernes.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

Aucune activité de pêche.

Réserve de pêche : /

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Sur l'ensemble des cours de la Gondoire et du ru de la Brosse, les habitats aquatiques sont peu diversifiés et limités. Cependant quelques tronçons sur la Gondoire présentent des substrats plus diversifiés en faciès courants, mais plus ou moins colmatés. La pression urbaine et le développement des axes routiers et ferroviaires entraînent l'artificialisation partielle de la rivière. La dégradation généralisée de ces milieux est due à la combinaison des facteurs de perturbations qui s'y appliquent : cloisonnement par les ouvrages hydrauliques, présence de plan d'eau, et rejets d'origine agricole et pluviale. De plus, le bassin de la Gondoire est touché par l'apparition de Renouée du Japon (*espèce invasive*).

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

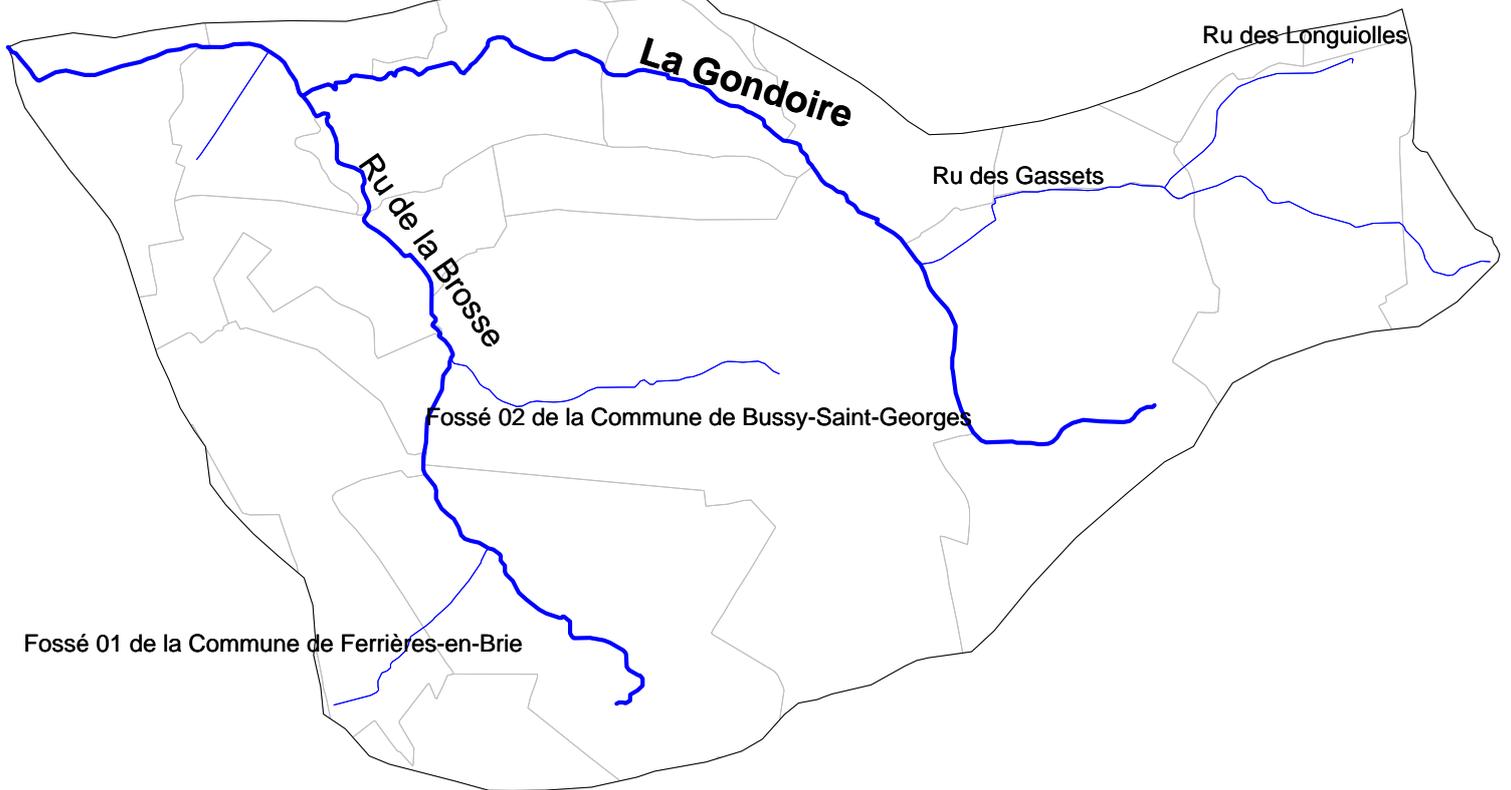
- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Favoriser la mise en place d'une structure de gestion (type syndicat de rivière) des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR153

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

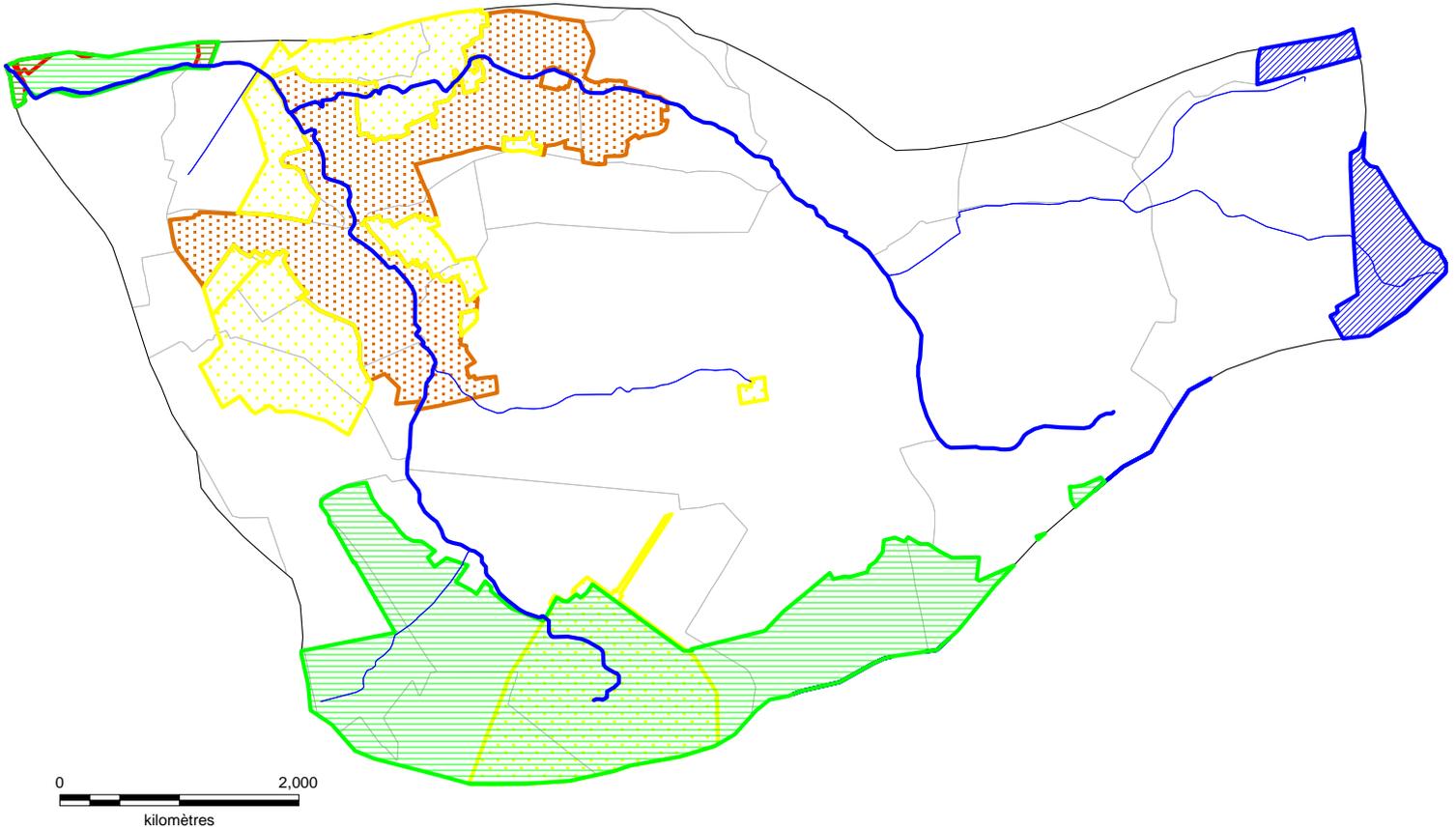
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR153

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Masse d'eau principale
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite de masse d'eau
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite communale
	Réservoir biologique pertinent		
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

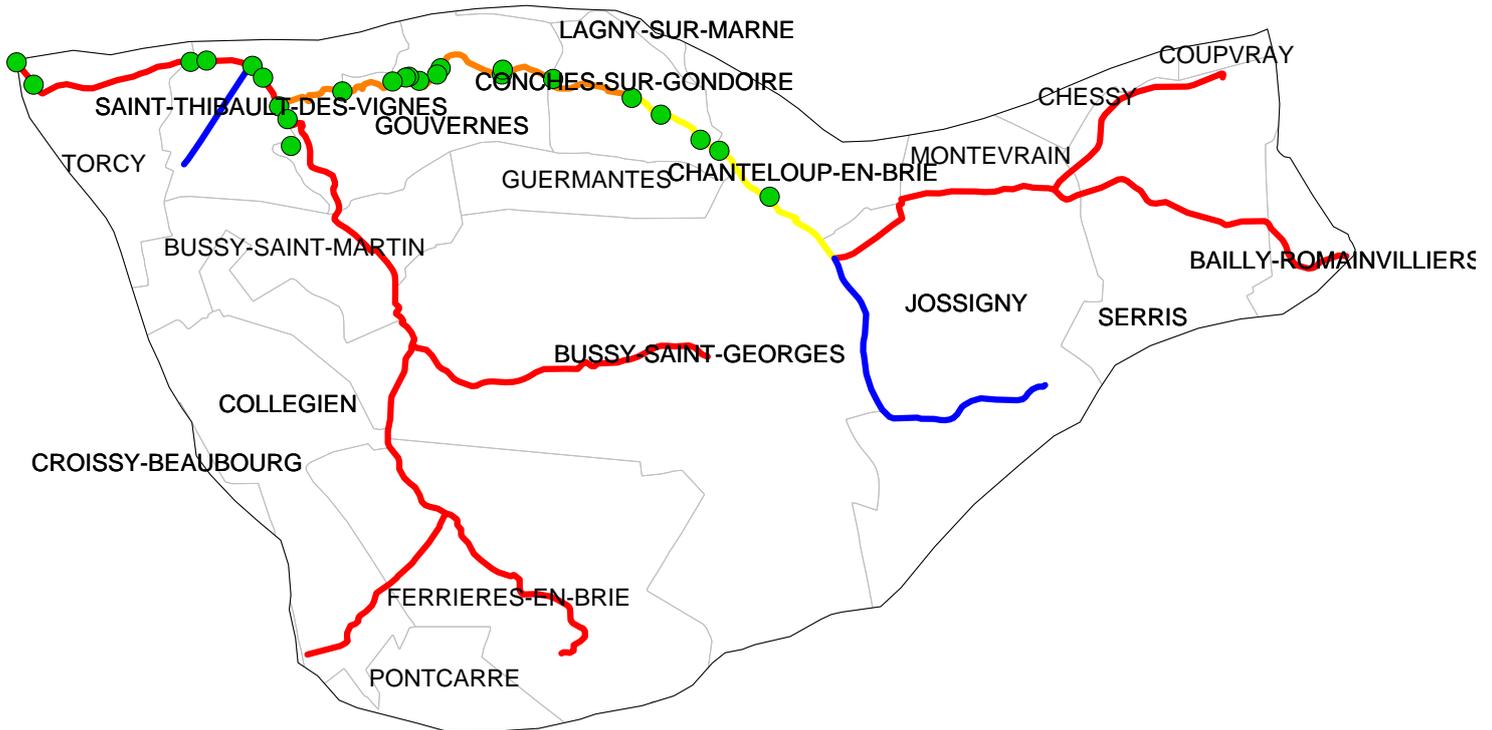
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR153

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

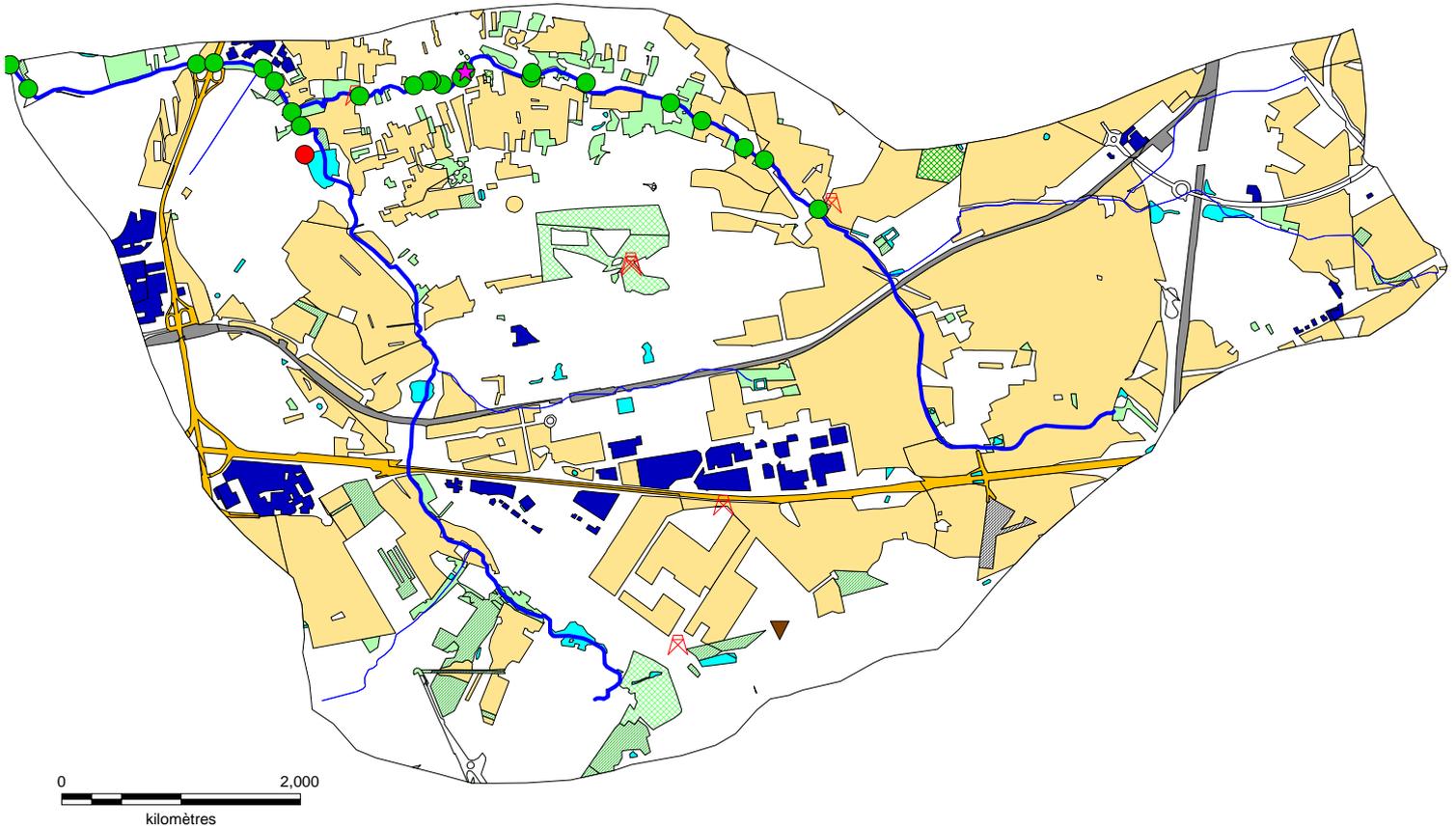
- Infranchissable
- Franchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR153

▲ Forage agricole

▼ Captage souterrain pour l'AEP

★ Espèce envahissante

● Infranchissable

● Franchissable

Peupleraies

Terres labourées

Surface en herbe à caractère agricole

Maraîchage, horticulture

Cultures intensives sous serres

Plan d'eau

Carrières, sablières

Autres éléments :

— Petit chevelu

— Masse d'eau principale

□ Limite de masse d'eau

Golfs

Zones d'activités

Pétrole (production, raffinage, stockage)

Emprise de transport ferré

Autoroutes

Routes nationales

Installations aéroportuaires

Sources :

IGN BD Carthage - 2008

IGN BDCarto 2003

AESN Masse d'eau MaJ30102009

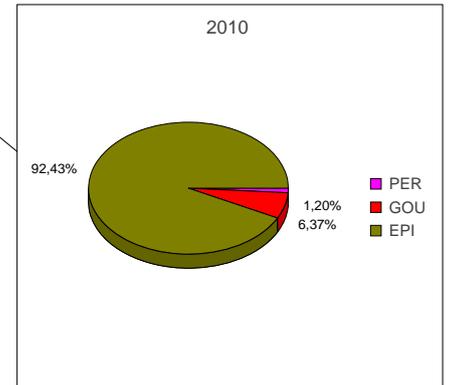
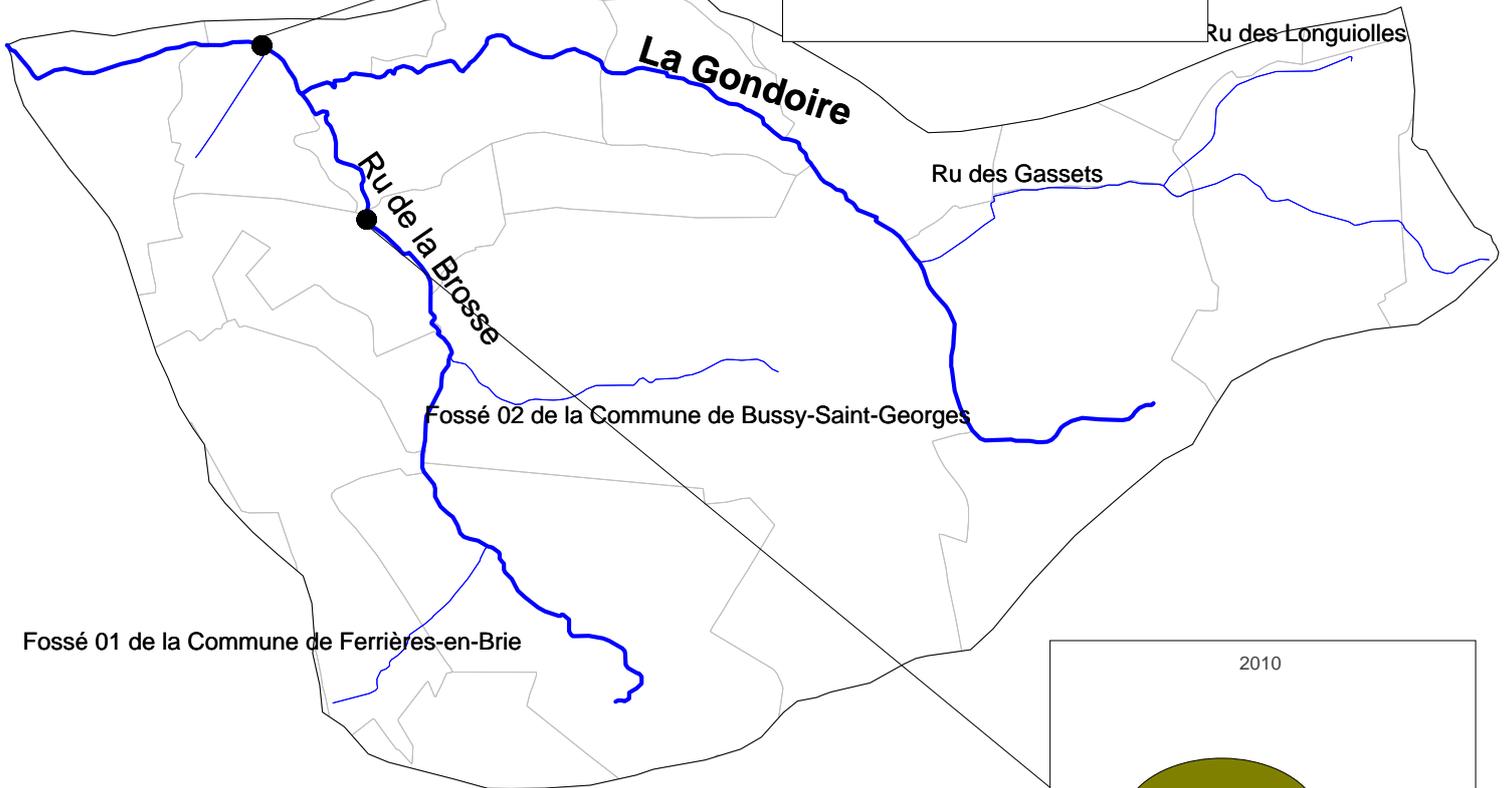
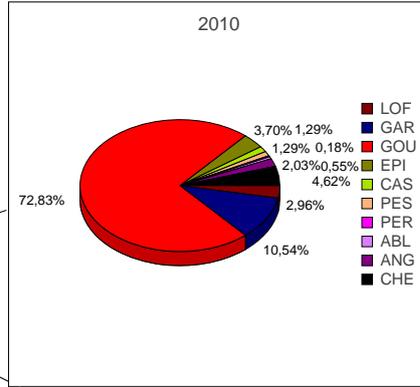
IAURIF MOS 2003

Données DDT

Données ARS



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR153 (Effectif)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

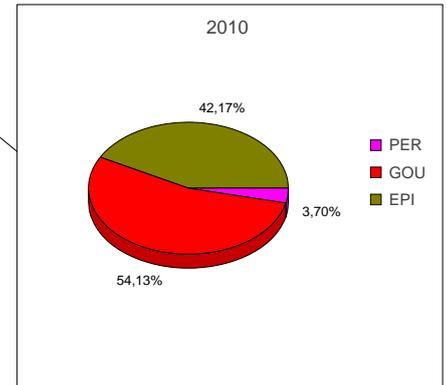
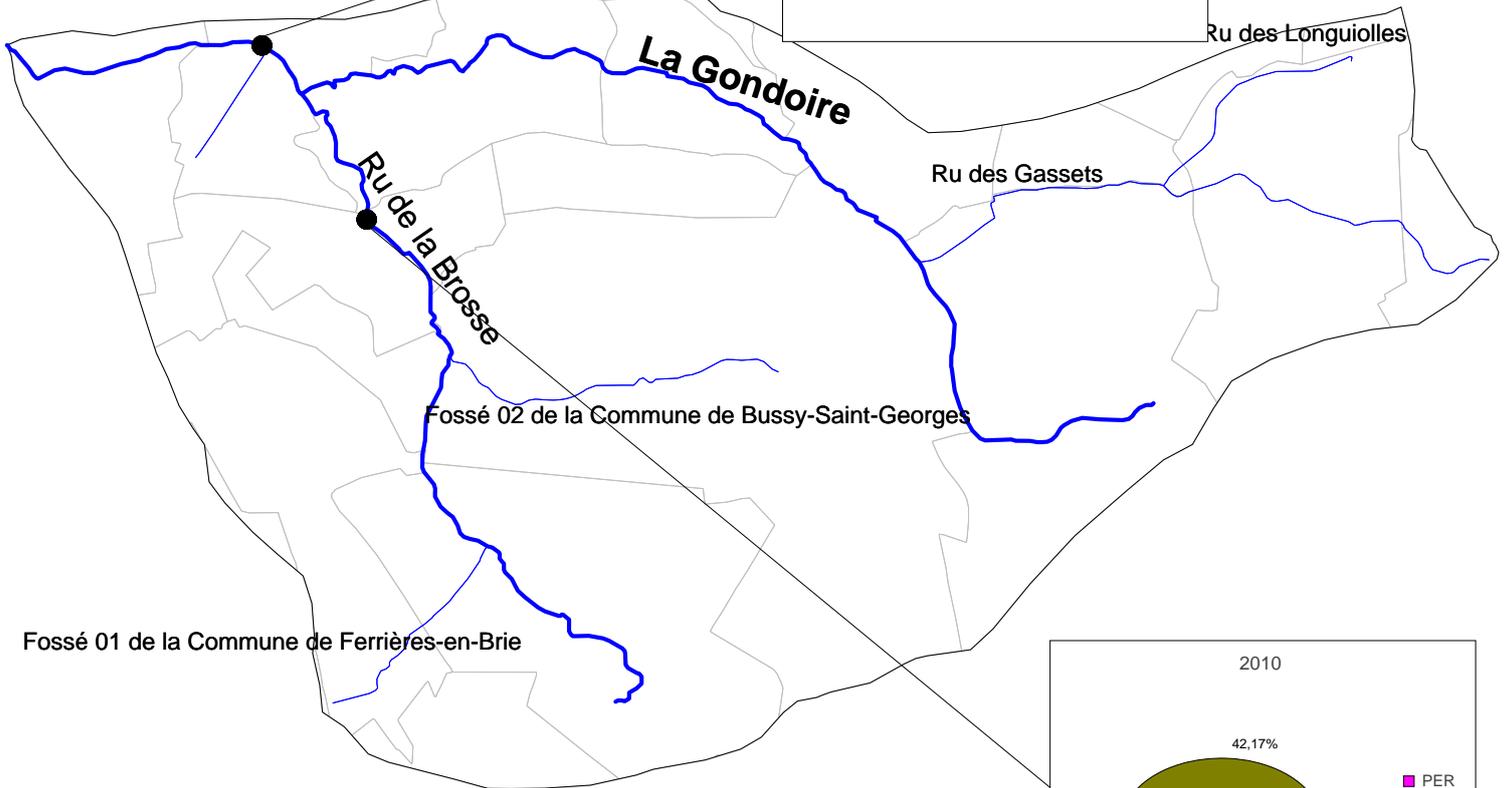
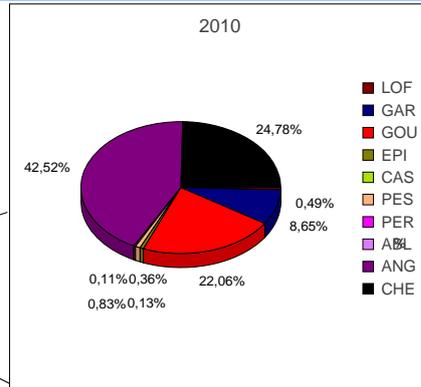
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR153 (Biomasse)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77

**FRHR154B**

Le Morbras de sa source au confluent de la Marne (exclu)

Référence carte 2414 ET
IGN:Statut: fortement
modifiéeObjectif global et
délai d'atteinte : Bon potentiel
2027Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 9,7
(km)Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : potentiel médiocre

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

Le Morbras s'écoule sur une dizaine de kilomètres en Seine et Marne. Son principal affluent est le ru de la Longuiole.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BROU-SUR-CHANTEREINE	BUSSY-SAINT-GEORGES	BUSSY-SAINT-MARTIN	CHAMPS-SUR-MARNE
CHELLES	COLLEGIEN	COURTRY	CROISSY-BEAUBOURG
EMERAINVILLE	FERRIERES-EN-BRIE	LE PIN	LOGNES
NOISIEL	OZOIR-LA-FERRIERE	PONTAULT-COMBAULT	PONTCARRE
ROISSY-EN-BRIE	TORCY	VAIRES-SUR-MARNE	VILLEPARISIS
VILLEVAUDE			

Population totale : 266 200
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Le Syndicat d'Assainissement et d'Aménagement de la Vallée du Morbras.
- Le Syndicat Marne Vive

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 71,74

Pente moyenne du cours principal (‰) : assez fa

Géologie : ?

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
23,6	16,3	2,5	4,9	8,1	20,1	3,1	6,1	2,7	6,2	0,4

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03112256	RID CG77	Le Morbras	PONTAULT-COMBAULT	Q; MAC; E
03112218	RID CG77	Le Morbras	ROISSY-EN-BRIE	Q; MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03112256	25,64	Le Morbras	PONTAULT-COMBAULT	0,011			
03112218	6,22	Le Morbras	ROISSY-EN-BRIE	0,011			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03112256	Le Morbras	PONTAULT-COMBAULT				
03112218	Le Morbras	ROISSY-EN-BRIE				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03112256	RID CG77	Le Morbras	PONTAULT-COMBAULT	Q; MAC; E	oui	non
03112218	RID CG77	Le Morbras	ROISSY-EN-BRIE	Q; MAC; E	oui	oui

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

Dans le secteur amont, les substrats sont relativement envasés, puis blocs et graviers apparaissent ponctuellement dans la partie aval notamment au regard des radiers d'ouvrages. Le milieu est artificialisé et les habitats sont donc relativement homogènes sur la partie aval.

2. Peuplement piscicole

Classé en 2ème catégorie piscicole, le Morbras ne dispose pas de données récentes permettant de caractériser le peuplement piscicole en place.

3. Divers

- Cette masse d'eau est incluse dans le périmètre du SAGE Marne Confluence, dont l'état des lieux est en cours d'élaboration.
- Un contrat de bassin 2010-2015, intitulé "Pour le retour de la biodiversité et de la baignade en Marne" devrait être finalisé et signé, fin 2010.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

A l'amont, le ru s'écoule en secteur boisé, puis en zone fortement urbanisée dans la traversée de Roissy-en-Brie et Pontault-Combault.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Dans la traversée de Pontault-Combault, le Morbras est busé lors du franchissement de la Francilienne (N104). 11 ouvrages hydrauliques cloisonnent le cours du Morbras. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

et les eaux ayant ruissellées sur les surface imperméabilisées de la RN 104. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

Il n'y a pas ou peu de zones agricoles sur la masse d'eau du Morbras en Seine et Marne.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "La Goujonnette de Chelles" à Chelles.

Réserve de pêche :/

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Le Morbras est un milieu fortement dégradé en terme de qualité physico-chimique des eaux et offrent très peu d'habitats aquatiques favorables à la faune piscicole du fait de son caractère artificiel et urbain et des nombreux ouvrages qui segmentent son cours. La dégradation de la qualité est liée aux rejets domestiques et d'eaux de ruissellement sur les zones à forte urbanisation. Cependant aucune donnée caractérisant le peuplement piscicole en place n'est disponible.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Acquisition de données sur la nature du peuplement piscicole en place

Amélioration de la gestion piscicole

- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR154B

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

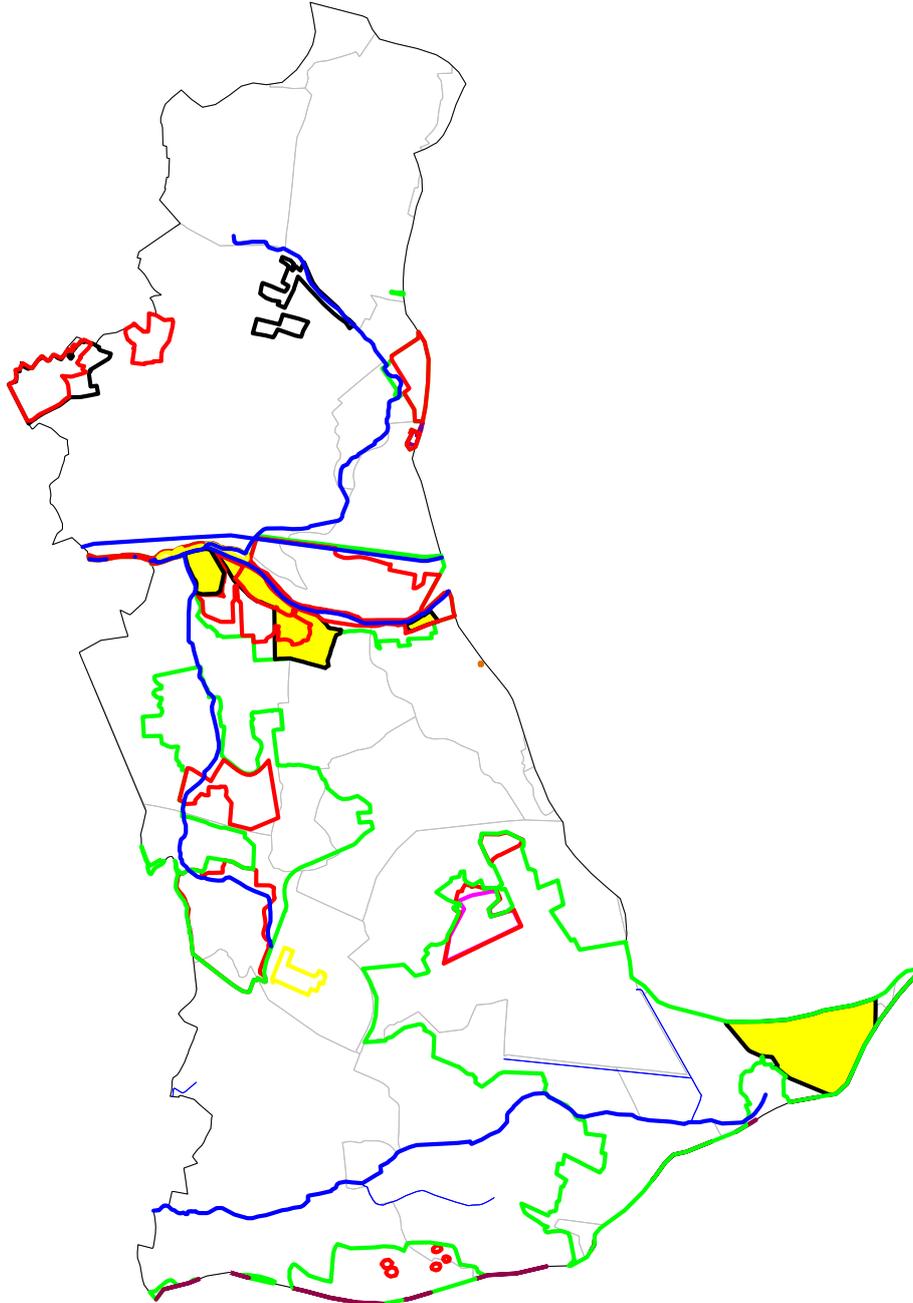
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR154B

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Masse d'eau principale
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite de masse d'eau
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite communale
	Réservoir biologique pertinent		
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

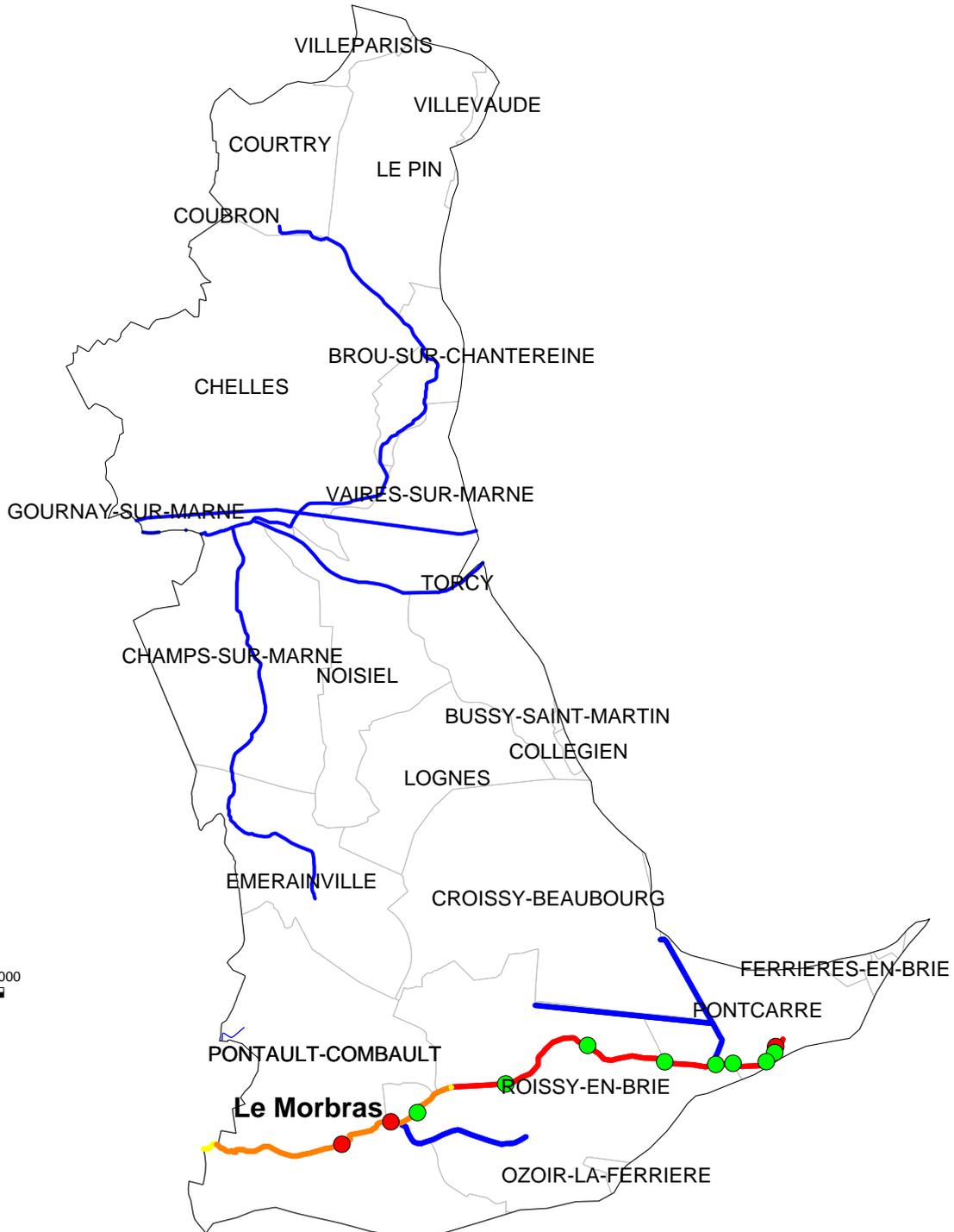
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

02/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'Indice de Potentialité Piscicole de la masse d'eau FRHR154B

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
-]0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

- Infranchissable
- Franchissable

Sources :

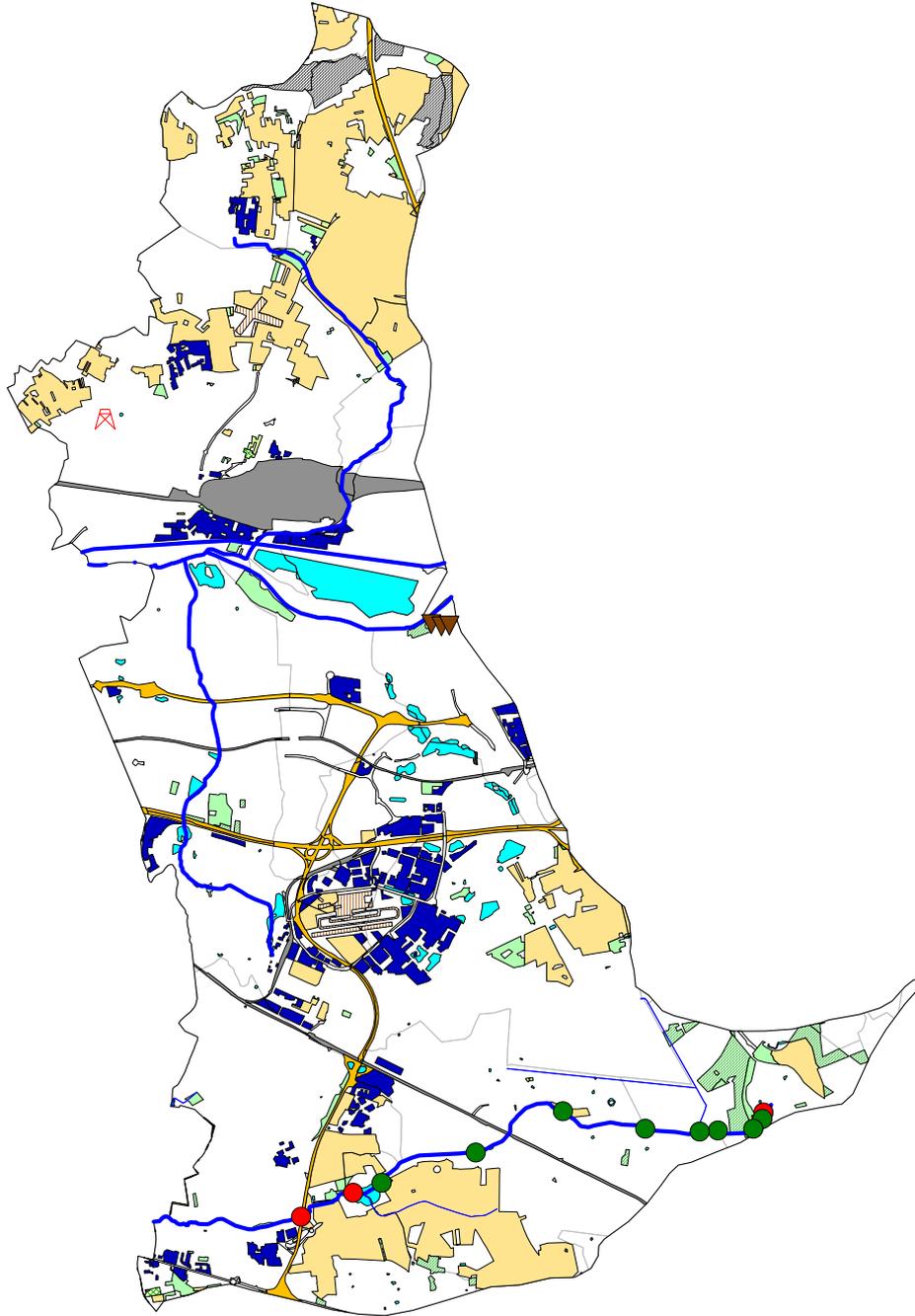
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Pressions sur la masse d'eau FRHR154AB

Forage agricole

Captage souterrain pour l'AEP

Infranchissable

Franchissable

Peupleraies

Terres labourées

Surface en herbe à caractère agricole

Maraîchage, horticulture

Cultures intensives sous serres

Plan d'eau

Carrières, sablières

Autres éléments :

Petit chevelu

Masse d'eau principale

Limite de masse d'eau

Limite communale

Golfs

Zones d'activités

Pétrole (production, raffinage, stockage)

Emprise de transport ferré

Autoroutes

Routes nationales

Installations aéroportuaires

Sources :

IGN BD Carthage - 2008

IGN BDCarto 2003

AESN Masse d'eau MaJ30102009

IAURIF MOS 2003

Données DDT

Données ARS

**FRHR510**

Le Canal de la Ville de Paris (Le Canal de l'Ourcq)

Référence carte IGN: 2413 Est; 2414 Est; 2414 Ouest; 2512 OT; 2513 Est; 2513 Ouest; 2514 Ouest

Statut: artificielle

Objectif global et délai d'atteinte : Bon potentiel 2015

Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 68,6 (km)

Etat chimique actuel avec HAP: informations insuffisantes

Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : informations insuffisantes



* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

Le Canal de l'Ourcq est alimenté par la dérivation d'une importante partie des eaux de l'Ourcq canalisée, à hauteur de Mareuil-sur-Ourcq. Ses usages sont la navigation, l'alimentation des canaux de Paris et l'alimentation du réseau non potable de la ville de Paris.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

CHARMENTRAY	CLAYE-SOUILLY	CONGIS-SUR-THEROUANNE	CREGY-LES-MEAUX
CROUY-SUR-OURCQ	FRESNES-SUR-MARNE	GRESSY	ISLES-LES-VILLENROY
LIZY-SUR-OURCQ	MAY-EN-MULTIEN	MEAUX	MESSY
MITRY-MORY	POINCY	PRECY-SUR-MARNE	TRILBARDOU
VARREDDDES	VIGNELY	VILLENROY	VILLEPARISIS

Population totale : 119 000
(recensement 2008)

2. Données réglementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Ville de Paris

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 0

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,1

Géologie : /

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

C'est une masse d'eau artificielle.

La largeur moyenne du canal est de l'ordre de 10 m, pour une profondeur d'environ 1.5 m. La pente y est excessivement faible. Le fond du canal a été renforcé à l'aide de béton afin de limiter les pertes en eau.

Les habitats piscicoles sont très réduits sur ce type de milieu et limités au développement ponctuel d'herbiers qui peuvent constituer des zones d'abris et de supports potentiels pour la reproduction de certaines espèces.

2. Peuplement piscicole

Aucune donnée d'inventaire ne permet de qualifier la nature du peuplement en place.

3. Divers

Le canal est alimenté à différentes reprises par les eaux provenant de la Marne, la Thérouranne et de la Beuvronne. Des pompages sont effectués en Marne, au niveau des usines élévatrice de Villers-les-Rigault (Isles-les-Meldeuses) et Trilbardou, ainsi que dans la Thérouranne, à Congis-sur-Thérouranne, et dans la Beuvronne à Claye-Souilly.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Le canal est bordé par les chemin de halage et contre-halage. Ses abords sont boisés.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

On compte 6 ouvrages hydrauliques :

- l'écluse de Mareuil-sur-Ourcq, qui permet l'alimentation en eau à partir de la rivière Ourcq canalisée,
- l'écluse de Varredes,
- l'écluse Saint Lazare,
- l'écluse de Villenoy,
- l'écluse de Vignely,
- l'écluse de Fresnes-sur-Marne

Le canal est un milieu artificialisé.

Aucun rejet n'est recensé.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "l'Épinoche Crouycienne" de Crouy-sur-Ourcq.
- AAPPMA "Le Gardon Rouge lizéen" à Lizy-sur-Ourcq.
- AAPPMA "Amicale des P^hêcheurs du Crédit Lyonnais" de Paris Crédit Lyonnais.
- AAPPMA "Amicale des Pêcheurs à la Ligne de Trilport" à Trilport.
- AAPPMA "Société Amicale des Pêcheurs à la Ligne de Villenoy-Mareuil" à Villenoy-Mareuil.
- AAPPMA "Les Martins-Pêcheurs de Villeparisis-Villepinte" de Villeparisis.
- AAPPMA de "Varredes-Germigny-l'Évêque et Congis" de Congis-sur-Thérouranne.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par la les AAPPMA de Claye-Souilly et Villeparisis et la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, à hauteur :

En 2009 :

des Gardons,
des Tanches,
des Brochets et,
des Perches.

En 2010 :

200 Brochetons.

- Réserve de pêche :**
- Réserve du Vannage de Conroy : 25 m en rive gauche de part et d'autre du déversoir du Conroy (PK 88.364).
 - Réserve du Vannage d'Oquerre : 25 m en rive gauche de part et d'autre du déversoir d'Oquerre (PK 79.364).
 - Réserve du Pont de Vernelles : 25 m en rive gauche de part et d'autre de la conduite de refoulement de l'usine élévatrice de Villiers-les-Rigaults (PK 73.106).
 - Réserve du Pont mobile de Congis-sur-Thérouranne : 25 m en rive gauche et en rive droite de part et d'autre du pont levant de Congis-sur-Thérouranne (PK 70.780).
 - Réserve du Vannage de la Fontaine d'Aisance : 25 m en rive gauche de part et d'autre du déversoir de la Fontaine d'Aisance (PK 68.518).
 - Réserve de l'Ecluse de Varredes : 130 m en rive droite et en rive gauche de l'écluse de Varredes (PK 64.730).
 - Réserve du Vannage de Beauval : 25 m en rive gauche de part et d'autre du déversoir de Beauval (PK 57.380).
 - Réserve de l'Ecluse Saint-Lazare : 130 m en rive droite et rive gauche de l'écluse Saint-Lazare (PK 54.950).
 - Réserve de la Gare de Saint-Rémy : 500 m en rive droite et rive gauche dans la gare de Saint-Rémy (PK 48.150).
 - Réserve de l'Ecluse de Villenoy : 130 m en rive droite et rive gauche à l'écluse de Villenoy (PK 47.500).
 - Réserve de Bois Talon : 25 m en rive gauche de part et d'autre du déversoir de Bois Talon (PK 43.800).
 - Réserve de l'Ecluse de Vignely : 130 m en rive droite et rive gauche à l'écluse de Vignely (PK 40.370).
 - Réserve de l'Usine élévatrice de Trilbardou : 25 m en rive gauche de part et d'autre de la conduite de refoulement de l'usine élévatrice de Trilbardou (PK 38.000).
 - Réserve de l'Ecluse de Fresnes-sur-Marne : 130 m en rive droite et rive gauche à l'écluse de Fresnes-sur-Marne (PK 32.900).

- Réserve du Pont mobile de Claye-Souilly : 25 m en rive droite et rive gauche du pont levant de Claye-Souilly (PK 27.180).

2. Activités nautiques

- Navigation de plaisance

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

La qualité physico-chimique des eaux du canal de l'Ourcq est conditionnée par celle de la Marne et ses affluents, qui sont pour certains dans un état dégradé (Beuvronne, Théroutanne).

La quantité d'eau est maintenue constante, pour les besoins en eau de la ville de Paris, grâce à la prise d'eau de Mareuil-sur-Ourcq, aux prélèvements effectués en Marne et aux dérivations partielles de ses affluents et de ceux de la rivière Ourcq.

L'uniformité et l'artificialisation du milieu conduit à limiter fortement les habitats aquatiques qui n'apparaissent principalement qu'à la faveur de quelques herbiers offrant des possibilités d'abris pour la faune piscicole.

L'écoulement particulièrement lent favorise le réchauffement des eaux et le développement de phytoplancton.

Le peuplement piscicole en place résulte des déversements effectués par les associations locales.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

/



FRHR509

Le Canal de Meaux a Chalifert

Référence carte IGN: 2513 OT; 2413 OT

Statut: artificielle

Objectif global et délai d'atteinte : Bon potentiel 2021

Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 12,6 (km)

Etat chimique actuel avec HAP: informations insuffisantes
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : informations insuffisantes

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

Le Canal de Chalifert débute à Meaux, suit la Marne jusqu'à la confluence du Grand Morin, au dessus duquel il passe et rejoint la Marne 300 m plus en aval. Il est alimenté par les eaux de la Marne prélevées à l'usine élévatoire de Trilbardou et une partie des eaux du Grand Morin qui se rejettent via la branche alimentaire au niveau d'Esbyly.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

CHALIFERT	CONDE-SAINTE-LIBIAIRE	COUPVRAY	ESBLY
MAREUIL-LES-MEAUX	MEAUX	MONTRY	NANTEUIL-LES-MEAUX
SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN			

Population totale : 72 100
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 0

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,1

Géologie : /

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

C'est une masse d'eau artificielle.

La largeur moyenne du canal est de l'ordre de 20 m. La pente y est excessivement faible. Il n'y a pas de granulométrie compte tenu du caractère artificiel.

Les habitats piscicoles sont très réduits sur ce type de milieu et limités au développement ponctuel d'herbiers qui peuvent constituer des zones d'abris et de supports potentiels pour la reproduction de certaines espèces.

2. Peuplement piscicole

Aucune donnée d'inventaire ne permet de qualifier la nature du peuplement en place.

3. Divers

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Le canal s'écoule dans un contexte relativement agricole, orienté vers les monocultures intensives.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

On compte 4 ouvrages hydrauliques :

- l'écluse de Meaux,
- l'écluse de Lesches,
- le tunnel de Chalifert,
- l'écluse de Chalifert

Le canal est un milieu artificialisé.

Aucun rejet n'est recensé.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "des Pêcheurs à la Ligne de Meaux et de la Région" de Meaux.
- AAPPMA "Esbly-Condé-Sainte-Libiaire" d'Esbly.

Réserve de pêche : • *Réserve du souterrain de Chalifert* : Depuis 50 m en amont de l'entrée du souterrain (PK 145.266) jusqu'à 50 m en aval de l'entrée du souterrain (PK 145.656).

2. Activités nautiques

- Navigation de commerce et de plaisance

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Les débits du Canal de Meaux à Chalifert demeurent constants et ne varient qu'au rythme des éclusées des différents ouvrages sur son cours.

Les habitats aquatiques y sont quasi-inexistants, compte-tenu du caractère artificiel de la masse d'eau et son usage à des fins de navigation. Ceci limite fortement les possibilités de diversification des habitats aquatiques.

L'écoulement particulièrement lent favorise le réchauffement des eaux et le développement de phytoplancton.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

/



FRHR508

Le Canal de Chelles

Référence carte 2513 OT; 2413 OT
IGN:

Statut: artificielle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon potentiel
2021

Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 5,8
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: informations insuffisantes
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : informations
insuffisantes

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

Le Canal de Chelles court-circuite la Marne de Vaires-sur-Marne à Neuilly-sur-Marne. Il est alimenté par les eaux de la Marne prélevées à l'usine élévatrice de Trilbardou.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

CHELLES VAIRES-SUR-MARNE

Population totale : 57 200
(recensement 2008)

2. Données réglementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 0

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,1

Géologie : /

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

C'est une masse d'eau artificielle.

La largeur moyenne du canal est de l'ordre de 20 m. La pente y est excessivement faible. Il n'y a pas de granulométrie compte tenu du caractère artificiel.

Les habitats piscicoles sont très réduits sur ce type de milieu et limités au développement ponctuel d'herbiers qui peuvent constituer des zones d'abris et de supports potentiels pour la reproduction de certaines espèces.

2. Peuplement piscicole

Aucune donnée d'inventaire ne permet de qualifier la nature du peuplement en place.

3. Divers

Le niveau d'eau demeure constant tout au long de l'année, et est influencé uniquement par le jeu des écluses situées sur le parcours.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Le canal s'écoule dans un contexte très fortement urbanisé.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

On compte 2 ouvrages hydrauliques :

- l'écluse de Vaires-sur-Marne,
- l'écluse de Neuilly-sur-Marne (93)

Le canal est un milieu artificialisé.

Aucun rejet n'est recensé.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "La Goujonnette de Chelles" à Chelles.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par la l'AAPPMA de Chelles, à hauteur :

En 2009 :
des Gardons, et
des Goujons.

Réserve de pêche : /

2. Activités nautiques

- Navigation de commerce et de plaisance

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Les débits du Canal de MChelles demeurent constants et ne varient qu'au rythme des éclusées des différents ouvrages sur son cours.

Les habitats aquatiques y sont quasi-inexistants, compte-tenu du caractère artificiel de la masse d'eau et son usage à des fins de navigation. Ceci limite fortement les possibilités de diversification des habitats aquatiques.

L'écoulement particulièrement lent favorise le réchauffement des eaux et le développement de phytoplancton.

Le peuplement piscicole en place résulte des déversements effectués par les associations locales.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

/

**FRHR100**

L'Yerres de sa source au confluent de l'Yvron (inclus)

Référence carte 2415 OT; 2514 Est; 2514 Ouest; 2515 Est; 2515 Ouest; 2615 Ouest; 2616 Ouest

Statut: naturelle**Objectif global et délai d'atteinte :** Bon état 2027

Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 31,7 (km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état**Etat écologique actuel avec polluants spécifiques :** état mauvais** la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe*

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR100-F470500 **ru de l'étang de beuvron**FRHR100-F471060 **ruisseau de la visandre**FRHR100-F471200 **ru du vallot**FRHR100-F472300 **ru des fontaines blanches**FRHR100-F473060 **ruisseau l'yvron**FRHR100-F473700 **ru de vallieres**

Le bassin versant de l'Yerres est parcouru par un réseau hydrographique de 776 km de long, répartis entre le cours de l'Yerres et ses affluents. L'Yerres prend sa source à Hautefeuille et se jette dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges (94). Sur cette masse d'eau le cours principal de l'Yerres représente 32 km.

A l'amont, dans sa zone de source, l'Yerres est alimentée par la nappe du Calcaire de Champigny dont le niveau piézométrique est très proche de la surface du sol. Ce fonctionnement hydrogéologique particulier confère à l'Yerres un régime hydrologique caractérisé par une irrégularité spatiale et temporelle des débits. A des crues rapides et importantes, font suite des périodes d'étiages sévères conduisant parfois même à l'assèchement de certains secteurs.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

AMILLIS	AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS	BANNOST-VILLEGAGNON	BEAUTHEIL
BERNAY-VILBERT	BEZALLES	BOISDON	CHAMPCENEST
CHATEAUBLEAU	CHENOISE	CLOS-FONTAINE	COURCHAMP
COURPALAY	COURTOMER	CREVECOEUR-EN-BRIE	CUCHARMOY
DAGNY	FAREMOUTIERS	FONTENAY-TRESIGNY	GASTINS
GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS	GUERARD	HAUTEFEUILLE	JOUY-LE-CHATEL
LA CELLE-SUR-MORIN	LA CHAPELLE-IGER	LA CHAPELLE-SAINT-SULPICE	LA CROIX-EN-BRIE
LE PLESSIS-FEU-AUSSOUX	LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX	MAISON-ROUGE	MARLES-EN-BRIE
MORTCERF	NANGIS	PECY	PEZARCHES
QUIERS	RAMPILLON	ROZAY-EN-BRIE	SAINT-HILLIERS
SAINT-JUST-EN-BRIE	SAINTS	SOGNOLLES-EN-MONTOIS	TOUQUIN
VANVILLE	VAUDOY-EN-BRIE	VIEUX-CHAMPAGNE	VOINSLES

Population totale : 44 900
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 8 de l'Atlas départemental

- Syndicat mixte Interdépartemental de la rivière Yerres et de ses affluents (SIAVY).
- Syndicat Intercommunal d'Etudes pour l'Aménagement de la Visandre.
- Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de l'Yvron.
- Cette masse d'eau est comprise dans le périmètre du SAGE de l'Yerres, dont le PAGD et le règlement sont en cours de finalisation.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 269,3

Pente moyenne du cours principal (‰) : 2,3

Géologie : L'Yerres coule sur le plateau Briard qui repose sur des formations marneuses. Cet ensemble surmonte la formation des calcaires de Champigny, qui renferment une importante nappe aquifère.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
71,4	333	1	4	7,5	8,3	0,1	0,5	0,9	1,3	0,1

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03080025	RCO (phyto)	L'Yvron	COURPALAY	Q; MAC; PEST
03077645	RCO (phyto)	L'Yerres	PLESSIS-FEU-AUSSOUS	Q; MAC; E; PEST
03077910	RCO (phyto)	Ruisseau de la Visandre	VOINSLES	Q; MAC; ION; PEST
03079996	RID CG77	L'Yvron	LA CROIX-EN-BRIE	Q; MAC
03077949	RID CG77	Ruisseau de la Visandre	BANNOST-VILLEGAGNON	Q; MAC

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03080025	150,99	L'Yvron	COURPALAY	0,014			
03077645	74,53	L'Yerres	PLESSIS-FEU-AUSSOUS	0,048			
03077910	121,21	Ruisseau de la Visandre	VOINSLES	0,01			
03079996	82,58	L'Yvron	LA CROIX-EN-BRIE	0,008			
03077949	18,24	Ruisseau de la Visandre	BANNOST-VILLEGAGNON	0,008			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03080025	L'Yvron	COURPALAY				
03077645	L'Yerres	PLESSIS-FEU-AUSSOUS				
03077910	Ruisseau de la Visandre	VOINSLES				
03079996	L'Yvron	LA CROIX-EN-BRIE				
03077949	Ruisseau de la Visandre	BANNOST-VILLEGAGNON				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03080025	RCO (phyto)	L'Yvron	COURPALAY	Q; MAC; PEST	oui	
03077645	RCO (phyto)	L'Yerres	PLESSIS-FEU-AUSSOUS	Q; MAC; E; PEST	oui	
03077910	RCO (phyto)	Ruisseau de la Visandre	VOINSLES	Q; MAC; ION; PEST	oui	
03079996	RID CG77	L'Yvron	LA CROIX-EN-BRIE	Q; MAC	oui	non
03077949	RID CG77	Ruisseau de la Visandre	BANNOST-VILLEGAGNON	Q; MAC	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

Ce secteur n'est plus du tout caractéristique d'une zone de source, même d'un cours d'eau de plaine. La pente moyenne de la rivière est assez faible et régulière. La qualité des eaux n'est pas satisfaisante. Les teneurs en matières azotées et phosphorées, associées à un ensoleillement excessif dû à l'absence de ripisylve, induisent l'expression d'une eutrophisation des eaux sur de nombreux secteurs de l'Yerres et de ses affluents. Ce phénomène se manifeste par un développement anarchique d'algues filamenteuses, qui banalise les habitats piscicoles.

Les habitats aquatiques sont limités par une assez faible diversité des substrats et des faciès et un colmatage quasi-généralisé.

2. Peuplement piscicole

Classée en 2ème catégorie piscicole, sur cette partie amont, l'Yerres offre un peuplement piscicole diversifié mais ne correspondant pas au peuplement théorique attendu sur la tête de bassin.

Le peuplement est dominé par des **Cyprinidés d'eau vive** (Gardons, Chevesnes, Vandoises, Vairons, Goujons) accompagnés de **Carnassiers** tels que le Brochet et la Perche, et de **petites espèces peu exigeantes** telles que les Loches franche, Epinoches et Epinochettes. On dénombre également la présence d'espèces introduites telles que *l'Ecrevisse américaine* (**espèce introduite et invasive**), la *Perche soleil* (**espèce introduite et susceptible de causée des déséquilibres biologiques**), le *Pseudorasbora* (**espèce introduite**), le *Carassin doré* (**espèce introduite**) et la *Carpe miroir* (**espèce introduite**).

3. Divers

Les relations complexes entre les eaux superficielles et l'Yerres et la nappe des Calcaires de Champigny ne sont pas sans incidences sur le milieu. Les importantes infiltrations constatées sur **l'Yvron** et **la Visandre** sont responsables d'assecs sur ces cours d'eau une grande partie de l'année.

En revanche, le contexte de la tête de bassin de l'Yerres et de ses affluents en rive droite est différent : alimentés par des sources de la nappe de Brie et probablement des mises en charge de la nappe des Calcaires de Champigny, leurs débits sont plus importants.

Une étude globale de faisabilité de la restauration hydromorphologique et écologique de l'Yerres aval a été réalisée et finalisée en Janvier 2010, sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Une étude sur la restauration de la continuité écologique sera lancée en 2011 sur le territoire du Syndicat mixte Interdépartemental de la rivière Yerres et de ses affluents (SIAVY).

- Le document d'objectifs du site **Natura 2000** "L'Yerres de sa source à Chaumes-en-Brie" est en cours de réalisation.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

L'urbanisation est très faible sur cette masse d'eau amont.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Des seuils cloisonnent le cours de la rivière. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

De nombreux aménagements et interventions dans le lit mineur ont été réalisés au cours des années 1970 à 1980, tels que des curages et opérations de recalibrages. Aujourd'hui, il reste la présence de nombreux merlons qui endiguent le cours d'eau. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de

reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Des travaux de renforcement de berges en enrochement ont été effectués sur le cours de l'Yvron à l'aval de l'ouvrage de Courpalay, en rive droite et rive gauche. Cette pratique homogénéise le milieu et limite considérablement la diversité d'habitats que se soit dans le lit mineur ou en berges, nécessaire à l'accomplissement des différentes étapes du cycle biologique des espèces piscicoles (caches, nourrissage, grossissement et reproduction).

Les rejets agricoles (drainage et ruissellement) ne peuvent être quantifiés mais on considère qu'ils représentent des apports diffus importants de fertilisants et de produits phytosanitaires par les eaux de ruissellement et de drainage des zones de cultures intensives riveraines du cours d'eau. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Parmi les rejets domestiques, il existe un grand nombre de stations d'épuration sur la masse d'eau, auxquelles viennent s'ajouter des rejets de hameaux ou habitations riveraines non raccordés à un dispositif d'épuration collectif. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

La masse d'eau est occupée en grande partie par des terres agricoles orientées vers la monoculture intensive (Betteraves, Céréales, Maïs,...) qui nécessitent d'importants travaux de drainage et une utilisation massive d'engrais et de produits phytosanitaires. Quelques prairies apparaissent en fond de vallée, à proximité du cours d'eau, tandis que les boisements se développent sur les flancs de coteaux.

Il a été mentionné la présence de **Ragondins** et **Rats musqués** sur le bassin versant de l'Yerres.

De même, la présence de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) est généralisée sur l'ensemble du bassin versant, notamment sur les terrains remblayés ayant subi de forts remaniements, en milieu urbain principalement.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Les Pêcheurs de l'Yerres" de Rozay-en-Brie.
- Il existera une association de pêche sur la commune de Courpalay.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par la Fédération Départementale de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'AAPPMA de Rozay, à hauteur :

En 2009 :

220 kg de Gardons,
10 kg de Carpes,
35 kg de Perches,
60 kg de Black-Bass et,
130 kg de Brochets.

Réserve de pêche : /

2. Activités nautiques

- La vallée de l'Yerres dispose d'une assez bonne desserte en chemins de randonnées, essentiellement dans sa partie rurale.

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

En termes de quantité d'eau, la nature géologique du substrat induit des phénomènes de pertes qui tendent à réduire les débits, particulièrement en période d'étiage, mais ces dernières sont parfois compensées par les résurgences.

Les habitats aquatiques sont assez peu diversifiés. Des dépôts sableux ou vaseux apparaissent dans les zones plus calmes souvent liées à la présence d'ouvrages qui constituent des obstacles à la libre circulation piscicole et sédimentaire.

Le colmatage des substrats et le développement des algues filamenteuses limitent les potentialités piscicoles.

Les importants travaux hydrauliques effectués sur ce tronçon ont engendré une surlargeur du lit et la banalisation des fonds.

L'altération de la ripisylve perturbe fortement l'hydrosystème (réchauffement des eaux et développement algaux).

On remarque cependant une méconnaissance des affluents sur cette masse d'eau.

En 2010, l'Yerres, l'Yvron et la Visandre ont connu une rupture d'écoulement sur leurs linéaires du fait du niveau de crise renforcée sur la nappe de Champigny.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques
- Supprimer les digues, merlons et remblais en haut de berges afin de restaurer les échanges latéraux avec les zones naturelles d'expansion des crues

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Suivre l'évolution des gouffres et des résurgences et déterminer les secteurs les plus vulnérables
- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes
- Diagnostiquer les réseaux d'alimentation en eau potable

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Appliquer une chasse de régulation de l'espèce
- Mettre en place des campagnes et dispositifs de piégeage
- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des affluents de l'Yerres

Amélioration de la gestion piscicole

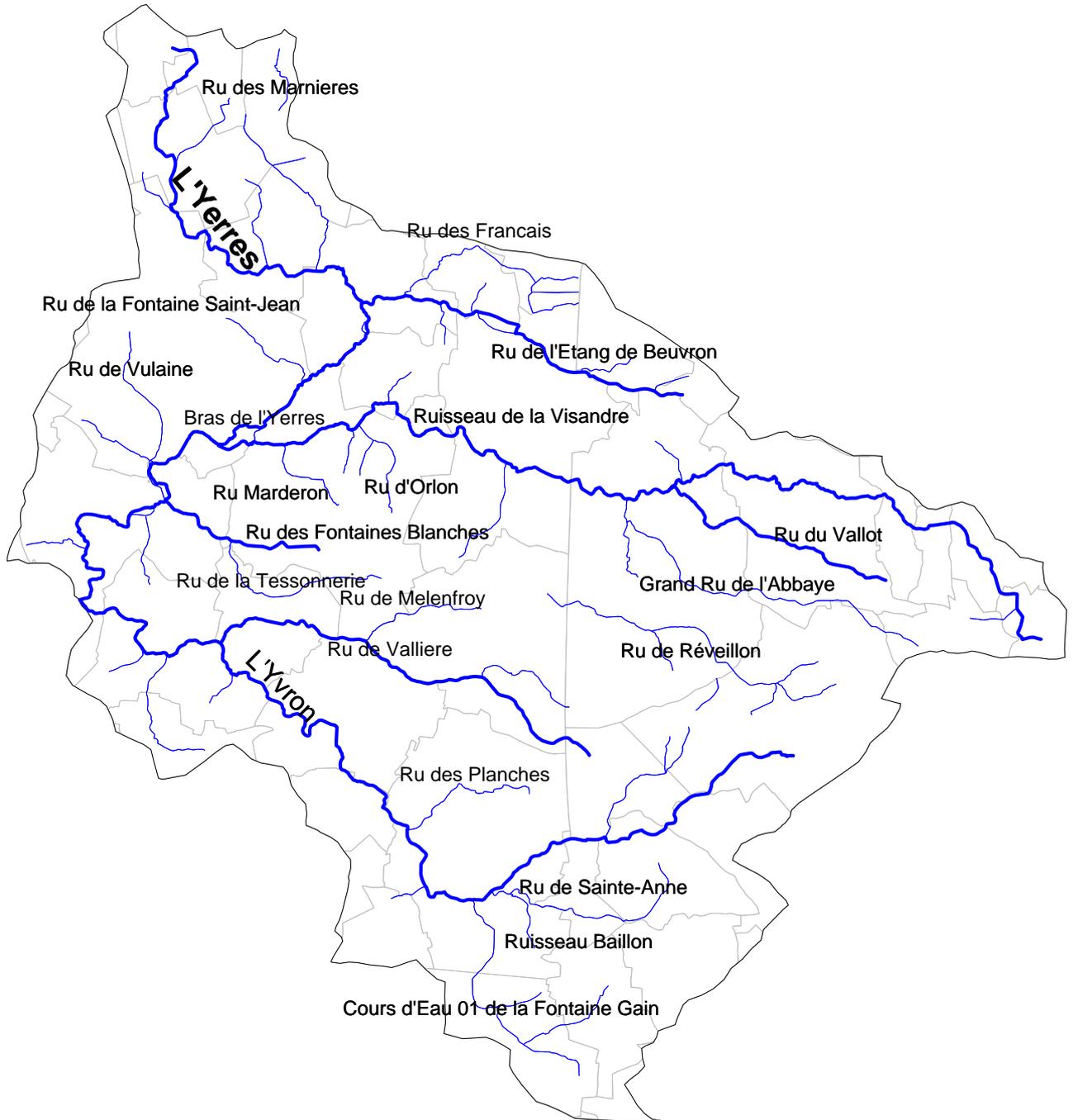
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

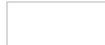
- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR100

-  Masse d'eau principale
-  Petit chevelu
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

Autres éléments :

Sources :

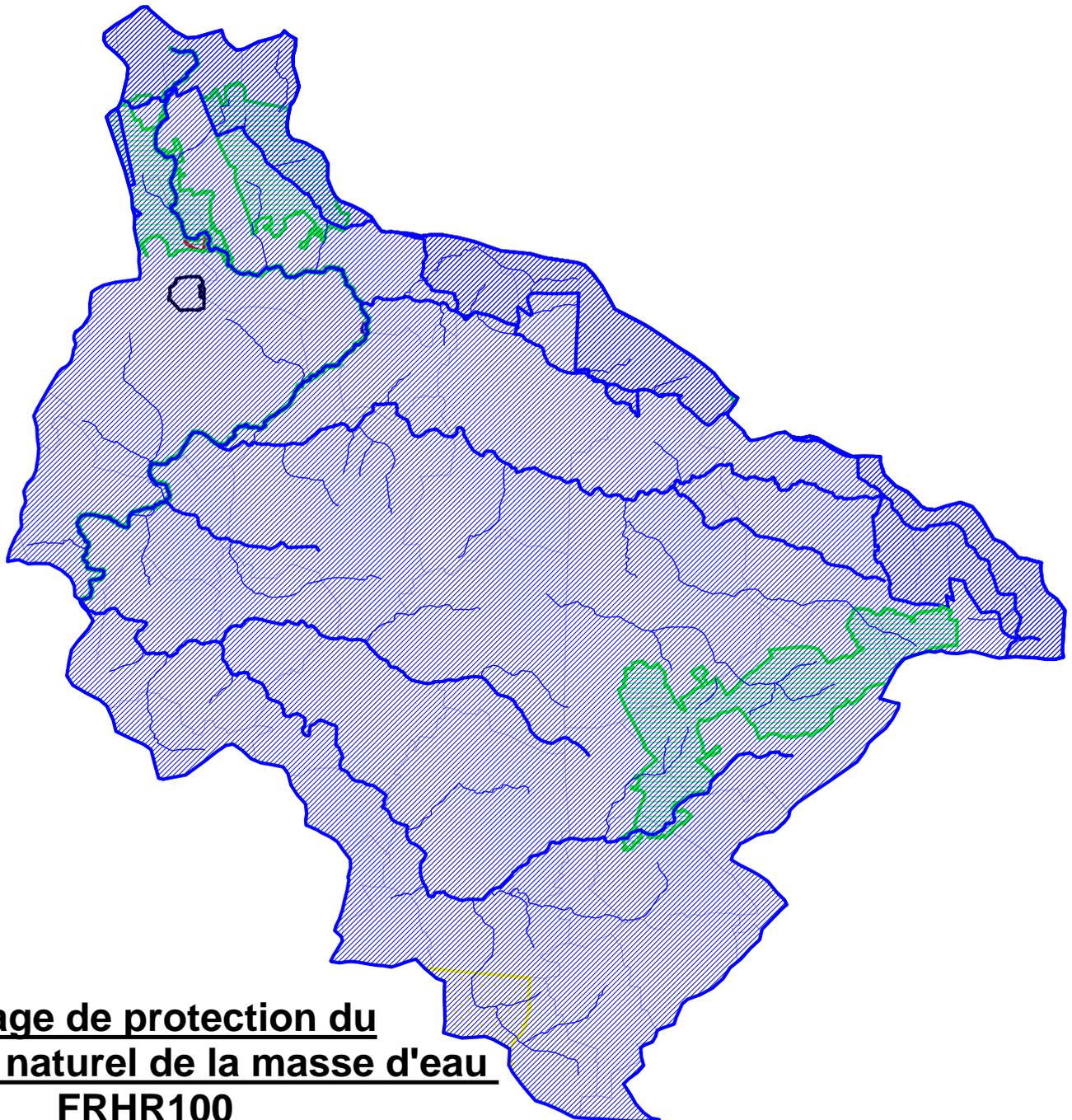
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR100

- Arrêté de Protection de Biotope (APB)
- Espace Naturel Sensible (ENS)
- Zone de Protection en Forêt
- Parc Naturel Régional (PNR)
- Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)
- Réservoir biologique pertinent
- Réserve Naturelle Nationale (RNN)
- Réserve Naturelle Régionale (RNR)
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- Site classé
- Site inscrit
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II
- Zone de Protection Spéciale (ZPS)

Autres éléments :

- Masse d'eau principale
- Petit chevelu
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Sources :

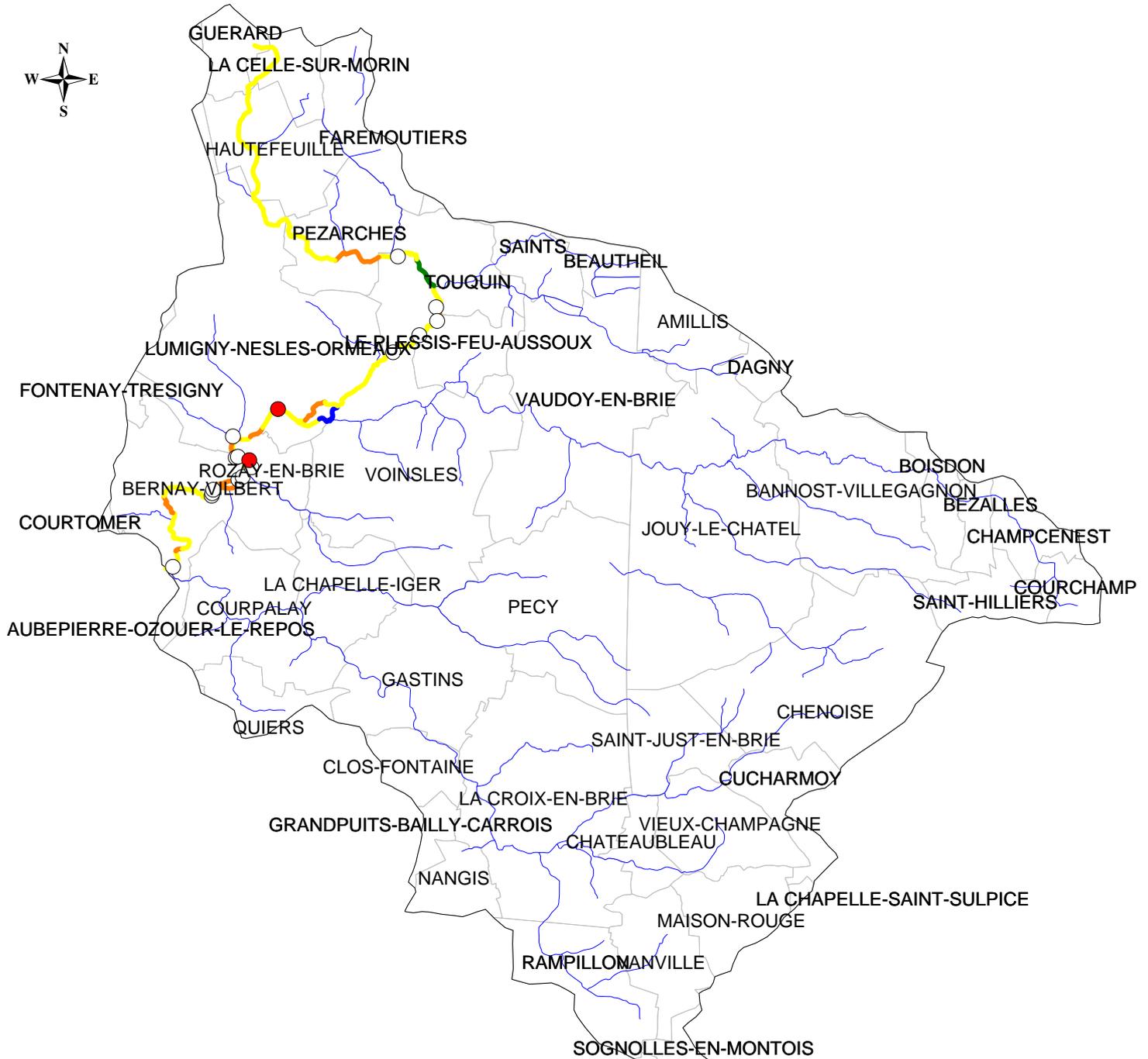
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR100

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

- Infranchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

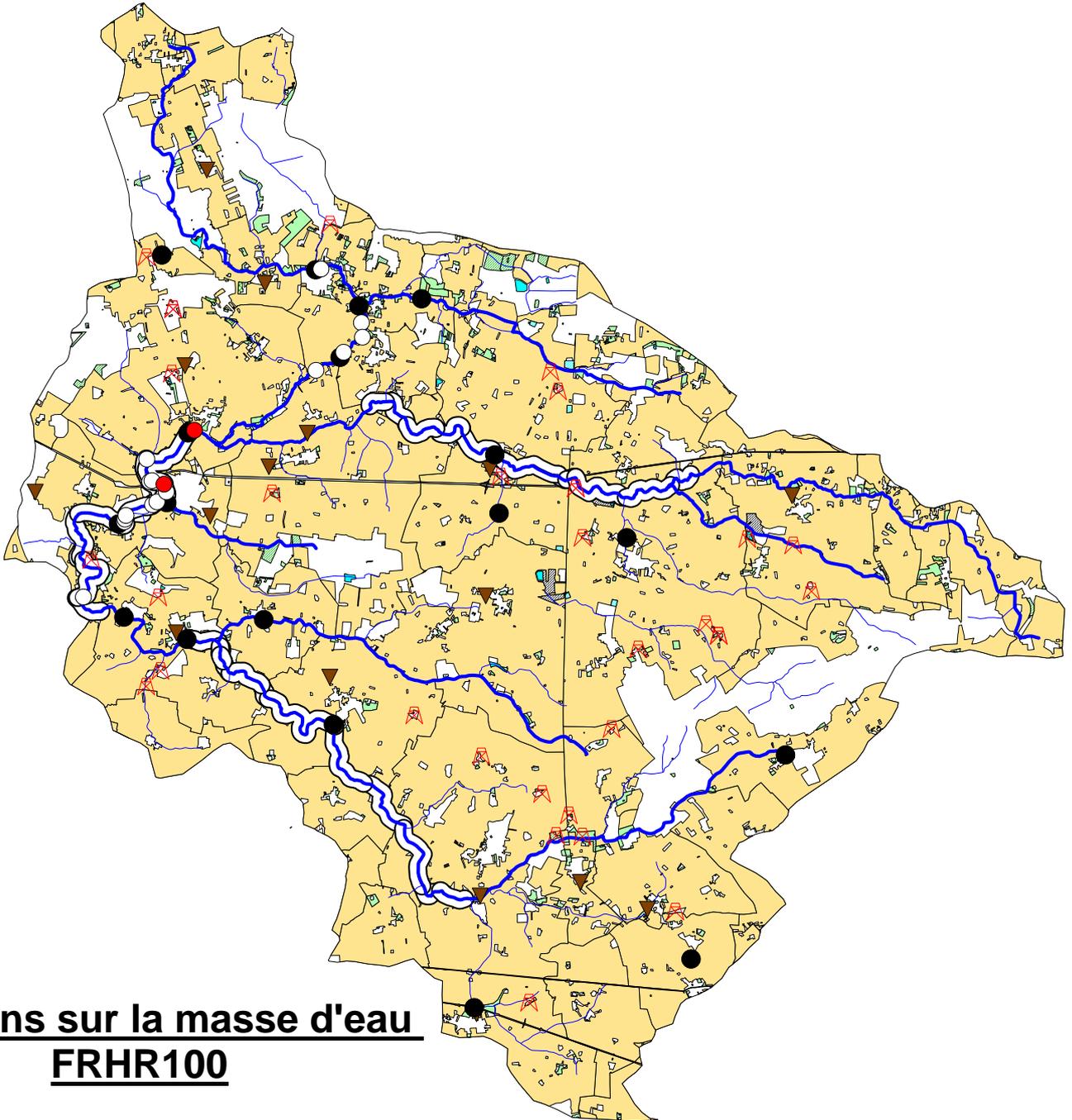
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2002



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres



Pressions sur la masse d'eau FRHR100

- Rejet de station d'épuration
- ⚠ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Zone de perte

- Peupleraies
- Terres labourées
- Surface en herbe à caractère agricole
- Maraîchage, horticulture
- Cultures intensives sous serres
- Plan d'eau
- Carrières, sablières

Autres éléments :

- Masse d'eau principale
- Petit chevelu
- Limite de masse d'eau

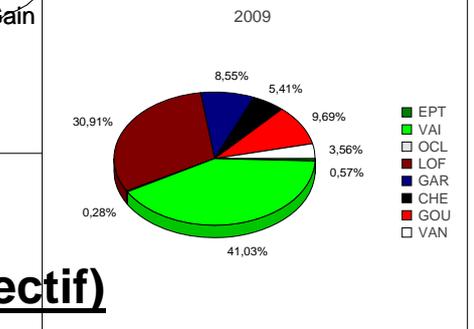
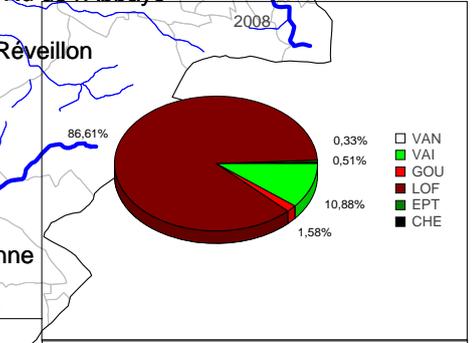
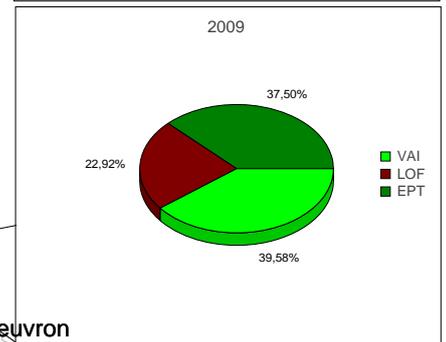
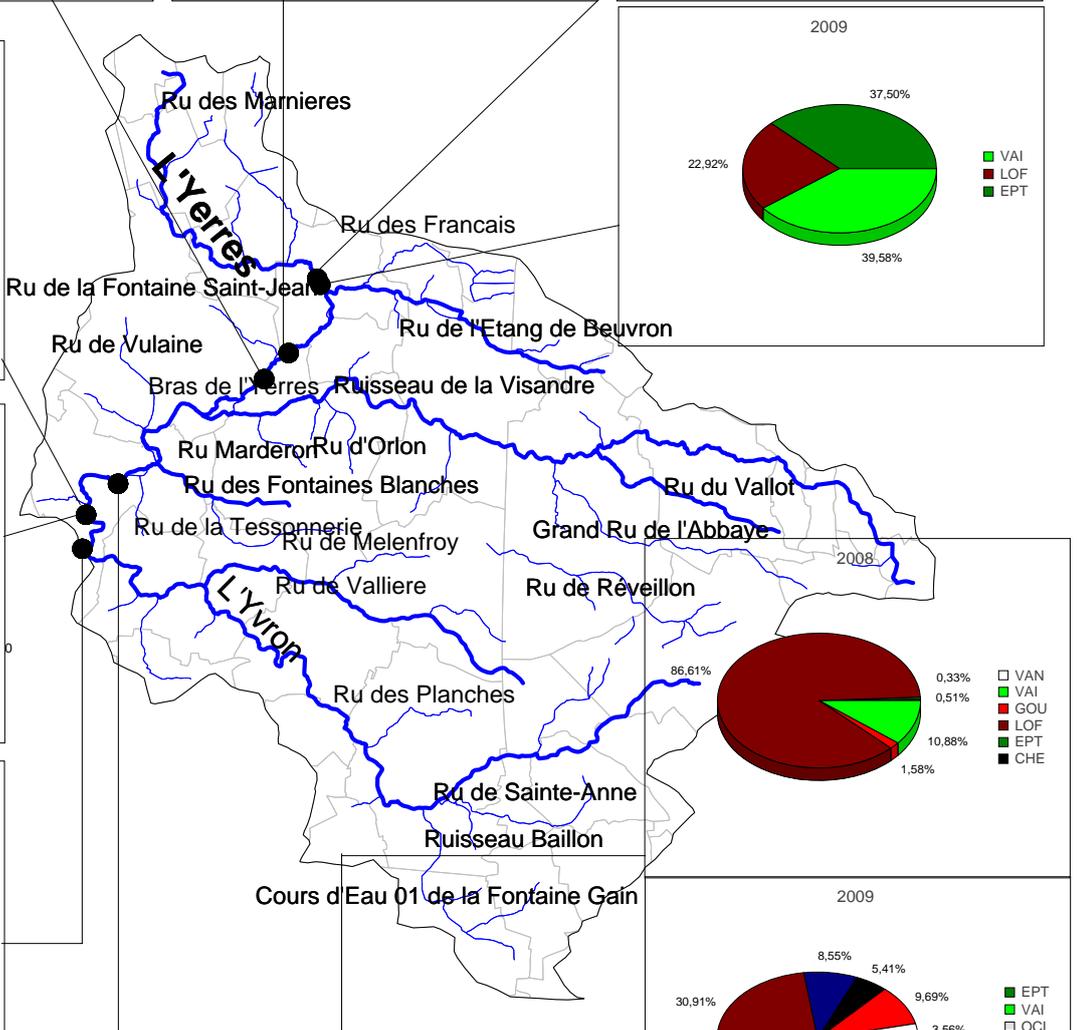
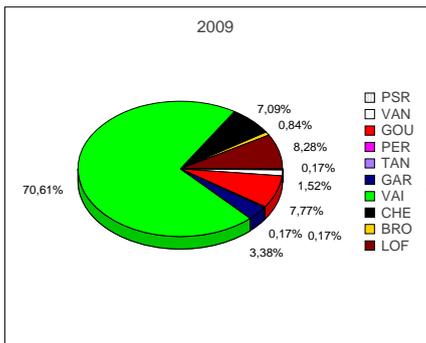
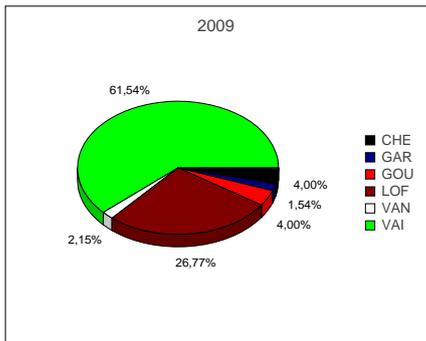
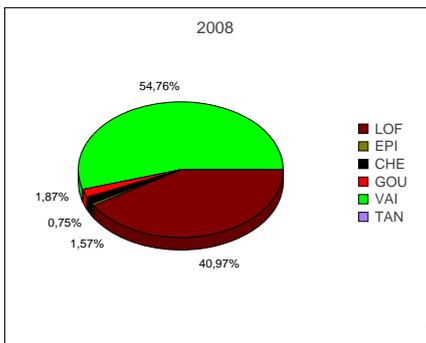
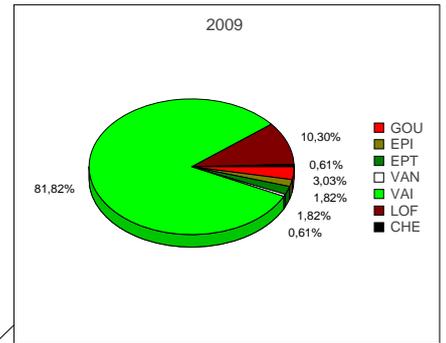
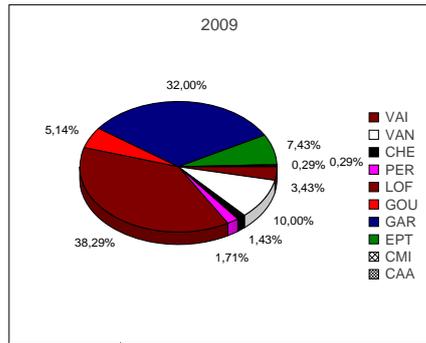
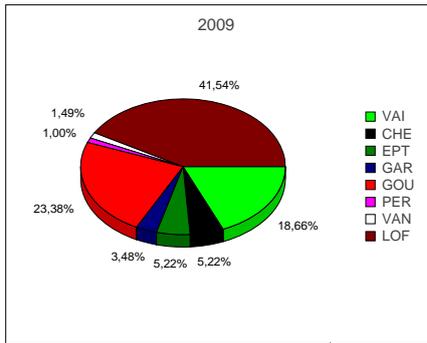
- Golfs
- Zones d'activités
- Pétrole (production, raffinage, stockage)
- Emprise de transport ferré
- Autoroutes
- Routes nationales
- Installations aéroportuaires

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
IAURIF MOS 2003
Données DDT
Données ARS
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003
Données AQU'BRIE



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR100 (Effectif)

- Masse d'eau principale
- Petit chevelu
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

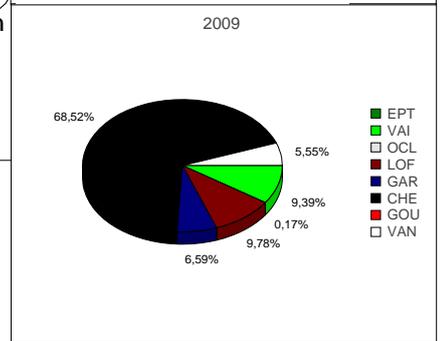
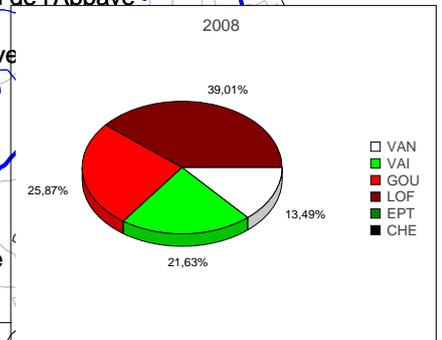
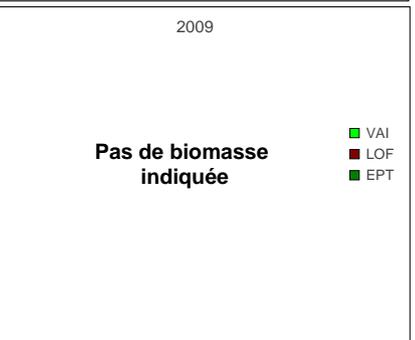
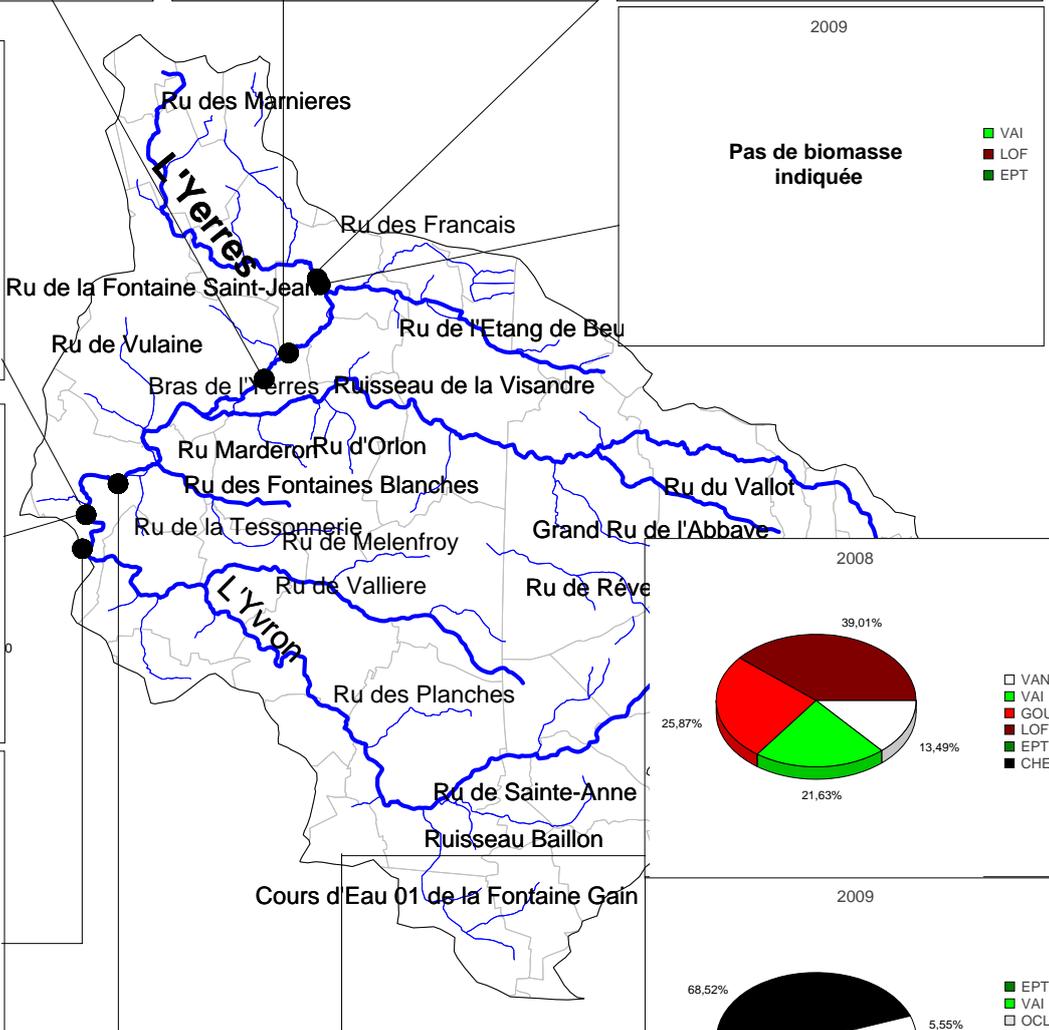
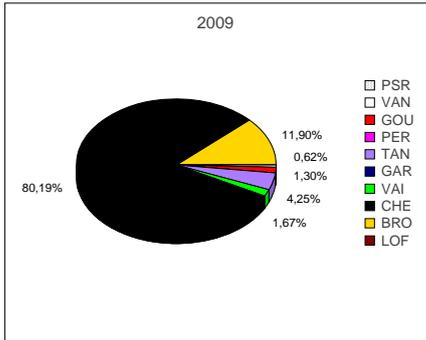
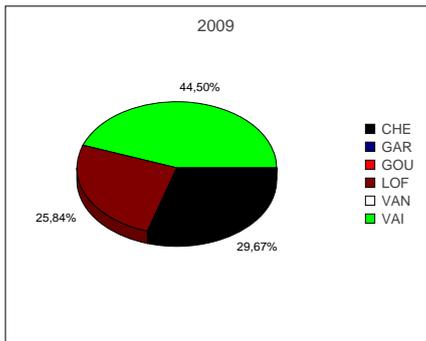
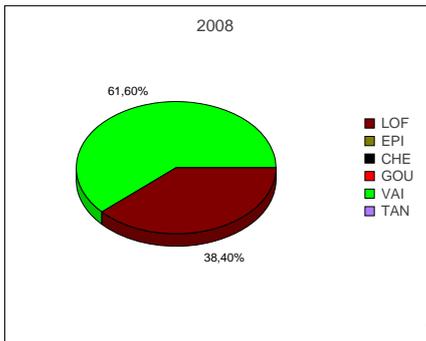
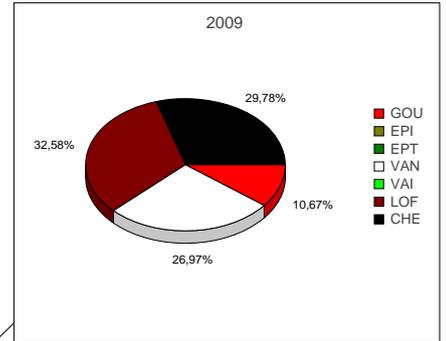
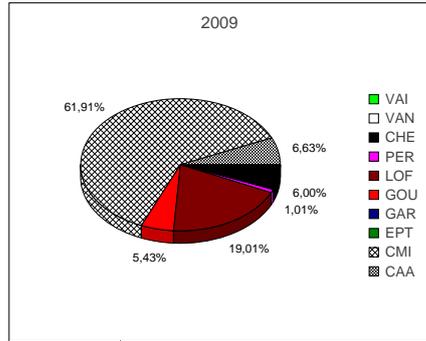
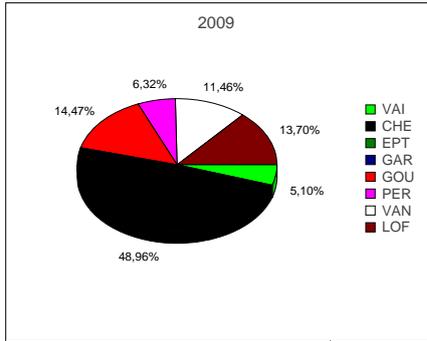
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR100 (Biomasse)

- Masse d'eau principale
- Petit chevelu
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données FD 77

**FRHR101**

L'Yerres du confluent de l'Yvron (exclu) au confluent du Ru du Cornillot (inclus)

Référence carte 2415 OT; 2514 Est; 2514
IGN: Ouest; 2515 Est; 2515
Ouest; 2615 Ouest; 2616
Ouest

Statut: naturelle**Objectif global et
délai d'atteinte :** Bon état
2027

Distance à la source : 31
Longueur cours principal: 39,6
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR101-F475060 **breon, de (ru)**

FRHR101-F477060 **marsange, de la (ru)**FRHR101-F480060 **ru d'avon**FRHR101-F481900 **barbançonne (ruisseau)**FRHR101-F482900 **ru de cornillot**

Le bassin versant de l'Yverres est parcouru par un réseau hydrographique de 776 km de long, répartis entre le cours de l'Yverres et ses affluents. L'Yverres prend sa source à Hautefeuille et se jette dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges (94). Sur cette masse d'eau le cours principal de l'Yverres représente 37 km.

Sur cette masse d'eau médiane, l'Yverres reçoit les eaux de nombreux affluents ; parmi les principaux, on retrouve le ru du Bréon (RD), le ru d'Avon (RG), la Marsange (RD), la Barbançonne (RD) ainsi que le ru de Cornillot (RD). L'Yverres et ses affluents forment un réseau hydrographique complexe, lié à la nature du substrat qui induit de nombreuses intercommunications entre les eaux superficielles et les eaux de nappe (c'est ce que l'on appelle les gouffres ou zone de pertes).

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

ANDREZEL	ARGENTIERES	AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS	BAILLY-ROMAINVILLIERS
BEAUVOIR	BERNAY-VILBERT	BRIE-COMTE-ROBERT	BUSSY-SAINT-GEORGES
CHAMPEAUX	CHATRES	CHAUMES-EN-BRIE	CHEVRY-COSSIGNY
CLOS-FONTAINE	COMBS-LA-VILLE	COUBERT	COURQUETAINE
COURTOMER	COUTEVROULT	CREVECOEUR-EN-BRIE	EVRY-GREGY-SUR-YERRE
FAVIERES	FEROLLES-ATTILLY	FONTENAY-TRESIGNY	GASTINS
GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS	GRETZ-ARMAINVILLIERS	GRISY-SUISNES	GUIGNES
JOSSIGNY	LA HOUSSAYE-EN-BRIE	LES CHAPELLES-BOURBON	LIMOGES-FOURCHES
LISSY	LIVERDY-EN-BRIE	LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX	MARLES-EN-BRIE
MOISSY-CRAMAYEL	MORMANT	MORTCERF	NEUFMOUTIERS-EN-BRIE
OZOUER-LE-VOULGIS	PRESLES-EN-BRIE	QUIERS	SERRIS
SERVON	SOIGNOLLES-EN-BRIE	SOLERS	TOURNAN-EN-BRIE
VERNEUIL-L'ETANG	VILLENEUVE-LE-COMTE	VILLENEUVE-SAINT-DENIS	VILLIERS-SUR-MORIN
VOULANGIS	YEBLES		

Population totale : 138 200
(recensement 2008)

2. Données réglementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Syndicat mixte Interdépartemental de la rivière Yerres et de ses affluents (SIAVY).
- SIVOM de Mormant sur le ru d'Avon.
- Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Ru du Bréon.

- Syndicat Intercommunal d'Etudes pour l'Aménagement de la Marsange.
- Syndicat Intercommunal d'Etudes pour l'Aménagement de la Barbançonne.
- Cette masse d'eau est comprise dans le périmètre du SAGE de l'Yerres, dont le PAGD et le règlement sont en cours de finalisation.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 853,58

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,1

Géologie : L'Yerres coule sur le plateau Briard qui repose sur des formations marneuses. Cet ensemble surmonte la formation des calcaires de Champigny, qui renferment une importante nappe aquifère.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
126,1	257,4	2,3	8,9	13,4	16,6	1,2	4,4	2,6	8,4	0,6

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03078600	RCB	L'Yerres	SOIGNOLLES-EN-BRIE	Q; MAC; ION; E; PEST; TOX
03078510	RCO	La Marsange	PRESLES-EN-BRIE	Q; MAC; ION; E; PEST; TOX
03078385	RCO	Ru d'Avon	YEBLES	Q; MAC; ION; E;
03078110	RCS	L'Yerres	COURTOMER	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP
03078677	RID CG77	La Barbançonne	BRIE-COMTE-ROBERT	Q; MAC; E
03078832	RID CG77	Ru du Cornillot	BRIE-COMTE-ROBERT	Q; MAC
03078274	RID CG77	Ru de Bréon	CHAUMES-EN-BRIE	Q; MAC; E
03078486	RID CG77	La Marsange	FAVIERES	Q; MAC; E
03078220	RID CG77	Ru de Bréon	MARLES-EN-BRIE	Q; MAC; E
03078527	RID CG77	La Marsange	OZOUER-LE-VOULGIS	Q; MAC; E
03078365	RID CG77	Ru d'Avon	VERNEUIL-L'ETANG	Q; MAC

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03078600	781,6	L'Yerres	SOIGNOLLES-EN-BRIE	0			
03078510	112,06	La Marsange	PRESLES-EN-BRIE	0,007			
03078385	64,92	Ru d'Avon	YEBLES	0,006			
03078110	425,68	L'Yerres	COURTOMER	0,038	19		72,8 (21 Mars 1978)
03078677	28,09	La Barbançonne	BRIE-COMTE-ROBERT	0,009			
03078832	18	Ru du Cornillot	BRIE-COMTE-ROBERT	0,007			
03078274	79,18	Ru de Bréon	CHAUMES-EN-BRIE	0,007			
03078486	49,18	La Marsange	FAVIERES	0,007			
03078220	37,52	Ru de Bréon	MARLES-EN-BRIE	0,007			
03078527	529,5	La Marsange	OZOUER-LE-VOULGIS	0,002			
03078365	35,88	Ru d'Avon	VERNEUIL-L'ETANG	0,017			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m3/s)	Seuil d'alerte (m3/s)	Seuil de crise (m3/s)	Seuil de crise renforcée (m3/s)
03078600	L'Yerres	SOIGNOLLES-EN-BRIE				
03078510	La Marsange	PRESLES-EN-BRIE				
03078385	Ru d'Avon	YEBLES				
03078110	L'Yerres	COURTOMER	0,034	0,034 (nappe de crise)	0,01	0,010 (nappe de crise)
03078677	La Barbanconne	BRIE-COMTE-ROBERT				
03078832	Ru du Cornillot	BRIE-COMTE-ROBERT				
03078274	Ru de Bréon	CHAUMES-EN-BRIE				
03078486	La Marsange	FAVIERES				
03078220	Ru de Bréon	MARLES-EN-BRIE				
03078527	La Marsange	OZOUER-LE-VOULGIS				
03078365	Ru d'Avon	VERNEUIL-L'ETANG				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03078600	RCB	L'Yerres	SOIGNOLLES-EN-BRIE	Q; MAC; ION; E; PEST; TOX	oui	
03078510	RCO	La Marsange	PRESLES-EN-BRIE	Q; MAC; ION; E; PEST; TOX	oui	
03078385	RCO	Ru d'Avon	YEBLES	Q; MAC; ION; E;	oui	
03078110	RCS	L'Yerres	COURTOMER	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP	non	
03078677	RID CG77	La Barbanconne	BRIE-COMTE-ROBERT	Q; MAC; E	oui	
03078832	RID CG77	Ru du Cornillot	BRIE-COMTE-ROBERT	Q; MAC	oui	
03078274	RID CG77	Ru de Bréon	CHAUMES-EN-BRIE	Q; MAC; E	oui	
03078486	RID CG77	La Marsange	FAVIERES	Q; MAC; E	oui	
03078220	RID CG77	Ru de Bréon	MARLES-EN-BRIE	Q; MAC; E	oui	
03078527	RID CG77	La Marsange	OZOUER-LE-VOULGIS	Q; MAC; E	oui	
03078365	RID CG77	Ru d'Avon	VERNEUIL-L'ETANG	Q; MAC	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

L'hétérogénéité des substrats de l'Yerres favorise la diversité des faciès et des habitats propices à la faune piscicole. Le développement ponctuel d'herbiers aquatiques constitue des zones de frayère et de refuge pour la faune piscicole. Néanmoins, un colmatage important des substrats, en plusieurs secteurs, limite les possibilités d'habitats aquatiques.

Le ru d'Avon est particulièrement dégradé. Les habitats aquatiques y sont particulièrement réduits du fait d'un colmatage important et de l'absence de végétation rivulaire arborée.

Sur le ru de Bréon, les habitats sont très peu diversifiés du fait de la prédominance d'un substrat vaseux.

Sur la Marsange, les caractéristiques du cours d'eau n'offrent que peu d'habitats aquatiques. Un phénomène d'eutrophisation prononcé des eaux provoque un développement excessif d'algues filamenteuses, tandis que le substrat présente un colmatage important qui limite les potentialités piscicoles. D'après des données historiques, le cours aval de la Marsange offrirait des zones de refuge favorables aux poissons qui colonisent l'Yerres.

2. Peuplement piscicole

Classé en 2ème catégorie piscicole l'Yerres est constitué d'un peuplement dominé par des **Cyprinidés d'eau vive** (Gardons, Chevesnes, Vandoises, Vairons, Goujons) accompagné de **Carnassiers** tels que le Brochet, la Perche et de **petites espèces peu exigeantes** telles

que les Loches franche, Epinoches et Epinochettes. On dénombre également la présence d'espèces introduites telles que *l'Ecrevisse américaine* (**espèce introduite et invasive**), la *Perche soleil* (**espèce introduite et susceptible de causée des déséquilibres biologiques**) et le *Pseudorasbora* (**espèce introduite**).

Le peuplement piscicole du ru de **Bréon** peut être influencé par la dévalaison d'individu issus des Etangs du Vivier. La faune piscicole de la **Marsange** est principalement constituée de **petites espèces** type Loches franche et Epinoches et de **Cyprinidés d'eau vive** (Gardons, Vandoises, Vairons, Goujons). Les inventaires piscicoles menés entre 2008 et 2010 révèlent la présence de populations de **Bouvières** (*espèce d'intérêt communautaire*).

3. Divers

Sur cette masse d'eau, on est en zone de pertes ; l'Yerres atteint le niveau des Calcaires de Champigny où les eaux superficielles communiquent avec celles de la nappe, au niveau de secteurs poreux et fissurés. Ce fonctionnement hydrogéologique particulier confère à l'Yerres un régime hydrologique caractérisé par une irrégularité spatiale et temporelle des débits ; à des crues rapides et importantes font suite des périodes d'étiages sévères conduisant parfois même à l'assèchement de certains secteurs. Concernant les affluents rive droite, la nappe de Brie alimente les têtes de bassin. Néanmoins, en aval de ces sources, il y a des zones de pertes. Il a été constaté des assècs sur la Barbançonne et le ru de Bréon, avant leur confluence avec l'Yerres, en raison de zones de pertes trop importantes.

En rive gauche, le ru d'Avon quant à lui, fonctionne différemment et n'est pas autant alimenté par la nappe de Brie. Il subit des assècs au niveau d'Aubepierre, et est à nouveau alimenté par la buse des rejets de Mormant.

Une étude globale de faisabilité de la restauration hydromorphologique et écologique de l'Yerres aval a été réalisée et finalisée en Janvier 2010, sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Une étude sur la restauration de la continuité écologique sera lancée en 2011 sur le territoire du Syndicat mixte Interdépartemental de la rivière Yerres et de ses affluents (SIAVY).

- Le document d'objectifs du site **Natura 2000** "L'Yerres de sa source à Chaumes-en-Brie" est en cours de réalisation.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

L'urbanisation est très faible sur cette masse d'eau médiane.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

De nombreux seuils cloisonnent le cours de l'Yerres. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Il existe la pisciculture des Etangs du Vivier (Fonteany-Trésigny), en communication avec le ru de Bréon. Ce type d'activité peut s'avérer perturbant au regard de la qualité du milieu aquatique, car en plus de l'effet et les impacts similaires aux plans d'eau, les rejets (riches en matière organique) altèrent la qualité des eaux en aval.

De nombreux aménagements et interventions dans le lit mineur ont été réalisés au cours des années 1970 à 1980, tels que des curages et opérations de recalibrages. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

On dénombre la présence de quelques captages souterrains pour l'alimentation en eau potable sur la masse d'eau. Compte tenu du fonctionnement hydrogéologique particulier de l'Yerres, il faut être vigilant dans ce sens, car les niveaux d'eau superficielles sont étroitement liés à celui de la nappe souterraine.

Les rejets agricoles (drainage et ruissellement) ne peuvent être quantifiés mais on considère qu'ils représentent des apports diffus importants de fertilisants et de produits phytosanitaires par les eaux de ruissellement et de drainage des zones de cultures intensives riveraines du cours d'eau. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Parmi les rejets domestiques, on dénombre 27 stations d'épuration sur la masse d'eau, dont la majorité des rejets se font directement dans l'Yerres ou ses affluents, auxquels viennent s'ajouter des rejets de hameaux ou habitations riveraines non raccordés à un dispositif d'épuration collectif. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

La masse d'eau est occupée en grande partie par des terres agricoles orientées vers la monoculture intensive (Betteraves, Céréales, Maïs,...) qui nécessitent d'importants travaux de drainage et une utilisation massive d'engrais et de produits phytosanitaires. Quelques prairies apparaissent en fond de vallée, à proximité du cours d'eau, tandis que les boisements se développent sur les flancs de coteaux.

Il a été mentionné la présence de **Ragondins** et **Rats musqués** sur le bassin versant de l'Yerres.

De même, la présence de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) est généralisée sur l'ensemble du bassin versant, notamment sur les terrains remblayés ayant subi de forts remaniements, en milieu urbain principalement.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Union des Pêcheurs de Soignolles en Brie et de ses environs" à Soignolles-en-Brie.
- AAPPMA "Le Brochet Calmétien" de Chaumes-en-Brie.
- AAPPMA "Les Trois Moulins" de Combs-la-Ville.
- Association de pêche : "L'Amicale de pêche" de La Houssaye-en-Brie.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par la Fédération Départementale de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'AAPPMA de Soignolles-en-Brie, à hauteur :

En 2010 :

100 kg de Gardons,
60 kg de Tanches,
100 kg de Carassins,
40 kg de Perches,
12 kg de Goujons et,
300 Brochetons.

Réserve de pêche :/

2. Activités nautiques

- La vallée de l'Yerres dispose d'une assez bonne desserte en chemins de randonnées, essentiellement dans sa partie rurale.
- Pratique de sports motorisés.

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

En termes de quantité d'eau, la nature géologique du substrat induit des phénomènes de pertes qui tendent à réduire les débits, particulièrement en période d'étiage.

Les habitats aquatiques sont assez peu diversifiés. Des dépôts sableux ou vaseux apparaissent dans les zones plus calmes souvent liées à la présence d'ouvrages qui constituent des obstacles à la libre circulation piscicole et sédimentaire.

Le colmatage des substrats et le développement des algues filamenteuses limitent les potentialités piscicoles. Les importants travaux hydrauliques effectués par le passé (suppression de la ripisylve, fortes rectifications, curage), sur cette masse d'eau ont engendré une surlargeur du lit du cours, une banalisation des fonds et la constitution de merlons le long des berges.

On remarque cependant une méconnaissance des affluents sur cette masse d'eau.

La présence de Bouvières (*espèce d'intérêt communautaire*) sur la Marsange est une information intéressante car son cycle biologique est très particulier (sa reproduction est conditionnée par la présence de mollusques bivalves dans lesquels la femelle dépose ses œufs) ; aucune donnée ne relève sa présence sur le cours principal de l'Yerres.

L'existence de pertes importantes sur les affluents rive droite (notamment la Barbançonne et le ru de Bréon) cloisonne l'ichtyofaune durant une partie de l'année. Sur la Marsange, les pertes ne semblent pas totales.

En 2010, la Marsange a connu une rupture d'écoulement sur son linéaire du fait du niveau de crise renforcée sur la nappe de Champigny.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques
- Supprimer les digues, merlons et remblais en haut de berges afin de restaurer les échanges latéraux avec les zones naturelles d'expansion des crues

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Suivre l'évolution des gouffres et des résurgences et déterminer les secteurs les plus vulnérables
- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes
- Diagnostiquer les réseaux d'alimentation en eau potable

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions accidentelles
- Réduire les pollutions diffuses industrielles
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Appliquer une chasse de régulation de l'espèce
- Mettre en place des campagnes et dispositifs de piégeage
- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des affluents de l'Yerres

Amélioration de la gestion piscicole

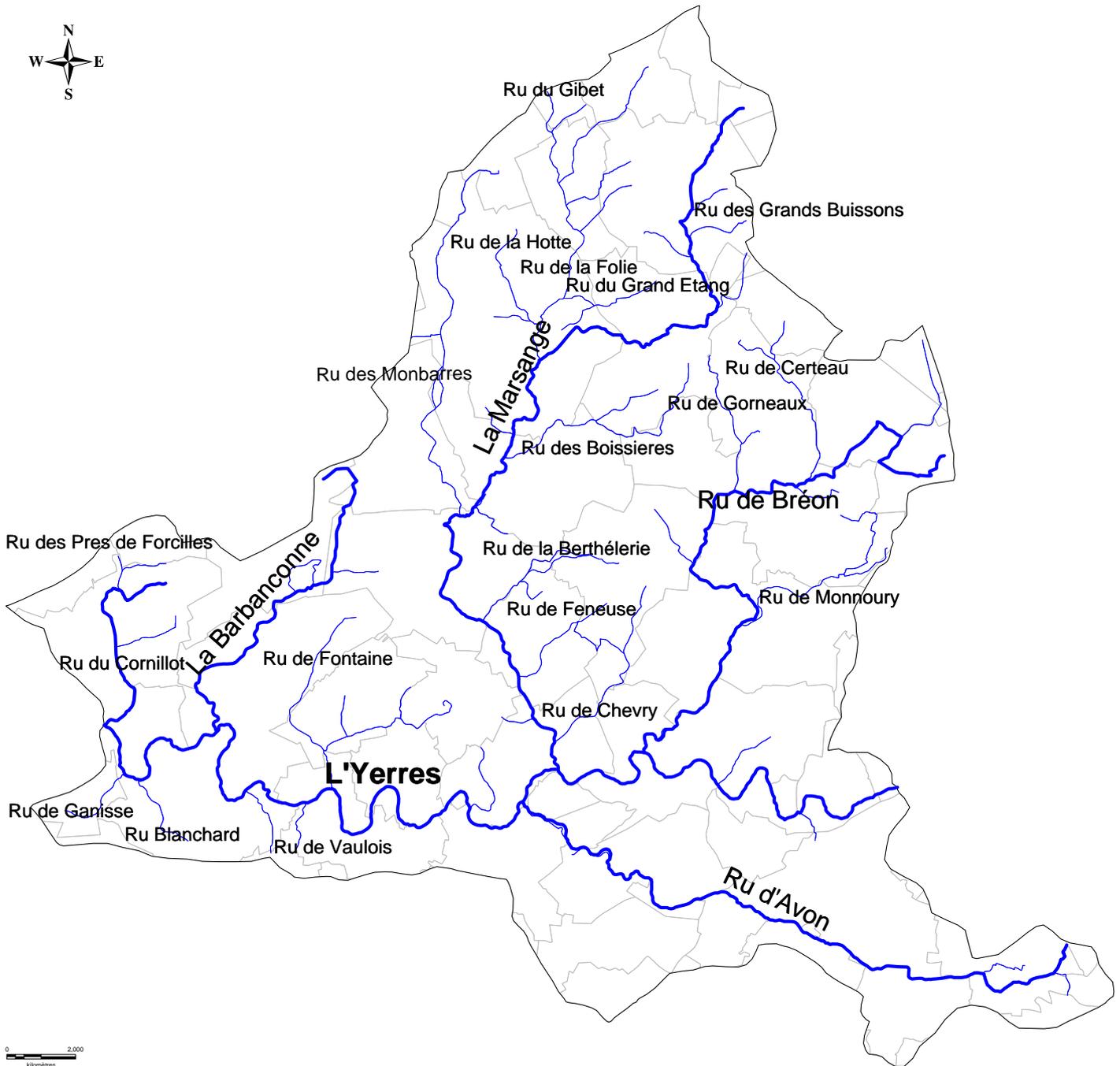
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR101

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

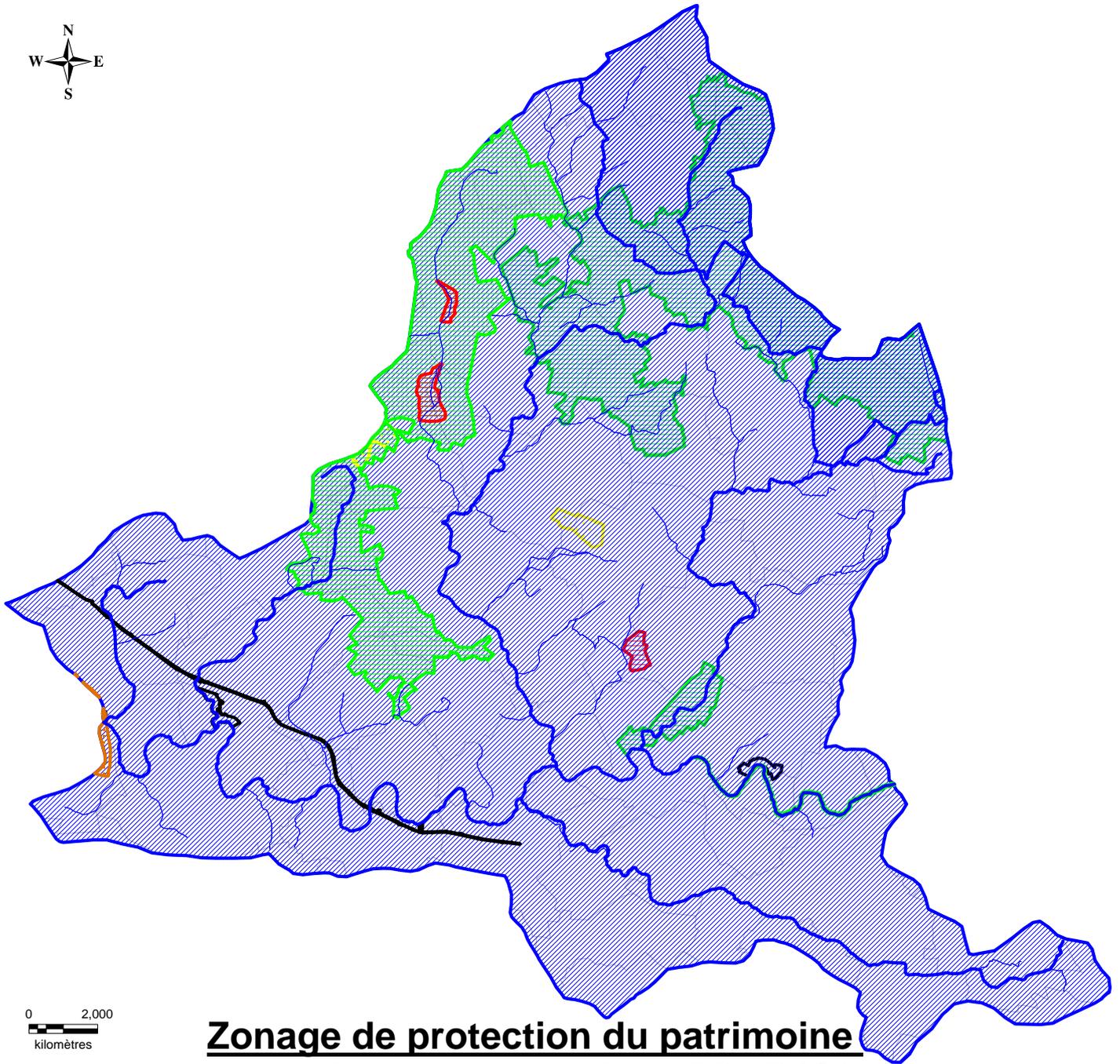
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR101

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Masse d'eau principale
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite de masse d'eau
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite communale
	Réservoir biologique pertinent		
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

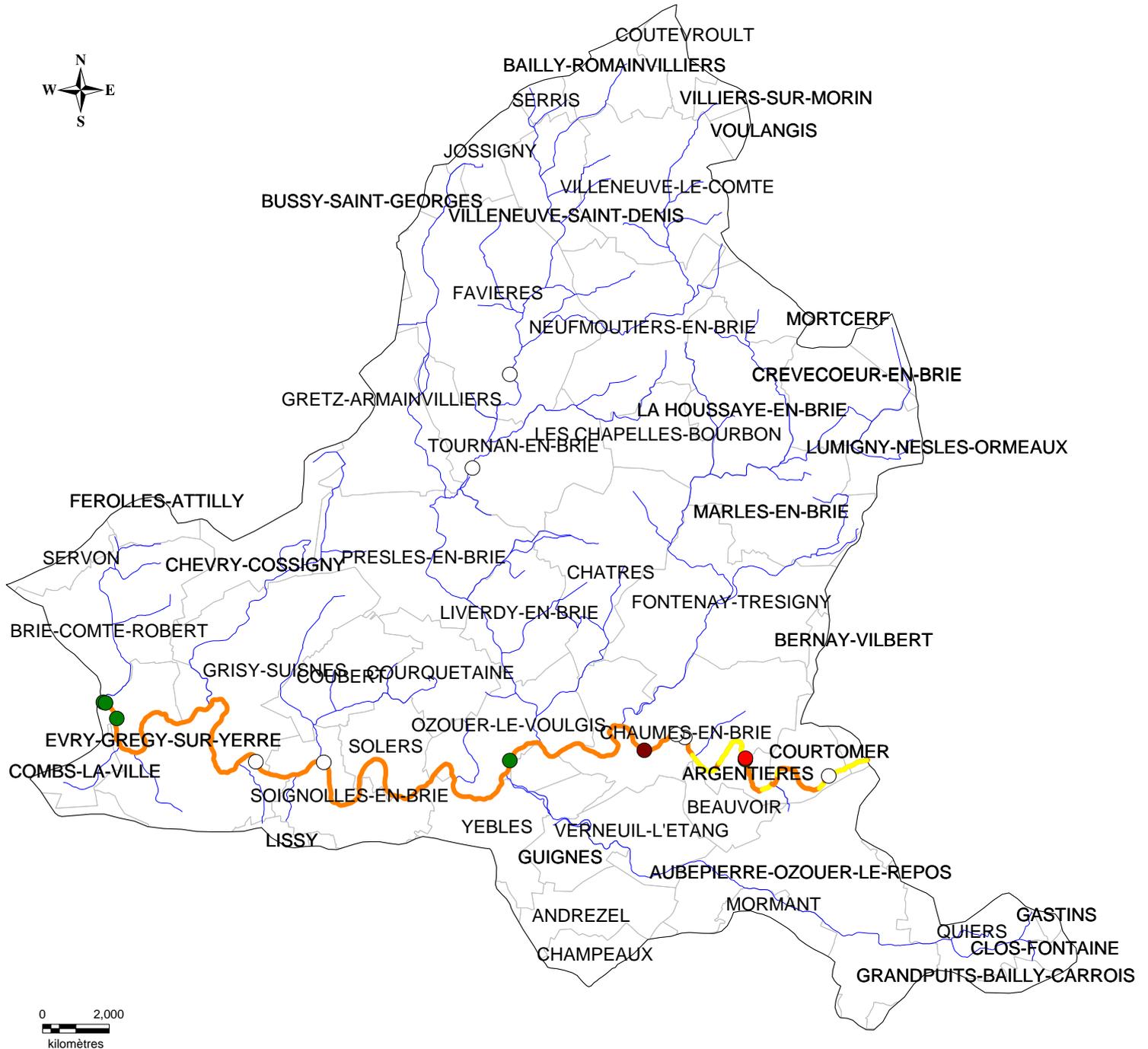
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR101

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

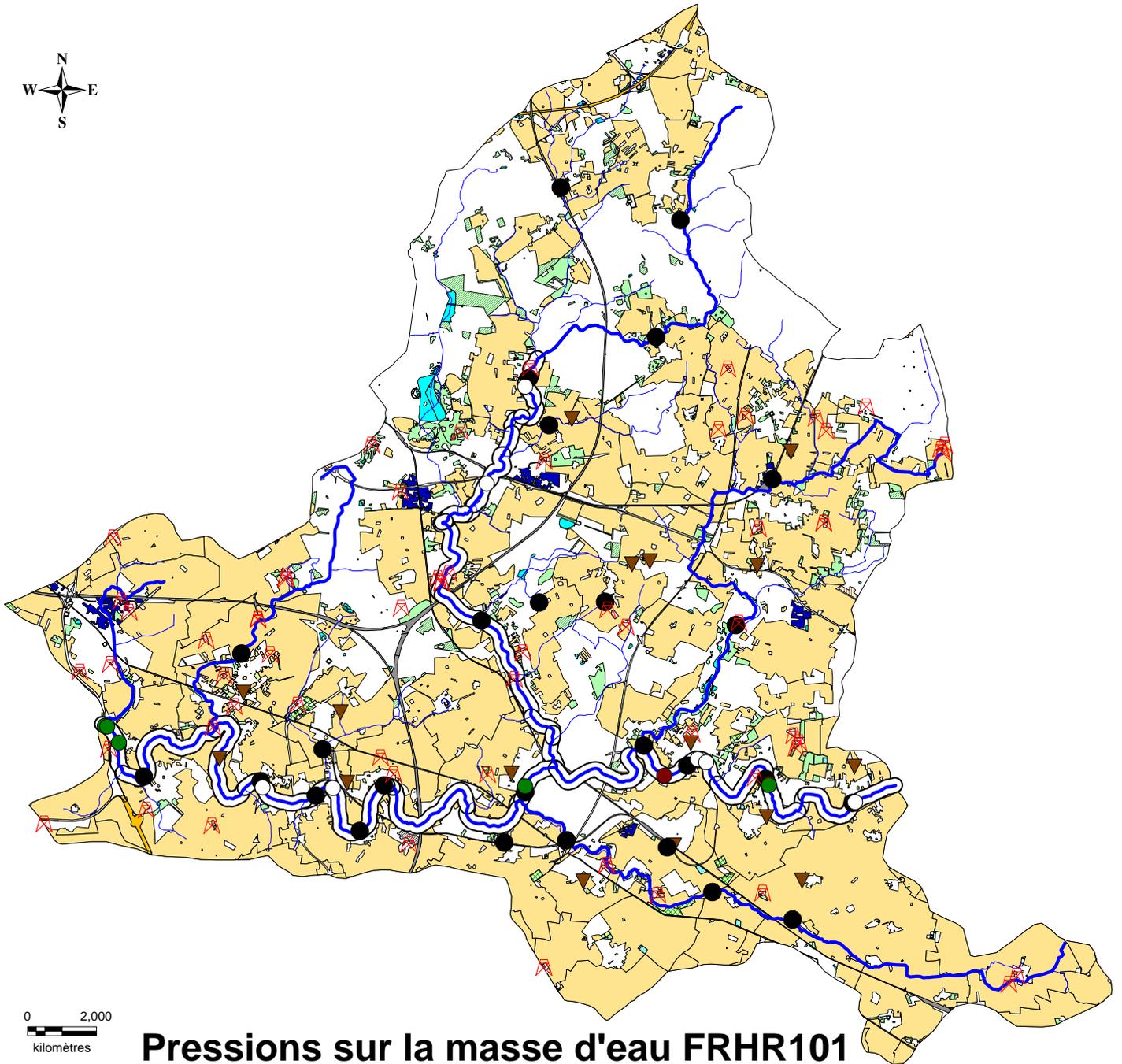
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 FD 77 : SDVP- 1993
 DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
 A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
 DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR101

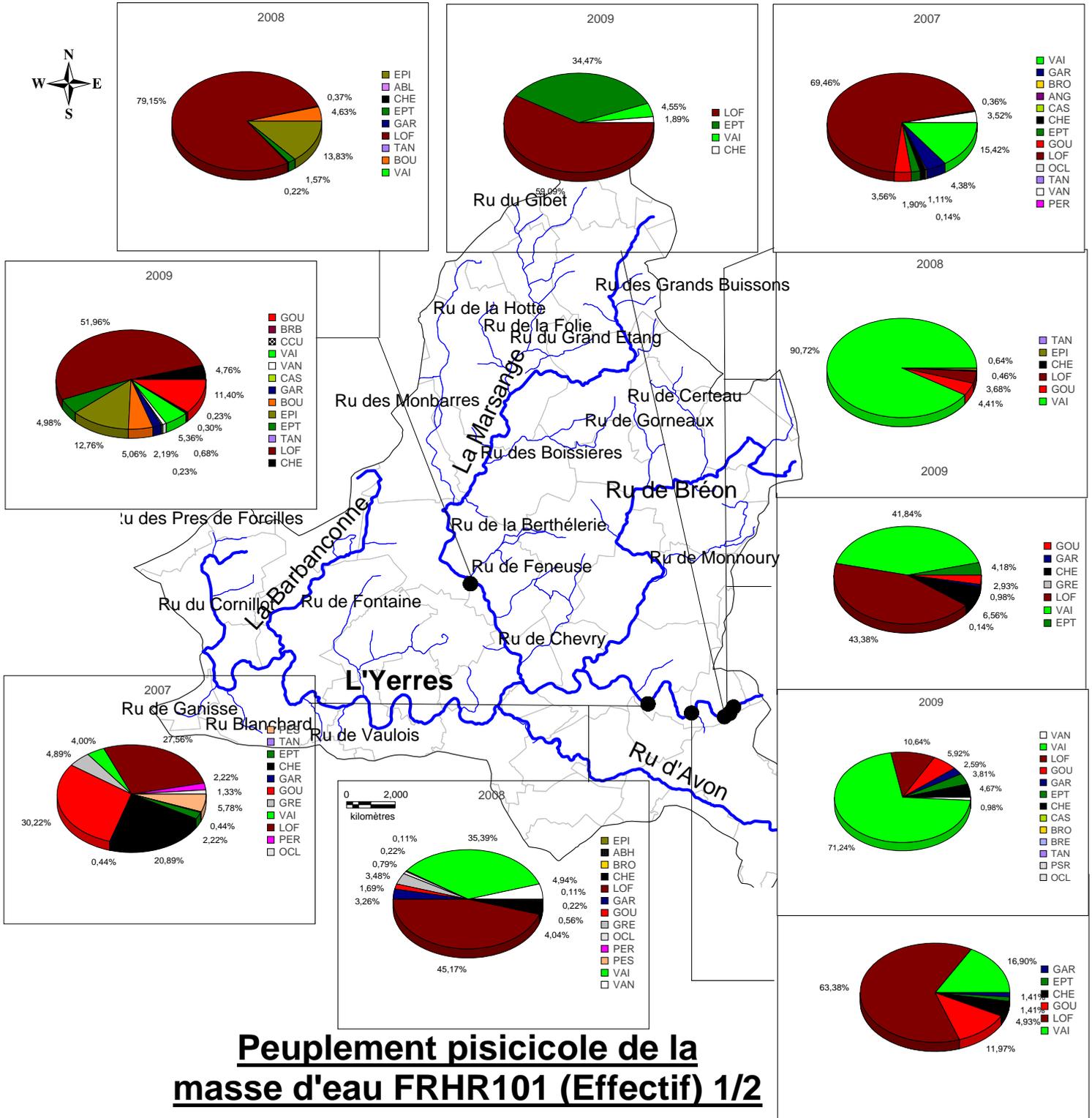
●	Rejet de station d'épuration	<i>Autres éléments :</i>	
⚠	Forage agricole	— Petit chevelu	
▼	Captage souterrain pour l'AEP	— Masse d'eau principale	
● (red)	Infranchissable	□ Limite de masse d'eau	
● (dark red)	Difficilement franchissable		
● (green)	Franchissable		
○	Indéterminée		
— (dashed)	Zone de perte		
▨ (green)	Peupleraies	▨ (green)	Golfs
▨ (orange)	Terres labourées	▨ (blue)	Zones d'activités
▨ (light green)	Surface en herbe à caractère agricole	▨ (cyan)	Pétrole (production, raffinage, stockage)
▨ (checkered)	Maraîchage, horticulture	▨ (grey)	Emprise de transport ferré
▨ (yellow-green)	Cultures intensives sous serres	▨ (orange)	Autoroutes
▨ (cyan)	Plan d'eau	▨ (white)	Routes nationales
▨ (grey)	Carrières, sablières	▨ (brown)	Installations aéroporétaires

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 IAURIF MOS 2003
 Données DDT
 Données ARS
 DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
 A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
 DES RIVIERES- 2003
 Données AQUI'BRIE



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

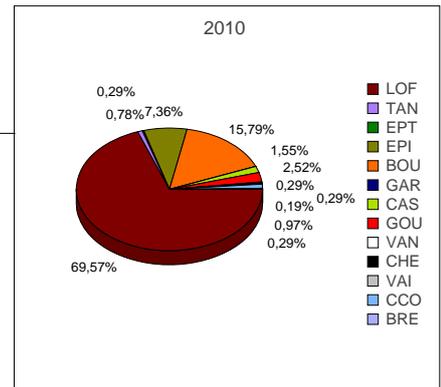
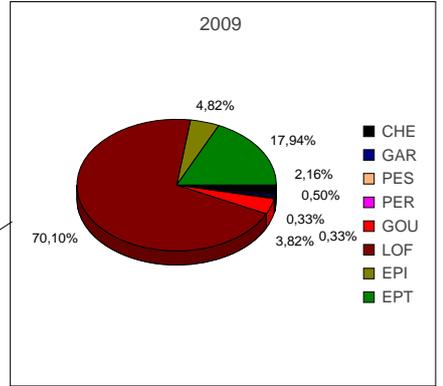
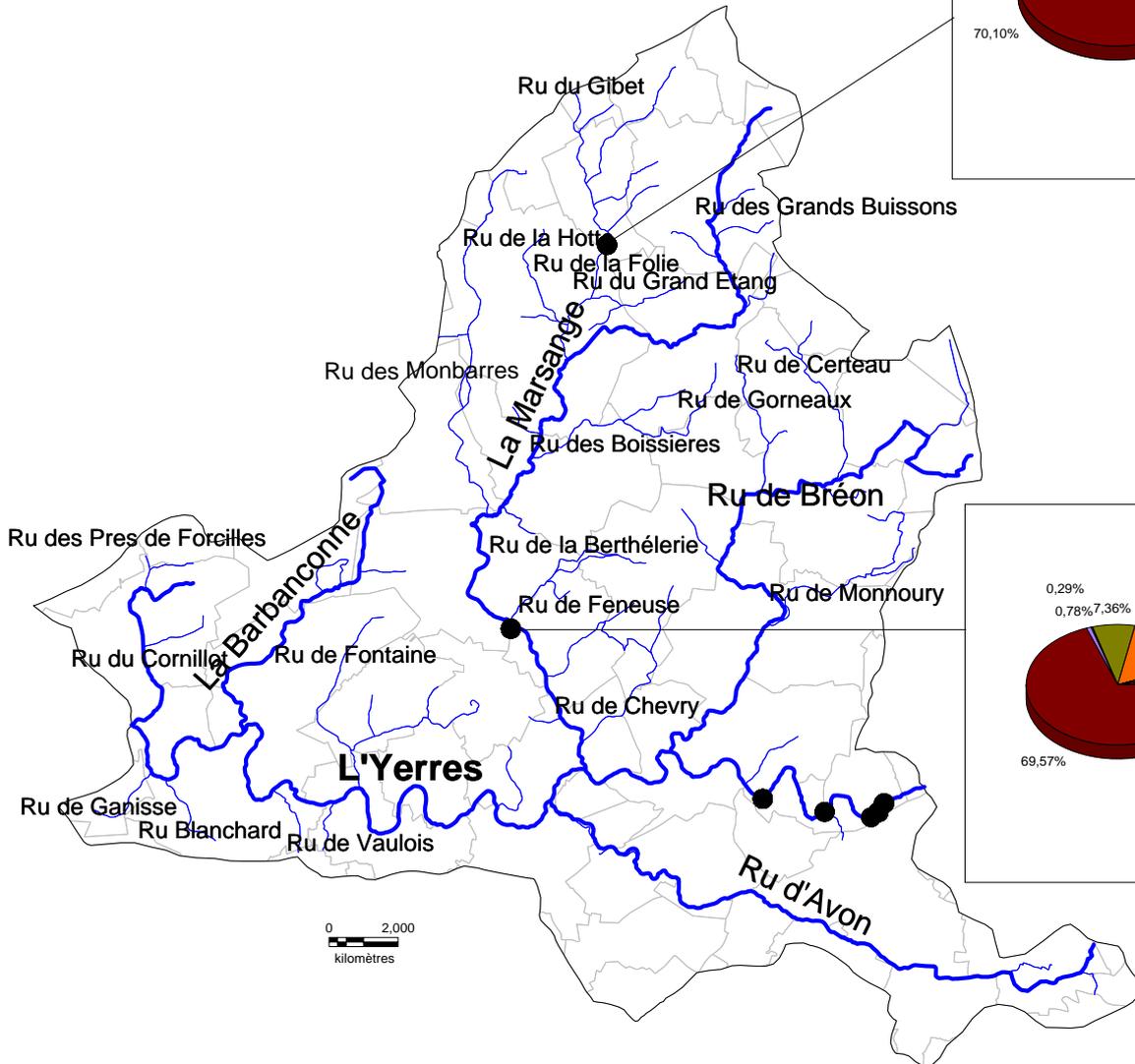
Autres éléments :

Sources :

- IGN BD Carthage - 2008
- IGN BDCarto 2003
- AESN Masse d'eau MaJ30102009
- Données ONEMA
- Données Hydrosphère
- Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR101 (Effectif) 2/2

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

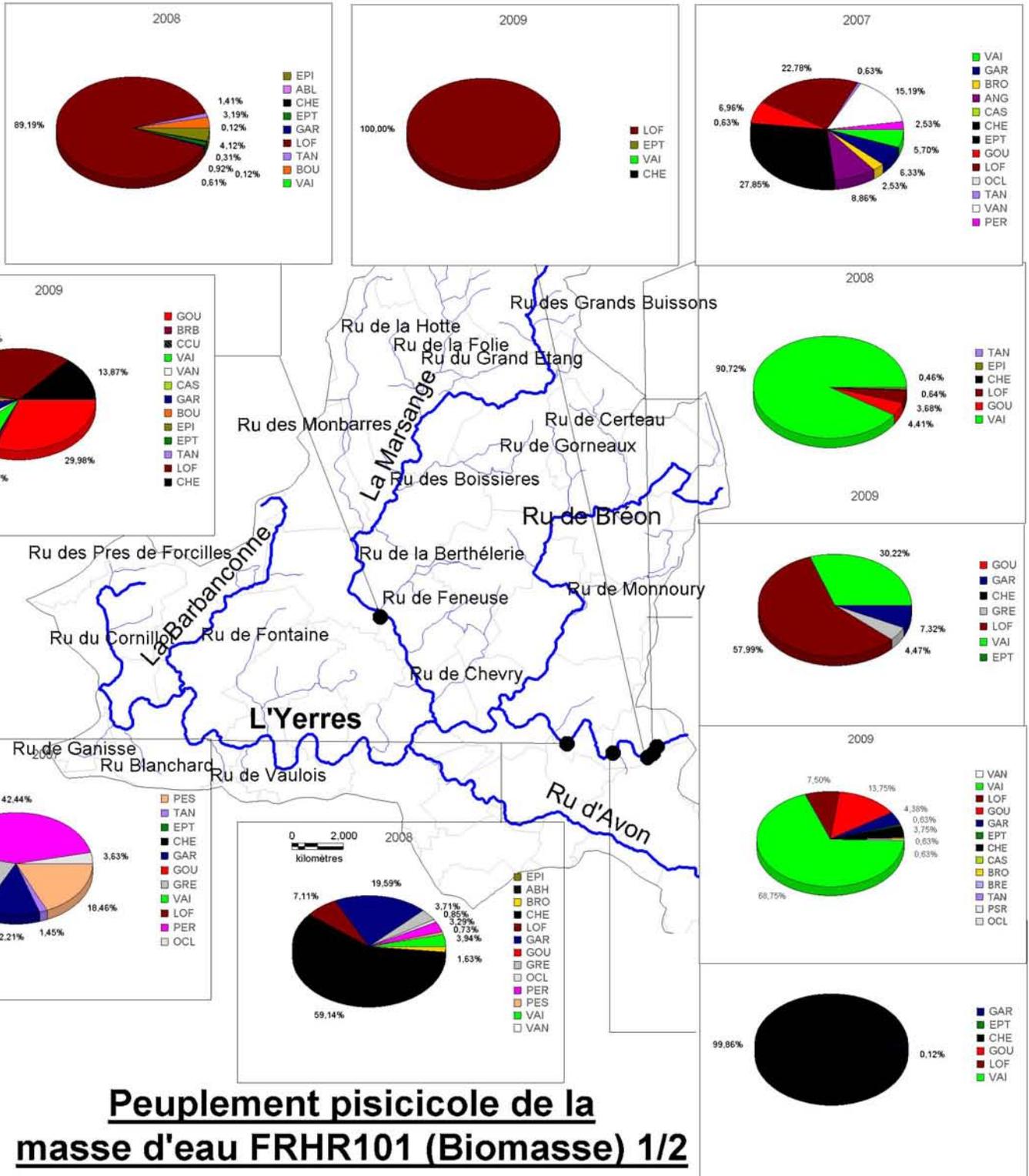
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données Hydrosphère
 Données FD 10



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

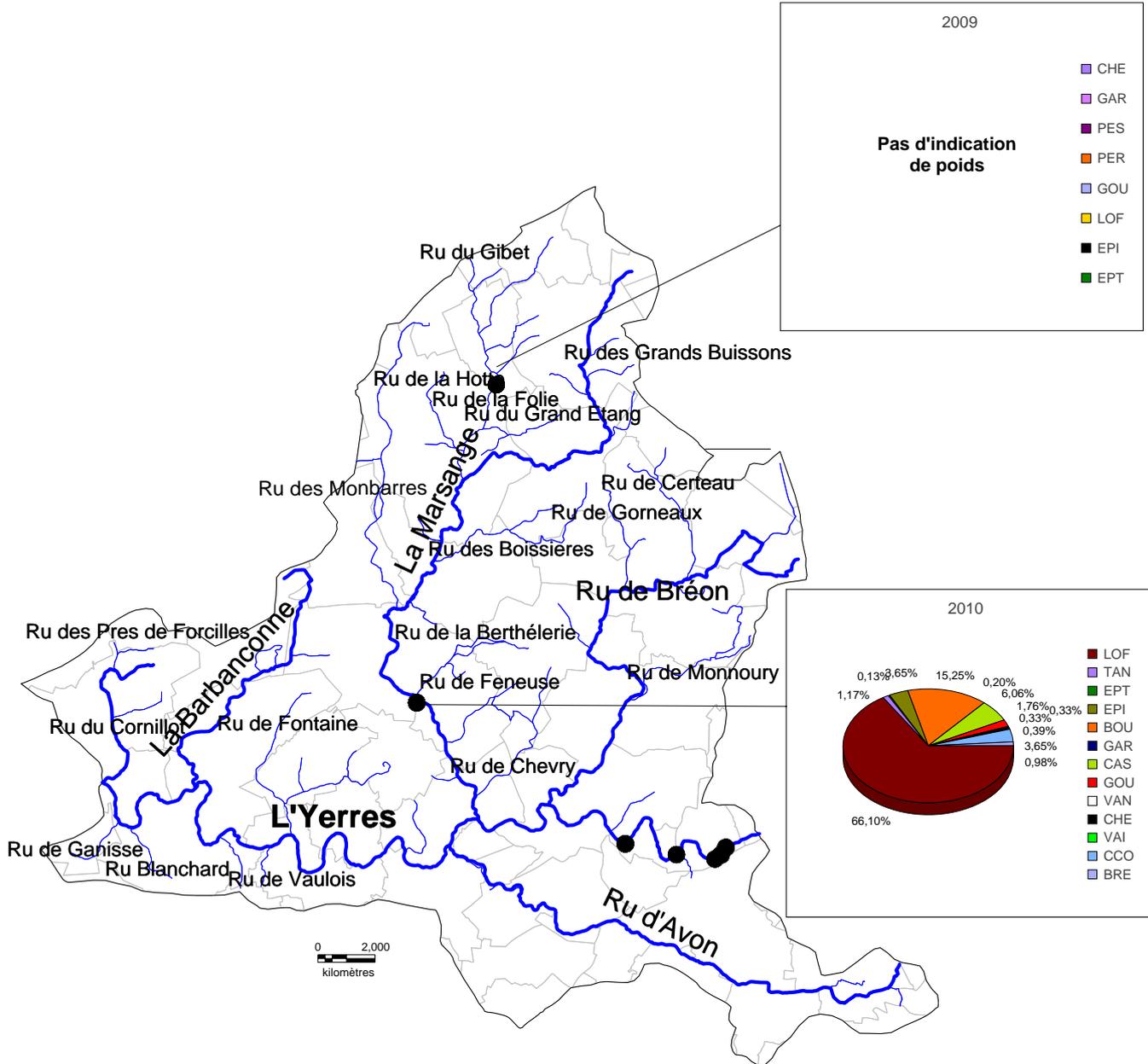
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données ONEMA
Données Hydrosphère
Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR101 (Biomasse) 2/2

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données Hydrosphère
 Données FD 10



FRHR102

L'Yerres du confluent du Ru du Cornillot (exclu) au confluent de la Seine (exclu)

Référence carte : 2415 OT; 2514 Est; 2514
Ouest; 2515 Est; 2515
Ouest; 2615 Ouest; 2616
Ouest

Statut: fortement
modifiée

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon potentiel
2027



Distance à la source : 71
Longueur cours principal: 26,2
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : potentiel médiocre

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

Le bassin versant de l'Yerres est parcouru par un réseau hydrographique de 776 km de long, répartis entre le cours de l'Yerres et ses affluents. L'Yerres prend sa source à Hautefeuille et se jette dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges (94). Sur cette masse d'eau le cours principal de l'Yerres représente 27 km.

Cette masse d'eau inclue le cours de l'Yerres dans les départements de la Seine et Marne et de l'Essonne. Sur cette masse d'eau aval, l'Yerres ne reçoit pas de gros affluents.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BOUSSY-SAINT-ANTOINE	BRIE-COMTE-ROBERT	BRUNOY	COMBS-LA-VILLE
CROSNE	EPINAY-SOUS-SENART	EVRY-GREGY-SUR-YERRE	MANDRES-LES-ROSES
MOISSY-CRAMAYEL	MONTGERON	PERIGNY	QUINCY-SOUS-SENART
TIGERY	VARENNES-JARCY	VILLECRESNES	VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
YERRES			

Population totale : 204 600
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Syndicat mixte Interdépartemental de la rivière Yerres et de ses affluents (SIAVY).
- Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la région de Villeneuve Saint-Georges (SIARV).
- Cette masse d'eau est comprise dans le périmètre du SAGE de l'Yerres, dont le PAGD et le règlement sont en cours de finalisation.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 1033,39

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,1

Géologie : L'Yerres coule sur le plateau Briard qui repose sur des formations marneuses. Cet ensemble surmonte la formation des calcaires de Champigny, qui renferment une importante nappe aquifère.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
8,8	13,2	0,6	0,7	5,7	13,1	1,8	0,7	1,8	1,5	0,2

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03078920	RID CG77	L'Yerres	COMBS-LA-VILLE	MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03078920	874,24	L'Yerres	COMBS-LA-VILLE	0,075			

3. Débits pour arrêts sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03078920	L'Yerres	COMBS-LA-VILLE				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03078920	RID CG77	L'Yerres	COMBS-LA-VILLE	MAC; E	oui	oui

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

L'hétérogénéité des substrats favorise la diversité des faciès et des habitats propices à la faune piscicole. Le développement ponctuel d'herbiers aquatiques constitue des zones de frayères pour les Cyprinidés. Néanmoins, un colmatage important des substrats en plusieurs secteurs limite les possibilités d'habitats aquatiques.

2. Peuplement piscicole

Classée en 2ème catégorie piscicole l'Yerres est constituée d'un peuplement dominé par des **Cyprinidés d'eau vive** (Gardons, Chevesnes, Vandoises, Vairons, Goujons) accompagné de **Carnassiers** tels que le Brochet, la Perche et de **petites espèces peu exigeantes** telles que les Loches franche, Epinoches et Epinochettes. On note néanmoins la présence d'**Anguilles** (*espèce protégée*) et la **Bouvière** (*espèce d'intérêt communautaire*) dans le cours principal de l'Yerres. On remarque aussi la présence de **Perches soleil** (**espèce introduite et susceptible de causée des déséquilibres biologiques**) et de **Poissons chat** (**espèce introduite et susceptible de causée des déséquilibres biologiques**). On remarque une augmentation de la diversité spécifique vers l'aval du cours de l'Yerres et notamment dans son cours à travers les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne.

3. Divers

On est en zone de résurgences : le phénomène qui se produit est lié au fait que le cours d'eau a entaillé si profondément les formations de Brie et les Calcaires de Champigny que le niveau piézométrique de la nappe dépasse le niveau de la rivière qui sert alors d'exutoire à cette même nappe. Ce phénomène induit donc le maintien permanent de la ligne d'eau et engendre une dilution des substances polluantes par l'arrivée d'eau de nappe.

Ce fonctionnement hydrogéologique particulier confère à l'Yerres un régime hydrologique caractérisé par une irrégularité spatiale et temporelle des débits ; à des crues rapides et importantes font suite des périodes d'étiages sévères conduisant parfois même à l'assèchement de certains secteurs.

Classement en réservoir biologique :

- L'Yerres de Varennes-Jarcy à Boussy-Saint-Antoine.

Une étude globale de faisabilité de la restauration hydromorphologique et écologique de l'Yerres aval a été réalisée et finalisée en Janvier 2010, sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Villeneuve Saint Georges (SIARV) réalise actuellement une étude sur la restauration de la continuité hydromorphologique et écologique de l'Yerres entre Varennes-Jarcy et Villeneuve-Saint-Georges.

Une étude sur la restauration de la continuité écologique sera lancée en 2011 sur le territoire du Syndicat mixte Interdépartemental de la rivière Yerres et de ses affluents (SIAVY).

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

L'urbanisation se concentre sur cette masse d'eau aval, notamment sur Brie-Comte-Robert et Combs-la-Ville, dans sa partie seine-et-marnaise. Cette urbanisation engendre une forte imperméabilisation des surfaces et une artificialisation des berges.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

De nombreux seuils cloisonnent le cours de l'Yerres. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatiques, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

De nombreux aménagements et interventions dans le lit mineur ont été réalisés au cours des années 1970 à 1980, tels que des curages et opérations de recalibrages. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Dans sa partie seine et marnaise, on dénombre la présence de 4 captages souterrains pour l'alimentation en eau potable sur la masse d'eau. Se trouvent également ici les importants champs captants de la Lyonnaise-des-Eaux (sur les communes de Périgny, Mandres, Boussy-Saint-Antoine) qui prélèvent dans la nappe du Champigny.

Compte tenu du fonctionnement hydrogéologique particulier de l'Yerres, il faut être vigilant dans ce sens, car les niveaux d'eau superficielles sont étroitement liés à ceux de la nappe souterraine.

Les rejets agricoles (drainage et ruissellement) ne peuvent être quantifiés mais on considère qu'ils représentent des apports diffus importants de fertilisants et de produits phytosanitaires par les eaux de ruissellement et de drainage des zones de cultures intensives riveraines du cours d'eau. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Parmi les rejets domestiques, il n'y a pas de station d'épuration sur cette masse d'eau mais en revanche on suppose des rejets de hameaux ou habitations riveraines non raccordés à un dispositif d'épuration collectif. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

Les rejets liés à l'utilisation de produits phytosanitaires, sur le centre de triage SNCF de Villeneuve-Saint-Georges sont un facteur de pression pour la masse d'eau, car par phénomène de lessivage et ruissellement, on retrouve ces substances polluantes dans le milieu naturel.

La partie seine et marnaise de la masse d'eau est occupée par des terres agricoles orientées vers la monoculture intensive (Betteraves, Céréales, Maïs, ...) qui nécessitent d'importants travaux de drainage et une utilisation massive d'engrais et de produits phytosanitaires. On dénombre également des activités de maraîchage et pépinières, non sans conséquences sur les milieux aquatiques et pouvant expliquer la présence de matières actives spécifiques dans les eaux souterraines.

Il a été mentionnée la présence de **Ragondins** et **Rats musqués** sur le bassin versant de l'Yerres.

De même, la présence de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) est généralisée sur l'ensemble du bassin versant, notamment sur les terrains remblayés ayant subi de forts remaniements, en milieu urbain principalement.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Les Trois Moulins" de Combs-la-Ville.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par la Fédération Départementale de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'AAPPMA de Combs-la-Ville, à hauteur :

En 2009 :

150 kg de Gardons,
48 kg de Tanches,
50 kg de Perches et,
36 kg de Brochets.

2. Activités nautiques

- La vallée de l'Yerres dispose d'une assez bonne desserte en chemins de randonnées, essentiellement dans sa partie rurale.
- Pratique du canoë-kayak.
- Pratique de sports motorisés.

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Les habitats aquatiques sont assez peu diversifiés ; des dépôts sableux ou vaseux apparaissent dans les zones plus calmes souvent liées à la présence d'ouvrages qui constituent des obstacles à la libre circulation piscicole et sédimentaire.

Le colmatage des substrats et le développement des algues filamenteuses limitent les potentialités piscicoles.

Les importants travaux hydrauliques effectués par le passé (suppression de la ripisylve, fortes rectifications, curage), sur cette masse d'eau ont engendré une surélévation du lit du cours, une banalisation des fonds et la constitution de merlons le long des berges.

On remarque cependant une méconnaissance des affluents sur cette masse d'eau.

En terme de quantité d'eau, la nature géologique du substrat induit des phénomènes de pertes qui tendent à réduire les débits, particulièrement en période d'étiage. Les prélèvements effectués dans la nappe souterraine diminuent les sorties naturelles du Champigny dans l'Yerres, ainsi les débits en sont fortement impactés. Les dysfonctionnements de certaines stations d'épuration entraînent des pollutions organiques. Par temps de pluie, les déversoirs d'orage et les rejets pluviaux ont un impact non négligeable.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Suivre l'évolution des gouffres et des résurgences et déterminer les secteurs les plus vulnérables
- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes
- Diagnostiquer les réseaux d'alimentation en eau potable

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Appliquer une chasse de régulation de l'espèce
- Mettre en place des campagnes et dispositifs de piégeage
- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des affluents de l'Yerres

Amélioration de la gestion piscicole

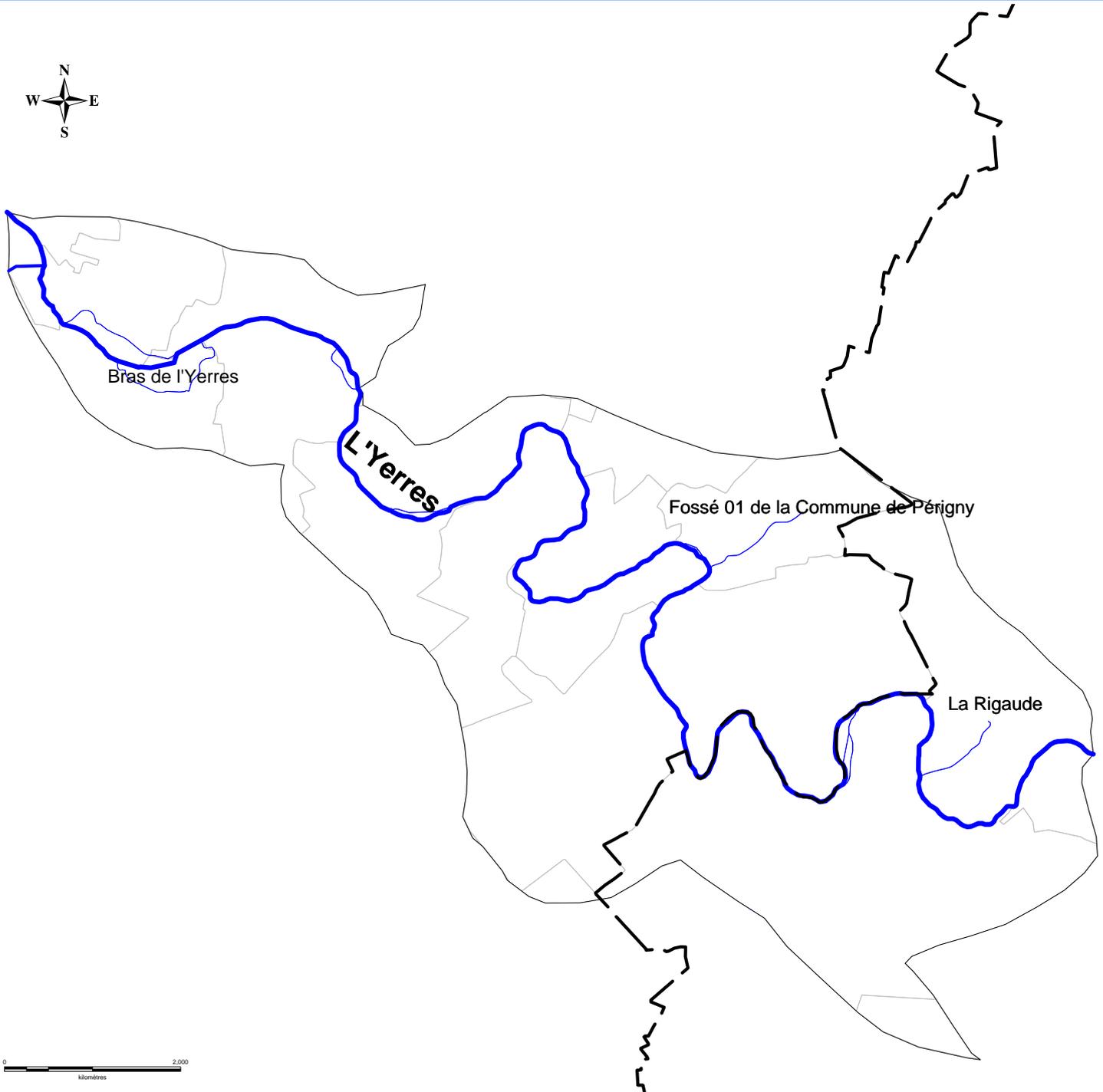
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

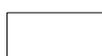
- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR102

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

Autres éléments :

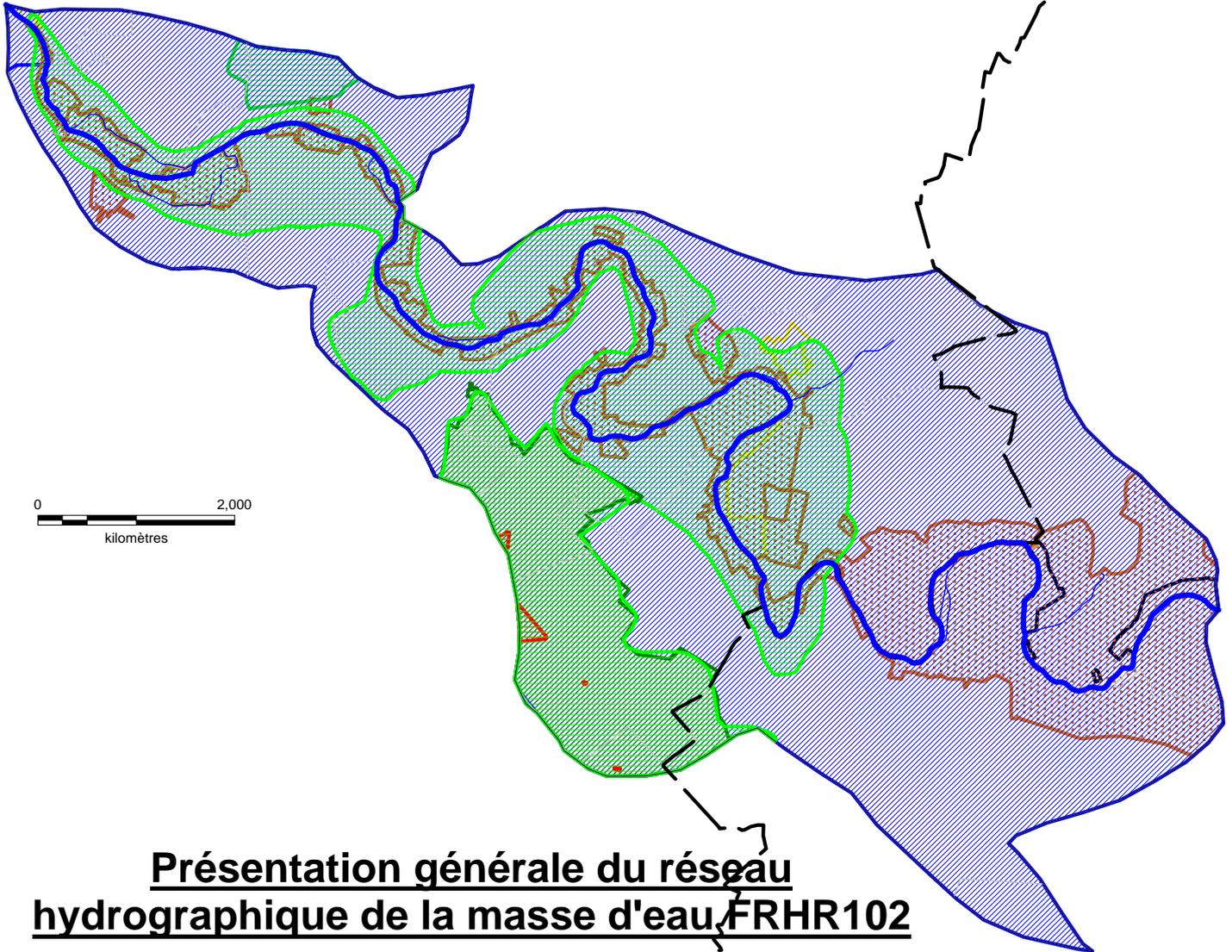
-  Limite départementale

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



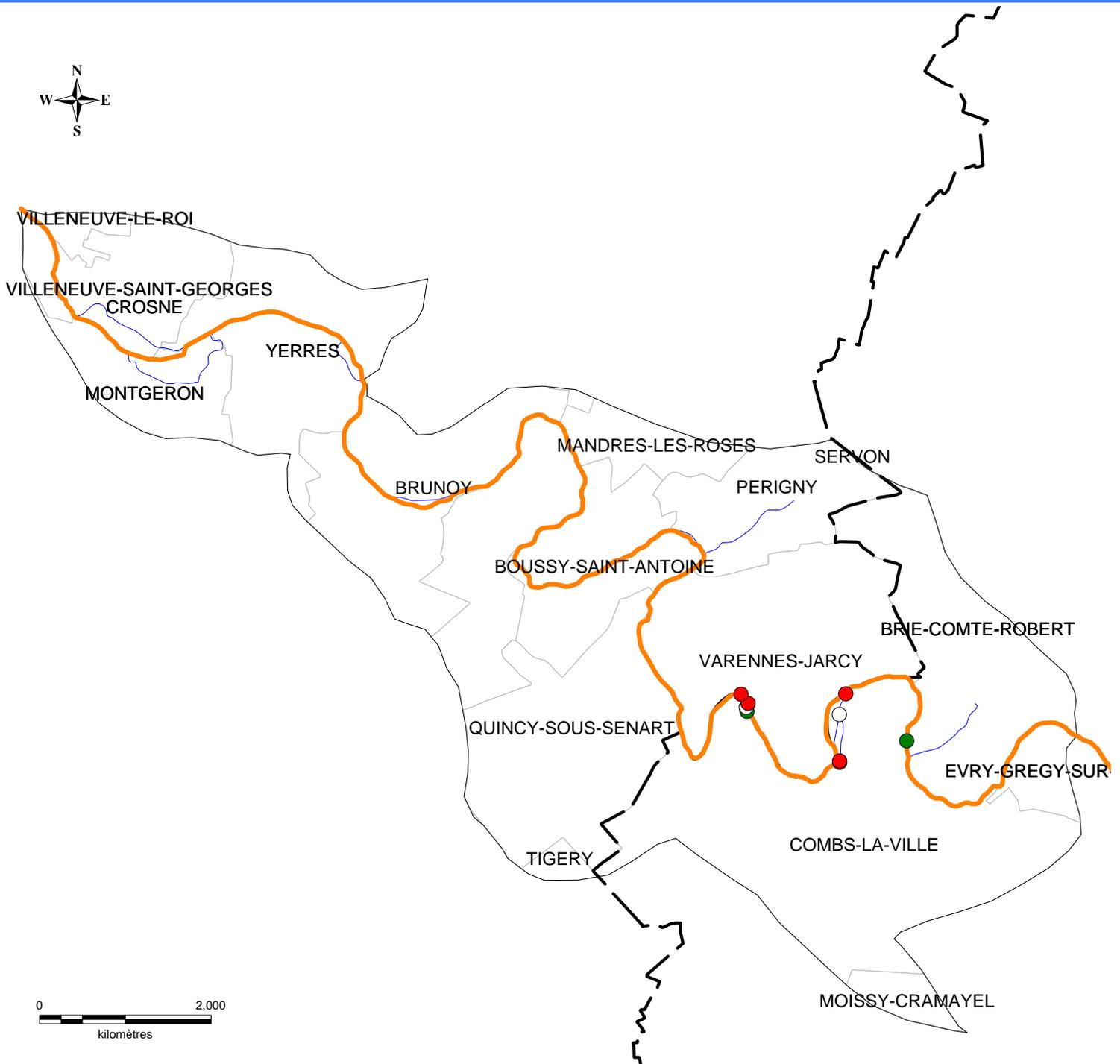
Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR102

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>		Petit chevelu
	Espace Naturel Sensible (ENS)			Masse d'eau principale
	Zone de Protection en Forêt			Limite de masse d'eau
	Parc Naturel Régional (PNR)			Limite communale
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)			Limite départementale
	Réservoir biologique pertinent			
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)			
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)			
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)			
	Site classé			
	Site inscrit			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique			
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)			

Sources :
 IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Département de Seine-et-Marne - SIG



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR102

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
-]0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

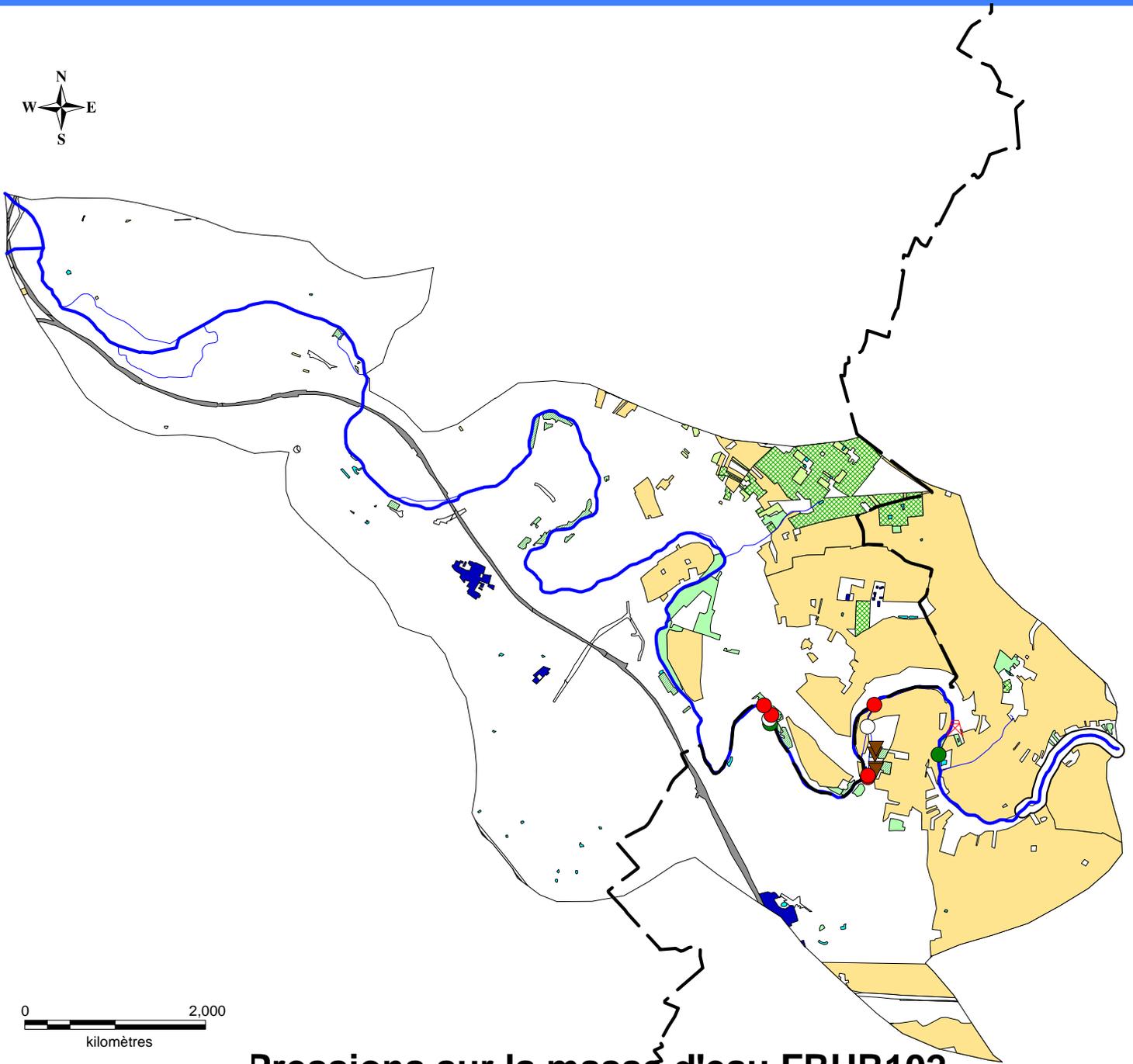
- Franchissable
- Infranchissable
- Indéterminé

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
FD 77 : SDVP- 1993



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR102

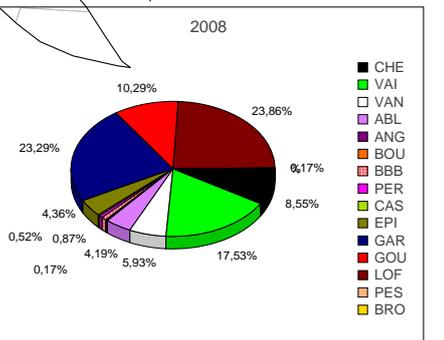
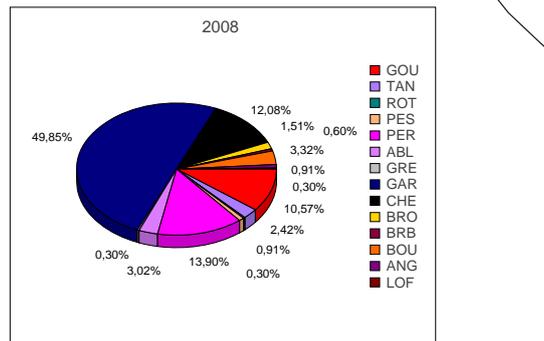
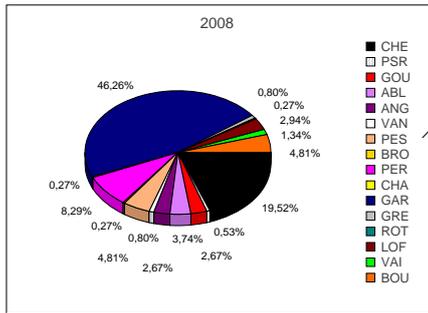
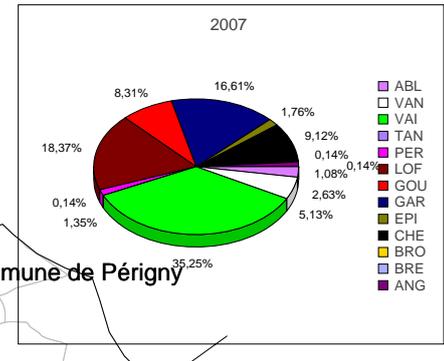
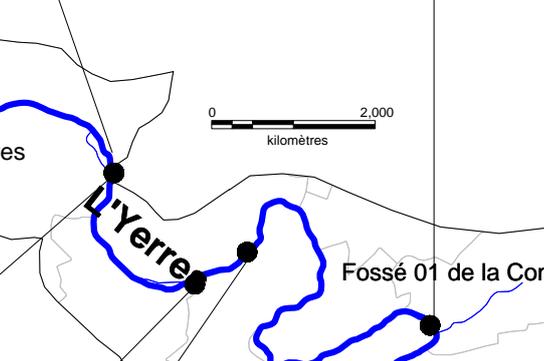
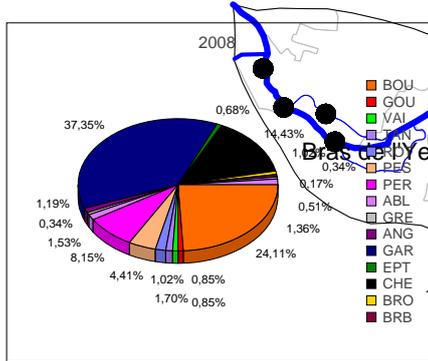
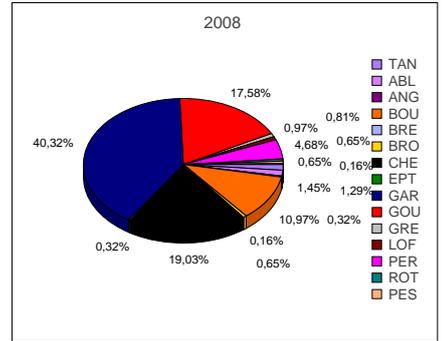
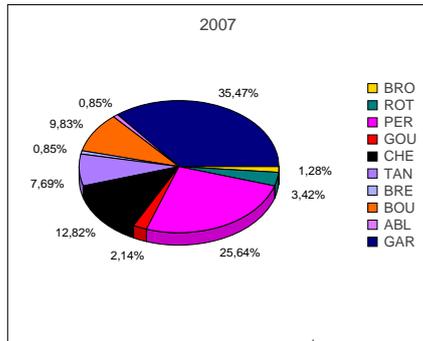
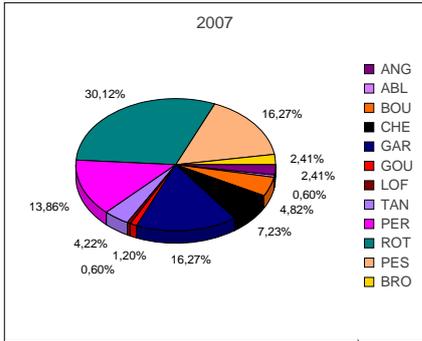
Forage agricole	<u>Autres éléments :</u>
Captage souterrain pour l'AEP	Petit chevelu
Franchissable	Masse d'eau principale
Infranchissable	Limite de masse d'eau
Indéterminée	Limite départementale
Zone de perte	Golfs
Peupleraies	Zones d'activités
Terres labourées	Pétrole (production, raffinage, stockage)
Surface en herbe à caractère agricole	Emprise de transport ferré
Maraîchage, horticulture	Autoroutes
Cultures intensives sous serres	Routes nationales
Plan d'eau	Installations aéroportuaires
Carrières, sablières	

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 IAURIF MOS 2003
 Données DDT
 Données ARS
 DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
 A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
 DES RIVIERES- 2003
 Données AQUIBRIE



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR102 (Effectif) 1/2

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

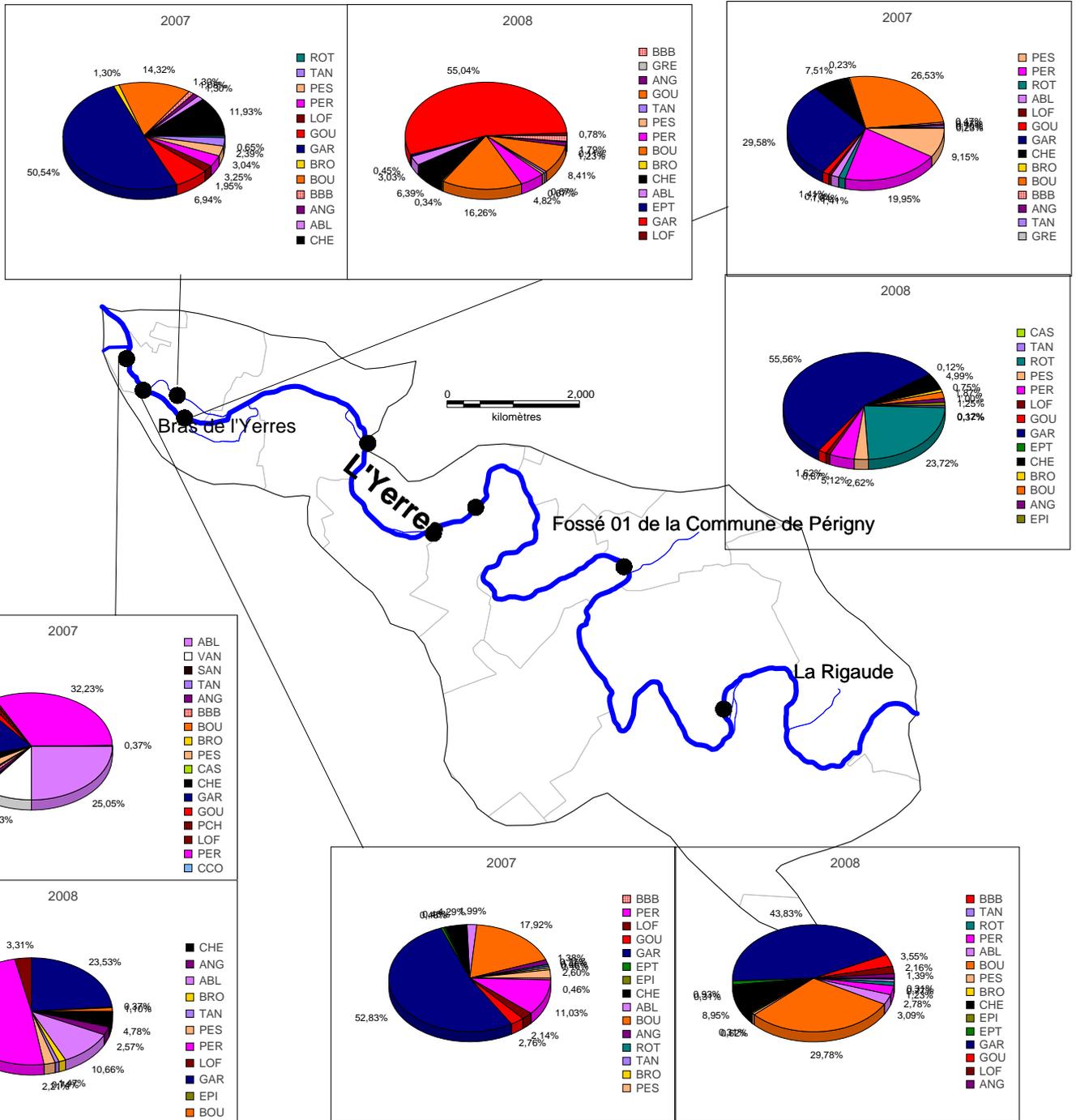
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR102 (Effectif) 2/2

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

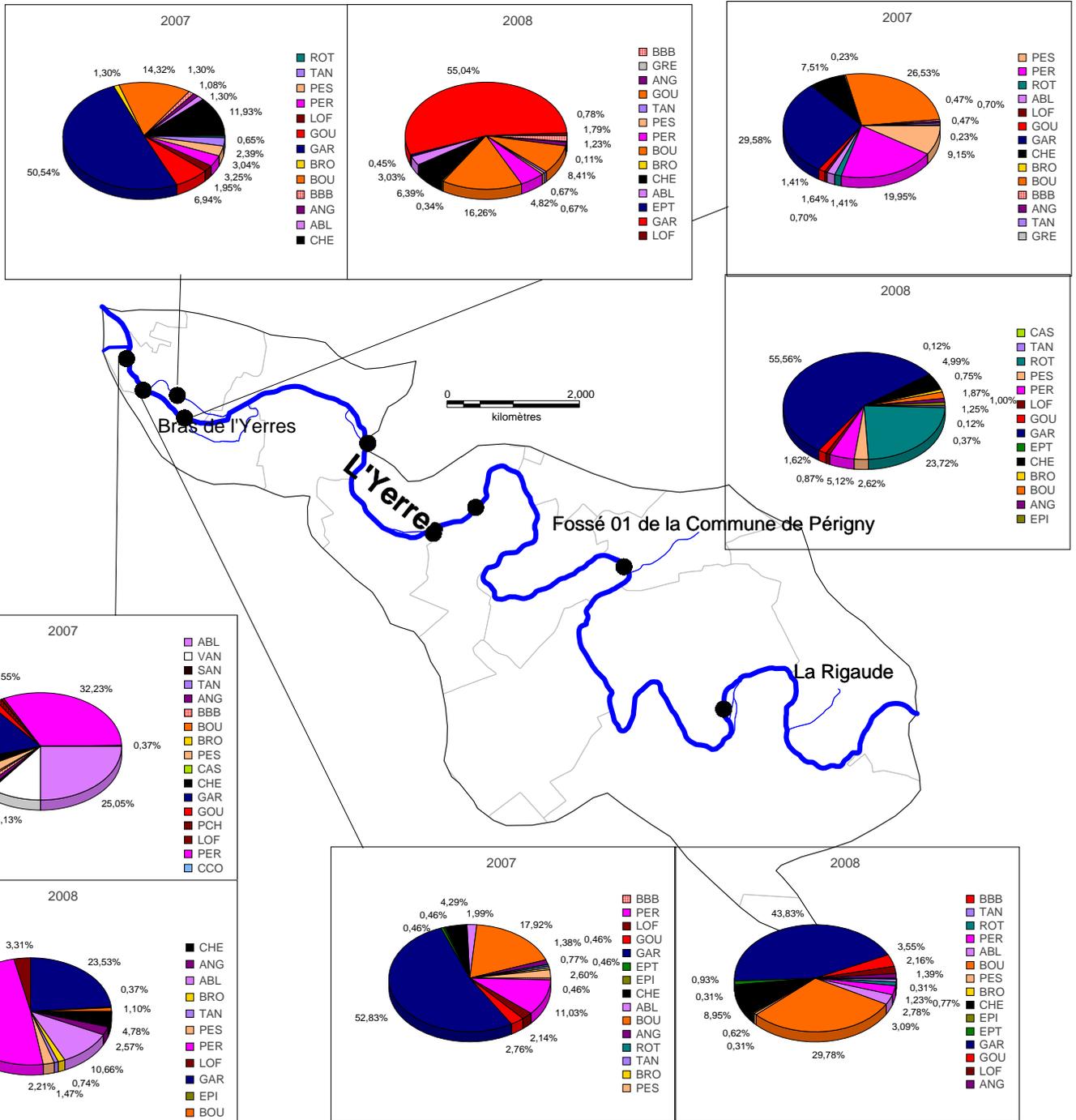
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR102 (Effectif) 2/2

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

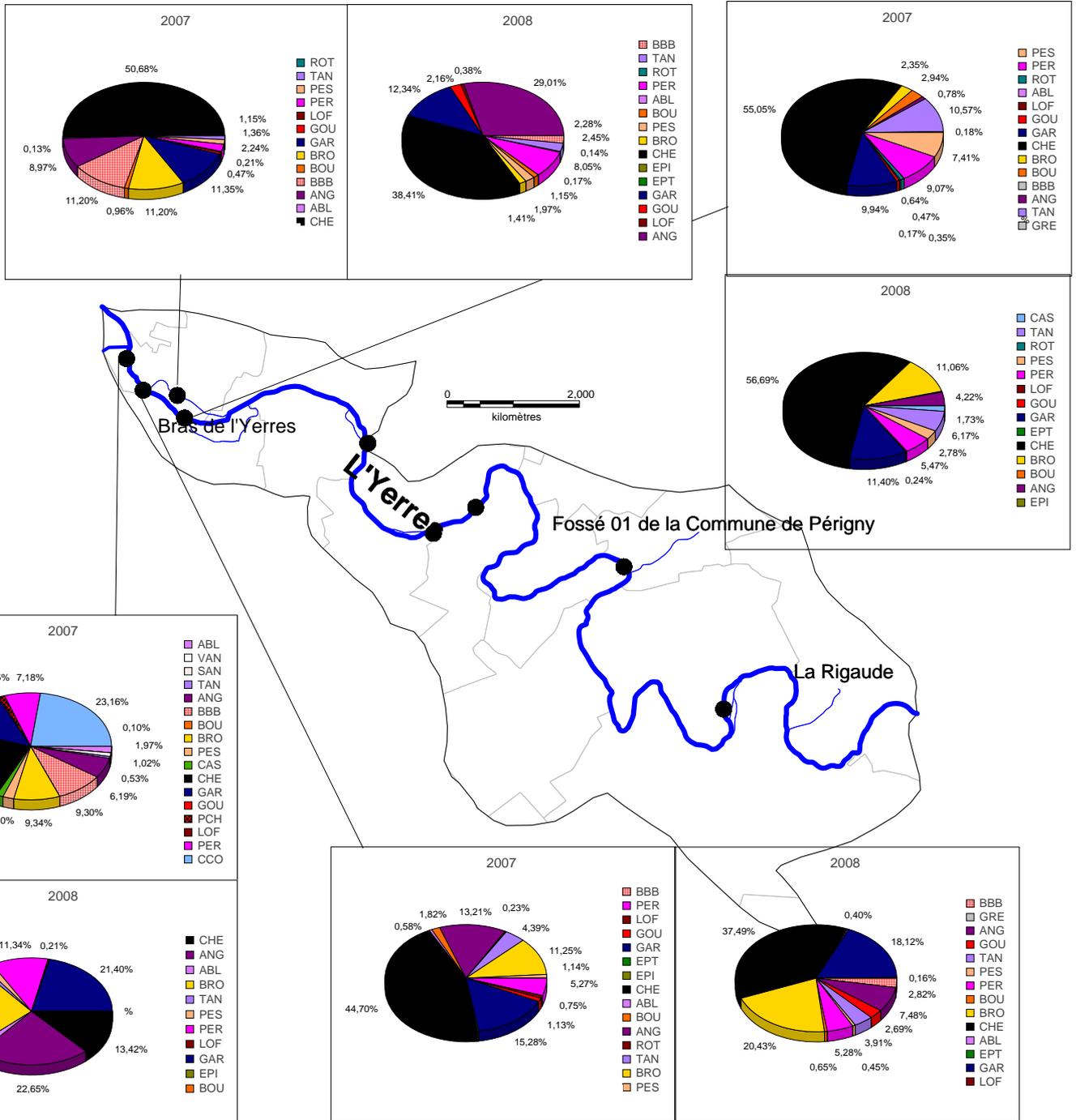
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR102 (Biomasse) 2/2

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données Hydrosphère



FRHR103

Le Réveillon de sa source à la confluence de l'Yerres (exclu)

Référence carte : 2415 OT; 2514 Est; 2514 Ouest; 2515 Est; 2515 Ouest; 2615 Ouest; 2616 Ouest
IGN:

Statut: fortement modifiée

Objectif global et délai d'atteinte : Bon potentiel 2027



Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 21,6 (km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon potentiel
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : potentiel moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR103-F485060 Ménagerie, de la (ru)

Le Réveillon est long de 13 km dans sa partie seine et marnaise. Il reçoit les eaux du ru de la Ménagerie (RD)

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BOISSY-SAINT-LEGER	BRUNOY	BUSSY-SAINT-GEORGES	CHEVRY-COSSIGNY
FAVIERES	FEROLLES-ATTILLY	GRETZ-ARMAINVILLIERS	LA QUEUE-EN-BRIE
LESIGNY	OZOIR-LA-FERRIERE	PERIGNY	PONTAULT-COMBAULT
PONTCARRE	ROISSY-EN-BRIE	SANTENY	SERVON
SUCY-EN-BRIE	VILLECRESNES		

Population totale : 195 600
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien des rus du Réveillon et de la Ménagerie.
- Cette masse d'eau est comprise dans le périmètre du SAGE de l'Yerres, dont le PAGD et le règlement sont en cours de finalisation.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 98,2

Pente moyenne du cours principal (‰) : 1,9

Géologie : ?

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
45,2	21,3	0,4	2,7	7,7	14,3	0,8	1,8	1,3	2	0,4

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03079469	RID CG77	Le Reveillon	FEROLLES-ATTILLY	Q; MAC; E
03079430	RID CG77	Ru de la Menagerie	LESIGNY	Q; MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03079469	18,33	Le Reveillon	FEROLLES-ATTILLY	0,036			
03079430	28,41	Ru de la Menagerie	LESIGNY	0,022			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03079469	Le Reveillon	FEROLLES-ATTILLY	0,037	0,021	0,015	0,012
03079430	Ru de la Menagerie	LESIGNY				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03079469	RID CG77	Le Reveillon	FEROLLES-ATTILLY	Q; MAC; E	oui	
03079430	RID CG77	Ru de la Menagerie	LESIGNY	Q; MAC; E	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

Les habitats sont de qualité mauvaise sur le ru de la Ménagerie, le substrat étant uniquement constitué de vases.

2. Peuplement piscicole

On ne dispose de données d'inventaire piscicole que sur la partie aval du Réveillon, dans l'Essonne. Le peuplement est dominé par les espèces de **Cyprinidés d'eau vive** qui colonisent l'Yerres, à savoir Goujons, Gardons, Chevesnes ainsi que les **petites espèces** telles que les Loches franche et Epinoches, Epinochettes. La zone aval du Réveillon constitue une zone de refuge pour les espèces de l'Yerres.

3. Divers

Une étude sur la restauration de la continuité écologique sera lancée en 2011 sur le territoire du Syndicat mixte Interdépartemental de la rivière Yerres et de ses affluents (SIAVY).

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

La masse d'eau est fortement urbanisée et comprend une forte imperméabilisation des surfaces à l'aval, et le développement d'axes routiers dans le lit majeur.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Des seuils cloisonnent le cours des rus de la Ménagerie et du Réveillon. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Des aménagements et interventions dans le lit mineur ont été réalisés au cours des années 1970 à 1980, tels que des curages et opérations de recalibrages. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Il existe des apports diffus importants de fertilisants et de produits phytosanitaires par les eaux de ruissellements et de drainage des zones de cultures intensives développées le long du cours d'eau et par le complexe du Golf du Réveillon de Lésigny. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivies par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Les effluents de la zone industrielle d'Ozoir-la-Ferrière sont déversés dans le cours d'eau via le ru de la Ménagerie. La présence du parc zoologique à proximité du cours d'eau peut représenter des apports diffus de substances polluantes. Il existe un rejet de station d'épuration direct dans l'Yerres ainsi que certainement des apports diffus des habitations riveraines après un assainissement autonome plus ou moins élaboré. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

Sur la partie traversant le Val-de-Marne, les réseaux d'assainissement sont majoritairement de type unitaire, c'est-à-dire qu'ils reçoivent et traitent simultanément les eaux usées d'origine domestique et les eaux pluviales.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

Aucune activité de pêche.

Réserve de pêche : /

2. Activités nautiques

- Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Le Réveillon possède des habitats de qualité moyenne, notamment sur Marolles-en-Brie. L'artificialisation du milieu rend sensible son équilibre, notamment au regard des régimes hydrologiques, le lit mineur ayant conservé un caractère relativement naturel. Les débits des rus du Réveillon et de la Ménagerie sont relativement faibles, assurés en grande partie par les différents rejets d'effluents qu'ils reçoivent. Les dysfonctionnements de certains dispositifs d'épuration entraînent des pollutions organiques. Par temps de pluie, les déversoirs d'orage et les rejets pluviaux ont un impact non négligeable sur la qualité de l'hydrosystème. La morphologie et l'écologie des cours d'eau sur cette masse d'eau sont perturbées du fait des travaux hydrauliques, de la suppression de la ripisylve et de l'urbanisation. Les zones humides sont potentiellement présentes en fond de vallée et sur les plateaux situés sur la partie amont du bassin. Les secteurs de fond de vallée subissent une très forte pression d'origine urbaine.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines

- Réduire les pollutions diffuses industrielles
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes
- Diagnostiquer les réseaux d'alimentation en eau potable

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Appliquer une chasse de régulation de l'espèce
- Appliquer une chasse de régulation de l'espèce
- Mettre en place des campagnes et dispositifs de piégeage
- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

Amélioration de la gestion piscicole

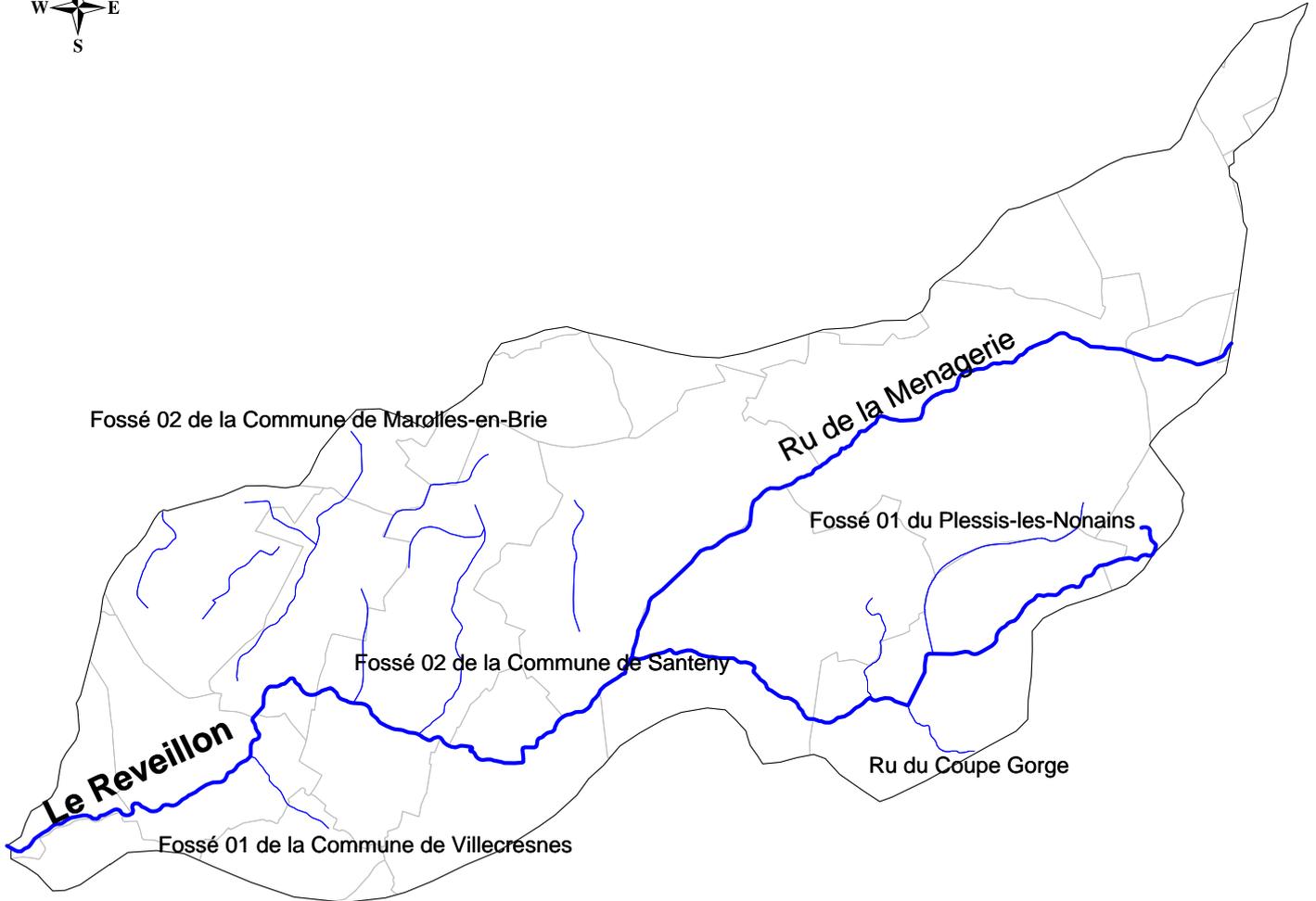
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR103

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

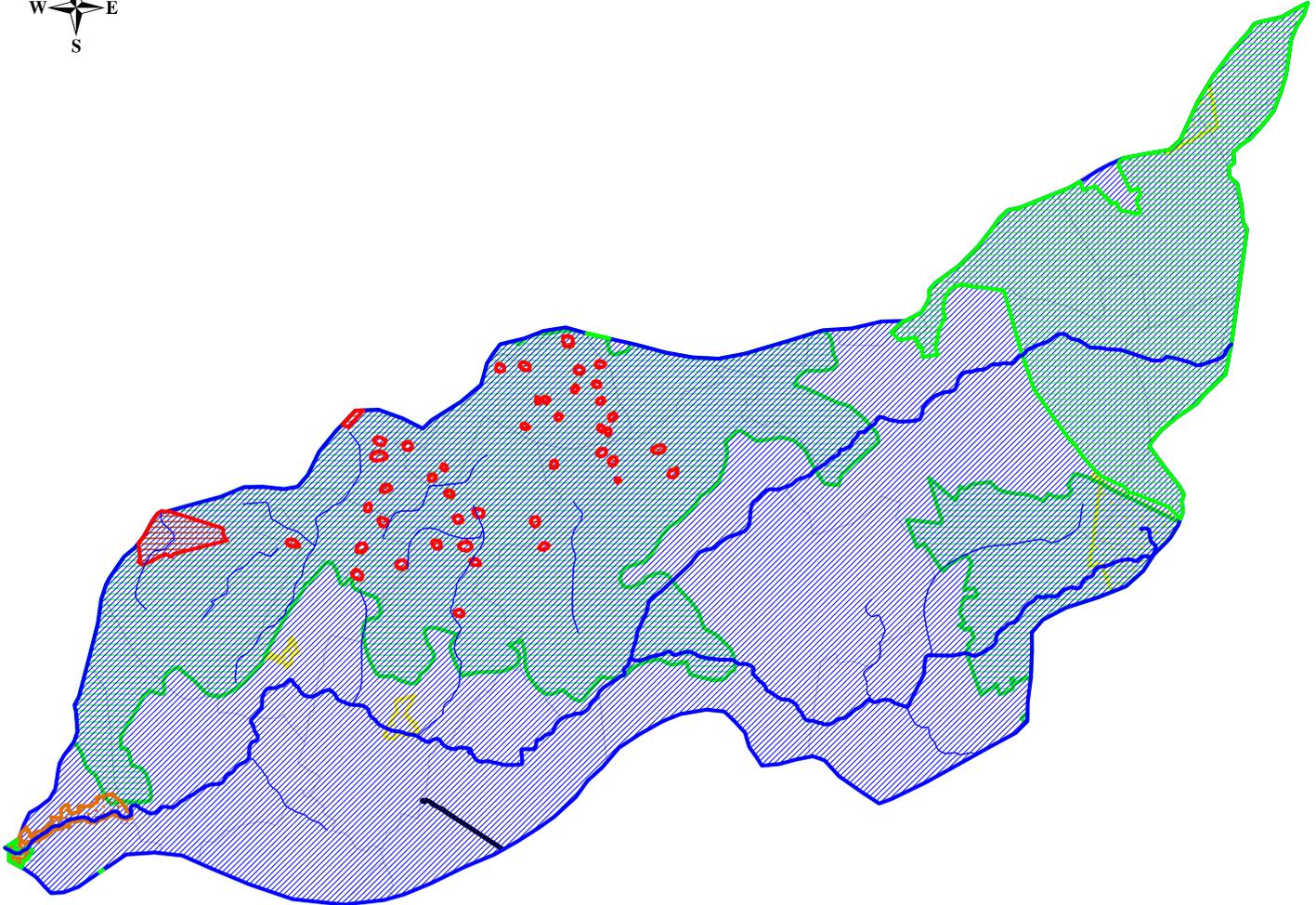
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR103

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>		Petit chevelu
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Masse d'eau principale	
	Zone de Protection en Forêt		Limite de masse d'eau	
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite communale	
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)			
	Réservoir biologique pertinent			
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)			
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)			
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)			
	Site classé			
	Site inscrit			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II			
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)			

Sources :

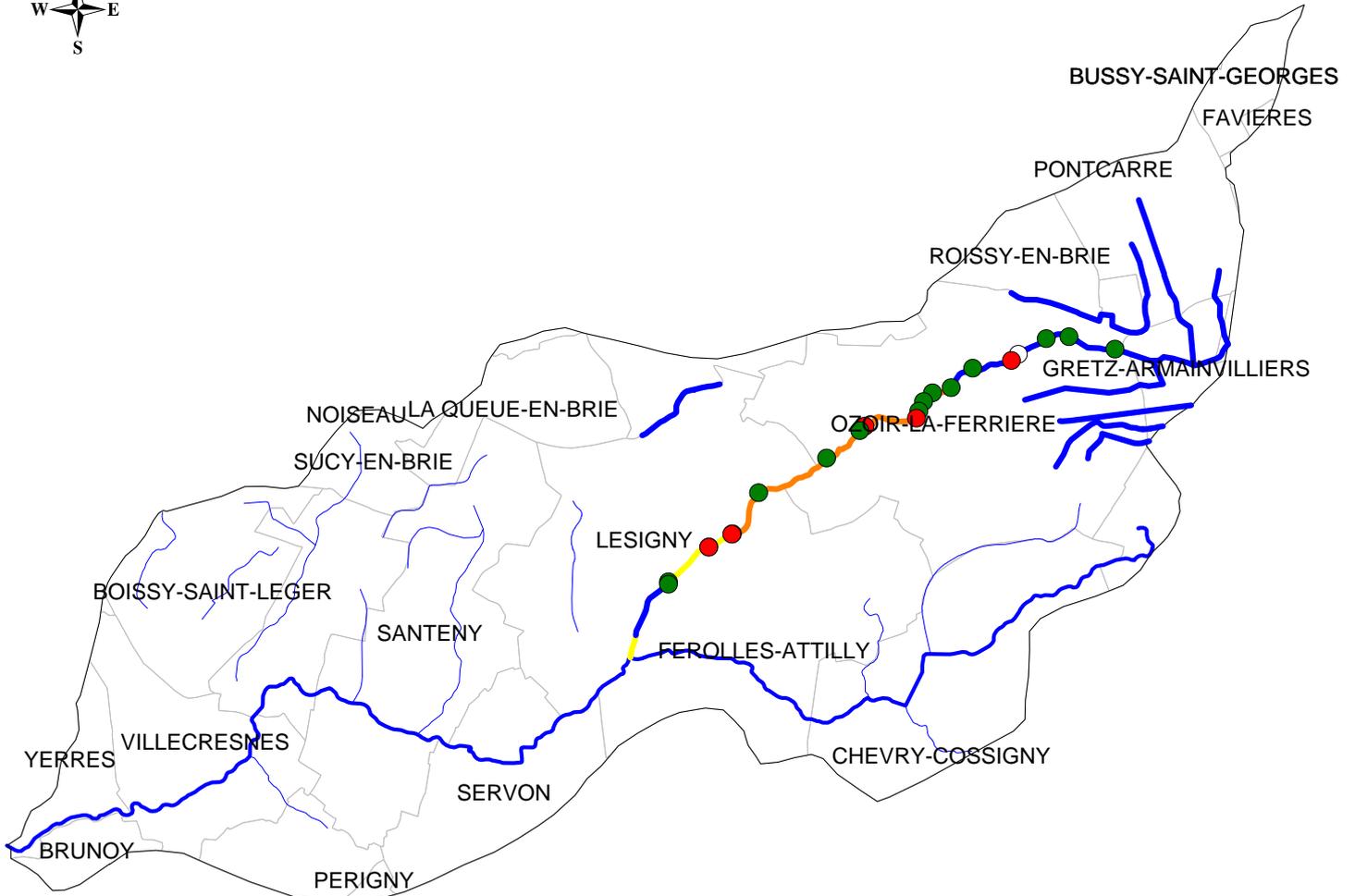
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau Maj30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR103

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

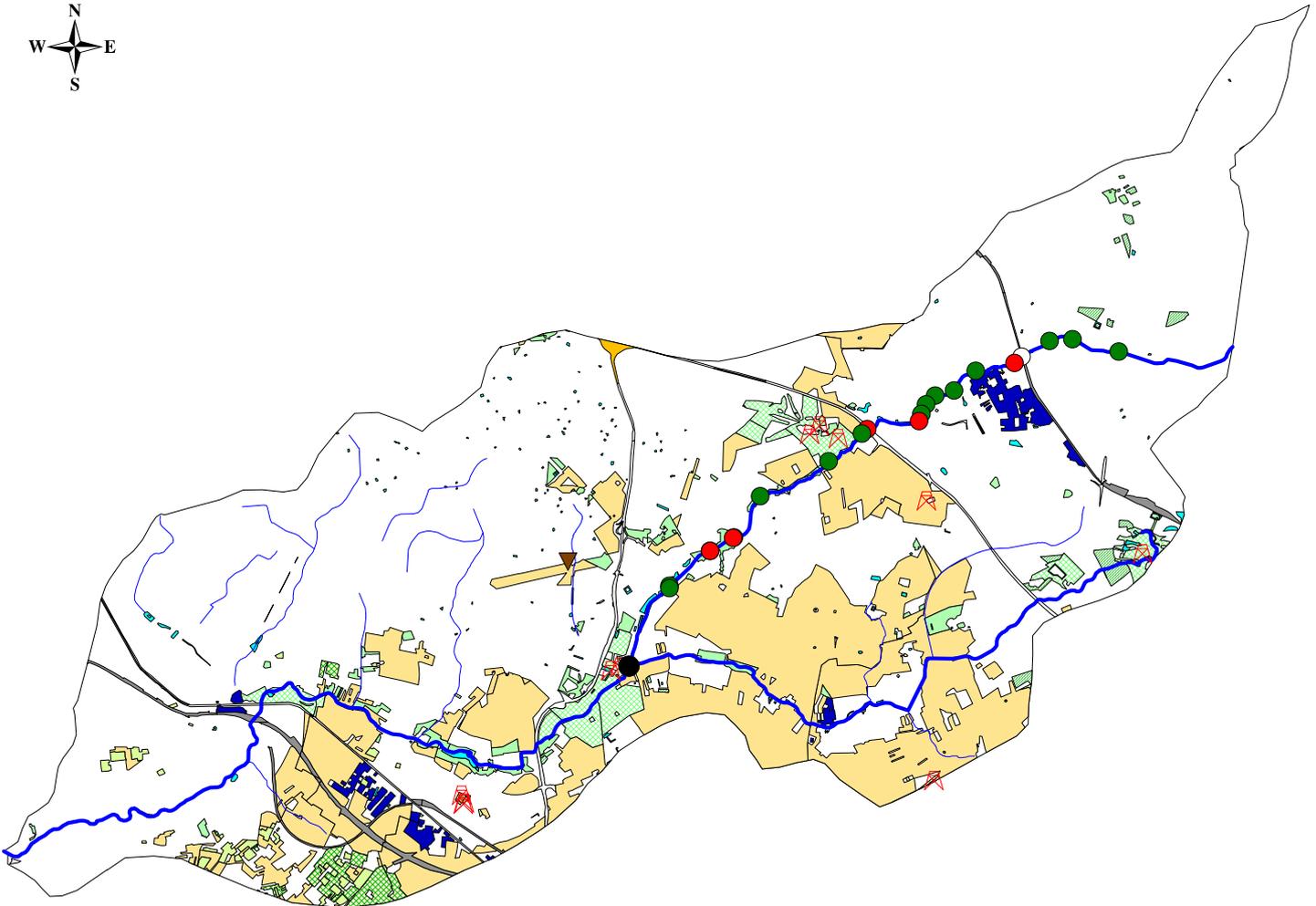
- Infranchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Pressions sur la masse d'eau FRHR103

- Rejet de station d'épuration
- ⚡ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Franchissable
- Indéterminée

- ▨ Peupleraies
- ▨ Terres labourées
- ▨ Surface en herbe à caractère agricole
- ▨ Maraîchage, horticulture
- ▨ Cultures intensives sous serres
- ▨ Plan d'eau
- ▨ Carrières, sablières

Autres éléments :

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- ▭ Limite de masse d'eau

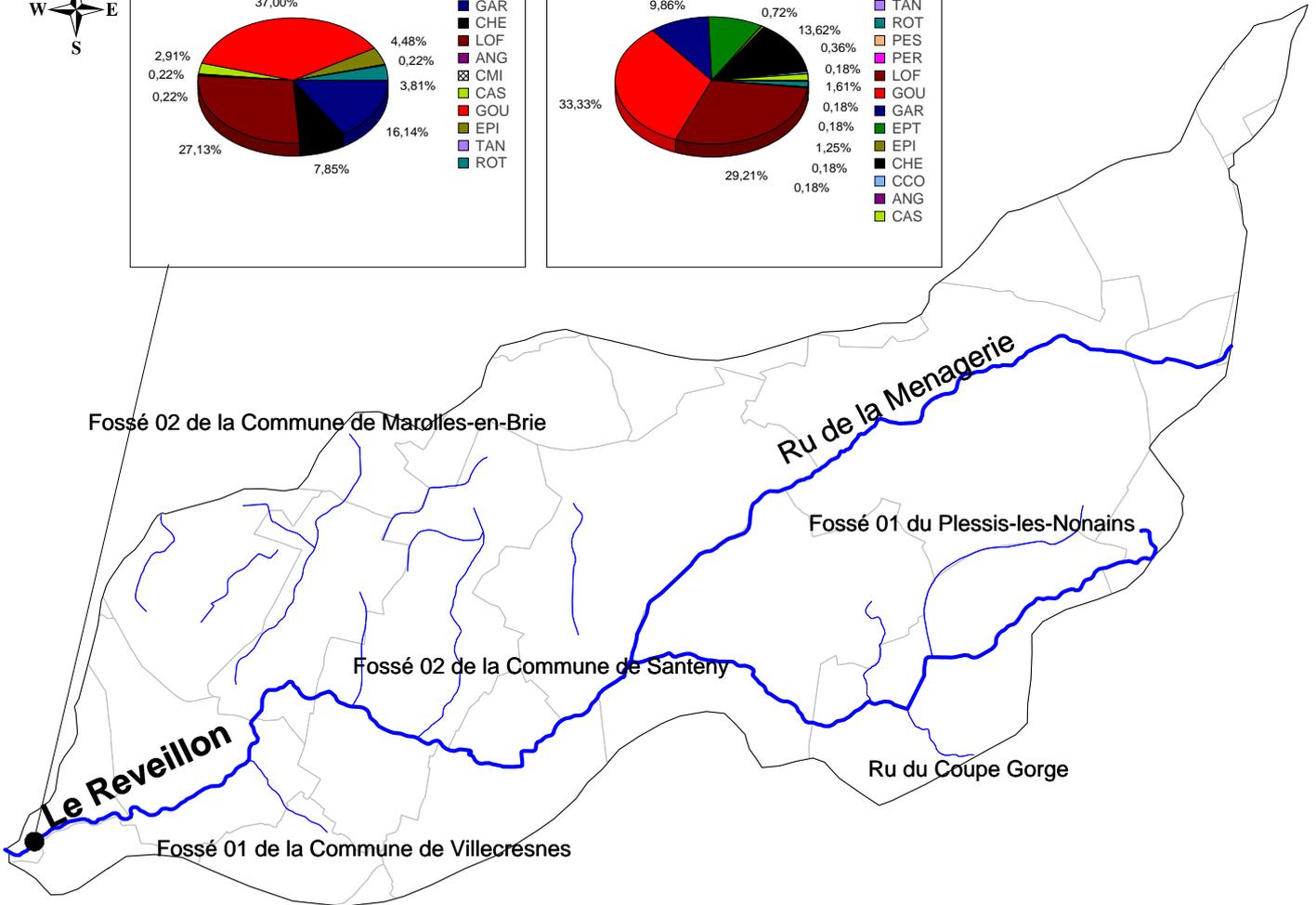
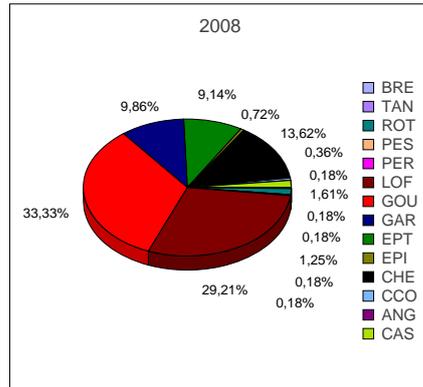
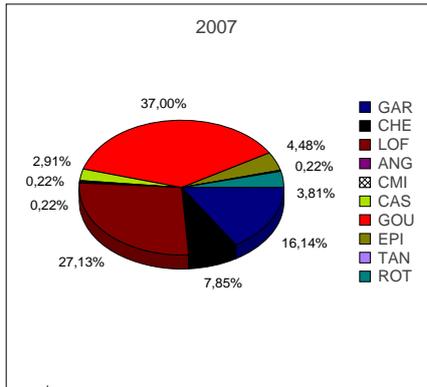
- ▨ Golfs
- ▨ Zones d'activités
- ▨ Pétrole (production, raffinage, stockage)
- ▨ Emprise de transport ferré
- ▨ Autoroutes
- ▨ Routes nationales
- ▨ Installations aéroporutaires

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
IAURIF MOS 2003
Données DDT
Données ARS



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR103 (Effectif)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

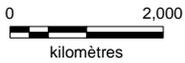
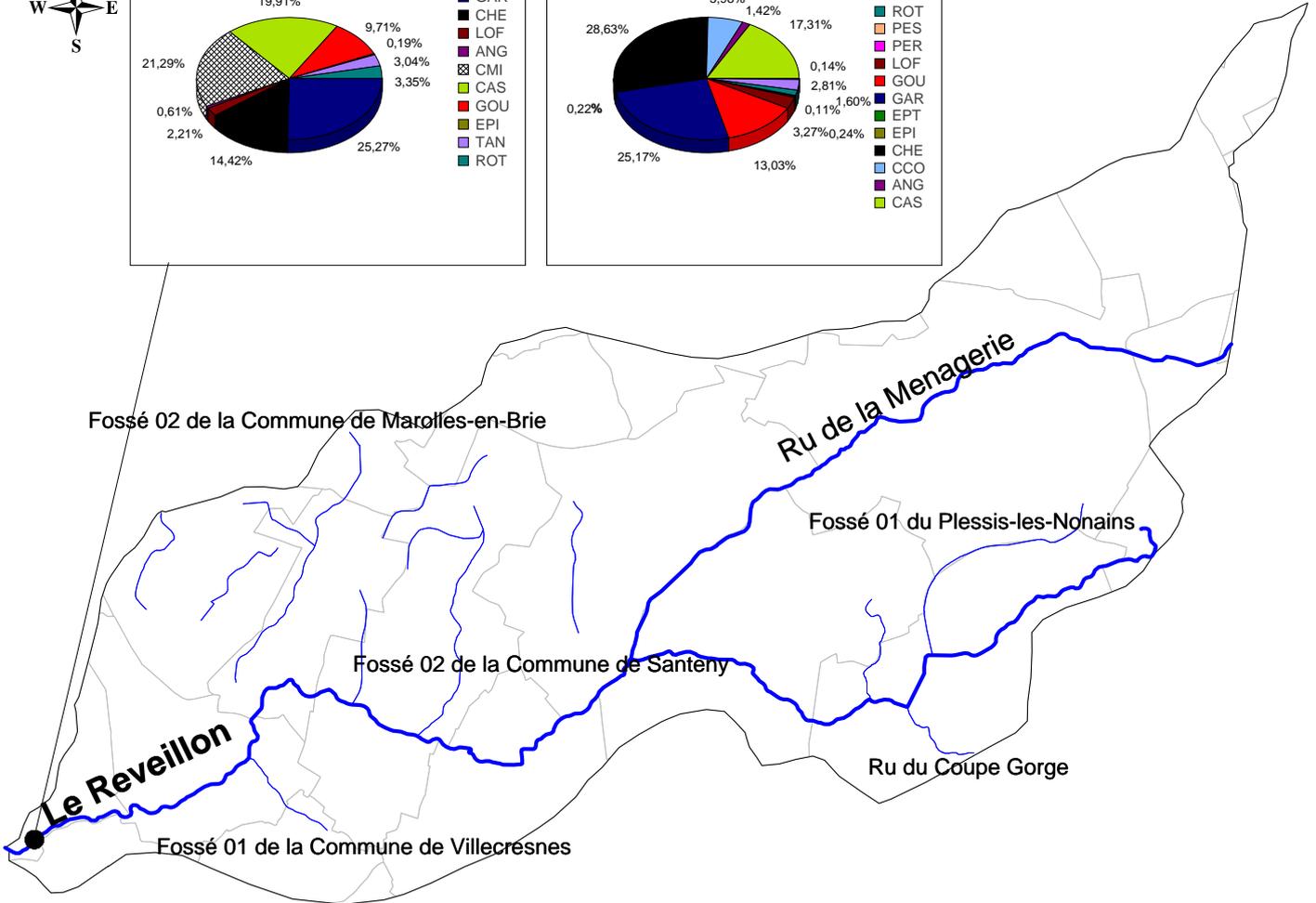
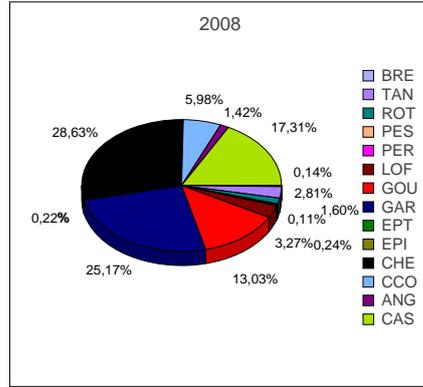
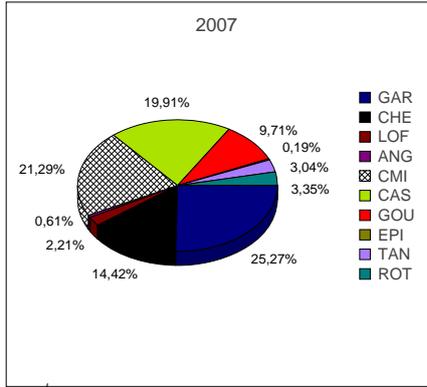
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR103 (Biomasse)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données Hydrosphère

**FRHR149**

Le Grand Morin de sa source au confluent de l'Aubetin (exclu)

Référence carte 2514 Est; 2514 Ouest; 2515 Est; 2614 Est; 2614 Ouest; 2615 Est; 2615 Ouest
 IGN:

Statut: naturelle

Objectif global et délai d'atteinte : Bon état 2027



Distance à la source : 40
 Longueur cours principal: 45,9 (km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
 Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR149-F652300 ru du val

FRHR149-F653300 ru de saint-mars

FRHR149-F653400 ru de chambrun

FRHR149-F653500 ru du couru

FRHR149-F653700 ru du Vannetin

FRHR149-F653800 ru de raboireau

FRHR149-F654060 ru de l'orgeval

FRHR149-F655800 lieton, du (ru)

FRHR149-F650900 ruisseau nogentel

FRHR149-F652700 ru de drouilly

Le Grand Morin prend sa source dans le département de la Marne, à Lachy et parcourt environ 76 km en Seine et Marne. Il conflue en rive gauche de la Marne, en 2 bras : à Condé-Sainte-Libiaire, le bras principal, qui correspond à une dérivation artificielle de la rivière, datant du 19ème siècle, et à Esbly, un bras mineur, qui correspond à l'ancien cours de la rivière. Ses nombreux affluents s'écoulent sur des pentes généralement fortes. Les affluents connaissent des étiages marqués et sont fréquemment à sec. Les affluents permanents sont situés en rive droite.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

AULNOY	BEAUTHEIL	BELLOT	BOISSY-LE-CHATEL
CERNEUX	CHAILLY-EN-BRIE	CHARTRONGES	CHAUFFRY
CHEVRU	COULOMMIERS	COURTACON	GIREMOUTIERS
JOUARRE	JOUY-SUR-MORIN	LA CHAPELLE-MOUTILS	LA FERTE-GAUCHER
LA HAUTE-MAISON	LA TRETOIRE	LESCHEROLLES	MAISONCELLES-EN-BRIE
MEILLERAY	MONTDAUPHIN	MOUROUX	POMMEUSE
SAINT-AUGUSTIN	SAINT-CYR-SUR-MORIN	SAINT-DENIS-LES-REBAIS	SAINT-GERMAIN-SOUS-DO
SAINT-LEGER	SAINT-MARS-VIEUX-MAISONS	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	SAINT-MARTIN-DU-BOSCH
SAINT-REMY-LA-VANNE	SAINT-SIMEON	SANCY-LES-PROVINS	SIGNY-SIGNETS
VERDELOT	VILLEMAREUIL	VOULANGIS	

Population totale : 51 200
 (recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

Deux syndicats interviennent pour l'entretien du Grand Morin :

- Le Syndicat d'Étude et de Travaux pour l'Aménagement et l'Entretien du Bassin du Grand Morin (compétences de Boissy le Châtel à la confluence). Cette structure s'occupe du Grand Morin et des petits affluents, comme le ru de Villiers.
- Le Syndicat d'Aménagement de la Vallée du Haut Morin, à cheval sur les deux départements, concernant toutes les communes de la source à Chauffry.

Cette masse d'eau est comprise dans le périmètre du SAGE des Deux-Morins dont le diagnostic est en cours de réalisation.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 773,11

Pente moyenne du cours principal (‰) : 1,2

Géologie : Entaille les formations géologiques de l'Eocène, dégagant depuis le lit de la rivière jusqu'aux zones les plus élevées, les horizons classiques.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
59,6	348,9	1,1	5,9	13	14,2	0,8	1,7	1,3	2,3	0,2

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03118000	RCB	Le Grand Morin	POMMEUSE	MAC; ION; E; PEST; TOX
03117310	RCB	Le Grand Morin	SAINT-REMY-LA-VANNE	MAC; ION; E; PEST
03117440	RID CG77	Ru du Vannetin	SAINT-SIMEON	Q; MAC

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03118000	756,42	Le Grand Morin	POMMEUSE	2,198	44		98 (6 Décembre 1988)
03117310	482,34	Le Grand Morin	SAINT-REMY-LA-VANNE	1,406			
03117440	56,25	Ru du Vannetin	SAINT-SIMEON	0,045			

3. Débits pour arrêts sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03118000	Le Grand Morin	POMMEUSE	2,4	2,1	1,9	1,7
03117310	Le Grand Morin	SAINT-REMY-LA-VANNE				
03117440	Ru du Vannetin	SAINT-SIMEON				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03118000	RCB	Le Grand Morin	POMMEUSE	MAC; ION; E; PEST; TOX	non	
03117310	RCB	Le Grand Morin	SAINT-REMY-LA-VANNE	MAC; ION; E; PEST	non	
03117440	RID CG77	Ru du Vannetin	SAINT-SIMEON	Q; MAC	oui	oui

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La description des habitats aquatiques est rendue délicate par la profondeur d'eau importante.

La largeur du cours d'eau varie entre 5 et 10 m. La granulométrie du **Grand Morin** est assez hétérogène ; le substrat est composé de cailloux et graviers dans les faciès lotiques et de sables dans les zones plus calmes. Le Grand Morin présente des berges généralement abruptes et une alternance de faciès courants et de zones lenticues, avec développement d'herbiers. Cette diversité constitue un complexe favorable au développement et à la reproduction du poisson.

Les habitats aquatiques sont diversifiés sur le cours de l'**Orgeval** et la partie aval de ses 2 affluents (le ru des Avenelles et le ru Rognon). Ils sont constitués de blocs et cailloux accompagnés de sables plus ou moins grossiers, offrant des possibilités de caches aux petites espèces. Sur l'Orgeval, on observe de nombreuses zones de courant ; la végétation aquatique est réduite au développement ponctuel d'herbiers d'algues filamenteuses.

Sur le **Vannetin**, en amont de Choisy-en-Brie, l'habitat demeure extrêmement pauvre. En revanche, en aval, la présence de graviers et cailloux qui constituent l'essentiel du substrat, et le développement important de la végétation aquatique sur certains secteurs, offrent des abris pour l'ichtyofaune.

2. Peuplement piscicole

Le **Grand Morin** est classé en 1ère catégorie piscicole à l'amont de cette masse d'eau (jusque la Ferté-Gaucher), puis en 2ème catégorie. Il héberge un peuplement ichtyologique mixte, où les espèces caractéristiques d'accompagnement des espèces **Salmonicoles (Chabots (espèce d'intérêt communautaire), Vairons, Loches franche, Epinochettes)** côtoient des espèces **Cyprinicoles** d'eau vive (Chevesnes, Goujons) et d'eau calme (Vandoises). Les **Carnassiers** ne sont pas représentés. L'**Anguille (espèce protégée)** a été inventoriée sur l'aval du bassin versant.

Le **ru du Vannetin**, le peuplement est largement dominé par les **Chabots (espèce d'intérêt communautaire), Vairons et Loches franche**. La **Truite fario** n'est présente que sur la station la plus en amont (en zone médiane) et le **Brochet** apparaît sur la partie aval. L'**Anguille (espèce protégée)** a été inventoriée sur les 2 stations.

L'**Orgeval**, est un affluent rive droite du Grand Morin. Les inventaires piscicoles menés par le CEMAGREF entre 2007 et 2009 montre sur les têtes de bassin, des peuplements ichtyologiques constitués de Loches franche et Epinochettes. Plus en aval, ce sont les Vairons, **Chabots (espèce d'intérêt communautaire)** et Loches franches qui dominent la faune piscicole. Sur la station la plus en aval, la Truite fario est présente.

Le **ru de Vorain** héberge un peuplement de type **Salmonicole**, constitué des espèces d'accompagnement de la Truite fario (Vairons, **Chabots (espèce d'intérêt communautaire)**, et Loches franche). On note la présence de **Lamproies de planer (espèce d'intérêt communautaire)** et d'Ombre commun.

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- Le ru du Vannetin entre Leudon-en-Brie et Saint-Siméon.

Deux balises d'alerte des crues sont disposées à Meilleray et Mouroux.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Cette masse d'eau est à dominance rurale.

Il existe une zone industrielle implantée sur les agglomérations de Coulommiers et la Ferté-Gaucher.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Sur l'ensemble de son cours en Seine et Marne, on compte 58 moulins, dont 36 sur cette masse d'eau. Tout au long de son cours, le Grand Morin se divise en nombreux bras, notamment due à la présence de ces moulins.

Le **ru du Vannetin** est cloisonné par 4 ouvrages.

La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Les berges ont été aménagées et sont donc fortement artificialisées dans la traversée de la Ferté-Gaucher. Ces travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau et réduit à néant les possibilités d'abris en berge.

Les rejets agricoles (drainage et ruissellement) ne peuvent être quantifiés mais on considère qu'ils représentent des apports diffus importants de fertilisants et de produits phytosanitaires par les eaux de ruissellement et de drainage des zones de cultures intensives

riveraines du Grand Morin et de ses affluents. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Des rejets polluants chroniques sont provoqués par les activités sur les zones industrielles de Coulommiers et la Ferté-Gaucher. Aussi, les systèmes d'assainissement collectifs ne sont pas toujours très performants (la station d'épuration de Coulommiers est en cours de réfection) et rejettent des eaux usées plus ou moins bien traitées, tandis que nombre de petites communes fonctionnent en assainissement autonome plus ou moins conformes. De plus, les eaux pluviales ayant ruissellées sur les surfaces imperméables des zones urbaines et industrielles apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

On note également des problèmes au sein des systèmes d'assainissement des communes de Coulommiers, Choisy-en-Brie, Chauffry et Boissy-le-Châtel, qui tendent à se résoudre.

Les terres sont vouées à la culture du blé, des pois, du maïs, colza, tournesol et avoine.

- 1 massif de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) recensé sur le Vannetin à Marolles-en-Brie.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "La Gaule de Boissy" à Boissy-le-Chatel.
- AAPPMA "Les Trempeurs de Fil" à Coulommiers.
- AAPPMA "de la Ferté-Gaucher" à la Ferté-Gaucher.
- AAPPMA "Le Flotteur Jouyssien" de Jouy-sur-Morin.
- AAPPMA "La Loche de Mouroux" à Mouroux.
- AAPPMA "Les Tire-Bouchons" de Pommeuse.
- 1 association de pêche.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par la Fédération Départementale de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et les AAPPMA locales, à hauteur :

En 2009 :

400 Brochetons,
1 000 Ombres communs,
3500 Truites fario,
des Gardons,
des Sandres,
des Carpes communes,
des Perches et,
des Tanches.

Réserve de pêche :/

2. Activités nautiques

- Pratique du canoë-kayak
- Base nautique à Saint-Rémy-la-Vanne

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Sur l'amont de la masse d'eau, dans la Marne, les phénomènes d'érosion et le drainage des sols agricoles sont prégnants. Néanmoins, le Grand Morin est de bonne qualité lors son entrée en Seine et Marne, et jusqu'à La Ferté Gaucher, puis la qualité physico-chimique subit une altération, provoquée par les rejets urbains et les rejets polluants chroniques industriels. Les insuffisances capacitaires des systèmes d'assainissement sont à l'origine de rejets d'eaux usées par temps de pluie, source de pollution par les matières phosphorées. Cette situation est d'autant plus sensible en période détiage. Les nombreux ouvrages hydrauliques entraînent la banalisation des habitats piscicoles, une surélévation du cours d'eau, une modification du cours naturel, ainsi que des problèmes de franchissabilité piscicole et de transit sédimentaire. L'ombrage excessif dû à la végétation rivulaire, sur la partie amont, limite les possibilités de développement des herbiers aquatiques.

Les petits affluents du Grand Morin jouent un rôle important en terme d'opportunité d'abris, zones de repos et de reproduction pour les espèces de type Salmonicole.

Le niveau de seuil de crise a été franchi en 2010 sur le Grand Morin.

Le sous bassin du Vannetin est touché par la présence d'une espèce floristique invasive.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Diagnostiquer les réseaux d'alimentation en eau potable

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

Amélioration de la gestion piscicole

- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR149

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

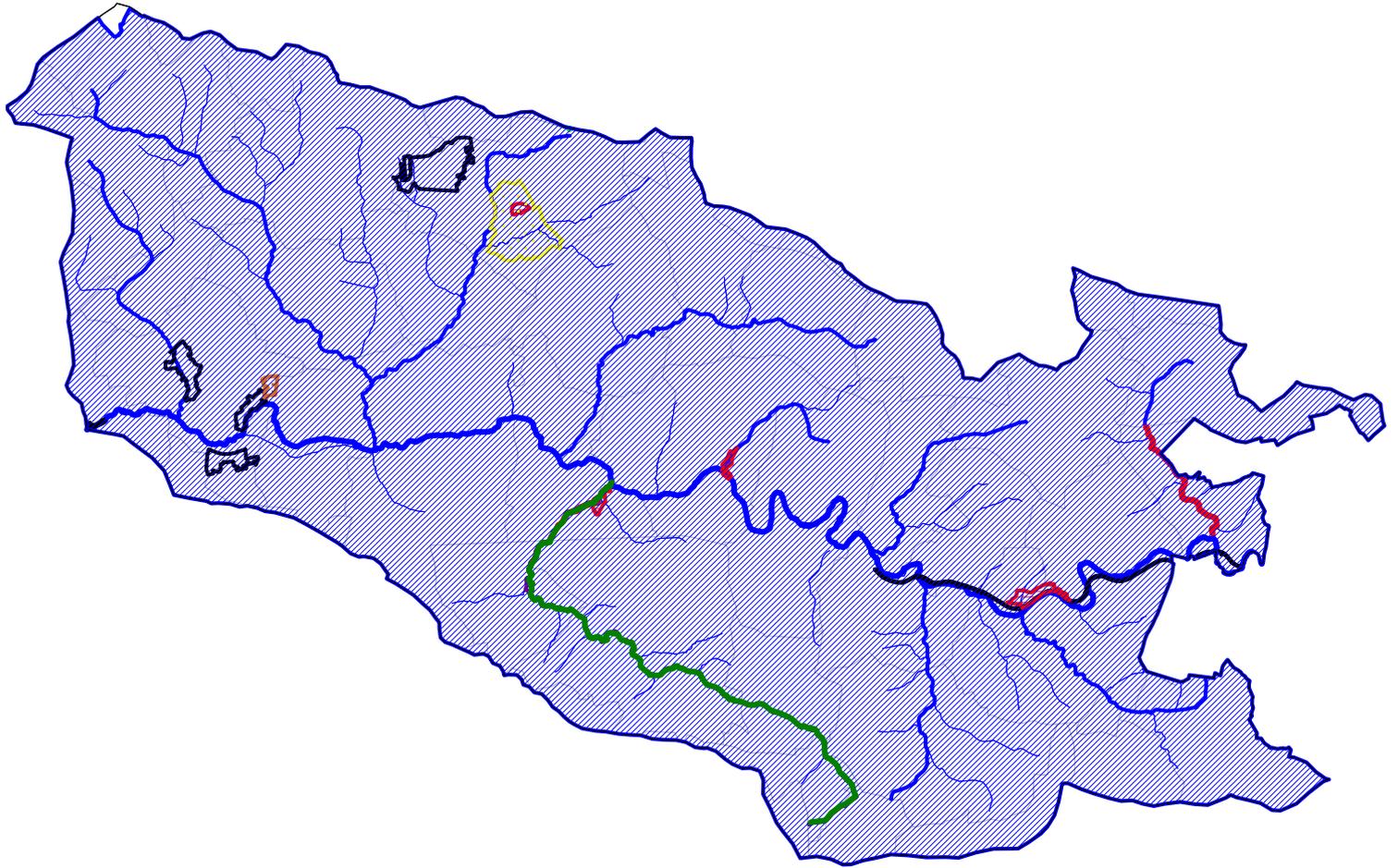
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR149

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Masse d'eau principale
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite de masse d'eau
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite communale
	Réservoir biologique pertinent		
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR149

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
-]0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

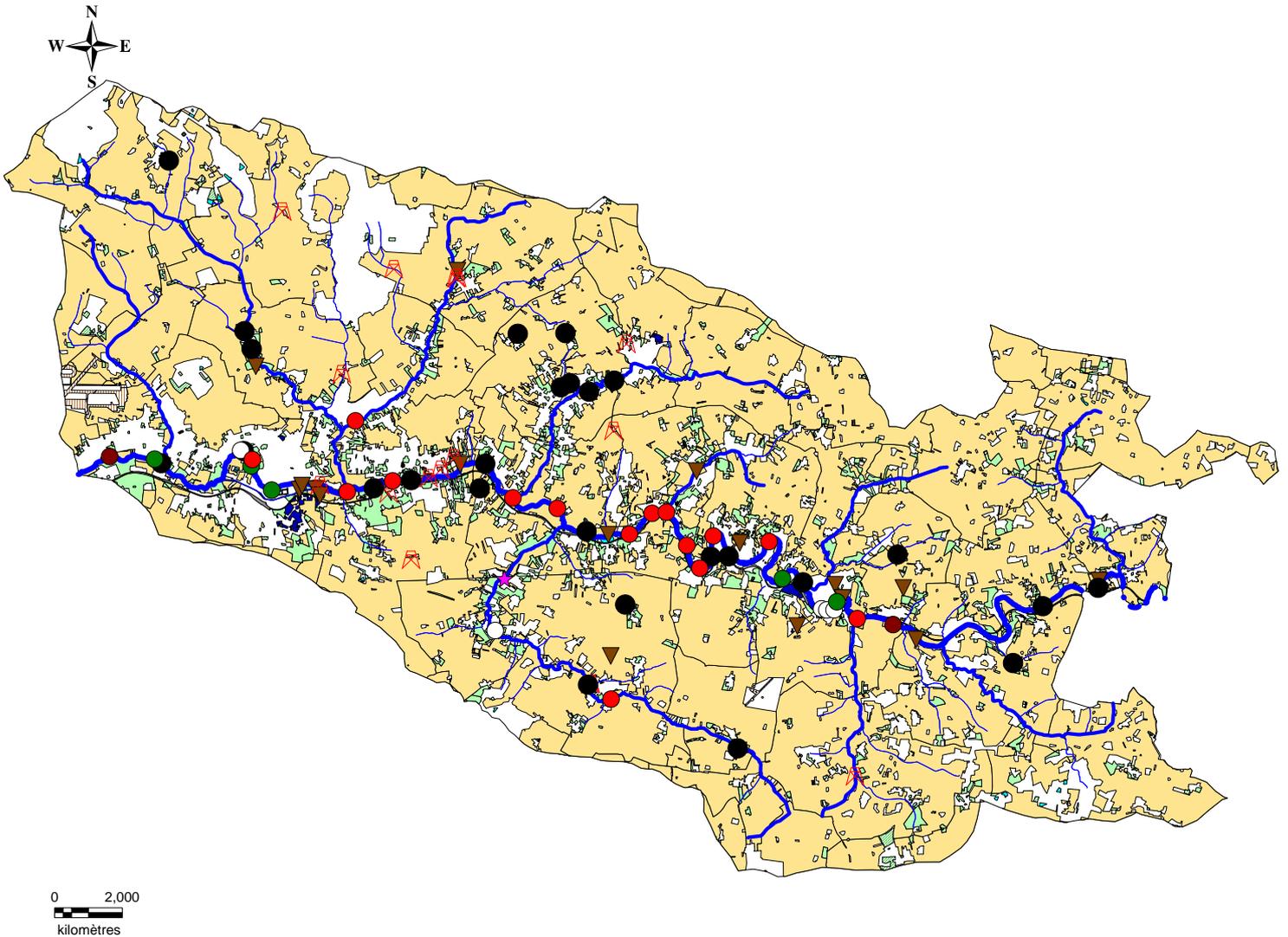
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
FD 77 : SDVP- 1993
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR149

- Rejet de station d'épuration
- ⚠ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- ★ Espèce envahissante
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Autres éléments :

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

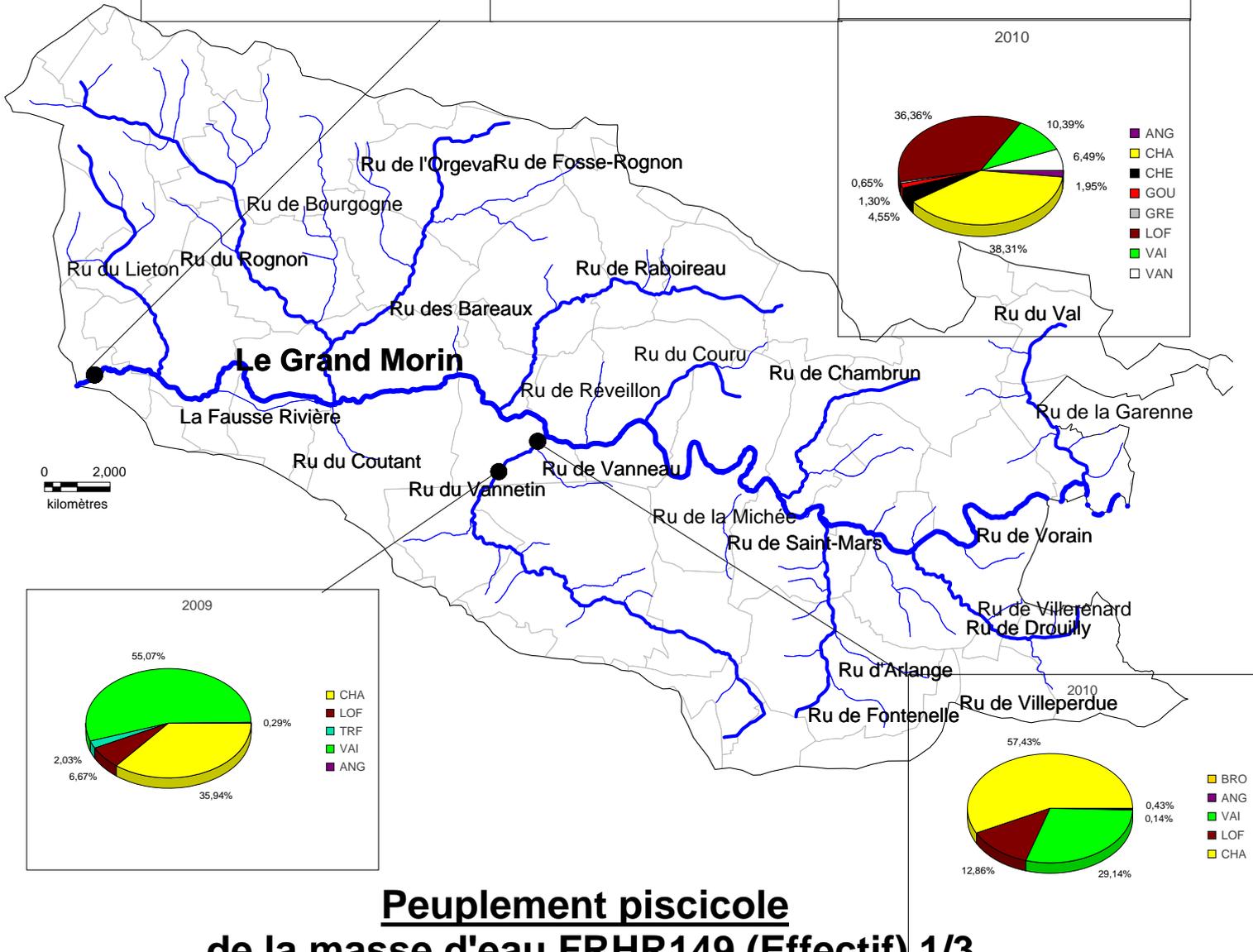
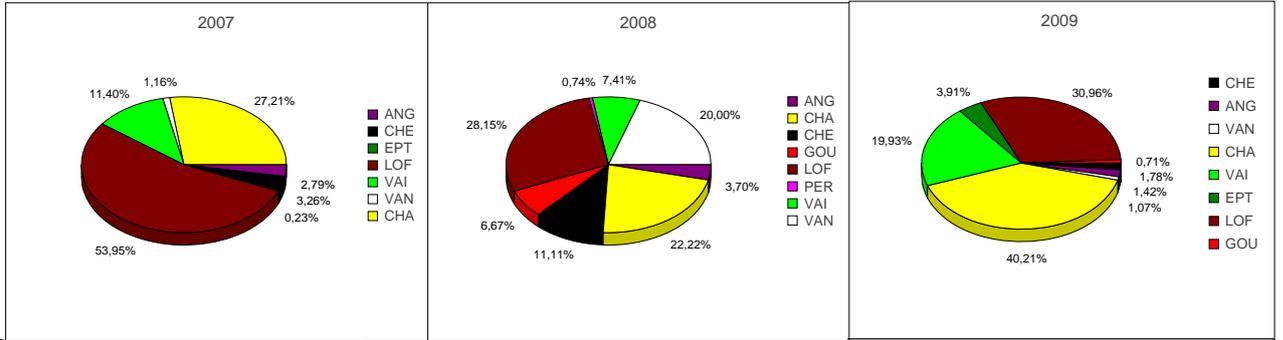
Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 IAURIF MOS 2003
 Données DDT
 Données ARS
 DRIE : BARRAGES, ENTRAVES
 A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
 DES RIVIERES- 2003

- | | |
|---|---|
| ▨ Peupleraies | ▨ Golfs |
| ▨ Terres labourées | ▨ Zones d'activités |
| ▨ Surface en herbe à caractère agricole | ▨ Pétrole (production, raffinage, stockage) |
| ▨ Maraîchage, horticulture | ▨ Emprise de transport ferré |
| ▨ Cultures intensives sous serres | ▨ Autoroutes |
| ▨ Plan d'eau | ▨ Routes nationales |
| ▨ Carrières, sablières | ▨ Installations aéroportuaires |



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR149 (Effectif) 1/3

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

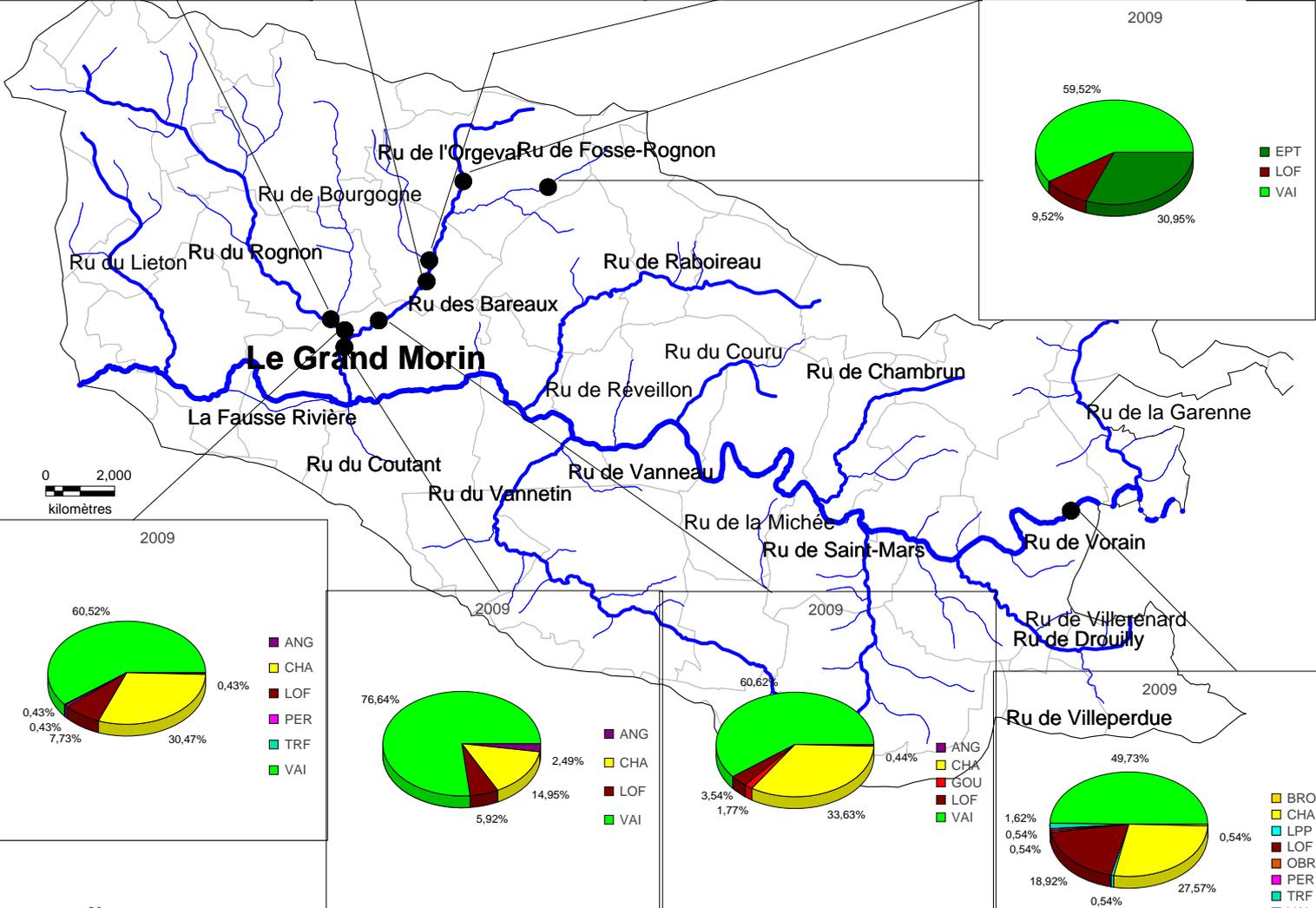
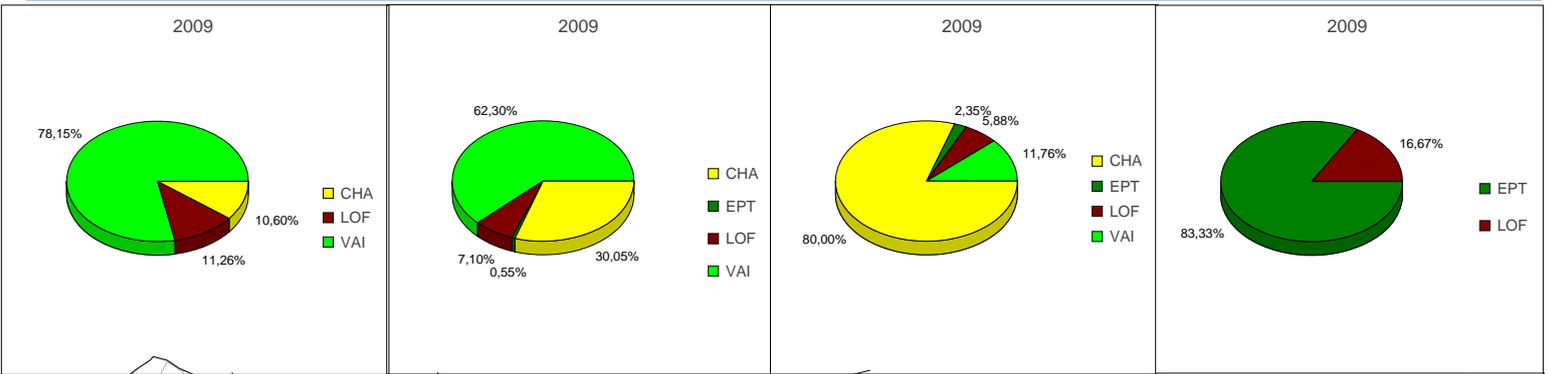
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES

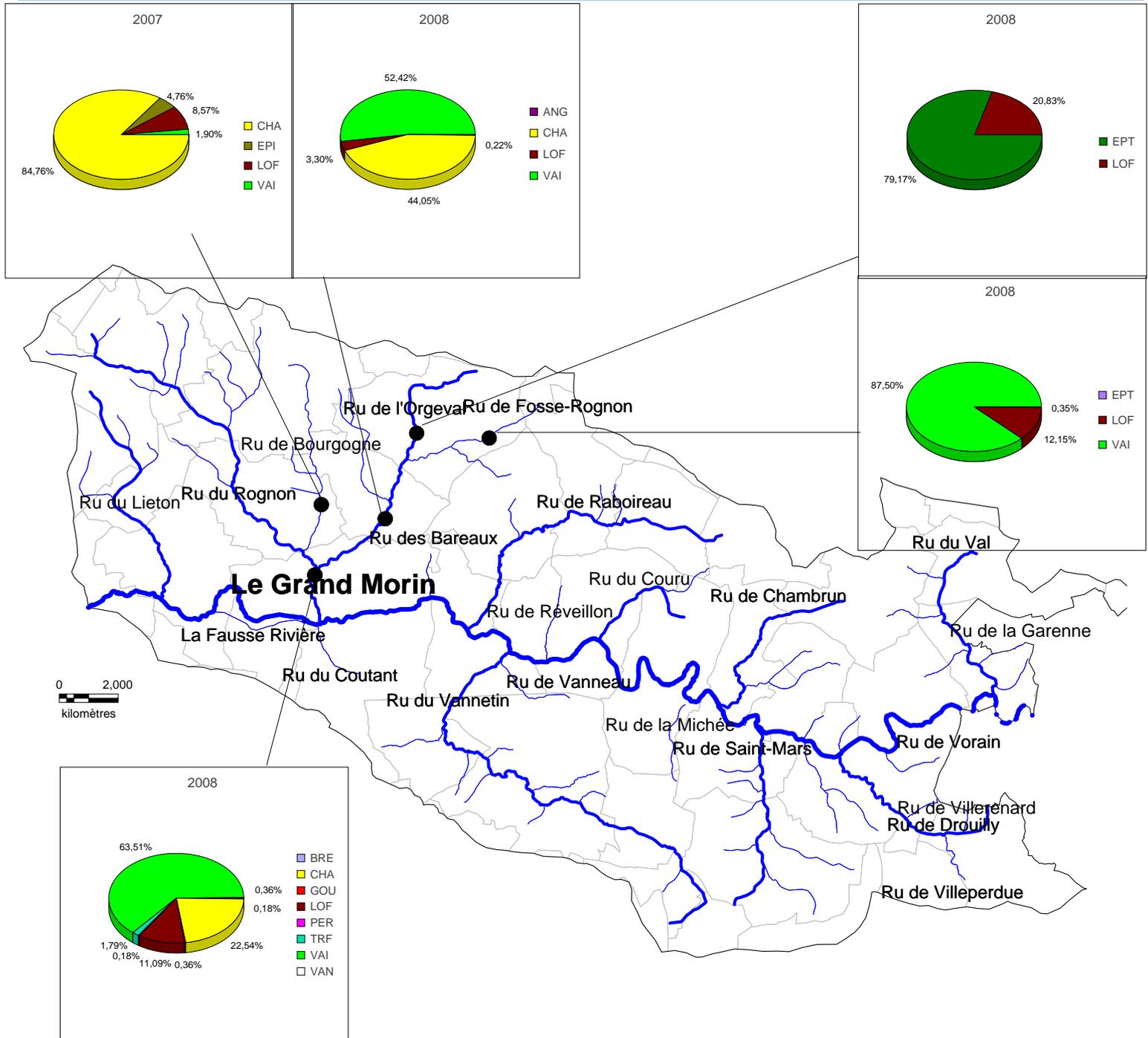


Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR149 (Effectif) 2/3

<ul style="list-style-type: none"> Petit chevelu Masse d'eau principale Limite de masse d'eau Limite communale 	<p><u>Autres éléments :</u></p>	<p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> IGN BD Carthage - 2008 IGN BDCarto 2003 AESN Masse d'eau MaJ30102009 Données CEMAGREF
--	---------------------------------	---



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR149 (Effectif) 3/3

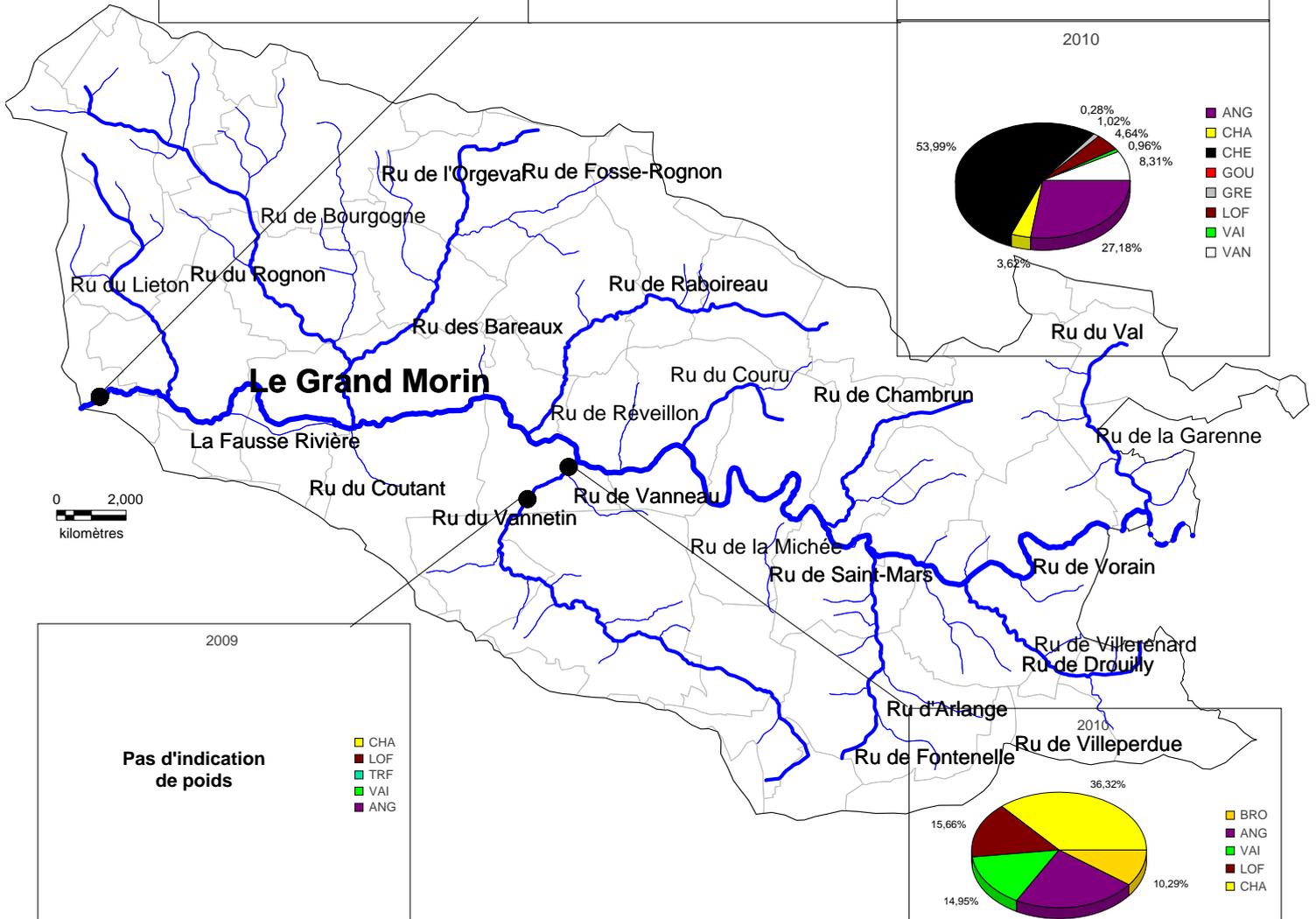
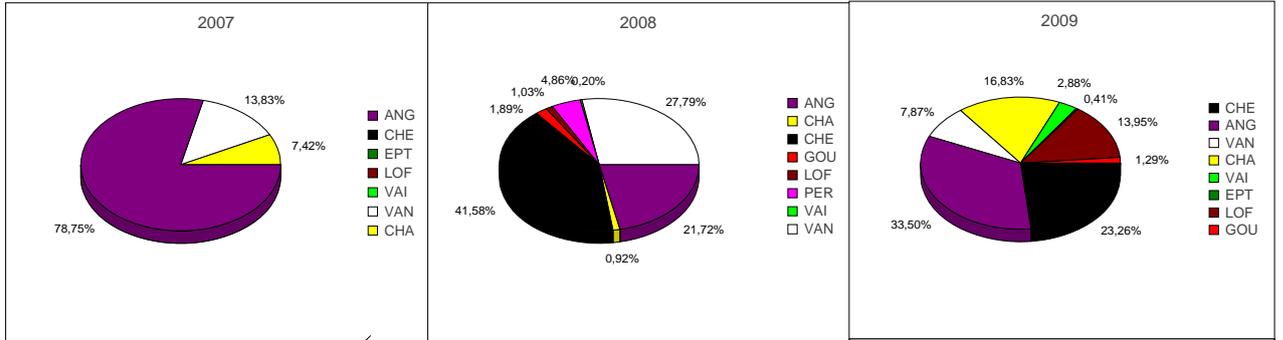
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :
 IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données CEMAGREF



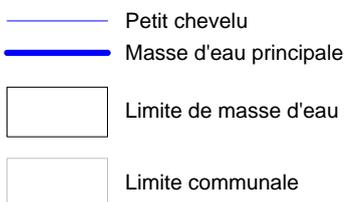
SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pas d'indication de poids



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR149 (Biomasse) 1/3



Autres éléments :

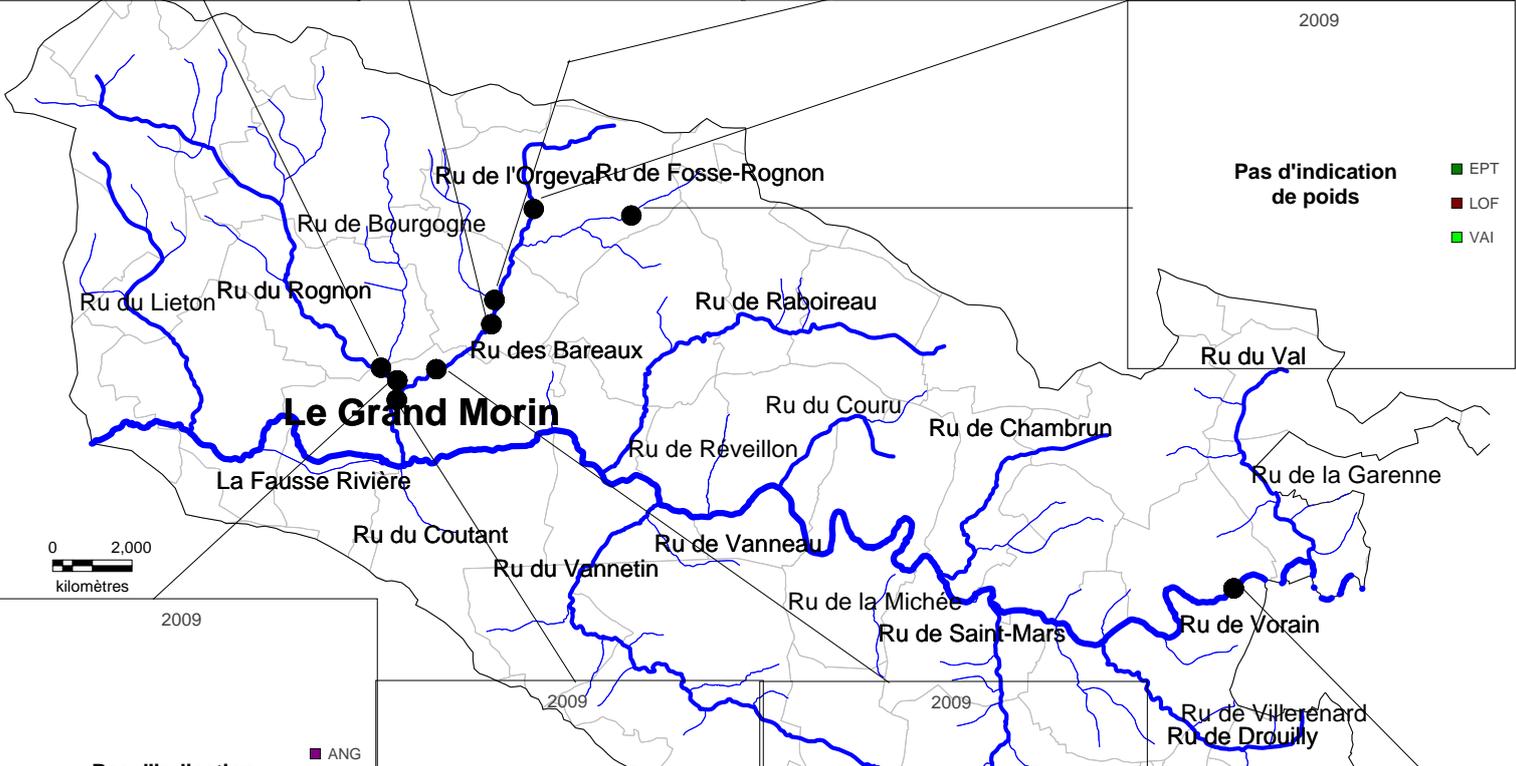
Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données ONEMA
Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES

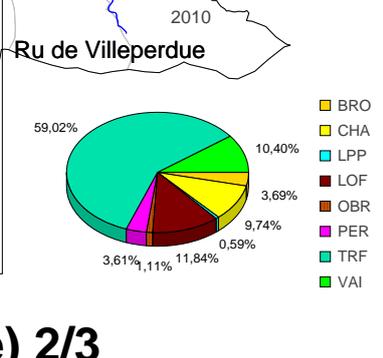
2009	2009	2009	2009
Pas d'indication de poids ■ CHA ■ LOF ■ VAI	Pas d'indication de poids ■ CHA ■ EPT ■ LOF ■ VAI	Pas d'indication de poids ■ CHA ■ EPT ■ LOF ■ VAI	Pas d'indication de poids ■ EPT ■ LOF



2009	Pas d'indication de poids ■ ANG ■ CHA ■ LOF ■ PER ■ TRF ■ VAI
------	--

2009	Pas d'indication de poids ■ ANG ■ CHA ■ LOF ■ VAI
------	--

2009	Pas d'indication de poids ■ ANG ■ CHA ■ LOF ■ VAI
------	--

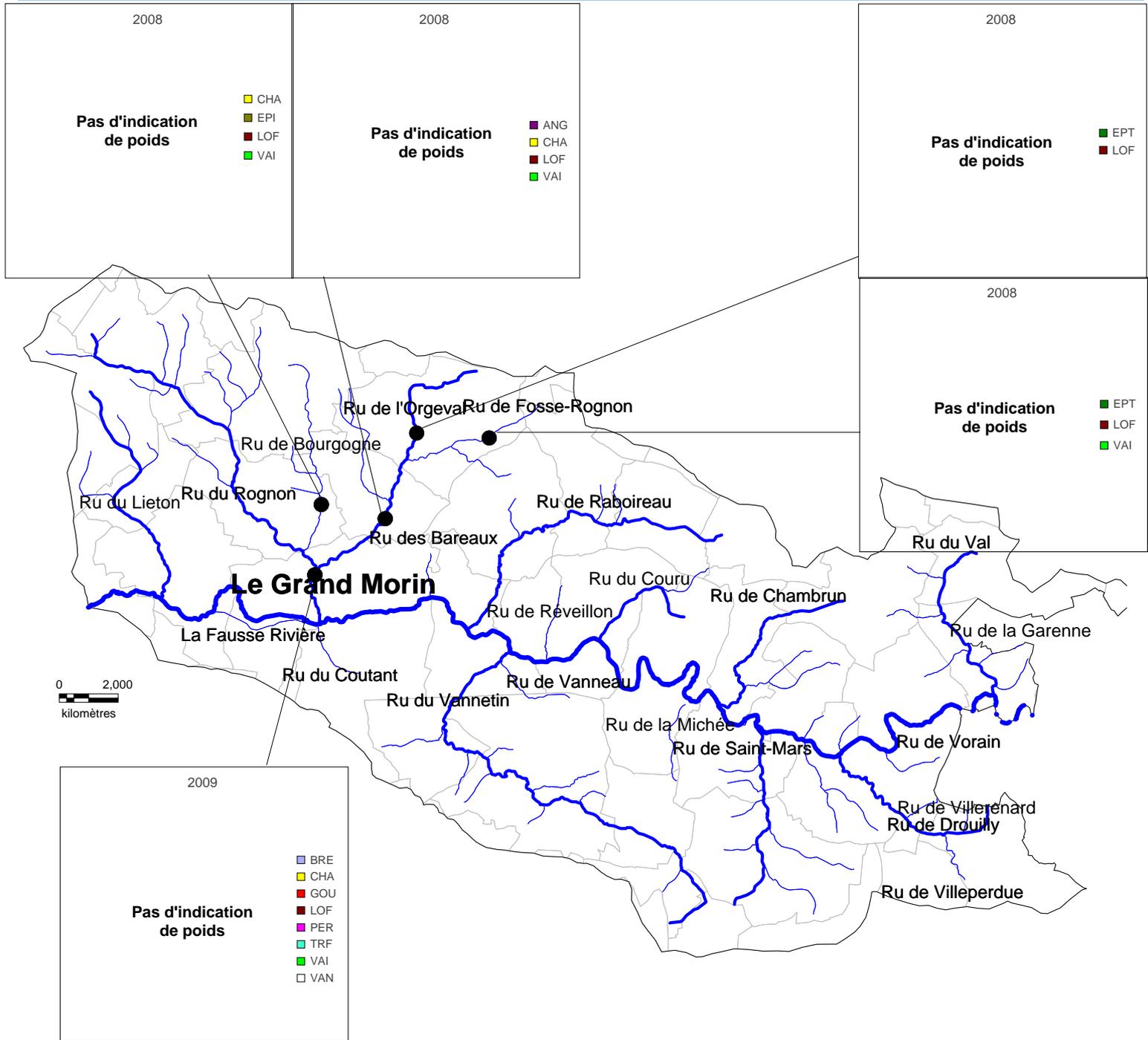


Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR149 (Biomasse) 2/3

<ul style="list-style-type: none"> Petit chevelu Masse d'eau principale Limite de masse d'eau Limite communale 	<p><u>Autres éléments :</u></p>	<p><u>Sources :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> IGN BD Carthage - 2008 IGN BDCarto 2003 AESN Masse d'eau MaJ30102009 Données CEMAGREF
<p>Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite</p>		
		<p>03/12/2010</p>



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR149 (Biomasse) 3/3

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données CEMAGREF

**FRHR150**

Le Grand Morin du confluent de l'Aubetin (exclu) au confluent de la Marne (exclu)

Référence carte 2514 Est; 2514 Ouest; 2515
IGN: Est; 2614 Est; 2614 Ouest;
2615 Est; 2615 Ouest

Statut: naturelle**Objectif global et
délai d'atteinte :** Bon état
2027

Distance à la source : 87
Longueur cours principal: 28,7
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR150-F658210 **etang, de l' (ru)**

FRHR150-F658350 **ru de la fosse aux coqs**FRHR150-F658500 **mesnil, du (ru)**FRHR150-F658600 **ru de lochy**

Le Grand Morin prend sa source dans le département de la Marne, à Lachy et parcourt environ 76 km en Seine et Marne. Il conflue en rive gauche de la Marne, en 2 bras : à Condé-Sainte-Libiaire, le bras principal, qui correspond à une dérivation artificielle de la rivière, datant du 19ème siècle, et à Esbly, un bras mineur, qui correspond à l'ancien cours de la rivière.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BAILLY-ROMAINVILLIERS	BOULEURS	BOUTIGNY	COUILLY-PONT-AUX-DAM
COULOMMES	COUTEVROULT	CRECY-LA-CHAPELLE	DAMMARTIN-SUR-TIGEAU.
FAREMOUTIERS	GUERARD	LA CELLE-SUR-MORIN	LA HAUTE-MAISON
MAGNY-LE-HONGRE	MONTRY	MORTCERF	POMMEUSE
QUINCY-VOISINS	SAINTE-GERMAIN-SUR-MORIN	SANCY	TIGEAUX
VILLIERS-SUR-MORIN	VOULANGIS		

Population totale : 38 000
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

Deux syndicats interviennent pour l'entretien du Grand Morin :

- Le Syndicat d'Étude et de Travaux pour l'Aménagement et l'Entretien du Bassin du Grand Morin (compétences de Boissy le Châtel à la confluence). Cette structure s'occupe du Grand Morin et des petits affluents comme le ru de Villiers.
- Le Syndicat d'Aménagement de la Vallée du Haut Morin, à cheval sur les deux départements, concernant toutes les communes de la source à Chauffry.

Cette masse d'eau est comprise dans le périmètre du SAGE des Deux-Morins dont le diagnostic est en cours de réalisation.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 1197,87

Pente moyenne du cours principal (‰) : 1,3

Géologie : Entaille le plateau de Brie, dégagant les formations géologiques de l'Eocène, qui sont depuis la rivière jusqu'aux zones les plus élevées : les argiles plastiques (Yprésien), les calcaires et marnes (Bartonien), les calcaires de Champigny et les marnes supra-gypseuses (Ludien), les argiles vertes et argiles à meunières (Sannonien).

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
36,2	87	1,1	3,6	10	11,2	0,3	0,7	0,9	2,6	0,4

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
		Le Grand Morin	POMMEUSE	
03119000	RCO (phyto)	Le Grand Morin	MONTRY	MAC; E; PEST;
03118300	RCS	Le Grand Morin	TIGEAUX	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
		Le Grand Morin	POMMEUSE				
03119000	1187,8	Le Grand Morin	MONTRY	2,491	53		144 (1 Janvier 1982)
03118300	1081,75	Le Grand Morin	TIGEAUX	2,421			

3. Débits pour arrêts sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
	Le Grand Morin	POMMEUSE	2,4	2,1	1,9	1,7
03119000	Le Grand Morin	MONTRY				
03118300	Le Grand Morin	TIGEAUX				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
		Le Grand Morin	POMMEUSE			
03119000	RCO (phyto)	Le Grand Morin	MONTRY	MAC; E; PEST;	oui	
03118300	RCS	Le Grand Morin	TIGEAUX	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP	non	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La description des habitats aquatiques est rendue délicate par la profondeur d'eau importante.

La largeur du cours d'eau varie entre 10 et 20 m, pour une profondeur moyenne de 2,5 m. La granulométrie du **Grand Morin** est assez hétérogène ; le substrat est composé de cailloux et graviers dans les faciès lotiques et de sables dans les zones plus calmes. Des dépôts vaseux apparaissent dans cette masse d'eau aval, du fait de la charges en matières organiques apportées par les rejets divers, et le cloisonnement par les ouvrages hydrauliques. Le Grand Morin présente une alternance de faciès courants et de zones lentiques, avec développement important d'herbiers de végétation aquatique, offrant des abris pour la faune piscicole et des possibilités de site de fraie à certaines espèces de cyprinidés.

2. Peuplement piscicole

Le Grand Morin est classé en 2ème catégorie piscicole sur l'ensemble de cette masse d'eau. Aucune donnée ne permet de caractériser le peuplement piscicole en place.

3. Divers

Deux balises d'alerte des crues sont disposées à Meilleray et Mouroux.

- La restauration de l'Espace Naturel Sensible "La Frayère à Brochets de Crécy-la-Chapelle et Couilly-Pont-aux-Dames" a été menée entre 2004 et 2008.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Cette masse d'eau est à dominance rurale.

Le secteur aval présente un caractère nettement plus urbanisé, depuis Crécy-la-Chapelle jusqu'à Esbly.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Sur l'ensemble de son cours en Seine et Marne, le Grand Morin compte 58 moulins, dont 22 sur cette masse d'eau. Tout au long de son cours, le Grand Morin se divise en nombreux bras, notamment due à la présence de ces moulins. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Les eaux pluviales ayant ruissellées sur les surfaces imperméables des zones urbaines apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

Les terres sont vouées à la culture du blé, des pois, du maïs, colza, tournesol et avoine.

- Présence d'un massif de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) à Villiers-sur-Morin, sur le Grand Morin.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "L'Epinoche de Couilly-St-Germain-Montry" à Couilly-Pont-aux-Dames.
- AAPPMA "Société des Pêcheurs à la Ligne de Crécy-la-Chapelle et ses Environs" à Crécy-la-Chapelle.
- AAPPMA "Le Brochet" de Dammartin-sur-Tigeaux.
- AAPPMA "Les Tire-Bouchons" de Pommeuse.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par la Fédération Départementale de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et les AAPPMA locales, à hauteur :

En 2010 :

1 000 Truites fario,
des Gardons,
des Tanches et,
des Truites arc-en-ciel.

Réserve de pêche :/

2. Activités nautiques

- Pratique du canoë-kayak

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Comparée à la masse d'eau amont, la qualité physico-chimique des eaux du Grand Morin subit une altération due aux rejets urbains. Les impacts induits par les systèmes d'assainissement et industriels tendent à disparaître, car les communes ne cessent d'améliorer leurs dispositifs d'assainissement et d'épuration. Néanmoins sur la partie aval de la masse d'eau amont, plus urbanisée, il reste la zone industrielle de Coulommiers. Ces activités sont impactantes par les apports d'eaux de ruissellement sur les surfaces imperméabilisées et les risques de rejets de substances polluantes. De même, cette masse d'eau subit les impacts liés aux rejets de la ville de Coulommiers.

Les habitats aquatiques les plus favorables semblent être les herbiers de végétation aquatique. En Septembre 2010, le Grand Morin a subi une pollution au fioul, à hauteur de Pommeuse.

La masse d'eau est touchée par la présence d'une espèce floristique invasive.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretenir les cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions accidentelles
- Réduire les pollutions diffuses industrielles
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Diagnostiquer les réseaux d'alimentation en eau potable

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Favoriser l'acquisition de données sur la nature du peuplement piscicole en place

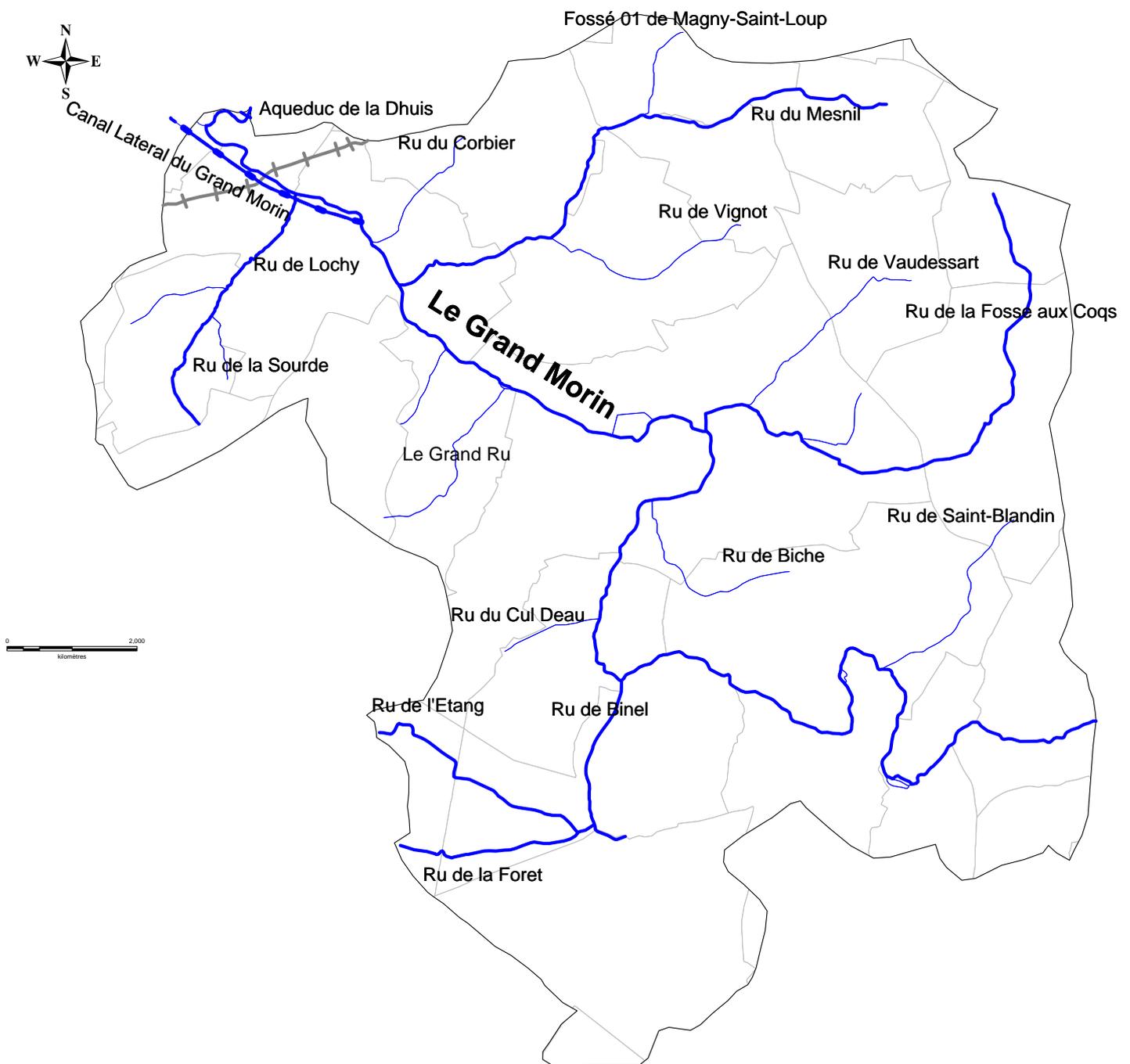
Amélioration de la gestion piscicole

- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR150

	Aqueduc
	Petit chevelu
	Canal
	Masse d'eau principale
	Limite de masse d'eau
	Limite communale

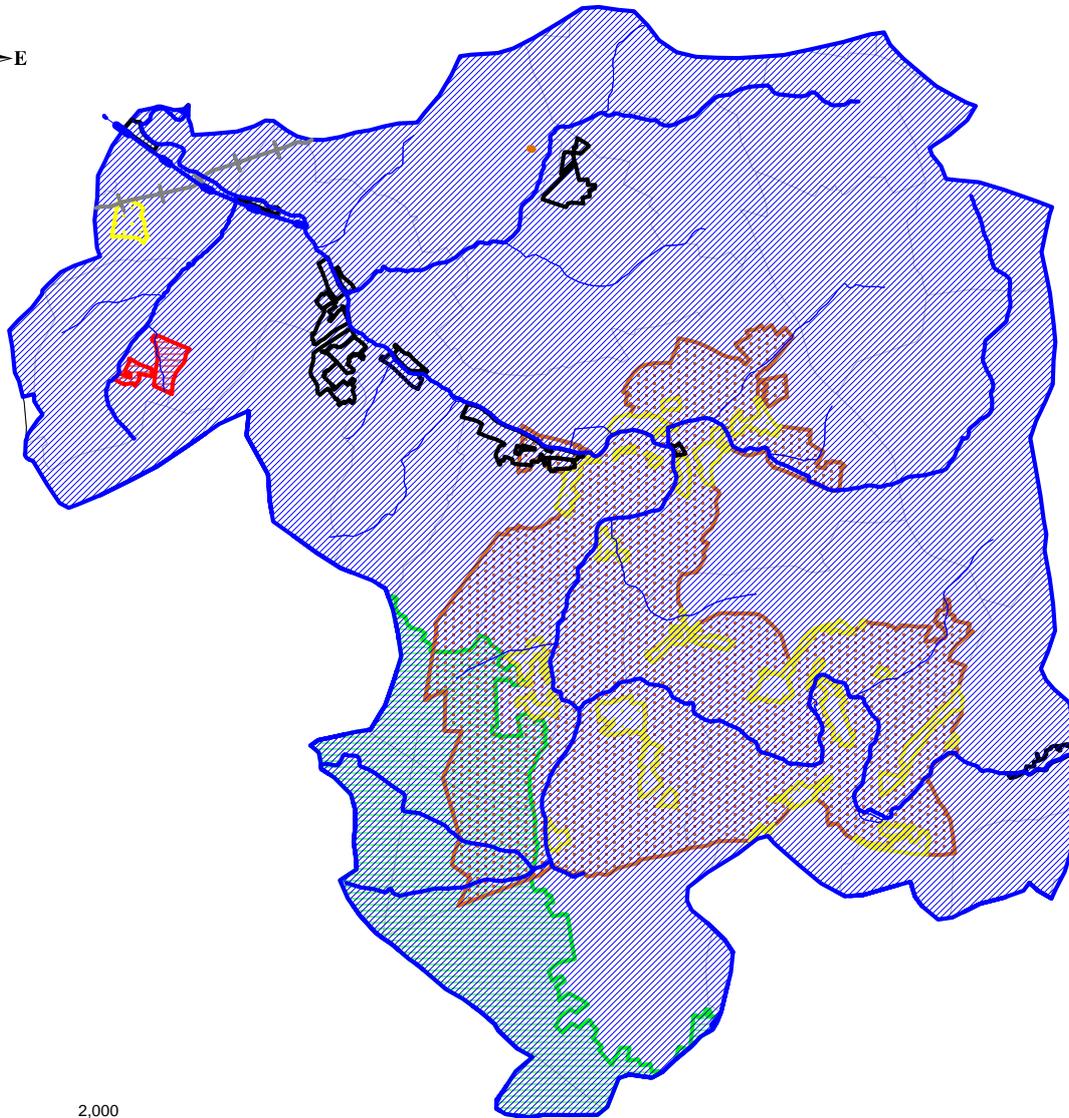
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR150

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Aqueduc
	Zone de Protection en Forêt		Petit chevelu
	Parc Naturel Régional (PNR)		Canal
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Masse d'eau principale
	Réservoir biologique pertinent		Limite de masse d'eau
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		Limite communale
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUËIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR150

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

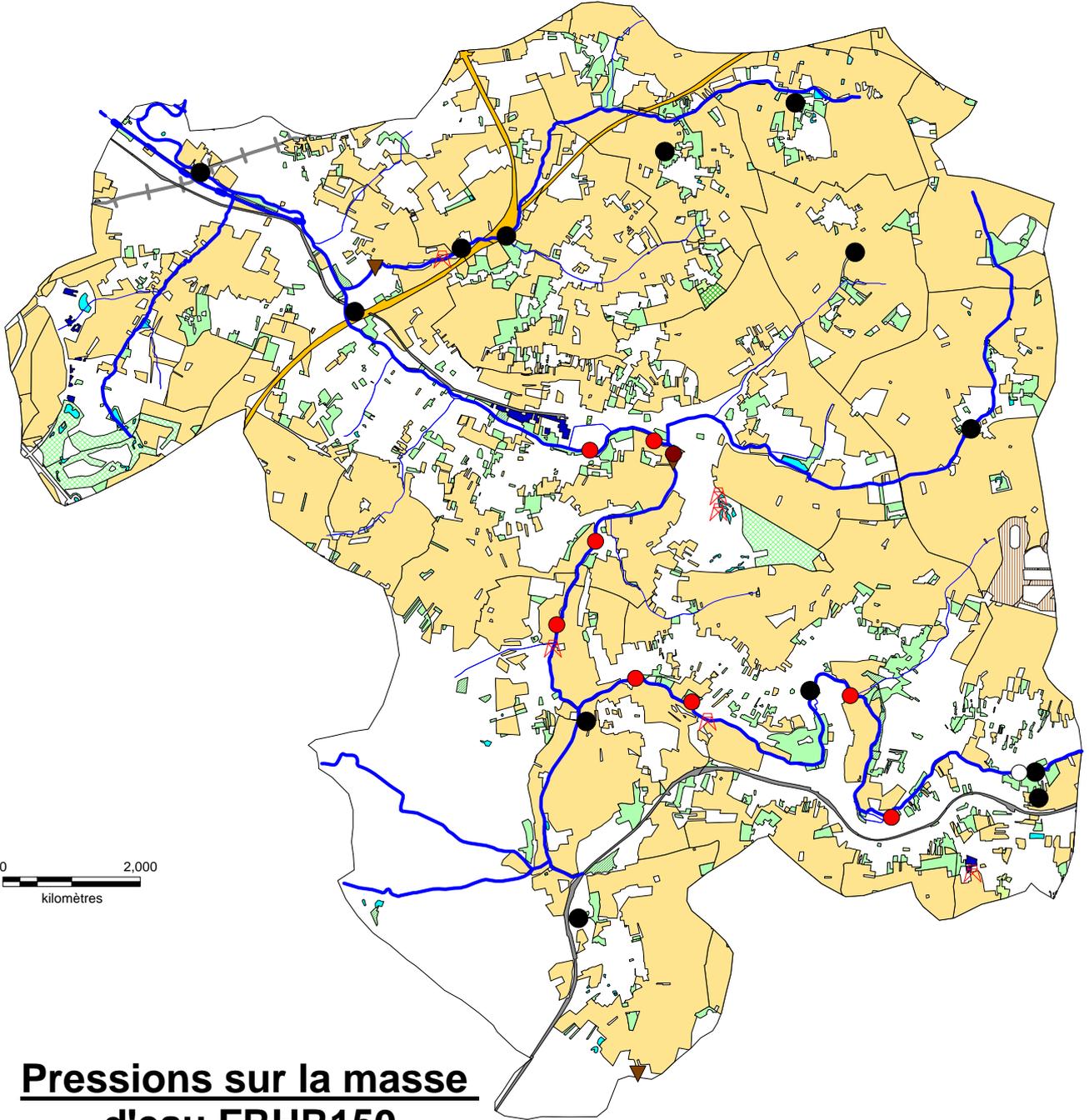
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
FD 77 : SDVP- 1993
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR150

- Rejet de station d'épuration
- ⚡ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

- Peupleraies
- Terres labourées
- Surface en herbe à caractère agricole
- Maraîchage, horticulture
- Cultures intensives sous serres
- Plan d'eau
- Carrières, sablières

Autres éléments :

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Canal
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Golfs
- Zones d'activités
- Pétrole (production, raffinage, stockage)
- Emprise de transport ferré
- Autoroutes
- Routes nationales
- Installations aéroportuaires

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 IAURIF MOS 2003
 Données DDT
 Données ARS
 DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
 A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
 DES RIVIERES- 2003

**FRHR143**

Le Petit Morin du confluent du ru de Bannay (exclu) au confluent de la Marne (exclu)

Référence carte 2514 Est; 2614 Est; 2614
IGN: Ouest

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2027Distance à la source : 48
Longueur cours principal: 34,4
(km)Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen** la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe*

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR143-F625100 **ru de bellot**FRHR143-F625200 **ru d'avaleau**FRHR143-F625400 **ru de la fonderie**FRHR143-F625500 **ru de choisiel**FRHR143-F625600 **ru de vorpilliere**FRHR143-F624650 **val, du (ru)**FRHR143-F624850 **moreau (ru)**

Le Petit Morin prend sa source au niveau des marais de Saint Gond, dans le département de la Marne. En Seine-et Marne, le bassin versant représente 250 km² sur les 630 km² couverts dans son ensemble. Il conflue en rive gauche de la Marne, à hauteur de la Ferté-sous-Jouarre.

Il reçoit les eaux de nombreux petits affluents dont les principaux sont : le ru Moreau à Verdelot, le ru de Bellot, l'Avalleau à Sablonnières, le ru de la Fonderie à Orly, le ru de Choisiel et celui de la Vorpillère.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BASSEVELLE	BELLOT	BOITRON	BUSSIÈRES
DOUE	HONDEVILLIERS	JOUARRE	LA FERTE-SOUS-JOUARRE
LA TRETOIRE	MONTDAUPHIN	MONTENILS	MONTOLIVET
ORLY-SUR-MORIN	REBAIS	REUIL-EN-BRIE	SAACY-SUR-MARNE
SABLONNIÈRES	SAINTE-BARTHELEMY	SAINTE-CYR-SUR-MORIN	SAINTE-OUEN-SUR-MORIN
VERDELLOT	VILLENEUVE-SUR-BELLOT		

Population totale : 25 900
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Un syndicat regroupe les 4 communes de la Ferté-sous-Jouarre, Jouarre, Sainte-Cyr-sur-Morin et Sainte-Ouen-sur-Morin : le Syndicat de l'aval du Petit Morin
- Le SIVOM de la Vallée du Petit Morin a pris la compétence "eau et milieu aquatique" sur les communes de Seine-et-Marne, en amont du Syndicat de l'aval du Petit Morin.
- Sur l'amont seul la commune de Montdauphin adhère à un syndicat dont le siège se trouve dans le département voisin.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 632,29**Pente moyenne du cours principal (‰) :** 1,5**Géologie :** Entaille les formations géologiques de l'ère Tertiaire, dégageant depuis le lit de la rivière jusqu'aux zones les plus élevées, les horizons suivants : les calcaires de Sainte-Ouen et marnes gypseuses (Bartoniennes et Ludiennes), argiles vertes et calcaires de Brie (Sannoisien).

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
33,6	108,5	0,1	2,2	6	5,8	0,1	0,4	0,5	0,1	0

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03113610	RCO (phyto)	Le Petit Morin	VERDELOT	MAC; ION; PEST;
03114000	RCS	Le Petit Morin	SAINT-CYR-SUR-MORIN	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03113610	479	Le Petit Morin	VERDELOT	0,708			
03114000	609,17	Le Petit Morin	SAINT-CYR-SUR-MORIN	0,88			

3. Débits pour arrêts sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03113610	Le Petit Morin	VERDELOT				
03114000	Le Petit Morin	SAINT-CYR-SUR-MORIN				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03113610	RCO (phyto)	Le Petit Morin	VERDELOT	MAC; ION; PEST;	oui	
03114000	RCS	Le Petit Morin	SAINT-CYR-SUR-MORIN	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP	non	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La largeur du cours d'eau passe de 6 à 15 m et sa profondeur de 0.8 à 1.5 m. La granulométrie est variable : on retrouve des cailloux et graviers accompagnés de sables plus ou moins fins. Le long des berges et dans les zones calmes le substrat dominant est de nature vaseuse. Les habitats piscicoles sont diversifiés à très diversifiés dans les secteurs où il n'y a pas de modification de la ligne d'eau par les moulins. La ripisylve y est très développée, et un entretien ponctuel et sélectif de celle-ci, permettrait de faire pénétrer la lumière et favoriser le développement d'herbiers de végétation aquatique. Néanmoins dans la partie aval (entre Saint-Ouen-sur-Morin et la confluence), la présence de nombreux ouvrages hydraulique transforme le Petit Morin en une succession de biefs, au niveau desquels l'envasement excessif conduit à limiter les habitats aquatiques.

2. Peuplement piscicole

Classé en 2ème catégorie piscicole, le Petit Morin présente, dans sa partie amont comme à l'aval, un peuplement ichtyologique mixte, où les espèces caractéristiques d'accompagnement des espèces **Salmonicoles** (**Chabots** (*espèce d'intérêt communautaire*), Vairons, Loches franche, Epinoches) côtoient des espèces **Cyprinicoles** d'eau vive (Chevesnes, Gardons, Goujons) et d'eau calme (Vandoises, Barbeaux fluviatile, Gremilles, Hotus). Les **Carnassiers** sont représentés uniquement par les Brochets, en effectifs limités. L'**Anguille** (*espèce protégée*) a été inventoriée sur la partie aval du bassin versant et la **Lamproie de planer** (*espèce d'intérêt communautaire*) est présente sur la station amont.

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin.
- Le Document d'Objectifs **Natura 2000** du site "Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin" a été validé en Mars 2009.

On dénombre plusieurs ZNIEFF de type I et II (Coteaux d'Orly-sur-Morin à Jouarre et des prés du ru de Bellot).

Le SIVOM du Petit Morin a entrepris des travaux de suppression des embâcles.

Le Petit Morin traverse 3 régions : Champagne-Ardenne, Picardie, Ile-de-France.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Cette masse d'eau est à dominante rurale. La pression urbaine s'exerce surtout à l'approche de la confluence avec la Marne, où résident les $\frac{3}{4}$ des 23 000 habitants de la vallée Seine et Marnaise.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Sur les 19 moulins encore présents 5 sont franchissables pour le poisson, et très rares sont ceux qui ont encore une fonction utilitaire : l'un d'eux néanmoins produit de l'électricité. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Le réseau hydrographique composé du Petit Morin et de ses affluents a été profondément rectifié, recreusé et régulièrement curé. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Les rejets agricoles (drainage et ruissellement) ne peuvent être quantifiés mais on considère qu'ils représentent des apports diffus importants de fertilisants et de produits phytosanitaires par les eaux de ruissellement et de drainage des zones de cultures intensives riveraines du cours d'eau. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

La pratique de l'élevage est source de pollution pour le Petit Morin, par les apports diffus de matières azotées et phosphorées par les animaux occupant les prairies situées en bordure du cours d'eau.

Les eaux pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

L'amont est assez agricole puis la vallée se resserre après Verdelot et se boise sur ses versants. On a alors des prairies. Les coteaux sont boisés et le fond de vallée est occupé principalement par des prairies pâturées. Il reste encore une activité d'élevage. L'agriculture est orientée vers la culture intensive de céréales principalement et vers l'élevage pour une moindre part.

- Il est mentionné la présence d'un massif de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) sur la commune de Verdelot.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "La Vallée du Petit Morin" de Saint-Cyr-sur-Morin.
- Association de pêche " La Truite Agile".

Des opérations de repeuplement sont effectuées par la Fédération Départementale de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et les associations locales, à hauteur :

En 2009 :

des Truites arc-en-ciel,
des Truites fario,
des Tanches,
des Gardons et,
des Brochets.

En 2010 :

300 Brochetons entre Biercy et Saint-Ouen-sur-Morin

Réserve de pêche :/

2. Activités nautiques

- Pratique du canoë-kayak jusqu'à la Ferté-sous-Jouarre

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Sur la masse d'eau amont (FRHR142), les phénomènes d'érosion des sols agricoles sont prégnants. Les insuffisances capacitaires des systèmes d'assainissement sont à l'origine de rejets d'eaux usées par temps de pluie, source de pollution par les matières phosphorées. Cette situation est d'autant plus sensible en période d'étiage. En revanche, la qualité biologique est satisfaisante.

L'existence de granulométrie hétérogène assure une bonne diversification des substrats et par conséquent des habitats aquatiques. Le développement de la végétation offre des possibilités d'abris aux poissons. La présence de zones graveleuses bien calibrées constitue des frayères potentielles à Salmonidés. Toutefois, l'encombrement excessif du lit de la rivière, par de nombreux embâcles et le cloisonnement du cours par les ouvrages hydrauliques, limite cette diversité.

En augmentant le niveau de traitement de certains rejets des zones d'habitats, en rétablissant la libre circulation piscicole et le transit des sédiments, et en assurant un minimum d'entretien de la végétation des berges, on donnerait au Petit Morin de meilleures caractéristiques physiques et biologiques, permettant à une espèce comme la Truite fario d'y prospérer. De même, en entretenant le cours aval des principaux affluents, ceux-ci pourraient devenir d'intéressants sites de frayère, favorisant la reproduction naturelle des poissons.

La masse d'eau du Petit Morin est touchée par la présence d'une espèce floristique invasive.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration de la gestion piscicole

- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

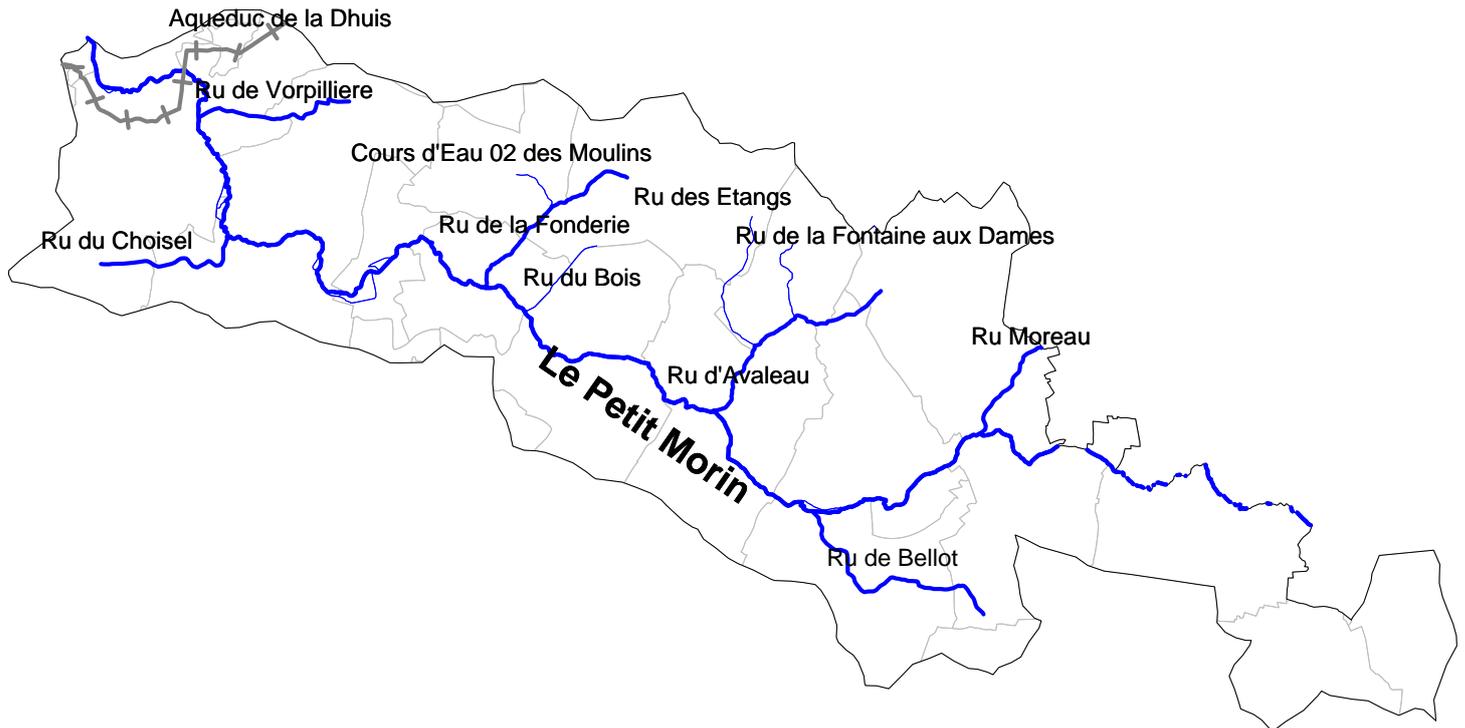
- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR143

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

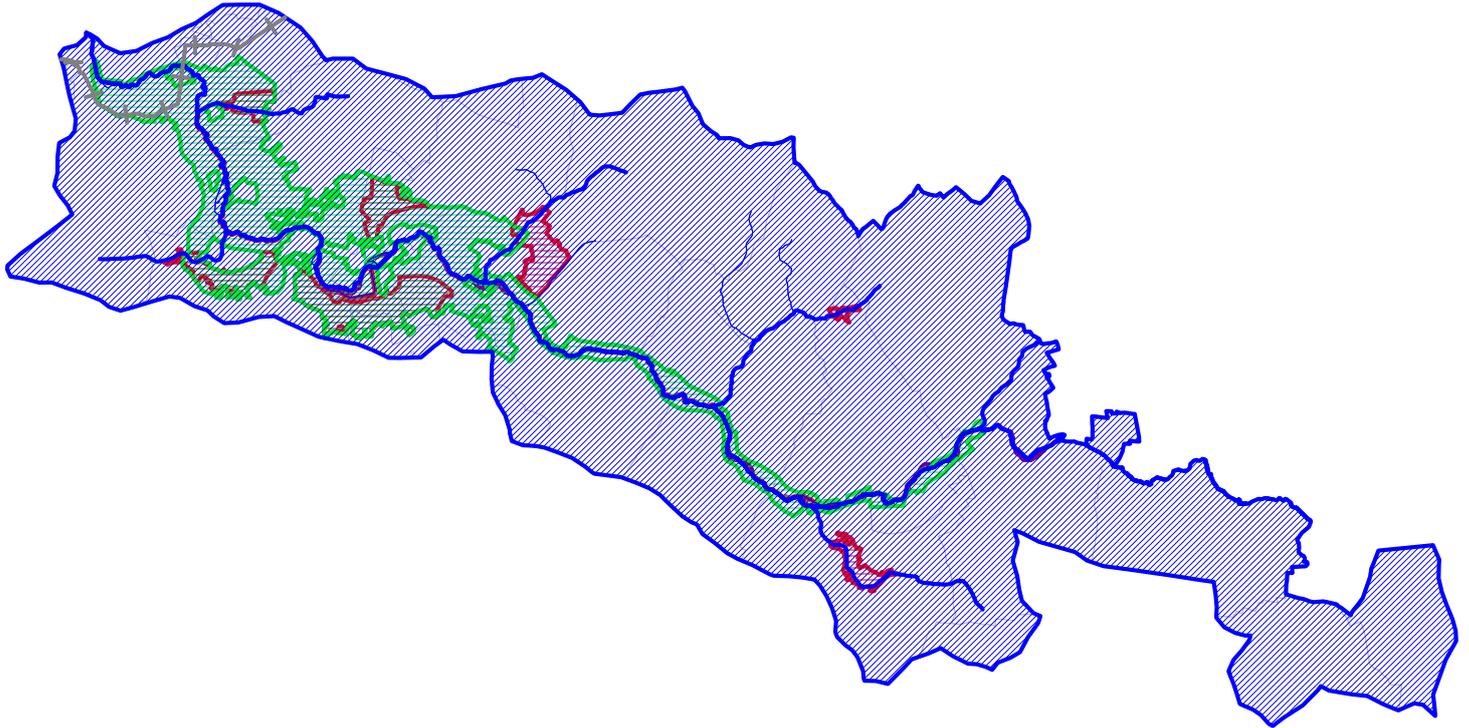
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR143

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Aqueduc
	Zone de Protection en Forêt		Petit chevelu
	Parc Naturel Régional (PNR)		Masse d'eau principale
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite de masse d'eau
	Réservoir biologique pertinent		Limite communale
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

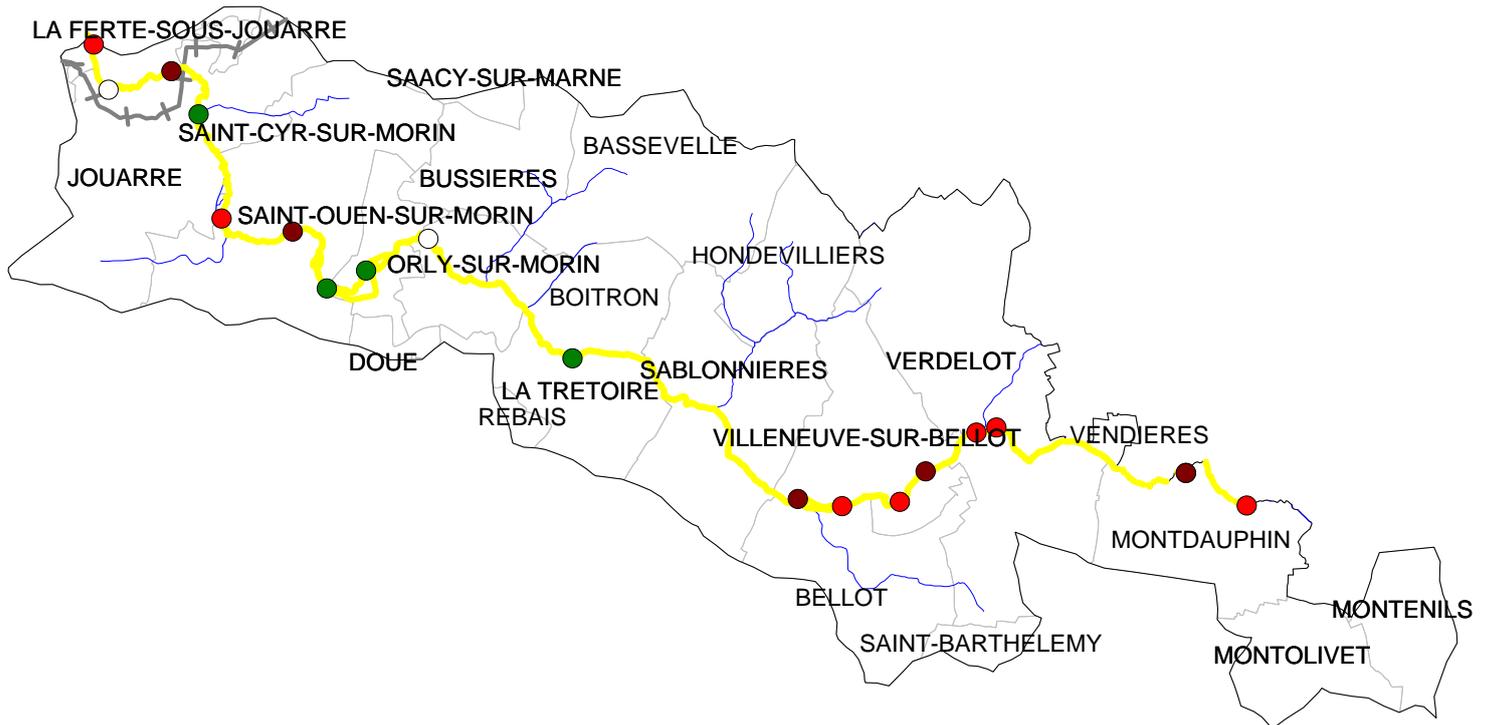
Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR143

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

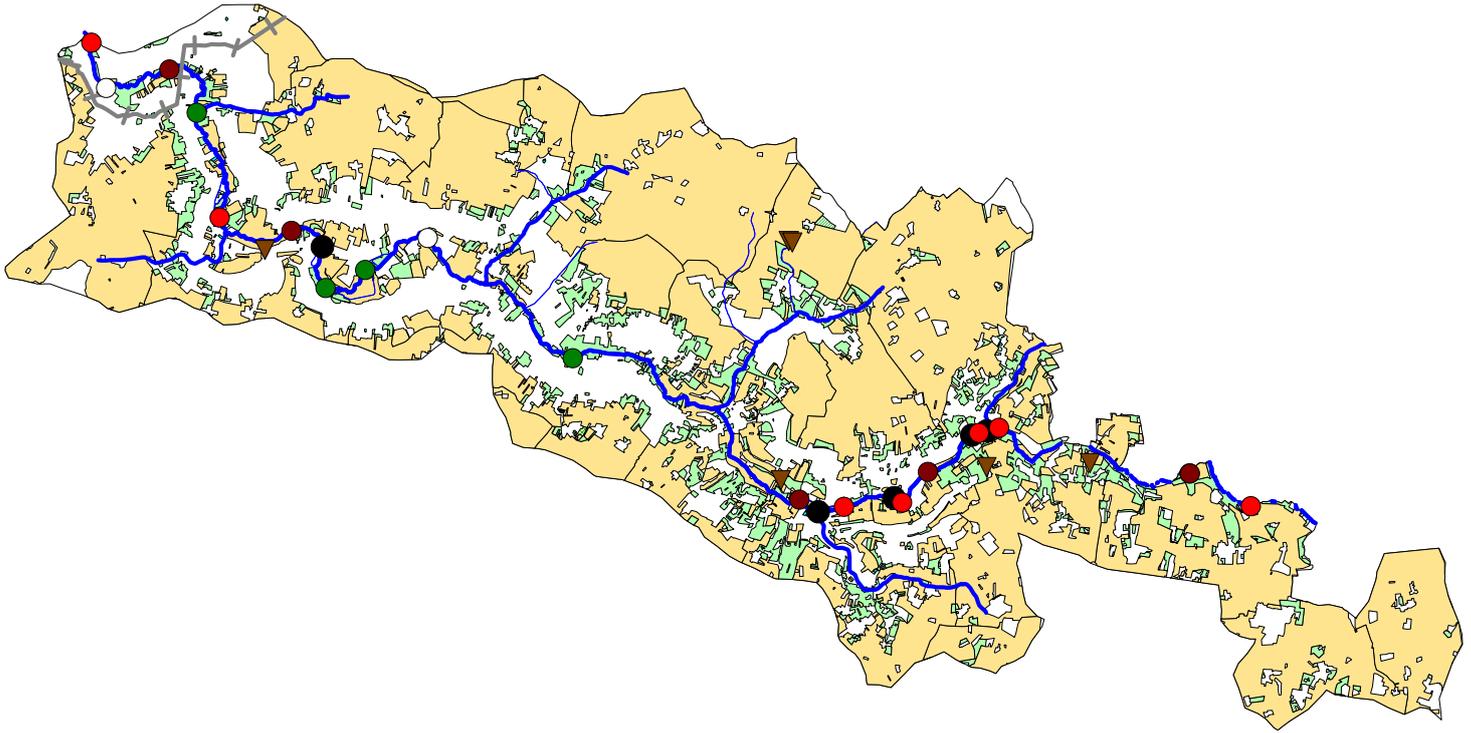
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
FD 77 : SDVP- 1993
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Pressions sur la masse d'eau FRHR143

- Rejet de station d'épuration
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Autres éléments :

- +—+—+— Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

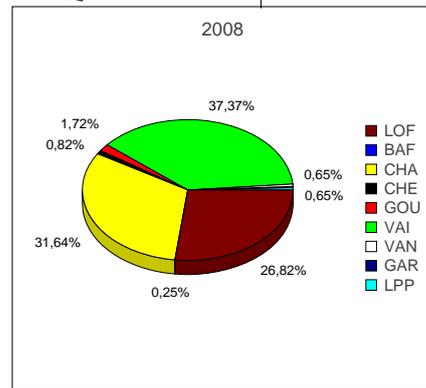
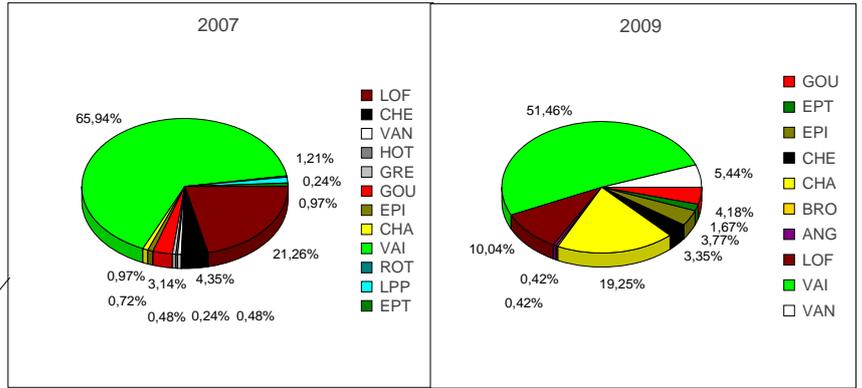
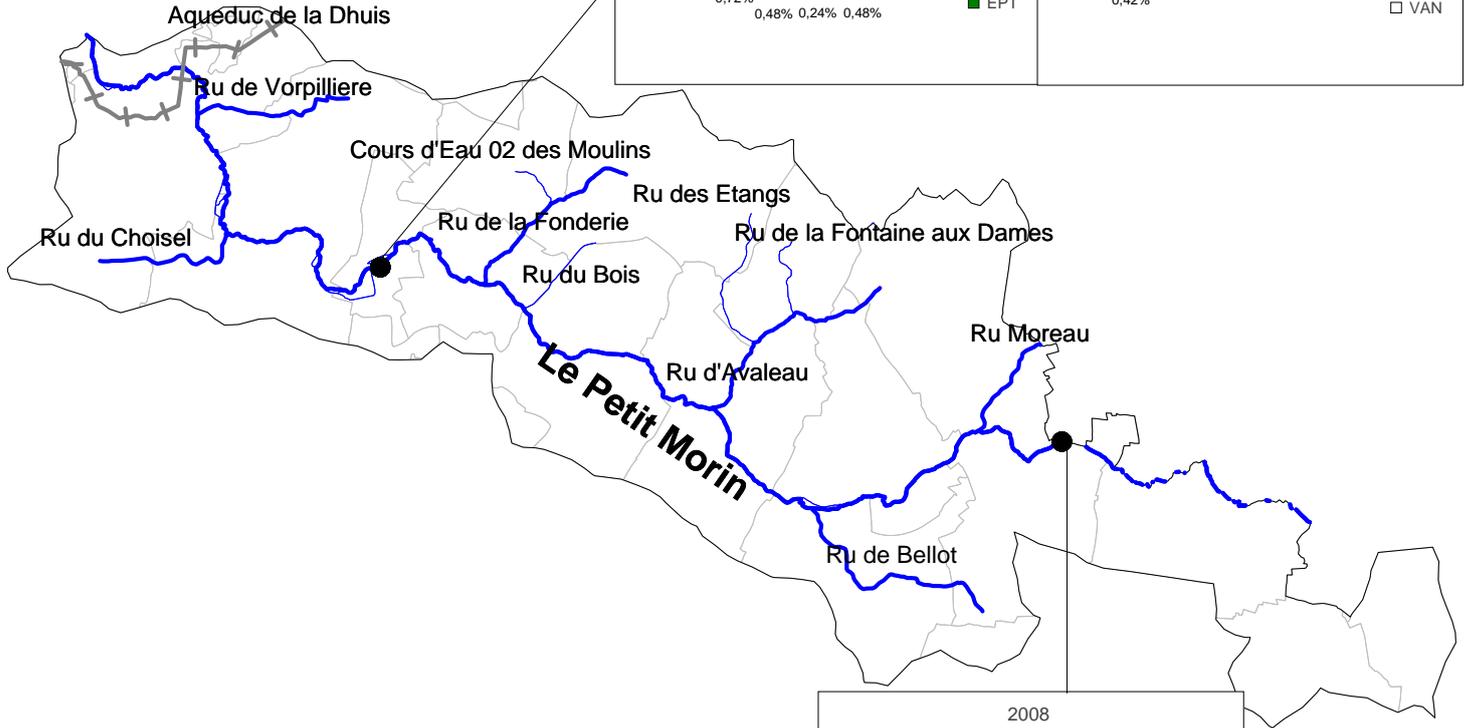
Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
IAURIF MOS 2003
Données DDT
Données ARS
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003

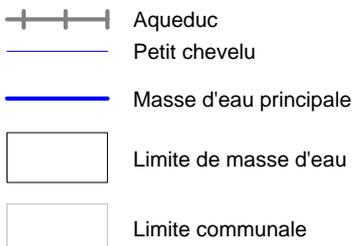
- | | |
|---------------------------------------|---|
| Peupleraies | Golfs |
| Terres labourées | Zones d'activités |
| Surface en herbe à caractère agricole | Pétrole (production, raffinage, stockage) |
| Maraîchage, horticulture | Emprise de transport ferré |
| Cultures intensives sous serres | Autoroutes |
| Plan d'eau | Routes nationales |
| Carrières, sablières | Installations aéroportuaires |



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR143 (Effectif)



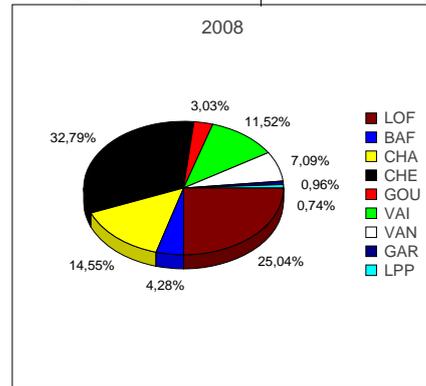
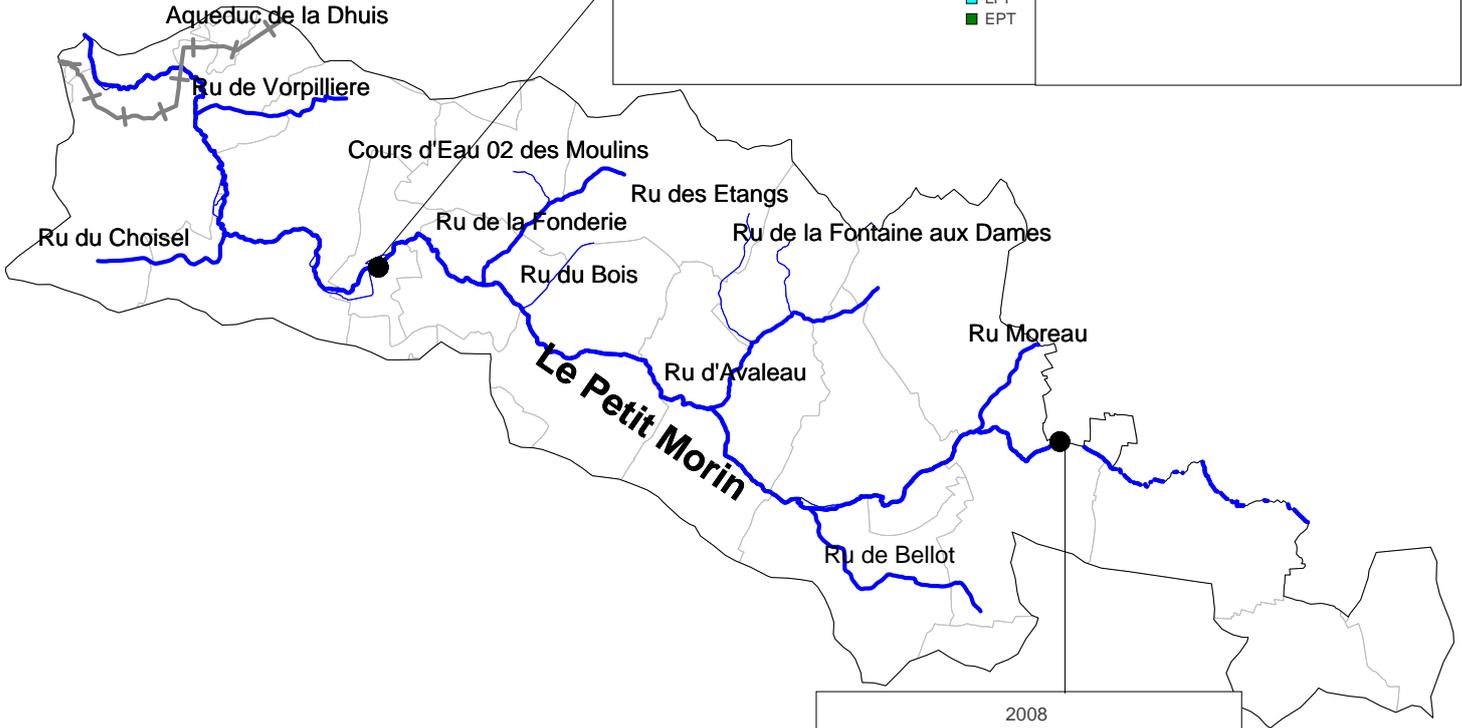
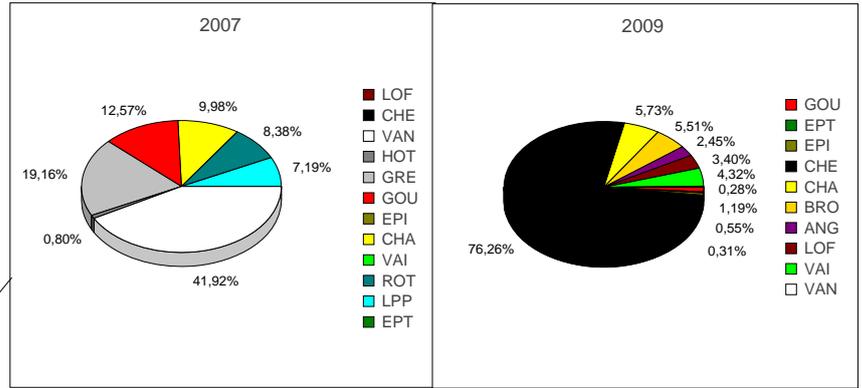
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR143 (Biomasse)

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données FD 77



FRHR151

L'Aubetin de sa source au confluent du Grand Morin (exclu)

Référence carte 2514 Ouest; 2515 Ouest;
IGN: 2615 Est; 2615 Ouest

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2027



Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 61,9
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR151-F656300 ru de volmerot

FRHR151-F656900 ru de chevru

FRHR151-F657400 ru de maclin

FRHR151-F656200 ru de l' etang

L'Aubetin prend sa source sur la commune de Bouchy-Saint-Genest (51) puis entre en Seine et Marne après un parcours de quelques kilomètres et s'y écoule sur près de 50 km avant de confluer en rive gauche du Grand Morin, à Pommeuse. Il reçoit le long de son cours, les eaux de plusieurs affluents, principalement en rive droite : le ru de Turenne, les rus de Volmerot, Saint-Géroche, de Chevru, Baguette, Maclin, Loef, et enfin l'Oursine. Les affluents en rive gauche drainent de faibles bassins versants boisés qui ravinent lors de fortes pluies.

La rivière coule sur des alluvions reposant sur les calcaires de Champigny dans lesquelles s'infiltrent une partie des eaux superficielles. Les relations entre la nappe du Champigny et les eaux superficielles de l'Aubetin sont complexes et variables selon le niveau de la nappe.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

AMILLIS	AUGERS-EN-BRIE	BANNOST-VILLEGAGNON	BEAUTHEIL
BETON-BAZOCHEs	BEZALLES	BOISDON	CERNEUX
CHAMPcENEST	CHEVRU	CHOISY-EN-BRIE	COURCHAMP
COURTACON	DAGNY	FAREMOUTIERS	FRETOY
LES MARETS	LEUDON-EN-BRIE	LOUAN-VILLEGRUIS-FONTAINE	MAROLLES-EN-BRIE
MAUPERTHUIS	MONTCEAUX-LES-PROVINS	POMMEUSE	RUPEREUX
SAINT-AUGUSTIN	SAINT-MARTIN-DU-BOSCHET	SAINTS	SANCY-LES-PROVINS
TOUQUIN	VILLIERS-SAINT-GEORGES	VOULTON	

Population totale : 18 300
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Il n'y a pas de syndicat assurant l'entretien de l'ensemble de la rivière. Celui qui existe est centré sur la partie qui a fait l'objet de travaux de recalibrage, liés à l'agriculture, ainsi qu'à son aval immédiat, soit de Villiers-Saint-Georges à Frétoy.
- C'est le syndicat du bassin du Grand Morin qui assure l'entretien de l'Aubetin à Pommeuse.
- Cette masse d'eau est comprise dans le périmètre du SAGE des Deux-Morins dont le diagnostic est en cours de réalisation.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 270,11

Pente moyenne du cours principal (‰) : 1,7

Géologie : La rivière coule sur des alluvions modernes, qui reposent sur les Calcaires et Marnes du Bartonien, avec apparition des Calcaires plus profonds du Lutétien au niveau de Villiers-Saint-Georges.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
28,2	192,1	0,3	3,3	5,2	5,1	0	0,3	0,3	0,5	0

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03120000	RCB	L'Aubetin	POMMEUSE	Q; MAC; ION; E
03119590	RCO	L'Aubetin	AMILLIS	Q; MAC; ION; E; PEST;
03119251	RID CG77	L'Aubetin	VILLIERS-SAINT-GEORGES	Q; MAC

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03120000	269,5	L'Aubetin	POMMEUSE	0,328			
03119590	210,66	L'Aubetin	AMILLIS	0,018			
03119251	62,05	L'Aubetin	VILLIERS-SAINT-GEORGES	0,004			

3. Débits pour arrêts sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03120000	L'Aubetin	POMMEUSE				
03119590	L'Aubetin	AMILLIS				
03119251	L'Aubetin	VILLIERS-SAINT-GEORGES				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03120000	RCB	L'Aubetin	POMMEUSE	Q; MAC; ION; E	oui	oui
03119590	RCO	L'Aubetin	AMILLIS	Q; MAC; ION; E; PEST;	oui	
03119251	RID CG77	L'Aubetin	VILLIERS-SAINT-GEORGES	Q; MAC	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

Dans la partie amont et jusque Amillis, la seule granulométrie qui constitue le fond du lit mineur est un substrat argileux, et la ripisylve est quasi-inexistante. Sur la partie aval, blocs et graviers apparaissent et les faciès lotiques sont dominants.

La largeur de l'Aubetin varie de 3 m à l'amont à 6 m dans sa partie aval.

Les habitats piscicoles sont quasi-inexistants sur le tronçon en amont d'Amillis, compte tenu de l'absence de granulométrie diversifiée, d'herbiers aquatiques et de sous-berges, ne permettant pas de trouver de zones de développement ni de reproduction favorables. Ce secteur est sensible aux assèchs marqués.

A l'aval, la diversification des faciès, les substrats hétérogènes et la pente plus marquée due à la présence de seuils naturels, favorisent le développement potentiel d'un peuplement ichtyologique équilibré. Ainsi, la granulométrie est constituée de blocs et graviers, accompagnés de sables plus ou moins fins dans les zones courantes, tandis que les sables et vases se déposent dans les zones lenthiques ; des herbiers de végétation aquatique apparaissent.

Certains affluents (ru de l'Oursine, ru de Loef et ru Maclin) présentent des faciès favorables à la reproduction et la croissance de la Truite fario.

2. Peuplement piscicole

Classée en 1ère catégorie piscicole sur toute sa longueur, l'Aubetin abrite, dans sa partie aval, un peuplement ichtyologique mixte, où les espèces caractéristiques d'un peuplement **Salmonicole** (Truites fario, Vairons, Chabots (*espèce d'intérêt communautaire*) et Loches franche) cotoient des espèces **Cyprinicoles** d'eau vive (Goujons, Gardons, Chevesnes et Vandoises). On note aussi la présence d'**Anguilles** (*espèce protégée*).

On ne dispose pas d'inventaire piscicole caractérisant le peuplement piscicole sur l'amont du bassin versant.

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- L'Aubetin à Saint-Augustin.
- Le ru de l'Oursine

En période de hautes-eaux de la nappe, celle-ci se déverse à l'amont de l'Aubetin. Plus en aval, entre Augers-en-Brie et Frétoy, les eaux superficielles s'infiltrent vers la nappe. Entre Dagny et Saints, on dénombre de nombreuses sources de la nappe de calcaires de Brie. Enfin, il y a une zone de résurgence majeure et pérenne à l'aval de l'Aubetin, entre Saints et Saint-Augustin (débit de 200l/s au printemps 2010).

Il y a en projet, la constitution d'un Parc Naturel Régional "Morins et Ourcq".

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

La population du bassin versant est modeste et se concentre principalement en aval de son cours, de Saints à Pommeuse. Il y a très peu d'activités industrielles sur la vallée principalement à vocation agricole.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Il existe 18 ouvrages sur le cours de l'Aubetin qui résultent d'anciens moulins n'ayant plus d'usages aujourd'hui et d'autres seuils naturels. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatiques, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Des travaux d'aménagements (curage, recoupement de méandres, recalibrage,...) ont été effectués sur le secteur compris entre Villiers-Saint-Georges et Amillis. Ces interventions ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Compte tenu du complexe hydrogéologique particulier du secteur, les eaux de l'Aubetin se perdent dans des failles et gouffres. Ces phénomènes contribuent à l'accentuation des étiages, préjudiciable à la vie piscicole.

Les pompages agricoles dans la nappe accentuent les phénomènes d'étiage.

L'Aubetin reçoit des apports diffus importants en éléments nutritifs (azote et phosphore) et de produits phytosanitaires liés à des pratiques agricoles intensives, localisées essentiellement sur l'amont. Les activités d'élevages présentes dans la vallée apportent des éléments nutritifs dans le cours d'eau via les ruissellements des effluents et lixiviats d'élevage. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivies par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant le phénomène de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles. De plus, le système d'assainissement des communes de Villiers-Saint-Georges et Saint Augustin pose des problèmes en termes d'efficacité de traitement et de rejets dans le milieu naturel.

La tête de bassin de l'Aubetin se situe en Champagne, territoire de cultures céréalières (blé, orge, colza, maïs,...) et de terres drainées. Il y a peu de bois et pas de haies. En aval d'Amillis, les zones de cultures font place à des zones de prairies et des boisements plus importants.

- 2 massifs de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) recensés sur les communes de Beautheil et Les Maretz.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Les Tire-Bouchons" de Pommeuse
- Association de pêche " La Truite de l'Aubetin" à Béton-Bazoches
- Association de pêche "La tuite Saint Augustinoise" de Saint-Augustin
- Association de pêche "La fario" à Saints

Des opérations de réempoissonnement sont menées annuellement, à hauteur de : 1500 individus de Truite fario et 800 de Truite arc-en-ciel "portion" et adulte et des Saumons de fontaine, par les AAPPMA et la Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Les associations de pêche procéderaient à des déversements de truitelles.

Réserve de pêche :/

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

L'Aubetin présente, dans sa partie amont, des habitats piscicoles très réduits du fait des profondes modifications engendrées par le recalibrage de la rivière. L'aspect rectiligne du cours d'eau ainsi que l'absence de substrats diversifiés et l'absence de végétation rivulaire entraînent la banalisation extrême des habitats. Le tronçon aval n'ayant subi aucune modification hydraulique a conservé une certaine diversité de faciès et d'habitats aquatiques ; l'alternance de secteurs calmes et courants associée à une diversification des substrats (blocs, graviers, sables, vases,...) et la présence de végétation aquatique, favorisent le développement d'une macrofaune benthique et d'un peuplement piscicole équilibré.

Les phénomènes particuliers de fonctionnement hydrologique entre l'Aubetin et la nappe du Champigny ont un impact fort sur la qualité des eaux ; en effet, en période de hautes eaux, le cours de l'Aubetin est alimenté par la nappe alors qu'en période d'étiage seuls les rejets de stations d'épuration alimentent le cours d'eau car les eaux superficielles s'infiltrent vers la nappe. Ce phénomène est marqué sur la partie amont, alors que le secteur aval bénéficie de sources de la nappe des Calcaires de Brie qui améliore considérablement la qualité des eaux superficielles. Les ouvrages hydrauliques cloisonnant le cours de l'Aubetin, contribuent à la banalisation des habitats favorables à la vie piscicole, mais il est à noter que certaines chutes naturellement présentes dans le cours aval sont naturellement infranchissables. La qualité physico-chimique des eaux est altérée par les apports diffus d'origine agricole et urbaine.

En 2010, l'Aubetin a connu une rupture d'écoulement sur son linéaire amont du fait du niveau de crise renforcée sur la nappe de Champigny.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Suivre l'évolution des gouffres et des résurgences et déterminer les secteurs les plus vulnérables

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées, dans la partie amont
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques, dans la partie amont
- Mener des opérations de renaturation, dans la partie amont
- Supprimer les digues, merlons et remblais en haut de berges afin de restaurer les échanges latéraux avec les zones naturelles d'expansion des crues

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

- Favoriser la mise en place d'une structure de gestion (type syndicat de rivière) des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant
- Acquérir des données sur la nature du peuplement piscicole, sur la partie amont

Amélioration de la gestion piscicole

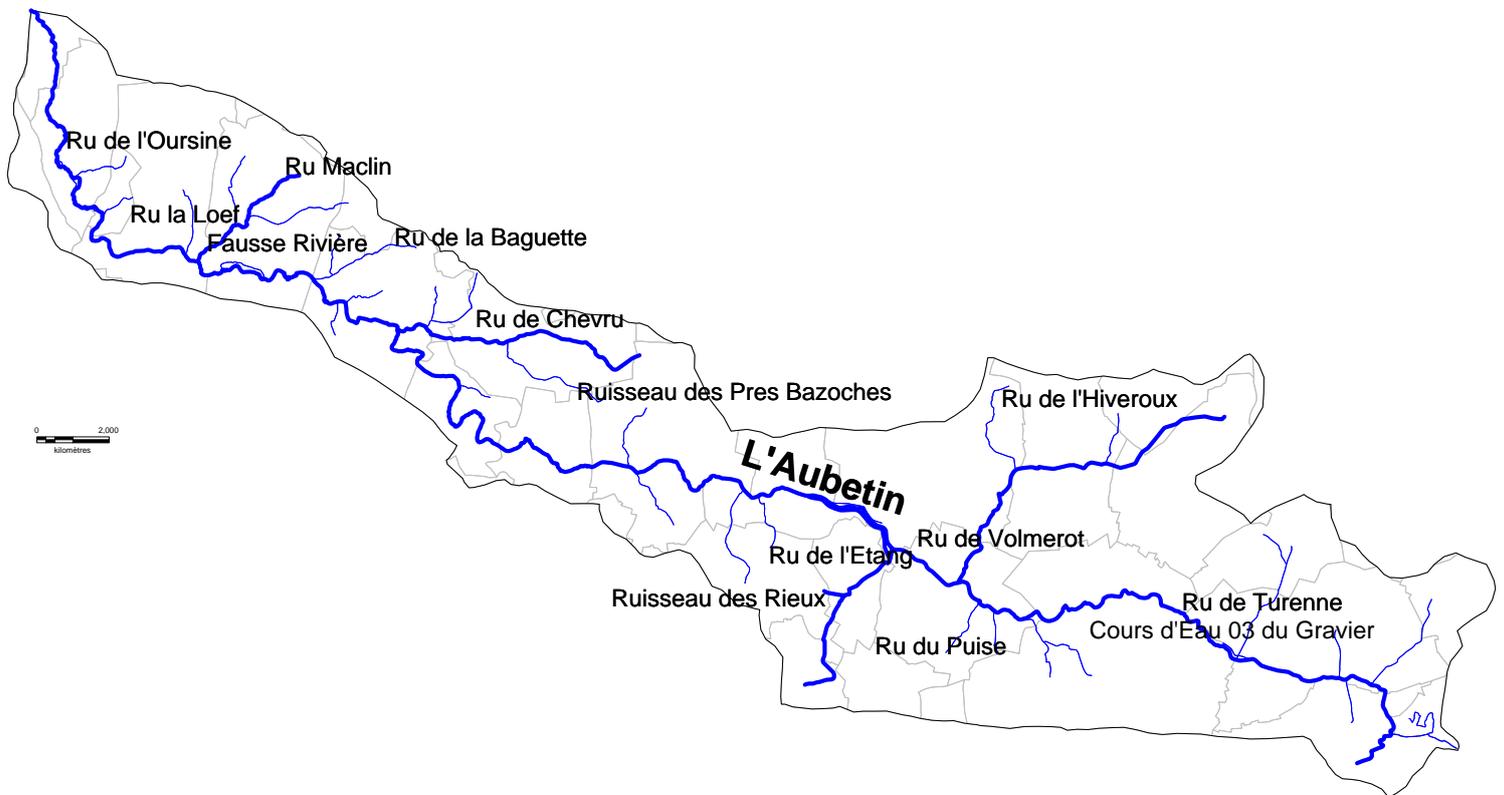
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR151

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

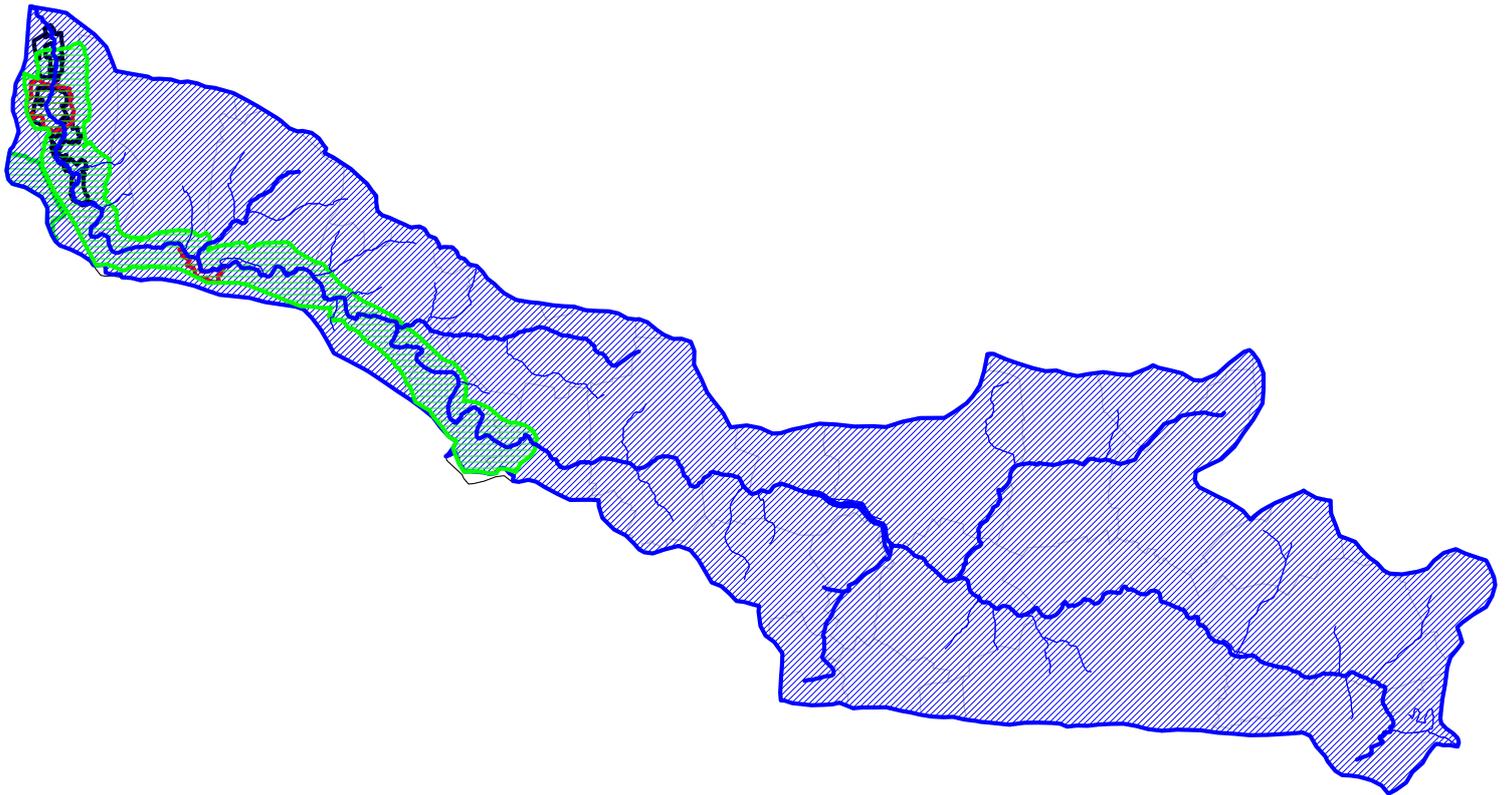
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR151

- | | |
|--|------------------------|
| Arrêté de Protection de Biotope (APB) | Petit chevelu |
| Espace Naturel Sensible (ENS) | Masse d'eau principale |
| Zone de Protection en Forêt | Limite de masse d'eau |
| Parc Naturel Régional (PNR) | Limite communale |
| Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC) | |
| Réservoir biologique pertinent | |
| Réserve Naturelle Nationale (RNN) | |
| Réserve Naturelle Régionale (RNR) | |
| Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) | |
| Site classé | |
| Site inscrit | |
| Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I | |
| Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II | |
| Zone de Protection Spéciale (ZPS) | |

Autres éléments :

- | | |
|--|------------------------|
| | Petit chevelu |
| | Masse d'eau principale |
| | Limite de masse d'eau |
| | Limite communale |

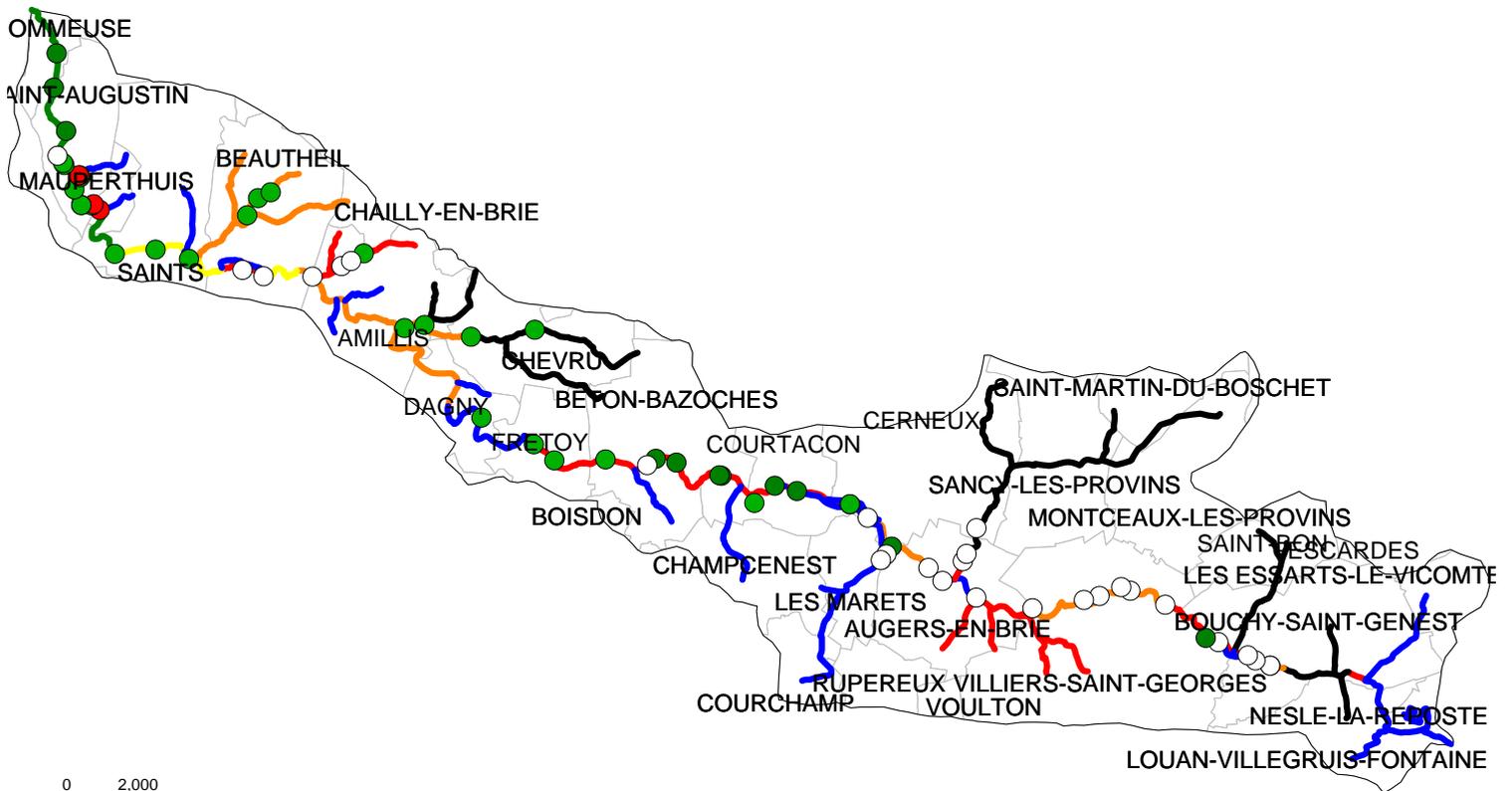
Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR151

Valeur de l'IPP

- [15 à 20]
- [10 à 15]
- [5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

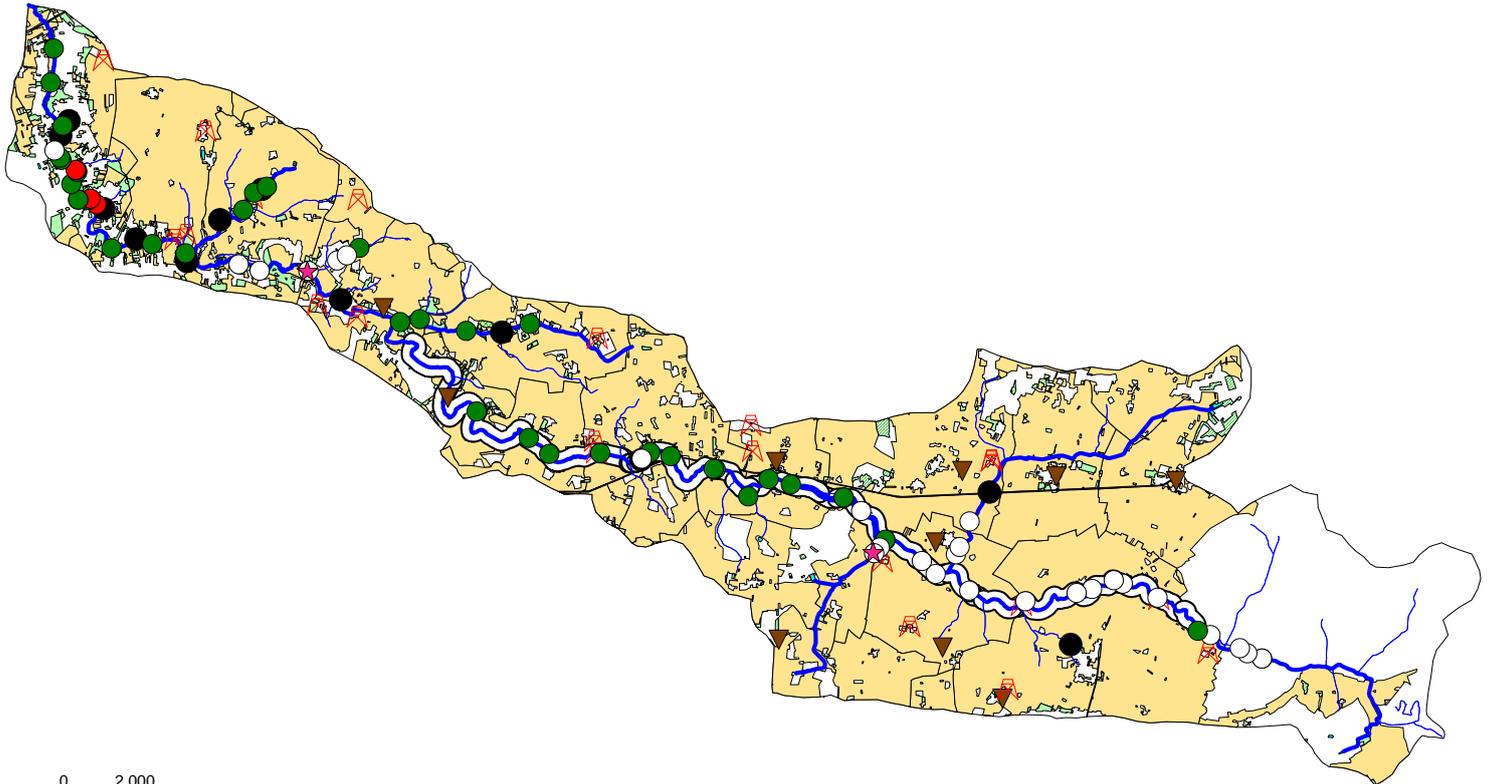
- Franchissable
- Infranchissable
- Indéterminé

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Pressions sur la masse d'eau FRHR151

- Rejet de station d'épuration
- ⚠ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- ★ Espèce envahissante
- Infranchissable
- Franchissable
- Indéterminé

Zone de perte

- Peupleraies
- Terres labourées
- Surface en herbe à caractère agricole
- Maraîchage, horticulture
- Cultures intensives sous serres
- Plan d'eau
- Carrières, sablières

- Golfs
- Zones d'activités
- Pétrole (production, raffinage, stockage)
- Emprise de transport ferré
- Autoroutes
- Routes nationales
- Installations aéroportuaires

Autres éléments :

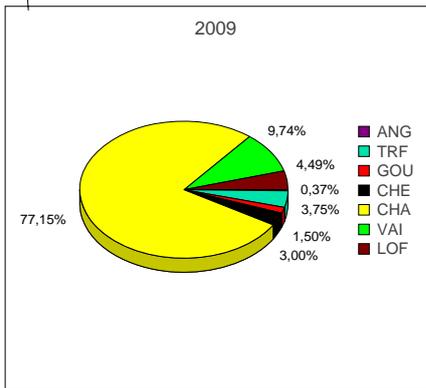
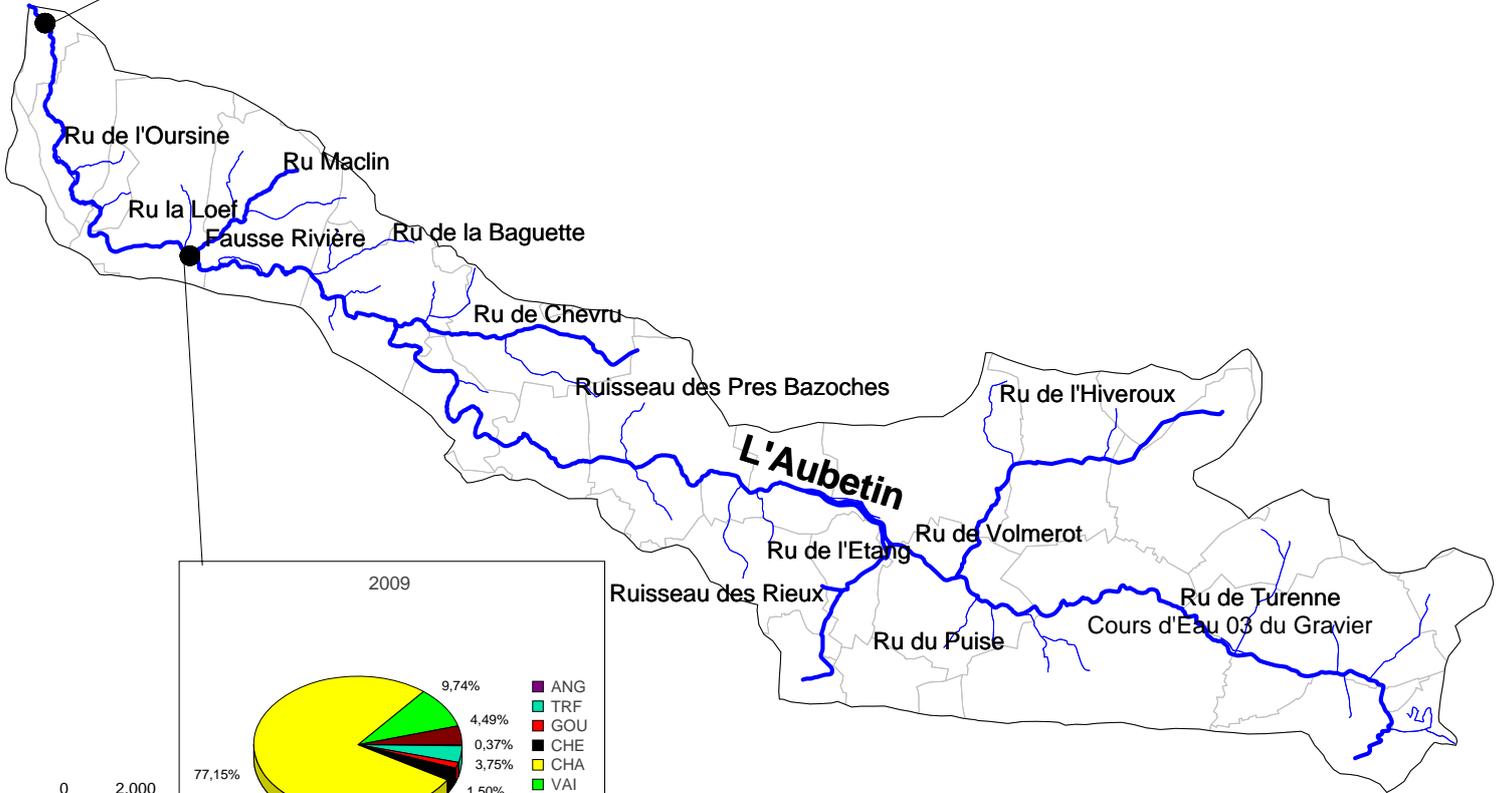
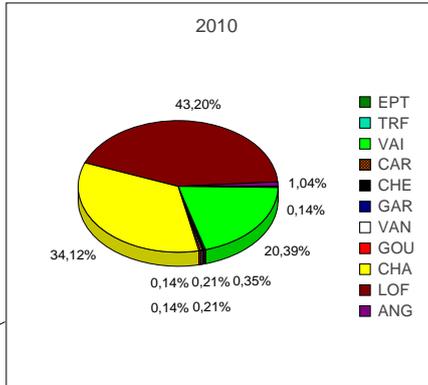
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau Maj30102009
IAURIF MOS 2003
Données DDT
Données ARS
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003
Données AQUIBRIE



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR151 (Effectif)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

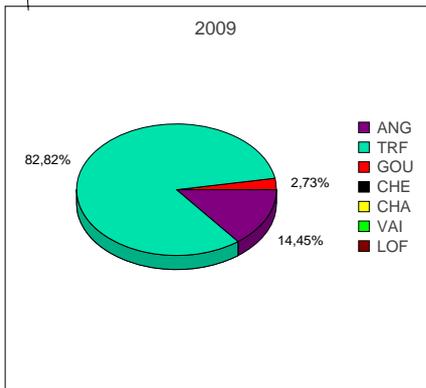
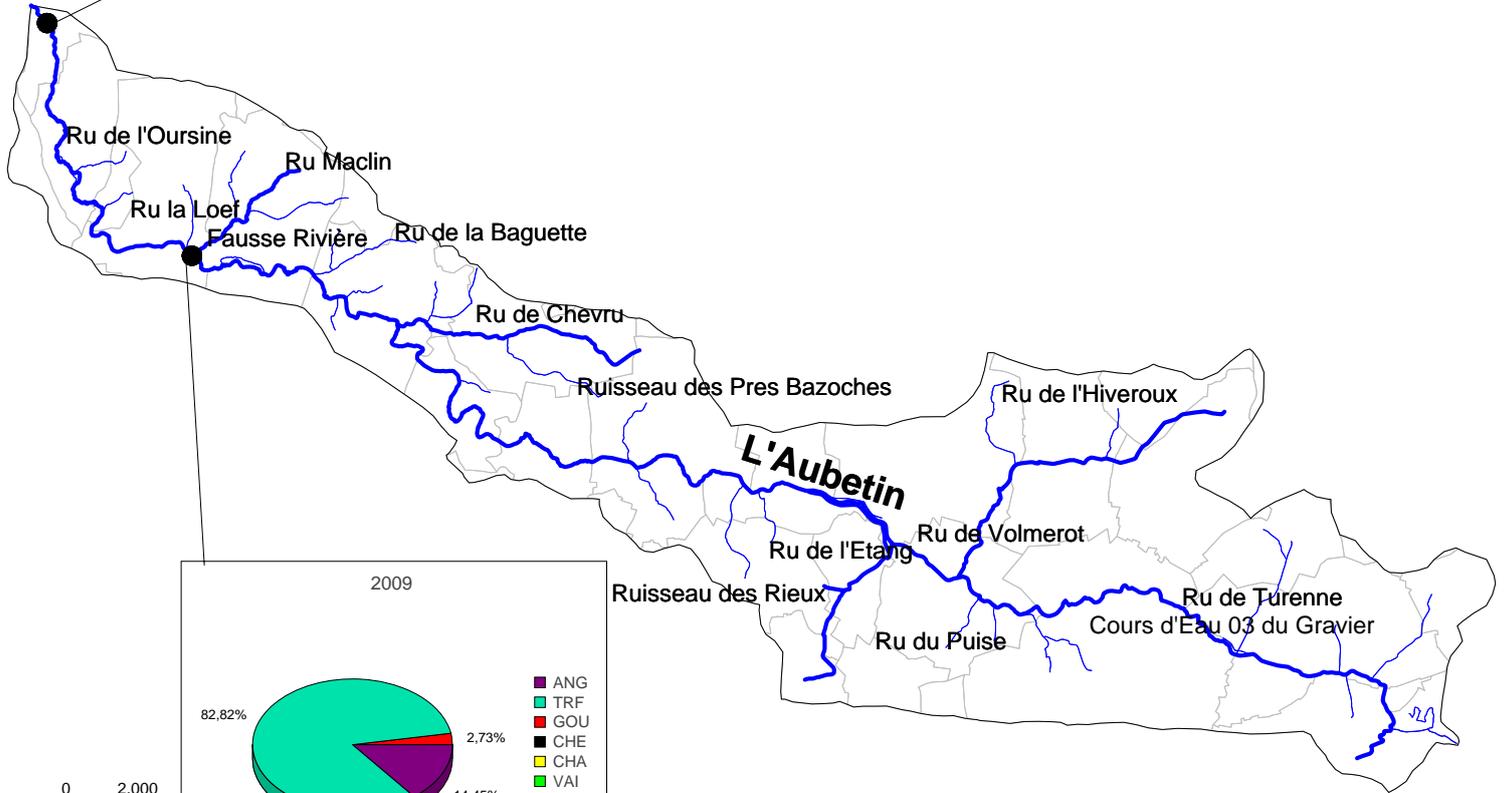
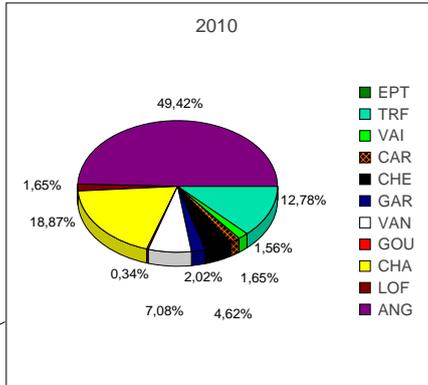
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR151 (Biomasse)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77

**FRHR88A**

Le Loing du confluent de la Clery (exclu) au confluent de la Seine (exclu)

Référence carte : 2417 OT; 2418 Est; 2517
IGN: Ouest

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2027Distance à la source : 139
Longueur cours principal: 40,1
(km)Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR88A-F437900 clairette, la (ruisseau)

Le **Loing** prend sa source sur la commune de Sainte-Colombe (89) et après un parcours d'environ 100 km, il entre dans le département de Seine et Marne, à Souppes-sur-Loing, où il s'écoule sur près de 40 km, avant de confluer en rive gauche de la Seine, à Saint-Mammès.

Tout au long de son parcours, le Loing est cotoyé, tantôt en rive droite, tantôt en rive gauche, par le canal du Loing, avec lequel il se confond à 2 reprises, à l'aval de Nemours et entre Moret-sur-Loing et la confluence avec la Seine.

Le **ru du Bignon** a été profondément modifié au cours des siècles, la plus importante des modifications et la plus ancienne également, est la rupture de ses continuités écologique et sédimentaire lors de la création du canal latéral du Loing.

Voir cartes n° 1 et 5 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

ARVILLE	AUFFERVILLE	BAGNEAUX-SUR-LOING	BOUGLIGNY
BOURRON-MARLOTTE	BURCY	CHARENTREAUX	CHATEAU-LANDON
CHATENOY	CHENOU	CHEVRAINVILLIERS	DARVAULT
EPISY	FAY-LES-NEMOURS	FONTAINEBLEAU	FROMONT
GARENTREVILLE	GIRONVILLE	GREZ-SUR-LOING	GUERCHEVILLE
ICHY	LA CHAPELLE-LA-REINE	LA GENEVRAYE	LA MADELEINE-SUR-LOING
LARCHANT	MAISONCELLES-EN-GATINAIS	MONDREVILLE	MONTCOURT-FROMONVILLE
MONTIGNY-SUR-LOING	NEMOURS	NONVILLE	OBSONVILLE
ORMESSON	POLIGNY	RECLOSES	REMAUVILLE
SAINTE-PIERRE-LES-NEMOURS	TREUZY-LEVELAY	URY	VILLIERS-SOUS-GREZ

Population totale : 63 600
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 2, 4 et 7 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 3 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 8 de l'Atlas départemental

- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion du Loing (SIAGL) intervient sur la partie amont du Loing.
- Dans la partie aval, c'est la Communauté de Communes de Moret-Seine-et Loing qui a la compétence "eau et milieu aquatique".
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bignon.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 4183,26

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,5

Géologie : Dans la partie Ouest du bassin versant, le plateau crayeux est recouvert de silex cimentés par de l'argile ou de la silice. Dans la partie Est apparaissent au Sud, les formations du Calcaire de Beauce et de Château-Landon, qui sont recouvertes par des sables de Fontainebleau.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
111,8	168,5	4,8	9,3	9,2	12	1,3	2,4	1,4	4,1	0,2

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03055000	RCB	Le Loing	MORET-SUR-LOING	MAC; ION; E; PEST
03054220	RCO (phyto)	Le Loing	BAGNEAUX-SUR-LOING	PEST
03054000	RCS	Le Loing	SOUPPES-SUR-LOING	MAC; ION; E; TOX; PP
03054715	RID CG77	Le Loing	EPISY	MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03055000	3918,69	Le Loing	MORET-SUR-LOING	4,371	91		315 (11 Janvier 1982)
03054220	3430,02	Le Loing	BAGNEAUX-SUR-LOING	3,521			
03054000	3370,48	Le Loing	SOUPPES-SUR-LOING	3,521			
03054715	3893,58	Le Loing	EPISY	4,105			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03055000	Le Loing	MORET-SUR-LOING				
03054220	Le Loing	BAGNEAUX-SUR-LOING				
03054000	Le Loing	SOUPPES-SUR-LOING				
03054715	Le Loing	EPISY	5,3	3,6	3	2,6

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03055000	RCB	Le Loing	MORET-SUR-LOING	MAC; ION; E; PEST	non	
03054220	RCO (phyto)	Le Loing	BAGNEAUX-SUR-LOING	PEST	oui	
03054000	RCS	Le Loing	SOUPPES-SUR-LOING	MAC; ION; E; TOX; PP	non	
03054715	RID CG77	Le Loing	EPISY	MAC; E	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La description des habitats est rendue délicate par la profondeur d'eau parfois importante.

Sur le **Loing canalisé**, les berges sont artificialisées par des palplanches, les herbiers aquatiques sont très peu développés et les faciès d'écoulement sont lenthiques. Les habitats piscicoles y sont extrêmement réduits compte tenu du caractère artificiel, de la banalisation du milieu aquatique et de la fréquentation par une navigation de commerce et de plaisance.

Le **Loing**, d'une largeur moyenne de 30 m et d'une profondeur variant entre 1 et 2 m, présente des habitats lenthiques assez diversifiés

dans la partie entre Château-Landon et Montigny-sur-Loing. Les ouvrages hydrauliques maintiennent des faciès lenthiques de façon artificielle. La partie aval du Loing présente des faciès lotiques avec des habitats diversifiés (granulométrie variée, végétation aquatique variée). Les berges sont artificialisées par les aménagements réalisés par les riverains aux abords des villes et en zones boisées. La ripisylve est donc peu ou pas développée.

2. Peuplement piscicole

Classée en 2ème catégorie piscicole sur tout son cours, le Loing offre un peuplement typique d'un cours d'eau de plaine à écoulement lent. Le peuplement ichtyologique est dominé par Tanches, Gardons, Brèmes, Chevesnes, Barbeaux fluviatile, ainsi que par les Carnassiers représentés par les Perches et **Anguilles** (*espèce protégée*). Les inventaires de 2007, font mention de **Lamproies de planer** (*espèce d'intérêt communautaire*). On note la présence d'*Ecrevisses américaine* (**espèce introduite et invasive**).

Des mentions de présence d'*Ecrevisses de Louisiane* (**espèce introduite et invasive**) ont été recensées sur le Loing et les zones humides adjacentes (plaine de Sorques, plan d'eau de la Genevraye-Episy). De l'*Ecrevisse américaine* (**espèce introduite et invasive**) a été retrouvée sur la plaine de Sorques.

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- Le Loing de Montigny-sur-Loing à Veneux-les-Sablons.
- Le document d'objectifs **Natura 2000** du site "Basse vallée du Loing" a été validé en Juillet 2008.
- Le document d'objectifs du site **Natura 2000** "Rivières du Loing et du Lunain" est en cours de réalisation.
- Le document d'objectifs du site **Natura 2000** "Carrière de Mocpoix" et "Carrière de Darvault" sont en cours de réalisation.

La vallée du Loing abrite de nombreuses ZNIEFF de type I et II et l'Espace Naturel Sensible de la Plaine de Sorques.

Des projets sont en cours quant à l'équipement à l'aide d'une passe à poissons du Moulin des Doyers, du Pont de Bourgogne et du Moulin du Roi.

L'effacement du Moulin de Bagneaux et de l'ouvrage de Grands Moulins à Château-Landon.

Une étude est menée par la DRIEE Ile-de-France sur la présence de la **Moule de rivière** (*Unio crassus*) (*espèce d'intérêt communautaire*) dans le Loing, dont la reproduction est conditionnée par la présence de population piscicole saine.

Le Syndicat du **ru du Bignon** souhaite engager des travaux de restauration globale du ru. La première tranche s'attache à élaborer un état des lieux du fonctionnement hydromorphologique et hydroécologique du ru et proposer divers scénarii de réhabilitation. Ainsi, la première étape est d'abaisser 2 clapets, afin d'apprécier les gains apporter au milieu, durant la période hivernale, de Novembre 2010 à Mars 2011.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Le bassin versant est occupé par des zones agricoles et des secteurs boisés. L'urbanisation devient importante dans la partie aval (Nemours).

Des activités industrielles sont implantées à Souppes-sur-Loing et Nemours.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Le Loing canalisé assure la navigation des péniches et bateaux de plaisance. Les niveaux d'eau sont régulés par le jeu des différentes écluses qui tronçonnent son cours.

Sur le Loing, on dénombre également de nombreux ouvrages hydrauliques. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Le barrage de Montcourt-Fromonville, qui sépare, le Loing canalisé en Loing et canal du Loing, ne respecte pas le débit réservé, à savoir le 1/10ème du module.

La construction de la ligne de chemin de fer constitue un nouvel obstacle à l'écoulement des eaux se traduisant par une diminution des apports par ruissellement vers **le ru du Bignon**.

L'extraction de granulats, passée et actuelle, a profondément remaniée le paysage et peut être un facteur de perturbation important pour le maintien ou la reconquête du bon état écologique par les cours d'eau. Les exploitations dans le lit majeur du Loing peut induire un rabattement de la nappe d'eau souterraine et ainsi accentuer considérablement les étiages. De plus, cette activité engendre des rejets d'eaux usées, notamment chargées en matières en suspension, qui vont rejoindre le cours d'eau et provoquer le colmatage des substrats favorables à la vie piscicole.

par les aménagements de berges réalisés par les propriétaires riverains. Ces aménagements ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau.

Le **ru du Bignon** a subi de lourds travaux hydrauliques.

A l'origine, le **ru du Bignon** était alimenté par les sources émergeant des massifs rocheux du Belvédère, de la Grande Ecole et de Montaviot. Le ru traversait la commune de Nemours et rejoignait le Loing au lieu-dit "Les Grands Prés". Suite à des travaux hydrauliques, le régime hydraulique du ru a été fortement perturbé ; les sources l'alimentant ont été soit captées, soit déviées.

Parmi les rejets domestiques, on compte sur **le Loing**, 5 rejets de stations d'épurations, auxquels viennent s'ajouter des rejets de hameaux ou habitations riveraines non raccordés à un dispositif d'épuration collectif. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

Les activités industrielles de HENKEL et Saint Gogain à Saint-Pierres-lès-Nemours et KERAGLASS à Bagneaux-sur-Loing peuvent entraîner des pollutions chroniques sur le Loing.

Des modifications liées au développement urbain (augmentation de la surface bâtie, captages des sources, gestion des niveaux d'eau du Loing par Voies Navigables de France, travaux de curage et recalibrage...) ont contribué à détériorer l'hydromorphologie du **ru du Bignon**.

- Mentions de présence d'**Ecrevisses américaine et de Louisiane** (*Orconectes limosus* et *Procambarus clarkii*)
- Présence d'**Erable du Japon** (*Acer negundo*) dans la ripisylve du Loing, qui s'y régénère assez abondamment.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "La Gaule du Loing" à Château-Landon.
- AAPPMA "La Truite de Moret-sur-Loing" à Moret-sur-Loing.
- AAPPMA "La Montcourtoise" à Montcourt-Fromonville.
- AAPPMA "La Vandoise et le Gardon du Loing" de Nemours.
- AAPPMA "Le Goujon de Souppes-sur-Loing" à Souppes-sur-Loing.

Des opérations de réempoissonnement sont menées annuellement sur le **Loing**, à hauteur de :

En 2009 :

12 000 Gardons,

1 500 Brochets,

500 Sandres,

des Perches, Tanches, Goujons, et Black-Bass, par les AAPPMA locales.

En 2010 :

850 Brochets.

Des opérations de réempoissonnement ont été menées sur le **ru du Bignon**, à hauteur de :

En 2009 :

250 Gardons,

des Goujons, Tanches et Brochets

par l' AAPPMA de Nemours.

Réserve de pêche : /

2. Activités nautiques

- Pratique du canoë-kayak importante

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Le Loing a été fortement artificialisé, de part son caractère navigable et l'artificialisation de ses berges, ce qui réduit considérablement l'offre en habitats piscicoles. Le cloisonnement de la rivière par les ouvrages hydrauliques accentue la banalisation et l'homogénéité des habitats potentiels. La libre circulation piscicole et le transit sédimentaire ne sont pas assurés. La gestion de ces ouvrages entraîne des problèmes au regard des quantités d'eau (non respect des débits réservés). Le Loing reçoit des rejets domestiques, pluviaux et d'activités industrielles (extraction de granulats,...) qui sont plus ou moins conformes, et viennent altérer la qualité de ses eaux.

Le bassin du Loing est touché par la présence d'espèces faunistiques et floristiques invasives.

Sur le **ru du Bignon**, les interventions humaines ont été multiples. La modification, de loin, la plus préjudiciable est la

construction du canal latéral, avec la perte de l'alimentation naturelle. Cette modification du régime hydrologique a été aggravée par les travaux successifs liés au développement de l'agglomération et l'utilisation du Loing pour le transport fluvial. Le maintien artificiel du niveau d'eau dans le ru est aujourd'hui responsable de l'envasement du ru sur la totalité du linéaire, de l'uniformisation des habitats et de la détérioration de la qualité des eaux.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques
- Supprimer les digues, merlons et remblais en haut de berges afin de restaurer les échanges latéraux avec les zones naturelles d'expansion des crues

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses industrielles
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des campagnes et dispositifs de piégeage
- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Diminution de l'incidence de l'extraction de granulats

- Gestion et suivi des carrières réaménagées

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

Amélioration de la gestion piscicole

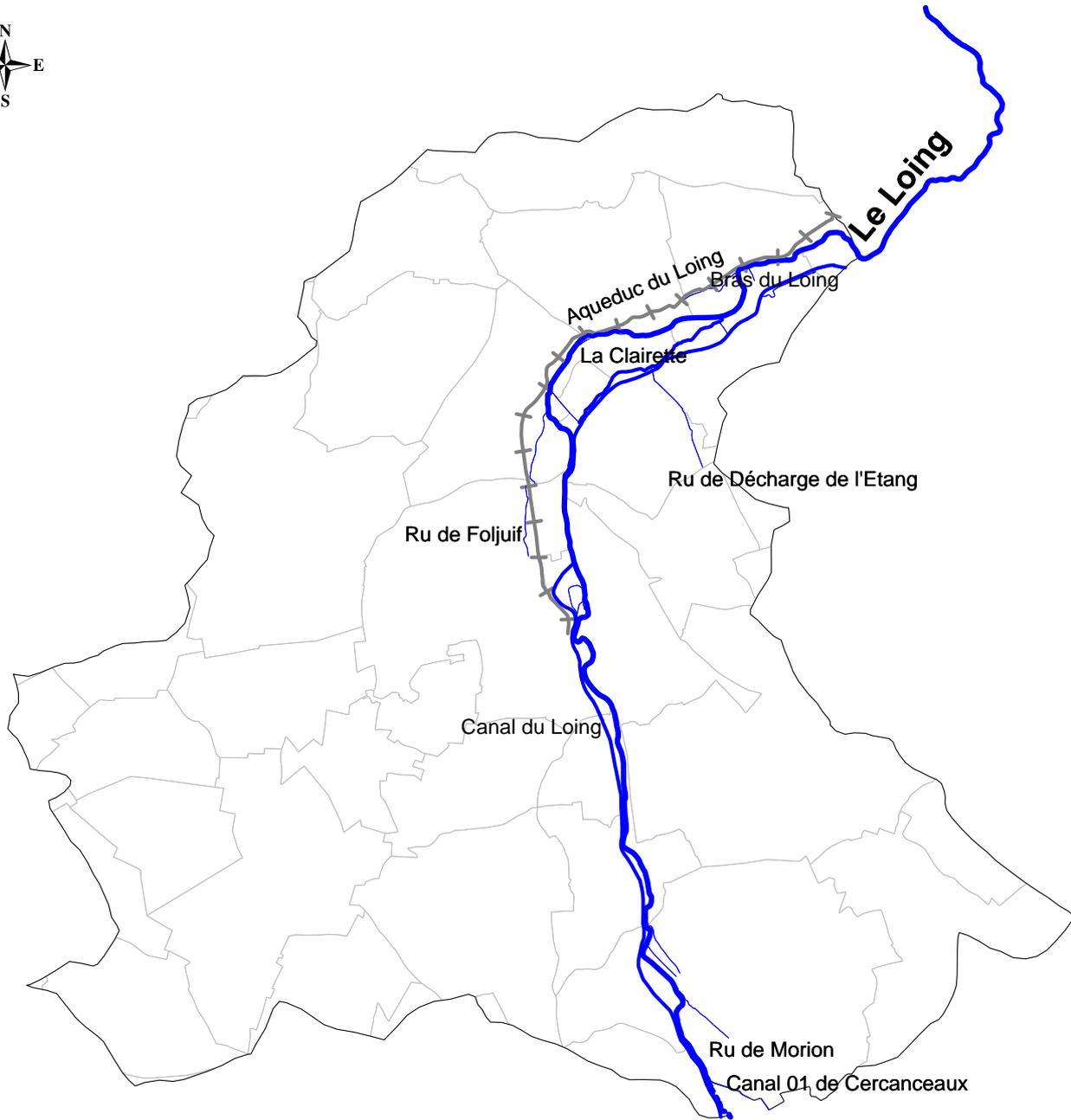
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR88A

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

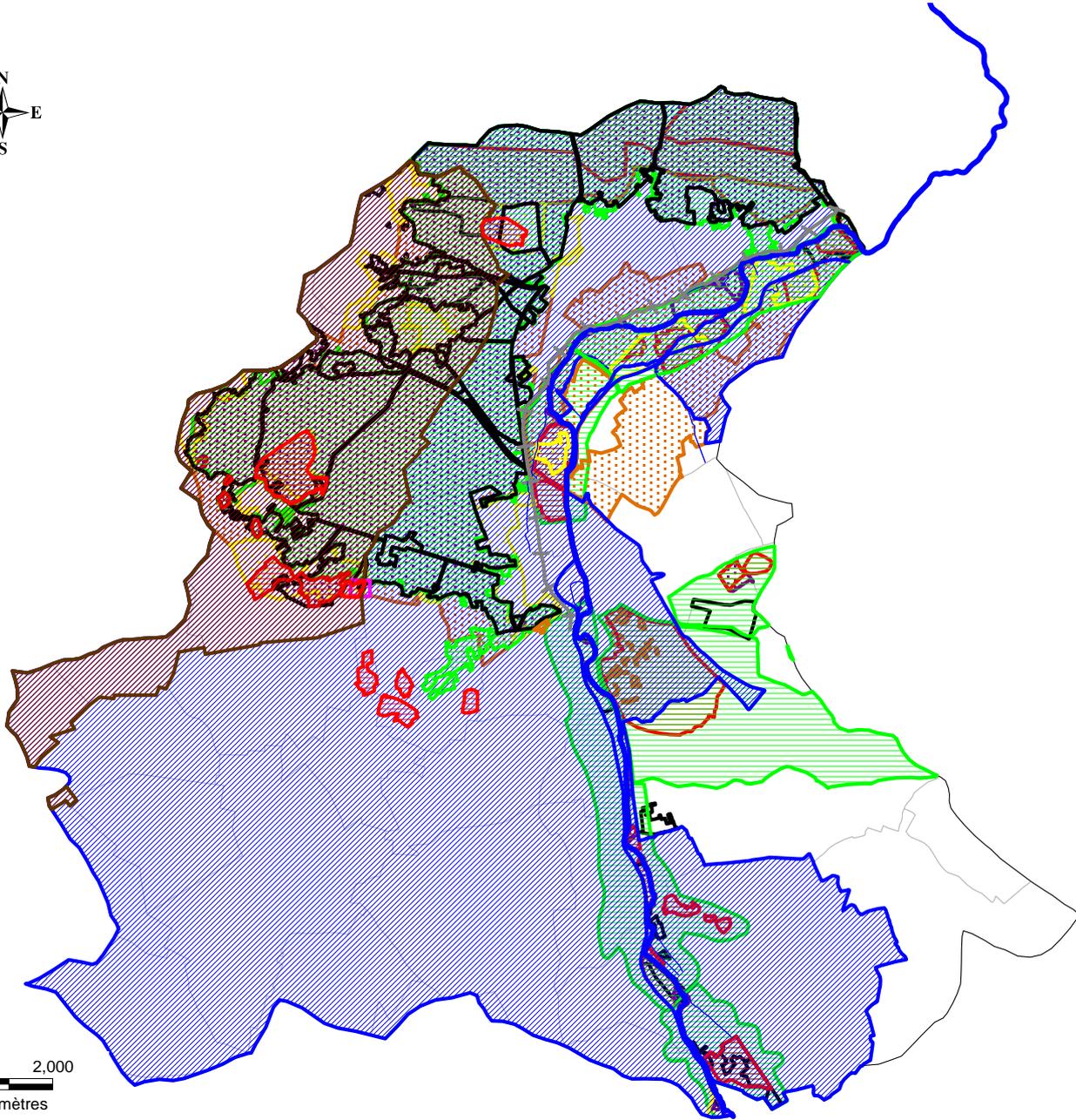
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR88A

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<u>Autres éléments :</u>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Aqueduc
	Zone de Protection en Forêt		Petit chevelu
	Parc Naturel Régional (PNR)		Masse d'eau principale
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite de masse d'eau
	Réservoir biologique pertinent		Limite communale
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

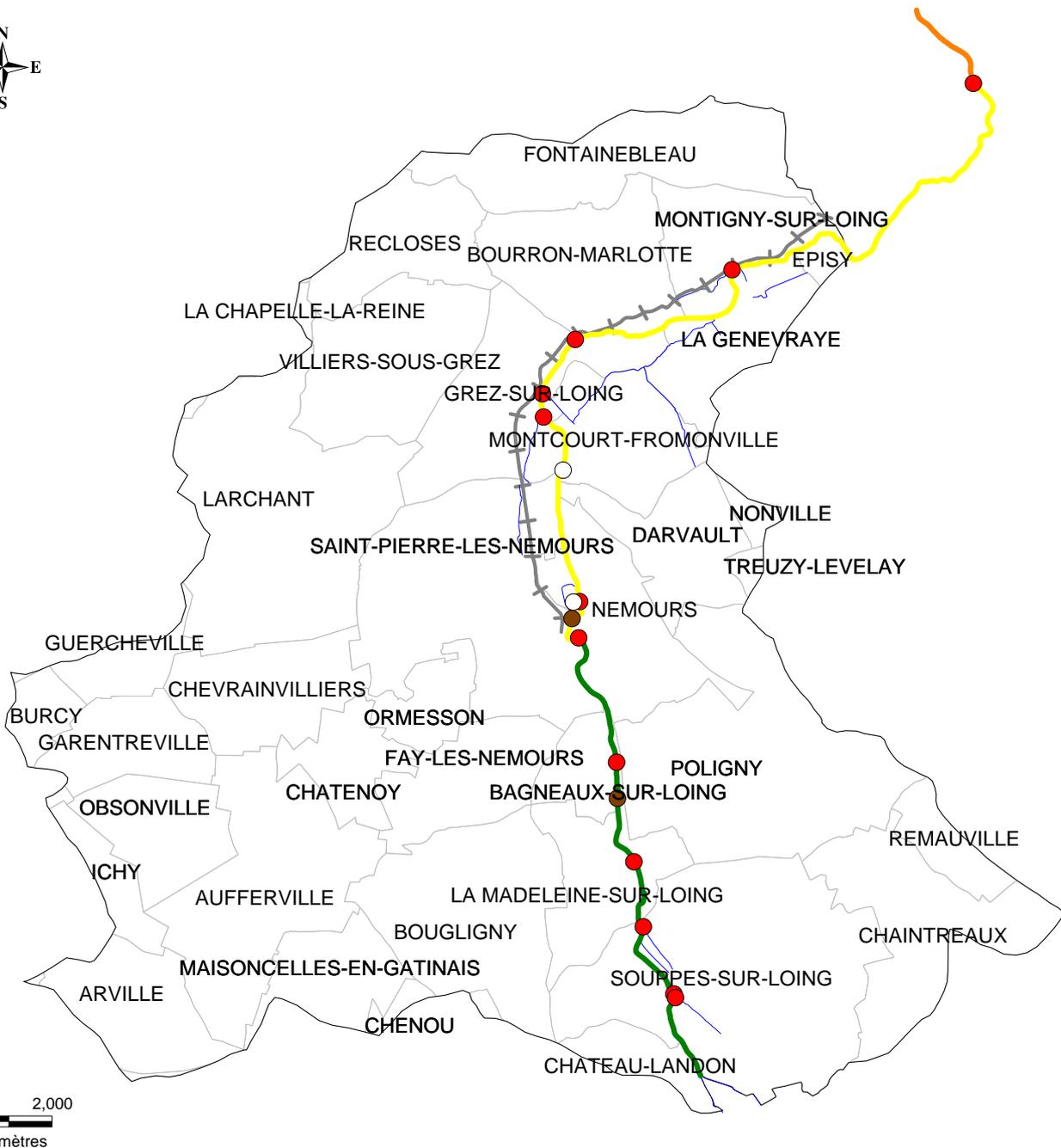
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR88A

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]

Autres éléments :

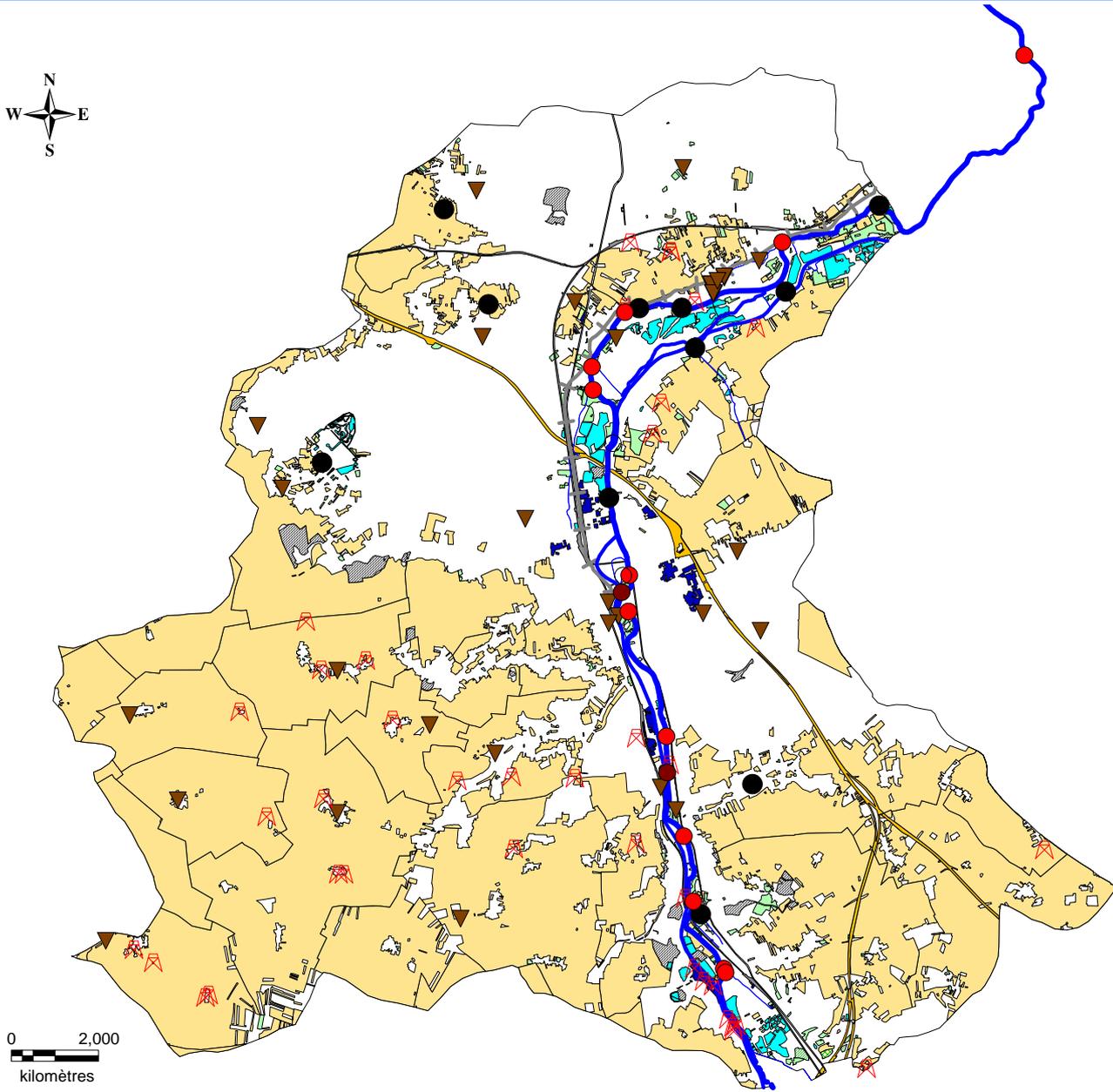
- Indéterminée
- Difficilement franchissable
- Infranchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR88A

- Rejet de station d'épuration
- ⚑ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable

- ▨ Peupleraies
- ▨ Terres labourées
- ▨ Surface en herbe à caractère agricole
- ▨ Maraîchage, horticulture
- ▨ Cultures intensives sous serres
- ▨ Plan d'eau
- ▨ Carrières, sablières

Autres éléments :

- +—+—+—+—+—+—+ Aqüeduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

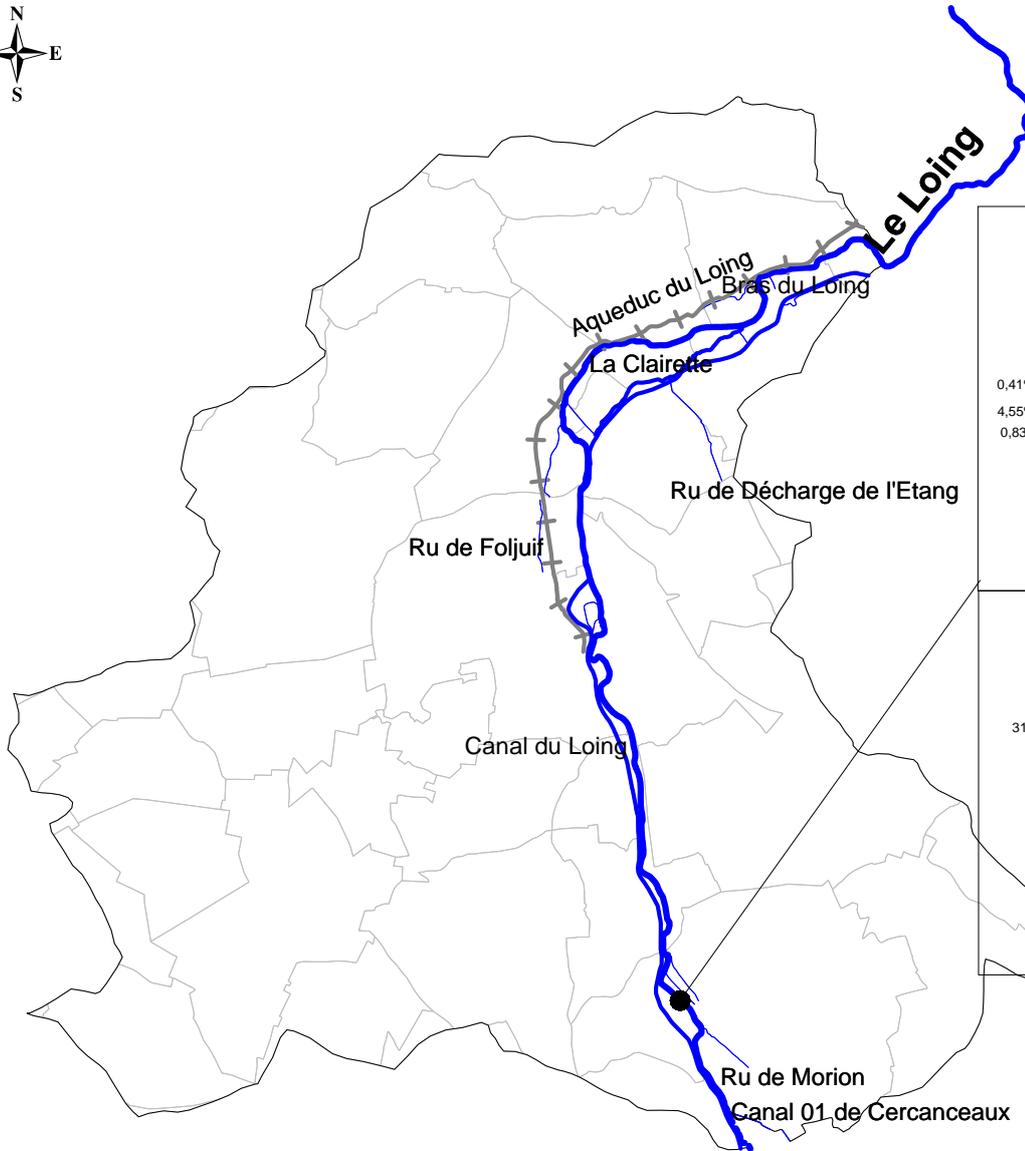
- ▨ Golfs
- ▨ Zones d'activités
- ▨ Pétrole (production, raffinage, stockage)
- ▨ Emprise de transport ferré
- ▨ Autoroutes
- ▨ Routes nationales
- ▨ Installations aéroportuaires

Sources :

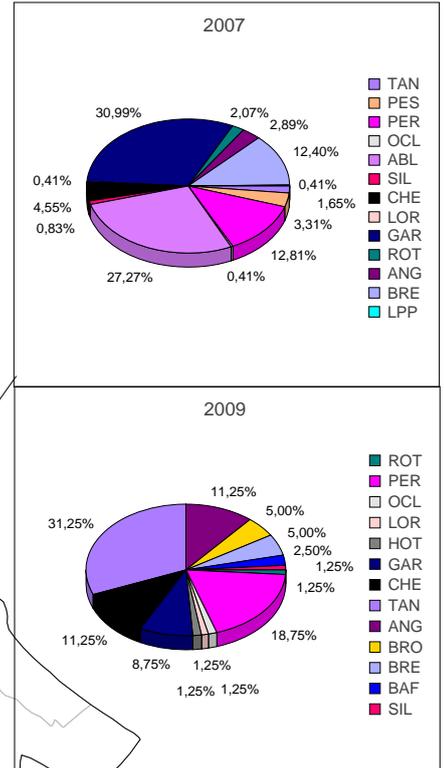
- IGN BD Carthage - 2008
- IGN BDCarto 2003
- AESN Masse d'eau MaJ30102009
- IAURIF MOS 2003
- Données DDT
- Données ARS



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR88A (Effectif)

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

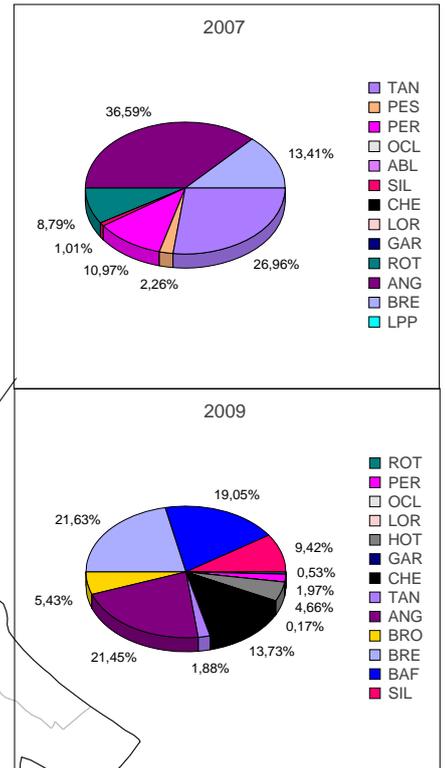
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données ONEMA



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR88A (Biomasse)

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données ONEMA



FRHR88C

L'Orvanne de sa source au confluent du Loing (exclu)

Référence carte 2517 Ouest; 2518 Ouest
IGN:

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2015



Distance à la source : 9
Longueur cours principal: 33,6
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR88C-F439850 ruisseau l'orval

L'Orvanne prend sa source à Saint-Valérien, dans l'Yonne et entre en Seine et Marne, pour un parcours d'environ 25 km, avant de confluer avec le Loing sur la commune de Moret-sur-Loing. Elle possède 2 affluents principaux : l'Orval (RD) et le ru des Fontaines (RD). A plusieurs reprises, elle se divise en plusieurs bras.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BLENNES	CHEVRY-EN-SEREINE	DIANT	DORMELLES
ECUELLES	EPISY	ESMANS	FLAGY
FONTAINEBLEAU	LORREZ-LE-BOCAGE-PREAUX	MONTARLOT	MONTIGNY-SUR-LOING
MONTMACHOUX	MORET-SUR-LOING	NOISY-RUDIGNON	SAINT-ANGE-LE-VIEL
SAINTE-MAMMES	THOURY-FEROTTES	VENEUX-LES-SABLONS	VILLECERF
VILLEMARECHAL	VILLEMER	VILLE-SAINT-JACQUES	VOULX

Population totale : 44 800
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- L'Orvanne est entretenue par un même syndicat sur les 2 départements : le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de l'Orvanne.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 232,69

Pente moyenne du cours principal (‰) : 4

Géologie : Coule sur des alluvions modernes qui recouvrent des argiles plastiques de l'Yprésien. Du lit vers les zones les plus élevées, on rencontre successivement les étages précipités surmontés par les marnes et travertins de Champigny, les sables et grès de Fontainebleau et les calcaires et meulière du Stampien supérieur.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
40,8	80,5	1,7	4,5	4,2	5,1	0,5	0,4	0,5	0,7	0,1

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03061000	RCB	L'Orvanne	VILLECERF	Q; MAC; ION; E;
03061185	RID CG77	L'Orvanne	ECUELLES	Q; MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03061000	218,55	L'Orvanne	VILLECERF	0,265			
03061185	237,01	L'Orvanne	ECUELLES	0,279			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03061000	L'Orvanne	VILLECERF				
03061185	L'Orvanne	ECUELLES				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03061000	RCB	L'Orvanne	VILLECERF	Q; MAC; ION; E;	oui	oui
03061185	RID CG77	L'Orvanne	ECUELLES	Q; MAC; E	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

En faciès lotique, les cailloux et graviers constituent la granulométrie dominante, accompagnés accessoirement par des sables. En faciès lenthique, les sables constituent les substrats dominants accompagnés de vases.

La présence de très nombreux ouvrages sur le cours d'eau uniformise et banalise les habitats piscicoles. La dégradation des berges, due au piétinement par le bétail et aux phénomènes d'érosion, entraîne l'absence de sous-berges pouvant constituer des abris pour les poissons. Toutefois certains secteurs plus courants, et notamment lors de la période d'ouverture des ouvrages, laissent apparaître un substrat de cailloux et de blocs, ainsi qu'une végétation aquatique offrant des caches favorables à la faune piscicole.

Les frayères à Truite fario sont peu nombreuses et souvent colmatées. Néanmoins, depuis 15 ans, le syndicat pratique l'ouverture temporaire de 33 ouvrages hydrauliques sur le cours d'eau pendant la période hivernale. Cette action favorise le décolmatage des substrats et l'accroissement des surfaces de frayère, en assurant également la libre circulation piscicole pendant la période de reproduction.

2. Peuplement piscicole

Classée en 1ère catégorie piscicole jusqu'au Pont de Bourgogne (commune d'Ecuelles), l'Orvanne accueille un peuplement piscicole mixte, caractérisé par la présence d'espèces typiques de cours d'eau **Salmonicole** (Truites fario, Vairons, Chabots (*espèce d'intérêt communautaire*), Loches franche) accompagnées de **Cyprinidés d'eau vive** (Gardons, Goujons, Chevesnes). La présence de Truites fario résulte de repeuplements effectués par les AAPPMA locales. On retrouve également des individus **Carnassiers** (Brochets et Perches) sur le tronçon classé en 1ère catégorie piscicole, car ils y trouvent les conditions favorables à leur développement (création de profonds en amont des ouvrages, présence de zones humides à proximité) ; néanmoins, ces espèces sont considérées comme non représentées dans les eaux de 1ère catégorie piscicole.

Depuis le Pont de Bourgogne jusqu'à sa confluence avec le Loing, l'Orvanne est classée en 2ème catégorie piscicole. Le peuplement est composé de **Cyprinidés** tels que des Gardons, et Chevesnes et de **Carnassiers** représentés par le Brochet. On note également la présence d'**Anguilles** (*espèce protégée*), et de **Perches soleil** (**espèce introduite et susceptible de causer des déséquilibres biologiques**). On retrouve des **Tanches** dont la présence est certainement liée aux étangs en connexion avec le cours d'eau en amont. Des mentions d'*Ecrevisses de Louisiane* (*Procambarus clarkii*) (**espèce introduite et invasive**) ont été recensées sur le cours de l'Orvanne.

3. Divers

Une étude globale sur la rivière et ses ouvrages a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage du syndicat de rivière. Les conclusions de cette étude préconisaient l'effacement et/ou l'aménagement des ouvrages hydrauliques en place, afin d'assurer la libre circulation piscicole et sédimentaire, ainsi que la création d'un poste de technicien de rivière afin de procéder à une gestion globale du bassin versant. Depuis, une étude est en cours, sur la restauration des continuités écologiques entre Bichereau et Flagy et les travaux sont prévus pour l'automne 2011.

Les basses vallées humides et tourbeuses du bassin versant présentent un fort intérêt écologique.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Sur le bassin versant de l'Orvanne, l'urbanisation n'est développée que dans la partie aval (Ecuelles et Moret-sur-Loing) concentrant 57% de la population totale. L'activité industrielle est réduite à l'implantation d'une laiterie à Diant (fromagerie Loiseau) et d'une usine de traitement de surface à Voulx (Société Multilam).

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

La présence de nombreux ouvrages (anciens moulins et lavoirs) transforme la rivière en une succession de biefs artificiels, le lit naturel ayant quasiment disparu. La présence d'ouvrage entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatiques, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment. Depuis 15 ans, le syndicat organise l'ouverture temporaire de 33 ouvrages hydrauliques, durant la période hivernale (15 Novembre - 15 Février), afin de "prévenir les risques d'inondations ou en atténuer les conséquences" et "débarrasser le lit de la rivière d'une bonne partie des sédiments qui s'y accumulent". La période d'ouverture des vannes est favorable au décolmatage des substrats et à la montaison des Truites fario en période de reproduction.

Sur le bassin versant de l'Orvanne, plus d'une vingtaine de plan d'eau sont recensés. La majorité d'entre eux n'est pas alimentée directement par le cours d'eau ; seulement 5 le sont par dérivation du cours d'eau et 1 étang : celui de la Ravanne, est alimenté directement par l'Orvanne. L'impact des plans d'eau est très important sur le secteur aval qui subit les effets des étangs de Moret et de la Ravanne. Etant alimentés en eau, soit par restitution, soit par l'intégralité du débit de l'Orvanne, la restitution des eaux de surface en aval implique un réchauffement et une désoxygénation des eaux de surface. De plus ils constituent des obstacles infranchissables. La présence de plan d'eau en connexion directe ou en dérivation du cours d'eau entraîne le réchauffement des eaux, favorisant l'évaporation. De plus, cette élévation de la température est généralement accompagnée d'une diminution de la quantité d'oxygène dissous, au détriment de l'ichtyofaune en place. La sédimentation qui a lieu au niveau du plan d'eau entraîne le colmatage des substrats et frayères éventuelles provoquant donc la banalisation des habitats.

Il existe une pisciculture à Blennes dont les rejets se font dans la Fausse-Rivière. Les bassins en dérivation, alimentés par les eaux de l'Orvanne et des sources, assurant la production de Salmonidés destinés à la vente ou à la pêche de loisirs. Ce type d'activité peut s'avérer perturbant au regard de la qualité du milieu aquatique, car en plus de l'effet et les impacts similaires aux plans d'eau, les rejets (riches en matière organique) altèrent la qualité des eaux en aval.

Dans les années 1980, le syndicat a pratiqué d'importants travaux dans la rivière (enrochements, reclibrage, curage). Ces interventions ont modifiées l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Les pompages agricoles, destinés à l'irrigation des terres cultivées, contribuent à la diminution du débit en période d'étiage.

L'Orvanne reçoit les apports diffus d'éléments nutritifs (azote et phosphore) et de produits phytosanitaires liés aux pratiques agricoles (drainage et ruissellement). Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivies par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Elle reçoit également les eaux issues des quelques hameaux et habitations non raccordés à des stations d'épuration. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

Le fond de vallée est occupé par des cultures céréalières et de l'élevage tandis que les coteaux abritent des boisements forestiers.

Des peupleraies sont exploitées en bordure de cours d'eau, sur les 2 rives, entre Thoury-Férottes et Villecerf. Le peuplier est une espèce

grande consommatrice d'eau. Sa présence en bordure de cours d'eau diminue la diversité des habitats en berges, en limitant la possibilité d'implantation d'une ripisylve arbustive et arborée offrant de sous-berges et le maintien des berges au regard des phénomènes d'érosion.

- 3 zones sont colonisées par la **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) sur les communes de Saint-Valérien, Vallery et Voulx.
- Mentions d'**Ecrevisses de Louisiane** (*Procambarus clarkii*)

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "La Blennoise" de Blennes.
- AAPPMA "L'Orvannaise" à Voulx.
- AAPPMA "La Truite de l'Orvanne" à Thoury-Férottes
- AAPPMA "La Saumonée" de Flagy.
- AAPPMA "La Tuite Dormelloise" de Dormelles.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par la Fédération Départementale de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques et l'AAPPMA de Rozay, à hauteur :

En 2009 :

2100 Truitelles et,
des Truites "portions".

En 2010 :

1920 Truites "portions".

Réserve de pêche : /

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

La faible diversité des substrats, l'altération des berges et les écoulements lenthiques, accentués par les années de travaux hydrauliques menés, ainsi que le cloisonnement par les ouvrages engendrant des phénomènes de colmatage et d'envasement, limite considérablement la présence d'habitats favorables pour la faune piscicole. Néanmoins, la pratique d'ouvertures temporaires des ouvrages hydrauliques tend à inverser ces phénomènes. Cependant, l'absence de mobilité permanente reste un frein au maintien d'une bonne ressource piscicole, notamment par l'impossibilité pour certaines espèces d'atteindre des sites de reproduction favorables. Certains ouvrages, parfois liés aux étangs, en plus de constituer des obstacles pour le peuplement salmonicole constituent également des obstacles difficilement contournables par les Anguilles : chutes et vannes de l'étang de la Ravanne, ouvrages de l'étang de Moret, et probablement la traversée de Voulx.

La qualité globale des eaux de l'Orvanne est bonne pour la majorité des paramètres, malgré les rejets agricoles, d'assainissement, pluviaux, et de la pisciculture qu'elle reçoit. Les pompages réalisés dans la nappe souterraine accentuent les phénomènes d'étiages. Le bassin de l'Orvanne est touché par la présence d'espèces faunistique et floristique invasive.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques
- Supprimer les digues, merlons et remblais en haut de berges afin de restaurer les échanges latéraux avec les zones naturelles d'expansion des crues

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des campagnes et dispositifs de piégeage
- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible

- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales
- Création d'un poste de technicien de rivière

Amélioration de la gestion piscicole

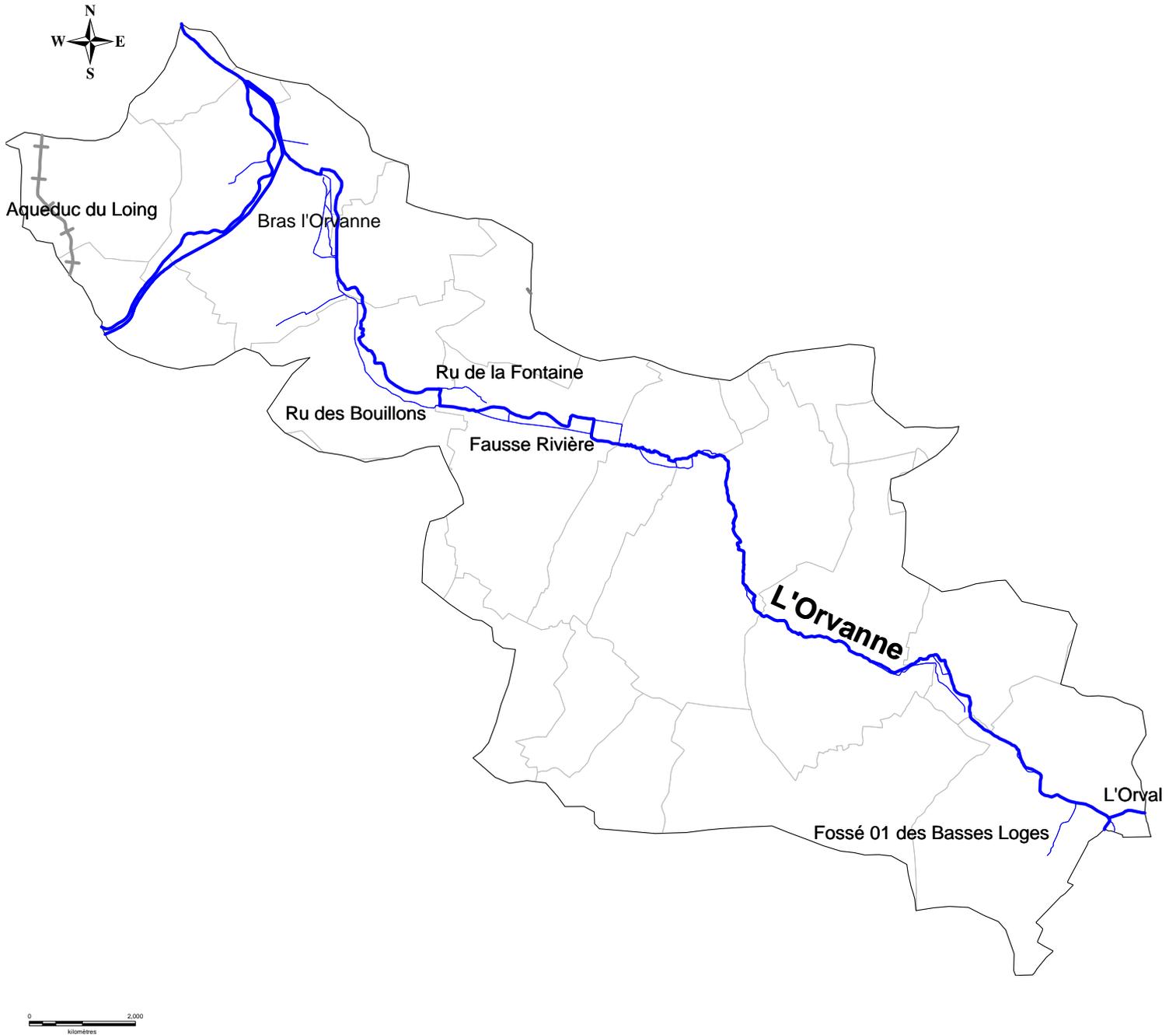
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR88C

-  Aqueduc
-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

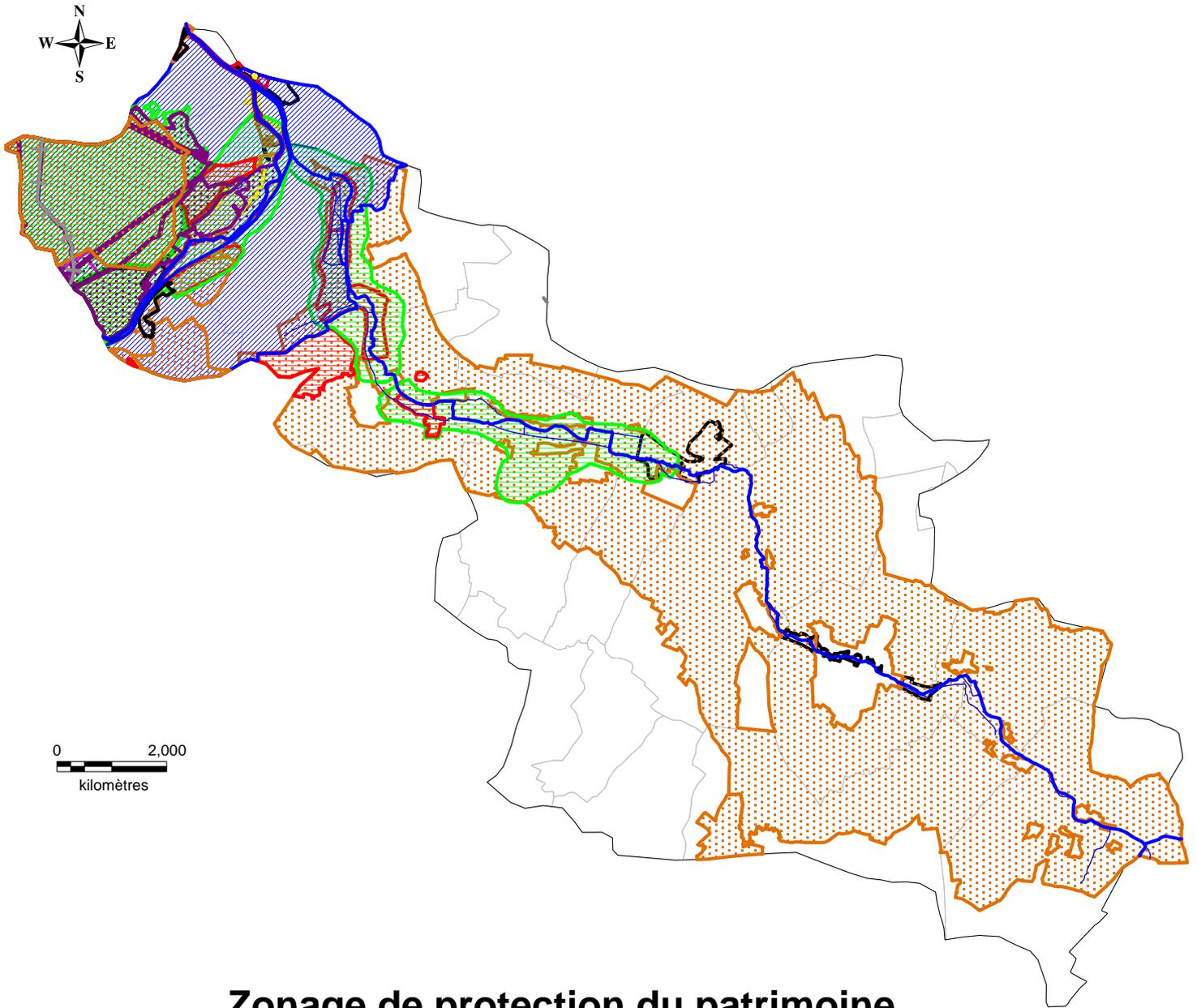
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR88C

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>		Aqueduc
	Espace Naturel Sensible (ENS)			Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt			Masse d'eau principale
	Parc Naturel Régional (PNR)			Limite de masse d'eau
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)			Limite communale
	Réservoir biologique pertinent			
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)			
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)			
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)			
	Site classé			
	Site inscrit			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II			
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)			

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR88C

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
-]0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

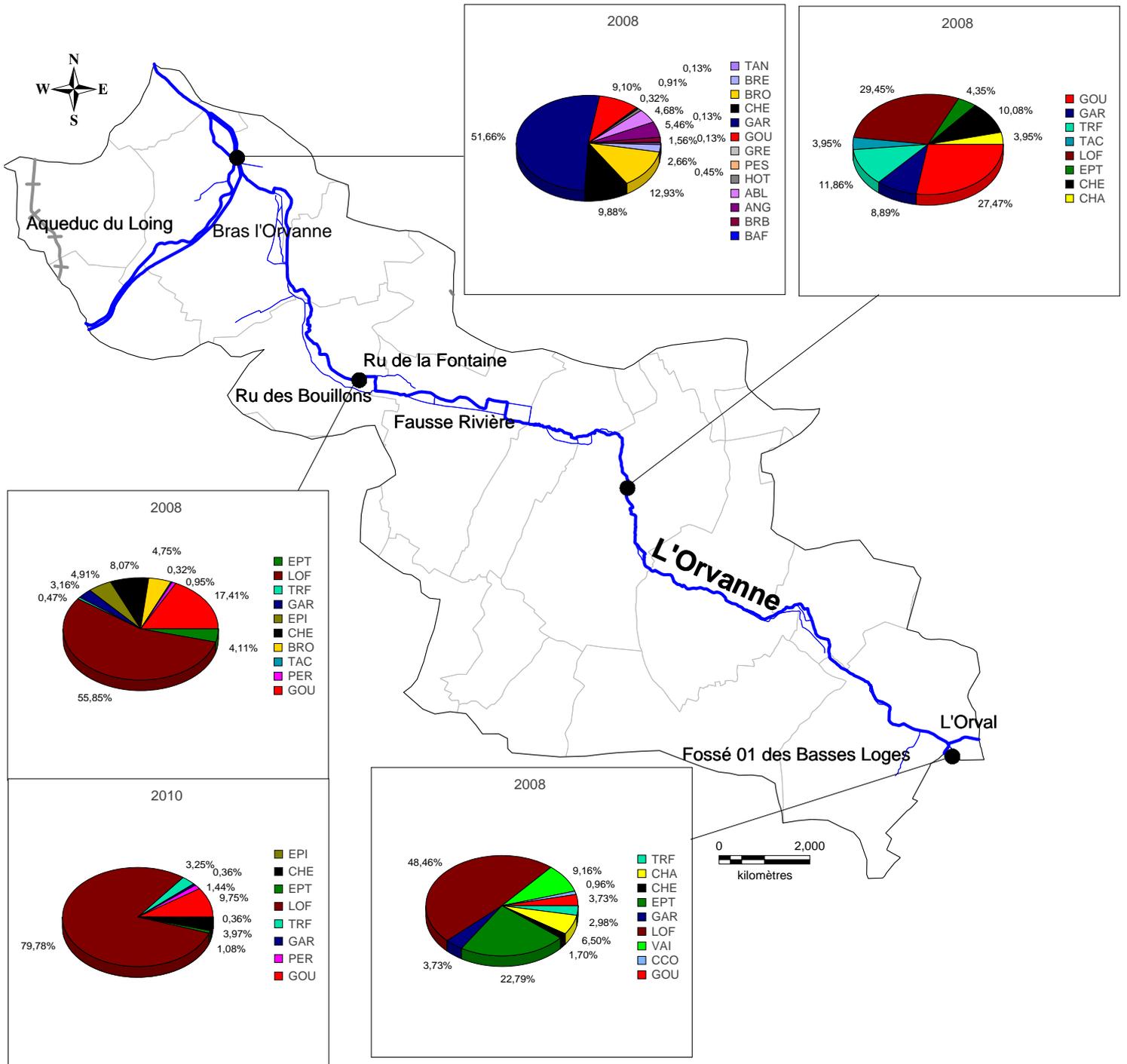
- Infranchissable
- Franchissable
- Difficilement franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Sciences Environnement : ETUDE PREALABLE
 A LA GESTION DES LITS MINEUR
 ET MAJEUR DE L'ORVANNE ET
 DE SES AFFLUENTS- 2009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR88C (Effectif)

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

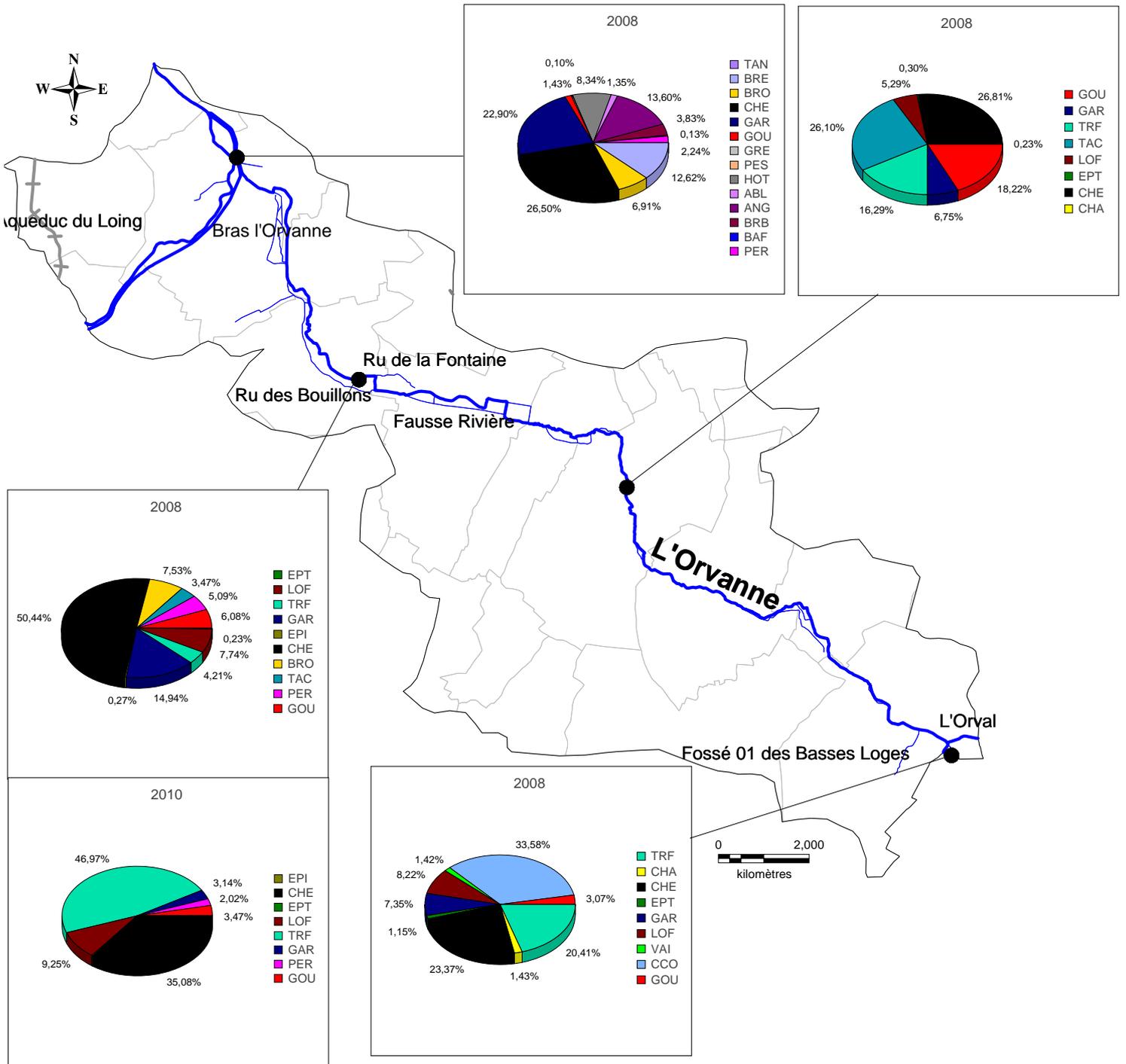
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données Sciences Environnement
 Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR88C (Biomasse)

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données Sciences Environnement
 Données FD 77

**FRHR89**

Le Lunain de sa source au confluent du Loing (exclu)

Référence carte IGN: 2417 Est; 2517 Ouest; 2518 Ouest

Statut: naturelle

Objectif global et délai d'atteinte : Bon état 2027

Distance à la source : 22
Longueur cours principal: 34,1 (km)Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

Le Lunain prend ses sources dans l'Yonne et s'y écoule sur 18 km, puis entre en Seine et Marne et parcourt environ 28 km avant sa confluence en rive droite du Loing, à Episy. Il ne reçoit que très peu d'affluents, mais se divise en plusieurs bras régulièrement. La vallée du Lunain entaille la formation des calcaires de Champigny qui présente d'importantes et nombreuses fissures qui forment des gouffres dans lesquels les eaux superficielles se perdent, expliquant le caractère intermittent de certains secteurs, sur Lorrez-le-Bocage notamment.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BLENNES	CHARENTREUX	CHEVRY-EN-SEREINE	DARVAULT
DORMELLES	EGREVILLE	EPISY	LA GENEVRAYE
LORREZ-LE-BOCAGE-PREAUX	MONTCOURT-FROMONVILLE	NANTEAU-SUR-LUNAIN	NONVILLE
PALEY	POLIGNY	REMAUVILLE	TREUZY-LEVELAY
VAUX-SUR-LUNAIN	VILLEBEON	VILLECERF	VILLEMARECHAL
VILLEMER			

Population totale : 15 600
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Le Lunain est géré par un syndicat sur sa partie amont : le Syndicat du Haut-Lunain.
- Sur la partie aval, la Communauté de Communes de Moret-Seine et Loing a repris la compétence "eau et milieu aquatique".

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 259,92

Pente moyenne du cours principal (‰) : 2,5

Géologie : Entaille le socle crayeux de la partie méridionale du plateau de Brie, dégageant la formation calcaire de Champigny ; la craie Campanienne présente de nombreuses fissures, véritables gouffres dans lesquels le cours d'eau superficiel se perd à maintes reprises.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
50,2	109,8	0,4	1,9	3,7	4	0,1	0,3	0,4	0	0,1

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
		Le Lunain	EPISY	
03059000	RCS	Le Lunain	NONVILLE	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP
03058671	RID CG77	Le Lunain	VAUX-SUR-LUNAIN	Q; MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
		Le Lunain	EPISY				
03059000	209,53	Le Lunain	NONVILLE	0,212			
03058671	96,29	Le Lunain	VAUX-SUR-LUNAIN	0,151			

3. Débits pour arrêts sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
	Le Lunain	EPISY	0,29	0,17	0,13	0,10
03059000	Le Lunain	NONVILLE				
03058671	Le Lunain	VAUX-SUR-LUNAIN				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
		Le Lunain	EPISY			
03059000	RCS	Le Lunain	NONVILLE	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP	non	
03058671	RID CG77	Le Lunain	VAUX-SUR-LUNAIN	Q; MAC; E	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La largeur du lit mineur varie entre 2 et 7 m. Sur les faciès lotiques, la granulométrie dominante est constituée de graviers et galets accompagnés de sables plus ou moins fins dans les zones plus calmes et en amont des ouvrages hydrauliques, qui constituent un obstacle à la libre circulation piscicole et au transit sédimentaire. La végétation rivulaire est très peu présente. Le lit naturel de la rivière est, sur certains tronçons abandonnés, le cours d'eau s'écoulant dans son "lit suspendu" correspondant à une succession de biefs artificiels créés par la présence de nombreux moulins.

2. Peuplement piscicole

Classé en 1ère catégorie piscicole sur tout son cours, le Lunain offre dans sa partie amont, un peuplement de type **Salmonicole**, caractérisé par la présence de Truites fario et ses espèces d'accompagnement, que sont les Vairons, Loches franche, **Chabots** (espèce d'intérêt communautaire) et Epinochettes. La richesse spécifique et la biomasse sont faibles. On retrouve, en densité non négligeable, des individus de **Lamproie de planer** (espèce d'intérêt communautaire).

Dans la partie médiane, le peuplement ichthyologique est un peuplement mixte caractérisé par la présence d'espèces **Salmonicole** et **Cyprinicole** : Truites fario, Loches franche, Vairons, **Chabots** (espèce d'intérêt communautaire), Brochets, **Lamproies de planer** (espèce d'intérêt communautaire). On retrouve une espèce atypique, provenant d'étang : la Tanche et des individus d'**Anguille** (espèce protégée).

A l'aval, la diversité spécifique augmente (17 espèces) ; le peuplement est de type Cyprinicole, sous influence des populations en place sur le Loing. On dénombre des Barbeaux fluviatile, Gardons, Chevesnes, Perches, Ablettes. On note la présence de 3 espèces d'intérêt communautaire, le **Chabot**, le **Bouvière** et le **Loche de rivière**. L'**Anguille** (espèce protégée) est également représentée. On notera la présence d'*Ecrevisses américaine* (espèce introduite et invasive).

La présence de Truites fario sur le Lunain résulte en grande partie des repeuplements effectués par Eau de Paris au stade de 250 g. On note cependant la capture de truitelles (taille < 7 cm) dont l'origine est inconnue : il peut s'agir de témoins de reproduction naturelle sur le Lunain.

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- Le Lunain entre Lorrez-le-Bocage-Préau et Episy.
- Le document d'objectifs du site **Natura 2000** "Rivières du Loing et du Lunain" est en cours de réalisation.

La basse vallée du Lunain à fort intérêt écologique, avec la présence de marais et zones tourbeuses.

En 2010, le Lunain a connu un étiage très marqué, tel que le seuil d'alerte a été franchi.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Lorrez-le-Bocage-Préau est la seule concentration urbaine de la vallée.
L'activité industrielle n'est pas développée sur la masse d'eau.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Le cours du Lunain est cloisonné par de nombreux ouvrages hydrauliques et seuils de fabrication artisanale. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

La présence de plan d'eau en connexion directe ou en dérivation du cours du Lunain entraîne le réchauffement des eaux, favorisant l'évaporation. De plus, cette élévation de la température est généralement accompagnée d'une diminution de la quantité d'oxygène dissous, au détriment de l'ichtyofaune en place. La sédimentation qui a lieu au niveau du plan d'eau entraîne le colmatage des substrats et frayères éventuelles provoquant donc la banalisation des habitats.

On dénombre :

- Pisciculture de Nanteau-sur-Lunain : bassins en dérivation, alimentés par les eaux du Lunain et par des pompages en nappe, à des fins de production de Salmonidés.
- Pisciculture de Gratterau à Episy : bassins en dérivation, alimentés par les eaux du Lunain et par des pompages en nappe, à des fins de production de Salmonidés.

Ce type d'activité peut s'avérer perturbant au regard de la qualité du milieu aquatique, car en plus de l'effet et les impacts similaires aux plans d'eau, les rejets (riches en matière organique) altèrent la qualité des eaux en aval.

- Plan d'eau privé en dérivation
- Etang de Villeron

Les travaux hydrauliques passés ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Une partie des eaux du Lunain est captée par la Ville de Paris pour l'alimentation en eau potable.

Les sources de Villemer et de ses environs captées, donnent l'aqueduc du Lunain qui rejoint l'usine des eaux de Sorques, à Montigny-sur-Loing.

Il y a présence de forages agricoles dans la nappe souterraine, dans ce complexe eau superficielle-nappe phréatique particulier. Ces prélèvements contribuent à l'accentuation des étiages, préjudiciables à la vie piscicole.

Des sources alimentent le Lunain sur son cours, au niveau de "Moulin les bretins" à Lorrez-le-Bocage-Préaux et de "Petit Moulin" à Paley.

Les bassins de la pisciculture de Nanteau-sur-Lunain rejettent des éléments nutritifs (azote) dans les eaux du Lunain.

Il reçoit également des apports diffus importants en éléments nutritifs (azote et phosphore) et de produits phytosanitaires liés à des pratiques agricoles intensives (drainage et ruissellement). Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivies par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles. Les activités d'élevages présentes dans la vallée apportent des éléments nutritifs dans le cours d'eau.

Parmi les rejets domestiques, seule la station de Lorrez-le-Bocage-Préau rejette ses effluents sur cette masse d'eau, mais on suppose des rejets de hameaux ou habitations riveraines non raccordés à un dispositif d'épuration collectif. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

occupé par des pâturages et des prairies de fauche.

Le parc d'attraction aquatique "Fami-parc" reçoit entre 190 000 et 250 000 visiteurs par an et ne dispose pas de système d'assainissement aux normes.

- Présence d'**Ecrevisse américaine** (*Orconectes limosus*) sur la partie aval du linéaire du Lunain.
- 1 massif de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) a été repéré sur la commune de Nonville, au lieu-dit "Chauville".
- La **Balsamine géante** (*Impatiens glandulifera*) est implantée sur la propriété d'Eau de Paris, à Villemer.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "L'Epinoche d'Episy" à Episy.
- Société de pêche et de chasse de Treuzy-Levelay.
- Association de pêche de Nonville.

Des opérations de réempoissonnement sont menées annuellement, à hauteur de :
20 000 individus de stade 2 (alevins de moins de 6 mois) par Eau de Paris entre Paley et Episy.

Réserve de pêche : /

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Le cloisonnement du cours du Lunain par les ouvrages ne permet pas d'assurer la libre circulation piscicole et le transit sédimentaire, et implique la dégradation des habitats piscicoles, en amont.

Les travaux hydrauliques passés ont altéré le lit naturel de la rivière (surlargeur, rescindement de méandres). Les activités de pisciculture impactent nettement la qualité physico-chimique des eaux et les habitats piscicoles. Le pâturage entraîne un piétinement des berges et leur déstabilisation, source de pollution par les matières organiques. De nombreux abreuvoirs ont été aménagés dans le lit de la rivière et en plusieurs endroits, les animaux divaguent dans le lit de la rivière. Le Lunain est le milieu receveur de nombreux rejets de qualité plus ou moins conformes, qui altèrent la qualité des eaux. Les prélèvements effectués par Eau de Paris et les forages agricoles, dans la nappe souterraine, tendent à accentuer les étiages et concentrer les substances polluantes, d'autant que la nature hydrogéologique du substratum présente naturellement des failles et gouffres dans lesquels les eaux superficielles se perdent.

Le bassin du Lunain est touché par la présence d'espèce faunistique et floristiques invasives.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Suivre l'évolution des gouffres et des résurgences et déterminer les secteurs les plus vulnérables
- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Diagnostiquer les réseaux d'alimentation en eau potable

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des campagnes et dispositifs de piégeage
- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique

- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales
- Favoriser la mise en place d'une structure de gestion (type syndicat de rivière) des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant

Amélioration de la gestion piscicole

- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR89

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

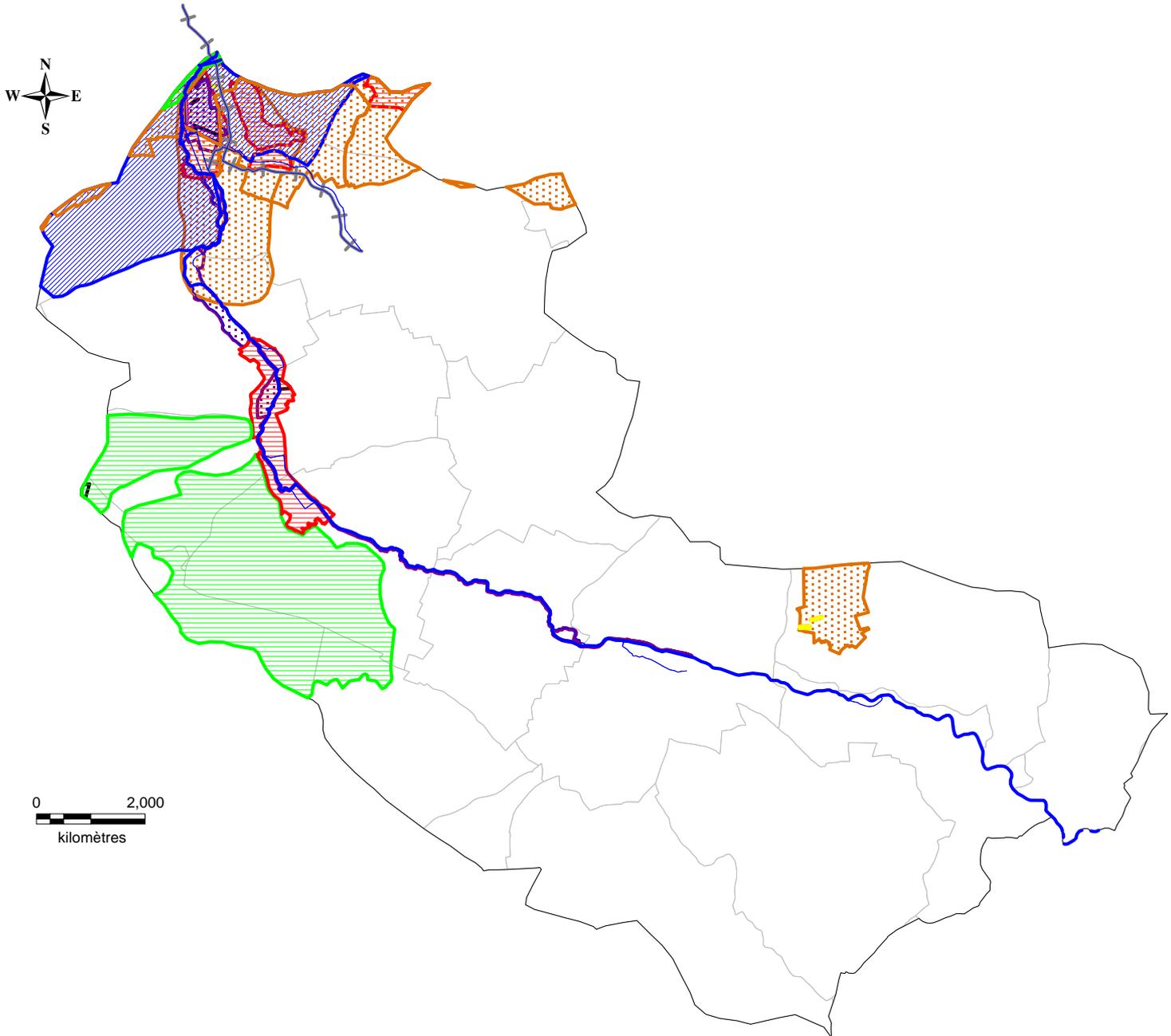
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR89

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<u>Autres éléments :</u>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Aqueduc
	Zone de Protection en Forêt		Petit chevelu
	Parc Naturel Régional (PNR)		Masse d'eau principale
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite de masse d'eau
	Réservoir biologique pertinent		Limite communale
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

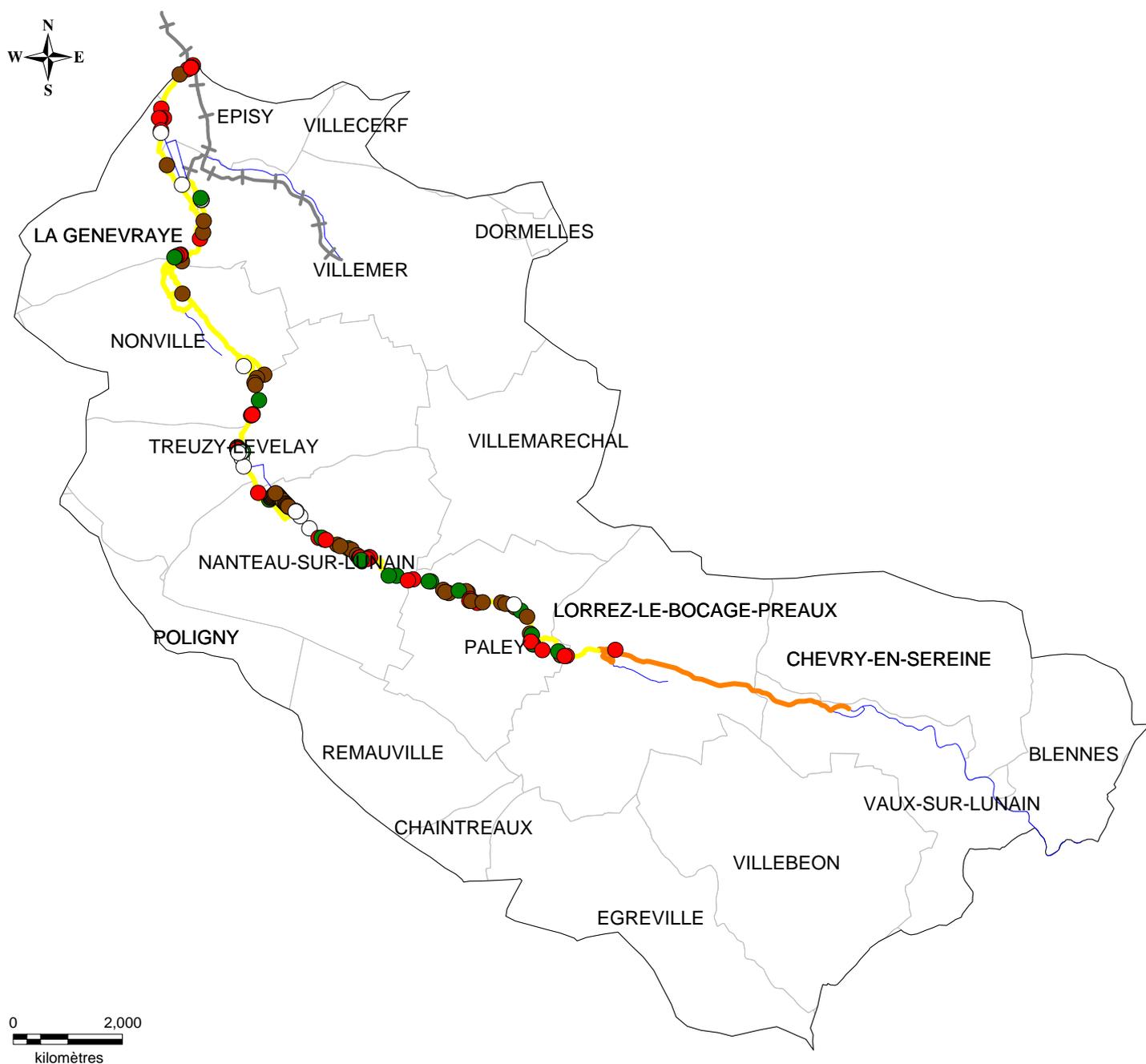
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR89

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]

Autres éléments :

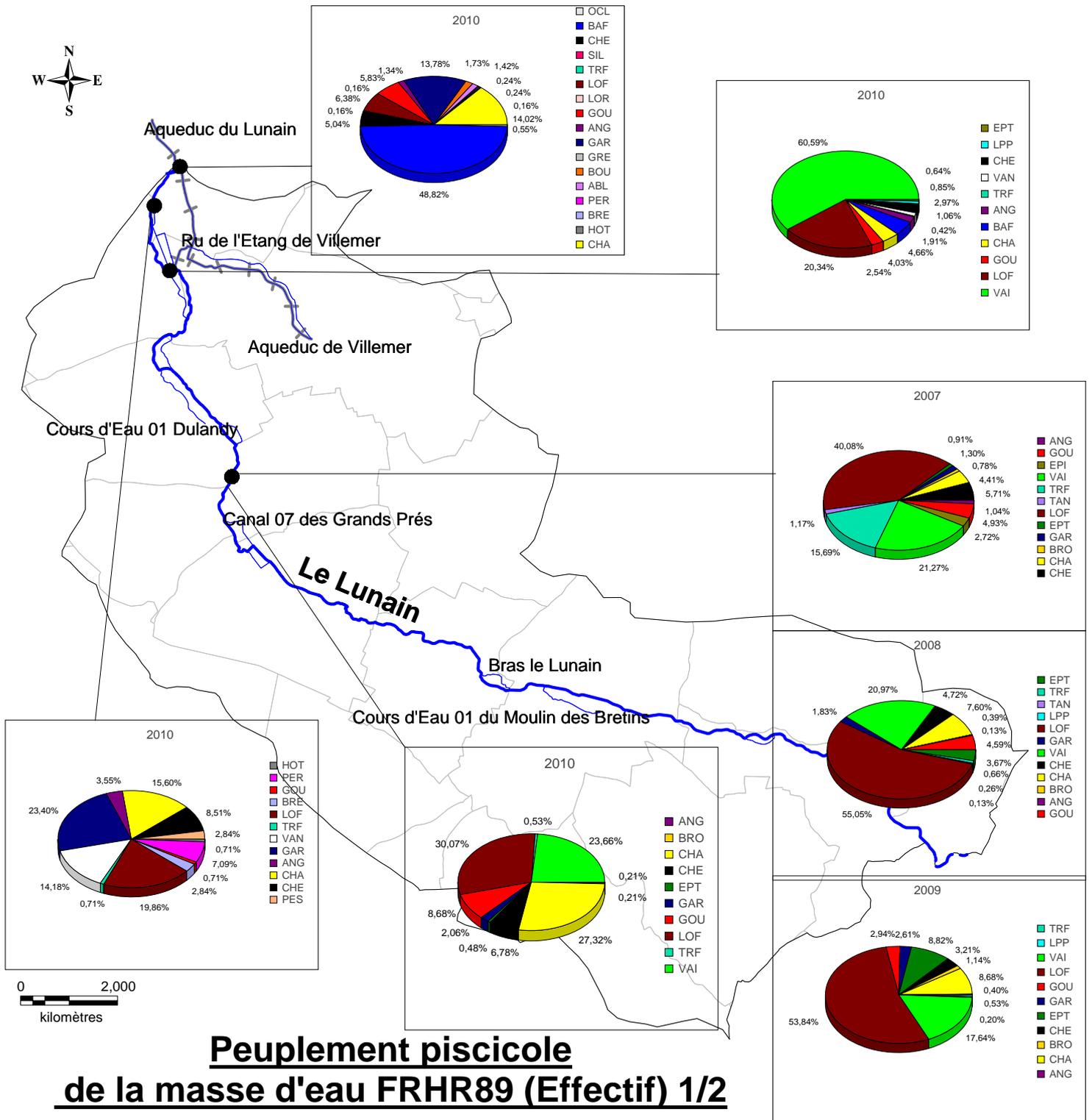
- Indéterminée
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Infranchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR89 (Effectif) 1/2

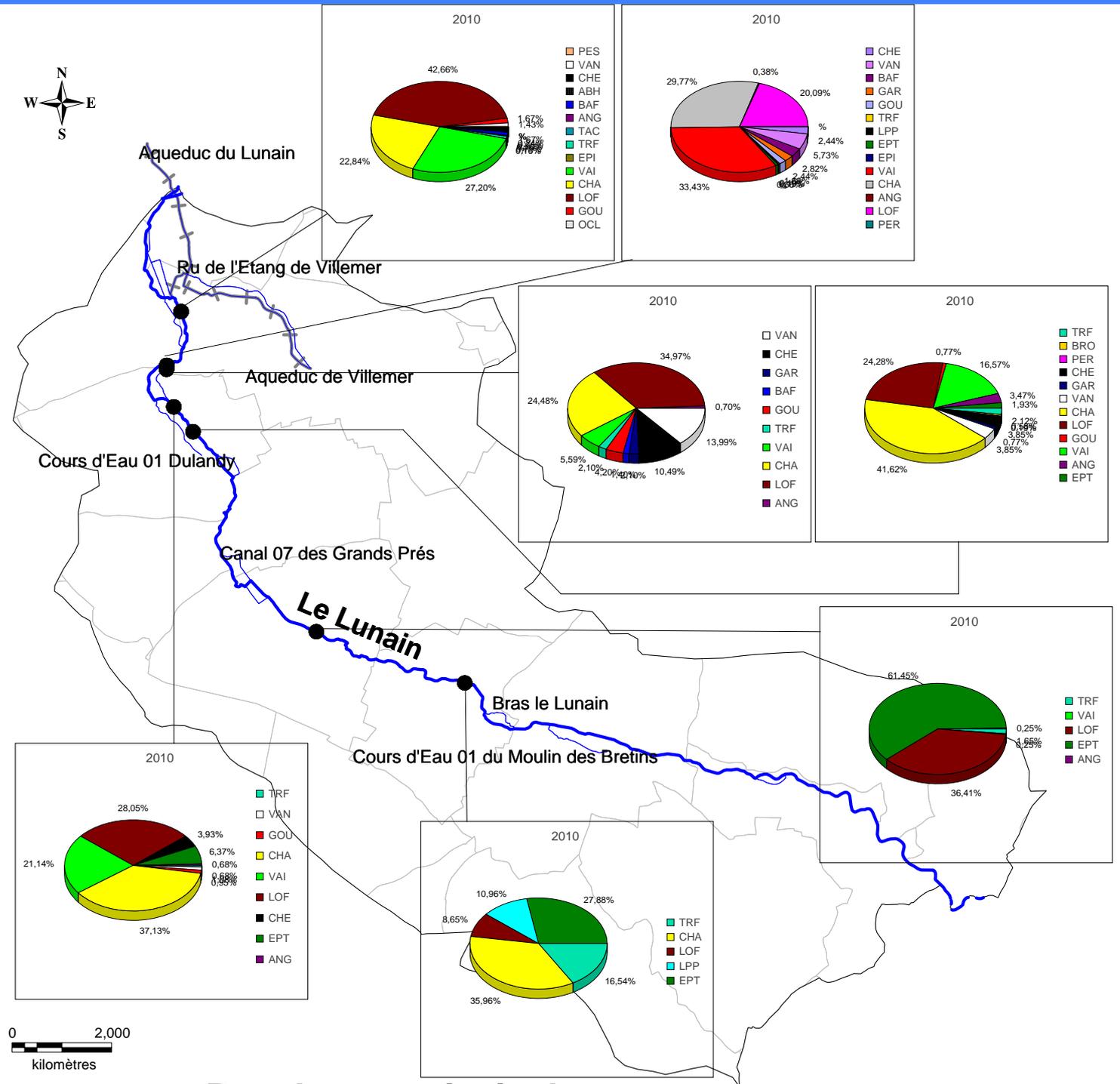
- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :
 IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR89 (Effectif) 2/2

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

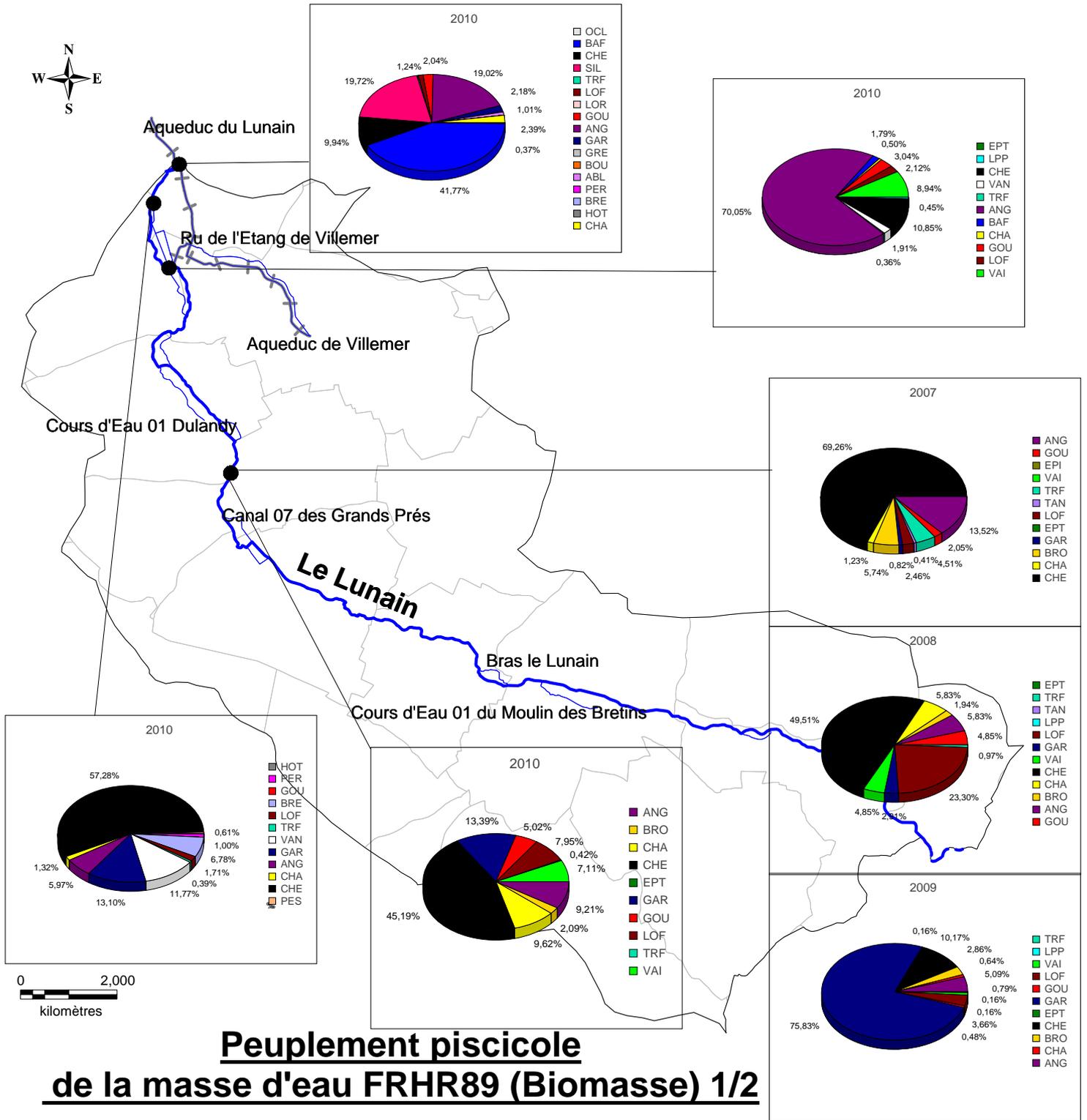
Autres éléments :

Sources :

- IGN BD Carthage - 2008
- IGN BDCarto 2003
- AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR89 (Biomasse) 1/2

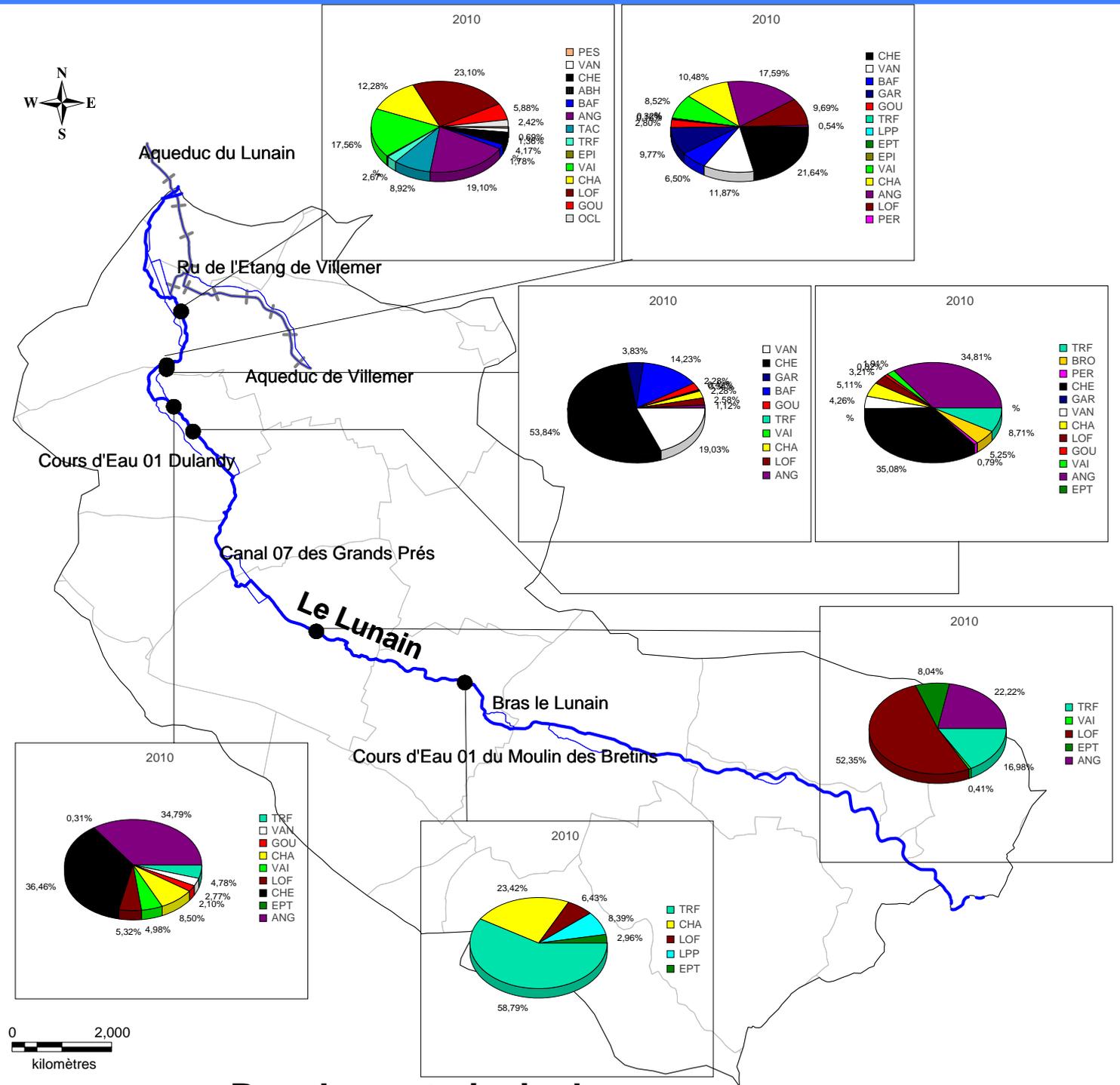
- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :
 IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR89 (Biomasse) 2/2

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

- IGN BD Carthage - 2008
- IGN BDCarto 2003
- AESN Masse d'eau MaJ30102009

**FRHR88B**

Le Betz de sa source au confluent du Loing (exclu)

Référence carte 2418 Est
IGN:

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2015Distance à la source : 30
Longueur cours principal: 7,2
(km)Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR88B-F429900 vallée des Ardouses

Le Betz prend sa source dans le département du Loiret et après environ 30 km conflue en rive droite du Loing à Souppes-sur-Loing. Le cours d'eau entre en Seine et Marne au niveau de Bransles. Seul le ru de la Vallée des Ardouses apporte ses eaux au Betz.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BRANSLES CHAINTREUX CHATEAU-LANDON CHEVANNES
DORDIVES EGREVILLE SOUPPE-SUR-LOINGPopulation totale : 15 800
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Syndicat Intercommunal pour l'Etude de l'Aménagement du Betz.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 191,42

Pente moyenne du cours principal (‰) : 2,7

Géologie : Substratum de Craie blanche à silex (Sévonien) sur lesquelles reposent des formations d'argiles à silex recouvertes par des formations argilo-sableuses et perméables en aval.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
6,5	33,4	0,1	0,6	1	1,4	0	0,1	0	0,5	0

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03053750	RCB	Le Betz	BRANSLES	MAC; ION; E;

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03053750	152,55	Le Betz	BRANSLES	0,17	4,4		19,10 (30 Décembre 2001)

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m3/s)	Seuil d'alerte (m3/s)	Seuil de crise (m3/s)	Seuil de crise renforcée (m3/s)
03053750	Le Betz	BRANSLES				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03053750	RCB	Le Betz	BRANSLES	MAC; ION; E;	non	oui

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

Les eaux du Betz sont de relativement bonne qualité.

La granulométrie dominante est constituée par des cailloux et des graviers sur les faciès lotiques. En faciès lenthique, notamment en amont des ouvrages hydrauliques, on observe une importante sédimentation et la granulométrie dominante devient vaso-sableuse, et fortement colmatée.

2. Peuplement piscicole

Classé en 1ère catégorie sur tout son cours, le Betz offre un peuplement de type **Salmonicole** (Truites fario, Vairons, Chabots (*espèce d'intérêt communautaire*)), accompagné par quelques espèces de **Cyprinidés d'eau vive** telle que les Goujons. On note la présence de nombreuses **Anguilles** (*espèce protégée*). La présence de Truites fario sur le Betz résulte en grande partie des repeuplements effectués par les AAPPMA au stade de 250 g. On note cependant la capture de truitelles (taille < 7 cm) dont l'origine est inconnue : il peut s'agir de témoins de reproduction naturelle sur le Betz.

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- Le Betz à Chevannes.

La zone de marais de Verdeau est un secteur intéressant compte tenu de son rôle tampon.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Le bassin versant du Betz en Seine et Marne couvre la seule commune de Bransles et présente une vocation agricole marquée.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Il existe de nombreux ouvrages sur le cours du Betz qui sont d'anciens moulins n'ayant plus d'usages aujourd'hui. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment

Il existe une pisciculture à Dordives qui rejette des produits azotés et phosphorés. Les bassins sont alimentés par dérivation des eaux du Betz. Ce type d'activité peut s'avérer perturbant au regard de la qualité du milieu aquatique, car en plus de l'effet et les impacts similaires aux plans d'eau, les rejets (riches en matière organique) altèrent la qualité des eaux en aval.

Le Betz a fait l'objet d'importants travaux hydrauliques (curage, recalibrage).

Les travaux effectués semblent avoir considérablement impactés la partie aval du cours d'eau. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Il y a présence de forages agricoles dans la nappe d'eau souterraine qui accentuent les phénomènes d'étiage.

Le Betz reçoit des apports diffus importants en éléments nutritifs (azote et phosphore) et de produits phytosanitaires liés à des pratiques agricoles intensives (drainage et ruissellement). Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un

point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Les activités d'élevages présentes dans la vallée apportent des éléments nutritifs dans le cours d'eau.

Le cours d'eau ne reçoit aucun rejet de station d'épuration. Les activités d'élevages présentes dans la vallée apportent des éléments nutritifs dans le cours d'eau via les ruissellements des effluents et lixiviats d'élevage.

Les parcelles riveraines du cours d'eau sont essentiellement dédiées aux prairies et boisements. Les secteurs plus éloignés sont occupés par des cultures principalement céréalières.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "de Bransles" à Bransles.
- AAPPMA "La Gaule du Loing" à Château-Landon.

Des opérations de réempoissonnement sont menées annuellement, à hauteur de :

60 kg de Truite arc-en-ciel et,

360 kg de Truite fario "portion", par les AAPPMA et la Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatiques.

Réserve de pêche : /

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Les travaux de recalibrage sur le Betz ont fortement réduit les possibilités d'abris et ont entraîné la banalisation des habitats en berges notamment. Néanmoins, en plusieurs secteurs, des surfaces de substrats graveleux, peu colmatés, pourraient constituer des zones potentielles de frayères pour la Truite fario.

Le surdimensionnement en certains secteurs entraîne une diminution sensible de la hauteur de la lame d'eau et des vitesses d'écoulement. Le débit dans le lit mineur peut être encore diminué par les pompages agricoles.

Les ouvrages hydrauliques contribuent à la banalisation et l'homogénéisation des habitats favorables à la vie piscicole et constituent des obstacles à la libre circulation piscicole et sédimentaire.

La qualité physico-chimique des eaux, bien que correcte, est altérée par les différents rejets (pisciculture, agricole, urbain) que reçoit le Betz.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

Amélioration de la gestion piscicole

- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR88B

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR88B

0 2,000
kilomètres

- | | | |
|--|--|--------------------------|
| | Arrêté de Protection de Biotope (APB) | <i>Autres éléments :</i> |
| | Espace Naturel Sensible (ENS) | |
| | Zone de Protection en Forêt | |
| | Parc Naturel Régional (PNR) | |
| | Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC) | |
| | Réservoir biologique pertinent | |
| | Réserve Naturelle Nationale (RNN) | |
| | Réserve Naturelle Régionale (RNR) | |
| | Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) | |
| | Site classé | |
| | Site inscrit | |
| | Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I | |
| | Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II | |
| | Zone de Protection Spéciale (ZPS) | |

Sources :

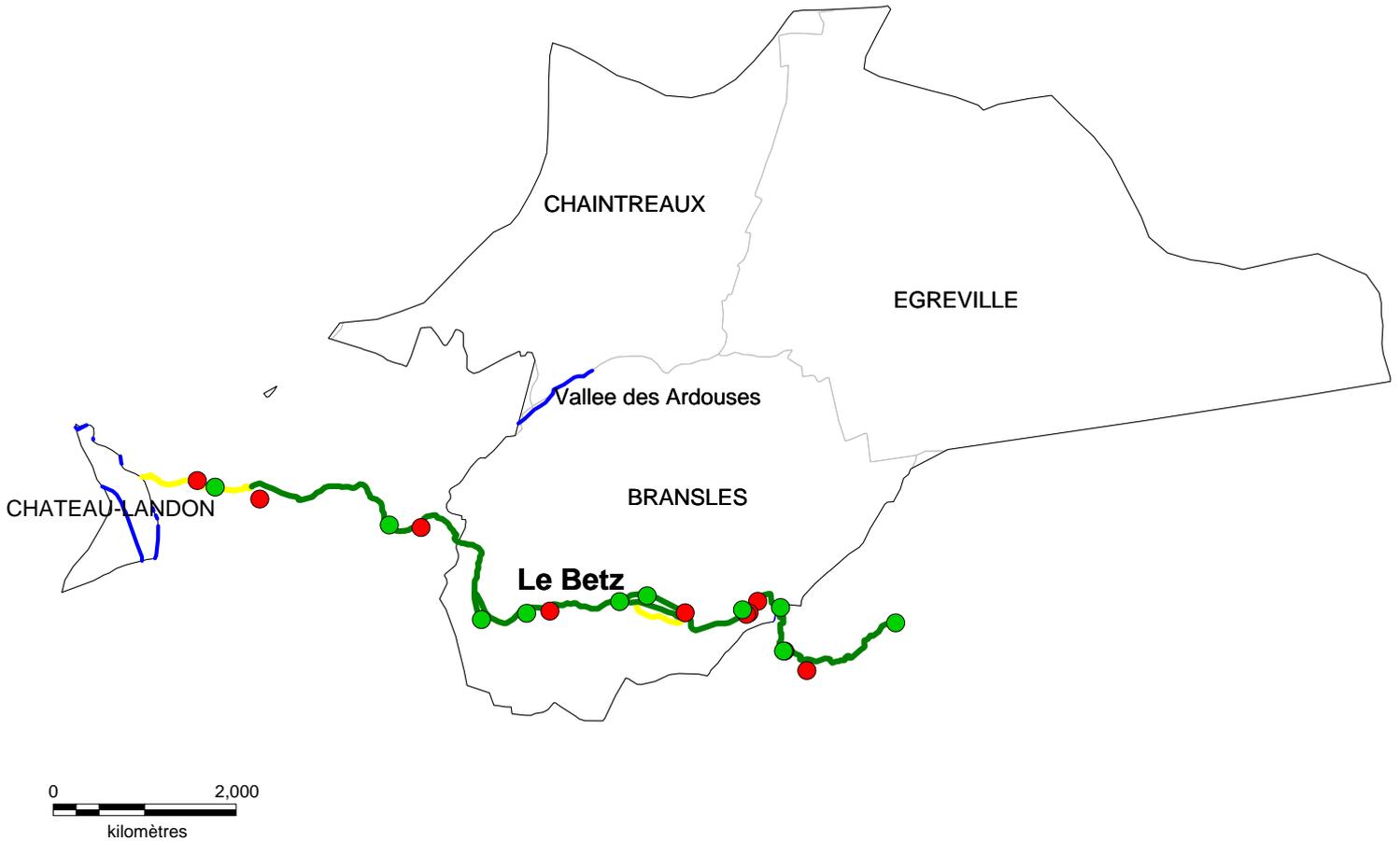
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUÉIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'Indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR88B

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

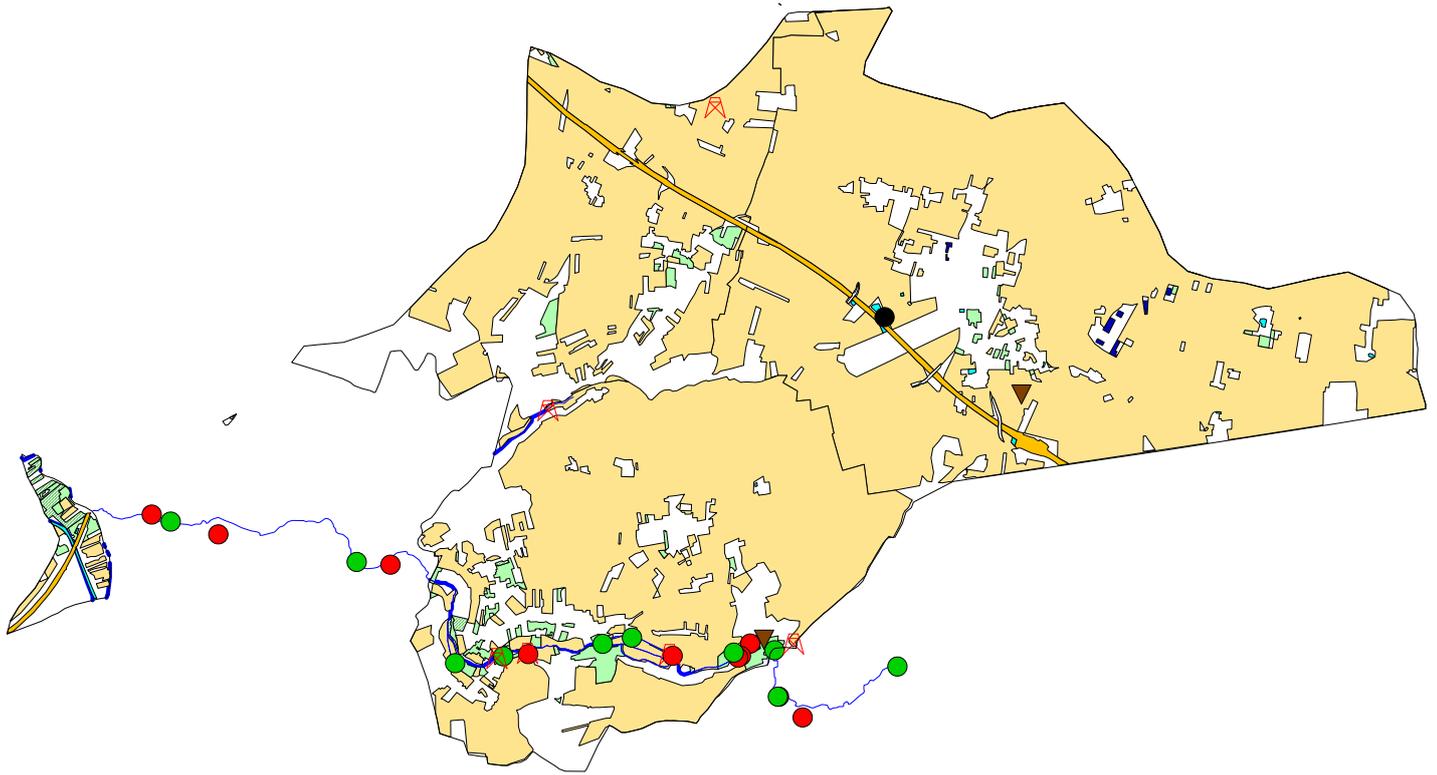
- Infranchissable
- Franchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR88B

- Rejet de station d'épuration
- ⚠ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Franchissable

Autres éléments :

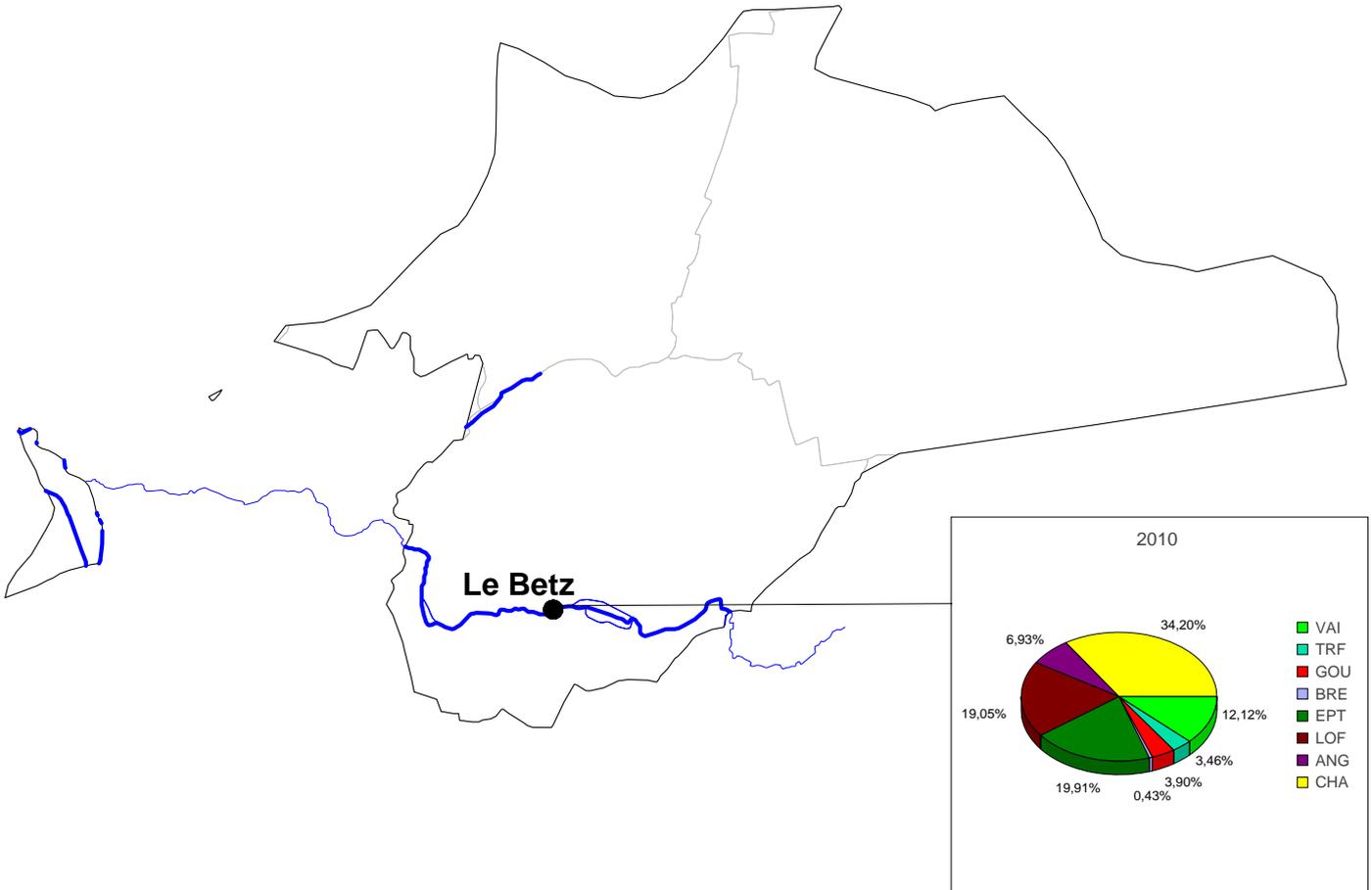
- | | |
|---------------------------------------|---|
| Peupleraies | Petit chevelu |
| Terres labourées | Masse d'eau principale |
| Surface en herbe à caractère agricole | Limite de masse d'eau |
| Maraîchage, horticulture | Golfs |
| Cultures intensives sous serres | Zones d'activités |
| Plan d'eau | Pétrole (production, raffinage, stockage) |
| Carrières, sablières | Emprise de transport ferré |
| | Autoroutes |
| | Routes nationales |
| | Installations aéroportuaires |

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 IAURIF MOS 2003
 Données DDT
 Données ARS



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR88B (Effectif)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

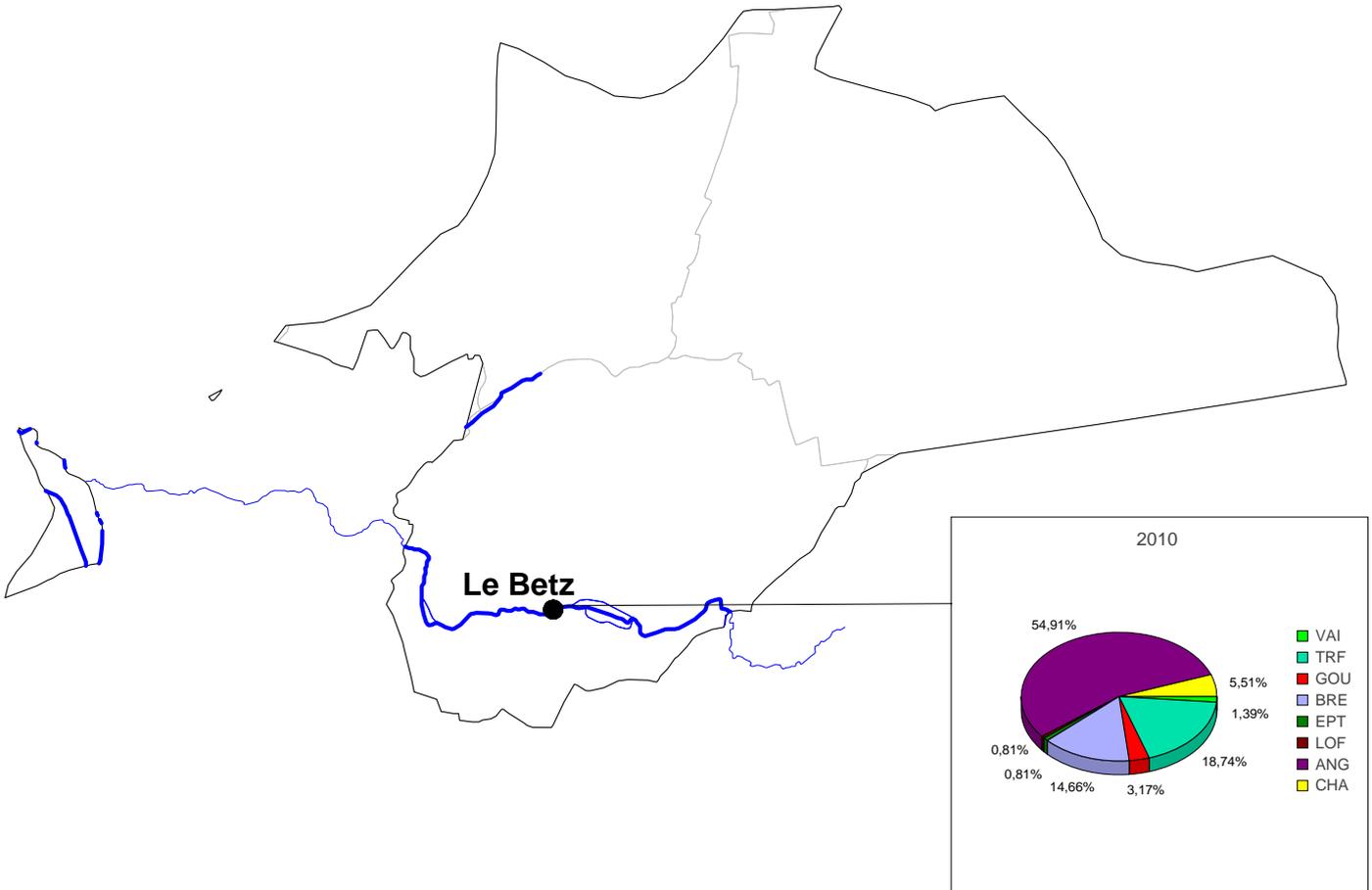
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR88B (Biomasse)

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77



FRHR87

Le Fusin du confluent du Petit Fusain (exclu) au confluent du Loing (exclu)

Référence carte 2418 Est; 2418 Ouest
IGN:

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2027



Distance à la source : 26
Longueur cours principal: 17,1
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR87-F4362000 ruisseau de saint-jean

Le Fusin prend sa source dans le Loiret et traverse successivement à 2 reprises, le département de la Seine et Marne, où il conflue en rive gauche du Loing à Château-Landon.
Il reçoit les eaux du ruisseau de Saint-Jean, dans sa partie aval, en rive droite.

Voir cartes n° 1 et 5 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BEAUMONT-DU-GATINAIS	BOUGLIGNY	CHATEAU-LANDON	CHENOU
MAISONCELLES-EN-GATINAIS	MONDREVILLE	NARGIS	PREFONTAINES
SOUPPES-SUR-LOING			

Population totale : 12 600
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 2, 4 et 7 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 3 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 8 de l'Atlas départemental

- Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée du Grand Fusin et de ses affluents.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 451,21

Pente moyenne du cours principal (‰) : 1

Géologie : Taille son lit dans des alluvions modernes reposant sur des calcaires du Gatinais dans la partie amont et sur les calcaires de Château-Landon dans le secteur aval.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
5,4	42,2	0,1	0,8	1	1,4	0,1	0,3	0,1	0	0

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
		Le Fusin	COURTEMPIERRE	
03058055	RID CG77	Le Fusin	CHATEAU-LANDON	Q; MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
		Le Fusin	COURTEMPIERRE				
03058055	455,94	Le Fusin	CHATEAU-LANDON	0,329			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
	Le Fusin	COURTEMPIERRE	0,4	0,30	0,2	0,12
03058055	Le Fusin	CHATEAU-LANDON				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
		Le Fusin	COURTEMPIERRE			
03058055	RID CG77	Le Fusin	CHATEAU-LANDON	Q; MAC; E	oui	oui

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

En amont de Château-Landon, l'homogénéité du substrat, liée à la nature géologique du bassin versant et aux aménagements lourds de la rivière, contribue à la pauvreté des habitats piscicoles. Le colmatage important des fonds et l'absence de végétation aquatique ne permettent pas d'offrir de zones de reproduction ni d'abris pour les poissons.

En aval de Château-Landon, le substrat est dominé par des sables plus ou moins grossiers, accompagnés ponctuellement d'éléments plus grossiers tels que des blocs. Ainsi, l'hétérogénéité des substrats favorise la diversification des habitats, toutefois limitée par la faible représentation des faciès lotiques. Il y a développement d'herbiers de végétation aquatique offrant des possibilités de caches importantes pour les poissons.

2. Peuplement piscicole

Classé en 2ème catégorie, le Fusin n'offre, dans sa partie amont, aucun intérêt piscicole compte tenu des faibles débits concentrant ainsi les pollutions et de la pauvreté des habitats induite par les aménagements subis par le cours d'eau.

Dans son cours aval, le peuplement piscicole est dominé par les **Cyprinidés d'eau vive** tels que les Chevesnes, et Gardons. On notera la présence d'**Anguilles** (espèce protégée) et de **Loches de rivière** (espèce d'intérêt communautaire) ainsi que celle d'*Ecrevisses américaines* (espèce introduite et invasive). Le peuplement sur la partie aval témoigne de l'intérêt de cet affluent en tant que zone de refuge pour les espèces présentes dans le Loing.

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- Le Fusin de Sceaux-du-Gâtinais à Château-Landon.

Le Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Vallée du Grand Fusin réalise une étude sur le déplacement des principaux forages impactants, dans une bande de 200 m de part et d'autre du Fusin.

D'ici 2011, une étude globale sur les ouvrages hydrauliques et la renaturation du cours d'eau devrait voir le jour, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

L'urbanisation dans la partie seine et marnaise du Fusin est située sur la commune de Château-Landon. Le bassin versant est tourné vers les activités agricoles de monoculture intensive (Céréales, Maïs,...).

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Il existe de nombreux ouvrages sur le cours du Fusin qui résultent d'anciens moulins n'ayant plus d'usages aujourd'hui. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

De très lourds travaux hydrauliques (curage, recalibrage et drainage des zones humides) ont été menés notamment sur tout le secteur en amont de Château-Landon. Ces travaux ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Les prélèvements par forages agricoles dans la nappe souterraine sont généralisés sur l'ensemble du bassin du Fusin et représentent un réel impact sur les quantités des eaux disponibles et accentuent sévèrement les étiages.

Le Fusin reçoit des apports diffus importants en éléments nutritifs (azote et phosphore) et de produits phytosanitaires liés à des pratiques agricoles intensives (drainage et ruissellement). Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivies par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Le cours d'eau reçoit le rejet de station d'épuration (agglomération de Château-Landon), le reste fonctionnant en assainissement autonome. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

Les parcelles riveraines du cours d'eau sont essentiellement occupées par des cultures principalement céréalières. La partie aval du cours d'eau traverse des zones de marais.

Des peupleraies sont implantées en bordure de cours d'eau sur le secteur de Château-Landon, en rive droite essentiellement.

- 9 massifs de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) recensés, dont 7 sur la commune de Château-Landon, représentant une surface cumulée de plus de 800 m² et 3 dans la zone médiane en dehors de la Seine et Marne.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Le Vairon Château-Landonnais" de Château-Landon.

Réserve de pêche : /

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Le surdimensionnement de certains tronçons, lié aux travaux hydrauliques passés, conduit à la diminution de la hauteur d'eau et ainsi favorise la concentration des éléments nutritifs et substances polluantes d'origine agricole et/ou domestique, traduisant un phénomène d'eutrophisation. Le cloisonnement du cours d'eau par les ouvrages hydrauliques contribue à la banalisation et l'homogénéisation des habitats piscicoles, qui sont déjà limités, notamment en berges, par la présence de peupliers et de Renouée du Japon (*espèce invasive*) constituant la seule végétation rivulaire. Sur l'aval, malgré la prédominance des faciès lenthiques, l'habitat aquatique est assez diversifié grâce à l'hétérogénéité des substrats et la présence de végétation aquatique. Les prélèvements en nappe souterraine par les forages agricoles restent une problématique importante sur ce bassin versant qui connaît des étiages très sévères voire parfois des périodes d'assec total.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

Amélioration de la gestion piscicole

- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR87

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

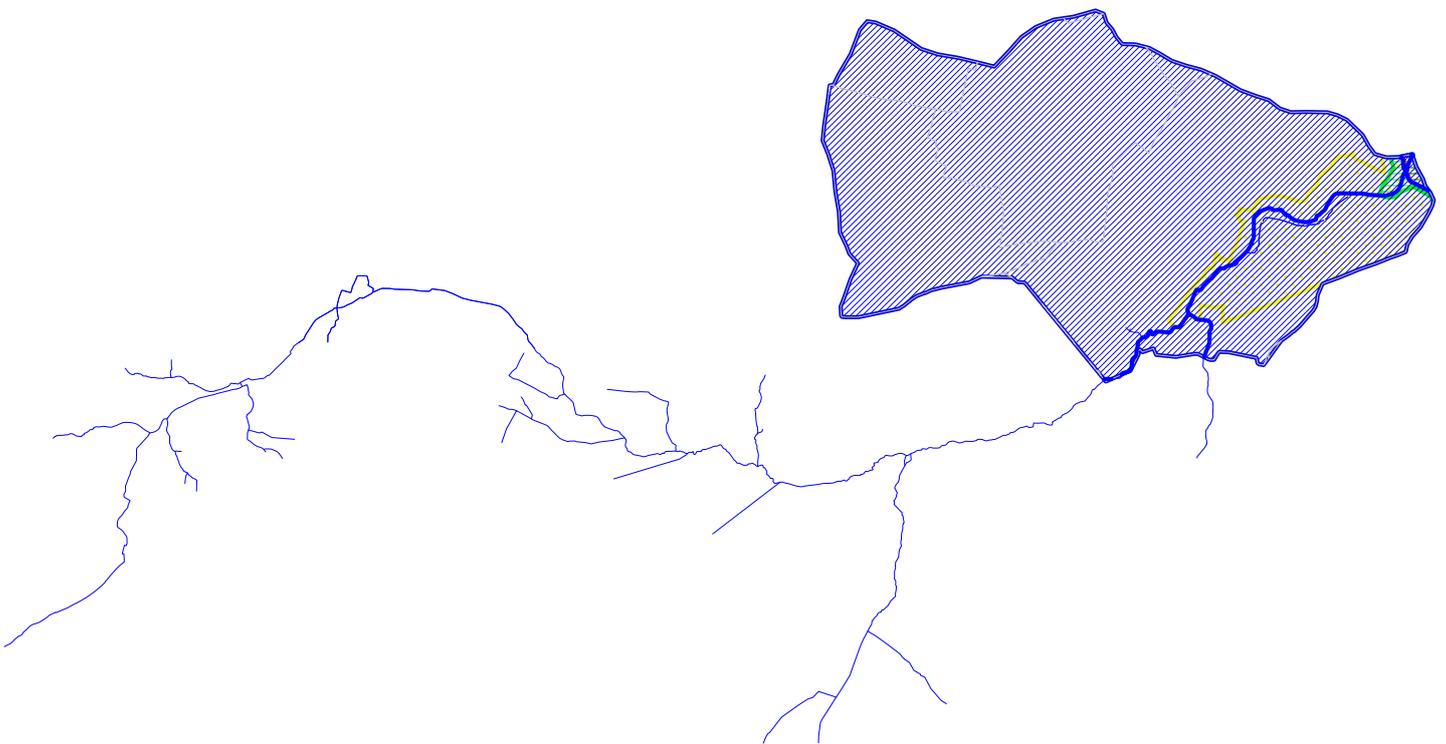
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR87

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Masse d'eau principale
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite de masse d'eau
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite communale
	Réservoir biologique pertinent		
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

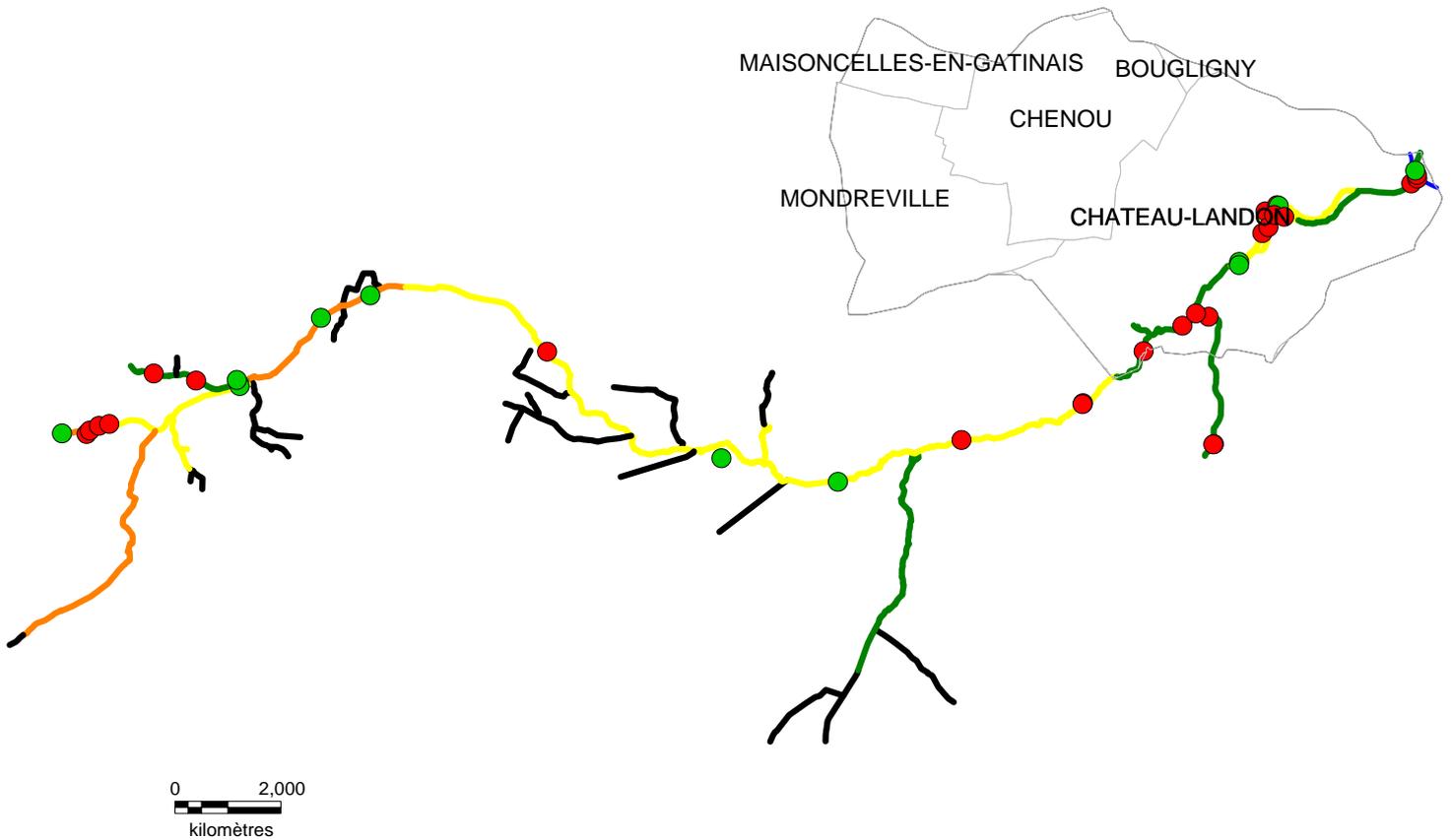
Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau Maj30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'Indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR87

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

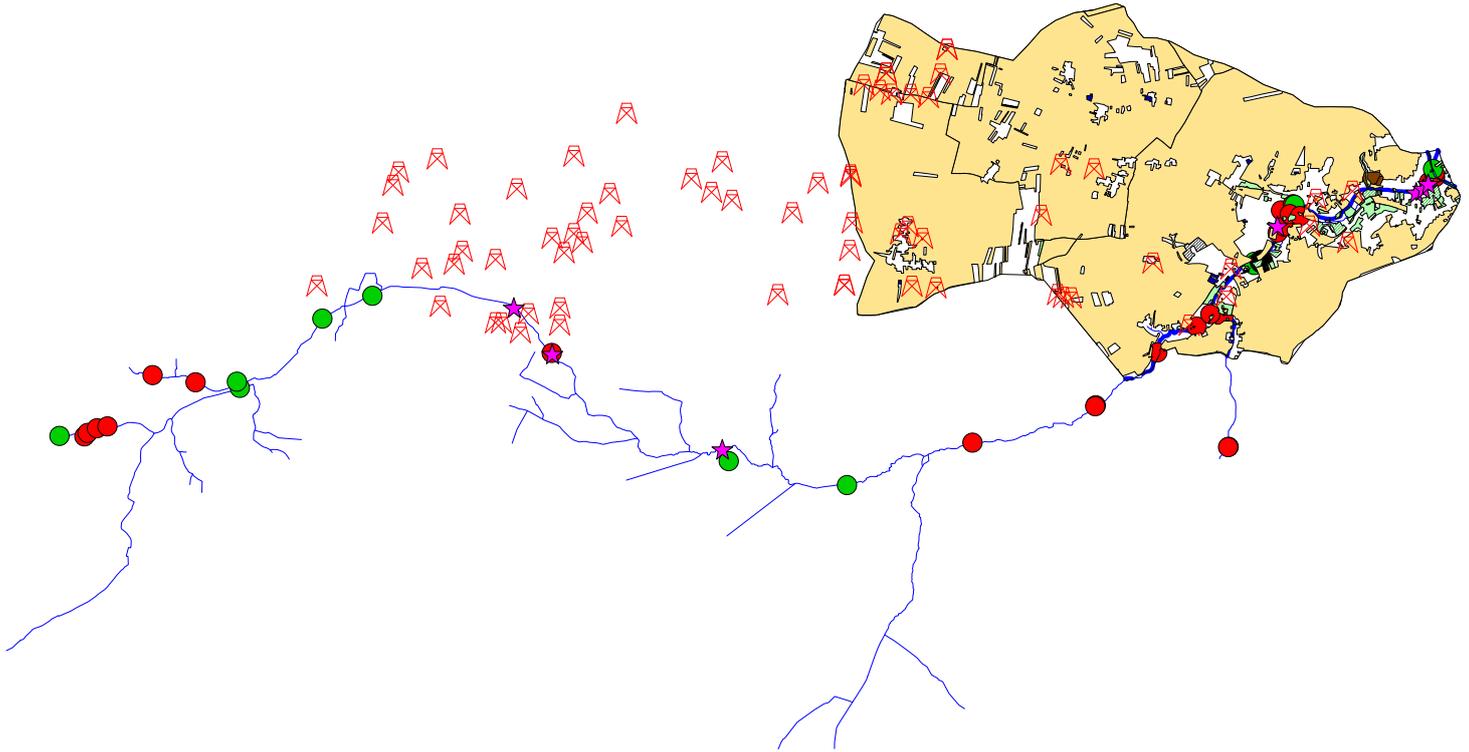
- Infranchissable
- Franchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Pressions sur la masse d'eau FRHR87

- ★ Espèce envahissante
- Rejet de station d'épuration
- △ Forage agricole
- ▽ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Franchissable

Autres éléments :

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

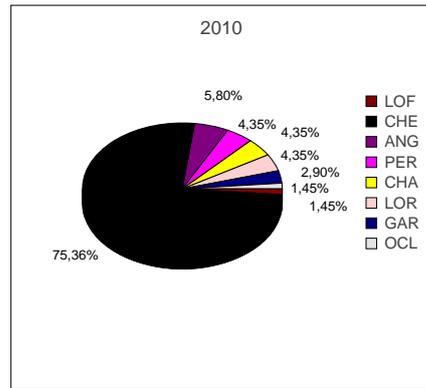
- | | |
|---------------------------------------|---|
| Peupleraies | Golfs |
| Terres labourées | Zones d'activités |
| Surface en herbe à caractère agricole | Pétrole (production, raffinage, stockage) |
| Maraîchage, horticulture | Emprise de transport ferré |
| Cultures intensives sous serres | Autoroutes |
| Plan d'eau | Routes nationales |
| Carrières, sablières | Installations aéroportuaires |

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
IAURIF MOS 2003
Données DDT
Données ARS



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR87 (Effectif)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

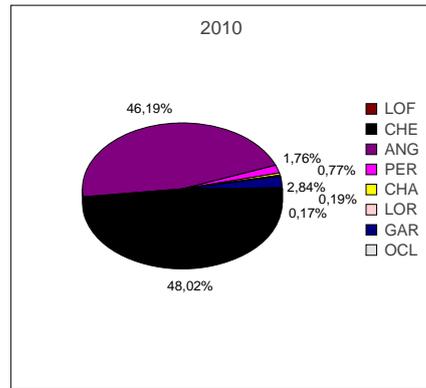
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR87 (Biomasse)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77

**FRHR522**

Le Canal du Loing

Référence carte IGN: 2417 OT; 2418 Est; 2517 Ouest**Statut:** artificielle**Objectif global et délai d'atteinte :** Bon potentiel 2015**Distance à la source :** 0
Longueur cours principal: 32,5 (km)**Etat chimique actuel avec HAP:** informations insuffisantes**Etat écologique actuel avec polluants spécifiques :** informations insuffisantes** la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe*

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

Le Canal du Loing est alimenté par la dérivation d'une partie des eaux du Loing et se confond à 2 reprises avec cette même rivière.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BAGNEAUX-SUR-LOING	CHATEAU-LONDON	DARVAULT	ECUELLES
EPISEY	LA GENEVRAYE	LA MADELEINE-SUR-LOING	MONTCOURT-FROMONVIL
MORET-SUR-LOING	NEMOURS	SAINTE-PIERRE-LES-NEMOURS	SOUPPES-SUR-LOING

Population totale : 40 400
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 0**Pente moyenne du cours principal (‰) :** 0,07**Géologie :** /

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

C'est une masse d'eau artificielle.

La largeur moyenne du canal est de l'ordre de 20 m, pour une profondeur d'environ 2 m. La pente y est excessivement faible. Les berges du canal sont aménagées de palplanches et son fond est à l'état naturel (argiles et craie).

Les habitats piscicoles sont très réduits sur ce type de milieu et limités au développement ponctuel d'herbiers qui peuvent constituer des zones d'abris et de supports potentiels pour la reproduction de certaines espèces.

2. Peuplement piscicole

Aucune donnée d'inventaire ne permet de qualifier la nature du peuplement en place.

3. Divers

Le niveau d'eau demeure constant tout au long de l'année, et est influencé uniquement par le jeu des écluses situées sur le parcours.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

La bande rivulaire est assez peu boisée sur les rives, et relativement urbanisée sur les secteurs communs avec le Loing (Nemours et aval de Moret-sur-Loing).

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

On compte 13 ouvrages hydrauliques :

- l'écluse de Néronville,
- l'écluse d'Egreville,
- l'écluse de Beaumoulin,
- l'écluse de Bagneaux-sur-Loing,
- l'écluse de Chaintréauville,
- l'écluse des Buttes,
- le barrage-mobile de Montcourt-Fromonville,
- l'écluse des Bordes,
- l'écluse de Berville,
- l'écluse d'Episy,
- l'écluse d'Ecuelles,
- l'écluse de Bourgogne,
- l'écluse de Moret

Le canal est un milieu artificialisé.

Aucun rejet n'est recensé.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "L'Épinoche d'Episy" à Episy.
- AAPPMA " La Brème de La Genevray-Montigny-sur-loing-Bourron-Marlotte" à La Genevraye.
- AAPPMA "La Montcourtoise" à Montcourt-Fromonville.
- AAPPMA "La Vandoise et le Gardon du Loing" de Nemours.
- AAPPMA "Le Goujon de Souppes-sur-Loing" à Souppes-sur-Loing.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par les AAPPMA locales, à hauteur :

En 2009 :

+ de 30 000 Gradons,
+ de 100 Sandres,
95 Brochetons,
des Black-Bass,
des Goujons,
des Perches,
des Tanches,
des Carpes communes.

En 2010 :

à Montcourt-Fromonville
+ de 3 000 Gardons,
100 Sandres,
des Goujons.

au Pont de Paris

250 Brochetons.

Réserve de pêche : • Réserve du barrage de Fromonville : Depuis 50 m en amont du barrage à clapets (PK 32.400) jusqu'à 50 m en aval du barrage à clapets (PK 32.500).

2. Activités nautiques

- Navigation de commerce et de plaisance

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Les débits du Canal du Loing demeurent constants et ne varient qu'au rythme des éclusées des différents ouvrages sur son cours. Les habitats aquatiques y sont quasi-inexistants, compte-tenu du caractère artificiel de la masse d'eau et son usage à des fins de navigation. Ceci limite fortement les possibilités de diversification des habitats aquatiques.

L'écoulement particulièrement lent favorise le réchauffement des eaux et le développement de phytoplancton.

Le peuplement piscicole en place résulte des déversements effectués par les associations locales.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Il est important d'assurer une qualité satisfaisante des eaux du Canal du Loing, compte-tenu qu'elles se confondent à deux reprises avec celle de la rivière naturelle.

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03012973	RID CG77	La Seine	BRAY-SUR-SEINE	MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03012973	9629,19	La Seine	BRAY-SUR-SEINE	o			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03012973	La Seine	BRAY-SUR-SEINE				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03012973	RID CG77	La Seine	BRAY-SUR-SEINE	MAC; E	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La description des habitats aquatiques est rendue délicate par la profondeur d'eau importante.

La ripisylve est relativement boisée sur les 2 rives. La largeur du fleuve varie entre 60 et 80 m, pour une profondeur moyenne de l'ordre de 2.5 à 3.5 m. Le substrat dominant est composé de sables et graviers au niveau des petites plages rivulaires, accompagnés de dépôts plus ou moins vaseux dans les zones plus calmes.

Les habitats sont assez peu diversifiés au niveau du lit mineur, où quelques herbiers de végétation aquatique se développent ponctuellement le long des berges, offrant des possibilités d'abris aux poissons. Les secteurs situés à l'abri de la navigation, entre les îles et la berge (bras de Grisy-sur-Seine, bras à hauteur de Jaulnes,...) et au niveau des anciens bras de la Seine et les gravières en communication offrent une riche diversité d'habitats aquatiques : zones sablo-graveleuses faiblement envasées, herbiers de Nénuphars et Myriophylles.

La largeur des **Grandes Noues de Neuvry et d'Hermé** varie de 2 à 6 m et leur profondeur est comprise entre 0.4 et supérieure à 1 m sur certains secteurs. Situées dans le lit majeur de la Seine, les Noues et Vidées constituent d'excellentes zones de reproduction et de développement pour les Brochets et les Perches.

2. Peuplement piscicole

Le cours de la Seine est classé en 2ème catégorie piscicole et présente un peuplement ichthyologique typique d'un grand cours d'eau de plaine à écoulement lent. Il est particulièrement diversifié sur cette masse d'eau amont, et dominé par les **Carnassiers** (Perches et Brochets) et les Ablettes, Gardons, Chevesnes, Goujons et Silures. On notera la présence, en effectifs limités, de l'**Anguille** (espèce protégée) et de 3 espèces d'intérêt communautaire : la **Loche de rivière**, le **Chabot** et la **Bouvière**. On remarque la présence de population de **Perches soleil** (espèce introduite et susceptible de causée des déséquilibres biologiques).

Les pêches de sauvetage menées en 2010, dans les écluses de Beaulieu, de Villiers-sur-Seine, et de Jaulnes montrent une diversité spécifique plus faible que sur la station de suivi habituelle. On y retrouve les espèces présentes dans le cours naturel de la Seine inventoriées au niveau de la station de suivi habituel. On notera, dans ces bras, la présence de **Lamproie de planer** (espèce d'intérêt communautaire) qui n'est présente qu'au niveau de l'écluse de Villiers-sur-Seine et celle de **Perches soleil** (espèce introduite et susceptible de causée des déséquilibres biologiques) et d'Ecrevisses américaine (espèce introduite et invasive).

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- La Grande Noüe de Neuvry entre Grisy-sur-Seine et Mouy-sur-Seine.
- La Vieille Seine entre Le Mériot et Noyen-sur-Seine.

- La Seine entre Villiers-sur-Seine et Montereau-Fault-Yonne.
- Le document d'objectifs **Natura 2000** du site "La Bassée" a été validé en Juin 2007.
- Le document d'objectifs **Natura 2000** du site "Bassée et plaines adjacentes" est en cours d'élaboration.

Pour court-circuiter le secteur naturel non navigable, entre Beaulieu et Villiers-sur-Seine, la Seine est doublée par le canal de dérivation de Beaulieu à Villiers-sur-Seine, sur une longueur de 9 km.

Le SAGE "Bassée-Voulzie est en phase d'émergence.

Une étude globale est en cours sur l'aménagement de la Bassée. Son objectif est d'identifier les moyens permettant d'atténuer les crues à l'aval de la confluence de la Seine et de l'Yonne. La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Institution Interdépartementale des Barrages-Réservoirs du Bassin de la Seine (IIBRBS).

Il y a également en projet, la mise au grand gabarit de la Seine entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Sur cette masse d'eau, le bassin versant de la Seine est une zone essentiellement rurale, où les communes riveraines sont de faible taille, à l'exception de Bray-sur-Seine (2 300 habitants).

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Le régime hydraulique de la Seine est influencé par le jeu des différents barrages situés sur son cours et soumis au fonctionnement du barrage-réservoir "Seine" (Lac de la forêt d'Orient) et un barrage-réservoir "Aube", qui ont pour but de réguler les débits du cours d'eau en écrétant les crues et en soutenant les étiages.

De plus, la Seine est constituée par une succession de biefs déterminés par des barrages-écluses. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatiques, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

L'extraction de matériaux alluvionnaires représente la part essentielle de l'activité industrielle. L'extraction de granulats a profondément remanié le paysage et peut être un facteur de perturbation important pour le maintien ou la reconquête du bon état écologique par les cours d'eau. Les exploitations dans le lit majeur de la Seine peuvent induire un rabattement de la nappe d'eau souterraine et ainsi accentuer considérablement les étiages. De plus, cette activité engendre des rejets d'eaux usées, notamment chargées en matière en suspension, qui vont rejoindre le cours d'eau et provoquer le colmatage des substrats favorables à la vie piscicole.

L'activité agricole prédomine, orientée surtout vers la monoculture intensive (Maïs, Céréales,...), tandis que l'activité industrielle n'est développée qu'au niveau de Bray-sur-Seine (sucrierie).

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Le Roseau de Bray-Grisy" à Bray-sur-Seine.
- AAPPMA "Les Amis de la Voulzie" à Provins.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par les AAPPMA locales, entre Bray-sur-Seine et Provins, à hauteur :

En 2009 :

500 Brochets,
250 Perches et,
des Gardons.

- Réserve de pêche :**
- Réserve de la Coupure de Jaulnes : En aval de l'écluse de Jaulnes, du PK 43.310 au PK 43.875.
 - Réserve du Barrage-Ecluse du Vezoult : Depuis 300 m à l'amont (garage à bateaux) jusqu'à 300 m à l'aval (garage à bateaux).
 - Réserve du Barrage du Vezoult : Depuis 50 m à l'amont du barrage jusqu'à 50 m à l'aval du barrage.
 - Réserve de l'Ecluse de Jaulnes : Depuis l'amont de l'écluse jusqu'à 50 m en aval de l'écluse.
 - Réserve du Barrage de Jaulnes : Depuis 50 m à l'amont du barrage jusqu'à 50 m à l'aval du barrage.
 - Réserve de la Coupure de Jaulnes (aval de l'Ecluse de Jaulnes) : Depuis PK 43.310 jusqu'au PK 43.875.

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Les principaux habitats piscicoles sont constitués par les annexes hydrauliques, néanmoins la gestion actuelle de la ligne d'eau confiée à Voies Navigables de France n'assure plus les connexions latérales qui conditionnent la fonctionnalité de ces zones annexes. L'absence de connexion entre la Seine et ses annexes hydrauliques ou zones humides pénalisent la qualité écologique et notamment piscicole. Les zones humides ont subi la forte pression de l'urbanisation, et n'assurent plus leur rôle de site de fraie pour les Brochets et Perches.

Les activités d'extractions de granulats dans le lit majeur et celles industrielles de Bray-sur-Seine peuvent avoir un impact négatif sur la qualité et quantité d'eau de la Seine. Néanmoins, la qualité physico-chimique se révèle relativement bonne, bien que ce ne soit pas le cas de celle de ses affluents.

Les barrages de navigation empêchent la libre circulation des espèces et le transit sédimentaire.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions accidentelles

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

Amélioration de la gestion piscicole

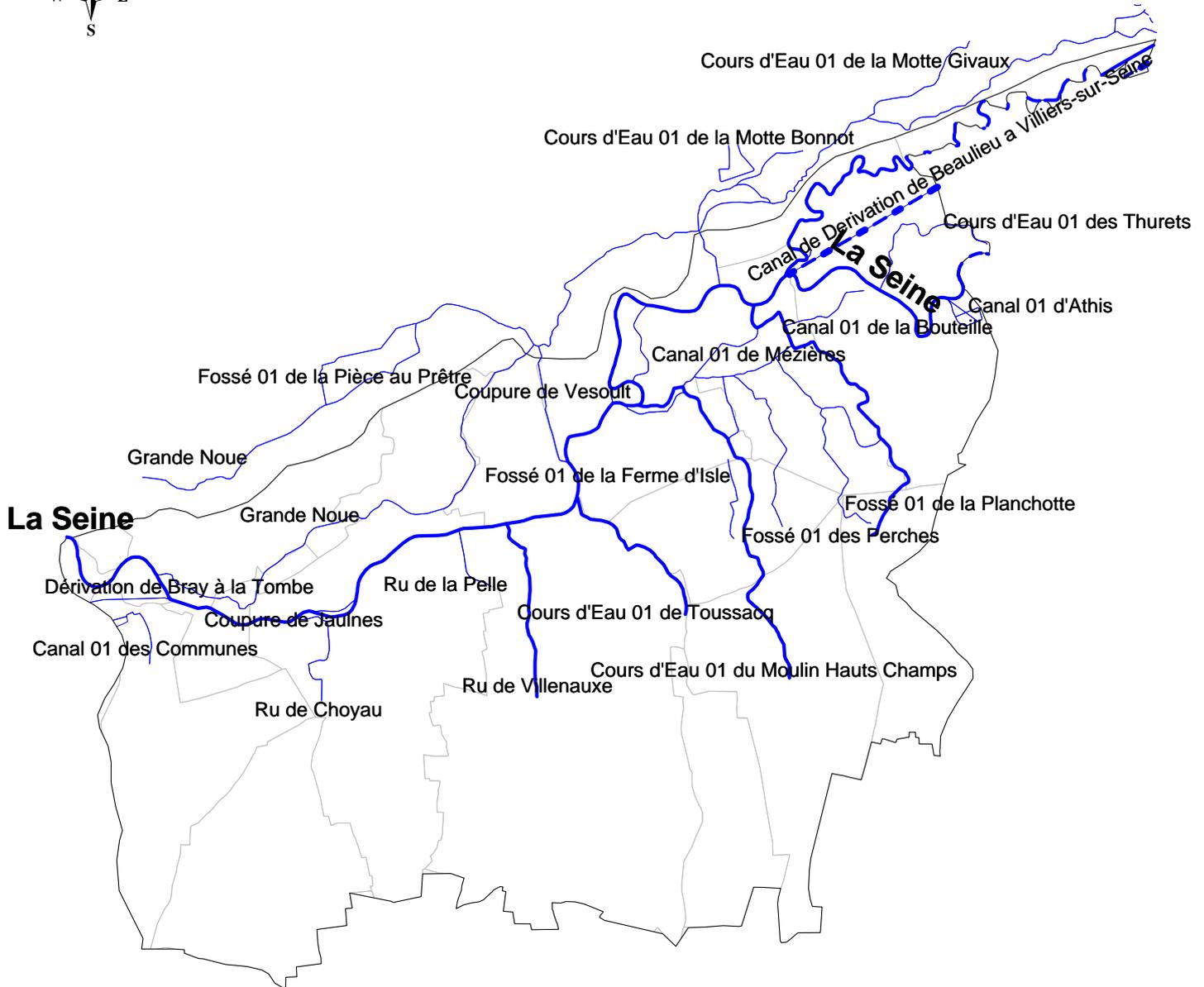
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR34

-  Petit chevelu
-  Canal
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

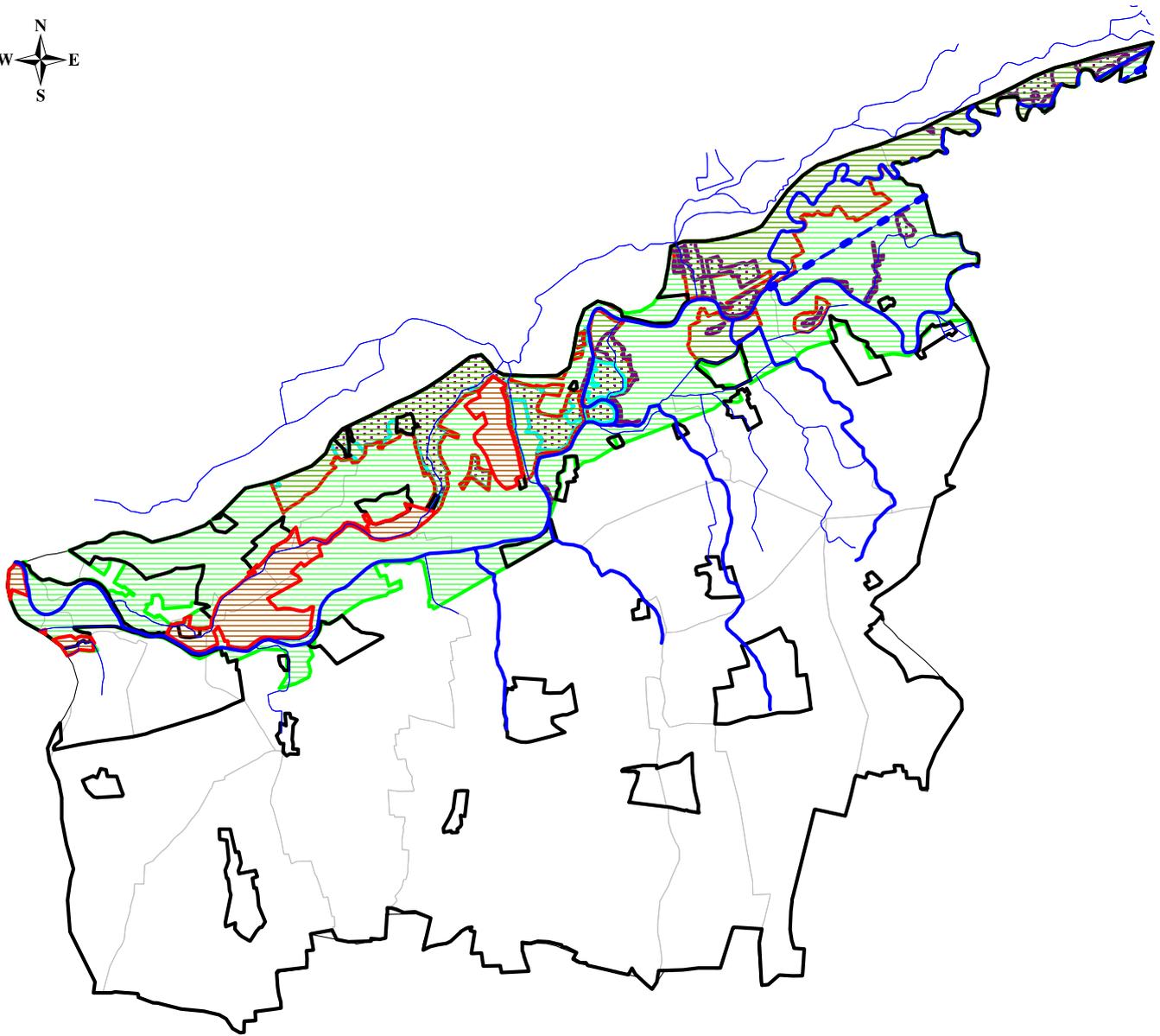
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR34

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Canal
	Parc Naturel Régional (PNR)		Masse d'eau principale
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite de masse d'eau
	Réservoir biologique pertinent		Limite communale
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

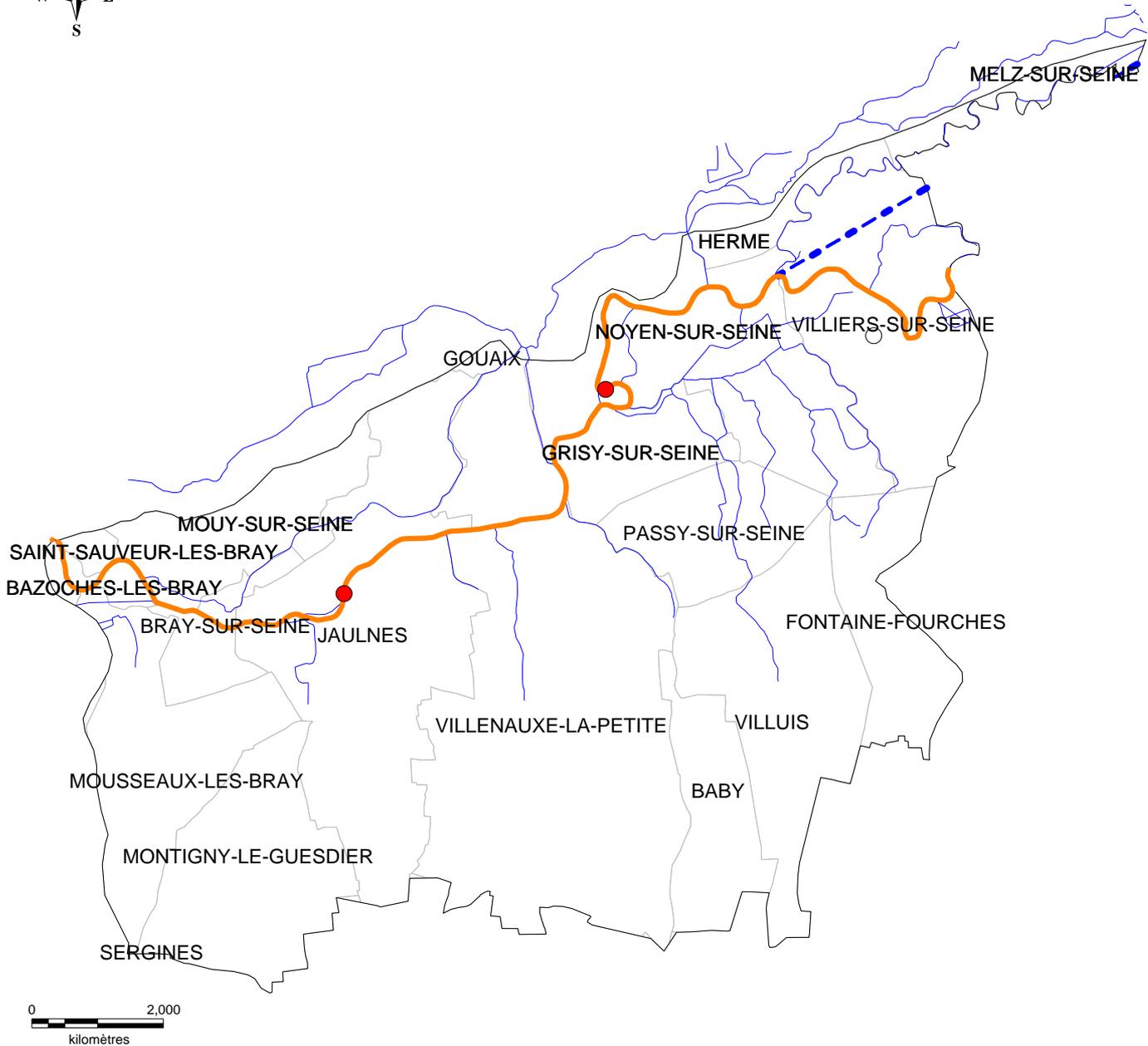
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUJEX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR34

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
-]0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

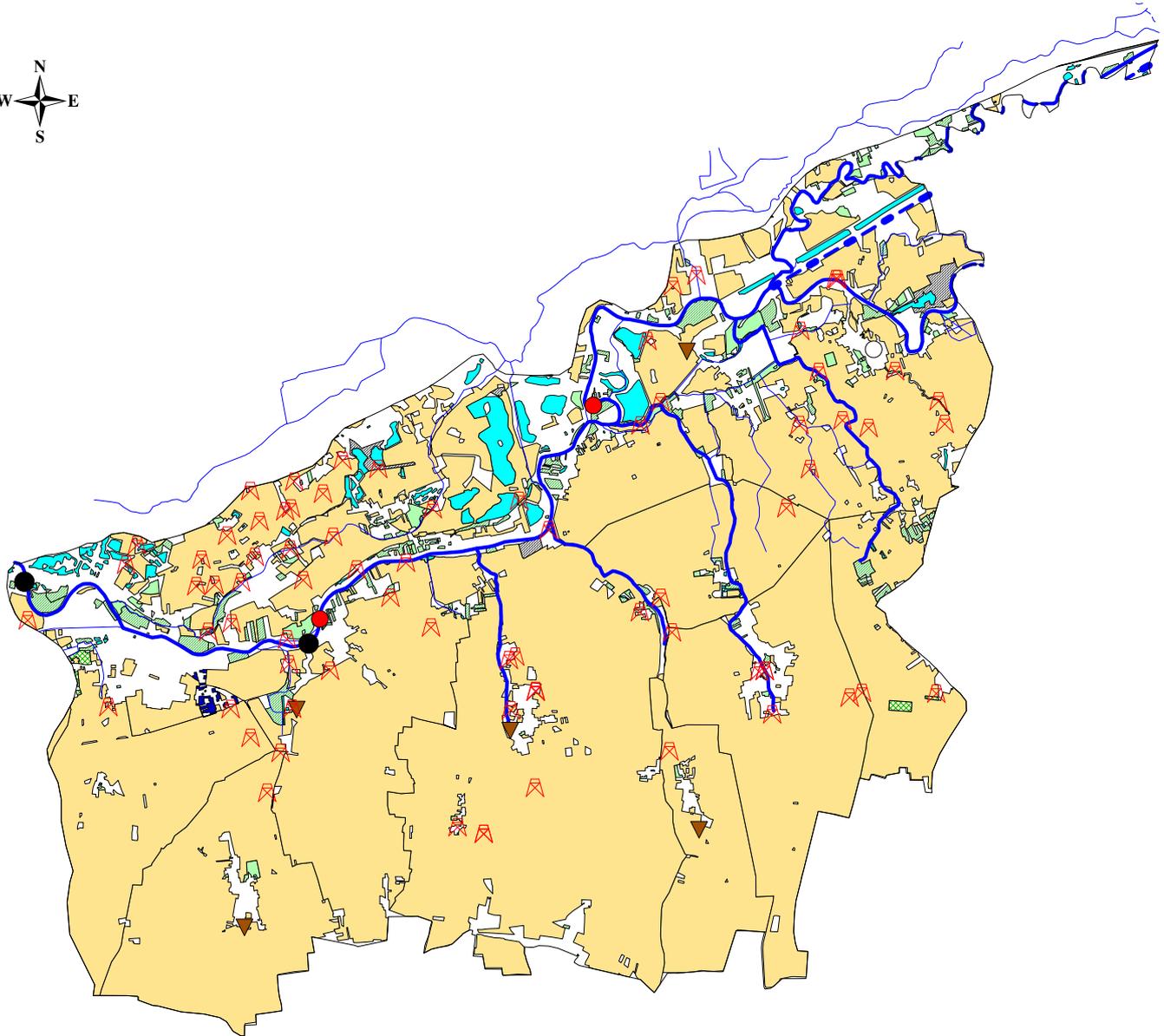
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
FD 77 : SDVP- 1993
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Pressions sur la masse d'eau FRHR34

- Rejet de station d'épuration
- ⚡ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

- ▨ Peupleraies
- ▨ Terres labourées
- ▨ Surface en herbe à caractère agricole
- ▨ Maraîchage, horticulture
- ▨ Cultures intensives sous serres
- ▨ Plan d'eau
- ▨ Carrières, sablières

Autres éléments :

- Petit chevelu
- - - Canal
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

- ▨ Golfs
- ▨ Zones d'activités
- ▨ Pétrole (production, raffinage, stockage)
- ▨ Emprise de transport ferré
- ▨ Autoroutes
- ▨ Routes nationales
- ▨ Installations aéroportuaires

Sources :

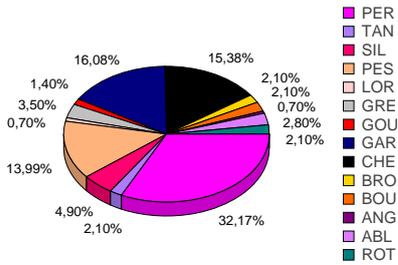
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
IAURIF MOS 2003
Données DDT
Données ARS
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003



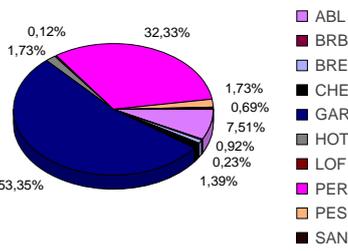
SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



2007



2010



Cours d'Eau 01 de la Motte Givaux

Canal de Derivation de Beaulieu a Villiers-sur-Seine
Cours d'Eau 01 des Thurets

Canal 01 d'Athis

Canal 01 de la Bouteille

Fossé 01 de la Pièce au Prêtre

Coupure de Vesoult

Fossé 01 de la Ferme d'Isle

Fossé 01 de la Planchotte

Fossé 01 des Perches

La Seine

Grande Noue

Dérivation de Bray à la Tombe

Coupure de Jaulmes

Ru de la Pelle

Cours d'Eau 01 de Toussacq

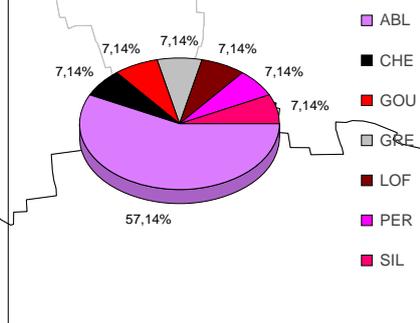
Canal 01 des Communes

Ru de Choyau

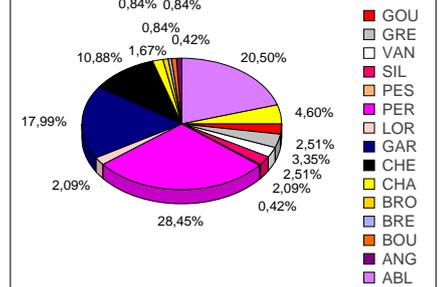
Ru de Villenauxe

Cours d'Eau 01 du Moulin Hauts Champs

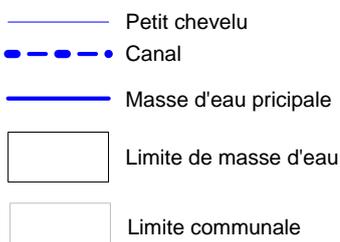
2010



2009



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR34 (Effectif) 1/2



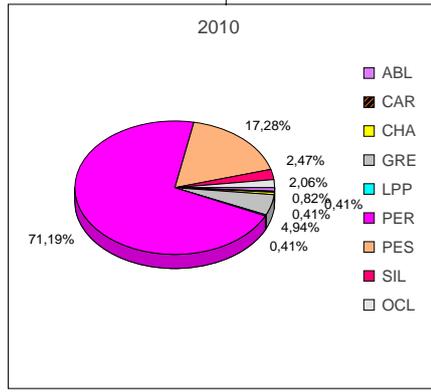
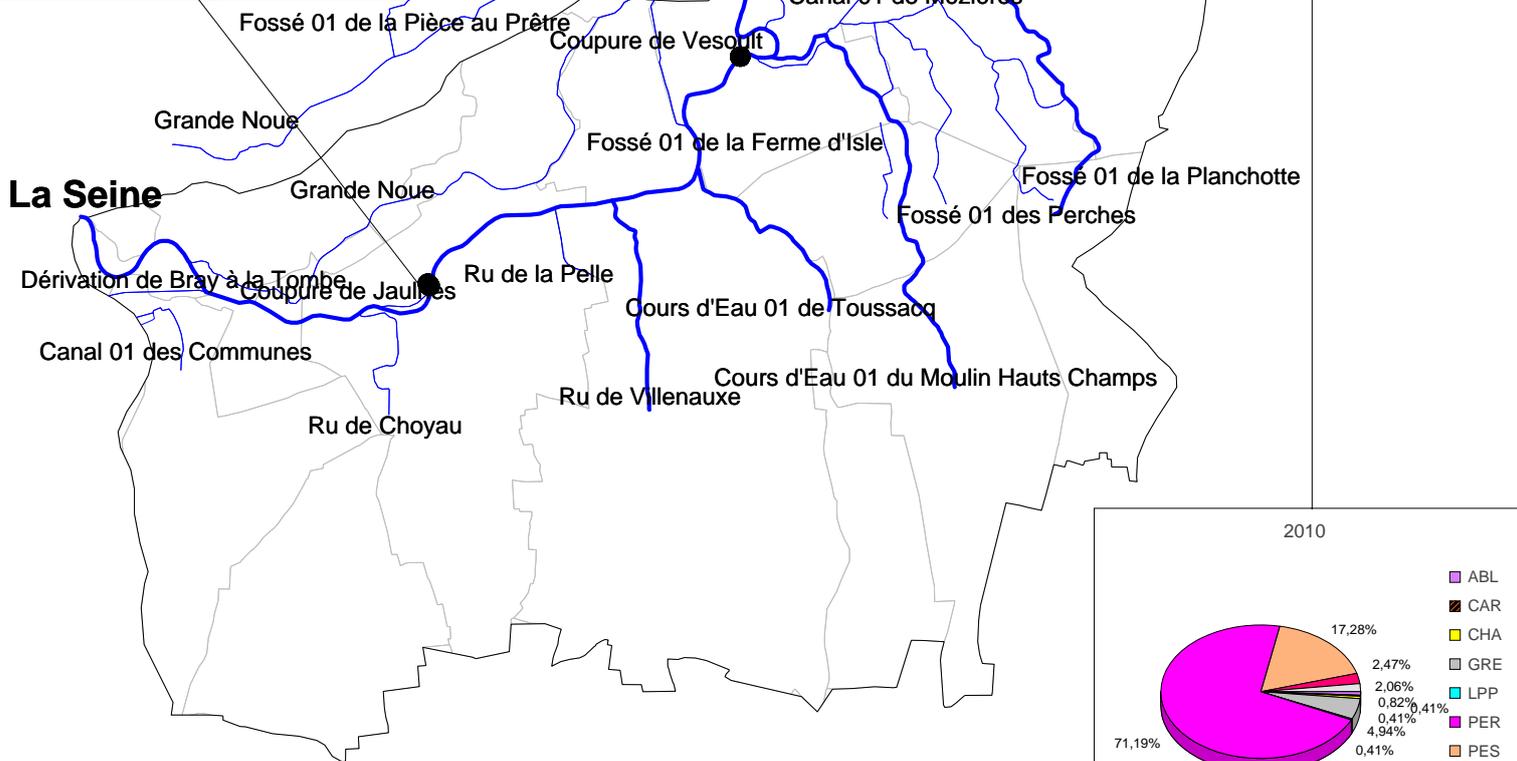
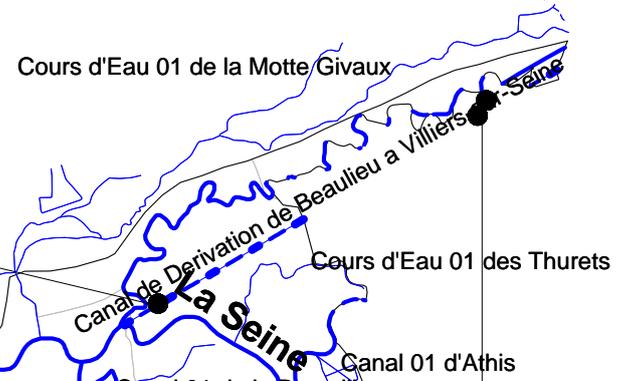
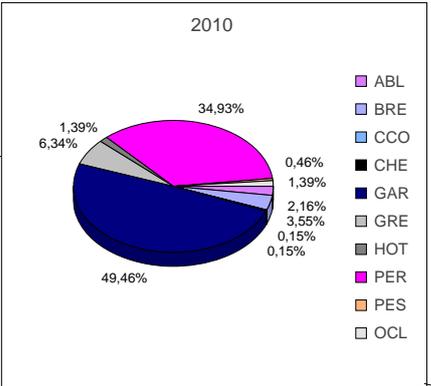
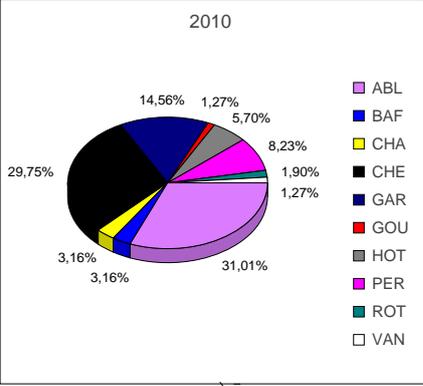
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données ONEMA
Données Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR34 (Effectif) 2/2

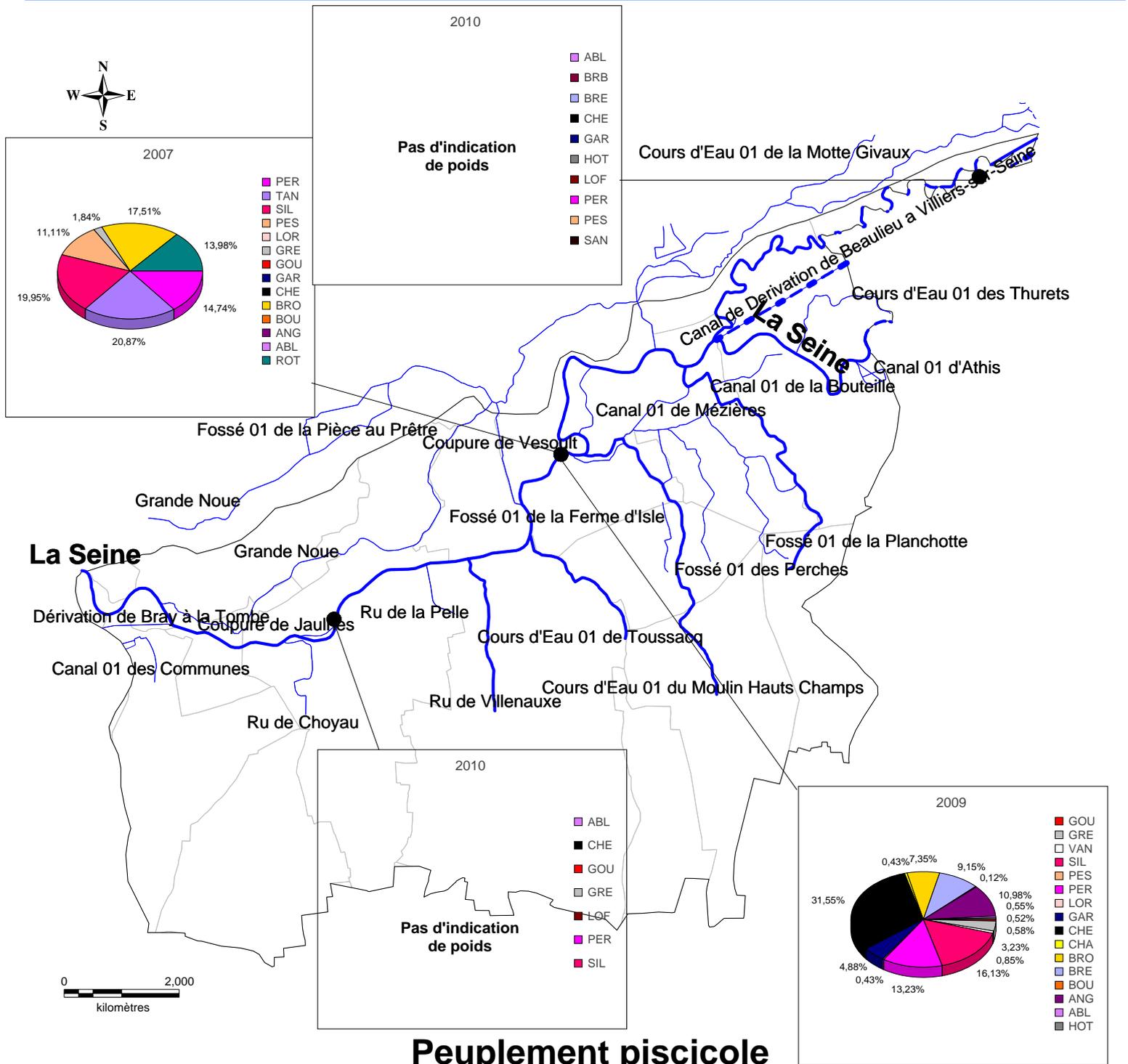
- Petit chevelu
- Canal
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :
 IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR34 (Biomasse) 1/2

- Petit chevelu
- Canal
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

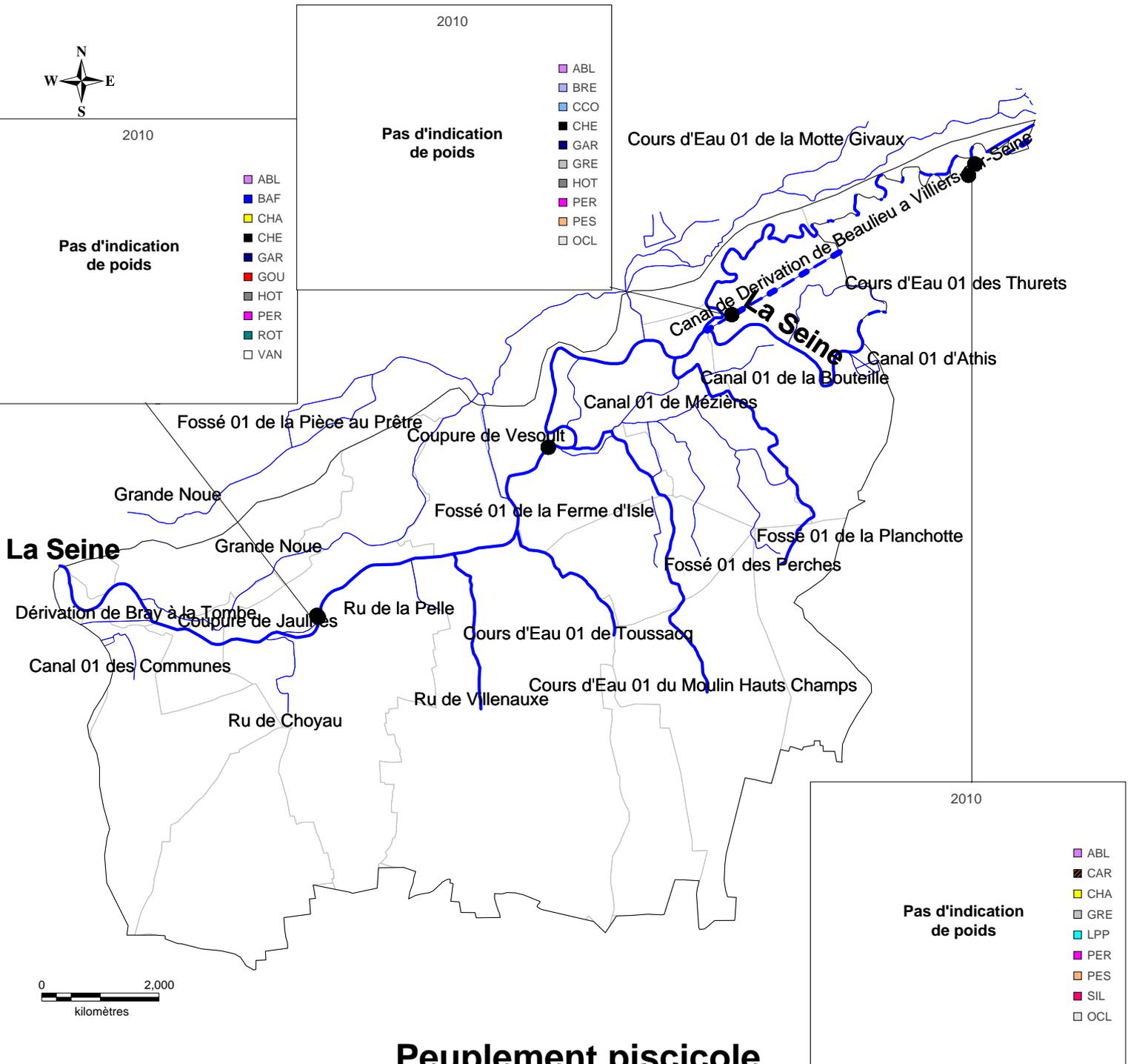
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR34 (Biomasse) 2/2

- Petit chevelu
- - - Canal
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données Hydrosphère

**FRHR38**

La Seine du confluent de la Voulzie (exclu) au confluent de l'Yonne (exclu)

Référence carte : 2416 Est; 2416 Ouest;
IGN: 2516 Est; 2517 Est; 2517
Ouest; 2616 Ouest; 2617
Ouest

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2015

Distance à la source : 785
Longueur cours principal: 20,8
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR38-F2431000 rivière la noue

FRHR38-F2432000 ru de l'etang

Le fleuve Seine prend naissance sur le plateau de Langres, à 416 m d'altitude et se jette dans la Manche, au Havre (76), après un parcours de 771 km. Il traverse successivement les départements de la Côte d'Or et de l'Aube, avant d'entrer en Seine-et-Marne à Villiers-sur-Seine.

Dans le département de Seine-et-Marne, la Seine s'écoule sur une longueur d'environ 100 km et sur un peu plus de 22 km sur cette masse d'eau.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BALLOY	BAZOUCHES-LES-BRAY	CHATENAY-SUR-SEINE	COURCELLES-EN-BASSEE
COUTENCON	ECHOUBOULAINS	EGLIGNY	FORGES
GRAVON	LA TOMBE	LAVAL-EN-BRIE	MAROLLES-SUR-SEINE
MISY-SUR-YONNE	MONTEREAU-FAULT-YONNE	MONTIGNY-LENCOUP	MOUSSEAUX-LES-BRAY
SAINTE-GERMAIN-LAVAL	SAINTE-SAUVEUR-LES-BRAY	SALINS	VIMPELLES

Population totale : 30 100
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Voies Navigables de France

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 10283,34

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,2

Géologie : La Seine entaille une couche d'alluvions modernes qui reposent sur le socle calcaire de la Craie Campanienne. Elle côtoie les formations géologiques du Crétacé Supérieur jusqu'à hauteur de Montereau-Fault-Yonne.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
17,3	68,8	8,9	9,5	2,7	3,3	0,2	0,7	0,5	1,2	0

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03014000	RCS	La Seine	MONTEREAU-FAULT-YONNE	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP
03013930	RID CG77	Ru de l'Etang	SAINT-GERMAIN-LAVAL	Q; MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03014000	10366,2	La Seine	MONTEREAU-FAULT-YON	0			
03013930	31,57	Ru de l'Etang	SAINT-GERMAIN-LAVAL	0,105			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03014000	La Seine	MONTEREAU-FAULT-YONNE				
03013930	Ru de l'Etang	SAINT-GERMAIN-LAVAL				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03014000	RCS	La Seine	MONTEREAU-FAULT-YONNE	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP	non	
03013930	RID CG77	Ru de l'Etang	SAINT-GERMAIN-LAVAL	Q; MAC; E	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La description des habitats aquatiques est rendue délicate par la profondeur d'eau importante.

La largeur moyenne du fleuve est de 80 m, pour une profondeur moyenne de l'ordre de 3,5 m. Le substrat dominant est composé de graviers et sables au niveau des zones littorales, accompagnés de dépôts vaseux dans les zones plus calmes.

Entre Bazoches-lès-Bray et la Tombe, ainsi que dans le secteur aval, pour une moindre part, la chenalisation du lit mineur limite fortement les possibilités d'habitats aquatiques, qui n'apparaissent que ponctuellement, à la faveur du développement d'herbiers ou de petites plages sableuses le long des berges.

Ils apparaissent, en revanche, riches et diversifiés, au niveau de toutes les annexes hydrauliques, en relation avec la Seine, constituées par les anciens bras du fleuve (rive gauche entre Balloy et la Tombe) et les anciennes sablières en communication avec le fleuve (en rive droite principalement). La diversité des substrats, des profondeurs d'eau, des berges, et de la végétation aquatique font de ces systèmes annexes d'excellentes zones de reproduction et de développement pour les Cyprinidés, Percidés et Esocidés.

2. Peuplement piscicole

Aucune donnée n'est produite sur la nature du peuplement piscicole de la Seine sur cette masse d'eau.

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- La Seine entre Saint-Germain-Laval et Montereau-Fault-Yonne.
- Le document d'objectifs du site Natura 2000 "Carrière Saint-Nicolas" est prévu.

Une étude sur les possibilités de reconnexion du bras de la Grande Bosse est en cours de réalisation.

Il se met en place un programme de restauration de la continuité écologique (VNF) et restauration des annexes.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Sur cette masse d'eau, le bassin versant de la Seine est une zone essentiellement rurale, où les communes riveraines sont de faible taille, à l'exception de Montereau-Fault-Yonne (17 600 habitants).

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Le régime hydraulique de la Seine est influencé par le jeu des différents barrages situés sur son cours et soumis au fonctionnement du barrage-réservoir "Seine" (Lac de la forêt d'Orient) et un barrage-réservoir "Aube", qui ont pour but de réguler les débits du cours d'eau en écrétant les crues et en soutenant les étiages.

De plus, la Seine est constituée par une succession de biefs déterminés par des barrages-écluses.

L'extraction de matériaux alluvionnaires représente la part essentielle de l'activité industrielle. L'extraction de granulats a profondément remanié le paysage et peut être un facteur de perturbation important pour le maintien ou la reconquête du bon état écologique par les cours d'eau. Les exploitations dans le lit majeur de la Seine peut induire un rabattement de la nappe d'eau souterraine et ainsi accentuer considérablement les étiages. De plus, cette activité engendre des rejets d'eaux usées, notamment chargées en matière en suspension, qui vont rejoindre le cours d'eau et provoquer le colmatage des substrats favorables à la vie piscicole.

La Seine est canalisée, à partir de l'écluse de la Grande Bosse pour permettre la navigation des convois de 3 000 tonnes. Des dragages des sédiments au droit des ouvrages ont été réalisés, afin d'assurer un tirant d'eau suffisant pour la navigation. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Des rejets polluants chroniques sont provoqués par les activités sur la zone industrielle de Montereau-Fault-Yonne, altérant la qualité physico-chimique des eaux et pouvant provoquer des mortalités piscicoles.

De plus, les systèmes d'assainissement des communes environnantes fonctionnent majoritairement en non collectif.

L'activité agricole prédomine, orientée surtout vers la monoculture intensive (Maïs, Céréales,...), tandis que l'activité industrielle n'est développée qu'au niveau de Montereau-Fault-Yonne (Métallurgie, Traitement de surface, Industrie électrique,...).

- Il a été mentionnée la présence d'**Elodée Crépe** (*Lagarosiphon major*) dans le bras de Balloy.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Le Barbillon de Balloy-Gravon La Tombe
- AAPPMA "les Amis de la Vieille Seine" à Balloy-Gravon La Tombe.
- AAPPMA "Union des Pêcheurs de la Région Montereulaise" à Montereau-Fault-Yonne.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par les AAPPMA locales, entre Bray-sur-Seine et Provins, à hauteur :

En 2009 :

500 Brochets
250 Perches et,
des Gardons.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par les AAPPMA locales et la Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, entre Balloy et Marolles-sur-Seine, à hauteur :

En 2010 :

650 Brochets,
500 Sandres,
300 Black-Bass et,
des Perches.

- Réserve de pêche :**
- **Réserve de la Noue de Gravon** : La noue entière. Elle se termine au débouché de la noue dans l'ancien tracé de la Seine, en rive droite (PK 115.000).
 - **Réserve de Gravon** : Depuis la rive gauche du bras mort de Seine (PK 117.900) jusqu'au débouché du bras mort de Seine (PK 115.800).
 - **Réserve de la Noue de la Tombe** : La noue entière (PK 112.000).
 - **Réserve de la Grande Bosse** : Ancien tracé de la Seine.
 - **Réserve du faux bras de Varennes-sur-Seine** : de la digue d'accès à l'île de Varennes (PK 71.200) jusqu'à l'ouverture aval du faux bras (PK 71.360).
 - **Réserve du faux bras du Grand Roseau et de la Fourgonne** : Depuis l'ouverture amont du faux bras en rive gauche (PK 71.680) jusqu'à l'ouverture aval du faux bras en rive droite (PK 72.740).
 - **Réserve du Barrage-Ecluse de la Grande-Bosse** :
 1. **Rive droite**, côté barrage : de 300 m en amont du barrage (PK 125.750) à 150 m en aval du barrage (PK 123.750).
 2. **Rive gauche**, côté écluse : de 300 m en amont de l'écluse jusqu'à 400 m en aval de l'écluse.
 - **Réserve du Barrage de Marolles-sur-Seine** : Depuis 50 m en amont du barrage (PK 108.870) jusqu'à 50 m en aval du barrage (PK 108.770).
 - **Réserve du Barrage de Marolles-sur-Seine** : (réserve située dans la dérivation de Marolles-sur-Seine) : Depuis 300

m en amont de l'écluse jusqu'à l'écluse.

- Réserve du Barrage de Marolles-sur-Seine (Réserve située dans la dérivation de Marolles-sur-Seine) : Depuis 750 m en amont de l'écluse jusqu'à 200 m en aval de l'écluse.

2. Activités nautiques

- Navigation de commerce et de plaisance

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Cet axe navigable a été artificialisé.

Les barrages de navigation empêchent la libre circulation des espèces piscicoles et le transit sédimentaire.

Les principaux habitats piscicoles sont constitués par les annexes hydrauliques, néanmoins la gestion actuelle de la ligne d'eau confiée à Voies Navigables de France n'assure plus les connexions latérales qui conditionnent la fonctionnalité de ces zones annexes. L'absence de connexion entre la Seine et ses annexes hydrauliques ou zones humides pénalisent la qualité écologique et notamment piscicole. Les zones humides ont subi la forte pression de l'urbanisation, et n'assurent plus leur rôle de site de fraie pour les Brochets et Perches.

Les activités d'extractions de granulats dans le lit majeur et celles industrielles de Montereau-Fault-Yonne peuvent avoir un impact négatif sur les qualité et quantité d'eau de la Seine. Néanmoins, la qualité physico-chimique se révèle relativement bonne, bien que ce ne soit pas le cas de celle de ses affluents.

Cette masse d'eau de la Seine est touchée par la présence d'une espèce floristique invasive.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions accidentelles

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Diminution de l'incidence de l'extraction de granulats

- Réaménagement des carrières
- Gestion et suivi des carrières réaménagées

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Favoriser l'acquisition de données sur la nature du peuplement piscicole en place

Amélioration de la gestion piscicole

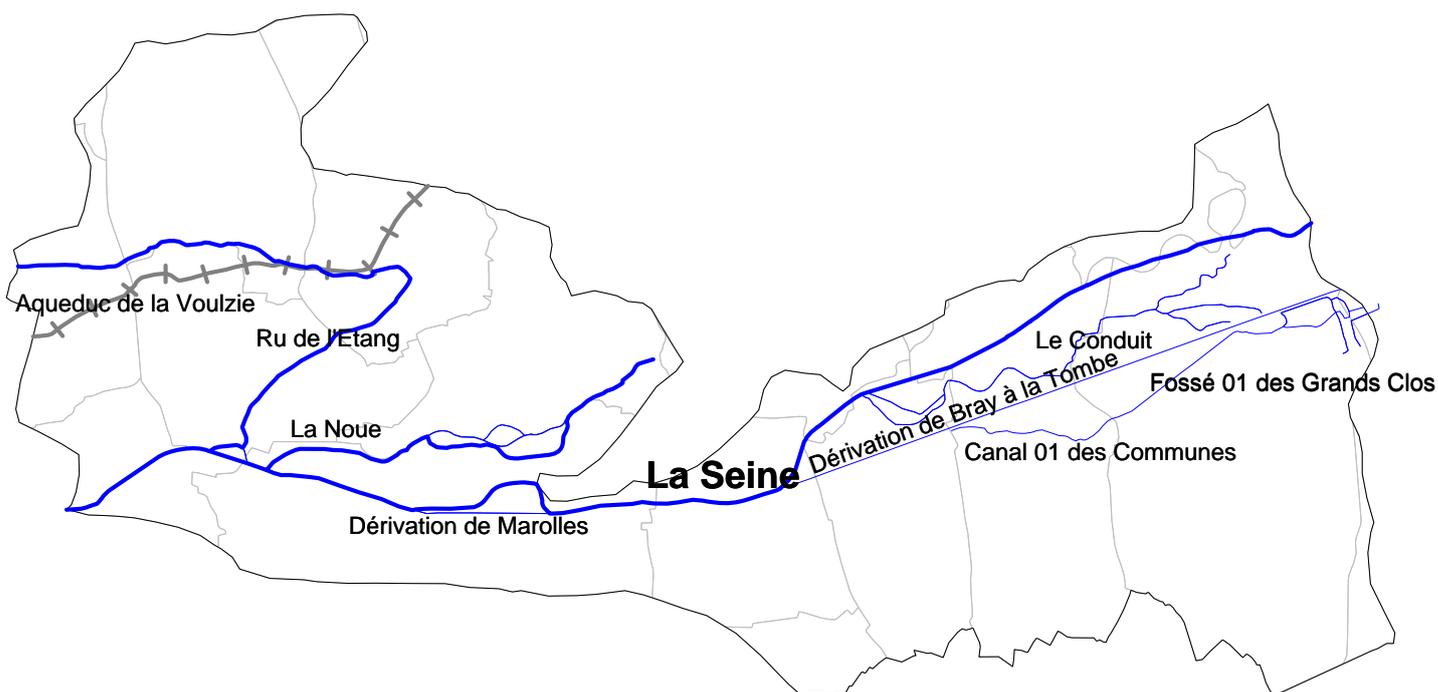
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR38

	Aqueduc
	Petit chevelu
	Masse d'eau principale
	Limite de masse d'eau
	Limite communale

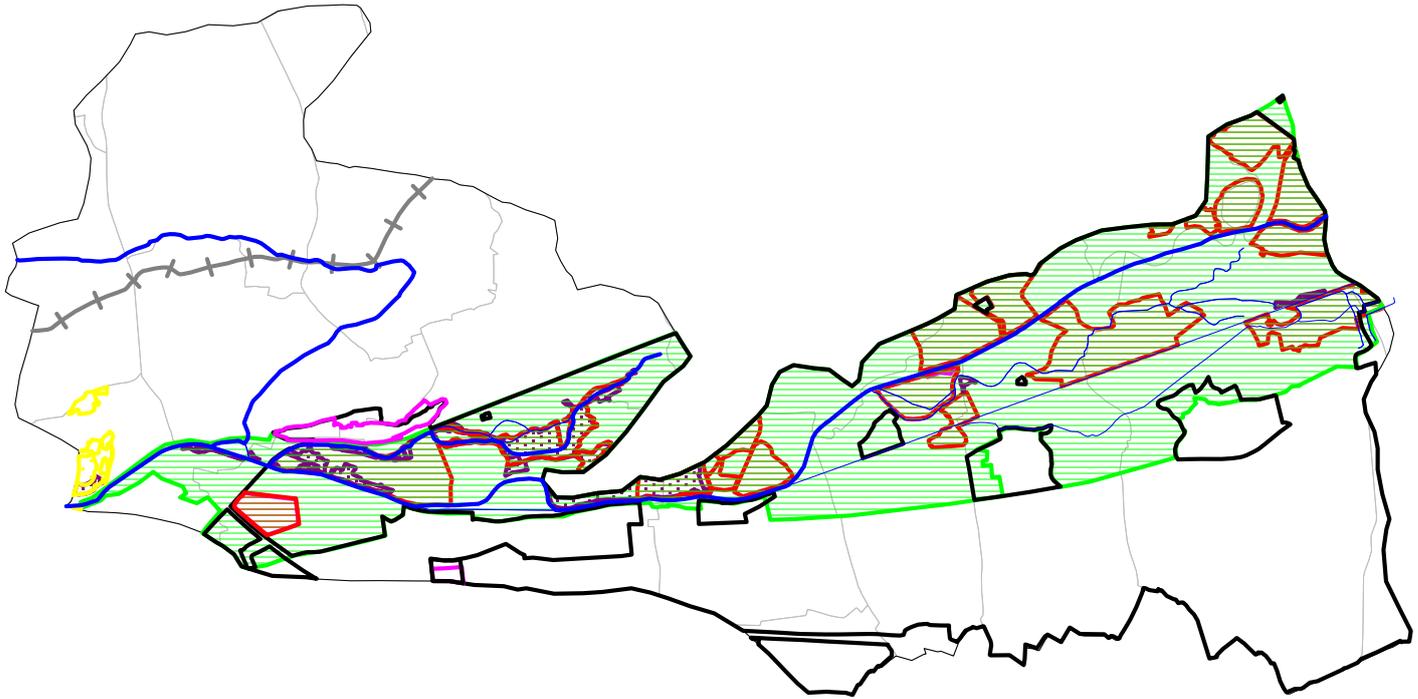
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR38

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Aqueduc
	Zone de Protection en Forêt		Petit chevelu
	Parc Naturel Régional (PNR)		Masse d'eau principale
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite de masse d'eau
	Réservoir biologique pertinent		Limite communale
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

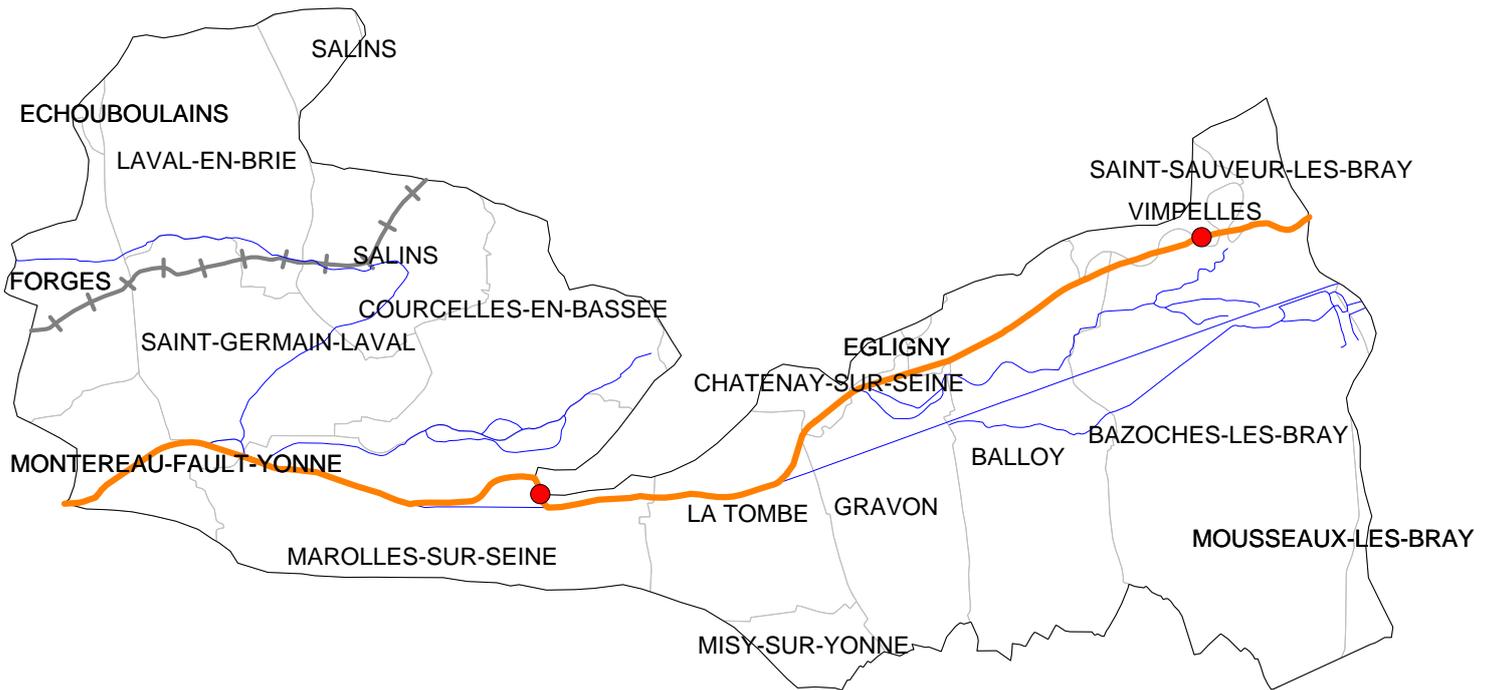
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR38

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

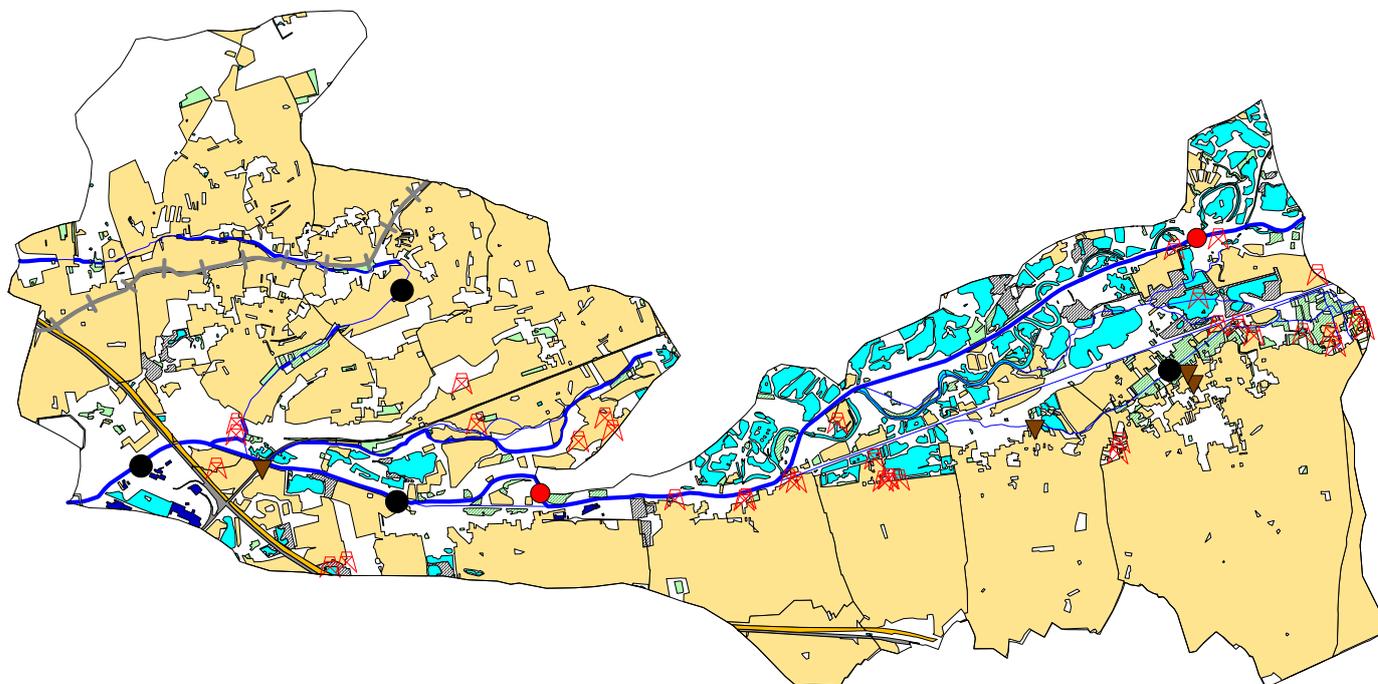
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
FD 77 : SDVP- 1993
DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Pressions sur la masse d'eau FRHR38

- Rejet de station d'épuration
- ⚠ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

- Peupleraies
- Terres labourées
- Surface en herbe à caractère agricole
- Maraîchage, horticulture
- Cultures intensives sous serres
- Plan d'eau
- Carrières, sablières

Autres éléments :

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

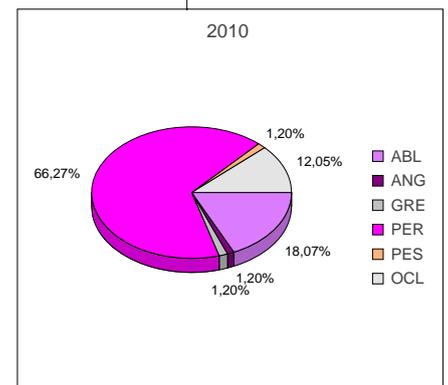
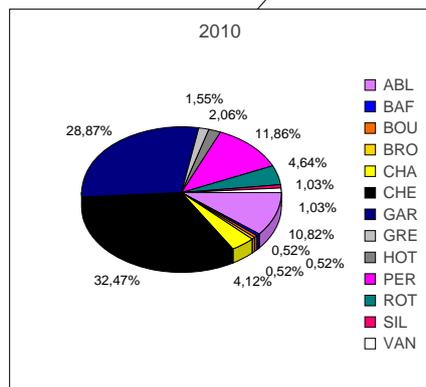
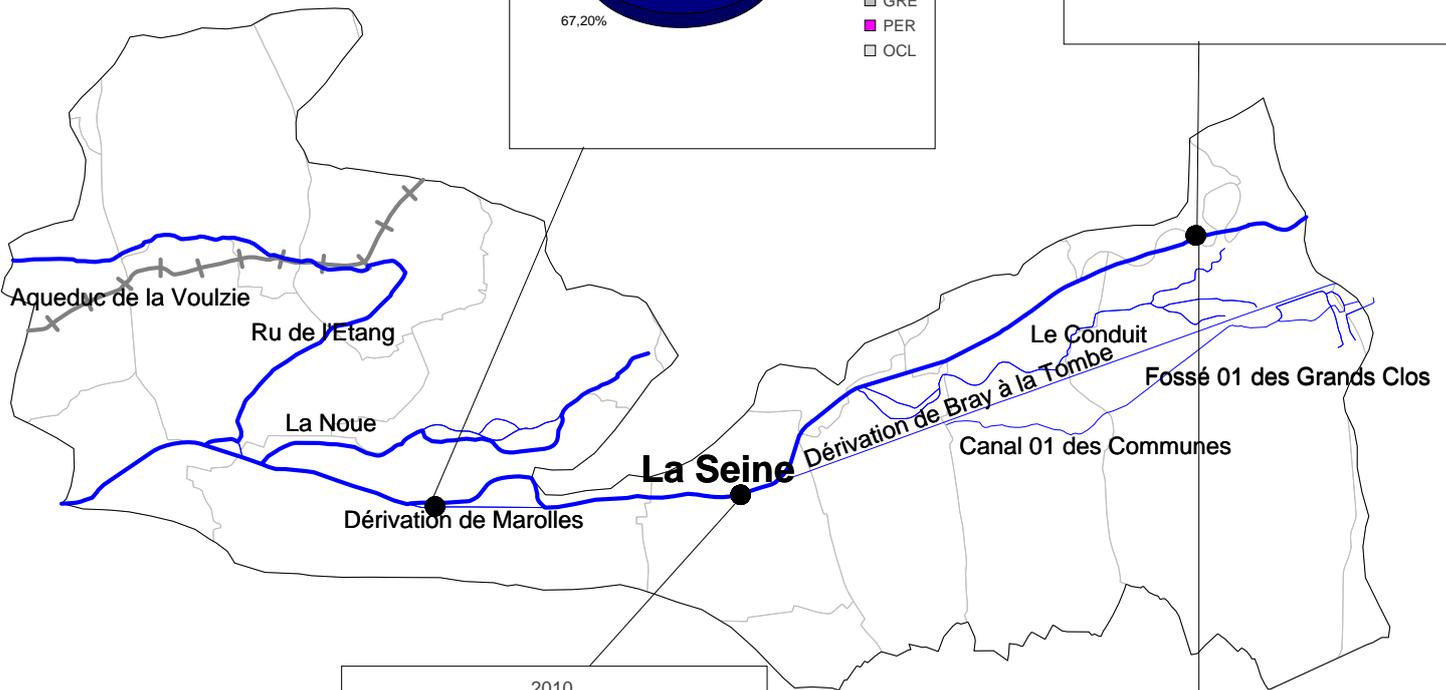
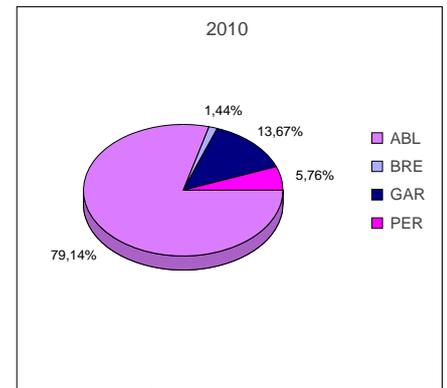
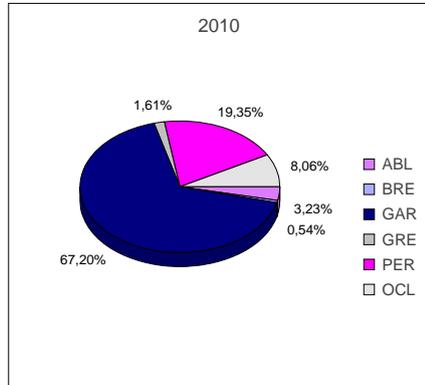
- Golfs
- Zones d'activités
- Pétrole (production, raffinage, stockage)
- Emprise de transport ferré
- Autoroutes
- Routes nationales
- Installations aéroporutaires

Sources :

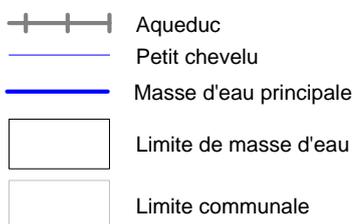
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
IAURIF MOS 2003
Données DDT
Données ARS
DRIIE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR38 (Effectif)



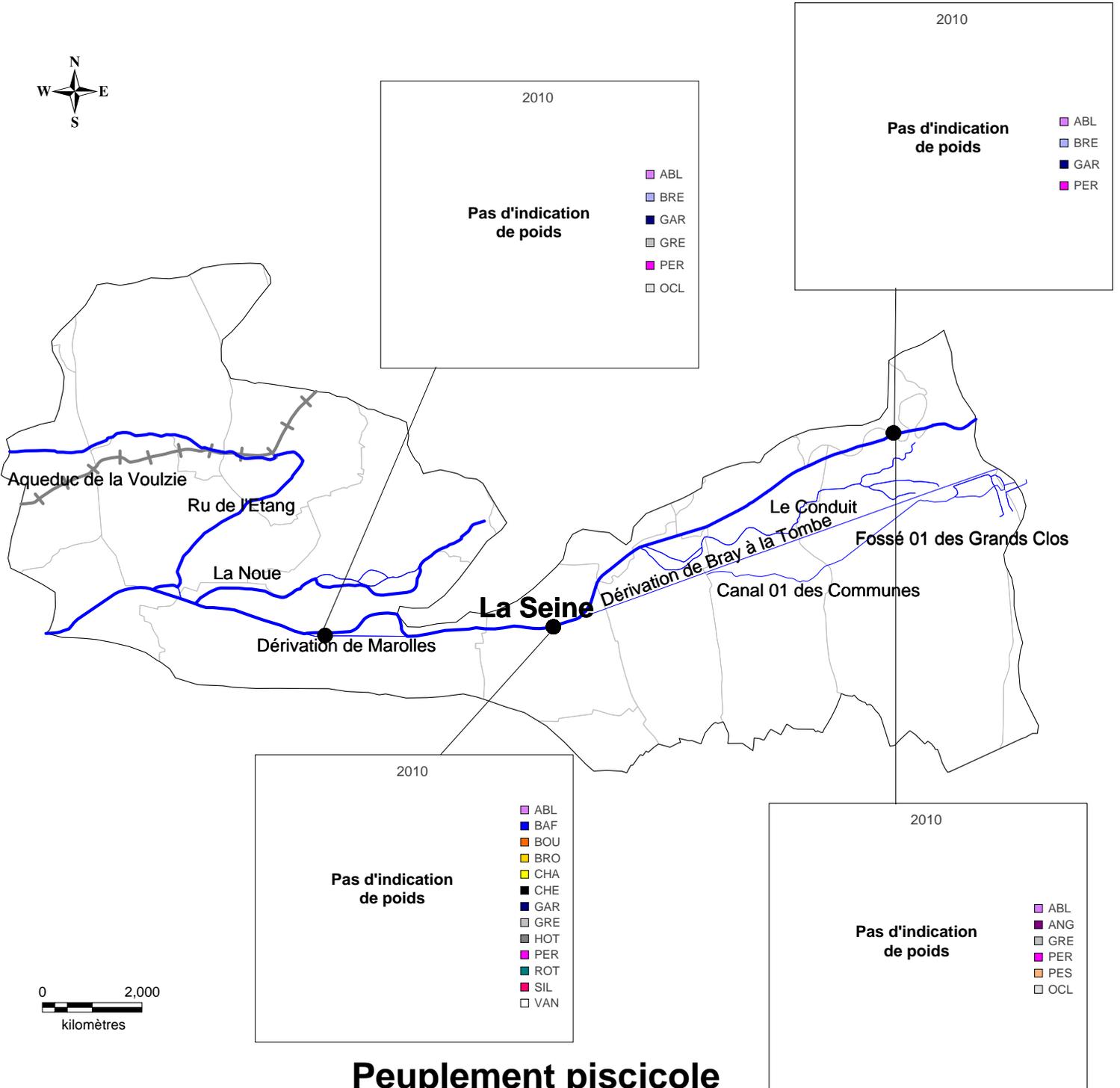
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR38 (Biomasse)

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

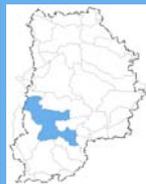
IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données Hydrosphère

**FRHR73A**

La Seine du confluent de l'Yonne (exclu) au confluent de l'Essonne (exclu)

Référence carte : 2416 Est; 2416 Ouest;
IGN: 2516 Est; 2517 Est; 2517
Ouest; 2616 Ouest; 2617
Ouest

Statut: naturelle

Objectif global et Bon état
délai d'atteinte : 2015

Distance à la source : 806
Longueur cours principal: 53,8
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: bon état

Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR73A-F400700 ru flavien

FRHR73A-F400800 chailly, de (ru)

FRHR73A-F442900 ru du Chatelet

FRHR73A-F443300 ru de la Noue

FRHR73A-F447500 ru de la mare aux evees

FRHR73A-F449500 ru de balory

Le fleuve Seine prend naissance sur le plateau de Langres, à 416 m d'altitude et se jette dans la Manche, au Havre (76), après un parcours de 771 km. Il traverse successivement les départements de la Côte d'Or et de l'Aube, avant d'entrer en Seine-et-Marne à Villiers-sur-Seine.

Dans le département de Seine-et-Marne, la Seine s'écoule sur une longueur d'environ 100 km et sur un peu plus de 55 km sur cette masse d'eau.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

AVON	BARBIZON	BOIS-LE-ROI	BOISSETTES
BOISSISE-LA-BERTRAND	BOISSISE-LE-ROI	CESSON	CHAILLY-EN-BIERE
CHAMPAGNE-SUR-SEINE	CHARTRETTES	DAMMARIE-LES-LYS	DORMELLES
ECUELLES	ESMANS	FERICY	FLAGY
FONTAINEBLEAU	FONTENAILLES	FORGES	HERICY
LA CHAPELLE-GAUTHIER	LA GRANDE-PAROISSE	LA ROCHETTE	LE CHATELET-EN-BRIE
LE MEE-SUR-SEINE	LES ECRENNES	LIEUSAIN	LIVRY-SUR-SEINE
MACHAULT	MAINCY	MELUN	MOISSY-CRAMAYEL
MONTARLOT	MONTEREAU-FAULT-YONNE	MONTEREAU-SUR-LE-JARD	MORET-SUR-LOING
NANDY	NOISY-RUDIGNON	PAMFOU	PERTHES
PRINGY	REAU	SAINTE-FARGEAU-PONTHIERRY	SAINTE-MAMMES
SAMOIS-SUR-SEINE	SAMOREAU	SAVIGNY-LE-TEMPLE	SEINE-PORT
SIVRY-COURTRY	THOMERY	THOURY-FEROTTES	VALENCE-EN-BRIE
VARENNES-SUR-SEINE	VAUX-LE-PENIL	VERNEUIL-LES-SABLONS	VERNOU-LA-CELLE-SUR-SE
VERT-SAINT-DENIS	VILLE-SAINT-JACQUES	VILLIERS-EN-BIERE	VOISENON
VULAINES-SUR-SEINE			

Population totale : 299 600
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Voies Navigables de France

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 26597,64

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,2

Géologie : La Seine entaille une couche d'alluvions modernes qui reposent sur le socle calcaire de la Craie Campanienne. Elle côtoie les formations sédimentaires de l'Oligocène et les formations géologiques classiques du Plateau de Brie au Nord-est et du Calcaire de Beauce au Sud.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
206,3	126,1	12,4	11	26,7	36,7	5,3	7,1	12,7	11	1

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03048000	RCS	La Seine	ST FARGEAU PONTHIERRY	MAC; ION; E; TOX; PP
03047279	RID CG77	Ru de la Mare aux Evées	BOISSISE-LE-ROI	Q; MAC; E
03048347	RID CG77	Ru du Chatelet	FONTAINE-LE-PORT	Q; MAC
03046320	RID CG77	Ru du Chatelet	LE CHATELET-EN-BRIE	Q; MAC

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03048000	26175,6	La Seine	ST FARGEAU PONTHIERRY	0			
03047279	69,18	Ru de la Mare aux Evées	BOISSISE-LE-ROI	0,186			
03048347	46,58	Ru du Chatelet	FONTAINE-LE-PORT	0			
03046320	16,8	Ru du Chatelet	LE CHATELET-EN-BRIE	0			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03048000	La Seine	ST FARGEAU PONTHIERRY	58	43	37	32
03047279	Ru de la Mare aux Evées	BOISSISE-LE-ROI				
03048347	Ru du Chatelet	FONTAINE-LE-PORT				
03046320	Ru du Chatelet	LE CHATELET-EN-BRIE				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03048000	RCS	La Seine	ST FARGEAU PONTIERRY	MAC; ION; E; TOX; PP	non	
03047279	RID CG77	Ru de la Mare aux Evées	BOISSISE-LE-ROI	Q; MAC; E	oui	
03048347	RID CG77	Ru du Chatelet	FONTAINE-LE-PORT	Q; MAC	oui	
03046320	RID CG77	Ru du Chatelet	LE CHATELET-EN-BRIE	Q; MAC	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La description des habitats aquatiques est rendue délicate par la profondeur d'eau importante.

La largeur moyenne du fleuve est de l'ordre de 80 m à 100 m, pour une profondeur moyenne de l'ordre de 3,5 m. Le substrat dominant est composé de graviers et sables au niveau des plages rivulaires, accompagnés de dépôts vaseux dans les zones calmes.

La pauvreté des habitats aquatiques est due à l'uniformité du lit mineur "chenalisé" pour permettre la navigation des bateaux. Cependant, le développement ponctuel d'herbiers aquatiques et quelques anfractuosités au niveau des berges offrent des possibilités d'abris aux poissons.

A l'abri des phénomènes de batillage, dus à la navigation, les bras morts situés en rive gauche, les anciennes carrières, et marais, permettent à la végétation aquatique de se développer et constituent de bonnes zones de frayères potentielles.

2. Peuplement piscicole

Le cours de la Seine est classé en 2ème catégorie piscicole et présente un peuplement ichtyologique typique d'un grand **cours d'eau de plaine à écoulement lent**. Le peuplement est moins diversifié dans cette masse d'eau aval, que plus en amont (6 espèces). Il est dominé par les **Carnassiers** que sont les Perches, les **Anguilles** (espèce protégée), les Gremilles, Gardons et **Chabots** (espèce d'intérêt communautaire). On remarque la présence de population de *Perches soleil* (espèce introduite et susceptible de causer des déséquilibres biologiques).

La pêche de sauvetage menée en 2010, dans l'écluse de Marolles et les pêches d'alevins montrent une diversité spécifique importante (13 espèces en moyenne). On y retrouve les espèces présentes dans le cours naturel de la Seine et d'autres, telles que les Chevesnes, Goujons, Barbeaux fluviatile, Rotengle ou encore les Hotus. On notera, dans ces bras, la présence de 2 espèces d'intérêt communautaire : la **Loche de rivière** et la **Bouvière**.

3. Divers

- Le document d'objectifs **Natura 2000** du site "Massif de Fontainebleau" a été validé en Décembre 2006.
- Le document d'objectifs du site **Natura 2000** "Massif de Villefermoy" a été validé en Avril 2008.

Les débits de la Seine sont fortement influencés par ceux de l'Yonne qui présentent des valeurs supérieures à celles de la Seine, au niveau de leur confluence à Montereau-Fault-Yonne.

Un projet de frayère à Brochets est en cours sur la commune de Bois-le-Roi.

Le ru du Chatelet présente d'importantes zones de pertes et des gouffres, ce qui provoque des assècs sur une grande partie de son cours la majeure partie de l'année.

Il se met en place un programme de restauration de la continuité écologique (VNF) et restauration des annexes.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Des rejets polluants chroniques sont provoqués par les activités sur la zone industrielle de Montereau-Fault-Yonne et les systèmes d'assainissement plus ou moins conformes des agglomérations riveraines, telles que Fontainebleau, dont les rendements ne sont pas satisfaisants. De plus, l'imperméabilisation est quasi-totale et engendre d'important volumes d'eaux pluviales ayant ruisselées et rejoignant le fleuve, chargées de substances polluantes.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Le régime hydraulique de la Seine est influencé par le jeu des différents barrages situés sur son cours et soumis au fonctionnement du barrage-réservoir "Seine" (Lac de la forêt d'Orient) et un barrage-réservoir "Aube", qui ont pour but de réguler les débits du cours d'eau en écrêtant les crues et en soutenant les étiages.

De plus, la Seine est constituée par une succession de biefs déterminés par des barrages-écluses.

L'ouvrage de Chartrettes produit de l'hydroélectricité bien qu'aucune autorisation n'est été délivrée pour ce genre d'activité.

L'extraction de matériaux alluvionnaires représente la part essentielle de l'activité industrielle. L'extraction de granulats a profondément remanié le paysage et peut être un facteur de perturbation important pour le maintien ou la reconquête du bon état écologique par les cours d'eau. Les exploitations dans le lit majeur de la Seine peut induire un rabattement de la nappe d'eau souterraine et ainsi accentuer considérablement les étiages. De plus, cette activité engendre des rejets d'eaux usées, notamment chargées en matière en suspension, qui vont rejoindre le cours d'eau et provoquer le colmatage des substrats favorables à la vie piscicole.

La Seine est canalisée, à partir de l'écluse de la Grande Bosse pour permettre la navigation des convois de 3 000 tonnes. Des dragages des sédiments au droit des ouvrages ont été réalisés, afin d'assurer un tirant d'eau suffisant pour la navigation. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Des captages souterrains sont effectués afin d'assurer l'alimentation en eau potable. Il faut être vigilant dans ce sens, car les niveaux d'eau superficielles sont étroitement liés à celui de la nappe souterraine.

Des rejets polluants chroniques sont provoqués par les activités sur la zone industrielle de Montereau-Fault-Yonne, et la SNECMA à Montereau-sur-le-Jard et les systèmes d'assainissement plus ou moins conformes des agglomérations riveraines, telles que Fontainebleau, dont les rendements ne sont pas satisfaisants. De plus, l'imperméabilisation est quasi-totale et engendre d'important volumes d'eaux pluviales ayant ruisselées et rejoignant le fleuve, chargées de substances polluantes.

L'activité industrielle est développée au niveau de Montereau-Fault-Yonne, Champagne-sur-Seine et de l'agglomération de Melun (Métallurgie, Traitement de surface, Industrie électrique, SNECMA..).

- 1 massif de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) recensé sur le ru de la Mare aux Evées, à Boissise-le-Roi, d'environ 150 m².

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Le Gardon du Lys" de Dammarie-les-Lys.
- AAPPMA "Les Carpes de Fontainebleau-Avon" à Fontainebleau.
- AAPPMA "Le Grand Barbeau" à Héricy.
- AAPPMA "Les Anguilles Melunaises" de Melun.
- AAPPMA "Union des Pêcheurs de la Région Montereulaise" à Montereau-Fault-Yonne.
- AAPPMA "La Truite de Moret-sur-Loing" à Moret-sur-Loing.
- AAPPMA "La Lotte et le Barbillon" de Saint-Fargeau-Ponthierry.
- AAPPMA " Seine et Loing-Marolles" à Montereau-Fault-Yonne.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par les AAPPMA locales et la Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, à hauteur :

En 2009 :

2000 Brochets,
500 Sandres et,
des Perches et Goujons.

En 2010 :

200 Brochets.

- Réserve de pêche :**
- Réserve de la Noue de la digue de Pincevent : Depuis l'enracinement de la digue en enrochement (PK 73.400) jusqu'au point situé 230 m en aval de la fin de la digue (PK 73.890).
 - Réserve du bras de la Théroutanne : Depuis la fin du busage de la prise d'eau (PK 91.970) jusqu'au débouché en Seine (PK 920370).
 - Réserve du bras de l'Avautere : Depuis la passerelle amont (PK 92.378) jusqu'à la passerelle aval (PK 92.868).
 - Réserve de l'Ecluse de Varennes-sur-Seine : Depuis la pointe amont de l'île (PK 71.160) jusqu'à la pointe aval de l'île (PK 71.840).
 - Réserve du Barrage de Varennes-sur-Seine :
 1. Rive droite : depuis 120 m en amont du barrage (PK 71.520) jusqu'à 120 m en aval du barrage (PK 71.740).
 2. Rive gauche : de 50 m en amont du barrage (PK 71.570) jusqu'à 50 m en aval du barrage (PK 71.670).
 - Réserve des Ecluses de Champagne-sur-Seine : Depuis 50 m en amont de la pointe de l'estacade amont (PK 83.250) jusqu'à 50 m en aval de la pointe de l'estacade aval (PK 83.770).
 - Réserve du Débouché du Canal de fuite de la Centrale EDF : Depuis l'amont de la coupure de la berge (PK 77.520) jusqu'en aval de la coupure de la berge du canal de fuite en face de la BN 25 (PK 77.600).
 - Réserve du Barrage de Champagne-sur-Seine : Depuis 180 m en amont du barrage (PK 100.608) jusqu'à 130 m en aval du barrage (Pk 83.730).
 - Réserve des Ecluses de la Cave : Depuis 50 m en amont de la pointe de l'estacade amont (PK 83.250) jusqu'à 50 m en aval de la pointe de la grande écluse (PK 101.430).
 - Réserve du Barrage de la Cave (micro-centrale) : Depuis 80 m en amont du barrage (PK 100.920) jusqu'à 80 m en

aval du barrage (PK 101.080).

- Réserve des Ecluses de Vives-Eaux : Depuis 50 m en amont de la pointe de l'estacade amont (PK 115.700) jusqu'à 50 m en aval de la pointe de l'estacade aval de la grande écluse (PK 116.255).
- Réserve du Barrage des Vives-Eaux : Depuis 50 m en amont du barrage (PK 116.000) jusqu'à 50 m en aval du barrage (PK 116.105).

2. Activités nautiques

- Navigation de commerce et de plaisance

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Cet axe navigable a été artificialisé.

Les barrages de navigation empêchent la libre circulation des espèces et le transit sédimentaire.

Les principaux habitats piscicoles sont constitués par les annexes hydrauliques, néanmoins la gestion actuelle de la ligne d'eau confiée à Voies Navigables de France n'assure plus les connexions latérales qui conditionnent la fonctionnalité de ces zones annexes. L'absence de connexion entre la Seine et ses annexes hydrauliques ou zones humides pénalise la qualité écologique et notamment piscicole. Les zones humides ont subi la forte pression de l'urbanisation, et n'assurent plus leur rôle de site de fraie pour les Brochets et Perches.

Les activités d'extractions de granulats dans le lit majeur et celles industrielles de Montereau-Fault-Yonne peuvent avoir un impact négatif sur la qualité et quantité d'eau de la Seine. Néanmoins, la qualité physico-chimique se révèle relativement bonne, bien que ce ne soit pas le cas de celle de ses affluents. A dominante urbaine dense, l'imperméabilisation est quasi-totale et engendre d'importantes volumes ruisselés qui ont pour conséquences des débordements des réseaux d'assainissement, l'acheminement de micropolluants vers la Seine.

Cette masse d'eau de la Seine est touchée par la présence d'une espèce floristique invasive.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions accidentelles
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Diminution de l'incidence de l'extraction de granulats

- Réaménagement des carrières
- Gestion et suivi des carrières réaménagées

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

Amélioration de la gestion piscicole

- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR73A

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

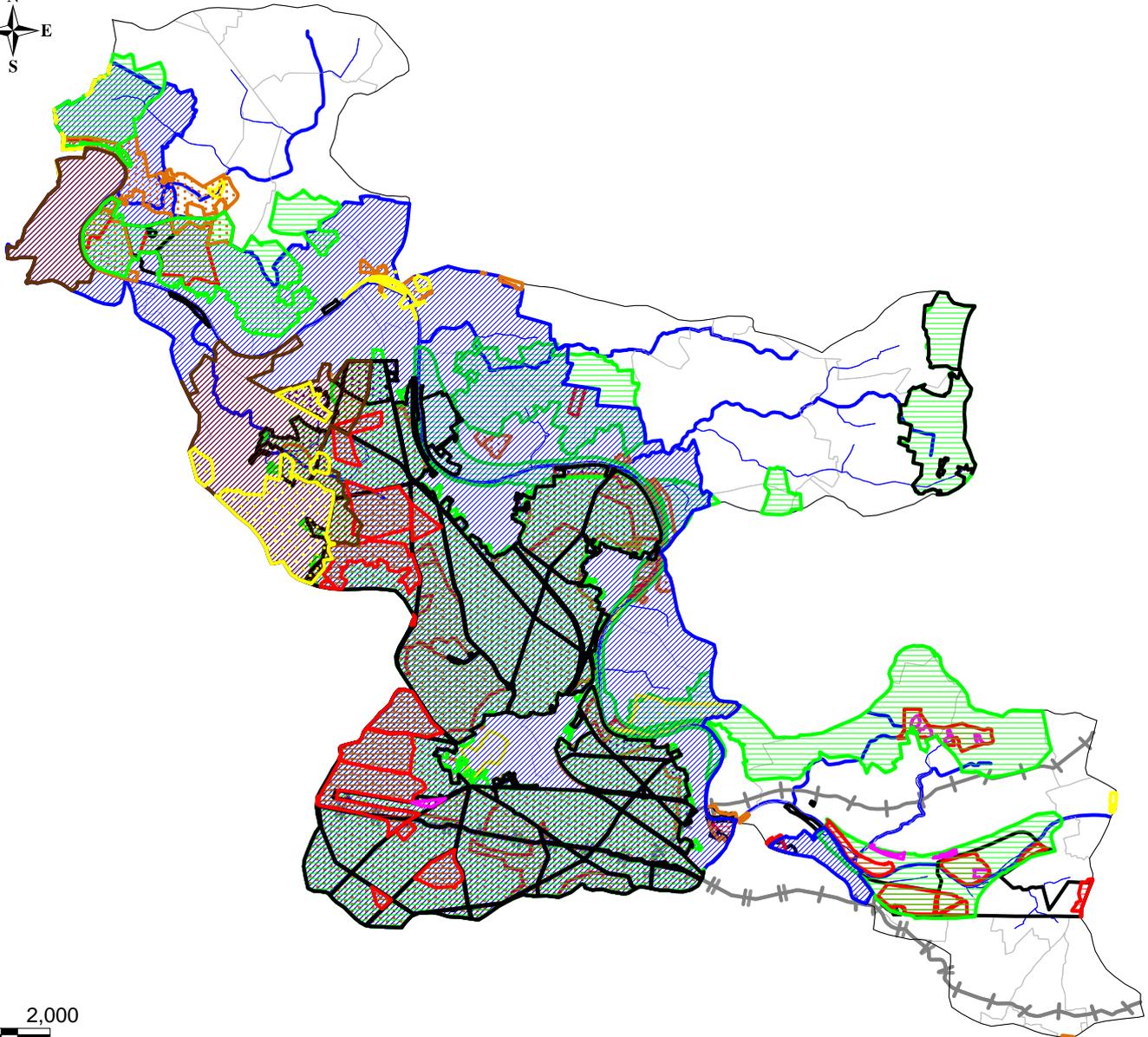
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR73A

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>
	Espace Naturel Sensible (ENS)	
	Zone de Protection en Forêt	
	Parc Naturel Régional (PNR)	
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)	
	Réservoir biologique pertinent	
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)	
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)	
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)	
	Site classé	
	Site inscrit	
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I	
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II	
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)	

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR73A

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
-]0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

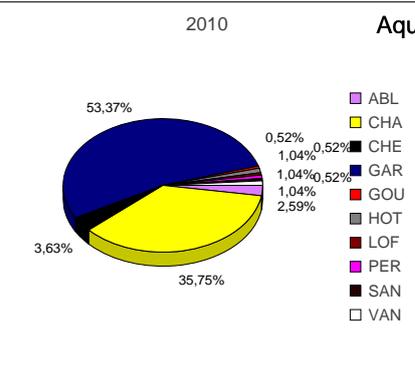
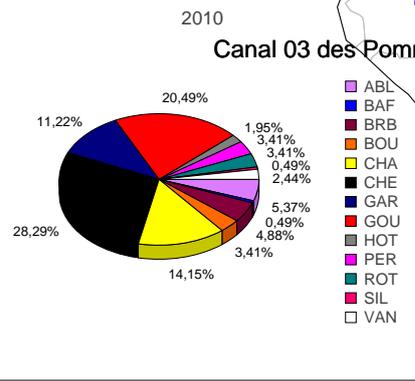
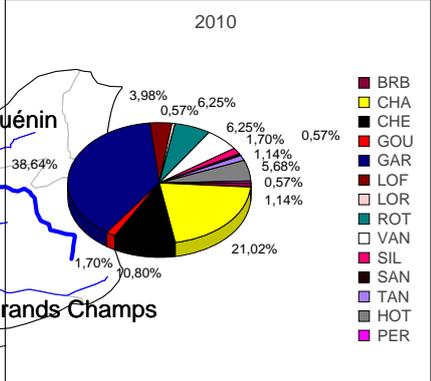
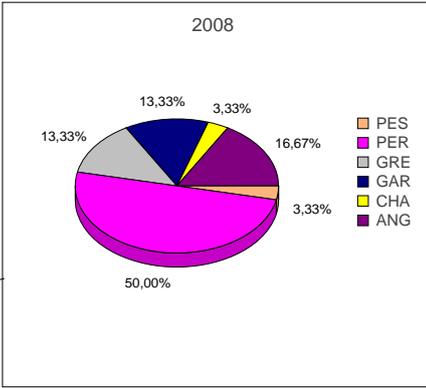
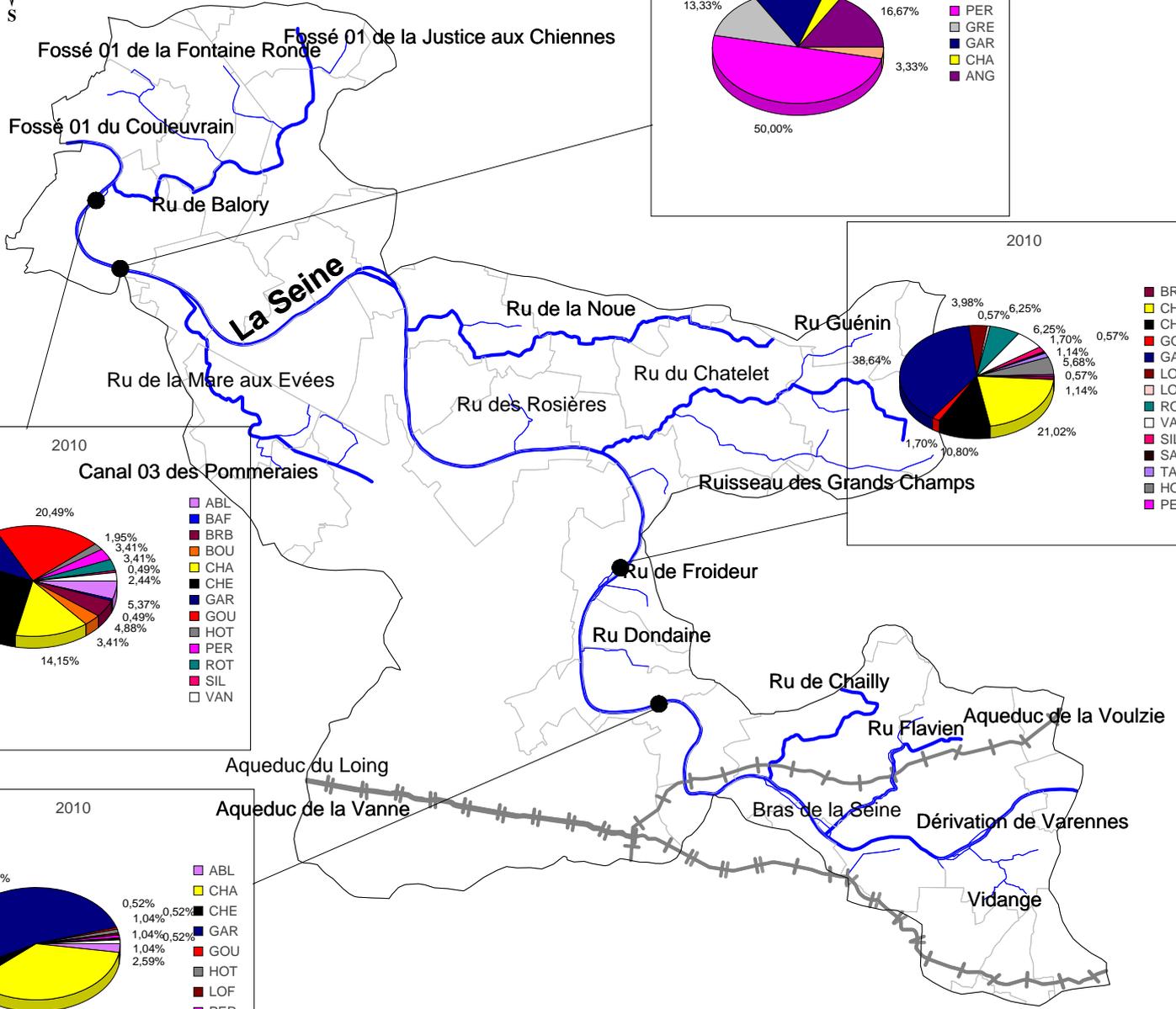
- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 FD 77 : SDVP- 1993
 DRIEE : BARRAGES, ENTRAVES
 A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
 DES RIVIERES- 2003



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR73A (Effectif) 1/2

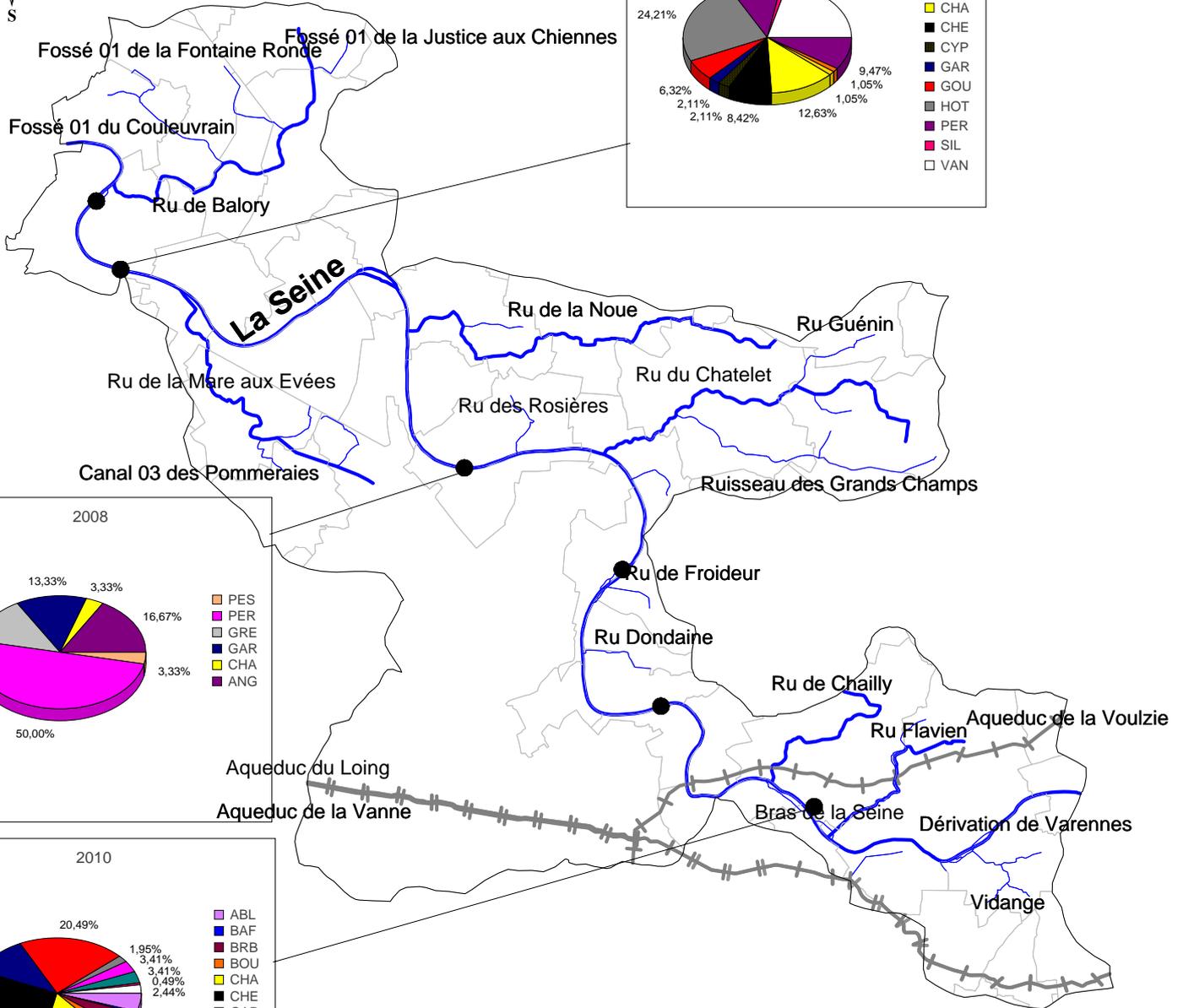
Autres éléments :

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Sources :
 IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Donnée Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR73A (Effectif) 2/2

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

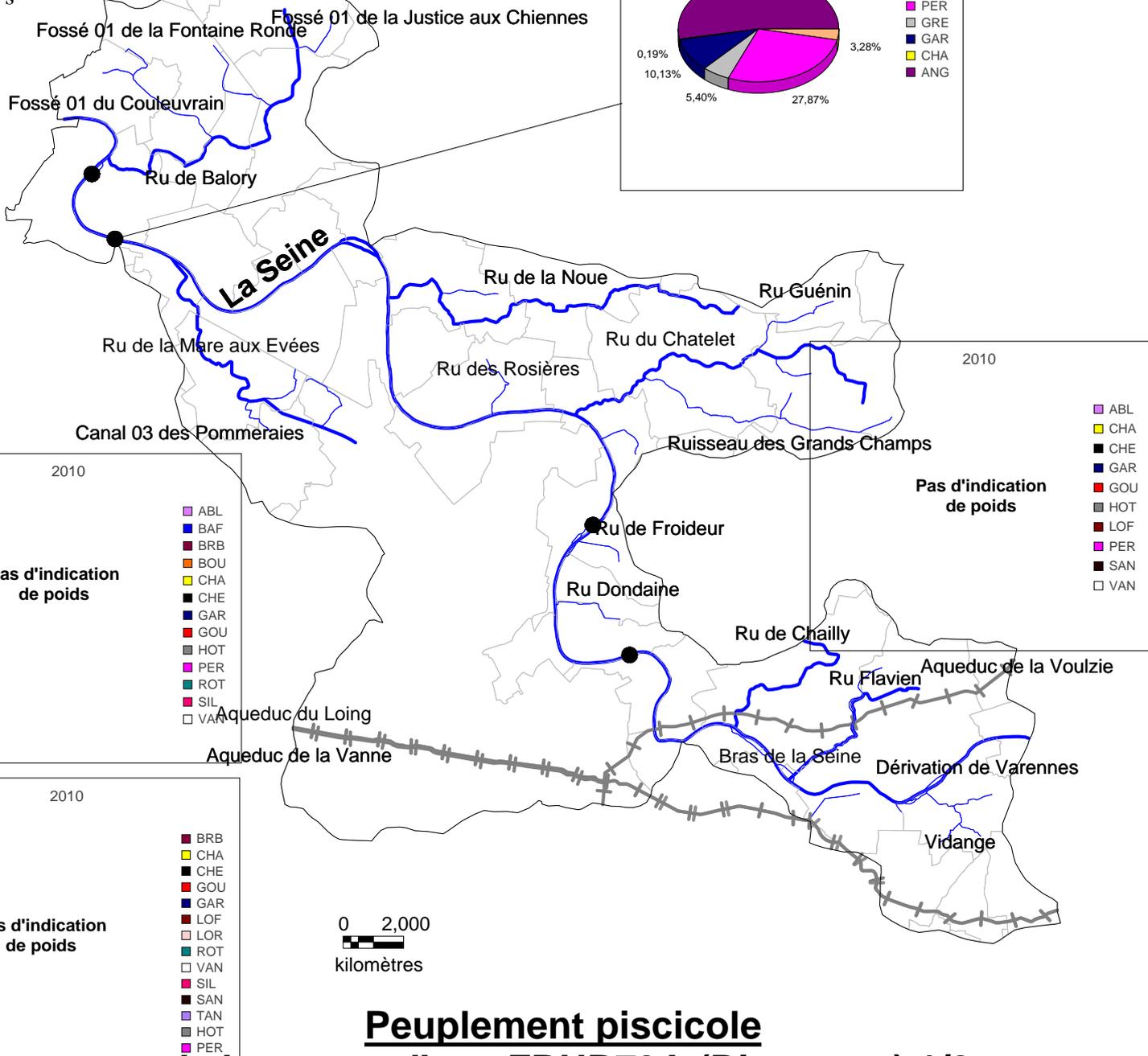
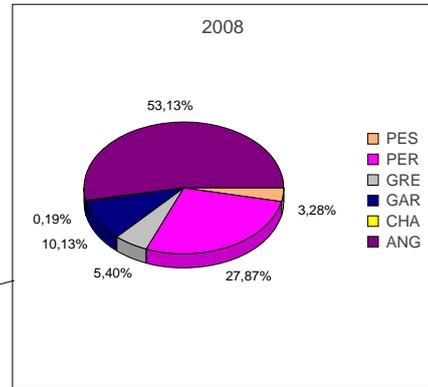
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Donnée Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR73A (Biomasse) 1/2

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

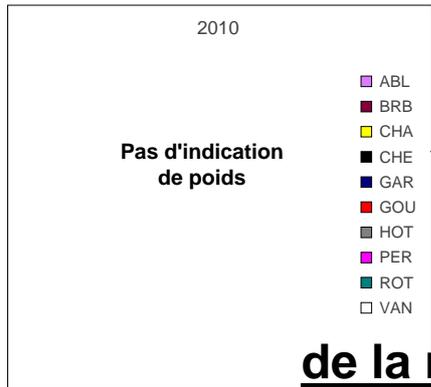
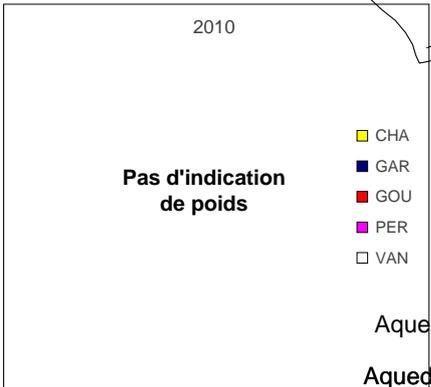
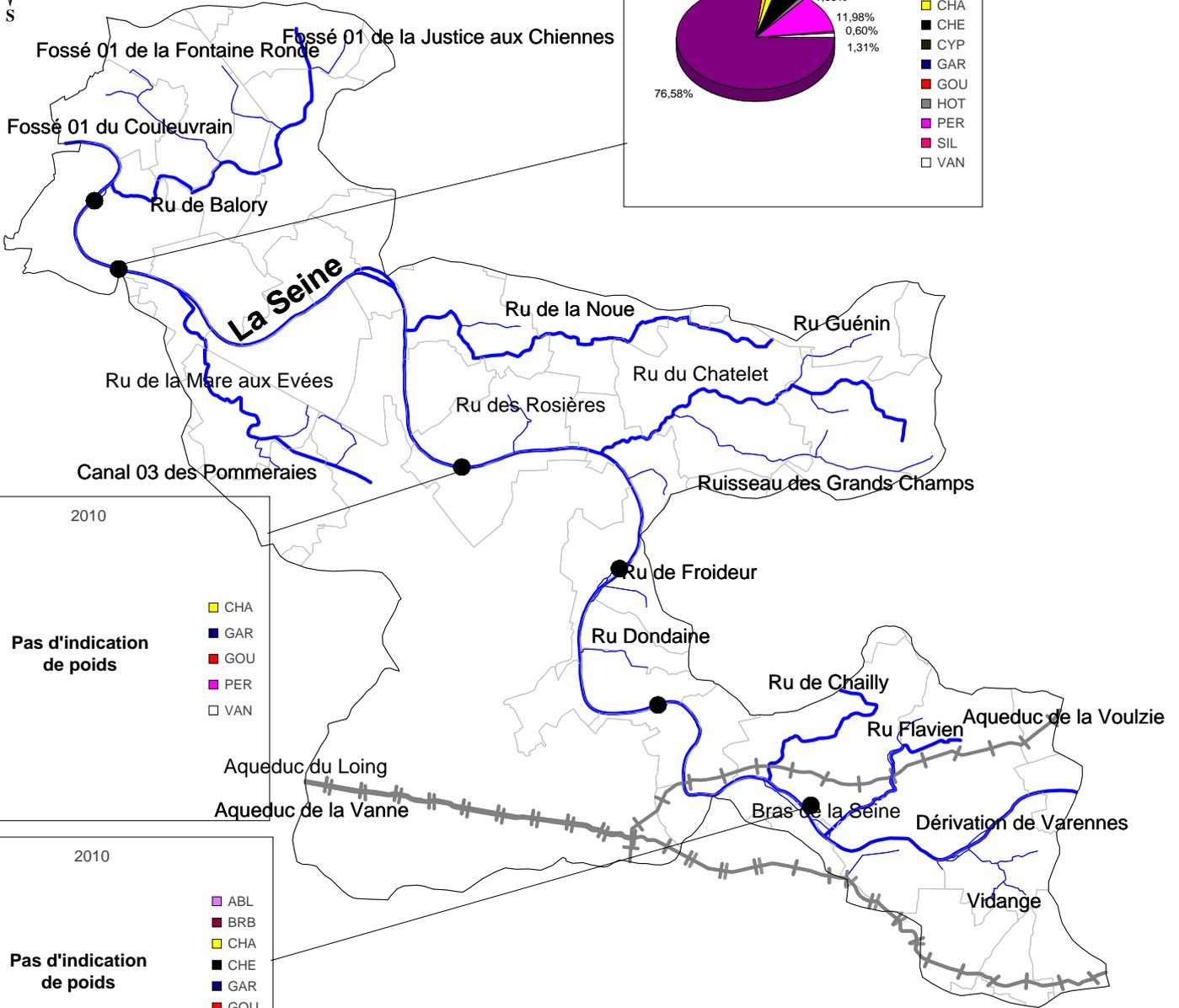
Autres éléments :

Sources :

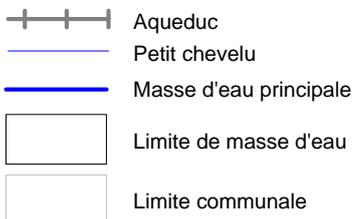
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données ONEMA
Données Hydrosphère



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR73A (Biomasse) 2/2



Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données ONEMA
Donnée Hydrosphère



FRHR39

Le ruisseau des Méances de sa source au confluent de la Seine (exclu)

Référence carte 2516 Est; 2616 Ouest
IGN:

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2021

Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 39,1
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

Le ru des Méances s'écoule sur 25 km jusqu'à confluer en rive droite de la Seine, à hauteur de Saint-Sauveur-lès-Bray.

Voir cartes n° 1 et 5 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

CHALAUTRE-LA-GRANDE	CHALAUTRE-LA-PETITE	CHALMAISON	EVERLY
GOUAIX	HERME	JAULNES	JUTIGNY
LE MERLOT	LES ORMES-SUR-VOULZIE	LONGUEVILLE	MELZ-SUR-SEINE
MOUY-SUR-SEINE	NOYEN-SUR-SEINE	POIGNY	PROVINS
SAINTE-COLOMBE	SAINTE-SAUVEUR-LES-BRAY	SOISY-BOUY	SOURDUN

Population totale : 24 700
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 2, 4 et 7 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 3 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 8 de l'Atlas départemental

- Pour entreprendre la restauration des cours d'eau du bassin des Méances et de la Voulzie, 31 communes se sont regroupées en Syndicat d'aménagement et d'entretien de la Voulzie et des Méances. Il a mis en place un programme pluriannuel d'entretien sur 5 ans de ces cours d'eau à l'exception de la partie aval du ru des Méances.
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de la Seine intervient sur la partie traversant la Bassée.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 52,25

Pente moyenne du cours principal (‰) : 4,2

Géologie : Entaille les formations géologiques classiques de la Brie et s'écoule à l'aval sur les alluvions modernes de la Seine qui recouvrent les autres formations géologiques.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
28,8	73,4	1,5	3,6	1,9	3,3	0	0,3	0,6	0,8	0,1

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03013345	RCB	Ruisseau des Méances	CHALMAISON	MAC; ION; E; PEST

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA ₅ (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03013345	276,48	Ruisseau des Méances	CHALMAISON	0,139			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03013345	Ruisseau des Méances	CHALMAISON				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03013345	RCB	Ruisseau des Méances	CHALMAISON	MAC; ION; E; PEST	non	oui

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

Le ru des Méances présente une largeur moyenne de 2 m sur une profondeur d'environ 50 cm. La granulométrie dominante est constituée par des pierres, des cailloux et des dépôts vaseux, notamment dans la partie aval.

La bande rivulaire est très faiblement boisée.

Les habitats aquatiques sont assez peu diversifiés. Les zones lenthiques constituent l'essentiel du cours d'eau. Des dépôts vaseux se forment notamment en amont des ouvrages hydrauliques. Cependant des herbiers de végétation aquatique offrent quelques potentialités d'abris pour la faune piscicole.

2. Peuplement piscicole

Le ru des Méances est un cours d'eau de 2ème catégorie piscicole sur l'ensemble de son linéaire. Les données disponibles permettent de caractériser le peuplement en place sur la partie médiane du ru des Méances. La diversité spécifique est très faible (2 espèces). Le peuplement est constitué à part quasi égale de **Loches franche** et d'**Epinochettes**.

Selon toute vraisemblance, dans la partie aval, la structure du peuplement piscicole est en relation avec les individus présents en Seine.

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- Le ruisseau des Méances entre Melz-sur-Seine et Mouy-sur-Seine.

La partie aval du ru des Méances est inscrite dans le périmètre de la **Réserve Naturelle de la Bassée**.

Il existe des tourbières à Soisy-Bouy qui sont classées en ZNIEFF de type I.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Le ru des Méances s'écoule sur un bassin versant rural ; aucune grande zone d'urbanisation n'est implantée à proximité.

**FRHR39**

Le ruisseau des Méances de sa source au confluent de la Seine (exclu)

Référence carte 2516 Est; 2616 Ouest
IGN:

Statut: naturelle

Objectif global et délai d'atteinte : Bon état 2021

Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 39,1
(km)Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

Le ru des Méances s'écoule sur 25 km jusqu'à confluer en rive droite de la Seine, à hauteur de Saint-Sauveur-lès-Bray.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

CHALAUTRE-LA-GRANDE	CHALAUTRE-LA-PETITE	CHALMAISON	EVERLY
GOUAIX	HERME	JAULNES	JUTIGNY
LE MERLOT	LES ORMES-SUR-VOULZIE	LONGUEVILLE	MELZ-SUR-SEINE
MOUY-SUR-SEINE	NOYEN-SUR-SEINE	POIGNY	PROVINS
SAINTE-COLOMBE	SAINTE-SAUVEUR-LES-BRAY	SOISY-BOUY	SOURDUN

Population totale : 24 700
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Pour entreprendre la restauration des cours d'eau du bassin des Méances et de la Voulzie, 31 communes se sont regroupées en Syndicat d'aménagement et d'entretien de la Voulzie et des Méances. Il a mis en place un programme pluriannuel d'entretien sur 5 ans de ces cours d'eau à l'exception de la partie aval du ru des Méances.
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de la Seine intervient sur la partie traversant la Bassée.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 52,25

Pente moyenne du cours principal (‰) : 4,2

Géologie : Entaille les formations géologiques classiques de la Brie et s'écoule à l'aval sur les alluvions modernes de la Seine qui recouvrent les autres formations géologiques.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
28,8	73,4	1,5	3,6	1,9	3,3	0	0,3	0,6	0,8	0,1

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques
- Supprimer les digues, merlons et remblais en haut de berges afin de restaurer les échanges latéraux avec les zones naturelles d'expansion des crues

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Favoriser la mise en place d'une structure de gestion (type syndicat de rivière) des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant

Amélioration de la gestion piscicole

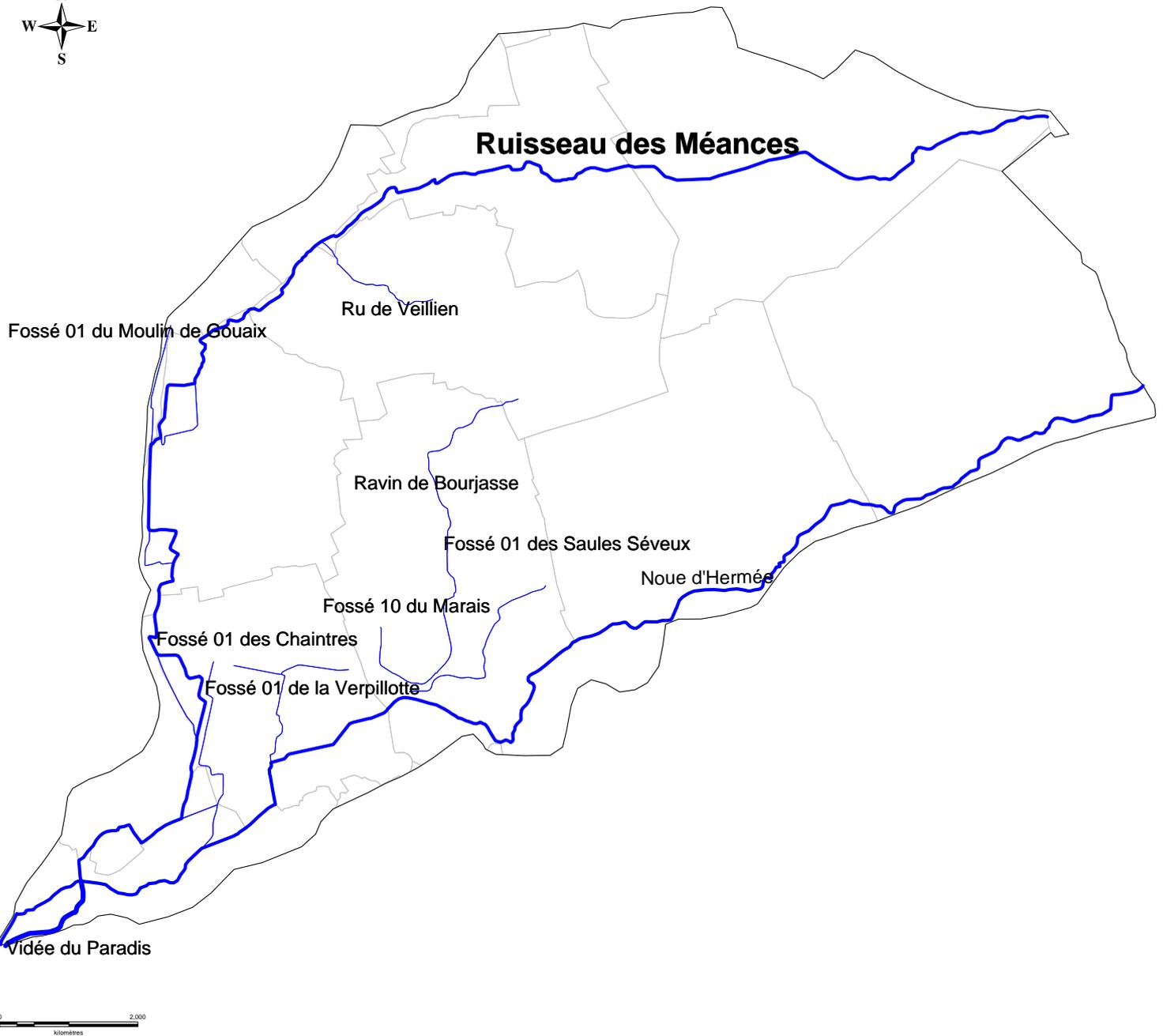
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR39

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

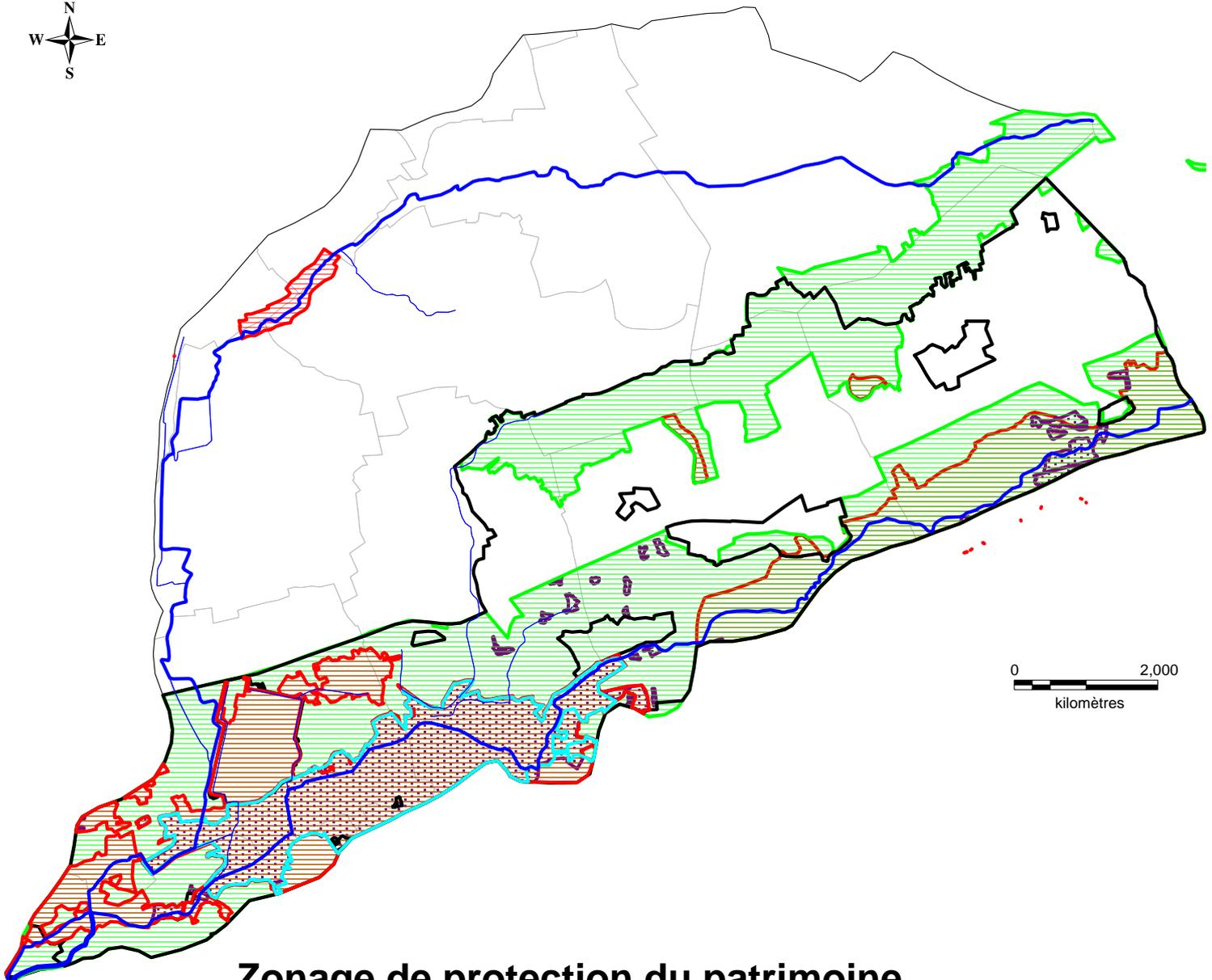
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR39

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>		Petit chevelu
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Masse d'eau principale	
	Zone de Protection en Forêt		Limite de masse d'eau	
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite communale	
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)			
	Réservoir biologique pertinent			
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)			
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)			
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)			
	Site classé			
	Site inscrit			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II			
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)			

Sources :

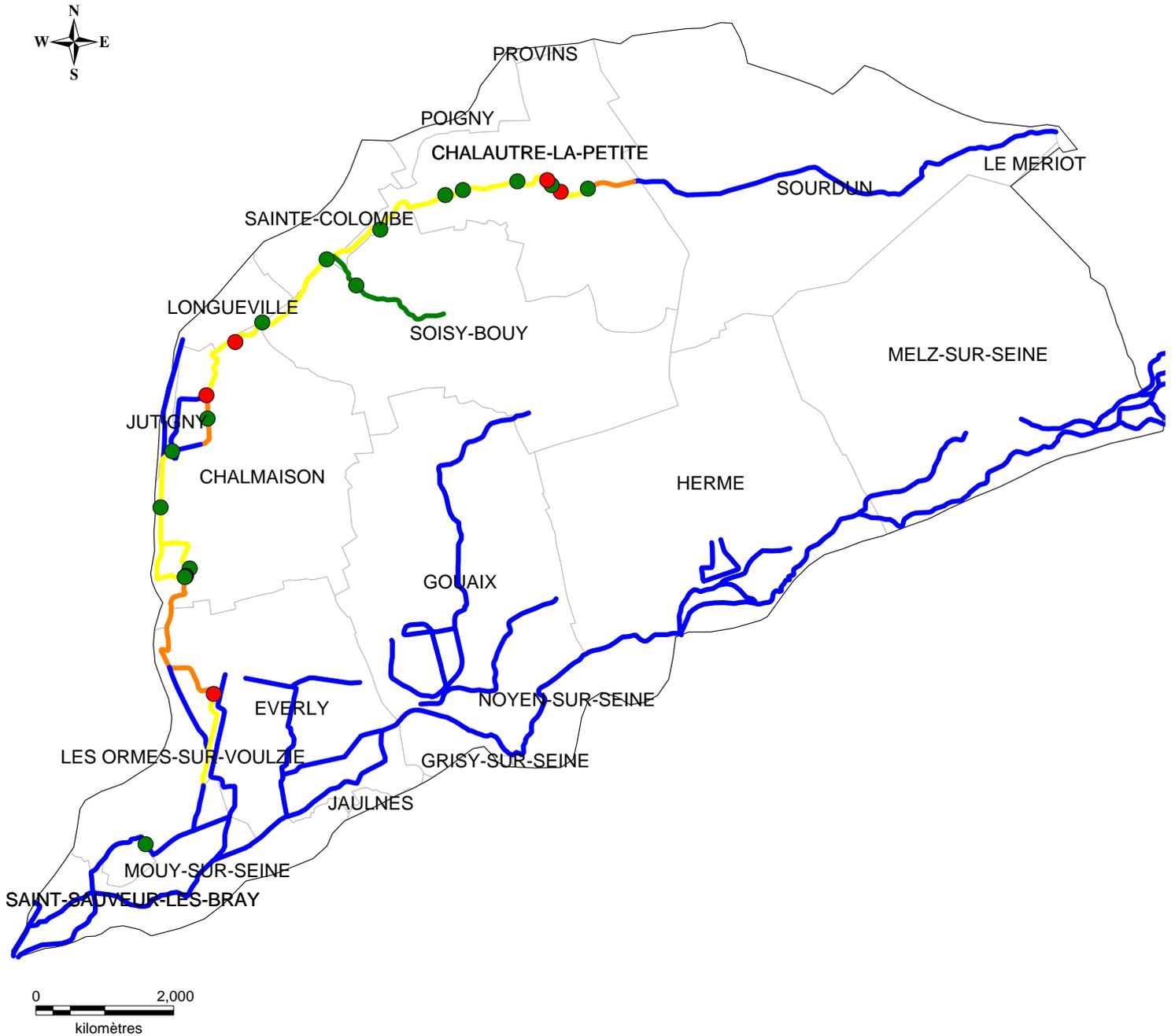
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR39

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
-]0 à 5]

Autres éléments :

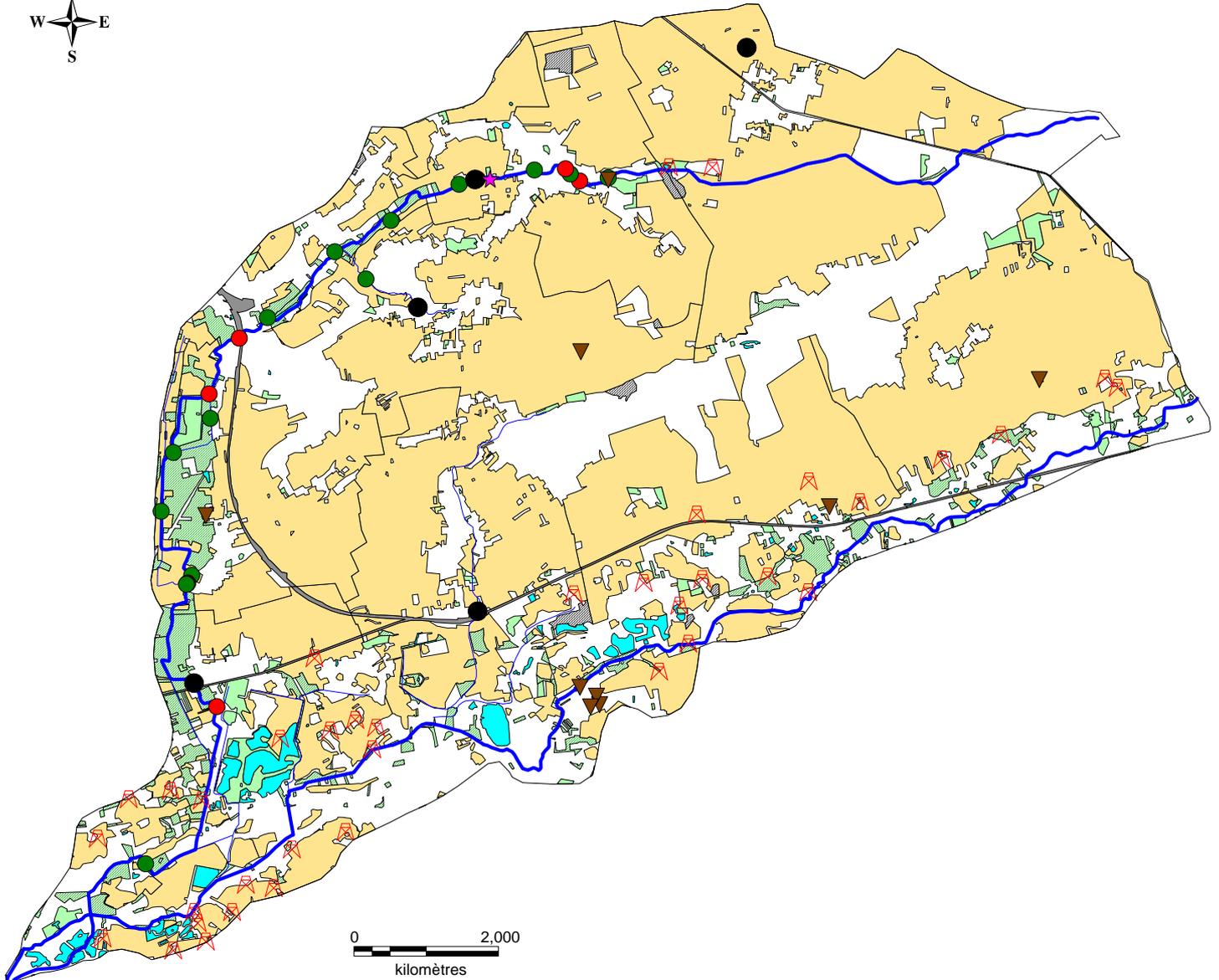
- Infranchissable
- Franchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR39

- ★ Espèce envahissante
- Rejet de station d'épuration
- ⚡ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Franchissable

- ▨ Peupleraies
- ▨ Terres labourées
- ▨ Surface en herbe à caractère agricole
- ▨ Maraîchage, horticulture
- ▨ Cultures intensives sous serres
- ▨ Plan d'eau

- ▨ Carrières, sablières
- ▨ Zones d'activités
- ▨ Emprise de transport ferré
- ▨ Autoroutes
- ▨ Routes nationales

Autres éléments :

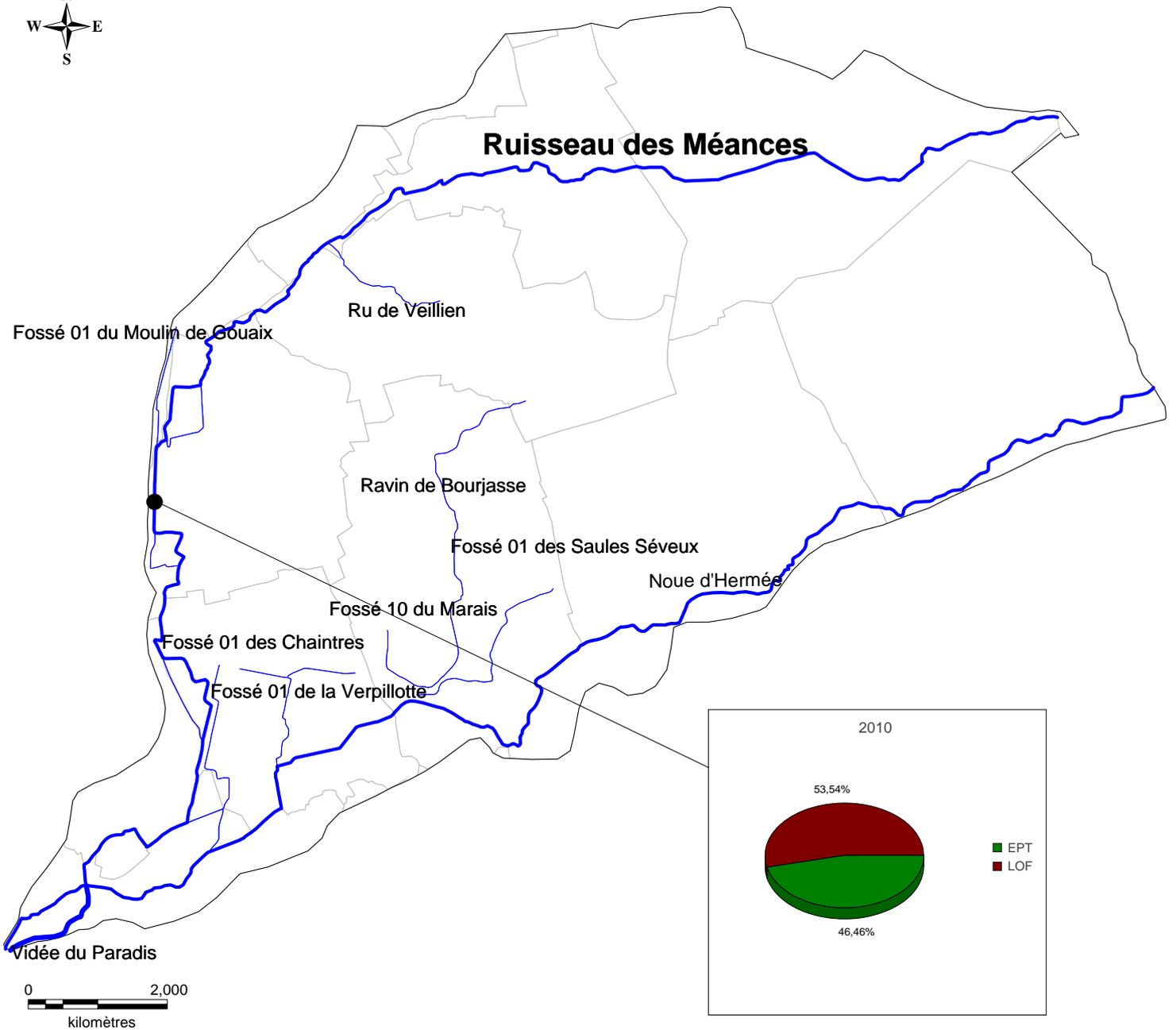
- Masse d'eau principale
- Petit chevelu
- Limite de masse d'eau

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 IAURIF MOS 2003
 Données DDT
 Données ARS



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR39 (Effectif)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

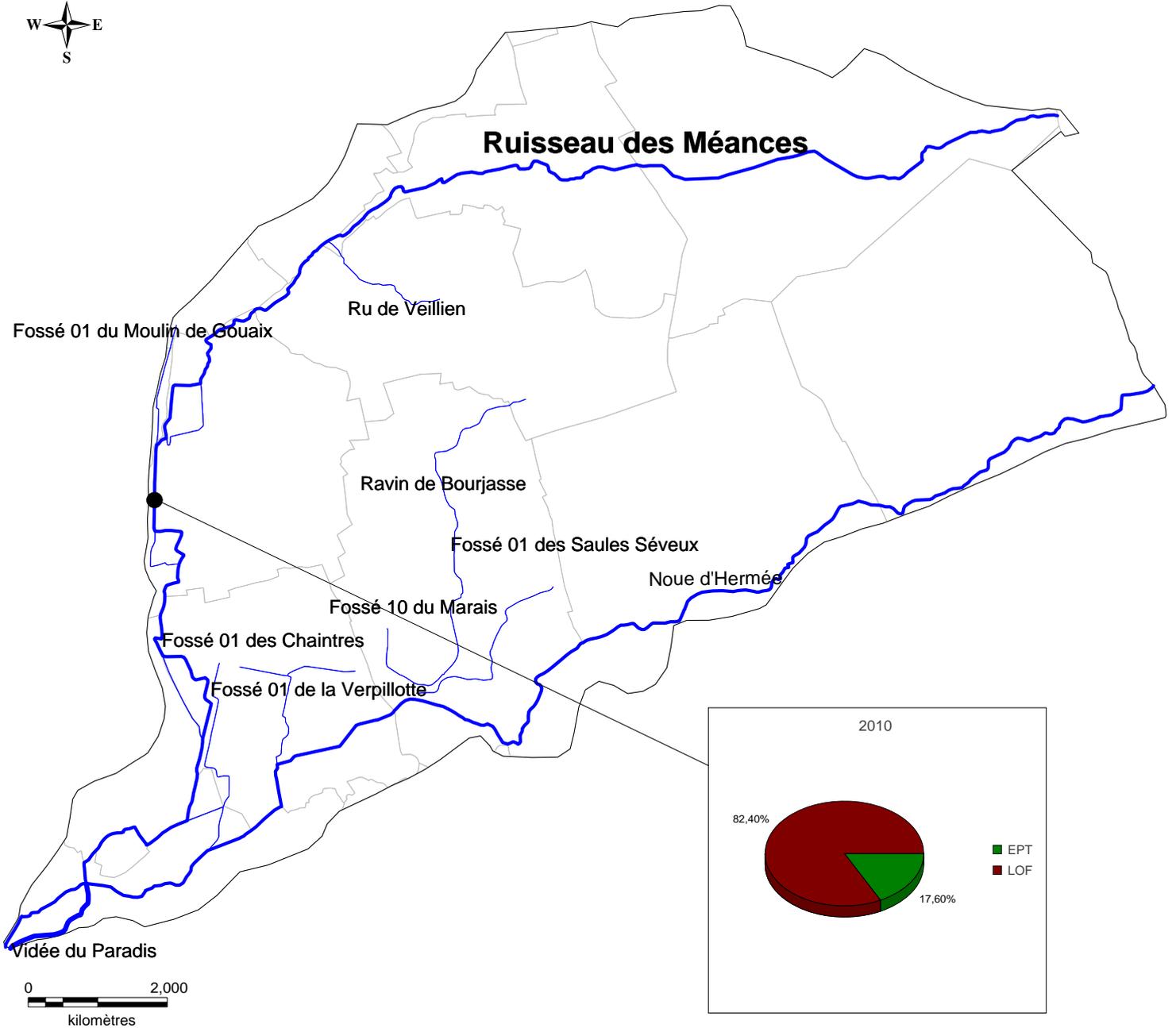
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR39 (Biomasse)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD

**FRHR40**

La Voulzie de sa source à la confluence de la Seine (exclu)

Référence carte : 2516 Est; 2615 Est; 2615
IGN: Ouest; 2616 Est; 2616
Ouest

Statut: naturelle

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon état
2027



Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 43,8
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR40-F2310600 ru du durteint

FRHR40-F2326000 ru du dragon

FRHR40-F2302000 traconne, de la (ruisseau)

La Traconne naît sur la commune de Louan-Villeguis-Fontaine et s'écoule durant une dizaine de kilomètres avant de prendre le nom de Voulzie.

La Voulzie s'écoule sur 25 km environ avant de confluer en rive droite de la Seine, au niveau de Saint-Sauveur-lès-Bray.

Elle ne reçoit que 2 affluents principaux en rive droite que sont le Durteint et le Dragon.

Le régime hydrologique de la Voulzie est doublement complexe : d'une part du fait de la nature karstique du substrat, qui induit des phénomènes importants de pertes des eaux superficielles, et d'autre part à cause du caractère artificiel des eaux s'écoulant dans la rivière qui proviennent pour partie de réstitutions d'eau de Seine.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BEAUCHERY-SAINT-MARTIN	CHALAUTRE-LA-GRANDE	CHALMAISON	CHENOISE
COURCHAMP	CUCHARMOY	JUTIGNY	LA CHAPELLE-SAINT-SULPI
LECHELLE	LES ORMES-SUR-VOULZIE	LIZINES	LONGUEVILLE
LOUAN-VILLEGRUIS-FONTAINE	MAISON-ROUGE	MORTERY	POIGNY
PROVINS	ROUILLY	RUPEREUX	SAINTE-BRICE
SAINTE-COLOMBE	SAINTE-HILLIERS	SAINTE-LOUP-DE-NAUD	SAINTE-SAUVEUR-LES-BRAY
SAVINS	SOGNOLLES-EN-MONTOIS	SOURDUN	VANVILLE
VILLIERS-SAINT-GEORGES	VOULTON	VULAINES-LES-PROVINS	

Population totale : 28 700
(recensement 2008)

2. Données réglementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Pour entreprendre la restauration des cours d'eau du bassin des Méances et de la Voulzie, 31 communes se sont regroupées en Syndicat d'aménagement et d'entretien de la Voulzie et des Méances. Le syndicat a mis en place un programme pluriannuel d'entretien sur 5 ans de ces cours d'eau.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 287,04

Pente moyenne du cours principal (‰) : 1,8

Géologie : S'écoule sur les dépôts de pente et les formations colluviales reposant sur la craie Campanienne, plus en aval ces formations disparaissent sous les alluvions modernes de la Seine.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
26,5	233,3	0,3	3,9	4,5	6,7	0,8	1,3	1,5	1,5	0,2

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03013290	RCO (phyto)	Ru du Dragon	SAINT-LOUP-DE-NAUD	Q; MAC; E; PEST
03013300	RCS	La Voulzie	JUTIGNY	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP
03013212	RID CG77	ru du durteint	ROUILLY	Q; MAC; E
03013163	RID CG77	La Voulzie	SAINT-BRICE	Q; MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03013290	33,87	Ru du Dragon	SAINT-LOUP-DE-NAUD	0,114			
03013300	276,46	La Voulzie	JUTIGNY	0,973	5		13,6 (9 Avril 1983)
03013212	80,27	ru du durteint	ROUILLY	0,286			
03013163	114,46	La Voulzie	SAINT-BRICE	0,397	2,1		5,7 (10 Avril 1983)

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03013290	Ru du Dragon	SAINT-LOUP-DE-NAUD				
03013300	La Voulzie	JUTIGNY	1	0,65	0,48	0,32
03013212	ru du durteint	ROUILLY				
03013163	La Voulzie	SAINT-BRICE				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03013290	RCO (phyto)	Ru du Dragon	SAINT-LOUP-DE-NAUD	Q; MAC; E; PEST	oui	
03013300	RCS	La Voulzie	JUTIGNY	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP	non	
03013212	RID CG77	ru du durteint	ROUILLY	Q; MAC; E	oui	
03013163	RID CG77	La Voulzie	SAINT-BRICE	Q; MAC; E	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

Sur la partie aval de la Traconne, les racines de la végétation rivulaire arborée et les sous-berges offrent des caches aux peuplements piscicoles qui peuvent trouver des habitats potentiels dans les herbiers de végétation aquatique qui se développent ponctuellement. Le substrat relativement grossier constitue des zones potentielles favorables à la reproduction des poissons. Les faciès d'écoulement sont lotiques.

Sur la Voulzie, en aval de Sainte-Colombe, les blocs et cailloux ainsi que les herbiers aquatiques offrent des possibilités d'abris pour les

espèces piscicoles. En revanche sur la partie aval, l'homogénéité du substrat, plutôt vaseux, et le développement d'algues filamenteuses limitent la diversité des habitats aquatiques.

Des travaux de diversification des faciès d'écoulements ont été menés dans la traversée et en aval de Provins. En terme d'habitats piscicoles, les résultats sont relatifs car ce sont des interventions très ponctuelles, mais ils permettent néanmoins de réduire la largeur du lit mineur et ainsi, maintenir une hauteur d'eau suffisante lors de l'ouverture temporaire des vannes.

Sur le Durteint, les habitats aquatiques sont variés et nombreux, surtout sur la zone amont, constitués par des embâcles, des sous-berges et des herbiers aquatiques qui se développent. Les zones graveleuses en faciès lotiques présentent des frayères potentielles pour les Salmonidés et leurs petites espèces d'accompagnement.

Sur le Dragon, les habitats aquatiques sont diversifiés et nombreux, principalement en aval des 5 ouvrages infranchissables. Les habitats sont constitués par les sous berges, la granulométrie variée (graviers, galets, sables) et la végétation aquatique. Ces habitats sont néanmoins altérés par un fort concrétionnement calcaire.

De manière générale, les têtes de bassins de ces cours d'eau ont un caractère artificiel : sur les propriétés d'Eau de Paris, où se situent les captages des sources, les eaux s'écoulent dans des dallots bétonnés, ce qui réduit à néant les habitats piscicoles.

2. Peuplement piscicole

La Traconne/ Voulzie, jusqu'à l'amont de Provins, le Durteint et le Dragon sont classés en 1ère catégorie piscicole, tandis que la Voulzie à partir de Provins est classée en 2ème catégorie.

L'amont de la **Voulzie** abrite le **peuplement piscicole d'accompagnement** de la Truite fario, avec la présence de Chabots (*espèce d'intérêt communautaire*), et Loches franche ainsi que des **Cyprinidés d'eau vive** tel que le Chevesne. Cependant la Truite fario n'est pas présente naturellement dans ce cours d'eau.

En aval de Provins, la faune piscicole est bien diversifiée avec des **Cyprinidés d'eau vive** (Vairons, Vandoises, Chevesnes) et **Cyprinidés d'eau calme** (Gardons, Goujons) ainsi que des populations de Chabots (*espèce d'intérêt communautaire*). On dénote la présence de **Lamproies de planer** (*espèce d'intérêt communautaire*) en 2007 et d'**Anguille** en 2009 (*espèce protégée*). Les **Carnassiers** sont représentés par la Perche. Le peuplement piscicole de la zone aval est sous influence de celui de la Seine.

Le **Dragon** présente un peuplement typiquement **Salmonicole**, dominé par les Truites fario, Chabots (*espèce d'intérêt communautaire*) et Vairons. On note également la présence de **Lamproies de planer** (*espèce d'intérêt communautaire*).

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- Le ru du Dragon de Saint-Loup-de-Naud à Longueville.

La partie aval de la Voulzie est inscrite dans le périmètre de la **Réserve Naturelle de la Bassée**.

- Le Document d'Objectifs **Natura 2000** du site "La rivière Dragon" est en cours d'élaboration.

Une étude sur la restauration hydromorphologique et écologique du bassin de la Voulzie est en cours de réalisation.

Le SAGE "Bassée-Voulzie est en phase d'émergence.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Le bassin versant de la Voulzie compte une population d'environ 30 000 habitants répartie sur 28 communes dont un grand nombre sont riveraines et abritent environ 90% de la population. Provins est l'agglomération principale de la masse d'eau et concentre les activités industrielles du bassin versant.

Il existe une zone industrielle implantée sur l'agglomération de Provins.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

De nombreux ouvrages cloisonnent le cours de la Voulzie et un grand nombre sont infranchissables. La présence d'ouvrage entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatiques, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Cependant, 2 ouvrages sont équipés de passe à poissons : le Moulin de Saint Ayoul et le Moulin de Saint-Sauveur-lès-Bray. La fonctionnalité des passes n'a pas fait l'objet de suivi.

De 1978 à 1998, le syndicat a curé les rivières, consolidés les berges, refait des vannages, barrages et ponts, et réaliser plusieurs études. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Les sources de la Voulzie, du Durteint et du Dragon, sont prélevées par la Ville de Paris pour assurer l'alimentation en eau potable de la capitale. Les captages se situent, dans la Traconne au lieu-dit " Sources de la Voulzie", sur le Durteint au lieu-dit "Grand Fleigny" et sur le

Dragon, au lieu-dit "Les Sources du Dragon". En contre partie des volumes prélevés aux sources de la Voulzie, du Durteint et du Dragon, la Ville de Paris restitue à l'aval de chacun des points de captages et dans Provins, les mêmes volumes d'eau de Seine qui proviennent de la station de pompage de Saint-Sauveur-lès-Bray. Bien que les quantités rejetées égales celles prélevées, cette pratique n'est pas sans conséquence sur les milieux. En effet, les caractéristiques physico-chimiques de l'eau de Seine rejetée n'égale pas la qualité des eaux de sources des tête de bassin prélevées.

Les rejets agricoles ne peuvent être quantifiés mais on considère qu'ils représentent des apports diffus importants de fertilisants et de produits phytosanitaires par les eaux de ruissellement et de drainage des zones de cultures intensives riveraines du cours d'eau. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Parmi les rejets domestiques, il existe un certain nombre de stations d'épuration sur la masse d'eau, auxquelles viennent s'ajouter des rejets de hameaux ou habitations riveraines non raccordés à un dispositif d'épuration collectif.

Le ruissellement des eaux pluviales de la commune de Provins représente une pression pour la qualité des eaux de la Voulzie. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

Des rejets polluants chroniques sont provoqués par les activités sur la zone industrielle de Provins.

Des peupleraies sont implantées à proximité du cours d'eau, notamment sur le secteur en aval de Provins et Les Ormes-sur-Voulzie. Le peuplier est une espèce grande consommatrice d'eau. Sa présence en bordure de cours d'eau diminue la diversité des habitats en berges, en limitant la possibilité d'implantation d'une ripisylve arbustive et arborée offrant de sous-berges et le maintien des berges au regard des phénomènes d'érosion.

La masse d'eau a une vocation agricole orientée vers la monoculture intensive (maïs, Céréales, Betteraves,...).

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Les Amis de la Voulzie" à Provins.
- Fédération Internationale de Pêche Sportive Mouche.

Des déversements de truitelles sont réalisés annuellement par la Ville de Paris sur la Traconne, le Durteint et le Dragon, à hauteur de 5000 individus par cours d'eau.

Entre **2001 et 2004**, des déversements d'Ombrets communs ont été réalisés, en amont et en aval de Provins ; aucun suivi de ces populations n'a cependant été mis en place. Une nouvelle opération identique est prévue pour **2011**.

Réserve de pêche :/

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

La qualité des eaux est assez bonne en amont de Provins, malgré des traces de nitrates et de phosphates provenant d'apports diffus d'origines agricole et domestique. En aval de la zone urbaine et industrielle (source de pollution chronique) où le milieu est artificialisé et les habitats quasi-inexistants, elle diminue, puis s'améliore après la confluence avec le Dragon.

Le caractère artificiel de ces cours d'eau dès leur tête de bassin nuit considérablement au maintien de populations de Salmonidés supposées colonisées les parties amont de ce bassin versant. Les prélèvements réalisés par Eau de Paris dès les sources ont un impact important sur la qualité des eaux en aval. L'impact des travaux hydrauliques lourds pratiqués est toujours visible.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques
- Supprimer les digues, merlons et remblais en haut de berges afin de restaurer les échanges latéraux avec les zones naturelles d'expansion des crues

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses urbaines
- Réduire les pollutions accidentelles industrielles

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Suivre l'évolution des gouffres et des résurgences et déterminer les secteurs les plus vulnérables
- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales

Amélioration de la gestion piscicole

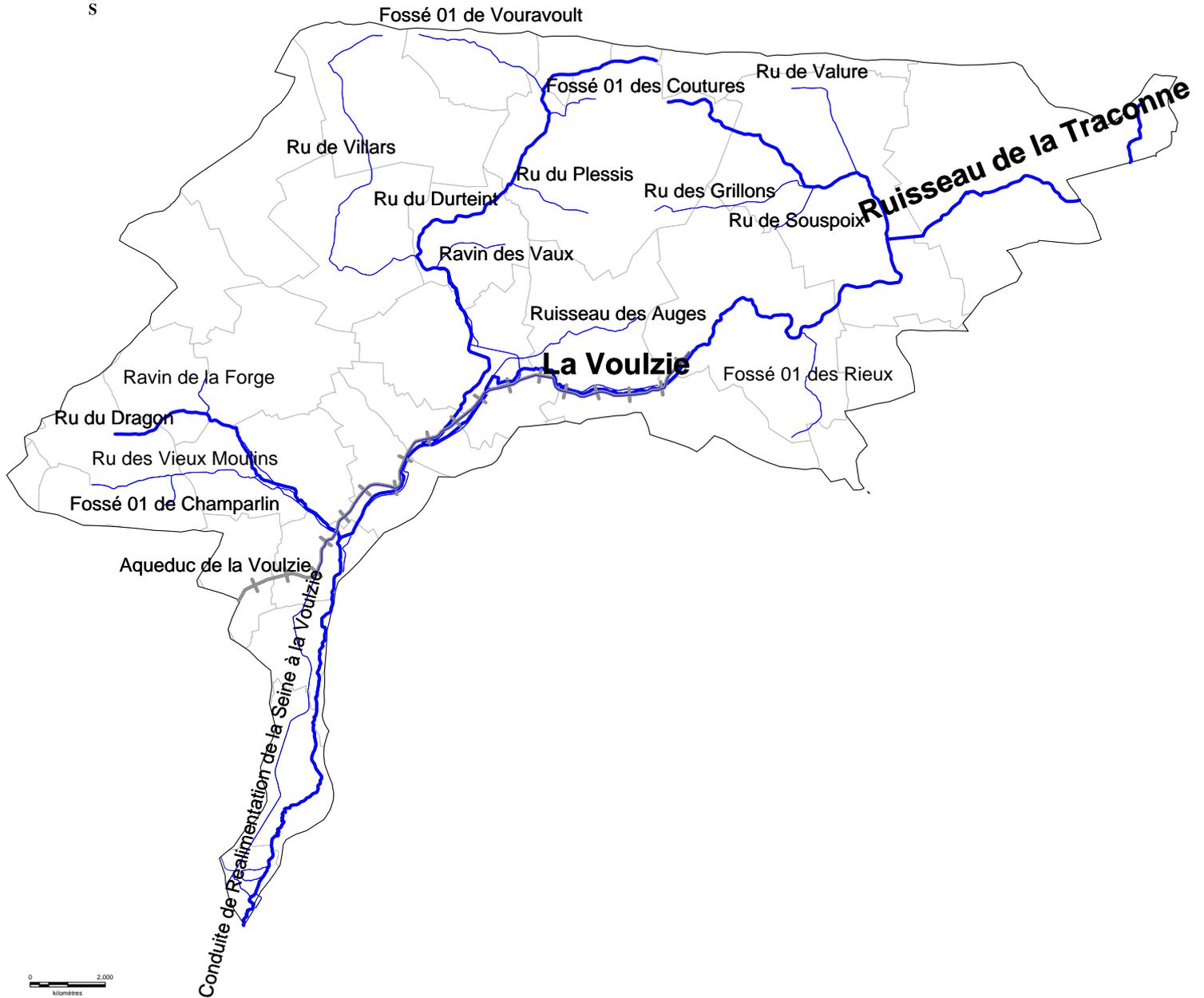
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR40

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

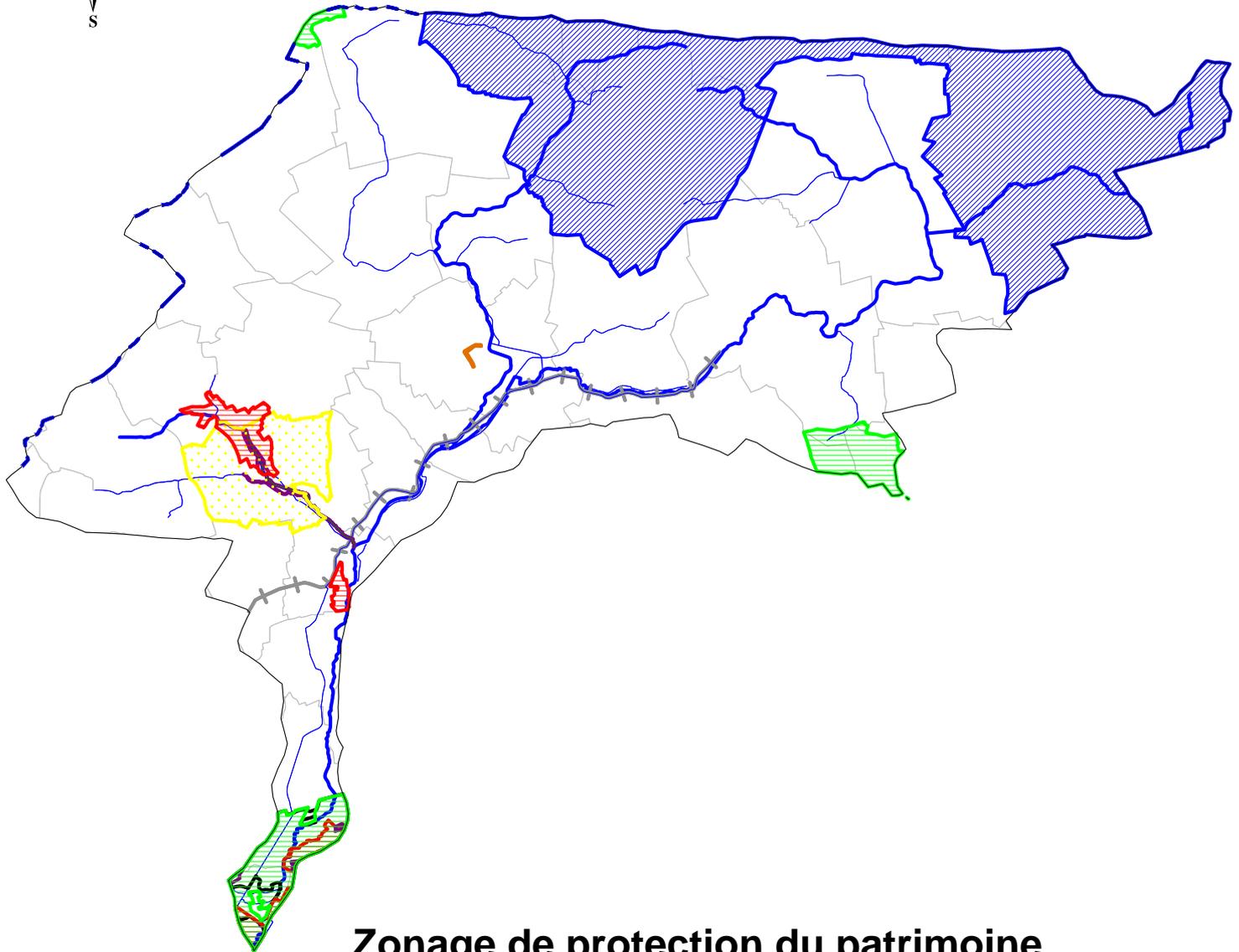
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR40

0 2,000
kilomètres

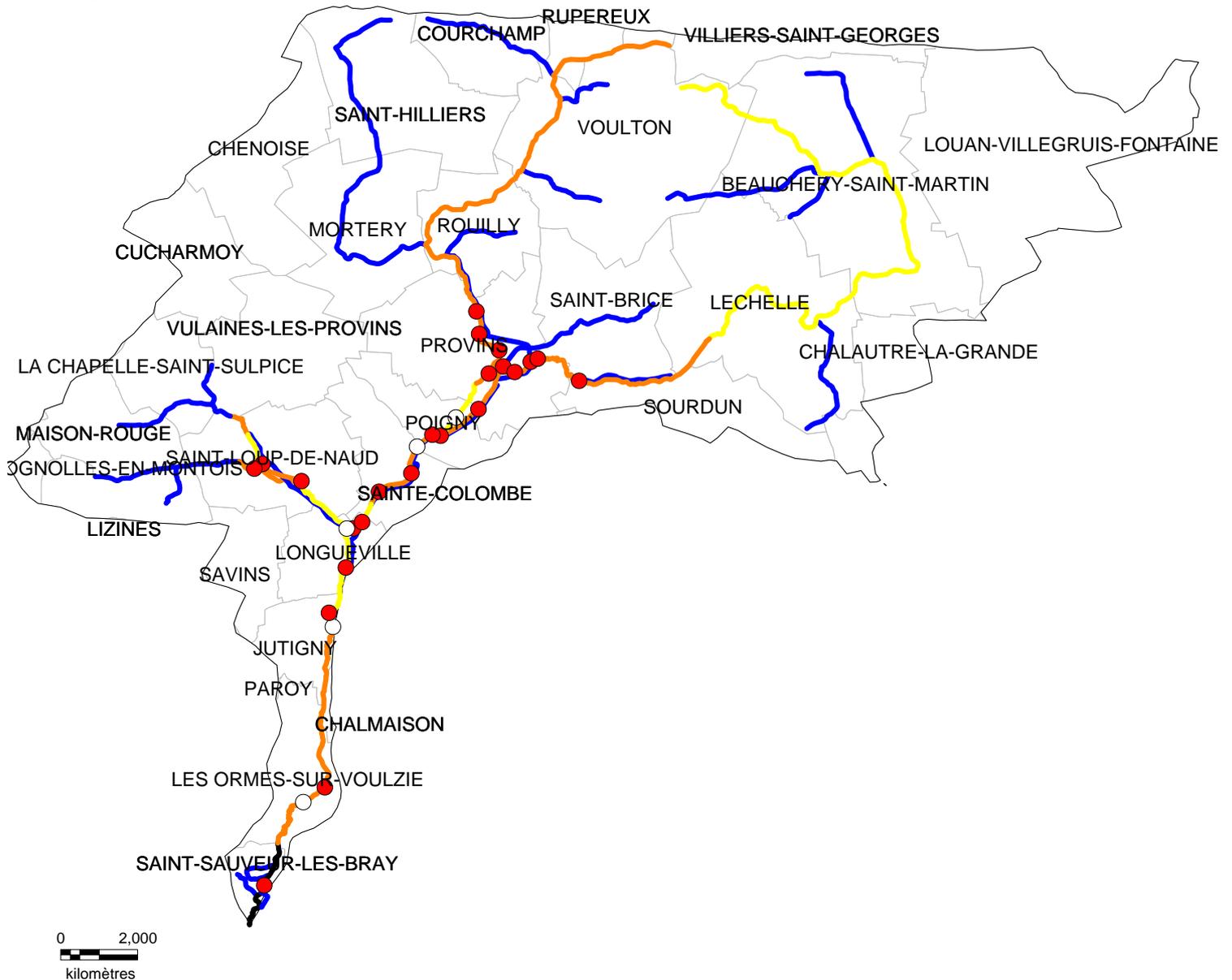
<ul style="list-style-type: none"> Arrêté de Protection de Biotope (APB) Espace Naturel Sensible (ENS) Zone de Protection en Forêt Parc Naturel Régional (PNR) Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC) Réservoir biologique pertinent Réserve Naturelle Nationale (RNN) Réserve Naturelle Régionale (RNR) Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Site classé Site inscrit Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II Zone de Protection Spéciale (ZPS) 	<p><u>Autres éléments :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Aqueduc Petit chevelu Masse d'eau principale Limite de masse d'eau Limite communale 	<p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> IGN BD Carthage - 2008 IGN BDCarto 2003 AESN Masse d'eau MaJ30102009 Département de Seine-et-Marne - SIG
--	--	--

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR40

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

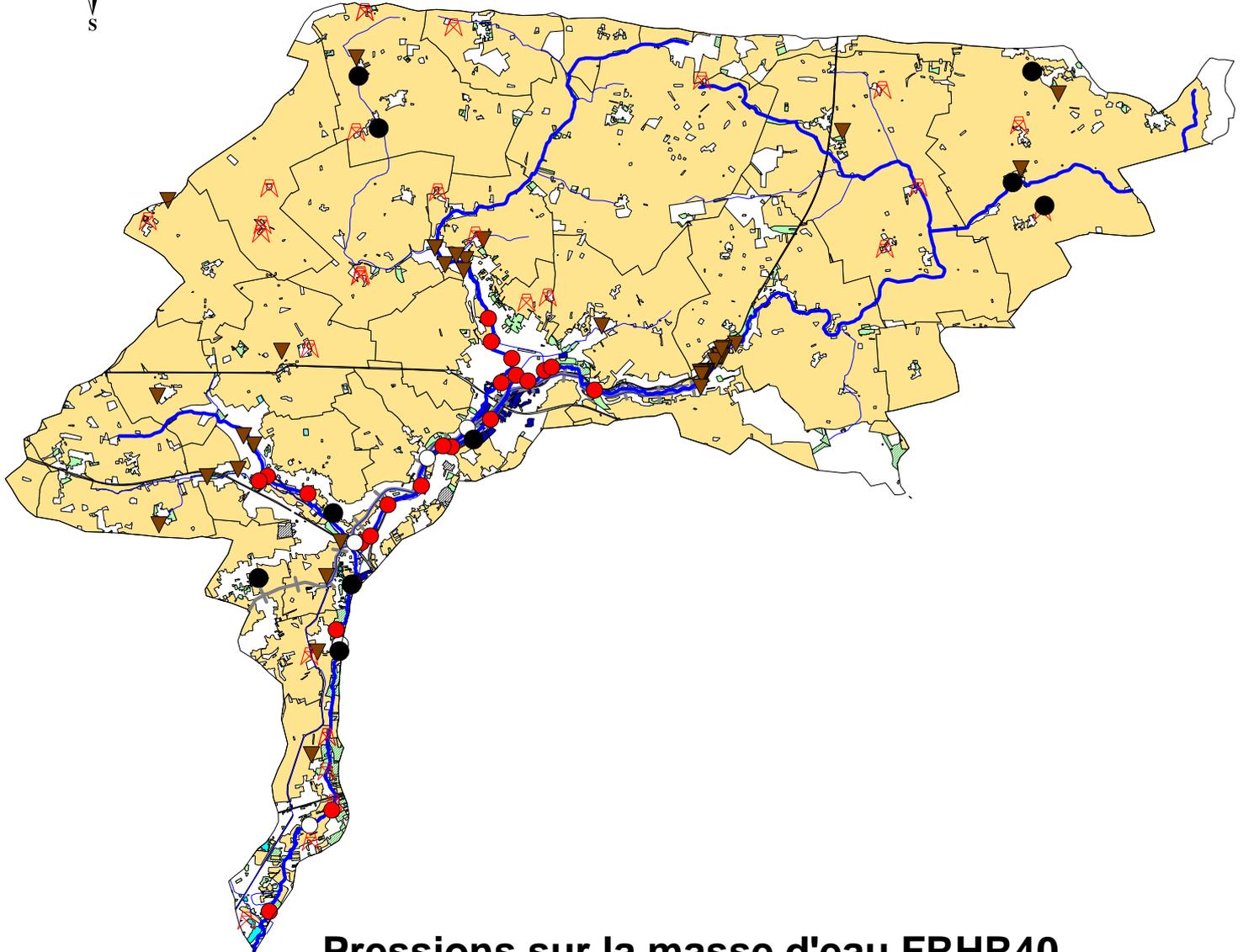
- Infranchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
BET Yonne Ingénierie : Etude Globale de l'Auxence-2003
SINBIO :



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR40

0 2,000
kilomètres

- Rejet de station d'épuration
- ⚡ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- Infranchissable
- Indéterminée

- Peupleraies
- Terres labourées
- Surface en herbe à caractère agricole
- Maraîchage, horticulture
- Cultures intensives sous serres
- Plan d'eau

Autres éléments :

- +—+—+— Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau

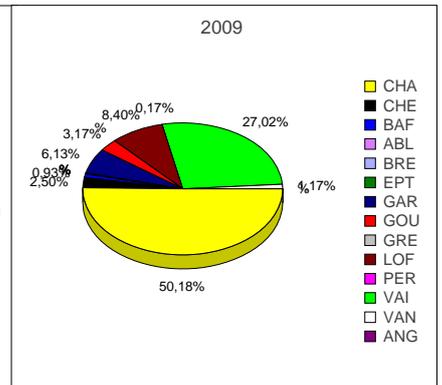
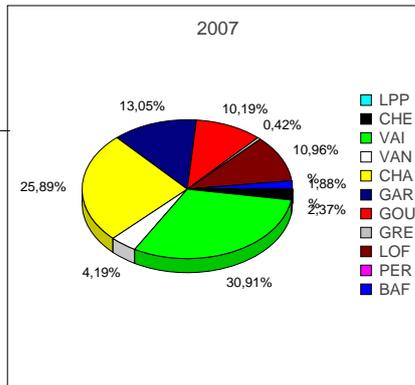
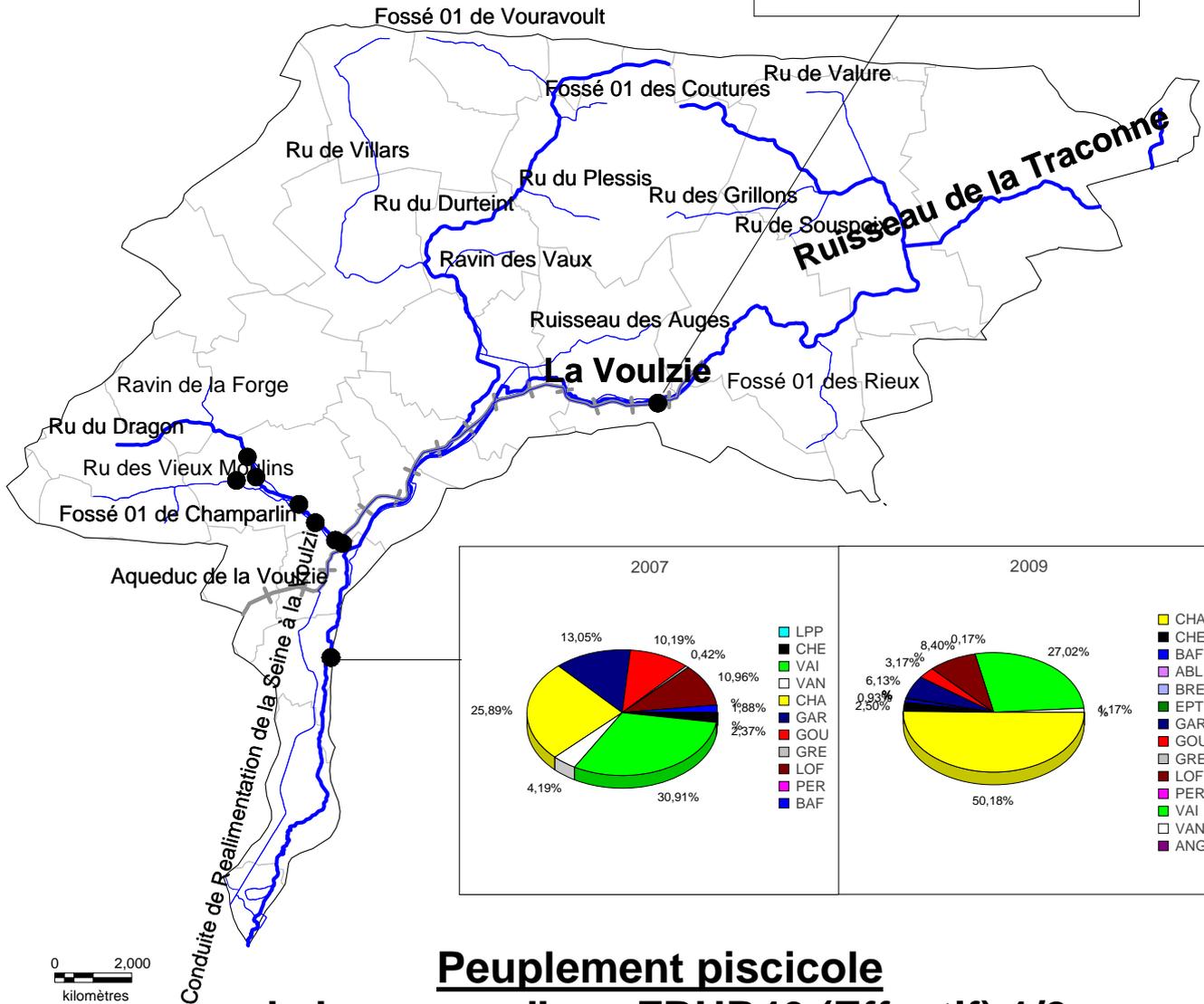
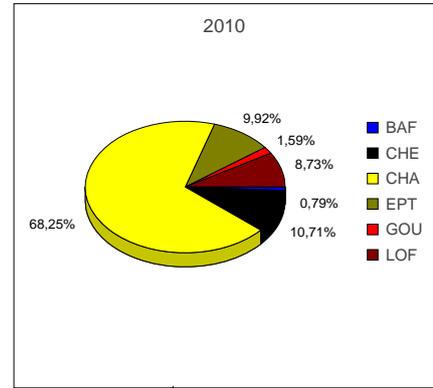
- Carrières, sablières
- Zones d'activités
- Pétrole (production, raffinage, stockage)
- Emprise de transport ferré
- Autoroutes
- Routes nationales

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
IAURIF MOS 2003
Données DDT
Données ARS



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR40 (Effectif) 1/2

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

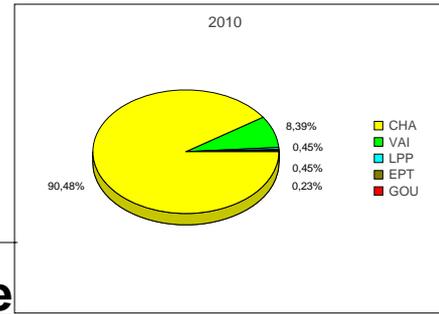
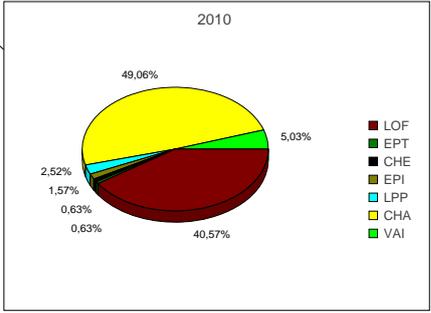
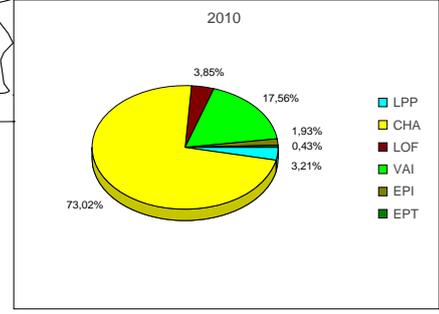
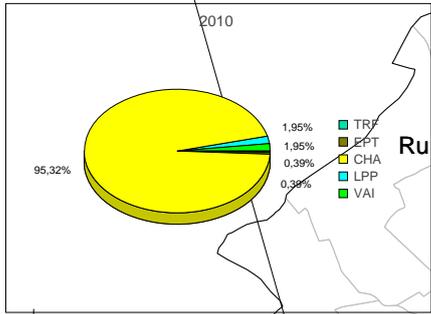
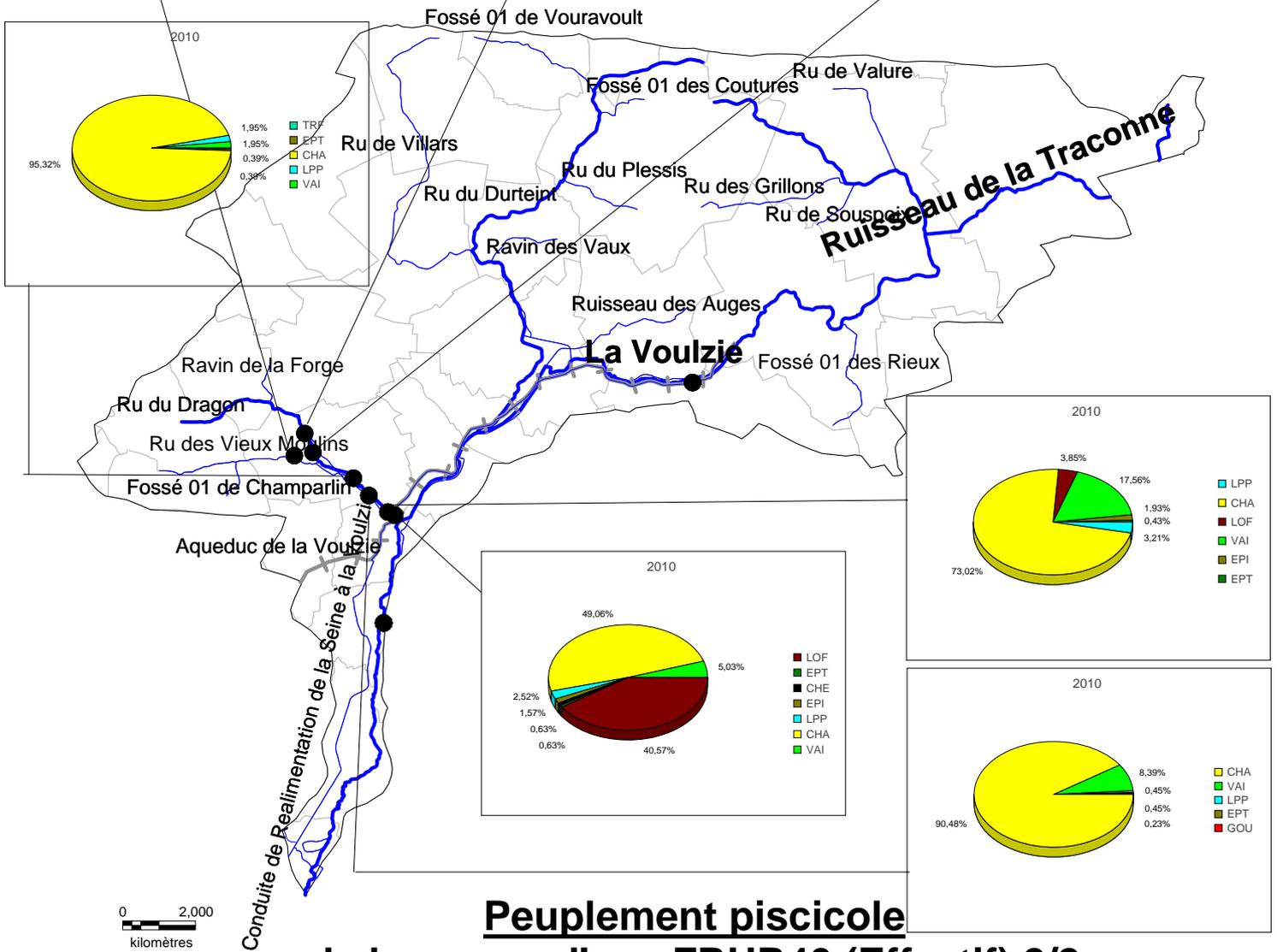
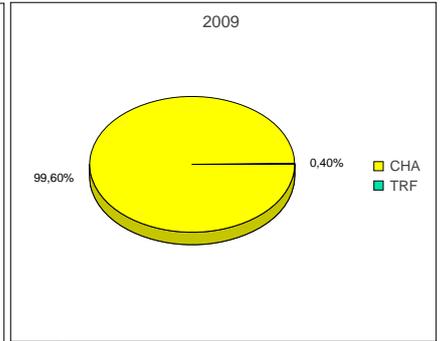
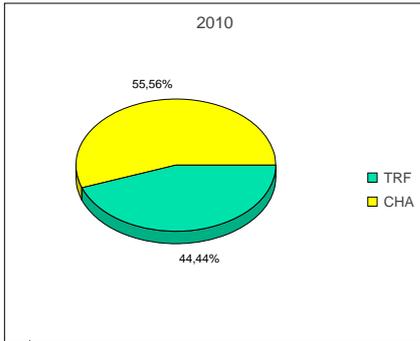
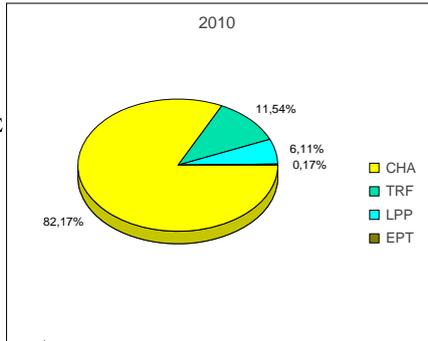
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR40 (Effectif) 2/2

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

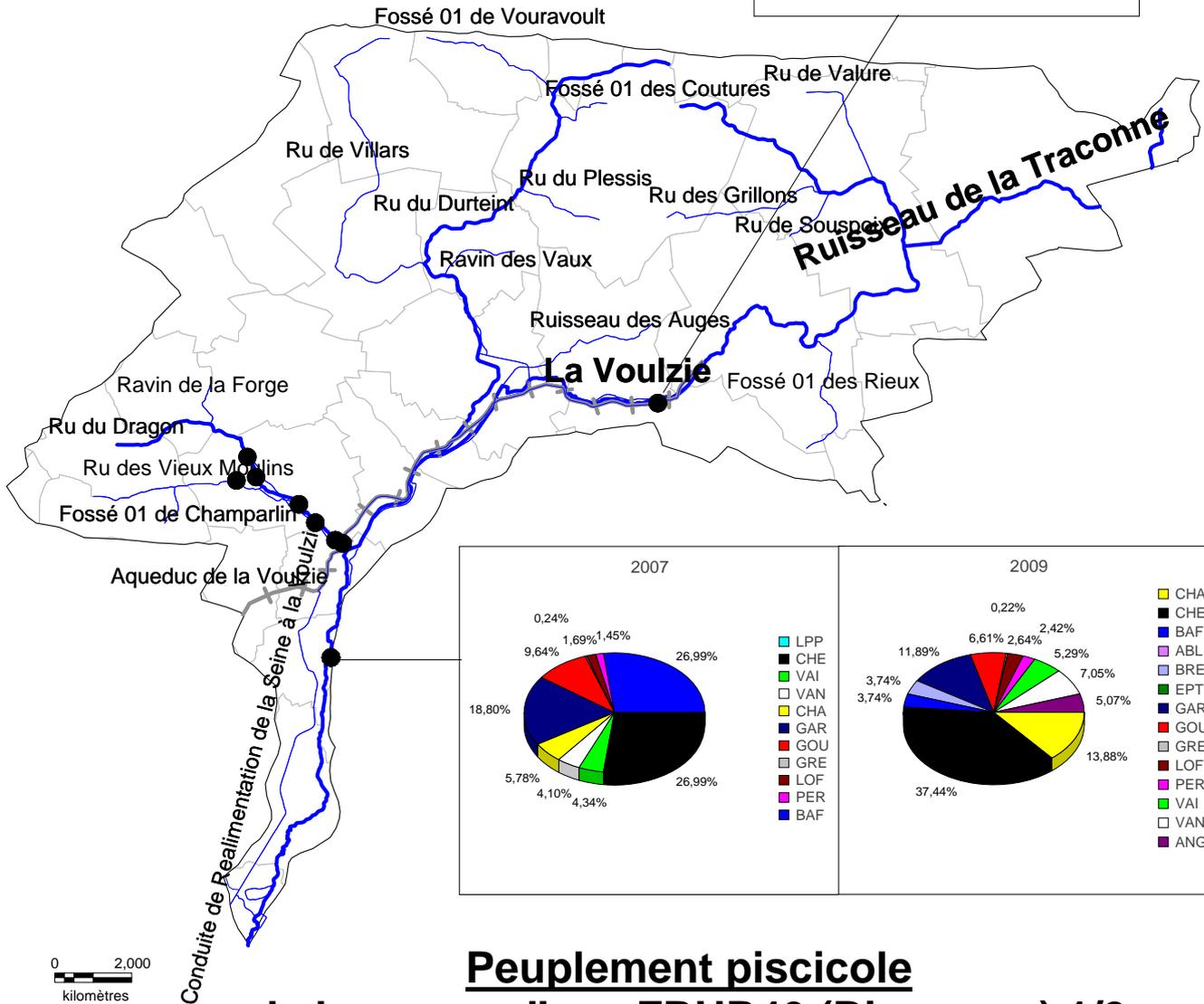
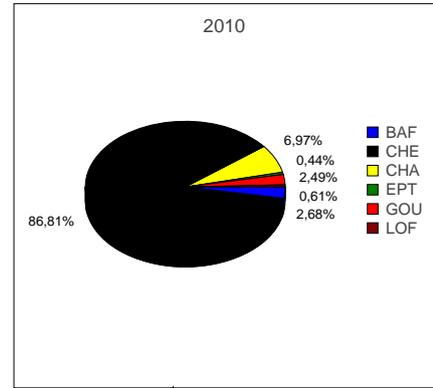
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR40 (Biomasse) 1/2

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

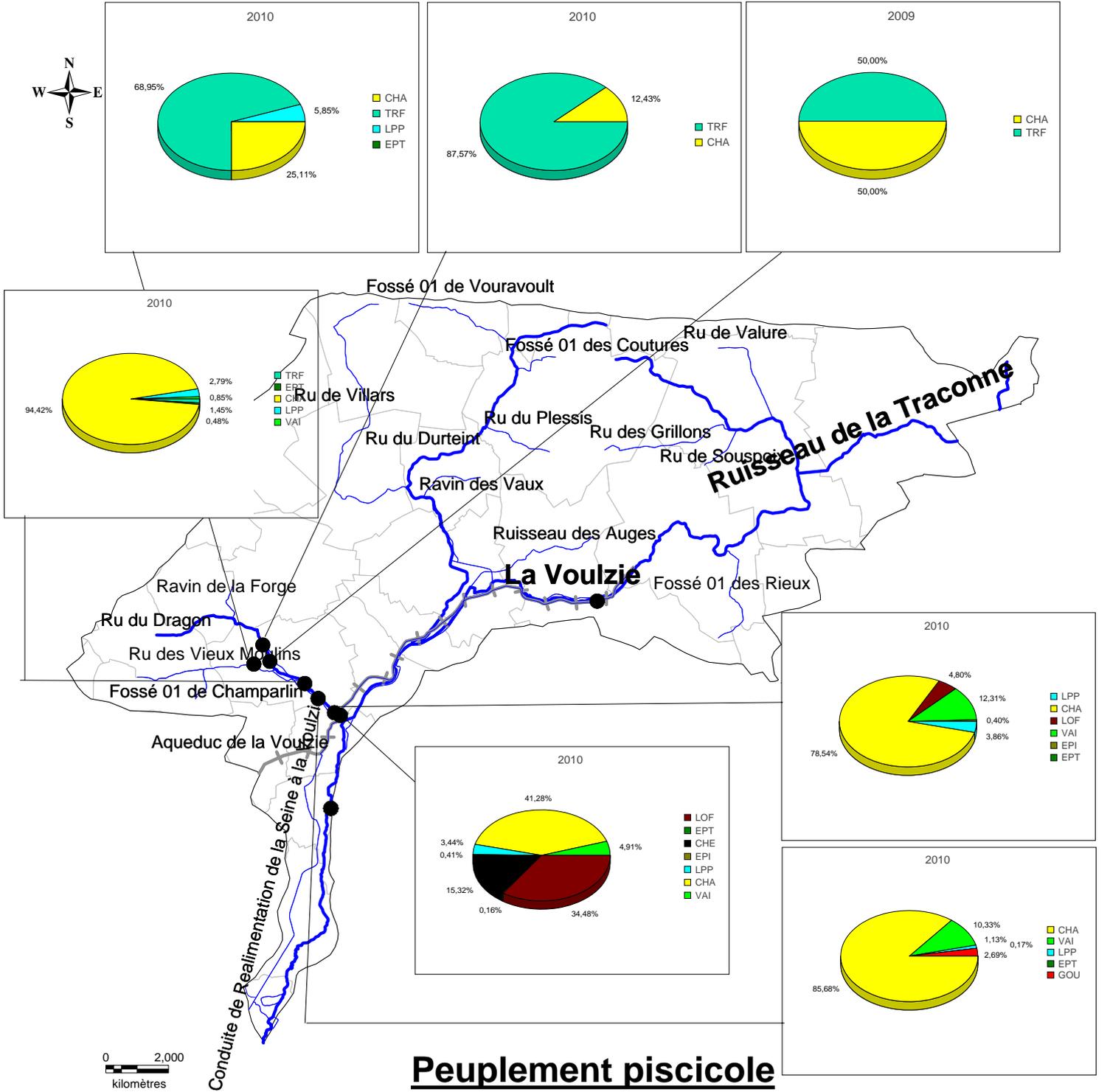
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole

de la masse d'eau FRHR40 (Biomasse) 2/2

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données FD 77

**FRHR41**

L'Auxence de sa source au confluent de la Seine (exclu)

Référence carte 2516 Est; 2517 Est
IGN:

Statut: naturelle

Objectif global et délai d'atteinte : Bon état 2015

Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 40,4
(km)Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR41-F2412000 **ru de la bilbaudrie**FRHR41-F2414000 **albert, d' (ru)**FRHR41-F2421000 **sucy, de (ru)**FRHR41-F2424000 **ru de suby**

L'Auxence prend sa source sur la commune Cessois-en-Montois et après un parcours de 30 km, se jette en rive droite de la Seine, à Marolles-sur-Seine.

Elle reçoit des affluents uniquement en rive droite : le ru de la Bilbauderie, le ru de Sucy et le ru de Suby.

Dans son cours aval, l'Auxence est aussi appelée "Vieille Seine".

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BALOY	CESSOY-EN-MONTOIS	CHATENAY-SUR-SEINE	COURCELLES-EN-BASSEE
DONNEMARIE-DONTILLY	EGLIGNY	GURCY-LE-CHATEL	JUTIGNY
LA TOMBE	LES ORMES-SUR-VOULZIE	LIZINES	LUISETAINES
MEIGNEUX	MONS-EN-MONTOIS	MONTIGNY-LENCOUP	PAROY
RAMPILLON	SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY	SALINS	SAVINS
SIGY	SOGNOLLES-EN-MONTOIS	THENISY	VILLENEUVE-LES-BORDES
VIMPELLES			

Population totale : 12 900
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Afin de réguler l'écoulement des eaux, du fait que les rives boisées ou marécageuses soient propices à l'accumulation de bois morts faisant progressivement obstacle, il s'est créé en 1981, un Syndicat Intercommunal d'Etude pour l'Aménagement de l'Auxence.
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de la Seine intervient sur la partie traversant la Bassée.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 144,33**Pente moyenne du cours principal (‰) :** 6**Géologie :** Substratum constitué par les formations Calcaires du Crétacé Supérieur.**Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :**

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
35,1	92,8	2,8	4,8	3,1	3,8	0,1	0,1	0,6	0,4	0

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
		L'Auxence	DONNEMARIE-DONTILLY	
03013677	RCO	L'Auxence	THENISY	Q; MAC; ION; E;
03013660	RCS	L'Auxence	VIMPELLES	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
		L'Auxence	DONNEMARIE-DONTILLY				
03013677	39,13	L'Auxence	THENISY	0,133			
03013660	0	L'Auxence	VIMPELLES	0,247			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
	L'Auxence	DONNEMARIE-DONTILLY	0,08	0,05	0,04	0,03
03013677	L'Auxence	THENISY				
03013660	L'Auxence	VIMPELLES				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
		L'Auxence	DONNEMARIE-DONTILLY			
03013677	RCO	L'Auxence	THENISY	Q; MAC; ION; E;	oui	
03013660	RCS	L'Auxence	VIMPELLES	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP	non	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La zone de source n'offre pas de conditions favorables au développement de la faune piscicole, avec des habitats peu diversifiés et de nombreux rejets de drainage agricole. En aval de Meigneux, le cours d'eau prend un caractère plus intéressant, avec des zones forestières et des substrats de type blocs et cailloux qui offrent des possibilités de caches. En plusieurs secteurs, apparaissent des surfaces graveleuses relativement non colmatées, constituant des zones potentielles de frayères pour la Truite fario. On note également la présence de dépôts vaseux dans les zones plus calmes.

La traversée de Donnemarie-Dontilly est pénalisante pour la qualité globale de la rivière, car le lit naturel a été considérablement artificialisé.

Les caractéristiques morphologie de la rivière se modifient dans sa partie aval (augmentation de la largeur et de la profondeur). On est en présence de zones lenthiques dominantes où se développent des herbiers aquatiques. Ce tronçon constitue une zone de refuge pour les poissons de la Seine.

2. Peuplement piscicole

Le peuplement piscicole de la tête de bassin de l'Auxence est caractérisé par la présence **d'espèces d'accompagnement** de la Truite fario comme les Chabots (*espèce d'intérêt communautaire*) et Vairons, mais également les **Lamproies de planer** (*espèce d'intérêt communautaire*).

Sur la zone aval on retrouve principalement des **petites espèces** telles que des Loches franche, des **Cyprinidés d'eau vive** que sont les Goujons, Chevesnes, Vandoises et Barbeaux fluviatiles et des **Carnassiers** représentés par les Perches. On note aussi la présence d'**Anguilles** (*espèce protégée*) ainsi que de l'*Ecrevisse américaine* (**espèce introduite et invasive**) et la Perche soleil (**espèce introduite et susceptible de causée des déséquilibres biologiques**).

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- L'Auxence de Meigneux à Donnemarie-Dontilly.
- La Vieille Seine de Vimpelles à Marolles-sur-Seine.

Le cours aval de l'Auxence est inclus dans le périmètre de la **Réserve Naturelle de la Bassée**.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

L'Auxence coule sur un bassin versant rural, avec au centre, la commune de Donnemarie-Dontilly (2 790 habitants). Les sols sont principalement utilisés par l'agriculture, et dans le secteur aval (lit majeur de la Seine), sont présents des chantiers d'extractions de granulats.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

On décompte un peu moins de quarante ouvrages hydrauliques sur l'Auxence et ses affluents, dont quelques-uns sont infranchissables ou difficilement franchissables. Les plus pénalisants sont situés sur la partie amont, notamment le seuil de l'ancien moulin de Guillemard, en amont de Donnemarie-Dontilly, mais aussi les 4 ouvrages jalonnant le cours de l'Auxence dans sa traversée urbaine. De plus, plusieurs ouvrages paysagers installés dans le parc de la commune de Vimpelles représentent des obstacles à la libre circulation piscicole. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

En amont de Vimpelles, un plan d'eau, accompagné de plusieurs bassins est en connexion directe avec l'Auxence. La présence de plan d'eau en connexion directe ou en dérivation du cours d'eau entraîne le réchauffement des eaux, favorisant l'évaporation. De plus, cette élévation de la température est généralement accompagnée d'une diminution de la quantité d'oxygène dissous, au détriment de l'ichtyofaune en place. La sédimentation qui a lieu au niveau du plan d'eau entraîne le colmatage des substrats et frayères éventuelles provoquant donc la banalisation des habitats.

Dans le lit majeur, de nombreux chantiers d'extractions de matériaux sont présents, ainsi que d'importants plans d'eau, marque des chantiers antérieurs. L'extraction de granulats a profondément remanié le paysage et peut être un facteur de perturbation important pour le maintien ou la reconquête du bon état écologique par les cours d'eau. Les exploitations dans le lit majeur du cours d'eau peut induire un rabattement de la nappe d'eau souterraine et ainsi accentuer considérablement les étiages. De plus, cette activité engendre des rejets d'eaux usées, notamment chargées en matière en suspension, qui vont rejoindre le cours d'eau et provoquer le colmatage des substrats favorables à la vie piscicole.

Une partie de l'Auxence située entre les communes de Meigneux et Donnemarie-Dontilly est un lit perché résultant de l'ancien moulin de Guillemard.

Dans la commune de Donnemarie-Dontilly, la rivière se divise et le bras perché passe, en partie, en souterrain pour ressortir en deux fois dans le bras principal. Des travaux de curage et recalibrage ont été effectués sur le bras principal dans la traversée de Donnemarie-Dontilly et ses berges sont artificialisées.

Depuis Donnemarie-Dontilly jusqu'à Vimpelles le cours d'eau possède une surlargeur et un surcreusement. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

On dénote la présence d'un certains nombres de forages agricole sur la masse d'eau dans la plaine cultivée ainsi que des points de captages souterrains pour l'alimentation en eau potable, qui accentuent les phénomènes d'étiage.

L'Auxence reçoit des apports diffus importants en éléments nutritifs (azote et phosphore) et de produits phytosanitaires liés à des pratiques agricoles intensives (drainage et ruissellement). Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Le cours d'eau reçoit également les rejets des stations d'épuration de Meigneux, Donnemarie-Dontilly, Gurcy-le-Châtel, Mons-en-Montois, Sognolles-en-Montois et Egligny. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

L'agriculture présente est de type culture intensive avec du drainage important sur l'amont du bassin versant. Les bandes enherbées sont respectées sur tout le linéaire, avec une végétation rivulaire arborée et dense sur la tête de bassin et des zones de prairies et marais dans la partie aval.

Néanmoins, ce bassin versant est un exutoire de la nappe des Calcaires de Champigny, et des sources alimentent ainsi le réseau d'eaux superficielles de l'Auxence.

- 3 massifs de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) recensés sur la commune d'Egigny, représentant une surface cumulée de plus de 1000 m² ainsi qu'à Chatenay-sur-Seine (450 m²).
 - 1 station de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) recensé sur la commune de Paroy au niveau de la RD 77b.
 - 1 station de **Renouée du Japon** (*Fallopia japonica*) en amont de Meigneux entre le chemin de grande randonnée (GR) et la lisière du bois.
- Pour la faune, l'espèce envahissante repérée est le **Ragondin** (*Myocastor coypus*) sur la partie aval du cours d'eau.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Le Barbillon de Balloy-Gravon La Tombe
- AAPPMA "les Amis de la Vieille Seine" à Balloy-Gravon La Tombe

Réserve de pêche : /

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

La qualité des eaux est plutôt bonne à l'amont, mais moyenne, voire médiocre, à l'aval de Donnemarie-Dontilly. Cette mauvaise qualité est liée en partie aux faibles débits que présente ce cours d'eau ; le moindre rejet insuffisamment épuré, peut avoir sur lui un fort impact. Ce n'est que tout à l'aval de son cours, que l'Auxence présente un peuplement piscicole assez varié, car elle y constitue probablement une zone de refuge et de reproduction pour les poissons de Seine. L'amont de la rivière présente des habitats piscicoles intéressants, mais l'entrée dans Donnemarie-Dontilly marque la fin de ce secteur. Des efforts sont à fournir afin d'améliorer la qualité physique du cours d'eau dans ce secteur urbain. Le non respect de la libre circulation piscicole et sédimentaire est également une entrave à la restauration du milieu. Le bassin est touché par la présence de Renouée du Japon (*espèce invasive*) et de Ragondins (*espèce invasive*).

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation (**remise à ciel ouvert du cours d'eau au niveau des sources**)
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques
- Supprimer les digues, merlons et remblais en haut de berges afin de restaurer les échanges latéraux avec les zones naturelles d'expansion des crues

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses industrielles
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Eradication/Gestion des espèces invasives

- Appliquer une chasse de régulation de l'espèce
- Mettre en place des campagnes et dispositifs de piégeage
- Mettre en place des protocoles d'éradication en fonction de l'espèce végétale cible
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Mettre en place un suivi des espèces envahissantes ou invasives

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Mener des suivis de reproduction des espèces emblématiques et/ou patrimoniales
- Favoriser la mise en place d'une structure de gestion (type syndicat de rivière) des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant

Amélioration de la gestion piscicole

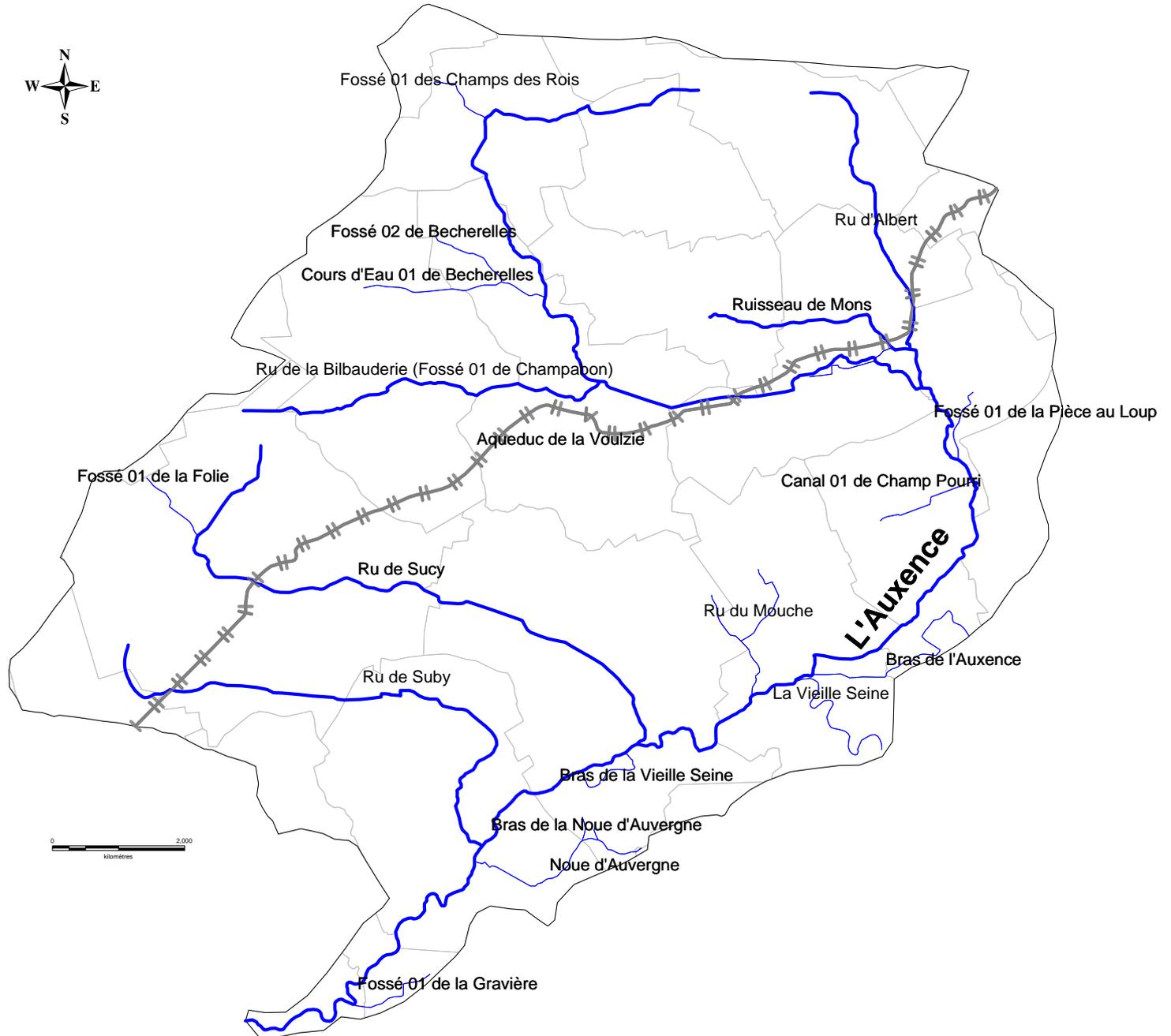
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR41

	Aqueduc
	Petit chevelu
	Masse d'eau principale
	Limite de masse d'eau
	Limite communale

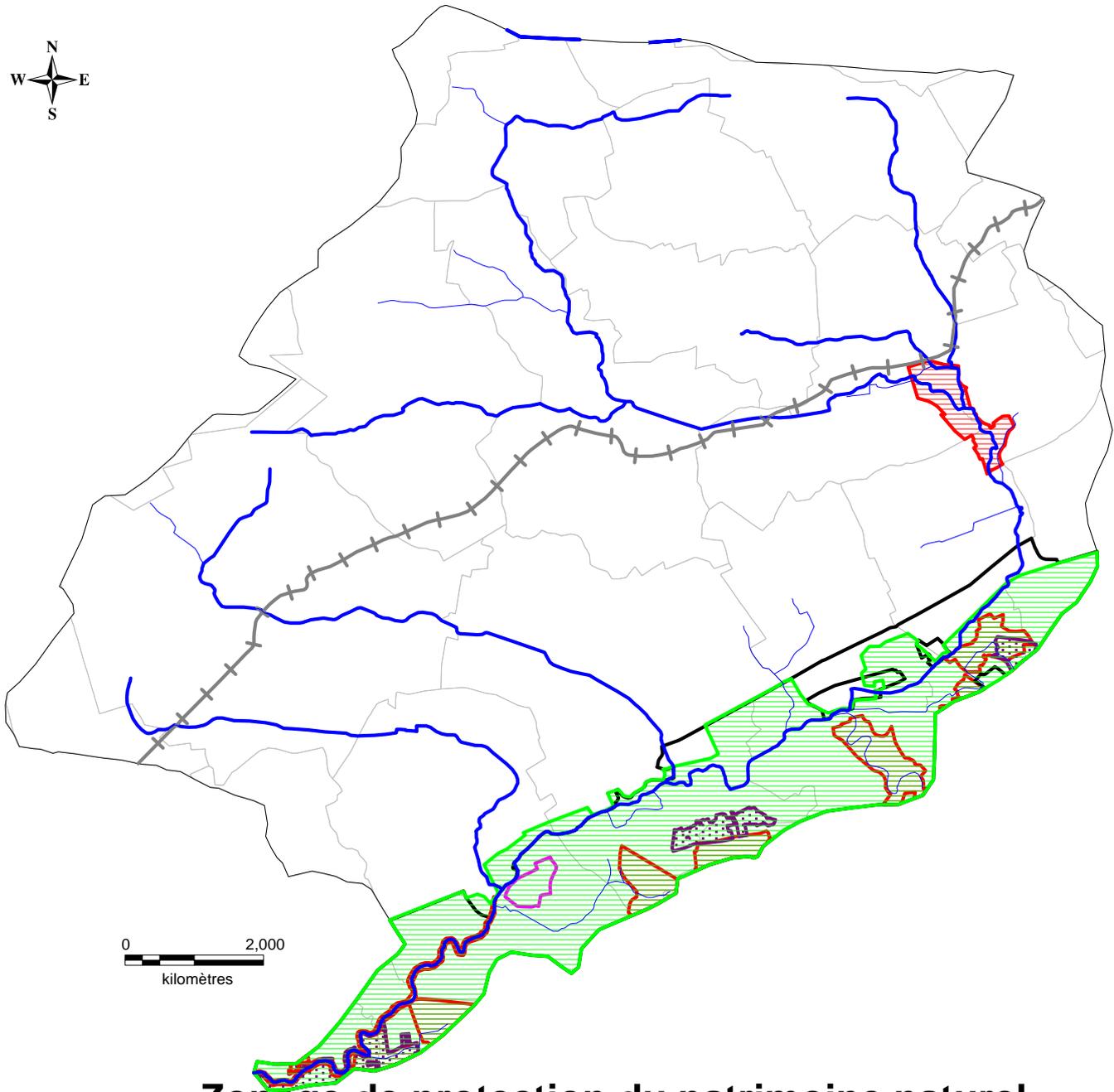
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR41

	Arrêt de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Aqueduc
	Parc Naturel Régional (PNR)		Masse d'eau principale
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite de masse d'eau
	Réservoir biologique pertinent		Limite communale
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

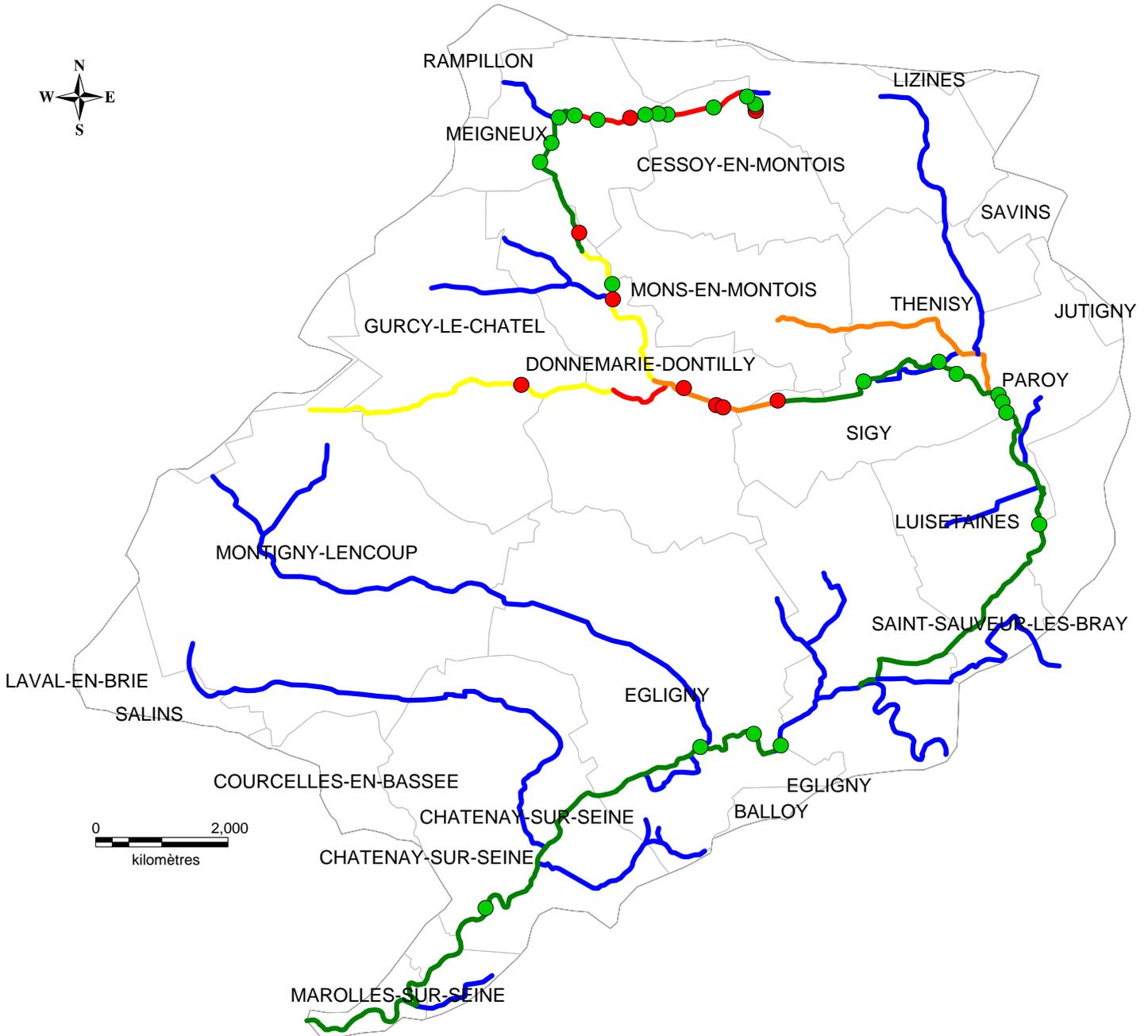
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau Maj30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR41

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
-]0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

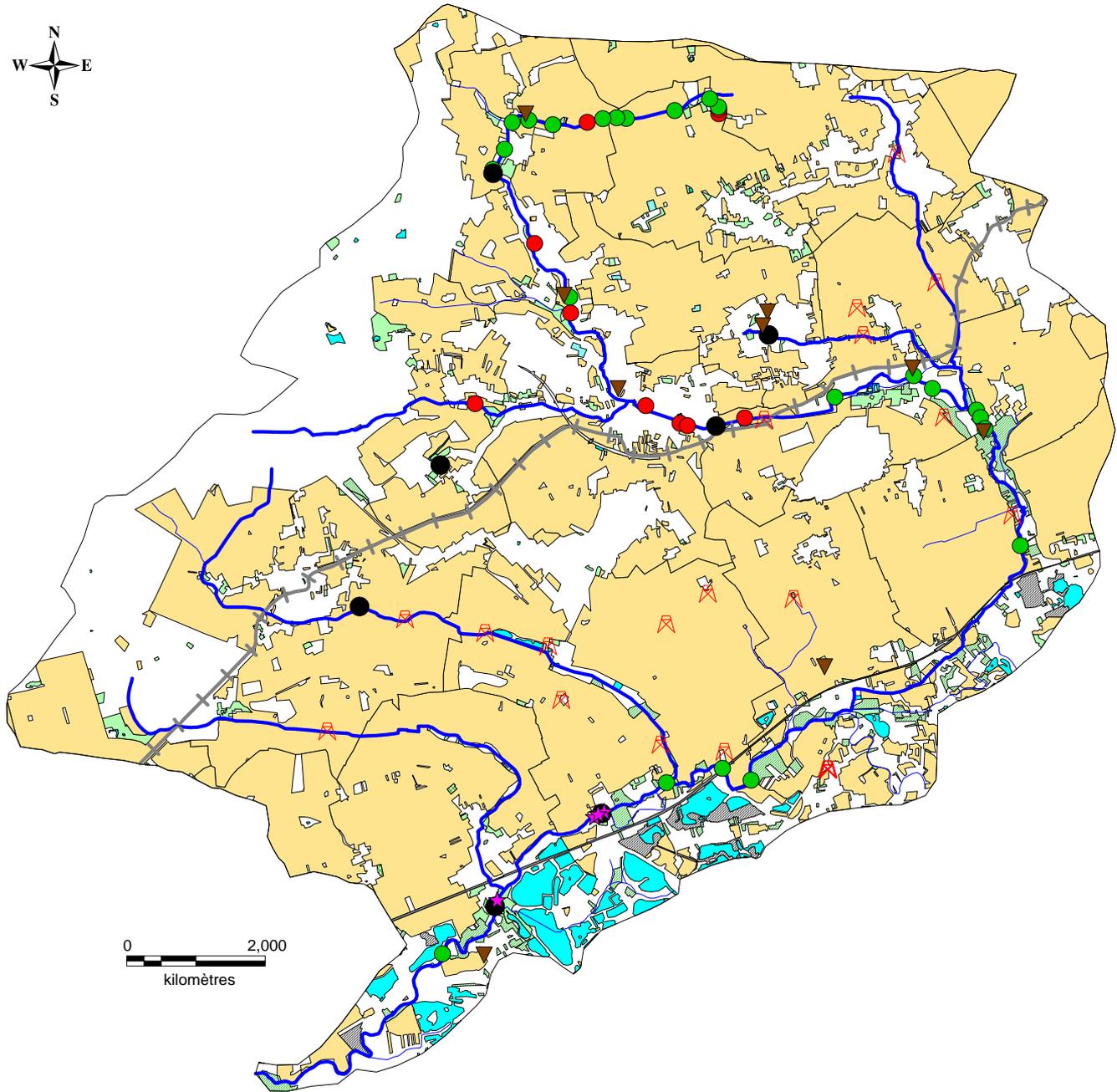
- Infranchissable
- Franchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau Maj30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR41

▲ Forage agricole

▼ Captage souterrain pour l'AEP

● Rejet de station d'épuration

● Infranchissable

● Franchissable

★ Espèce envahissante

■ Peupleraies

■ Terres labourées

■ Surface en herbe à caractère agricole

■ Maraîchage, horticulture

■ Cultures intensives sous serres

■ Plan d'eau

Autres éléments :

— Petit chevelu

— Aqueduc

— Masse d'eau principale

□ Limite de masse d'eau

■ Carrières, sablières

■ Zones d'activités

■ Pétrole (production, raffinage, stockage)

■ Emprise de transport ferré

■ Autoroutes

■ Routes nationales

Sources :

IGN BD Carthage - 2008

IGN BDCarto 2003

AESN Masse d'eau MaJ30102009

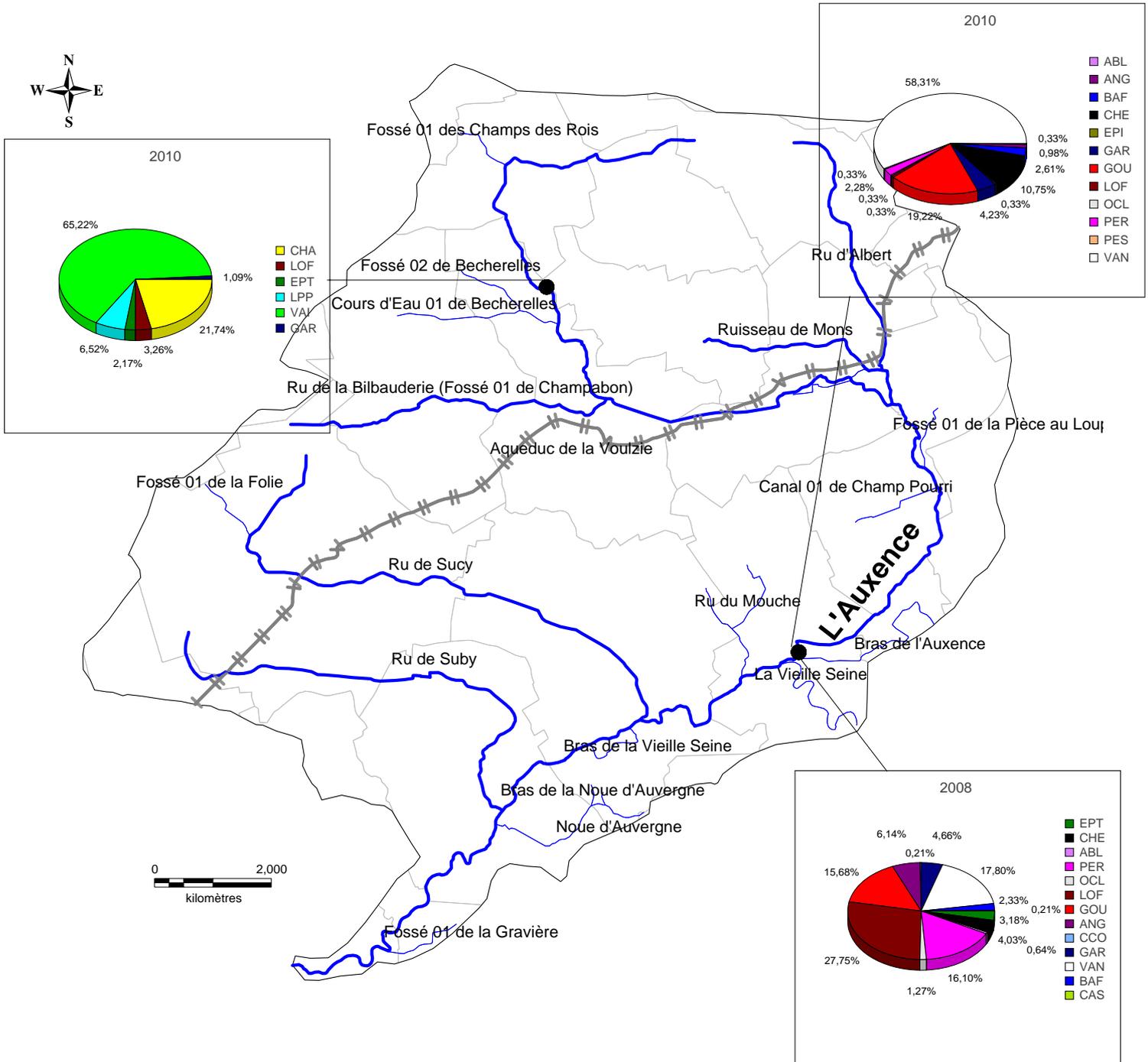
IAURIF MOS 2003

Données DDT

Données ARS



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement Piscicole de la masse d'eau FRHR41 (Effectif)

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

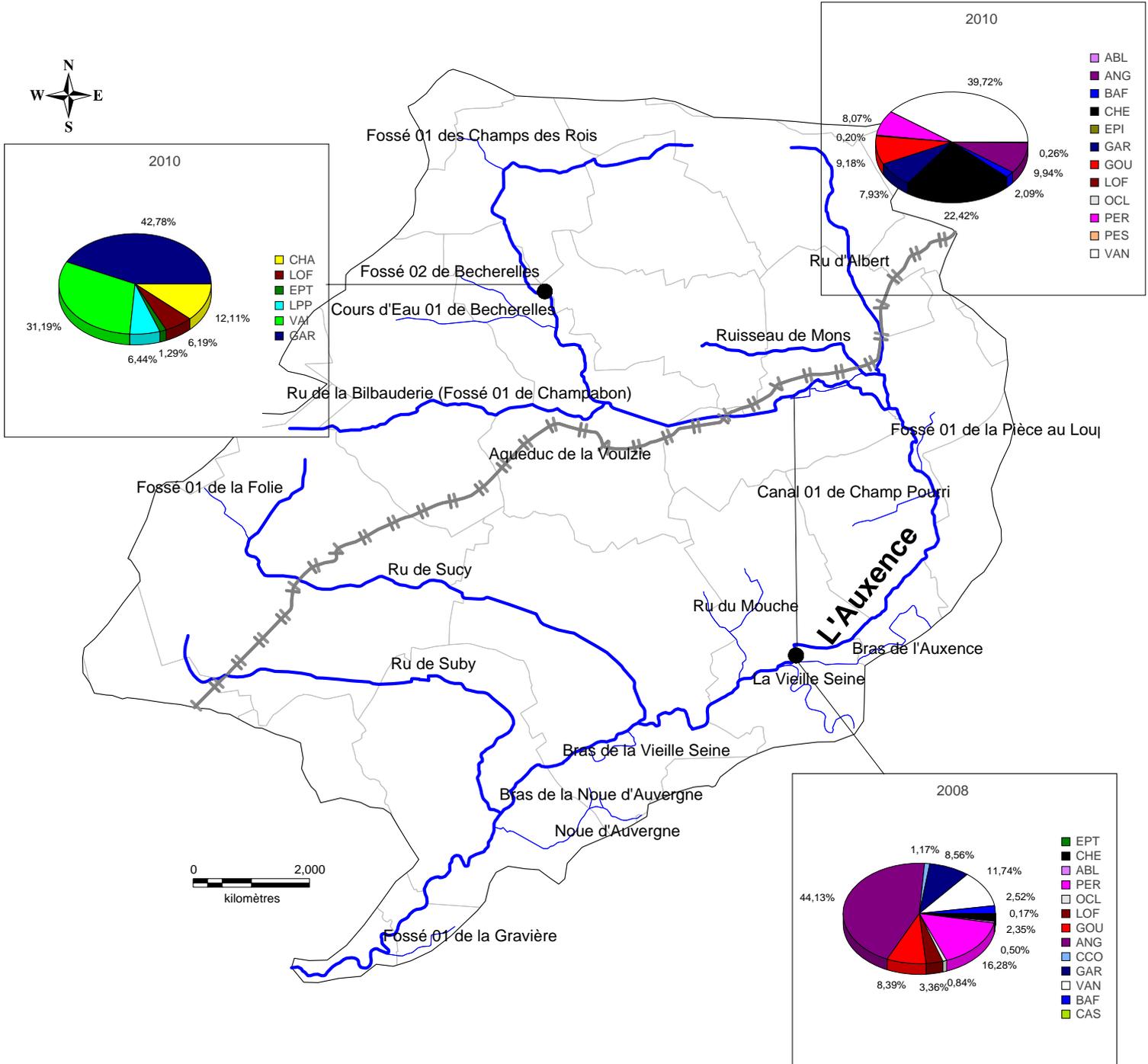
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR41 (Biomasse)

- Aqueduc
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
 IGN BDCarto 2003
 AESN Masse d'eau MaJ30102009
 Données ONEMA
 Données FD 77



FRHR70A

L'Yonne du confluent de l'Armançon (exclu) au confluent de la Seine (exclu)

Référence carte 2517 Est; 2517 Ouest
IGN:

Statut: fortement
modifiée

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon potentiel
2027



Distance à la source : 298
Longueur cours principal: 14,4
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : potentiel moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

L'Yonne prend sa source dans le Morvan et s'écoule sur 298 km. Elle traverse le département du même nom avant d'entrer en Seine-et-Marne pour un parcours de 14 km. Elle conflue en rive gauche de la Seine à hauteur de Montereau-Fault-Yonne.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

BARBEY	CANNES-ECLUSE	DIANT	ESMANS
LA BROSSE-MONTCEAUX	LA TOMBE	MAROLLES-SUR-SEINE	MISY-SUR-YONNE
MONTEREAU-FAULT-YONNE	MONTMACHOUX	VARENNES-SUR-SEINE	VOULX

Population totale : 29 200
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Voies Navigables de France

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 10836,47

Pente moyenne du cours principal (‰) : 0,5

Géologie : Substratum constitué par les formations calcaires du Crétacé supérieur.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
6,5	36,1	4,8	4,4	1,6	2,1	0,2	1,6	0,3	1,5	0

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
		L'Yonne	COURLON-SUR-YONNE	
03032000	RCS	L'Yonne	MONTEREAU-FAULT-YONNE	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
		L'Yonne	COURLON-SUR-YONNE				
03032000	10836	L'Yonne	MONTEREAU-FAULT-YON	0			

3. Débits pour arrêts sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
	L'Yonne	COURLON-SUR-YONNE	23	16	13	11
03032000	L'Yonne	MONTEREAU-FAULT-YONNE				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
		L'Yonne	COURLON-SUR-YONNE			
03032000	RCS	L'Yonne	MONTEREAU-FAULT-YONNE	MAC; ION; E; PEST; TOX; PP	non	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La description des habitats aquatiques est rendue délicate par la profondeur d'eau importante.

La largeur moyenne de l'Yonne est de l'ordre de 100 m, pour une profondeur moyenne de l'ordre de 2.5 m. Le substrat dominant est composé de blocs et graviers, accompagnés de dépôts vaseux dans les zones calmes à proximité des berges.

Le développement ponctuel de végétaux aquatiques et les cavités au niveau des berges offrent des possibilités d'abris à la faune piscicole. Les bras morts et les secteurs situés entre les îles et la berge constituent des zones de reproduction potentielles pour les Cyprinidés et le Brochet. Les potentialités de ces habitats aquatiques sont néanmoins limitées par le colmatage des substrats dû aux rejets de sablières qui affectent ce secteur.

2. Peuplement piscicole

Aucune donnée n'est produite sur la nature du peuplement piscicole de la Seine sur cette masse d'eau.

3. Divers

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

La vallée est principalement occupée par des zones d'agriculture intensive. La partie aval de la masse d'eau, apparaît urbanisée à hauteur de Montereau-Fault-Yonne.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Le régime hydraulique de l'Yonne est influencé par le jeu des différents barrages situés sur son cours dans le département de l'Yonne. L'Yonne est constituée par une succession de biefs déterminés par des barrages-écluses. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatiques, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

L'extraction de matériaux alluvionnaires représente la part essentielle de l'activité industrielle. L'extraction de granulats a profondément

remaniée le paysage et peut être un facteur de perturbation important pour le maintien ou la reconquête du bon état écologique par les cours d'eau. Les exploitations dans le lit majeur de l'Yonne peut induire un rabattement de la nappe d'eau souterraine et ainsi accentuer considérablement les étiages. De plus, cette activité engendre des rejets d'eaux usées, notamment chargées en matière en suspension, qui vont rejoindre le cours d'eau et provoquer le colmatage des substrats favorables à la vie piscicole.

Le lit mineur a fait l'objet d'aménagements pour permettre la navigation des bateaux de commerce. Des travaux de curage ont été longtemps effectués au droit des barrages-écluses qui cloisonnent le cours de l'Yonne. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Des rejets polluants chroniques sont provoqués par les activités sur la zone industrielle de Montereau-Fault-Yonne et les systèmes d'assainissement plus ou moins conformes des agglomérations riveraines dont les rendements ne sont pas satisfaisants.

L'activité industrielle est développée au niveau de Montereau-Fault-Yonne.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Union des Pêcheurs de la Région Montereulaise" à Montereau-fault-Yonne.

Réserve de pêche :

- Réserve du Barrage de Barbey : Depuis 50 m en amont du barrage (PK 96.140) jusqu'à 50 m en aval du barrage (PK 96.240).
- Réserve de l'Ecluse de Barbey : Depuis 50 m en amont de la pointe de l'estacade amont de l'écluse (PK 96.040) jusqu'à 50 m en aval de la pointe de l'estacade aval (PK 96.280).
- Réserve du Barrage de la Brosse : Depuis 50 m en amont du barrage (PK 100.570) jusqu'à 50 m en aval du barrage (PK 100.670).
- Réserve de l'Ecluse de la Brosse : Depuis 50 m en amont de la pointe amont de l'écluse (PK 100.470) jusqu'à 50 m en aval de la pointe de l'estacade aval (PK 100.710).
- Réserve du Barrage de Cannes-Ecluse : Depuis 50 m en amont du barrage (PK 104.650) jusqu'à 50 m en aval du barrage (PK 104.750).
- Réserve de l'Ecluse de Cannes-Ecluse : Depuis 50 m en amont de la pointe amont de l'écluse (PK 104.550) jusqu'à 50 m en aval de la pointe de l'estacade aval (PK 104.790).

2. Activités nautiques

- Navigation de commerce

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Cet axe navigable a été artificialisé.

Les barrages de navigation empêchent la libre circulation des espèces et le transit sédimentaire.

Les principaux habitats piscicoles sont constitués par les annexes hydrauliques, néanmoins la gestion actuelle de la ligne d'eau confiée à Voies Navigables de France n'assure plus les connexions latérales qui conditionnent la fonctionnalité de ces zones annexes. L'absence de connexion entre l'Yonne et ses annexes hydrauliques ou zones humides pénalisent la qualité écologique et notamment piscicole. Les zones humides ont subi la forte pression de l'urbanisation dans la partie aval de la masse d'eau, et n'assurent plus leur rôle de site de fraie pour les Brochets et Cyprins.

Les activités d'extractions de granulats dans le lit majeur et celles industrielles de Montereau-Fault-Yonne peuvent avoir un impact négatif sur les qualité et quantité d'eau de l'Yonne. Néanmoins, la qualité physico-chimique se révèle relativement bonne.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions accidentelles
- Réduire les pollutions diffuses industrielles

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Favoriser l'acquisition de données sur la nature du peuplement piscicole en place

Amélioration de la gestion piscicole

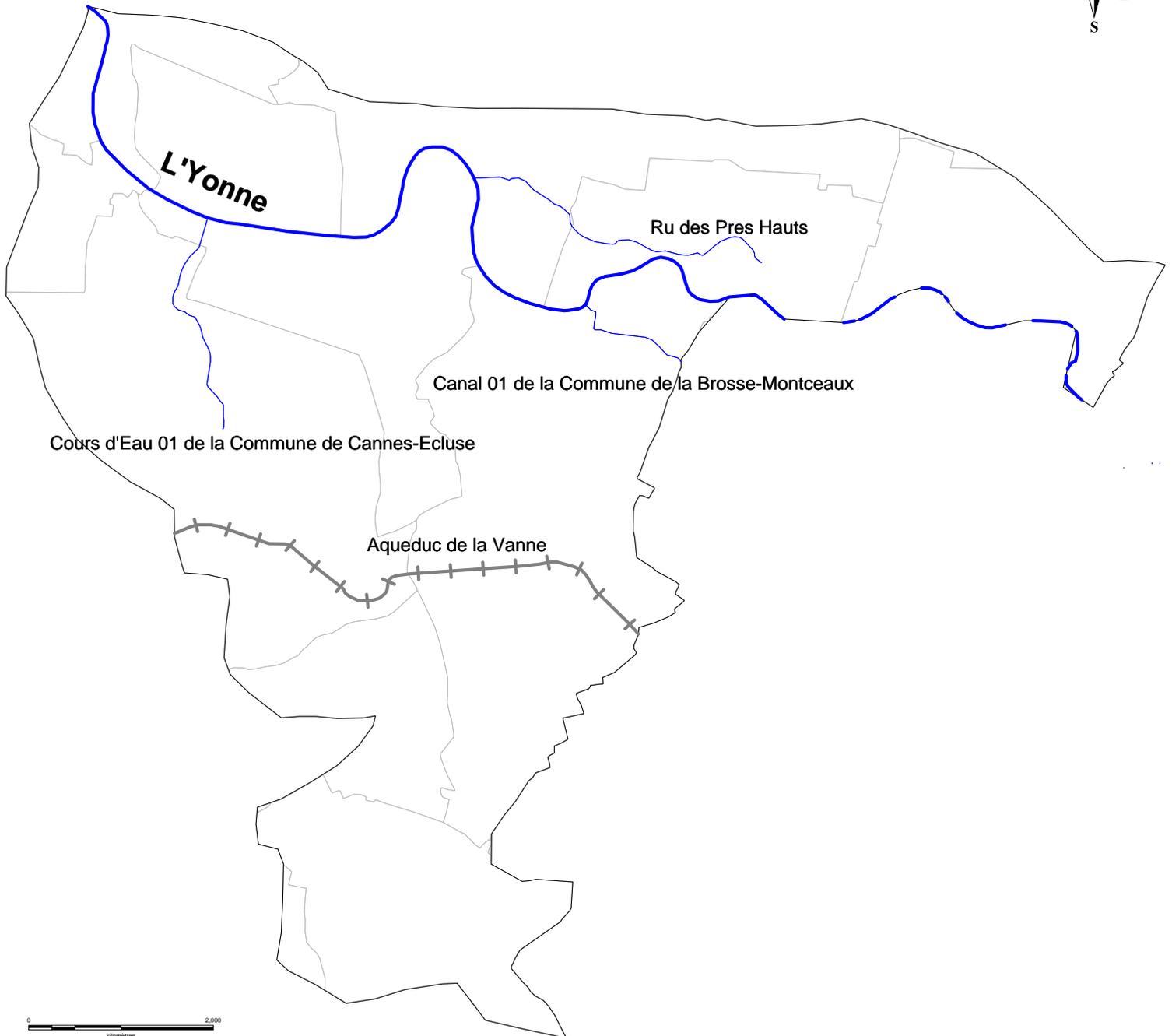
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR70A

-  Aqueduc
-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

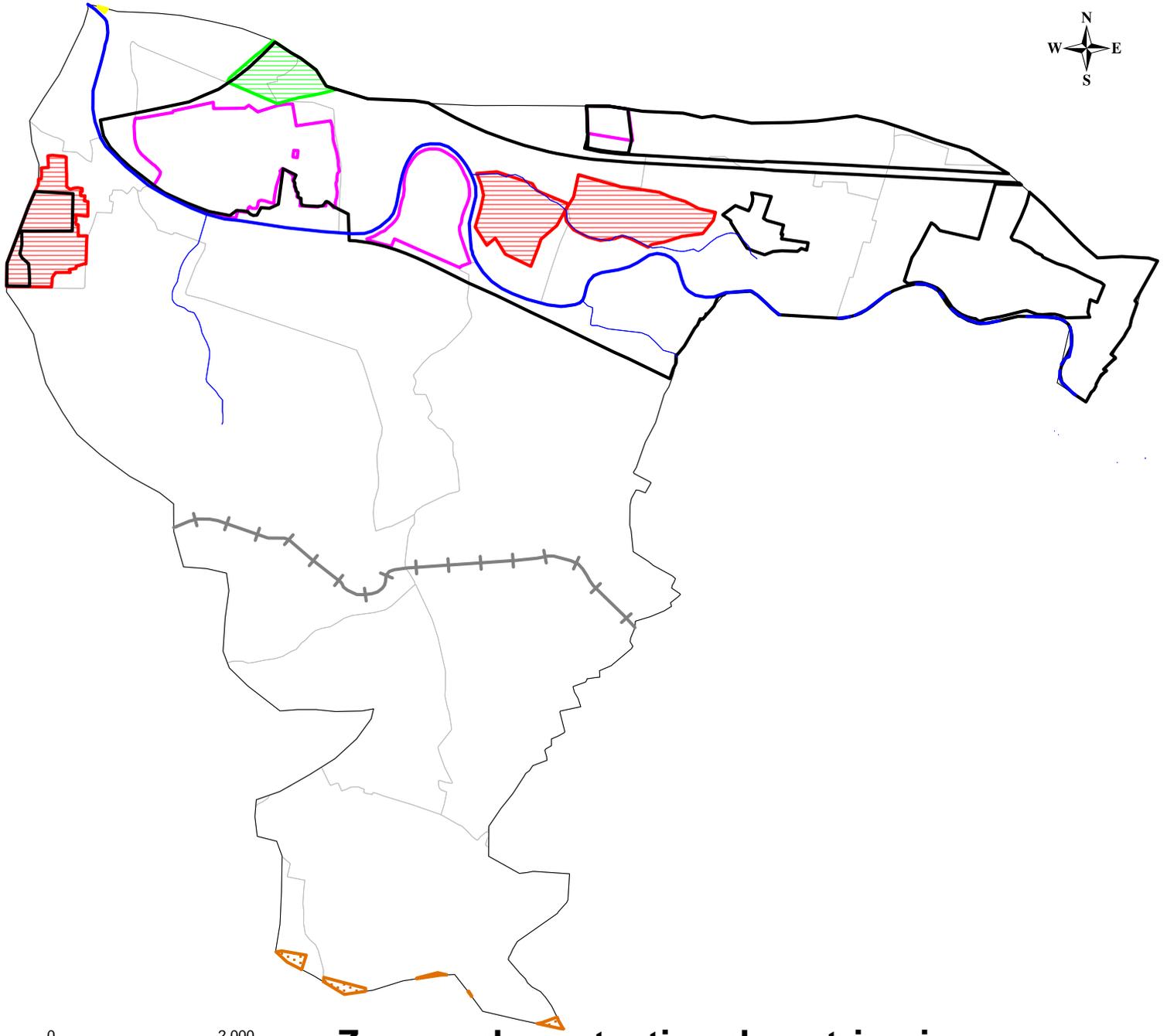
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR70A

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)		Aqueduc
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Masse d'eau principale
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite de masse d'eau
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite communale
	Réservoir biologique pertinent		
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		
	tous les autres		

Sources :

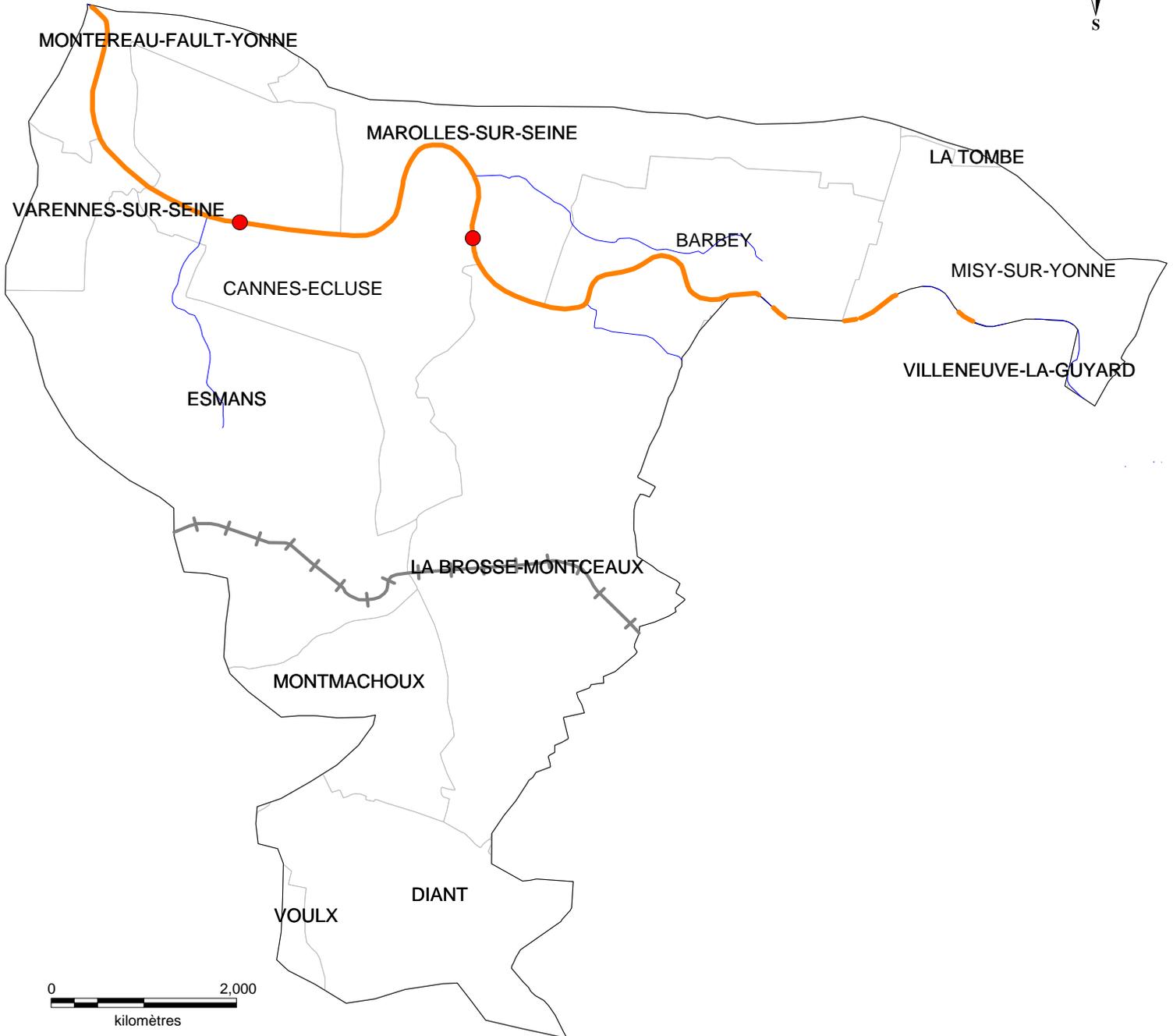
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUËIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR70A

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
-]0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

- Infranchissable
- Difficilement franchissable
- Franchissable
- Indéterminée

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
FD 77 : SDVP- 1993
DRIIE : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES- 2003

**FRHR90**

Le Ru de la Vallée Javot de sa source au confluent Seine (exclu)

Référence carte 2416 Est; 2516 Ouest
IGN:

Statut: naturelle

Objectif global et délai d'atteinte : Bon état 2021

Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 28,9 (km)Etat chimique actuel avec HAP: bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

Le ru de la Vallée Javot prend sa source au niveau des étangs de Carrouge sur la commune de Villeneuve-les-Bordes, en Seine et Marne. Il traverse ensuite les communes de Coutençon, Laval-en-Brie, Echouboulains, Valence-en-Brie, Pamfou, Machault, Féricy, Héricy et Fontaine-le Port où il se jette en rive droite de la Seine. Son parcours représente une longueur d'environ 27 km, puis il conflue en rive droite de la Seine.

Ce cours d'eau présente d'importantes zones de pertes et des gouffres, ce qui provoque des assèchs sur une grande partie de son cours la majeure partie de l'année.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

CHAMPAGNE-SUR-SEINE	COUTENCON	ECHOUBOULAINS	FERICY
FONTAINE-LE-PORT	FORGES	GURCY-LE-CHATEL	HERICY
LA CHAPELLE-RABLAIS	LA GRANDE-PAROISSE	LAVAL-EN-BRIE	LES ECRENNES
MACHAULT	MONTIGNY-LENCOUP	PAMFOU	SALINS
SAMOREAU	VALENCE-EN-BRIE	VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE	VILLENEUVE-LES-BORDES
VULAINES-SUR-SEINE			

Population totale : 27 700
(recensement 2008)

2. Données réglementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Syndicat de travaux du ru de la Vallée Javot

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 114,33

Pente moyenne du cours principal (‰) : assez fa

Géologie : ?

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
60,6	46	0,5	1,7	1,8	1,8	0	0,2	0,2	0,9	0

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03046200	RCB	Ru de la Vallée Javot	FONTAINE-LE-PORT	Q; MAC; ION; E; PEST

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03046200	108,36	Ru de la Vallée Javot	FONTAINE-LE-PORT	0			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03046200	Ru de la Vallée Javot	FONTAINE-LE-PORT				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03046200	RCB	Ru de la Vallée Javot	FONTAINE-LE-PORT	Q; MAC; ION; E; PEST	oui	oui

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

Les habitats piscicoles sont dégradés et très limités, dans le sens où le cours d'eau connaît des assècs complets sur un grand linéaire de cours, en période estivale. La partie aval (1,5 km en amont de la confluence) est en eau en permanence, et offre des habitats favorables pour les espèces présentes en Seine. Malgré le colmatage, la granulométrie est variée, une ripisylve est en place, on a des alternances de faciès lotiques et lenthiques, et l'absence d'ouvrage hydraulique.

2. Peuplement piscicole

Le ru de la Vallée Javot est classé en 2ème catégorie piscicole sur l'ensemble de son linéaire. Les inventaires menés dans la partie aval, en eau en permanence révèle la présence d'un peuplement constitué à 65% de Vairons, 33% de Loches franche et 2% de Rotengle, que ce soit en termes de biomasse ou d'effectif. On remarque que les espèces présentes en Seine, ne colonisent pas le ru de la Vallée Javot.

3. Divers

/

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Le ru de la Vallée Javot traverse alternativement des zones agricoles et forestières. L'urbanisation reste faible sur le bassin versant.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

19 obstacles, dont 4 sont infranchissables par les poissons, cloisonnent le cours du ru de la Vallée Javot. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Le ru a subi de lourds travaux hydrauliques dans sa partie amont (curage, recalibrage) afin de favoriser le drainage des terres agricoles riveraines. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

On observe le long du cours du ru de la Vallée Javot de nombreux gouffres qui montrent un fonctionnement karstique marqué et expliquent les assècs subit par le cours d'eau. Ces phénomènes contribuent à l'accentuation des étiages, préjudiciable à la vie piscicole.

Le cours d'eau reçoit des rejets de stations d'épurations dont les rendements sont plus ou moins bons. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

Aucune activité de pêche.

Réserve de pêche : /

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

La nature karstique du bassin du ru de la Vallée Javotlui confère un caractère intermittent. Le ru est en assècs durant la période estivale, ce qui contraint considérablement ses potentialités piscicoles. L'hydromorphologie du cours d'eau a été fortement dégradée, par les travaux hydrauliques passés. L'augmentation des aménagements (surfaces impremabilisées, charges polluantes à traiter) occasionne des dysfonctionnement des systèmes d'assainissement, qui se rejettent dans le cours d'eau et sont parfois la seule alimentation en eau. Leur qualité altère notablement celle des eaux du ru de la Vallée Javot.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques
- Supprimer les digues, merlons et remblais en haut de berges afin de restaurer les échanges latéraux avec les zones naturelles d'expansion des crues

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Suivre l'évolution des gouffres et des résurgences et déterminer les secteurs les plus vulnérables
- Améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques en tenant compte des fluctuations saisonnières et des exigences des hydrosystèmes

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau

Amélioration de la gestion piscicole

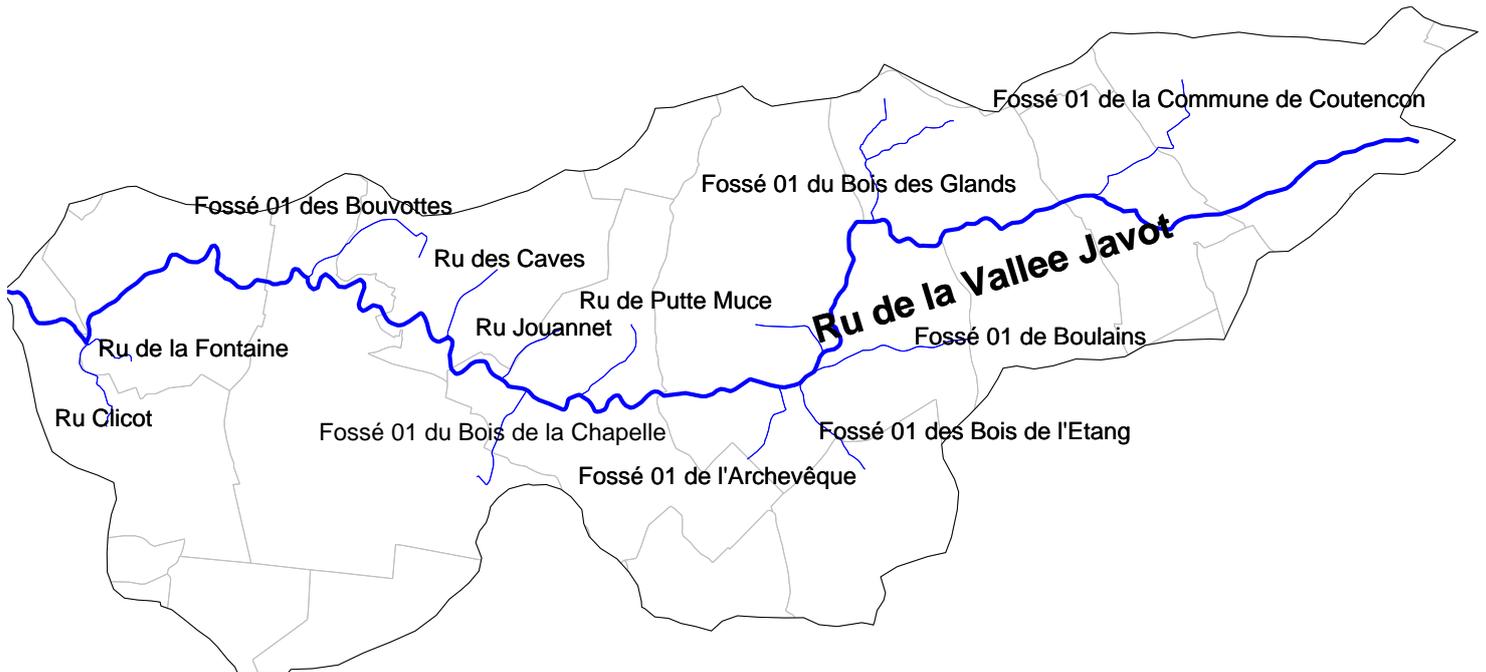
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR90

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

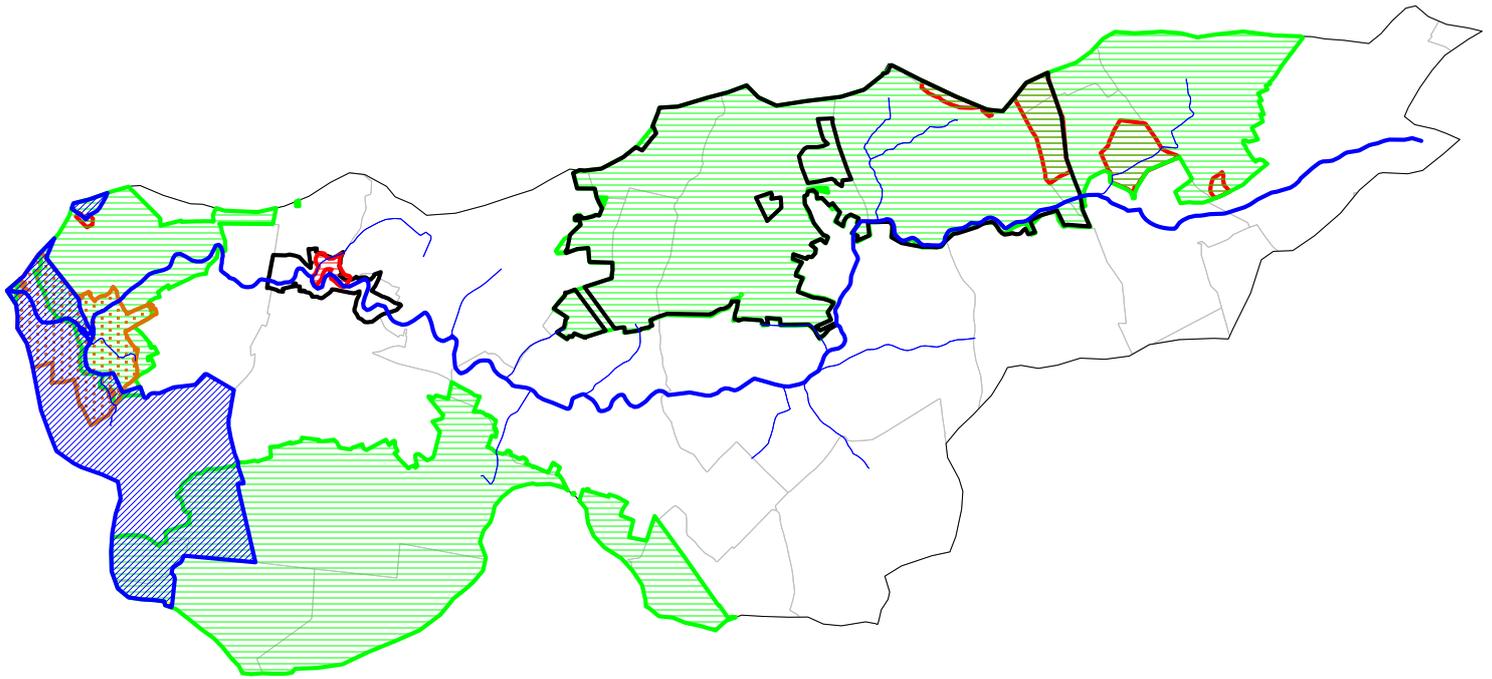
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR90

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Masse d'eau principale
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite de masse d'eau
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite communale
	Réservoir biologique pertinent		
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

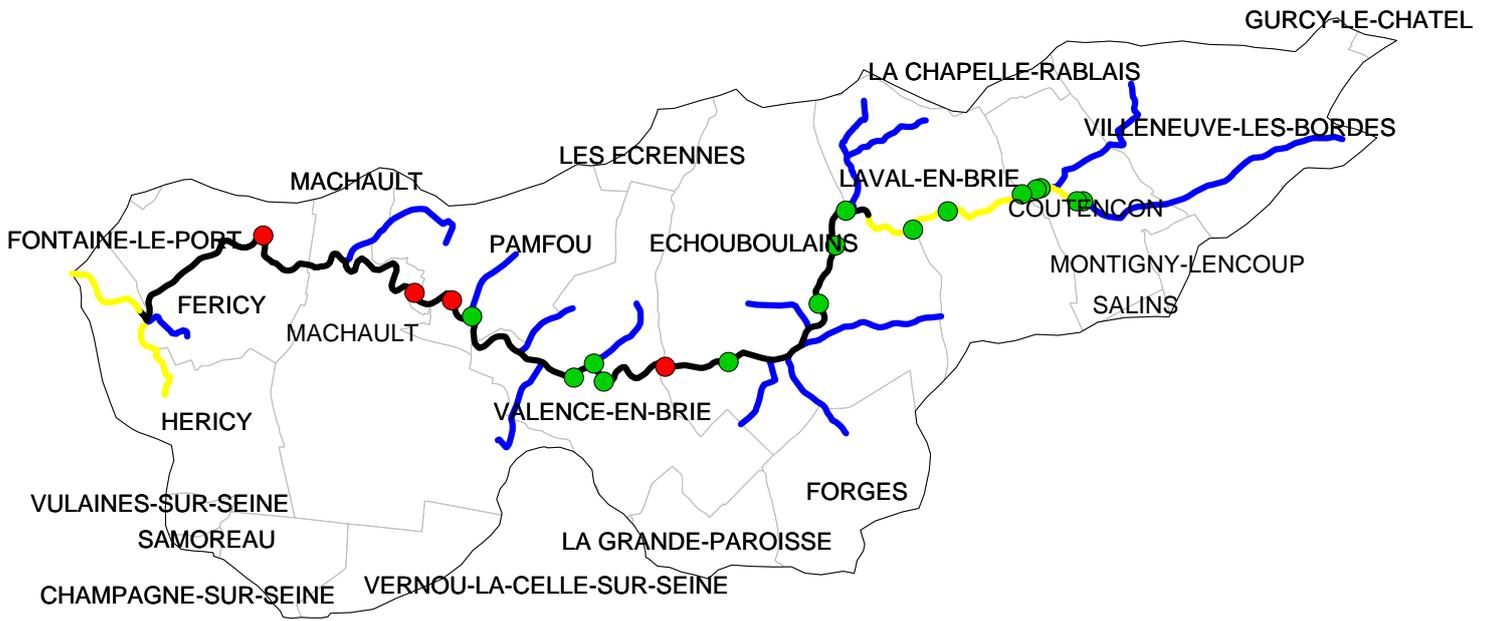
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR90

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
-]0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

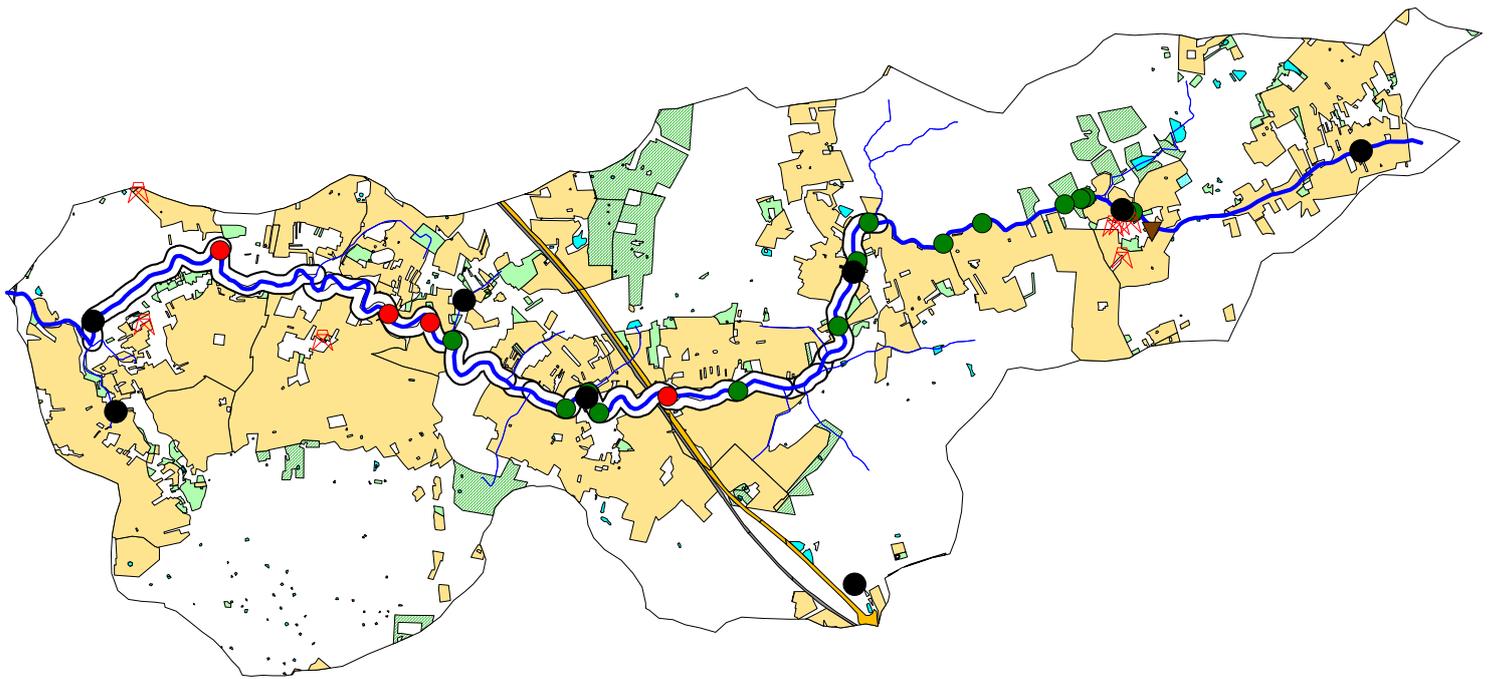
- Infranchissable
- Franchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Pressions sur la masse d'eau FRHR90

- Rejet de station d'épuration
- ⚡ Forage agricole
- ▼ Captage souterrain pour l'AEP
- ⬭ Zone de perte
- Infranchissable
- Franchissable

- ▨ Peupleraies
- ▨ Terres labourées
- ▨ Surface en herbe à caractère agricole
- ▨ Maraîchage, horticulture
- ▨ Cultures intensives sous serres
- ▨ Plan d'eau
- ▨ Carrières, sablières

Autres éléments :

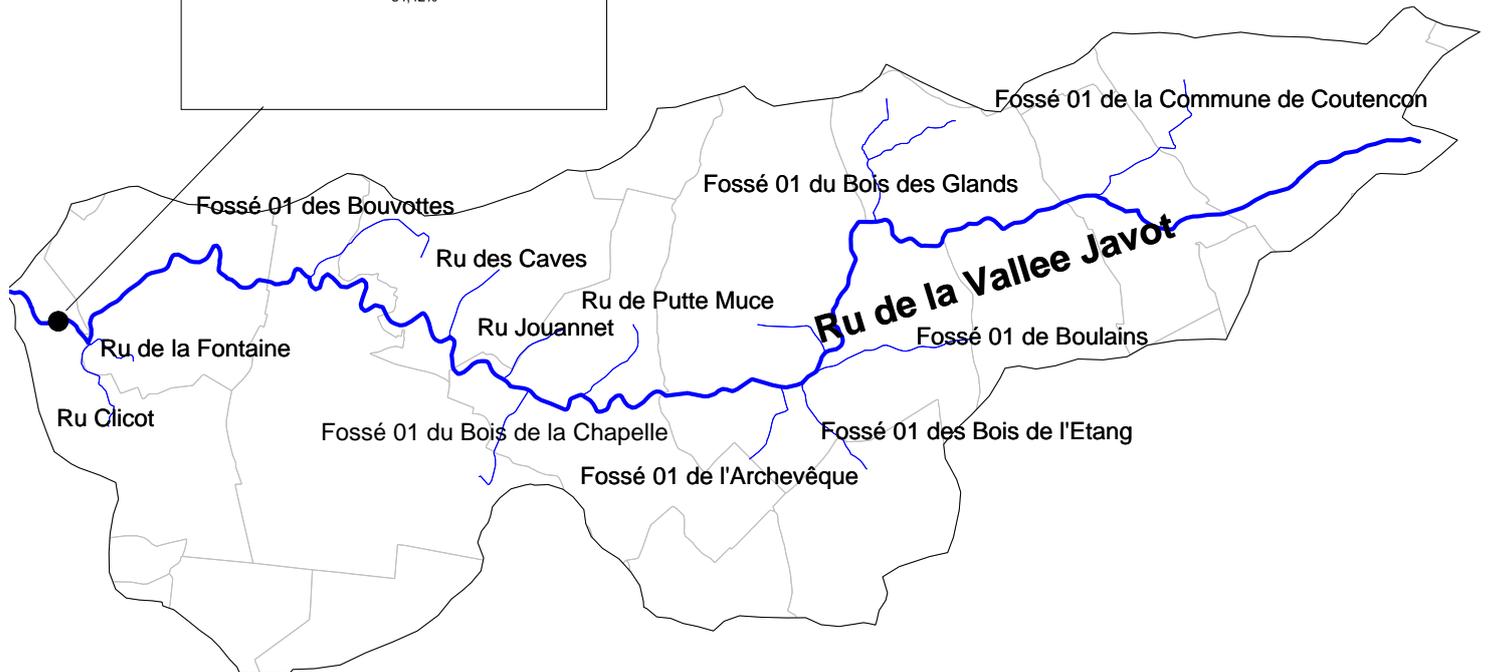
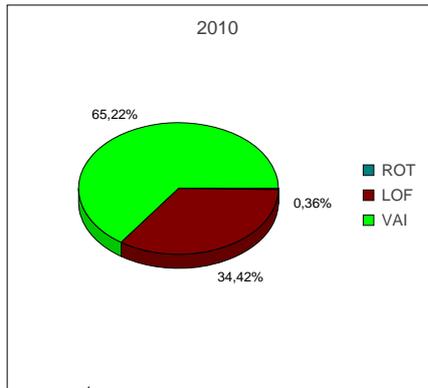
- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- ▨ Golfs
- ▨ Zones d'activités
- ▨ Pétrole (production, raffinage, stockage)
- ▨ Emprise de transport ferré
- ▨ Autoroutes
- ▨ Routes nationales
- ▨ Installations aéroportuaires

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
IAURIF MOS 2003
Données DDT
Données ARS
Données AQUI'BRIE



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR90 (Effectif)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

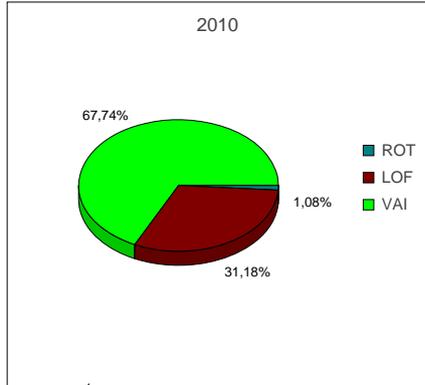
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR90 (Biomasse)

- Petit chevelu
- Masse d'eau principale
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données FD 77

**FRHR91**

l'Almont-Ancoeur de sa source au confluent de la Seine (exclu)

Référence carte : 2415 OT; 2416 Est; 2514 Ouest; 2515 Ouest; 2516 Ouest
 IGN:

Statut: naturelle

Objectif global et délai d'atteinte : Bon état 2027



Distance à la source : 0
 Longueur cours principal: 41,9 (km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
 Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR91-F4443000 ru des tanneries

FRHR91-F4449000 ru de villefermoy

FRHR91-F4455000 ru de la pree

FRHR91-F4461000 ru de bouisy

FRHR91-F4468000 ru d'andy

FRHR91-F4469000 ru de rubelles

Le ru d'Ancoeur prend sa source sur la commune de Bailly-Carrois et s'écoule sur environ 30 km avant de devenir l'Almont. Il reçoit plusieurs affluents principaux : le ru de Courtenain (RG), le ru de Villefermoy (RG), le ru des Prés.

L'Almont constitue le cours aval du ru d'Ancoeur, après sa confluence avec le ru d'Andy à proximité du château de Vaux-le-Vicomte.

Il se jette en rive droite de la Seine, à Melun.

Le lit mineur du ru d'Ancoeur entaille les formations géologiques du plateau de la Brie, dégageant la formation des Calcaires de Champigny dans laquelle s'infiltrent une partie des eaux superficielles.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

ANDREZEL	AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS	BLANDY	BOMBON
BREAU	CHAMPDEUIL	CHAMPEAUX	CHATILLON-LA-BORDE
CLOS-FONTAINE	CRISENOY	ECHOUBOULAINS	FONTAINS
FONTENAILLES	FOUJU	GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS	GURCY-LE-CHATEL
LA CHAPELLE-GAUTHIER	LA CHAPELLE-RABLAIS	LES ECRENNES	LIMOGES-FOURCHES
LISSY	MAINCY	MAROLLES-SUR-SEINE	MEIGNEUX
MELUN	MOISENAY	MONTEREAU-SUR-LE-JARD	MORMANT
NANGIS	QUIERS	RAMPILLON	RUBELLES
SAINT-GERMAIN-LAXIS	SAINT-MERY	SAINT-OUEN-EN-BRIE	SIVRY-COURTRY
SOIGNOLLES-EN-BRIE	VAUX-LE-PENIL	VERT-SAINT-DENIS	VILLENEUVE-LES-BORDES
VOISENON	YEBLES		

Population totale : 93 100
 (recensement 2008)

2. Données réglementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- L'Almont et ses affluents sont entretenus par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du bassin du ru d'Ancoeur, qui regroupe les 19 communes en amont du château de Vaux-le-Vicomte, et gère 82 km de rivière et de rus.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 305,99

Pente moyenne du cours principal (‰) : 2,3

Géologie : Le lit entaille les formations géologiques du Bassin Parisien, avec un développement important de l'étage tertiaire représenté par les Calcaires de Champigny.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
80,2	191,5	1,2	5,1	7,4	8,4	1	1,4	3,7	4,4	0,1

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
			BLANDY-LES-TOURS	Q
03051590	RCO	L'Almont	MELUN	Q; MAC; ION; E; TOX
03051120	RCO (phyto)	L'Almont	FONTENAILLES	Q; MAC; ION; E; PEST;
03050200	RCO (phyto)	L'Almont	GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS	Q; MAC; ION; E; PEST;
03050520	RCO (phyto)	L'Almont	NANGIS	Q; MAC; ION; E; PEST;
03051250	RCO (phyto)	L'Almont	SAINT-OUEN-EN-BRIE	Q; MAC; ION; E; PEST;
03051500	RCS	L'Almont	MOISENAY	Q; MAC; ION; E; PEST; TOX; PP

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
			BLANDY-LES-TOURS				
03051590	310,42	L'Almont	MELUN	0,102			
03051120	70,79	L'Almont	FONTENAILLES	0,007			
03050200	18,26	L'Almont	GRANDPUITS-BAILLY-CAR	0,002			
03050520	32,88	L'Almont	NANGIS	0,006			
03051250	101,3	L'Almont	SAINT-OUEN-EN-BRIE	0,009			
03051500	201,19	L'Almont	MOISENAY	0			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
		BLANDY-LES-TOURS	0,011	0,011 (Nappe de crise)	0,005	0,005 (Nappe de crise)
03051590	L'Almont	MELUN				
03051120	L'Almont	FONTENAILLES				
03050200	L'Almont	GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS				
03050520	L'Almont	NANGIS				
03051250	L'Almont	SAINT-OUEN-EN-BRIE				
03051500	L'Almont	MOISENAY				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
			BLANDY-LES-TOURS	Q		
03051590	RCO	L'Almont	MELUN	Q; MAC; ION; E; TOX	oui	
03051120	RCO (phyto)	L'Almont	FONTENAILLES	Q; MAC; ION; E; PEST;	oui	
03050200	RCO (phyto)	L'Almont	GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS	Q; MAC; ION; E; PEST;	oui	
03050520	RCO (phyto)	L'Almont	NANGIS	Q; MAC; ION; E; PEST;	oui	
03051250	RCO (phyto)	L'Almont	SAINT-OUEN-EN-BRIE	Q; MAC; ION; E; PEST;	oui	
03051500	RCS	L'Almont	MOISENAY	Q; MAC; ION; E; PEST; TOX; PP	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

Sur sa tête de bassin, le cours d'eau sort d'un tuyau où il est canalisé.

L'Almont excède rarement 3 à 5 m de large pour une hauteur d'eau toujours très faible. A l'aval de Vaux-le-Vicomte, ses dimensions doublent et son débit se renforce. En faciès lotique, la granulométrie dominante est constituée par des sables, avec un envasement important dans les zones calmes et un phénomène de colmatage quasi généralisé. Ainsi, les habitats piscicoles sont peu diversifiés, compte tenu du colmatage important qui homogénéise les substrats. La ripisylve souvent absente, combinée à la dominance de zones lenthiques due à la présence de nombreux ouvrages, entraînent le réchauffement de ces eaux eutrophes qui favorise le développement des algues filamenteuses et contribue également à la banalisation des habitats piscicoles.

Le ru du Courtenain ne représente que très peu d'intérêt piscicole compte tenu de la banalité de ses substrats et d'un colmatage généralisé sur l'ensemble du ru.

2. Peuplement piscicole

Classé en 2ème catégorie piscicole, le ru d'Ancoeur n'offre un peuplement piscicole diversifié que dans sa partie aval qui constitue une zone de nourrissage et de refuge pour les petites espèces se développant en Seine, tels que les **Vairons**, **Loches franche**, **Goujons** et **Chabots** (*espèce d'intérêt communautaire*).

Les inventaires piscicoles menés en 2010 sur la partie amont (Saint-Ouen-en-Brie) révèle un cours d'eau **apiscicole** en ce point d'échantillonnage.

Le peuplement piscicole a été fortement dégradé par des pollutions de nature industrielle.

3. Divers

D'après des données historiques, il y aurait à hauteur de la Chapelle-Gauthier, la présence de gouffres dans le système karstique.

Le val d'Ancoeur est classé parmi les sites pittoresques, sur le territoire des communes de Blandy-lès-Tours, Bombon, Bréau, Champeaux, La Chapelle-Gauthier, Maincy, Moisenay, Sivry-Courtry, et Saint-Méry.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

L'amont du bassin versant a une tendance industrielle sur Nangis et Grandpuits (raffinerie TOTAL) et une fabrique d'engrais azotés (GPN).

Le ru traverse le parc du château de Vaux-le-Vicomte.

L'agglomération de Melun représente la principale zone urbaine sur le cours d'eau.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

De nombreux ouvrages cloisonnent le cours de l'Almont et ses affluents, dont 2 sont infranchissables sur le cours principal. La présence d'ouvrage entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Le bassin de la Poêle, au niveau du château de Vaux-le-Vicomte, constitué d'une succession de seuils artificiels, pour l'agrément du parc du château constitue un ouvrage infranchissable. La présence de plan d'eau en connexion directe ou en dérivation du cours d'eau entraîne le réchauffement des eaux, favorisant l'évaporation. De plus, cette élévation de la température est généralement accompagnée d'une diminution de la quantité d'oxygène dissous, au détriment de l'ichtyofaune en place. La sédimentation qui a lieu au niveau du plan d'eau entraîne le colmatage des substrats et frayères éventuelles provoquant donc la banalisation des habitats.

Les étangs sur le ru de Villefermoy et du Courtenain représentent une source de perturbations non négligeable, tant sur le milieu que sur la constitution des peuplements piscicoles.

Il y a une trentaine d'années, on trouvait l'Ancoeur et l'Ancoeuil qui ne communiquaient entre eux que lors des périodes de fortes précipitations. Des travaux hydrauliques importants ont visés à assurer une communication permanente entre ces 2 cours et formés l'Almont tel qu'il est aujourd'hui.

En période d'étiage, l'Almont subit des assècs ponctuels mais coule généralement sur tout son parcours car il a subi de lourds travaux de curage, recalibrage afin de drainer les terres agricoles, et aussi les eaux des villes, des routes et des entreprises. C'est sur le secteur entre Bréau et Saint-Méry, que son cours a été le plus réctifié. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Dans la partie aval de son cours, dans la traversée de Melun, les berges ont été consolidées et artificialisées. Cette pratique homogénéise le milieu et limite considérablement la diversité d'habitats que se soit dans le lit mineur ou en berges, nécessaire à l'accomplissement des différentes étapes du cycle biologique des espèces piscicoles (caches, nourrissage, grossissement et reproduction).

Compte tenu du complexe hydrogéologique particulier du secteur, les eaux de l'Almont se perdent dans des failles et gouffres.

Sur **le ru de Courtenain**, entre sa confluence avec le ru des Tanneries et sa confluence avec l'Ancoeur, il y a présence de nombreux gouffres et pertes.

Le ru des Vieilles Vignes est également absorbant, et subit d'ailleurs des assècs une partie de l'année.

On note également la présence de gouffres sur **le ru de Villefermoy**.

Ces phénomènes contribuent à l'accentuation des étiages, préjudiciable à la vie piscicole.

L'Almont reçoit des apports diffus importants d'éléments nutritifs (azote et phosphore) et de produits phytosanitaires liés à une agriculture intensive (drainage et ruissellement). Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Via ses petits rus affluent, il reçoit des effluents domestiques de hameaux et habitations riverains, dont Maincy, Fontenailles, Grandpuits et Nangis dont la réfection est en cours. De plus, les eaux pluviales ruisselant sur les surfaces imperméabilisées de la raffinerie TOTAL de Grandpuits, se rejettent dans l'Almont.

Les rejets de la station d'épuration de Nangis dans le ru des Tanneries sont très importants. Les eaux usées ou pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, azotées, phosphatées, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles.

L'Ancoeur subit également les rejets industriels de la zone industrielle de Nangis et notamment sa sucrerie.

La bassin versant montre une orientation agricole nette vers les grandes cultures intensives (Plateau de la Brie), à l'exception du secteur amont qui présente un caractère plus industriel à Grandpuits avec les raffineries de pétrole et la fabrique d'engrais.

Une part du bassin est occupée par le massif forestier de Villefermoy.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA "Les Anguilles Melunaises" à Melun.
- Association de pêche : "Le Gardon de Bombon".

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Les débits dans l'Ancoeur ou Almont, sont influencés par les phénomènes de pertes des eaux superficielles au niveau des failles et gouffres des Calcaires du Champigny. Ainsi, dans la partie amont, on note des débits particulièrement faibles et des assècs, en période d'étiage marqué. Dans la partie aval, des phénomènes de résurgences assurent des apports qui viennent augmenter les débits.

Dans la zone amont, les habitats sont très peu diversifiés car le substrat est homogène et colmaté et que ce secteur connaît des assècs temporaires.

Dans les parties médiane et aval, les habitats sont un peu plus diversifiés du fait de l'apparition de nouveaux substrats plus grossiers, de la présence d'une végétation rivulaire et du développement d'herbiers de végétation aquatique.

Dans sa traversée de Melun, l'Almont est artificialisé, présentant un lit surcreusé et surélargi et des berges bétonnées n'offrant donc que très peu d'habitats pour la faune piscicole.

Le peuplement piscicole dans la partie aval correspond aux espèces présentes en Seine, qui trouvent refuge dans l'Almont. En revanche, sur la zone amont, les résultats des inventaires piscicoles sont inquiétants.

Le milieu est considérablement impacté par les apports diffus et ponctuels d'origine agricole, urbaine, domestique et industrielle. Les affluents de l'Almont ne démontrent aucun intérêt piscicole particulier du fait de phénomènes de colmatage excessif et d'une qualité des eaux des plus médiocre.

L'hydromorphologie du cours d'eau est fortement dégradée.

Durant l'été 2010, une pollution majeure est survenue entraînant une mortalité piscicole depuis le site GPN jusqu'à Bombon. L'usine est responsable d'une pollution aux ammo-nitrates.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques
- Déconnexion des plans d'eau

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions accidentelles
- Réduire les pollutions diffuses industrielles
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants
- Suivre l'évolution des gouffres et des résurgences et déterminer les secteurs les plus vulnérables
- Veiller au respect du débit réservé afin d'assurer l'accomplissement du cycle biologique complet des espèces aquatiques

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Favoriser la mise en place d'une structure de gestion (type syndicat de rivière) des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant

Amélioration de la gestion piscicole

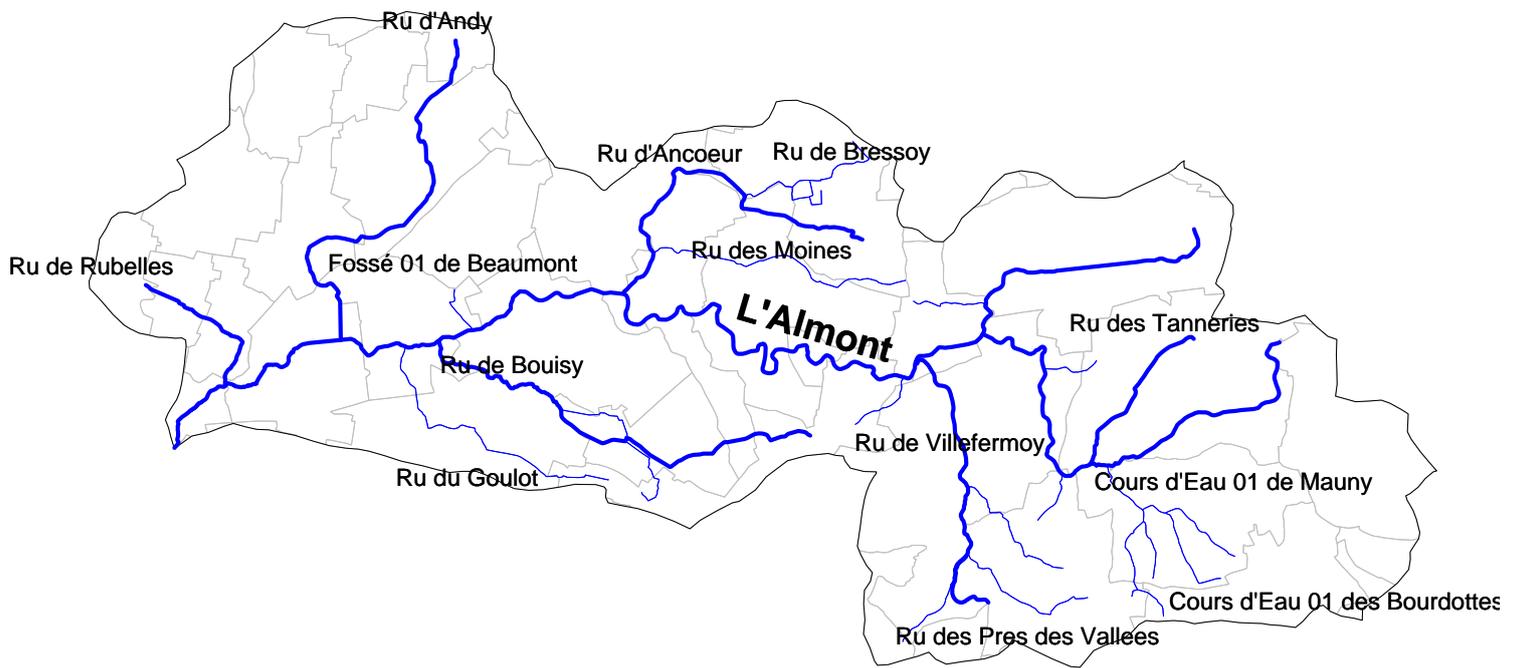
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR91

-  Masse d'eau principale
-  Petit chevelu
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

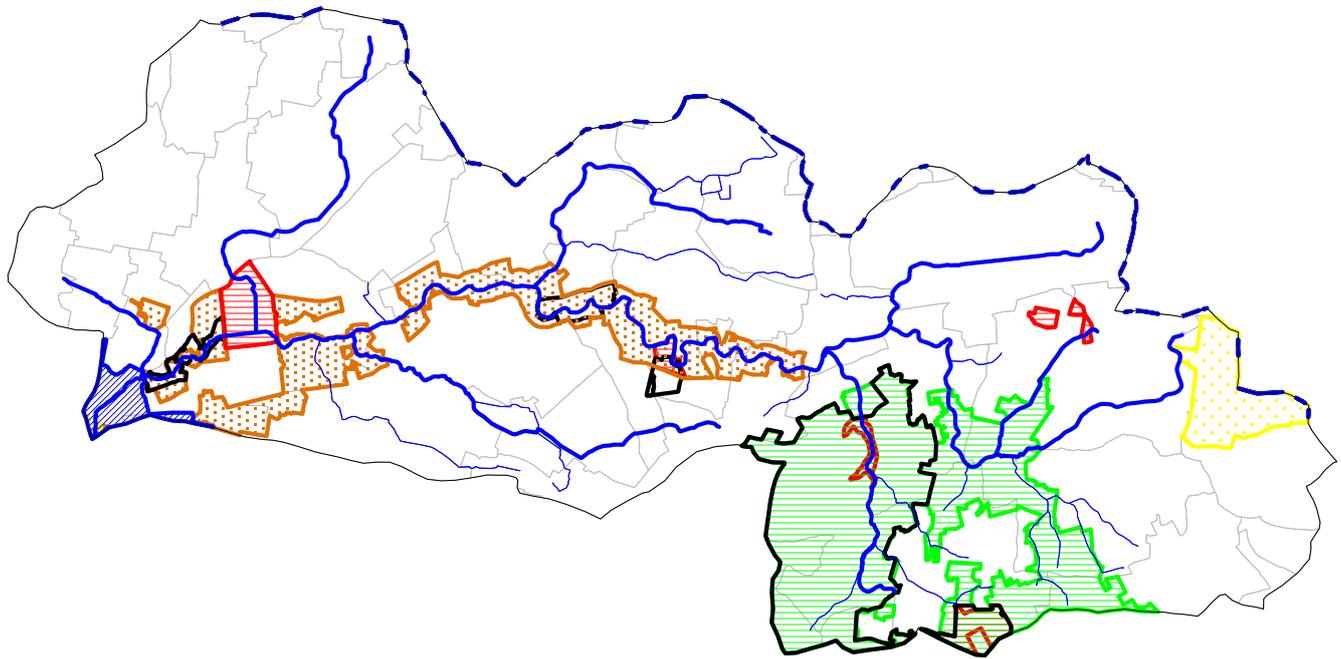
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR91

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Petit chevelu
	Zone de Protection en Forêt		Masse d'eau principale
	Parc Naturel Régional (PNR)		Limite de masse d'eau
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite communale
	Réservoir biologique pertinent		
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

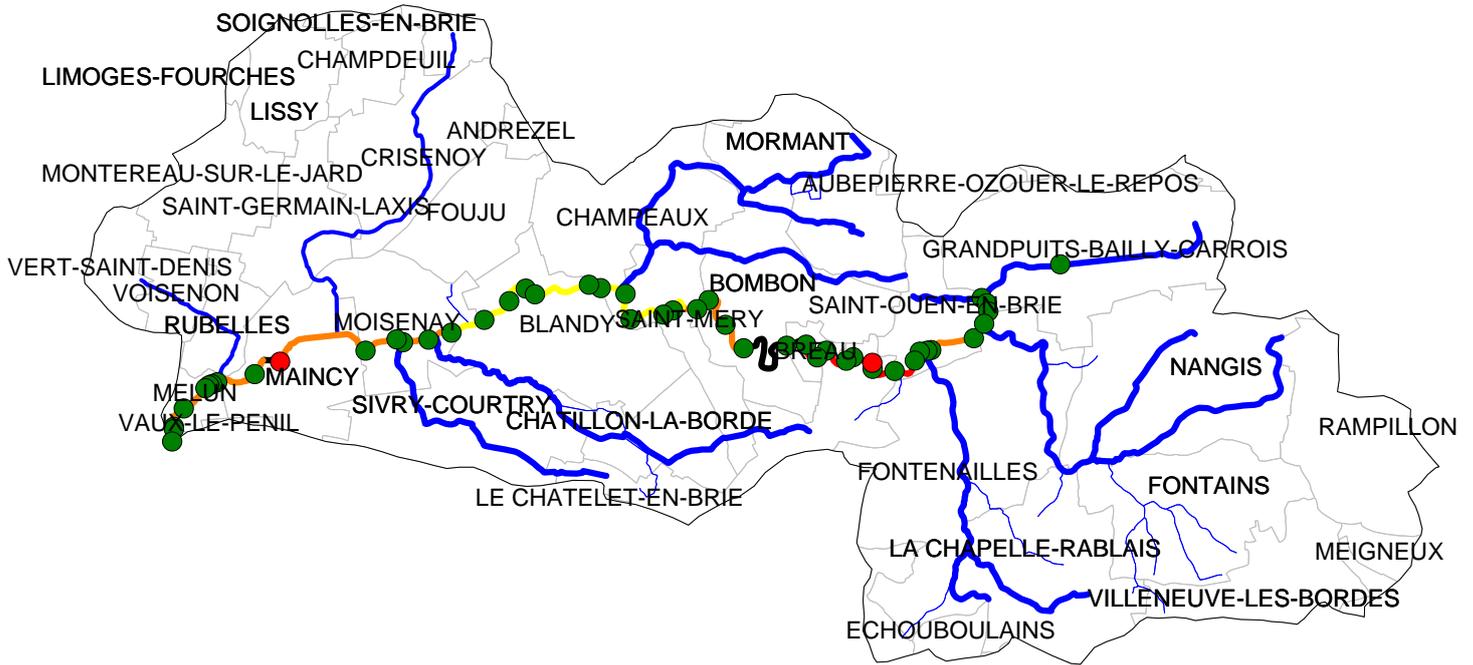
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Représentation de l'Indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR91

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

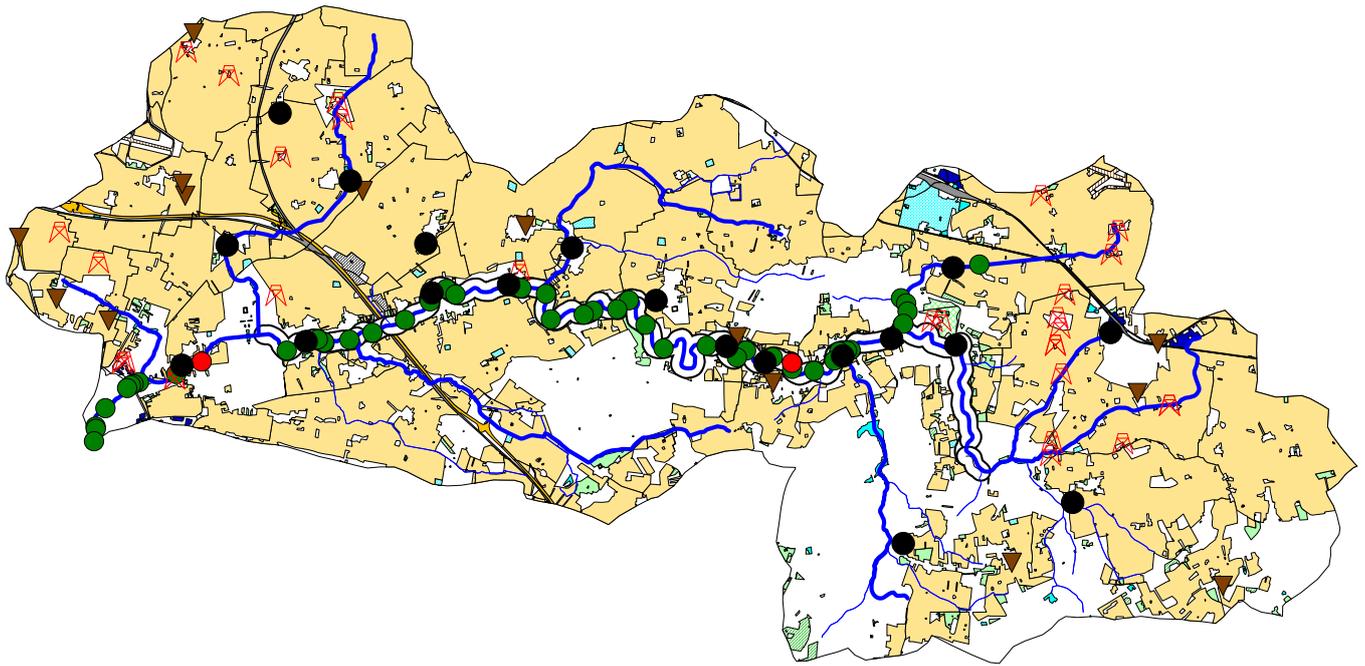
- Infranchissable
- Franchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BD Cartho 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



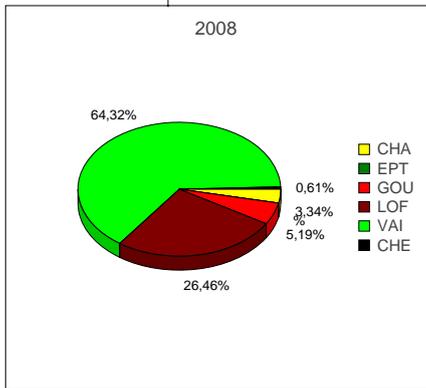
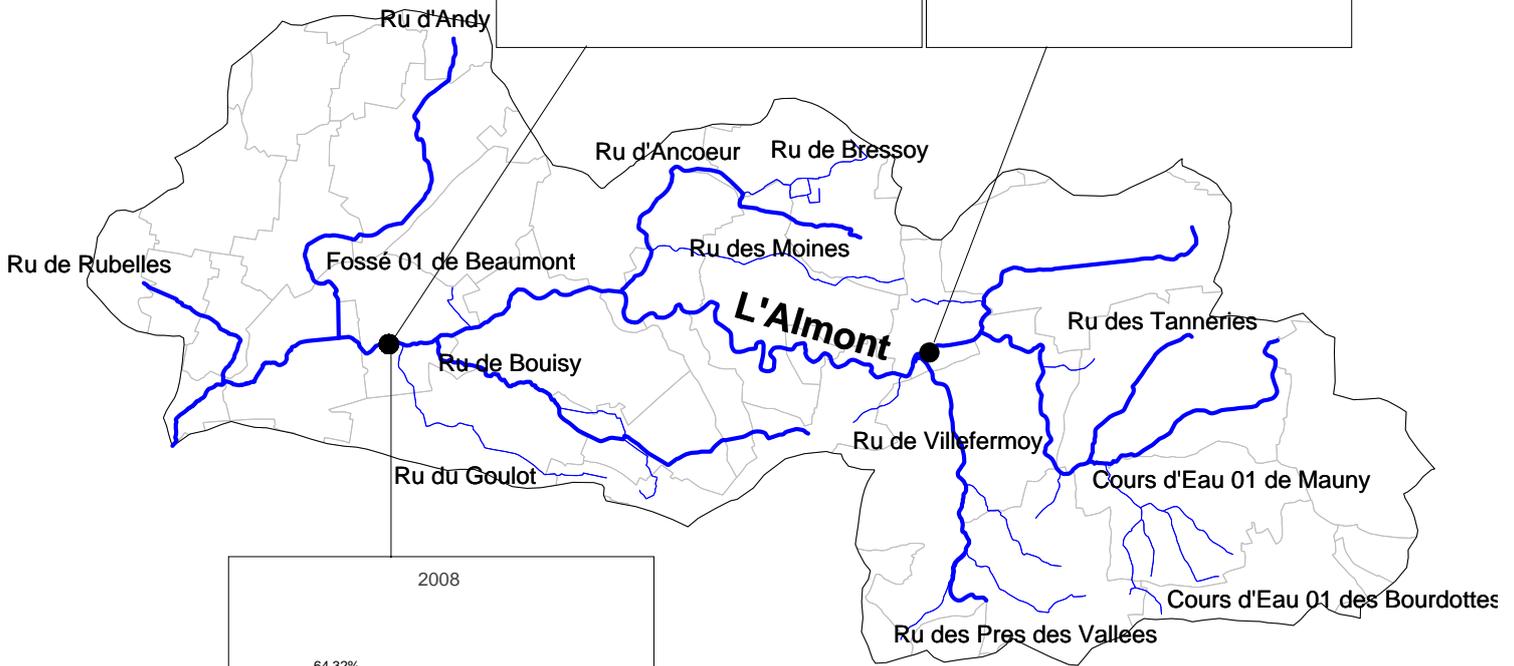
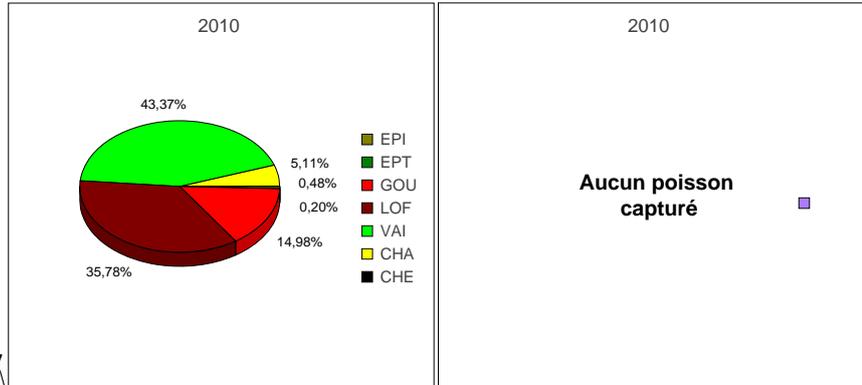
0 2,000
kilomètres

Pressions sur la masse d'eau FRHR91

<ul style="list-style-type: none"> ● Rejet de station d'épuration ▼ Captage souterrain pour l'AEP ⚡ Forage agricole ● Infranchissable ● Franchissable ○ Zone de perte ▨ Peupleraies ▨ Terres labourées ▨ Surface en herbe à caractère agricole ▨ Maraîchage, horticulture ▨ Cultures intensives sous serres ▨ Plan d'eau ▨ Carrières, sablières 	<p><u>Autres éléments :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> — Petit chevelu — Masse d'eau principale □ Limite de masse d'eau ▨ Golfs ▨ Zones d'activités ▨ Pétrole (production, raffinage, stockage) ▨ Emprise de transport ferré ▨ Autoroutes ▨ Routes nationales ▨ Installations aéroportuaires 	<p><u>Sources :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> IGN BD Carthage - 2008 IGN BDCarto 2003 AESN Masse d'eau MaJ30102009 IAURIF MOS 2003 Données DDT Données ARS Données AQU'BRIE
--	--	---



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR91 (Effectif)

- Masse d'eau principale
- Petit chevelu
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

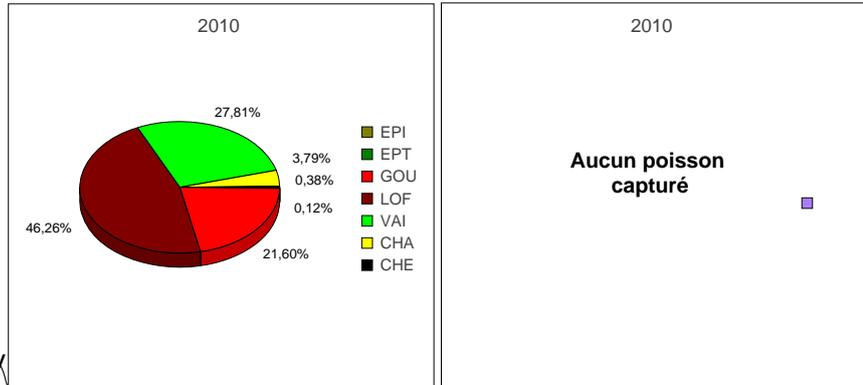
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données ONEMA
Données FD 77

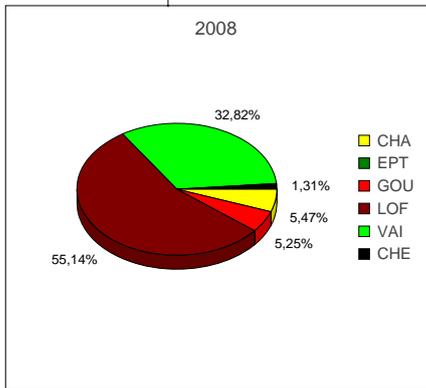


SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



2010

Aucun poisson capturé



0 2,000
kilomètres

Peuplement piscicole de la masse d'eau FRHR91 (Biomasse)

- Masse d'eau principale
- Petit chevelu
- Limite de masse d'eau
- Limite communale

Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Données ONEMA
Données FD 77

**FRHR92**

L'Ecole de sa source au confluent de la Seine (exclu)

Référence carte 2316 Est; 2317 Est; 2416 Ouest; 2417 Ouest**IGN:****Statut:** naturelle**Objectif global et délai d'atteinte :** Bon état 2021**Distance à la source :** 0
Longueur cours principal: 27,8 (km)**Etat chimique actuel avec HAP:** non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : état moyen** la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe*

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée : FRHR92-F4483000 **ru de rebais**FRHR92-F4484500 **cours d'eau des riberdouilles**FRHR92-F4489000 **auvernaux, d' (ruisseau)**

La rivière Ecole prend sa source en Seine et Marne à Vaudoué, puis après 5 km entre dans le département de l'Essonne, pour ne traverser à nouveau la Seine et Marne qu'à hauteur de Saint-Germain-sur-Ecole et finir par confluer en rive gauche de la Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry.

Elle possède 2 affluents principaux : le ru de Rebais et le ruisseau de Moulignon.

Voir cartes n° 1 et 5 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

ACHERES-LA-FORET	AMPONVILLE	ARBONNE-LA-FORET	AUVERNAUX
BARBIZON	BOISSISE-LE-ROI	BOISSY-AUX-CAILLES	BUTHIERS
CELY	CHAILLY-EN-BIERE	CHAMPUCUEIL	COURANCES
FLEURY-EN-BIERE	FONTAINEBLEAU	FROMONT	GUERCHEVILLE
LA CHAPELLE-LA-REINE	LARCHANT	LE COUDRAY-MONTCEAUX	LE VAUDOUE
MENNECY	MILLY-LA-FORET	MONDEVILLE	NAINVILLE-LES-ROCHES
NANTEAU-SUR-ESSONNE	NOISY-SUR-ECOLE	ONCY-SUR-ECOLE	PERTHES
PRINGY	RECLOSES	RUMONT	SAINTE-FARGEAU-PONTHIERRY
SAINTE-FARGEAU-PONTHIERRY	SAINTE-MARTIN-EN-BIERE	SAINTE-SAUVEUR-SUR-ECOLE	SOISY-SUR-ECOLE
TOUSSON	URY	VIDELLES	

Population totale : 81 400
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 2, 4 et 7 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 3 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 8 de l'Atlas départemental

- Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien de la rivière Ecole (SIARE).
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du ru de Rebais.

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 390,43**Pente moyenne du cours principal (‰) :** 1,1

Géologie : Coule sur des alluvions modernes enrichies en éléments organiques qui donnent des sols de nature tourbeuse. Les sables et les grès de Fontainebleau expliquent le caractère perméable des terrains traversés. Les sables et les grès apparaissent fréquemment, reposant sur les Calcaires de Brie et de Champigny.

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) Voir carte n°6 de l'Atlas départemental

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
159,6	191,2	0,4	4,3	11,8	15,4	0,4	1,1	2	2,8	0,1

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03047680	RCO	L'Ecole	PRINGY	Q; MAC; ION; E; PEST; TOX
03047627	RID CG77	Ru de Rebais	PERTHES EN GATINAIS	Q; MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue decennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03047680	336,83	L'Ecole	PRINGY	0,371			
03047627	81,95	Ru de Rebais	PERTHES EN GATINAIS	0,077			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03047680	L'Ecole	PRINGY				
03047627	Ru de Rebais	PERTHES EN GATINAIS	0,31	0,27	0,23	0,19

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03047680	RCO	L'Ecole	PRINGY	Q; MAC; ION; E; PEST; TOX	oui	oui
03047627	RID CG77	Ru de Rebais	PERTHES EN GATINAIS	Q; MAC; E	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La rivière Ecole coule le plus souvent dans un lit artificiel correspondant aux biefs d'aménagements d'eau des moulins qui jalonnent son cours. Dans la partie amont jusqu'à la limite aval du département de l'Essonne, la granulométrie dominante est constituée de sables plus ou moins fins, accompagnés de graviers en faciès lotiques et de dépôts vaseux sur les zones plus calmes. Les zones les plus courantes peuvent constituer des zones de frayère à Truite fario.

Sur le ru de Rebais, les habitats piscicoles semblent être assez restreints et peu diversifiés.

2. Peuplement piscicole

La rivière Ecole est classée en 1ère catégorie piscicole des sources à la limite aval du département de l'Essonne, puis en 2ème catégorie sur son cours aval en Seine et Marne.

Il n'y a pas de données récentes permettant de caractériser le peuplement piscicole en place.

3. Divers

La rivière Ecole est alimentée par de nombreuses petites sources qui sont des cressonières.

Un projet d'aménagement est en cours, dont la 1ère phase de travaux a débutée en Novembre 2010 ; il s'agit de créer un bras de délestage, afin de lutter contre les inondations.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

La partie amont de la masse d'eau est occupée par des boisements forestiers tandis que plus en aval les parcelles sont destinées à la pratique de la monoculture intensive.

La plaine de Chailly, en rive droite de l'Ecole à proximité du ru de Rebais, abrite des cultures maraîchères. L'urbanisation est peu développée et concentrée sur la partie aval du bassin versant.

Sur le ru de Rebais, à Cély, il existe un complexe touristique important (hôtel, golf,..) qui pompe dans le ru en vue d'alimenter un ensemble de fossés ; les rejets de ce complexe ne peuvent être quantifiés mais on suppose un apport diffus au ru de Rebais en termes de produits phytosanitaires et fertilisants.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Le cours de l'Ecole est artificialisé compte tenu de la présence de nombreux ouvrages qui entravent le lit du cours d'eau et entraînent la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Dans la traversée de Pringy et Saint-Fargeau-Ponthierry, l'Ecole est en partie busée.

Le ru de Rebais a subi de profondes modifications hydromorphologiques du fait de l'importance des travaux de curage et recalibrage qu'il a subit. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

De nombreux pompages agricoles sont implantés dans la plaine de Chailly où se tient une importante activité maraîchère. Ces derniers accentuent les phénomènes d'étiage.

Les rejets agricoles ne peuvent être quantifiés, mais on considère qu'ils représentent des apports diffus importants de fertilisants et de produits phytosanitaires par les eaux de ruissellement et de drainage des zones de cultures intensives riveraines du cours d'eau. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Les rejets d'assainissement altèrent également la qualité physico-chimique des eaux de la rivière, notamment au regard du phosphore. La rivière est sensible à ces rejets, globalement de qualité correcte, car elle présente de faibles débits. Les stations d'épuration de Saint-Martin-en-Bière et Arbonne-la-Forêt posent problème.

Le bassin versant dans sa partie aval est dédié aux pratiques agricoles de monocultures intensive et de maraîchage.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

- AAPPMA " Le Gardon de l'Ecole" de Saint-Sauveur-sur-Ecole.

Des opérations de repeuplement sont effectuées par la Fédération Départementale de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, à hauteur :

En 2009 :

700 Truitelles.

Réserve de pêche :/

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

La succession de biefs de moulins tend à uniformiser et banaliser les habitats piscicoles par un écoulement lent et un colmatage important. Néanmoins, dans les zones courantes, les substrats plus grossiers sont variés et décolmatés. Il se développe également des herbiers de végétation aquatique qui contribuent également à la diversification des habitats.

Certains tronçons de l'Ecole peuvent constituer des zones de frayères potentielles, néanmoins certains secteurs sont totalement dépourvus de ripisylve ; ainsi, l'ensoleillement est maximal et associé à des écoulements lents du fait de la surlargeur de la rivière et des teneurs importantes en éléments nutritifs, apportés par les pratiques agricoles et les rejets domestiques, il provoque un phénomène d'eutrophisation qui se manifeste par un développement "anarchique" de la végétation aquatique. Les nombreux pompages agricoles du bassin versant, accentue le phénomène d'étiage. La qualité des eaux est fragilisée dès sa source par des nitrates et pesticides apportés par la nappe de Beauce.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve
- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation
- Restauration, reconnexion et/ou entretien de zones humides et annexes hydrauliques

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines
- Réduire les pollutions diffuses urbaines

Réduction des perturbations du régime hydrologique

- Inciter aux économies d'eau par les particuliers, les collectivités, les industriels et /ou les irrigants

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Favoriser l'acquisition de données sur la nature du peuplement piscicole en place

Amélioration de la gestion piscicole

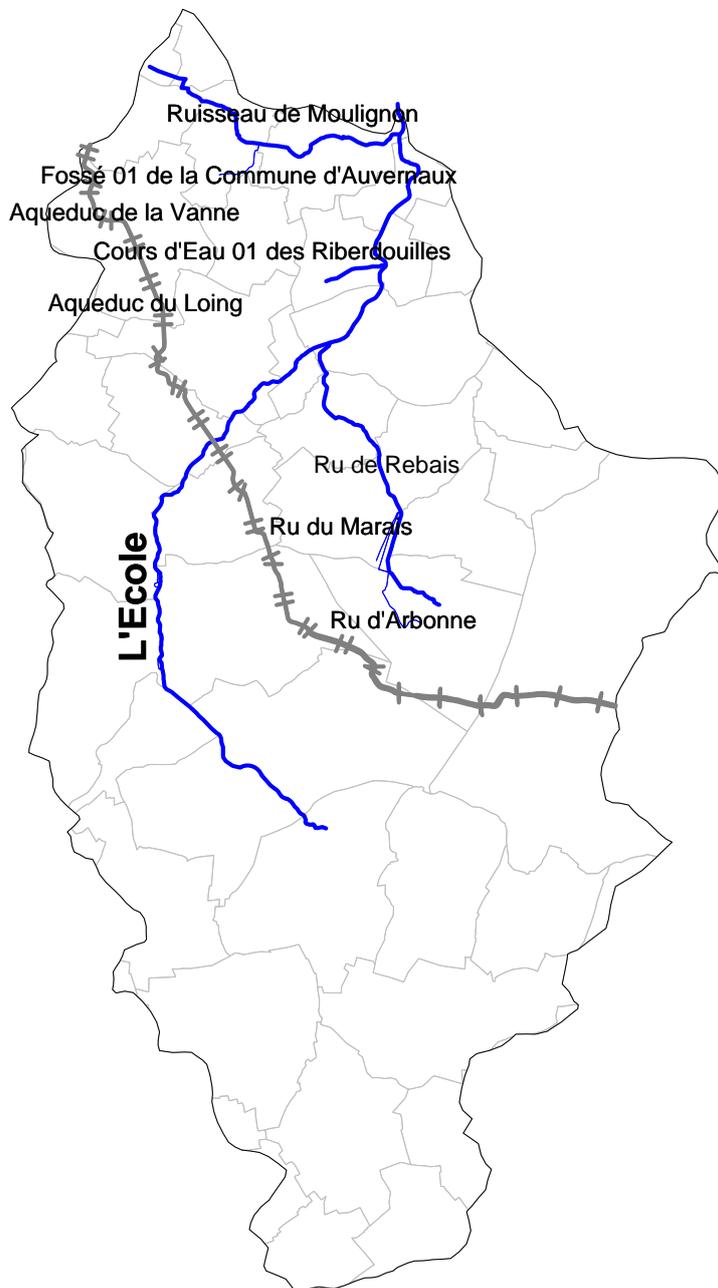
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR92

-  Aqueduc
-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

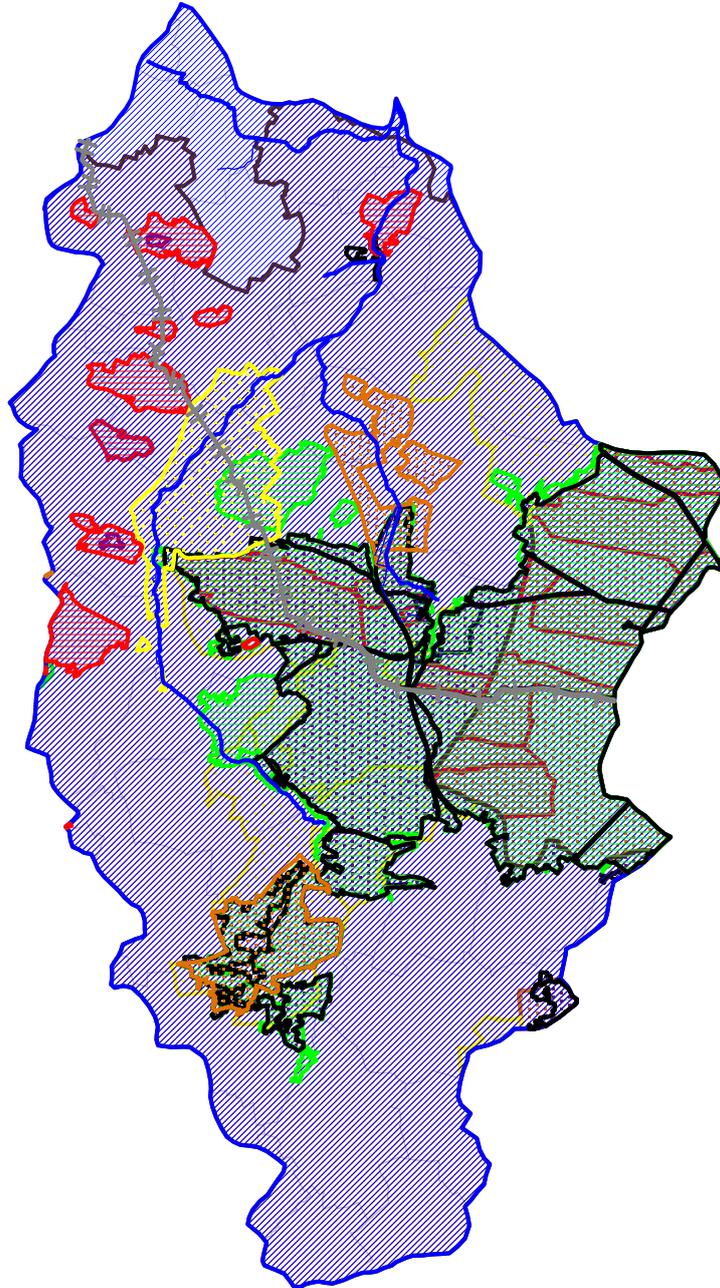
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR92

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>	
	Espace Naturel Sensible (ENS)		Aqueduc
	Zone de Protection en Forêt		Petit chevelu
	Parc Naturel Régional (PNR)		Masse d'eau principale
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)		Limite de masse d'eau
	Réservoir biologique pertinent		Limite communale
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)		
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)		
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)		
	Site classé		
	Site inscrit		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I		
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II		
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)		

Sources :

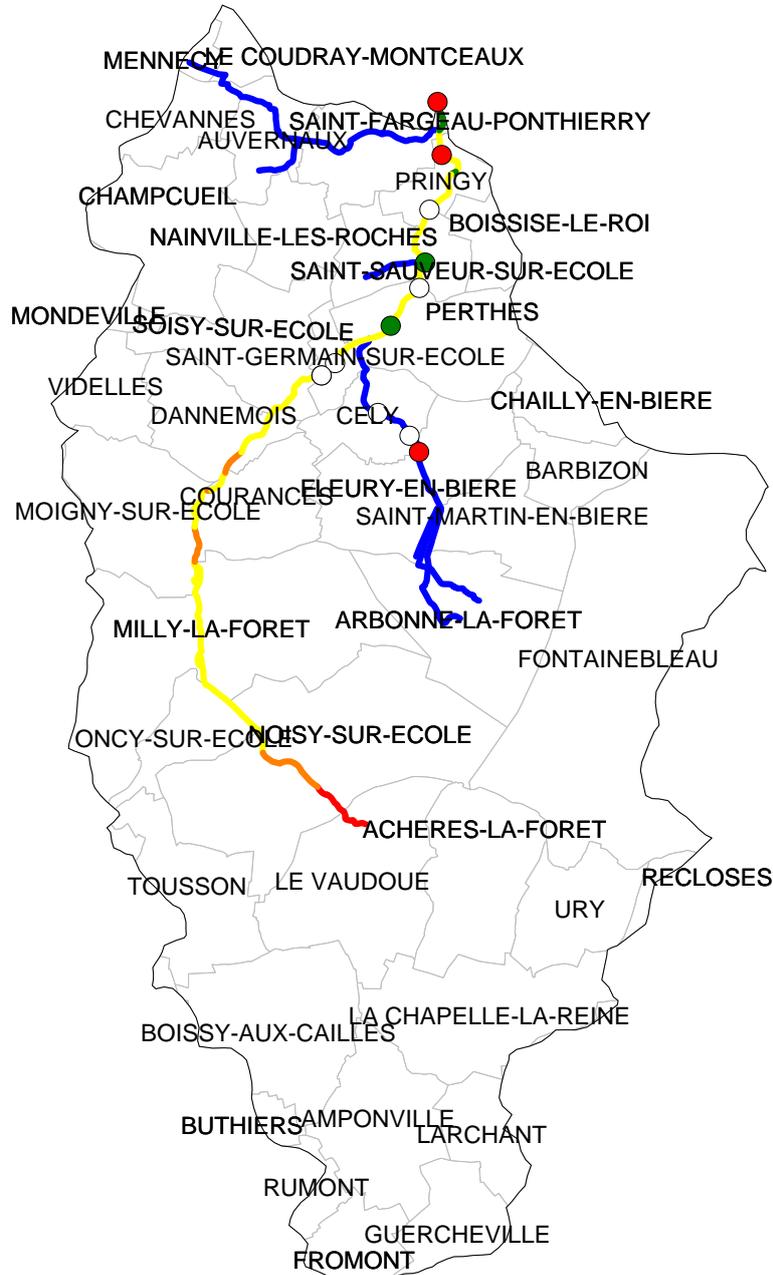
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



0 2,000
kilomètres

Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR92

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]
- Non prospecté
- Tronçon en assec

Autres éléments :

- Infranchissable
- Franchissable
- Indéterminé

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
FD 77 - Etude diagnostic de la rivière
Ecole - 2001
Etude Area : BARRAGES, ENTRAVES
A LA DYNAMIQUE BIOLOGIQUE
DES RIVIERES - 2002



FRHR73C

Le Ru des Hauldres de sa source au confluent de la Seine (exclu)

Référence carte 2416 Est; 2416 Ouest;
IGN: 2516 Est; 2517 Est; 2517
Ouest; 2616 Ouest; 2617
Ouest

Statut: fortement
modifiée

Objectif global et
délai d'atteinte : Bon potentiel
2027



Distance à la source : 0
Longueur cours principal: 10,1
(km)

Etat chimique actuel avec HAP: non atteinte du bon état
Etat écologique actuel avec polluants spécifiques : potentiel médiocre

* la description des affluents de la masse d'eau figure en annexe

IDENTIFICATION DE LA MASSE D'EAU

Petite masse d'eau associée :

Le ru des Hauldres parcourt environ 7 km en Seine et Marne avant de rentrer dans le département de l'Essonne et de confluer en rive droite de la Seine.

Voir cartes n° 1 et 2 de l'atlas départemental pour la localisation de la masse d'eau et les objectifs et délais DCE

1. Communes concernées

COMBS-LA-VILLE EVRY-GREGY-SUR-YERRE LIEUSAINTE LIMOGES-FOURCHES
LISSY MOISSY-CRAMAYEL MONTEREAU-SUR-LE-JARD REAU
SAVIGNY-LE-TEMPLE

Population totale : 67 800
(recensement 2008)

2. Données règlementaires

Voir cartes n° 3, 4 et 5 de l'Atlas départemental

3. Administrations chargées des polices de l'eau et de la pêche

Voir carte n° 6 de l'Atlas départemental

4. Acteurs gestionnaires

Voir carte n° 7 de l'Atlas départemental

- Néant

MILIEU PHYSIQUE

1. Masse d'eau

Superficie (km²) : 61,35

Pente moyenne du cours principal (‰) : assez faible

Géologie : ?

Mode d'occupation des sols (IAURIF MOS 2003) (ha) :

Bois	Culture	Eau	Autre rural	Urbain ouvert	Habitat individuel	Habitat collectif	Activités	Equipement	Transport	Chantiers et divers
1,6	23,5	0,3	3,7	2,2	2,8	0,4	2,1	0,6	3,1	0,4

DONNEES HYDROMETRIQUES

1. Stations de mesure

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures
03049600	RID CG77	Ruisseau des Hauldres	MOISSY-CRAMAYEL	Q; MAC; E
03049813	RID CG77	Ruisseau des Hauldres	TIGERY	Q; MAC; E

2. Débits de référence disponible

Code station	Superficie drainée (m ²)	Cours d'eau	Commune	QMNA5 (m ³ /s)	Débit de crue biennale (m ³ /s)	Débit de crue décennale (m ³ /s)	Débit instantané maximum (m ³ /s) et date
03049600	19,51	Ruisseau des Hauldres	MOISSY-CRAMAYEL	0,008			
03049813	27,42	Ruisseau des Hauldres	TIGERY	0,014			

3. Débits pour arrêtés sécheresse

Code station	Cours d'eau	Commune	Seuil de vigilance (m ³ /s)	Seuil d'alerte (m ³ /s)	Seuil de crise (m ³ /s)	Seuil de crise renforcée (m ³ /s)
03049600	Ruisseau des Hauldres	MOISSY-CRAMAYEL				
03049813	Ruisseau des Hauldres	TIGERY				

QUALITE DE L'EAU

Voir cartes n° 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Atlas départemental

1. Qualité physicochimique, biologique et thermique

Code station	Réseau	Cours d'eau	Commune	Nature des mesures	Suivi CG 77	Suivi thermique FD 77
03049600	RID CG77	Ruisseau des Hauldres	MOISSY-CRAMAYEL	Q; MAC; E	oui	
03049813	RID CG77	Ruisseau des Hauldres	TIGERY	Q; MAC; E	oui	

QUALITE DU MILIEU

1. Habitat piscicole

La ripisylve est quasi inexistante sur l'ensemble du cours du ru des Hauldres et le cours d'eau a un caractère urbain et artificiel dans sa partie aval.

Le substrat dominant est composé des dépôts vaseux avec ponctuellement apparition de cailloux et blocs.

2. Peuplement piscicole

Le ru des Hauldres est classé en 2ème catégorie piscicole sur l'ensemble de son linéaire. Aucune donnée ne permet de caractériser le peuplement piscicole en place.

3. Divers

Classement en réservoir biologique :

- Le ru des Hauldres de Tigery à Etiolles.

DESCRIPTION SOCIO ECONOMIQUE

Le ru des Hauldres traverse alternativement des zones agricoles et urbaines. Les agglomérations et les zones d'activités sont en constante expansion.

La masse d'eau est le siège d'activités agricoles et industrielles sur la tête de bassin, tandis qu'à l'aval il apparaît une forte urbanisation.

ELEMENTS IMPACTANTS SUR LE MILIEU

Le cours du ru des Hauldres est cloisonné par 8 ouvrages dont un est infranchissable. La présence d'ouvrages entravant le lit du cours d'eau entraîne la banalisation des habitats en amont, du fait de l'effet "plan d'eau" créé par l'ouvrage. Le réchauffement des eaux, ainsi stagnantes, induit une diminution des concentrations en oxygène dissous, au détriment des peuplements piscicoles et de macro invertébrés en place, et favorise le développement excessif des végétaux aquatique, expression d'un phénomène d'eutrophisation du milieu. Ces ouvrages constituent également des obstacles à la circulation des sédiments et des espèces, les empêchant de rejoindre leur aire de reproduction notamment.

Le ru des Hauldres traverse les bassins de récupération des eaux pluviales des agglomérations de la masse d'eau. La présence de plan d'eau en connexion directe ou en dérivation du cours d'eau entraîne le réchauffement des eaux, favorisant l'évaporation. De plus, cette élévation de la température est généralement accompagnée d'une diminution de la quantité d'oxygène dissous, au détriment de l'ichtyofaune en place. La sédimentation qui a lieu au niveau du plan d'eau entraîne le colmatage des substrats et frayères éventuelles

provoquant donc la banalisation des habitats.

Le ru a subi de lourds travaux hydrauliques dans sa partie amont (curage, recalibrage) afin de favoriser le drainage des terres agricoles riveraines. Les travaux hydrauliques ont modifié l'intégrité physique du cours d'eau. Ce type de travaux a une incidence piscicole importante en détruisant les zones de reproduction et d'habitat. Ces interventions sont d'autant plus préjudiciables au milieu qu'elles sont irréversibles.

Dans sa zone aval, c'est un cours d'eau artificialisé en secteur urbain (berges bétonnées, rectification,...). Cette pratique homogénéise le milieu et limite considérablement la diversité d'habitats que se soit dans le lit mineur ou en berges, nécessaire à l'accomplissement des différentes étapes du cycle biologique des espèces piscicoles (caches, nourrissage, grossissement et reproduction).

Les rejets agricoles ne peuvent être quantifiés, mais on considère qu'ils représentent des apports diffus importants de fertilisants et de produits phytosanitaires par les eaux de ruissellement et de drainage des zones de cultures intensives riveraines du cours d'eau dans sa zone amont. Le phénomène de drainage provoque des crues plus importantes suivie par des étiages plus sévères puisque l'eau ne va plus alimenter les nappes superficielles et plus profondes ; de plus il assure un passage plus rapide des produits de traitement des parcelles (produits phytosanitaires) et des amendements (engrais). Ainsi, ce facteur de perturbation entraîne une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux voire même jusqu'à l'expression d'un phénomène d'eutrophisation et d'un point de vue physique, accélère l'érosion du cours d'eau. De la même façon, les eaux de ruissellement provenant des parcelles apportent des substances polluantes ainsi que des matières en suspension, accentuant les phénomènes de colmatage des substrats et la banalisation des habitats piscicoles.

Le ru des Hauldres reçoit également les eaux pluviales des communes telles que Réau, Lieusaint et Moissy-Cramayel et de leurs industries (ZAC de Villaroche, aéroport de Réau, SNECMA). Les eaux pluviales apportent dans le cours d'eau des matières organiques, des hydrocarbures ainsi que des matières en suspension, dégradant fortement la qualité physico-chimique des eaux. Un colmatage des substrats de fond peut avoir lieu ainsi qu'une diminution des quantités d'oxygène dissous, ou encore l'expression de l'eutrophisation des eaux. Le colmatage est alors à l'origine de la dégradation et de la banalisation des habitats piscicoles. De plus, les systèmes d'assainissement des communes de Maincy et Grandpuits ne sont pas aux normes, mais en cours de réfection.

La masse d'eau est le siège d'activités agricole et industrielle sur la tête de bassin, tandis qu'à l'aval il apparaît une forte urbanisation.

Sur la tête de bassin, se situe la ZAC de Villaroche, la SNECMA à Montereau-sur-le-Jard et l'aéroport de Réau, qui constituent d'importantes surfaces imperméabilisées, sur lesquelles les eaux de pluies ruissellent et se chargent en substances polluantes, avant de rejoindre le cours d'eau.

ACTIVITES DE PECHE ET AUTRES LOISIRS

1. Activités de pêche

Aucune activité de pêche.

Réserve de pêche :/

2. Activités nautiques

Néant

BILAN DES ATTEINTES AU MILIEU

Les habitats aquatiques sont inexistant sur l'ensemble du cours d'eau compte tenu des lourds travaux hydrauliques menés, de l'absence de diversité des substrats, du colmatage excessif, de l'absence de ripisylve arborée et de la présence d'ouvrages hydrauliques. L'hydromorphologie du cours d'eau est fortement dégradée.

En période d'étiage les débits sont faibles et principalement assurés par les différents rejets que reçoit le cours d'eau, notamment d'origine agricole et urbains.

L'absence de données sur le peuplement piscicole ne permet pas d'être formel sur l'état des populations, mais la faune piscicole semble inexistante compte tenu de l'absence d'habitats aquatiques et de la qualité médiocre des eaux.

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Amélioration de la qualité physico-chimique des eaux

- Réduire les pollutions diffuses agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles agricoles
- Réduire les pollutions ponctuelles urbaines

Amélioration de la qualité hydromorphologique

- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Entretien des cours d'eau et la ripisylve

- Mener des opérations de différenciation du lit d'étiage et du lit moyen par création de banquettes végétalisées
- Mener des opérations de diversification des habitats aquatiques
- Mener des opérations de renaturation (**remise à ciel ouvert du cours d'eau**)
- Déconnexion des plans d'eau

Restauration de la libre circulation des espèces et des sédiments

- Procéder à l'aménagement de certains ouvrages de dispositifs de franchissement piscicole
- Procéder au dérasement ou à l'arasement de certains ouvrages
- Procéder à des ouvertures temporaires des vannes des ouvrages hydrauliques, en opération préalable aux travaux de dérasement et arasement, afin de constater les effets

Amélioration des connaissances

- Mettre en place le suivi et l'évaluation des actions et travaux menés pour la reconquête du bon état écologique
- Réaliser une étude hydromorphologique et écologique des cours d'eau
- Favoriser la mise en place d'une structure de gestion (type syndicat de rivière) des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant
- Acquisition de données sur la nature du peuplement piscicole en place

Amélioration de la gestion piscicole

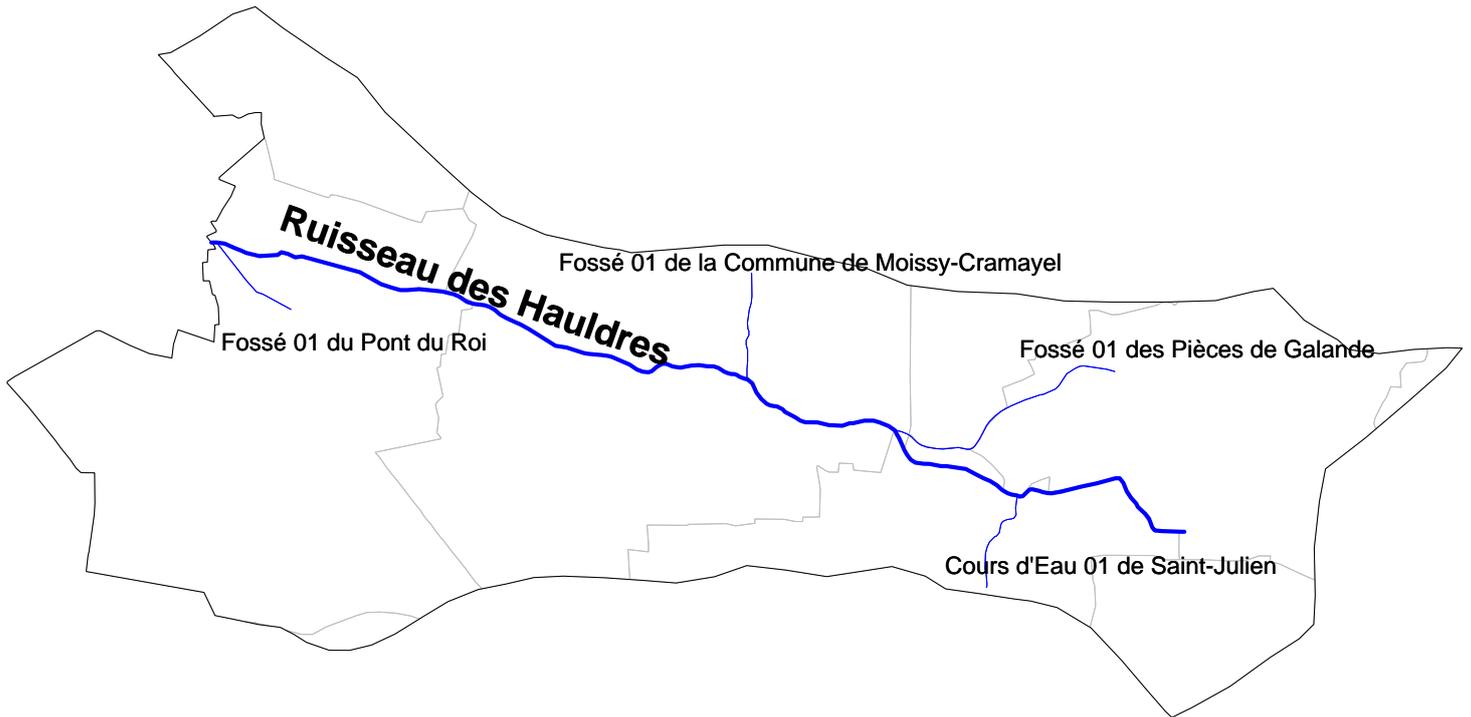
- Des actions adaptées par contexte seront définies dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole

Sensibilisation et formation des usagers des milieux aquatiques

- Informer et sensibiliser les usagers



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Présentation générale du réseau hydrographique de la masse d'eau FRHR73C

-  Petit chevelu
-  Masse d'eau principale
-  Limite de masse d'eau
-  Limite communale

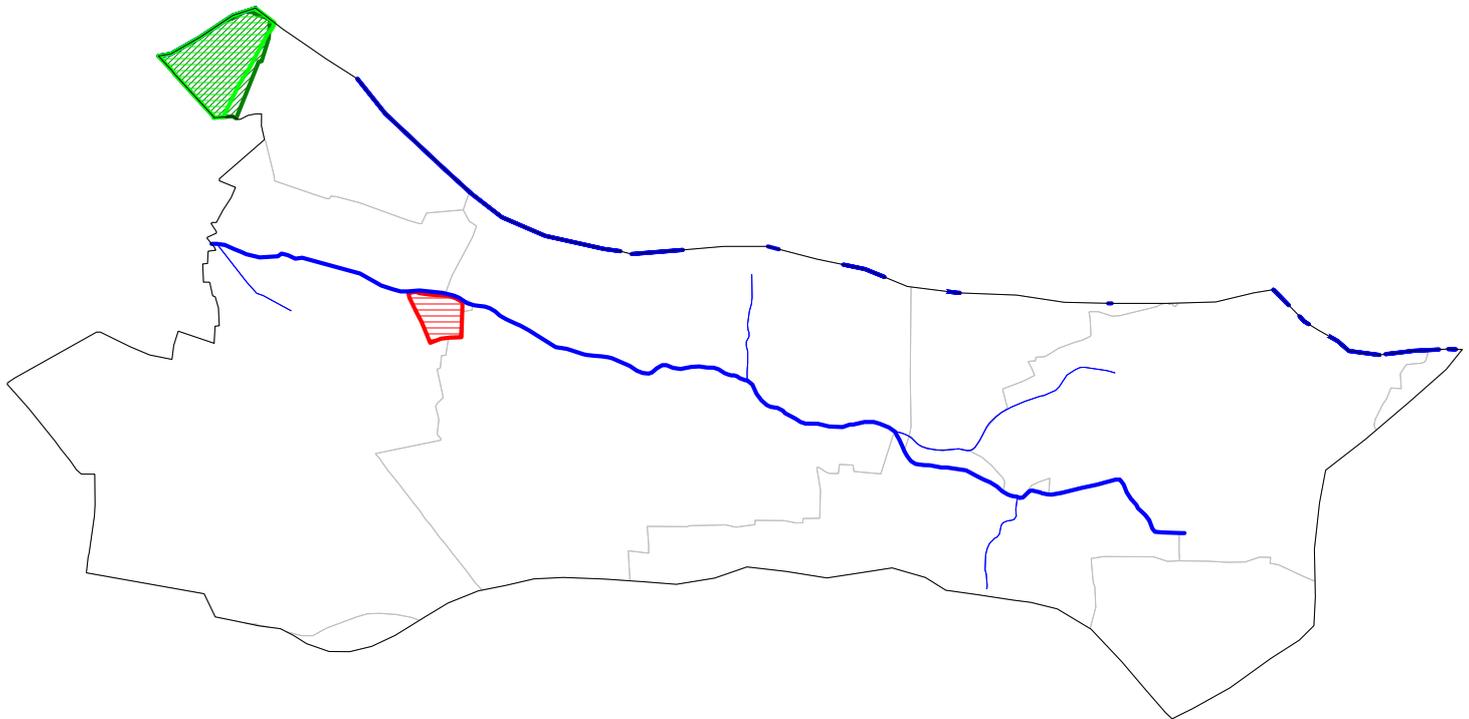
Autres éléments :

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Zonage de protection du patrimoine naturel de la masse d'eau FRHR73C

	Arrêté de Protection de Biotope (APB)	<i>Autres éléments :</i>		Petit chevelu
	Espace Naturel Sensible (ENS)			Masse d'eau principale
	Zone de Protection en Forêt			Limite de masse d'eau
	Parc Naturel Régional (PNR)			Limite communale
	Proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)			
	Réservoir biologique pertinent			
	Réserve Naturelle Nationale (RNN)			
	Réserve Naturelle Régionale (RNR)			
	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)			
	Site classé			
	Site inscrit			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type I			
	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) type II			
	Zone de Protection Spéciale (ZPS)			

Sources :

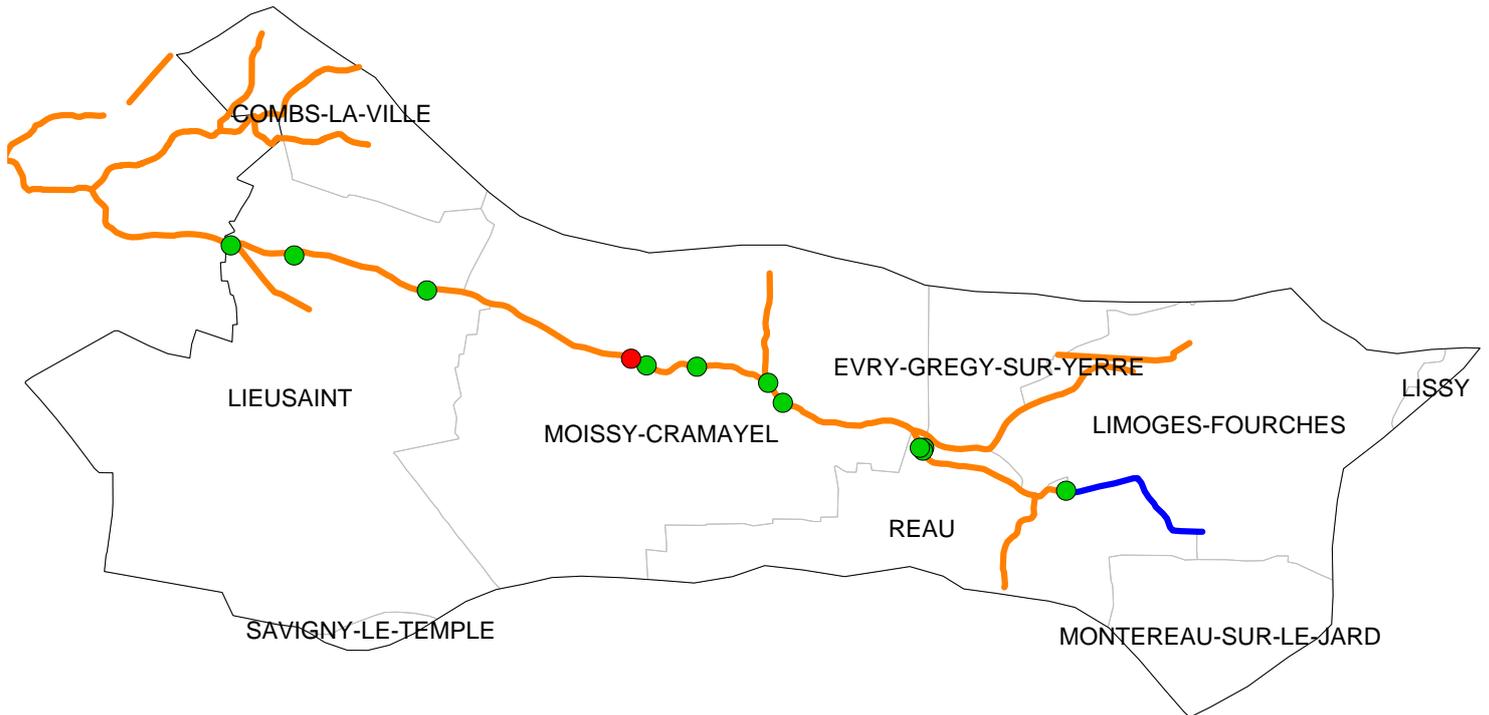
IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009
Département de Seine-et-Marne - SIG

01/12/2010

Réalisation : FDAAPPMA 77 (K.HOUEIX) Reproduction Interdite



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Représentation de l'indice de Potentialité Piscicole (IPP) de la masse d'eau FRHR73C

Valeur de l'IPP

-]15 à 20]
-]10 à 15]
-]5 à 10]
- [0 à 5]

Autres éléments :

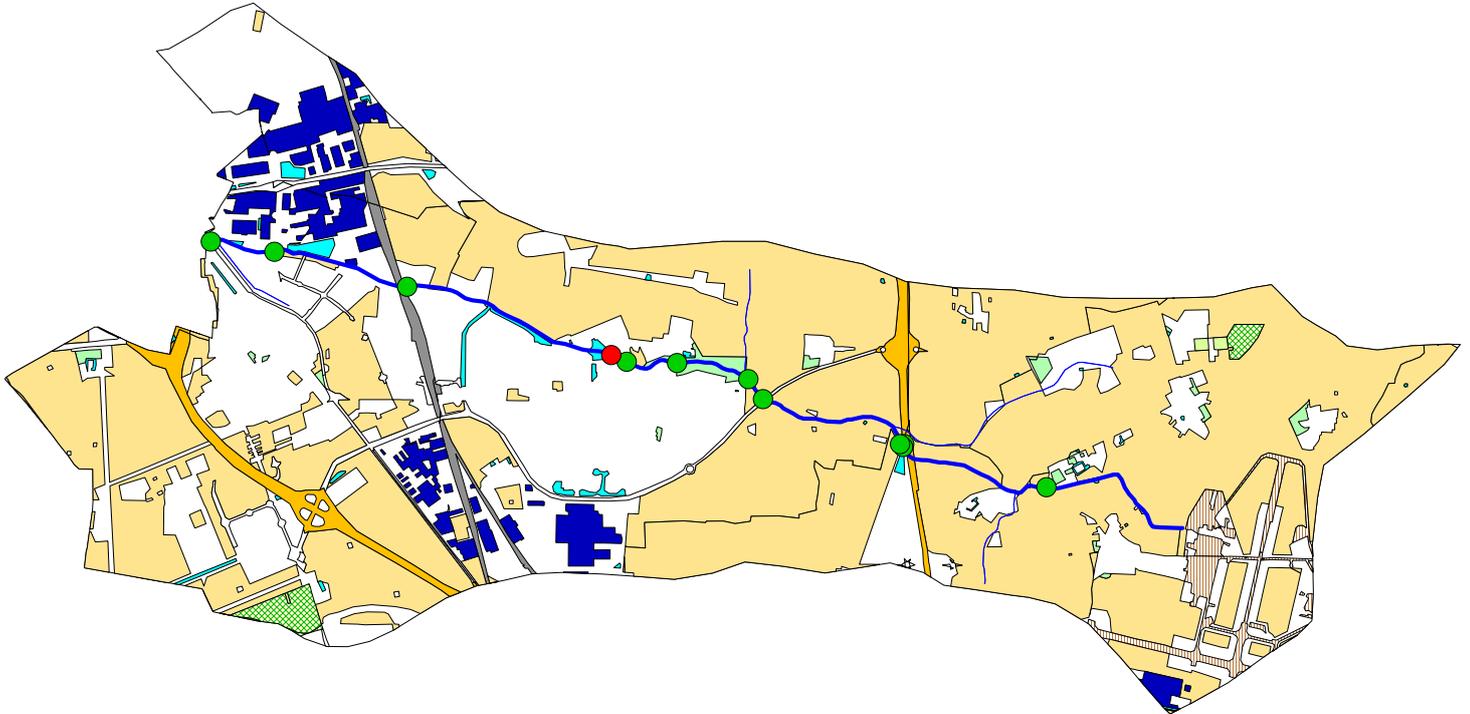
- Infranchissable
- Franchissable

Sources :

IGN BD Carthage - 2008
IGN BDCarto 2003
AESN Masse d'eau MaJ30102009



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES VOCATIONS PISCICOLES



Pressions sur la masse d'eau FRHR73C

<ul style="list-style-type: none"> ● Infranchissable ● Franchissable 	<p><u>Autres éléments :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> — Petit chevelu — Masse d'eau principale Limite de masse d'eau 	<p><u>Sources :</u></p> <p>IGN BD Carthage - 2008 IGN BDCarto 2003 AESN Masse d'eau MaJ30102009 IAURIF MOS 2003 Données DDT Données ARS</p>
<ul style="list-style-type: none"> Peupleraies Terres labourées Surface en herbe à caractère agricole Maraîchage, horticulture Cultures intensives sous serres Plan d'eau Carrières, sablières 	<ul style="list-style-type: none"> Golfs Zones d'activités Pétrole (production, raffinage, stoc Emprise de transport ferré Autoroutes Routes nationales Installations aéroportuaires 	